This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

LIBRARY
OF
CALIFORNIA

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU LYONNAIS.

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU

LYONNAIS.

TOME XVIIIe.

LYON.
CHEZ L. BOITEL, IMPRIMEUR-ÉDITEUR,
QUAI SAINT-ANTOINE, 36.
PARIS.
CHEZ M. COMON ET Cie, LIBRAIRES,
QUAI MALAQUAIS, 15.
1843.

Digitized by Google

Digitized by Google

LE LIÈVRE ET LA TAUPE,

FABLE.

A M. CLAUDIUS BILLET.

Des malheurs qui sont sortis
De la boîte de Pandore,
Celui qu'à meilleur droit tout l'univers abhorre,
C'est la fourbe, à mon avis.
LA FONTAINE.

Une taupe vivait seule au milieu d'un champ.
Or, un jour, en creusant les méandres sans nombre
De son logis étroit et sombre,
Elle entend quelque bruit. La dame sur-le-champ
Court à sa taupinée, et voit, tout hors d'haleine,
Un lièvre qui lui dit : J'ai là-bas dans la plaine,
Après cent tours, mis en défaut
Un chasseur et ses chiens, Miraut, Rustaut, Briffaut.
J'arrive enfin. Souffrez qu'ici pour quelques heures

Digitized by Google

Je me gîte : en tout temps les lièvres, Dieu merci,
Trouvèrent un refuge auprès de vos demeures.
Que le ciel vous y garde exempte de souci!
Moi, toujours menacé, de l'aube au soir je veille,
Et si je sors, je sors les yeux ouverts, l'oreille
Tendue incessamment; je crains, au moindre bruit,
Hommes et chiens le jour, loups et renards la nuit;
Peut-on voir une vie à la mienne pareille!
— Hé quoi! vous n'avez pas de souterrain séjour
Pour vous cacher?—Aucun.—Vous broutez au grand jour?
Imprudent! Vous savez vous défendre sans doute?
— Point : pour me dérober aux maux que je redoute,
J'ai des jambes, je fuis; c'est tout. — Quelle pitié!
Ecoutez, je me sens pour vous de l'amitié :
Voulez-vous vivre heureux, sans trouble, sans alarmes?
Vivez seul, pour vous seul, en quelque obscur réduit.
Prenez, pour vous cacher, les couleurs de la nuit,
Habit noir comme moi. Cette vie a des charmes;
Elle est sûre : la fourbe, ami, voilà nos armes.
D'ailleurs, vous ne quittez du monde seulement
Que son bruit, ses plaisirs, ses fêtes,
Et non ce qu'on en peut tirer secrètement
Ou de profit ou d'agrément.
Les gens ne vous font plus de mal, vous leur en faites;
C'est là le divertissement.
Et, tenez, en creusant mes longues galeries,
Mes mille corridors, j'ai miné ces prairies;
Le dommage est partout, je ne suis nulle part :
On vient pour me saisir, sans m'avoir vue on part.
Plus le maître du champ jure, tempête, enrage,
Plus je ris dans mon trou, bénissant mon ouvrage.
Ainsi, par cent détours je me pousse, je vais
Où je veux : venez donc avec moi... — Non, je hais,

Digitized by Google

S'il faut vous parler franc, ces mœurs de dessous terre :
Tout faible que je suis, j'aime encore mieux la guerre,
Oui, j'aime mieux cent fois affronter les combats
Que vivre de la sorte et que ramper si bas !

Auguste DESPORTES.

Mai 1840.

A DES ENFANTS.

Des vers !.. pourquoi des vers ? ô chères indiscrètes,
Les vers ne valent pas les simples paquerettes
Que Dieu sème au bord des chemins ;
Ni des oiseaux jaseurs la troupe familière,
Qu'enferme en ses réseaux la jalouse volière,
Où vous allez jetter des grains ;

Les vers ne valent pas les jouets qu'on vous donne,
Ni les fruits variés qu'en la saison d'automne
Mûrissent les tièdes soleils ;
Ni les premiers bijoux où la perle scintille,
Qu'on rêve de porter pour être grande fille ;
Mais les vers donnent des conseils.

Ils disent aux enfants : Enfants, soyez bien sages,
Afin que la candeur de vos jeunes visages
Ne soit troublée en aucun temps.
Jusques au soir jouez sur les blondes javelles,
Mais, de peur d'éveiller les craintes maternelles,
Ne jouez pas vers les étangs.

Digitized by Google

Vous êtes sœurs des fleurs, leurs rivales en grâce ;
La fleur qui s'ouvre au jour, sachant que l'aube passe
Et ne reviendra jamais plus,
Demande à la nature et de partout recueille
Rosée, encens, rayons, dans sa coupe de feuille,
Vous, prenez toutes les vertus !

Tandis qu'autour de vous l'aube douce flamboie,
De bonne heure amassez une moisson de joie,
Une moisson pour votre hiver ;
Fuyez le vague ennui dont notre âge se vante,
Et la mélancolie inquiète, énervante,
Qui mêle à tout son sel amer.

Laissez-vous conseiller par toutes belles choses,
Par les soupirs de l'onde et le parfum des roses,
L'étoile que Dieu fait briller,
Par votre ange gardien, par les bonnes pensées,
Par l'inspiration d'un cœur tendre élancées,
Enfants ! laissez-vous conseiller ?

Ainsi pensant à vous sur le papier je trace
Ces, vers ; enfants, j'attends en échange, pour grâce,
Un souvenir de votre cœur ;
Car, auprès du seigneur que fléchit l'innocence,
L'amitié des enfants nous est une défense,
Et leur amour porte bonheur.

Digitized by Google

ÉGLISE DE SAINT-JEAN[1].

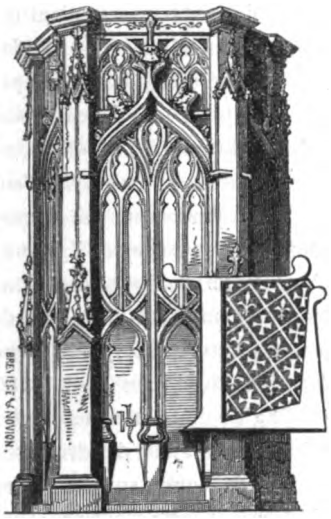

Les premières origines de l'église métropolitaine de Lyon manquent de preuves, par suite du peu de soin que l'on mit d'abord à enregistrer ses actes, et surtout à cause des ravages qu'elle éprouva à différentes époques. Il serait donc difficile d'en donner une histoire authentique pour les temps qui suivirent immédiatement

(1) Nous empruntons cette notice au 2e et dernier volume de *Lyon ancien et moderne*. C'est la seule manière dont nous puissions rendre compte de cette publication enfin terminée, et ce ne sera pas la moins heureuse, si nous parvenons, d'après ce fragment, à inspirer le desir de la connaitre dans son ensemble.

Digitized by Google

sa fondation. L'époque de cette fondation est ignorée, et nous ne savons pas, même approximativement, en quel siècle se fit la translation de l'évêché, les deux opinions les plus plausibles sur ce sujet, différant entre elles de plusieurs centaines d'années. Enfin, ses illustres malheurs nous sont à peine connus par les traités qui les arrêtèrent, ou par les fondations pieuses qui vinrent, dans des temps plus heureux, relever ses débris. Ainsi, les Goths qui étaient Ariens (1), ruinent d'abord presque toutes les églises de Lyon; l'évêque s'enfuit à leur approche avec les principaux habitants. Les Sarrasins viennent ensuite, selon l'opinion commune, pratiquer chez nous leur système de destruction ; et Charles Martel, leur vainqueur, au lieu de réparer les dommages qu'ils nous avaient fait éprouver, les augmenta en abandonnant à ses soldats une grande partie des biens ecclésiastiques. Ce désordre, dit Paul Emile, dura près de quatre-vingts ans, de sorte que pendant cet intervalle il n'y eut point d'évêque à Lyon ni à Vienne (2). Charlemagne touché, envoya vers 799, à l'archevêché de Lyon, son chapelain Leidrade, et lui fournit les moyens de réparer tant de maux. Celui-ci ne trouva presque plus aucune forme de clergé ni d'offices, en sorte qu'il fallut faire un nouvel établissement du service divin, l'ancien quel qu'il pût être ne subsistant plus. Le Laboureur fait remarquer à ce sujet que (3) Leidrade quitta l'antique usage de l'Eglise de France pour suivre celui de Rome. Vers la fin du Xe siècle, Conrad-le-Pacifique, roi des deux Bourgognes, confirma la possession de la Seigneurie et Comté de Lyon à son fils Burchard II, archevêque de Lyon, et à son clergé ; cette donation causa plus tard (1150 et suiv.) de sanglantes querelles entre l'Eglise de Lyon et les comtes de Forez qui prétendaient avoir, depuis deux cents ans, des droits sur cette Comté (4). Vers 1158, Guy, comte de Forez, surprit Lyon, en chassa l'archevêque et son clergé, détruisit leurs maisons, et les contraignit à se retirer en toute hâte dans la Chartreuse de Portes

(1) Deville et Ménestrier, *Hist. cons.*, pag. 191.

(2) Paul Emile et Adon de Vienne.

(8) Le Laboureur, *Masures de l'Ile Barbe*, chap. IV, pag. 18.

(4) Ménestrier, *Hist. cons.*, 263, 264.

Digitized by Google

en Bugey, dont ils étaient fondateurs, ou du moins principaux bienfaiteurs. Comme ce prince en voulait particulièrement à l'Eglise de Lyon, il faut supposer qu'il n'épargna pas ses titres ni ses papiers, l'archevêque et son clergé ayant eu à peine le temps de s'échapper. Sa fureur atteignit, sans doute, aussi la basilique de Saint-Jean, car il est dit de Guichard, qui fut archevêque de Lyon depuis 1166 jusqu'en 1180, que sous son pontificat l'œuvre de l'église de Saint-Jean fut commencé, *eo præsidente opus ecclesiæ Sti Johannis inchoatum* (1), et l'on voit dans la suite bien des fondations pour la continuation de ce grand ouvrage.

Ces démêlés furent terminés (2) par l'échange que l'Eglise de Lyon fit en 1173 avec les comtes de Forez, échange au moyen duquel toute la comté de la ville et de la province demeura à cette église. Mais bientôt après (1193) de longs différends commencèrent avec les citoyens de la ville (3). Ceux-ci forcèrent et pillèrent le cloître de l'église en 1269 et en 1310. On devine ce que les titres de Saint-Jean durent souffrir de pareilles émeutes populaires.

En 1562, les calvinistes s'étant emparés de Lyon, se jetèrent sur les églises où ils commirent des dégats irréparables. Ils forcèrent les Archives de la cathédrale, et en détruisirent les papiers, selon le procès-verbal qui en fut dressé le 7 juillet 1563. On ne sauva que ce qui se trouvait chez les officiers du Chapitre, et surtout chez M. Croppet, secrétaire, qui en conserva plusieurs. En conséquence, le Chapitre reconnaissant lui accorda une grande faveur, ainsi qu'à ceux de son nom qui était fort ancien dans Lyon ; il décida qu'à leur trépas on sonnerait la grosse cloche, ce qui ne se faisait que pour l'archevêque et les chanoines de Saint-Jean.

Après tant de pertes, on ne conservait, à la fin du siècle passé, dans les Archives du Chapitre, que quelques titres du IXe et

(1) Severt.

(2) Ménestrier, *Hist. cons.*, preuves, XII et XXXVIII.

(3) Rubys, liv. 3, chap. XXXV, p. 260.

Digitized by Google

du Xe siècle, et le plus ancien est une donation de l'abbaye de Savigny faite à l'Eglise de Lyon, en 852, par l'empereur Lothaire ; en revanche, on y trouvait une masse énorme de titres relativement modernes. Alors la Révolution vint achever de disposer ces précieuses reliques. On a retrouvé presque tout, il est vrai, mais les plus grands efforts seraient insuffisants pour réunir en un lieu spécial les documents sur notre puissante église qui ont pu échapper aux désastres de douze siècles ; les consulter est presque impossible : les uns sont déposés aux Archives de la préfecture du Rhône, les autres dans celles de la mairie ; il s'en trouve à Saint-Jean, dans les bibliothèques publiques de la ville, dans celles de Paris, d'Aix en Provence, et même entre les mains de simples particuliers. Bien que nous ayons puisé dans plusieurs ouvrages, tant imprimés que manuscrits, pour nous procurer des renseignements, il existe plus d'une lacune dans notre travail. Nous trouverons une excuse dans les ravages que nous avons rappelés déjà ; ensuite, les vieux historiens lyonnais que nous avons pris pour guides, n'avaient pas tous leur libre entrée aux Archives du Chapitre, lorsque cette collection était plus complète ; les comtes de Lyon mirent toujours une opiniâtreté inqualifiable à cacher leurs titres ; Ménestrier et Severt seuls y eurent quelque accès, et malheureusement ils n'ont pas profité de cette faveur aussi largement que nous le desirerions aujourd'hui. Néanmoins, les écrivains déjà connus, et, en outre, les manuscrits inédits du Custode Deville que nous avons analysés avec soin, nous permettront d'offrir à nos lecteurs une histoire rapide, et, nous l'espérons, exacte, de la Primatiale de Lyon.

Digitized by Google

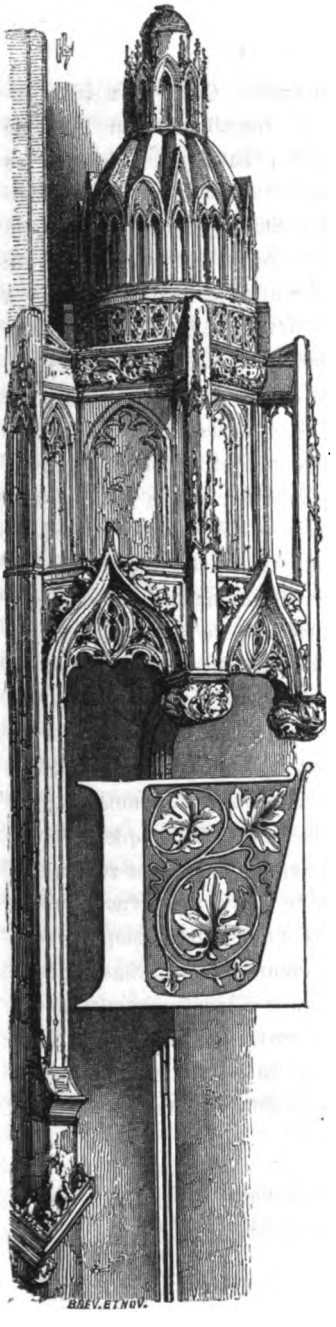

DESCRIPTION.

L'ÉGLISE primatiale et paroissiale de Saint-Jean est une des gloires de Lyon. On peut même la regarder comme le monument le plus intéressant que nous possédions, celui dont l'histoire résumerait le mieux l'existence passée de notre ville. Car les souverains du Lyonnais furent, pendant plusieurs siècles, ces archevêques et ce Chapitre qu'abritait la cathédrale. Passages de princes et de prélats, guerres particulières et générales, révolutions locales et bouleversements d'empires, chacun des événements remarquables que notre pays vit s'accomplir, aboutit par

Digitized by Google

quelque point à son principal sanctuaire. Quant aux faits ecclésiastiques dignes de mémoire, ils remplissent, on le pense bien, les Archives de la Primatiale, basilique puissante au temporel, comme au spirituel, dont relevait la Gaule chrétienne presque tout entière; où des Saints ont officié; où des rois de France se sont fait admettre parmi les lévites; d'où les canons des deux Conciles généraux sont allés donner des lois à l'univers catholique, et réconcilier l'Orient avec l'Occident. Là, ont été chantés bien des *Te Deum* et fulminés bien des anathèmes; là, de grandes colères ont fait place à de vives actions de grâces. La guerre et la paix, les misères les plus profondes et les splendeurs les plus extraordinaires, notre église a tout vu, tout éprouvé; depuis les invasions des Barbares, jusqu'aux orgies sacriléges de 1793, dix siècles entremêlés de revers et de gloire ont passé sur ses murs sans les vieillir; elle s'est identifiée avec le granit qui la porte (1). En effet, contemporaine des Mérovingiens par les fondations de son sanctuaire, et fille immédiate du dernier des Evangélistes, si nous ne parlons que de l'établissement religieux, elle a vu autour d'elle les générations se succéder, les institutions se modifier, les races croître et s'éteindre; elle est restée debout et robuste, inébranlable. Sa puissance morale est toujours la même; sa voix grave et ferme comme aux époques les plus reculées, joint encore les prières de l'église primitive aux mélodies que Leidrade tira pour elle de la chapelle de Charlemagne; et si, dans son organisation intérieure quelque chose a cédé au temps, si l'anéantissement de son clergé féodal rappelle le passage d'une cruelle tempête, nous ne devons nous plaindre, ni nous étonner de ce changement; créé pour une civilisation naissante, le Chapitre primatial des Villars et des Thurey serait un hors d'œuvre au milieu du XIXe siècle; on ne doit voir en lui que la part du monde. Quant à la part de Dieu, elle est intacte; c'est par de semblables exemples qu'il

(1) Le premier évêque de Lyon fut saint Pothin qui vint dans les Gaules l'an 152. L'église de Saint-Jean fut fondée au VIe ou VIIe siècle, et reconstruite au XIIe.

Digitized by Google

fait comprendre aux hommes le néant de leurs ouvrages et l'éternité des siens.

Depuis que notre population s'est portée sur les bords du Rhône, où l'espace lui est ouvert sans limite, l'église de Saint-Jean a perdu de son importance dans le paysage lyonnais. Ses quatre tours ne sont pas très remarquables par leur propre élévation; autrefois, pourtant, on les distinguait de presque toutes les parties de la ville, à cause de la forme du bassin de la Saône près duquel était groupé le plus grand nombre des habitations; elles étaient, aux yeux du peuple, le signe de la protection temporelle des chanoines ses maîtres, de même que l'humble flèche de Fourvière qui couronne encore la montagne, lui rappelait la protection céleste de la mère de Dieu. Les améliorations souvent équivoques qu'on nous impose, ne nous ont point encore privés, Dieu merci ! de cette position unique. Les quais de la rive gauche de la Saône forment toujours un théâtre d'une lieue de développement, dont la rivière est la scène, et que le coteau de Fourvière termine comme un majestueux décor. Saint-Jean figure en première ligne parmi les incidents nombreux qui varient ce spectacle. Le profil sévère de ses clochers et le surhaussement de sa nef sont d'un effet grandiose, malgré le peu d'inclination de sa toiture et la médiocrité de ses dimensions. On a, il est vrai, gâté d'un côté cet aspect en élevant au pied de l'apside quelques masses de bâtiments qui la gênent; mais nos lourdes constructions sont impuissantes contre le vaisseau élancé; il les domine, et probablement leur survivra. D'ailleurs, le quartier populeux qui l'entourent est abandonné aujourd'hui par les grands noms appartenant jadis, soit à la magistrature, soit au commerce. Les Mandelot et les Guadagne de nos jours se sont empressés de fuir les hôtels pittoresques de leurs prédécesseurs : la presqu'île a reçu tous ces transfuges ; aussi, lorsque l'on compte avec étonnement les nombreuses tourelles qui dépassent les toits dans les environs de la cathédrale, l'on ne doit point s'attendre à les trouver encore dans la possession de leurs nobles fondateurs. La plupart sont habitées par des ménages peu aisés qui laissent aux heureux du monde les terres nouvelles de Perrache et du Dau-

Digitized by Google

phiné. Les pauvres que le Christ aimait forment l'entourage de son temple. Mais, ici, l'art n'a pu que gagner à l'occupation des anciens cloîtres par le prolétariat ; dans ses mains, les demeures de nos pères seront plus longtemps respectées.

Quoiqu'il en soit, la ligne austère et noble de Saint-Jean forme avec les objets qui l'accompagnent un tableau jamais assez vanté. Ce n'est pas un *intérieur de ville* mignon et coquet, un gracieux sujet d'esquisse, comme en recèlent toutes les vieilles cités. Lyon n'est point la ville des façades sculptées dont les encorbellements plient sous des pignons décrépits. On y rencontre rarement ces coins de rues ornés de madones, ces passages scabreux sous des arceaux gothiques, qui valent tant de visites aux villes du nord. Lyon ne possède ni les canaux aux barques variées, ni les toits aigus, ni les tours dentelées de la Normandie ; ses plans, nous l'avons déjà dit, sont larges, sa couleur simple, ses *fabriques* peu compliquées, ses détails eux-mêmes se distinguent par un grand caractère ; les tableaux enfin y sont des pages splendides.

Se tourne-t-on vers le nord, le vaste bassin de la Saône reflète dans ses eaux vertes deux quais sinueux ; en face se présente d'abord un pont suspendu de quatre piles (sa longueur est de 150 à 200 mètres). Plus loin, l'œil est arrêté par une des ruines les plus vénérables que nous devions au moyen-âge, par le Pont-de-Pierre, jetant huit arches inégales tantôt sur un gouffre, tantôt sur des écueils de granit. Au couchant, l'imposante cathédrale élève ses quatre tours bronzées par les siècles. Derrière elle s'échelonnent des jardins suspendus, des arcades, des maisons fortes, de nombreux couvents, puis la Chapelle de la Vierge dominée à son tour par l'Observatoire. De l'autre côté, sur le pont du Change, ce sont les maisons bâties au XVIe et au XVIIe siècle ; ce sont les clochers de Saint-Louis, le beffroi de l'Hôtel-de-Ville, la flèche de Saint-Nizier ; enfin l'horizon est borné par le coteau de la Croix-Rousse, où se pressent les maisons aux cent fenêtres (1). Là surtout est la vie manufacturière de Lyon ; aussi n'y rencontre-t-on qu'un seul mo-

(1) L'une d'elles est percée à l'extérieur de 360 ouvertures.

Digitized by Google

nument, l'église des Chartreux, dont le dôme surgissant du milieu de rochers couronnés de verdure est d'un bel effet dans le paysage.

Au midi, la Saône qui n'a plus qu'une lieue à parcourir, avant d'arriver au confluent, coule d'abord en ligne droite au pied de la colline de Fourvière. Quoique nous soyons dans la ville, nos regards vont s'étendre sur la campagne ; ils rencontrent pour premiers plans des ponts robustes ; à gauche, un quartier neuf aux maisons vastes et propres, entrecoupées d'édifices publics d'un goût correct, mais froid ; à droite, l'Archevêché, la Cathédrale, la Manécanterie, enfin, le vieux quartier de Saint-Georges, avec sa Commanderie et son église. Là, se mirent au bord de l'eau, dans l'attente d'un architecte démolisseur, les seules maisons de Lyon qui interrompent la ligne des quais ; elles forment le contraste le plus frappant avec leurs sœurs de l'autre rive, qui, toutes blanches ou récemment construites, s'abritent confortablement derrière un rideau de platanes. Celles-ci, au contraire, sont noires, enfumées, encombrées à leur base de bateaux, d'usines flottantes, de machines à décharger les fardeaux et de pilotis vermoulus. En de certains jours, on croirait voir là un quartier de Londres ; mais ce coteau saint qui le domine nous rappelle bien vite la Rome des Gaules ; mais les cris des matelots qui peuplent la *rive des martyrs* monte comme au temps de saint Sidoine jusqu'au plateau où fut la basilique des Machabées; mais les germes de ces couvents splendides, ce sont les ossements des dix-neuf mille victimes de l'empereur Sévère, et c'est là que nous conservons cette relique sans égale. Ces arceaux devenus rochers sont les restes de la quadruple voie construite par Agrippa, le gendre d'Auguste ; ces murs sont ceux du vieux *Lugdunum* ; cette église recèle la prison de Saint-Pothin ; voici la basilique de Saint-Just, voilà celle de Saint-Irénée ; plus loin sont les grands aqueducs ; levez les yeux, un théâtre romain est dans cette vigne, une conserve d'eau sous le jardin de cet hospice, le palais des empereurs a fait place à ce vaste château. Nous possédons, on le voit, des souvenirs que le règne du charbon ne saurait détruire ; tant de grands noms et de grandes choses l'emporteront

Digitized by Google

peut-être sur les démolisseurs ! Si pourtant, quelque jour, la main de l'homme s'appesantit sur tout ce qui fit notre gloire ; si ce tyran qu'on nomme l'alignement vient à passer son niveau fatal sur le vieux Lyon, nous nous consolerons en adressant nos hommages aux montagnes pittoresques qui ne peuvent nous être enlevées. Le coteau de Sainte-Foy qui commence dans la ville pour finir à une lieue au-delà, nous gardera sans doute ses ombrages et ses eaux vives ; sinon, enfin, le Mont Pilat qui ferme du même côté une perspective de dix lieues aura toujours pour nous ses hautes cîmes et son noir manteau de nuages.

Telle est, en effet, la composition du tableau que présentent les alentours de la cathédrale. Par malheur, décrire n'est pas peindre, et nous ne pouvons nous flatter d'avoir fait comprendre toute la sublimité de notre paysage. Quant aux autres quartiers de la ville, ils offrent des aspects différents et aussi remarquables, soit sur les rives du Rhône, soit en remontant la Saône et sans sortir de nos murs ; mais, à moins de gravir la montagne, c'est d'ici seulement qu'on embrasse d'un seul coup-d'œil le Lyon des archevêques et du Chapitre.

Saint-Jean, considéré comme monument, mérite sous tous les rapports l'examen et l'admiration. Il présente une histoire complète de l'art religieux dans notre province. Quoique sa plus ancienne portion ne remonte pas au delà du XIIe siècle, on trouve des traces du Xe ou peut-être du IXe, dans un édifice que son origine et son usage lui rattachent (1). Enfin l'ère romaine y figure par les matériaux employés dans la construction de l'apside et des bases du grand portail.

On a quelquefois accusé l'architecture gothique d'être confuse dans ses parties principales, ainsi que dans ses détails ; ce reproche ne peut être appliqué à l'église de Saint-Jean. Elle offre sobriété dans l'élégance, et noblesse dans le caprice. Pour l'extérieur, l'apside est d'une fermeté rare ; l'absence de chapelles rayonnantes autour du chœur, jointe à la simplicité des piliers butants du

(1) La vieille Manécanterie.

Digitized by Google

XIIe siècle qui l'étayent, lui donnent un aspect sévère et grandiose que peu d'églises possèdent au même degré. Elle se compose de deux étages de fenêtres à ogives, dont les inférieures sont très élancées. Les autres sont plus courtes et quelquefois divisées en trois baies par des colonnettes. Il en est, parmi celles-ci, dont l'ogive extrêmement surhaussée se termine par un lobe fort petit, à la façon mauresque. Entre les deux étages d'ouvertures, règne une ligne de fenêtres simulées à plein cintre, rangées deux par deux, qui correspondent à la galerie de l'intérieur de l'église. On devine par ce mélange d'arcs aigus et demi-circulaires, que l'apside appartient à la transition, c'est-à-dire au milieu ou à la fin du XIIe siècle ; une balustrade évidée du XVe siècle la termine. Les deux apsides latérales sont de forme carrée. Notablement plus basses que la grande, elles ne se distinguent que par des roses de la transition formées de petits médaillons disposés en croix.

A la suite de cette partie ancienne de l'église, viennent les deux tours élevées au-dessus des bras du transept. Leurs bases renferment des portions contemporaines du chœur où le plein cintre est employé concurremment avec l'ogive. Toutes deux ont de superbes rosaces du XIIIe siècle, en forme de roue, percées dans les murs des extrémités nord et sud ; toutes deux ont, sur chacune de leurs faces extérieures, trois étages d'ouvertures ogiviques, dont l'un est remplacé, au nord et au sud, par les rosaces dont il vient d'être question. Les piliers qui se croisent aux angles de ces tours carrées, contribuent par leur faible saillie à l'effet plein de noblesse de l'orient du vaisseau. Quant aux tours elles-mêmes, leurs sommets semblent d'âges un peu différents ; celle du sud est plus riche ; ses dernières fenêtres divisées par des meneaux du XVe siècle sont surmontées d'une balustrade élégante de la même époque, recouverte néanmoins d'un toit à quatre eaux et à faible inclinaison. Le haut de la tour du nord renferme les cloches ; par raison de solidité, peut-être, il est d'une grande simplicité ; il paraît dater du XIVe siècle ; sa toiture est semblable à l'autre.

Parmi les cloches de Saint-Jean, plusieurs ont de fortes proportions, mais une seule est réellement remarquable ; elle fut fondue

Digitized by Google

en 1508, aux frais des Comtes de Lyon, eut pour marraine Anne II, femme de Louis XII, et fut baptisée sous la protection et le nom de *Marie*. En 1622, comme elle se trouvait *fendue et discordante*, Pierre Recordon la refondit *du même métal;* elle fut baptisée sous son premier nom, et eut pour marraine Anne d'Autriche. Elle pèse *trente-six milliers* (18,000 kilog.), et a en hauteur et en largeur, cinq pieds et sept pouces (1). Le son en est grave et pourtant très puissant. Seize hommes étaient jadis nécessaires pour la mettre en mouvement ; quatre suffisent aujourd'hui, grâce aux améliorations introduites dans son mécanisme. Nous devons ajouter que sa réputation est fort étendue, et qu'elle partage avec la fameuse horloge l'honneur d'attirer de nombreux visiteurs dans la cathédrale, principalement aux jours de fêtes.

Le chœur, les apsides, les bases des tours étaient fort avancées, la grande nef était même indiquée par la pose du soubassement de ses colonnes, lorsque les modifications que l'architecture éprouva au XIIIe siècle s'étendirent sur notre cathédrale. Vers le règne de Philippe-Auguste, on sentit le besoin de renoncer au plein cintre, d'agrandir les fenêtres et d'élever les nefs. Saint-Jean de Lyon dont la construction était commencée depuis près de cinquante ans, dut s'apercevoir de l'établissement de ce principe. En conséquence, sa grande nef surpassa de beaucoup en élévation la voûte du chœur; mais l'espace, laissé vide par cet exhaussement, fut rempli par une magnifique rosace accostée de deux fenêtres. Des baies à meneaux donnèrent du jour sur les côtés, des contreforts accompagnés d'arcs-boutants étayèrent les murs latéraux, des figures grimaçantes ou terribles furent jetées dans les positions les plus périlleuses sur leurs derniers amortissements ; une balustrade simple, à festons, se développa au sommet des murs, sans doute pour cacher le toit. Ainsi s'avançait lentement vers le portail l'œuvre de Saint-Jean que

(1) Les journaux de Lyon ne lui ont accordé dernièrement que 9,000 kilog. de pesanteur, et deux mètres vingt centimètres de hauteur et de largeur. Nous avons puisé nos renseignements sur un carton d'une grandissime page in-8°, imprimée, au commencement du XVIIIe siècle, chez Philibert Chabanne, à Lyon, et qui se trouve aux Archives de notre mairie.

Digitized by Google

soutenaient des donations nombreuses de particuliers, d'archevêques, et de chanoines comtes, mais que venaient souvent interrompre soit les insurrections de la Commune contre le Chapitre, soit enfin le passage de bandes dévastatrices. Il paraît cependant que la presque totalité de la grande nef était terminée sous le règne de Saint-Louis, puisque dans les actes du concile de 1274 tenu dans son enceinte, il est dit que plus de quinze cents personnes étaient placées hors du chœur. Cette opinion est encore confirmée par les empatements primitifs qui ornent les bases des colonnes de la nef. Les deux arcades qui avoisinent le grand portail sont plus modernes d'un siècle environ, avec toute la partie de la nef qui y correspond; des actes authentiques en font foi; pourtant, nous croyons que les donations faites au XIVe siècle, notamment en 1391, pour achever la voûte devant l'église, furent appliquées seulement à cet usage. La base du portail que ces fondations pieuses mal entendues font rejeter avec trop de légéreté vers la fin du XIVe siècle, nous semble au contraire appartenir à son commencement. Nous supposons que la portion inférieure de la façade fut ébauchée en même temps que les colonnes occidentales de l'église; les chapiteaux de celles-ci, les deux dernières travées et le haut du portail restèrent seuls à construire, lorsque les Talaru et les Thurey testèrent en faveur de la fabrique; encore l'œuvre ne reçut-il pas aussitôt son entier achèvement, puisque la façade ne fut terminée qu'en 1476 sous le pontificat de Sixte IV.

Telle qu'elle est, cette façade frappe au premier coup d'œil les spectateurs exercés, par la différence de style qui caractérise ses deux étages. Tous deux sont, il est vrai, d'une rare simplicité de profil, et malgré la médiocrité de leurs dimensions, rappellent par leur disposition grandiose les belles conceptions architecturales réalisées au moyen-âge dans l'Italie. Ce n'est plus là le gothique du nord où la fantaisie est souvent bizarre, et la richesse presque toujours diffuse. Le groupe inférieur, surtout, étonne par la sévérité de ses lignes. Le bon goût de ses sculptures est connu; un grand nombre d'entr'elles a été moulé, soit à cause de leur perfection artistique, soit à cause des scènes curieuses qu'elles représentent.

Digitized by Google

Elles couvrent toute la surface des voussures internes des trois portes, ainsi que les culs-de-lampe placés à leurs côtés sous les pinacles qui en continuent le motif. Ici sont des anges jouant de divers instruments, ou de saints personnages jetés sur des fonds de feuillage ou de fleurs. « Dans les embrâsures on voit représentées à gauche d'abord, les histoires de saint Pierre et de saint Jean l'évangéliste ; au milieu, les premiers évènements du monde naissant avec un zodiaque ; à la porte droite les deux testaments sont mis en opposition. Il y a aussi des légendes; entr'autres celle d'un homme qui se vend au démon par l'entremise d'un juif, aussi bien que la fameuse histoire de ce diacre d'Adane auquel la Sainte-Vierge fit restituer une cédule qui le livrait à l'ennemi du genre humain. Pour en saisir le sens, il faut suivre l'ordre horizontal, sans perdre de vue qu'ici comme dans les sculptures hiéroglyphiques, l'espace a fait resserrer ou étendre le sujet (1). » Quelques-uns des bas-reliefs ont été martelés il y a peu d'années à cause de la crudité de leurs scènes, et il est inutile de dire que la plupart des figures saillantes placées à la portée de la main avaient été mutilées en 1562 par les huguenots. On remarque sur toute l'étendue de cette portion de la façade une incroyable quantité de très petits créneaux d'ornements ; les culs-de-lampe en sont décorés en guise de balustrades, et ils se trouvent jusque dans la partie correspondante de la façade à l'intérieur de la nef. M. Mérimée a observé que les figures des bas-reliefs représentant des militaires sont toutes vêtues de cottes de mailles et non pas d'armures forgées ; on avait pourtant adopté, presque généralement, ce harnais au commencement du XIVe siècle (2). C'est là un grand argument en faveur des personnes qui attribuent la construction de la partie inférieure de la façade à la fin du XIIIe siècle, ou aux premières années du XIVe. Une raison plus probante encore, c'est la pureté des frontons et des détails de ce soubassement, la forme des cartouches contenant les bas reliefs, et l'élégance

(1) L'abbé Jacques, *L'église primatiale de Saint-Jean et son Chapitre*, pag. 25.

(2) P. Mérimée, *Notes d'un Voyage dans le Midi de la France*, p. 104.

Digitized by Google

primitive de la galerie ogivique simulée qui règne au-dessous de la première balustrade.

Ici le caractère de l'édifice change tout-à-coup, et le reste de la façade jusqu'au sommet est incontestablement l'œuvre du XVe siècle. Les artistes du règne de Louis XI se conformèrent, il est vrai, au plan primitif pour l'ordonnance générale, mais pour les détails ils suivirent le goût de leur époque. Saint-Jean ne les inspira point, car le second étage semble pauvre, sans originalité, lorsqu'on le compare au rez de-chaussée. Il se compose d'un corps de mur en retraite sur le premier; de même que celui-ci, il a peu de ressauts dans l'élévation et de saillie dans le plan. Le centre est occupé par une grande et belle rosace, comme le XVe siècle savait si bien les faire, flanquée à droite et à gauche par des groupes de niches à culs-de-lampe et pinacles; l'un d'eux renferme le cadran de l'horloge. A cette hauteur règne une seconde balustrade de quatre feuilles avec clochetons. Le tout est couronné par un grand fronton aigu orné de choux et percé d'une baie ouvragée à meneaux accostée de statues. M. J. Bard a signalé une maladresse insigne dans cette ouverture à travers laquelle on voit le ciel. Elle devait donner de la lumière dans les combles de l'église, suivant l'usage adopté dans le nord; mais la tuile creuse dont les édifices du midi sont couverts, rendait inutile la saillie de la pyramide, puisqu'elle permettait de ne donner à la toiture qu'une très faible inclinaison. Ce mur de pignon qui n'est soutenu que par son poids est donc un non-sens. A ses côtés s'élèvent deux tours carrées avec tourelles polygonales percées de fenêtres ogiviques à meneaux flamboyants et surmontées de balustrades à jours avec clochetons. L'église possède ainsi quatre tours de deux galbes différents.

Les tympans vides aujourd'hui des deux portails des bas côtés étaient sans doute ornés autrefois; celui du milieu renferme un indigne platras honoré du nom de bas-relief, qui est censé représenter la prédication de saint Jean-Baptiste. La foule de ses auditeurs se compose de cinq personnes; cette merveille d'incapacité et de mauvais goût est pourtant signée; elle n'est pas de Chinard, comme l'a cru M. Bard, mais de Maurice Gallin; et les regrets que l'on

Digitized by Google

éprouve en voyant un si beau cadre si mal rempli, sont augmentés lorsqu'on apprend que Gallin a succédé ici, l'an 1804, à Rapatel qui succédait lui-même à Germain Pilon. L'illustre sculpteur de l'ère des Valois avait décoré le grand portail de la primatiale d'un Saint-Jean en albâtre (1). Les chanoines comtes ne trouvant pas assez majestueuse l'entrée de leur église, firent abattre, en 1756, le pilastre qui le supportait. On essaya d'abord de mettre la statue au dessus de la porte nouvellement restaurée, puis on la relégua dans la chapelle de Saint-Louis pour faire place à Rapatel (2); depuis lors on ne sait ce qu'elle est devenue.

Pour en finir avec l'extérieur de Saint-Jean, nous remarquerons que l'appareil y est en général grand et moyen. La pierre tirée des carrières d'Anse et de Lucenay appartenant au Chapitre a pris une teinte foncée et presque noire. Les blocs provenant des débris du forum de Trajan ou des autres monuments romains de la montagne, ont conservé une blancheur relative que l'on doit attribuer surtout à leur extrême dureté et à la finesse de leur grain. Ils avaient été primitivement extraits de Fay, près du Rhône et non loin de Belley ; ils ont été employés dans la construction de l'apside. La base du grand portail renferme encore d'énormes pièces de marbre vert dont l'origine romaine ne saurait être douteuse.

Lorsqu'on entre dans l'église, on est saisi par la simplicité noble et les belles proportions du vaisseau. Il a environ 79 mètres de longueur, 11 mètres de largeur entre les piliers et 32 de hauteur sous clef (3). La maîtresse voûte, près de la porte, n'a guère plus de 0m 30 d'épaisseur à la clef. Le jour pénètre par soixante fenêtres ; les trois nefs sont séparées par seize piliers qui se composent de colonnes rondes flanquées de huit colonnettes engagées ; par une singularité remarquable, ils n'ont pas été alignés ensemble. Les qua-

(1) Clapasson, *Description de Lyon*, p. 235.

(2) V. Deville.

(3) M. Bard lui donne 262 pieds de longueur, 90 de largeur et 104 de haut.

Digitized by Google

tre dernières arcades à l'entrée de l'église sont disposées sur une courbe très sensible. On s'accorde aujourd'hui à voir dans cette courbure un emblême du mouvement que le corps de J.-C. dessine sur la croix; elle se rencontre dans un grand nombre d'églises célèbres. Lorsque le chœur n'est pas construit dans le même axe que la nef, on croit que c'est pour imiter l'inclinaison de la tête du Christ sur son épaule. Les chapiteaux à feuillages ou à crochets sont d'un bon goût, les ogives d'un tiers point correct et gracieux. Une galerie circule autour de l'église entière, entre l'extrados des arcades latérales et le pied des grandes fenêtres ; les ouvertures ogivales y sont rangées deux à deux sous une ovige commune, mais jusqu'aux bras de la croix seulement. Là, ainsi que dans le chœur, les arcades de la galerie portent sur des colonnes et des pilastres très ornés ou plutôt très tourmentés, appartenant à la dernière période du style roman (1). Une seconde galerie sans ornements est percée au bas des fenêtres.

Nous avons fait remarquer déjà que la voûte du chœur était considérablement abaissée au-dessous de la nef. L'élévation en est pourtant fort grande encore; elle décrit une ogive à large base avec des nervures robustes dont les clefs forment des espèces de rosaces peintes et dorées. Son épaisseur à la clef est de 0m 65. L'apside principalement construite en Choin de Fay, d'une dureté excessive, et d'un poli égal à celui du marbre, a toujours passé pour la partie la plus remarquable de l'église. Elle est percée de deux rangs de fenêtres ogivales séparées par la galerie, disposition qui se retrouve à l'extérieur. Mais ici on rencontre des ornements curieux et rares, particuliers aux églises cathédrales de Lyon et de Vienne ; ce sont d'abord des arcatures simulées avec lobes portant sur le pavé du chœur, puis deux frises d'incrustation rouge sur fond de marbre blanc, d'un goût byzantin original et riche. Dans la partie du chœur dépourvue de fenêtres basses, il y a deux étages d'arcades plaquées, cachées maintenant par les tableaux et les boiseries. Dans les apsides latérales on retrouve les arcades simulées avec leurs pilastres cannelés, à chapiteaux, puis une frise analogue à celles du

(1) P. Mérimée. *Ibid*, p. 104.

Digitized by Google

chœur, mais sans incrustation. Enfin, au-dessus des chapiteaux qui supportent la voûte, d'énormes têtes humaines ou grimaçantes, sculptées en grand relief et peintes, flanquent les retombées des nervures.

Si le vaisseau de Saint-Jean est dépourvu de ces ornements plus ou moins équivoques que l'on rencontre dans mainte cathédrale, si l'absence d'un buffet d'orgue au-dessus du grand portail, donne un air de nudité à cette partie de l'église, en revanche, les verrières peintes anciennes et modernes dont elle est décorée lui fournissent un vêtement splendide. Rien ne frappe comme l'harmonie et la puissance de ton des quatre grandes rosaces percées, l'une dans la façade ouest, deux autres aux extrémités du transept, la quatrième au-dessus de l'entrée du chœur, dans la partie du mur vertical qui sépare sa voûte de celle de la nef. L'œil se porte ensuite sur les deux rangs de fenêtres de l'apside dont les vitraux presque contemporains des murailles elles-mêmes étonnent par la vivacité de leurs teintes et le style grave de leurs figures. D'autres petites rosaces ou quatre feuilles avec personnages donnent de la vie aux apsides latérales, le travail en est curieux. Parmi les chapelles, deux seulement ont conservé des lambeaux de leurs verrières, celle de Saint-Louis, et celle du Sacré Cœur. Quant aux vitraux de la grande nef, ils sont formés de mosaïques modernes qui ont remplacé les anciennes vitres brisées en 1796. Nous renvoyons à l'ouvrage de M. Jacques pour l'explication de toutes ces peintures transparentes, l'espace nous manquant ici pour la donner nous-même (1).

Le chœur est fermé sur les côtés par des grilles en fer du siècle dernier ; on y voit le lion, et le griffon des armoiries du Chapitre. Elles remplacent un riche jubé de la renaissance, en marbre, dont on retrouve quelques traces. Contre les piliers placés à l'angle des croisillons et du sanctuaire, sont les statues en marbre de saint Etienne et de saint Jean-Baptiste. Toutes deux ont été sculptées par Blaise, la première en 1776, la seconde en 1780. Le maître-autel est moderne et à double coffre, mais sans tabernacle ; les marbres de couleurs variées dont il est formé sont en désaccord

(1) M. Jacques, p. 29, etc.

Digitized by Google

avec le style du vaisseau ; il est vrai que l'unité n'est pas le mérite dominant du chœur de Saint-Jean, car il renferme, en outre, au-dessous de ses galeries byzantines, un orgue moderne imité du XIVe siècle, des morceaux d'architecture dans le goût de l'Empire, et une vaste boiserie du XVIIIe siècle provenant de l'abbaye de Cluny.

L'apside septentrionale est aujourd'hui la chapelle de la Sainte-Vierge. L'autel est accompagné d'une grande niche ou temple demi-circulaire, fort riche, en marbre, avec colonnes et coupole hémisphérique; il a été élevé par feu Pollet. On y a placé la statue en marbre blanc de la patronne, par Maximilien, élève de Canova. Au-devant est la tombe du célèbre gouverneur de Lyon, F. de Mandelot ; ses restes trouvés presque intacts en 1830 indiquaient un guerrier d'une très haute stature.

Si, de cette chapelle, on redescend dans le bras septentrional du transept, on trouve la fameuse horloge astronomique construite en 1598 par Nicolas Lippius de Basle ; elle fut rétablie et considérablement augmentée en 1660 par Guillaume Nourrisson et plus tard par Charmy, habiles horlogers de Lyon. « Elle consiste actuellement en un cube ou massif très orné, avec une tour surmontée d'un dôme. Par devant , et au bas, il y a un calendrier perpétuel civil et ecclésiastique qui marque le siècle, l'année, le jour et l'heure. Plus haut, est un astrolabe où la sphère est projetée de manière à faire voir le lieu du soleil dans le Zodiaque, les phases de la lune et la position des planètes. Au midi est une aiguille qui s'allonge et se raccourcit en décrivant un ovale. L'artiste a ainsi tracé à l'œil des curieux l'alliance qui, aux premiers âges du monde, existait entre la religion et l'astronomie. Mais la mécanique déploie encore ici d'autres merveilles, objets d'une curiosité universelle pour la population *ossianique* de nos montagnes. Dans les soirées d'hiver, on s'entretient de ce coq qui chante et bat des ailes, de ces anges qui sonnent les cloches et marquent la mesure, de ces signes qui changent avec les jours de la semaine, de ces automates qui représentent le mystère de l'Incarnation, tandis qu'un carillon harmonieux fait entendre une strophe de l'hymne au patron (1). »

(1) L'hymne *Ut queant laxis*. M. Jacques, *Saint-Jean*, p. 48.

Digitized by Google

A côté de l'horloge est une petite chapelle, dont le rétable en pierre divisé en trois niches est d'un excellent travail florentin de la Renaissance. Les grandes statues de l'*ecce homo* qui l'ornaient jadis ont disparu ; on y a déposé récemment le buste de saint Irénée.

Les deux bras de la croix, les petites nefs, et la plupart des chapelles étaient pavées de pierres tumulaires des grands personnages enterrés dans l'église. Mais il n'en reste plus aujourd'hui qu'un bien petit nombre que l'on puisse déchiffrer, et seulement dans les lieux les moins fréquentés. Presque toutes représentent les défunts en habits sacerdotaux avec les insignes de leurs grades et leurs armoiries, sous des pinacles ou dais gothiques ; quelques-unes étaient incrustées de bronze ou de marbre. Au pied de la chapelle de la Vierge, il s'en trouve deux dont les dates seules sont lisibles. Elles sont de 1341 et 1344. Près de l'horloge est celle du sacristain Henri de Sacconay, docteur en droit, mort en 1441.

En descendant vers le portail, on trouve la chapelle du clocher. Elle est décorée d'un curieux morceau de sculpture. C'est un groupe de niches de la fin du XVe siècle, surmonté de plusieurs figures d'anges à genoux, le tout en pierre peinte. On croit y découvrir une Assomption de la Vierge. Dans le pavé, sont les épitaphes de deux sous-maîtres, Alexandre de Gouttes, décédé en 1628, et Charles Caillet qui était, en outre, prêtre perpétuel ; il mourut en 1681.

Plus bas est la chapelle du Sacré-Cœur, ornée récemment avec un grand luxe sur les dessins du M. Chenavard. Le marbre, le bronze, l'or, la peinture en couvrent les murailles. Le tableau de l'autel est de M. Blanchard ; les statues en marbre blanc de la Vierge et de saint Jean sont de M. Legendre-Héral. Contre le mur, dans une châsse richement dorée est le corps de saint Exupère, donné par le pape actuel à la Société de la Propagation de la foi.

Plus bas encore, se trouvent les portes de la sacristie paroissiale. C'était autrefois le passage qui conduisait à l'église de Saint-Etienne, contigue à la cathédrale.

Vient ensuite la chapelle de Saint-Joseph, renfermant le chef de saint Loup, évêque de Lyon au VIe siècle. Il a été transféré ici de

Digitized by Google

l'Ile-Barbe où ce saint avait mené la vie solitaire. Devant l'autel est le tombeau du chanoine comte François de Crémeaux de Pollionay, mort en 1689.

Dans la chapelle de Saint-Anne qui fait suite à celle-ci, on lit l'épitaphe du comte J. Mellet de la Besnerie, mort en 1620.

La chapelle des Fonts-Baptismaux est la dernière, à côté du portail latéral nord de la façade.

En traversant la grande nef pour reprendre la suite des chapelles de l'autre côté de l'église, on passe devant un bénitier supporté par un pilier roman qui est sculpté sur ses quatre faces, et servait autrefois de support à une crédence à côté du maître-autel. Ménestrier en a donné le dessin (1) dans son *Histoire consulaire*. Dans le collatéral sud, on trouve d'abord un reste du vieux cloître de Saint-Jean, séparé de l'église par une porte à colonnettes ; c'est aujourd'hui le chœur d'hiver du Chapitre.

La chapelle de Saint-Louis, ou des Bourbons, bâtie au XVe siècle, occupe deux arceaux. Le luxe de l'ornementation y est poussé jusqu'à l'excès ; peut-être même la richesse n'y brille-t-elle qu'aux dépens du goût. Les artistes de l'église de Brou n'ont pas été plus prodigues que les siens de tours de force de patience et d'imagination. Clochetons, culs de lampes, clefs pendantes, piédestaux, balustrades, portes, vitraux et rosace, tout y est découpé, contourné, refouillé avec une adresse et un esprit incroyables. Des guirlandes de feuillage rampent autour des voûtes ; elles en suivent toutes les courbures, mêlées aux chiffres, aux devises du cardinal de Bourbon, fondateur de la chapelle, du duc Pierre, son frère, qui en fut le continuateur, et d'Anne, femme de celui-ci. Le nom du premier se lit en toutes lettres au milieu d'une admirable balustrade servant de galerie en face de l'autel. Deux autres balustrades tout aussi remarquables font retour d'équerre au pied des fenêtres ; l'une contient le monogramme de Pierre, puis le cerf ailé qu'il avait adopté pour devise, avec la légende : N'ESPOIR NE PEVR ; sur l'autre, on trouve, au milieu des capricieuses ciselures du XVe siècle, la devise du cardinal, une main tenant l'épée flamboyante. Au-dessous,

(1) Ménestrier, *Hist. cons.*, p. 157.

Digitized by Google

règne une frise de chardons détachée du fond de la muraille. On a déjà observé que le chardon employé si souvent par Pierre de Bourbon, formait un rébus ou jeu de mots digne de son époque. Il signifiait que Louis XI, en donnant au duc sa fille Anne en mariage, lui avait fait un *cher don*. Le calembourg est détestable, dit M. Mérimée, mais la ciselure est merveilleuse (1).

L'effet de cette chapelle déjà si étonnante, serait bien plus grand encore si les iconoclastes de 1562 n'en avaient abattu toutes les figures. Le nombre devait en être considérable et le travail soigné, à en juger par l'exécution et la multitude des piédestaux et culs de lampe. On regrette particulièrement le tombeau et la statue de marbre du cardinal (2) ; il faut ajouter que les comtes de Lyon enchérirent en 1755 sur le baron des Adrets. Ils firent démolir et jeter aux décombres la fermeture en pierres de la chapelle, sans aucun respect pour les ornements délicats dont elle était couverte : ils la remplacèrent par une ignoble barrière en bois, et cela sous un vain prétexte de régularité. Nous ne savons ce qu'était, à cette époque, le mur derrière l'autel ; il ne se distingue aujourd'hui que par l'horrible peinture à fresque dont on l'a sali, il y a quelques années. Près de la basse-nef, on lit l'inscription suivante écrite en lettres d'or sur un marbre noir :

CAROLUS CARDINALIS, EX
BORBONIORUM DUCUM
REGIA FAMILIA
SANCTITATIS ET MUNIFIC^E
EXEMPLUM PONTIFEX LUGD.^IS
SUMMO SUI DESIDERIO
OMNIBUS MORTALIBUS
RELICTO . CORPORIS
ERGASTULUM DIMISIT IN
TERRIS . ANNO AB EXORTA
SALUTE. M. CCCC. LXXXVIII.
PRIMO IDUS SEPTEMBRIS
HEU, QUO LUMINE ORBIS
ORBATUS EST.

Restauratum fuit hoc sacellum an. 1816.

(1) Mérimée. *Ibid*, p. 105.

(2) Ce tombeau existait encore, au moins en partie, du temps du P. Colonia, *Hist. litt.*, II, p. 67.

Digitized by Google

La chapelle de Saint-Vincent-de-Paul, bâtie en 1401, sous le nom du Saint-Sépulcre, occupe deux arcades, comme la précédente. Elle est décorée d'un grand tableau par M. Meynier, et possède le cœur de saint Vincent-de-Paul. Dans son pavé, on retrouve les tombeaux plus ou moins richement gravés de Guillaume de la Poype, précenteur, mort en 1287 ; du chanoine Humbert de Varax, mort en 1440 ; de Jean de l'Aubépine, prévôt de Fourvière, mort en 1409 ; de Pierre de Grôlée ; de Jean, Pierre et R. d'Amanzé, l'un chamarier, l'autre sacristain, le dernier, maître de chœur de l'église de Lyon, ils moururent à la fin du XVe siècle ; de Louis et Guillaume de la Barge, enfin, de Godefroy de Montchenu, mort en 1472.

A la suite de cette chapelle est une travée inoccupée. Plus loin, une porte latérale conduit dans la cour de l'archevêché, et de là sur le quai du même nom. Dans le collatéral, en face de cette ouverture, on lit quelques mots de l'inscription tumulaire effacée d'Amelius de Basset, doyen :

Avant de revenir au sanctuaire d'où nous sommes partis, nous ne devons pas oublier la chapelle de la Croix, où l'on conserve, en effet, une précieuse relique de la vraie Croix, pour laquelle l'église de ce nom fut bâtie par saint Arige , au commencement du VIIe siècle, et que le comte Agathange de Rully sauva en 1793. On y remarque un cartouche ou cadre en pierre sculpté dans le goût délicat du XVe siècle, et élevé sur un piédroit orné d'une statuette. Nous croyons que là était gravée la donation faite par la dame de Villars. L'épitaphe de cette pieuse personne s'y retrouverait peut-être encore si l'on enlevait le plâtre qui en occupe le centre. Celle du comte de Saligny, qui mourut en 1653, se lit au milieu du pavé, près de l'autel :

Au-devant de cette chapelle, le sol du transept renferme un grand nombre de tombes, la plupart effacées. On distingue cependant celles de Raymond de Liatard, mort en 1316, et de Pierre de Croset, mort en 1380. Il fut enterré avec son neveu.

Enfin, au centre de la grande nef, près de la balustrade du chœur, est la tombe de l'archevêque comte Claude de St-Georges, trépassé l'an 1714, à l'âge de 81 ans.

Digitized by Google

Le sanctuaire, les bras de la croix et les murs des chapelles sont décorés d'un grand nombre de tableaux, tous plus ou moins remarquables, quoiqu'on leur accorde peu d'attention ; on a observé que les vastes toiles offrent, en général, un médiocre intérêt. Outre celles que nous avons déjà citées, il faut voir encore dans le transept sud, une descente du Saint-Esprit sur les Apôtres, large et belle composition de l'école française du siècle passé ; une bonne copie du martyre de Saint-Pierre, d'après le Dominiquin, transept nord ; une Circoncision, par Vignon, élève de Vouet et du Caravage ; un Baptême de J.-C., par Picot ; plusieurs morceaux importants de l'école de Rubens, enfin, une foule d'autres toiles dont aucune n'est sans mérite.

Nous ne dirons rien, par politesse, sur les quelques meubles récemment installés dans l'église. Ce sont : une chaire à prêcher de marbre blanc et de bronze doré dans le style du XVe siècle ; un buffet d'orgue de chœur avec montre du XIVe siècle, bien exécuté, du reste ; des candélabres ou lustres de bois peint qui cherchent à rappeler le goût de la chaire, enfin, un trône de velours et de clinquant qui n'est d'aucun siècle et d'aucun goût.

Nous avons donné une description succincte des bâtiments de la cathédrale, telle qu'elle est aujourd'hui ; mais l'histoire des transformations successives qu'elle a subies ne semblera peut-être pas dépourvue d'intérêt, ses bienfaiteurs étant en général des ecclésiastiques ou de grands personnages dont les noms nous sont bien connus ; enfin, on verra combien d'années a duré l'édification de cette basilique ; considération qui, à défaut d'autres sentiments, doit arrêter dans l'avenir toute tentative de modifications et de destruction.

La première origine de l'église de Saint-Jean est entourée d'une obscurité mystérieuse. Bède qui écrivait à la fin du VIIe siècle, en parlait déjà comme d'une église qui n'était pas récente ; Lamure, Saint-Aubin et Severt, pensent qu'elle devint cathédrale sous Arigius, de 603 à 611 ; mais d'autres auteurs croient que la translation du siége ne s'y fit que deux ou trois siècles plus tard. On sait que l'archevêque Leidrade, aidé des secours de Charlemagne, la répara au commencement du IXe siècle ; il se servit à cet effet des débris

Digitized by Google

d'un autel des empereurs, que l'on croit avoir existé près de l'église même, et de ceux des monuments romains épars sur la colline de Fourvière, puis il y déposa les reliques de saint Cyprien, évêque de Carthage, et de quelques autres martyrs. Le poète Florus, diacre de Lyon et élève d'Agobard, nous a décrit l'apside de Saint-Jean, telle qu'elle existait alors ; elle servait de baptistère à l'église de Saint-Etienne : « Au-dessus des reliques des martyrs, dit-il, Jésus-Christ est représenté au milieu des quatre animaux mystiques. Les Apôtres sont autour de lui avec la figure de l'Agneau. On y voit aussi les quatre fleuves du Paradis (terrestre) et saint Jean administrant le baptême. » Après Leidrade, Saint-Jean reçut encore différentes donations, une, entre autres, de l'archevêque Hugues Ier, qui mourut en 1106 (1). Mais ce ne fut qu'à la fin du XIIe siècle, entre les années 1166 et 1175, que l'archevêque Guichard commença la construction de la cathédrale actuelle. La Gaule chrétienne rappelle le souvenir de plusieurs legs faits par de grands personnages à la basilique naissante. Severt, et d'autres auteurs avant lui, en rapportent aussi quelques-uns. Les restes de nos monuments romains lui fournirent d'abord ses matériaux ; on les reconnaît facilement à la dureté de leur grain, et à l'éclat qu'ils ont conservé. L'apside devait être fort avancée vers 1200 ; on plaçait même ses vitraux à cette époque. Il paraît certain qu'une partie de la nef actuelle fut élevée dans le XIIe siècle, et qu'elle avait été conduite jusqu'à la quatrième arcade dans la moitié du XIIIe (2).

Vers 1158, Ponce, évêque de Mâcon, jadis précenteur de l'église de Lyon, donne à l'église de Saint-Etienne une coupe d'argent avec son cuiller, et 500 sous forts, puis 60 sous, pour l'œuvre de la *grande* église. *Cyphum argenteum cum cochleari, et* 500 *solidos fortium, et in opere majoris ecclesiæ,* 60 *solidos.*

En 1183, le doyen Olivier de Chavannes donna dans le même but 30 livres. Vient ensuite le legs de Jean de Fuers.

En 1226, Raynaud II de Forez, archevêque de Lyon, laisse : 100 *marchas ad opus majoris ecclesiæ.*

(1) Severt, pag. 230. Deville place cette mort en 1109.

(2) M. Jacques, *L'église de Saint-Jean*, p. 13.

Digitized by Google

En 1234, son successeur, Robert de la Tour d'Auvergne, donne une vitre au chevet de la grande église ; il fut le premier archevêque de Lyon, inhumé dans sa cathédrale. Plus tard, on trouve parmi les donateurs de Saint-Jean, des maîtres ou entrepreneurs de l'œuvre, comme Jean de Longmont et Humbert Charpentier.

En 1239, Guy, comte de Nevers et de Forez, laisse par son testament vingt livres fortes lyonnaises pour le même objet.

En 1245, le pape Innocent IV consacrait le grand-autel sous le vocable de Saint-Irénée, et accordait ses indulgences à tous les bienfaiteurs de l'Eglise.

Nous avons déjà fait remarquer que la nef était fort avancée en 1245 et 1274, puisqu'il en est fait mention dans les actes de nos Conciles généraux. La croisée nord était encore antérieure, Arnoud de Colonges, doyen en 1240, fit faire la grande rosace du même côté.

En 1294, Clément Rosset, chanoine de Montbrison, laisse dans son testament un legs commun à l'église de Saint-Jean et au pont du Rhône. *Semel operi ecclesiæ sancti Johannis Lugdunensis, decem solidos viennenses ; semel operi pontis Rhodani decem solidos viennenses.*

En 1323, l'archevêque Pierre et le Chapitre statuèrent que les revenus vacants seraient employés pendant trois ans à soutenir la fabrique, et à refaire le clocher.

En 1392, Philippe, duc de Bourgogne, et Jean, duc de Berry, tous deux fils du roi Jean, étaient chanoines d'honneur de l'église de Lyon, et lui firent de grandes largesses.

La nef et les bas côtés furent repris à différentes époques, et terminés longtemps après leur fondation ; car en 1391, le cardinal-archevêque, Jean III de Talaru, donna cent livres d'argent pour achever la voûte près du portail ; en conséquence, il fit placer ses armoiries au haut des deux derniers piliers (1). L'archevêque Philippe de Thurey et le Chapitre donnèrent chacun cent florins pour le même travail ; le cardinal de Saluces y entretenait des ouvriers

(1) *Gallia christiana.*

Digitized by Google

à ses dépens (1). On ignore la date précise de la base de la façade ; on sait seulement que la totalité devait en être terminée l'an 1476, puisqu'en cette année le Chapitre y fit sculpter les armoiries du pape Sixte IV (2).

Quoi qu'il en soit, le passage des calvinistes en 1562, y laissa des traces irréparables; mais, les tentatives odieuses qu'ils firent contre notre église ne demeurèrent pas sans punition. On raconte qu'un de ces hérétiques ayant voulu renverser une statue qui représentait N.-S. ressuscité, et se trouvait au haut de la pyramide qui fait le couronnement de la façade, il tomba avec elle et fut écrasé sur le parvis.

Après le départ des Huguenots, il fallut reconstruire le jubé qu'ils avaient détruit, et d'abord rétablir le maître-autel profané. Le Chapitre y renferma alors sous le marbre, un petit vase contenant une portion des reliques de saint Irénée que l'on détacha de son chef. L'archevêque Pierre d'Espinac le consacra en 1582, sous le même vocable qu'il avait auparavant.

On commença l'an 1234 à enterrer dans l'église de Saint-Jean. Ce fut l'archevêque Robert que l'on déposa le premier dans une chapelle. « L'obituaire de l'église de Lyon, dit Lamure (3), porte qu'il eut sa sépulture dans une chapelle de la grande église de Saint-Jean, en quoi on remarque qu'il est le premier archevêque de Lyon, inhumé en cette auguste cathédrale, dont le bâtiment, jusqu'alors, n'avait pas été entièrement achevé. » Depuis lors, on y enterra les archevêques, chanoines et autres personnages d'Eglise de grande distinction ; mais seulement hors de la clôture qui sépare le chœur et les deux chapelles de Saint-Pierre et de Notre-Dame du Haut-Don, voisines du Sanctuaire, de tout le reste de l'église. Car on réservait ces deux chapelles pour les cardinaux et archevêques. Le doyen de Chalmazel étant mort en 1611, sa famille voulut le faire ensevelir à Notre-Dame du Haut-Don, mais on refusa en di-

(1) *Actes capitulaires*, liv. V, fol, 24.
(2) *Ibid*, liv. XXV, fol. 348-351.
(3) Chap. 48, p. 173.

Digitized by Google

sant que cet honneur appartenait aux seuls cardinaux et archevêques. Néanmoins, on se relâcha quelques fois, puisque le tombeau de Mandelot fut mis dans la chapelle de Saint-Pierre, aujourd'hui de la Vierge; et que l'an 1443, l'on avait enseveli à Notre-Dame du Haut-Don la comtesse Isabelle de Villars, qu'un prétendu miracle chassait de Saint-Paul où l'on avait voulu l'enterrer. Il est vrai qu'on transporta avec elle, de Saint-Paul à Saint-Jean, la riche donation qu'elle avait faite. Ce qui concerne la sépulture et la donation de cette dame fut écrit sur une pierre élevée contre le pilier qui sépare cette chapelle du Sanctuaire. Enfin, depuis le XVIIe siècle, on y enterra les chanoines-comtes. Quant au chœur, on n'y a jamais inhumé que deux archevêques, Guillaume de Thurey en 1365, et Claude de St-Georges en 1714. Celui-ci avait laissé dans le Diocèse une telle réputation de doctrine et de vertu que le Chapitre voulut le distinguer de ses autres prélats par une sépulture plus honorable (1).

Parmi les chapelles subsistant encore, la première qui fut construite est celle de Saint-Pierre (1275), dédiée aujourd'hui à la Sainte-Vierge (2). Les autres s'élevèrent à de longs intervalles, mais elles ont changé de noms, pour la plupart, à la restauration du culte. Celle que nous venons de citer fut enrichie, en 1342, par le chamarier Perceval de la Palu, puis rebâtie et dotée plus amplement par l'archevêque Jean de Talaru, vers 1384. Le tombeau de Mandelot y est renfermé.

La chapelle de la Grande-Magdeleine, dans le côté droit du transept (elle n'existe plus), fut bâtie en 1354 par l'archevêque Henri II de Villars qui attacha spécialement à son service douze prébendiers et leur donna beaucoup de biens. Ce fut l'origine du corps des chapelains perpétuels. Il y fut enterré en 1355.

La Petite-Magdeleine avait été dotée, en 1249, par le doyen Guy de la Palu (3).

(1) Deville.

(2) Sans doute, il ne s'agit pas de ses murs, mais seulement de son autel.

(3) M. Jacques, p. 43.

Digitized by Google

La chapelle de Saint-Thomas de Cantorbéry contigue à l'horloge fut construite et dotée en 1341, ou peut-être avant, par Guy de Francheleins, prévôt de Fourvière, qui donna à cet effet deux cent livres viennoises. En 1444, le sacristain Henri de Sacconay, de Saint-Symphorien-le-Château, y fit une fermeture en fer et y fonda un prébendier. Il la dota de treize écus vieux de pension annuelle et perpétuelle. Il y fut enterré au pied de l'autel.

En 1361, Humbert de Labaulme avait déjà fondé des messes à Notre-Dame du Haut-Don dans l'apside méridionale. Cette chapelle reçut encore un supplément de donation par la translation à Saint-Jean du corps d'Isabelle de Villars, d'abord enterrée à Saint-Paul.

En 1401, la chapelle du Saint-Sépulcre fut bâtie par Philippe de Thurey, archevêque, qui y fonda six prébendiers, et y fut inhumé en 1415. C'est aujourd'hui celle de Saint-Vincent de Paul.

En 1458, la chapelle de Saint-Michel, devenue le *Sacré-Cœur*, fut construite par le custode Jean de Groslée. G. de Chavirey contribua à sa dotation.

En 1482 (1), la chapelle de Saint-Denis et Saint-Austrégésille, maintenant dédiée à Saint-Joseph, fut fondée par le doyen Claude de Gaste, avec une prébende pour quatre prêtres et un clerc. Le chanoine Marc de Crémeaux en fit élever la clôture, et y ajouta quelques embellissements en 1648. On lisait au siècle dernier, sur la porte de cette chapelle, l'inscription suivante :

HOC SACELLVM IN QVO CONDI VOLVIT ILLVSTRIS D. HECTOR DE CREMEAVX DEC. ET COM. LVGD. ABBAS MEDIOMONTANVS REGI A SECR. CONS. NEPOS CHARISS. DNVS MARCVS DE CREMEAVX ECCLIAE. LVGD. COMES CLAVSIT ET ORNAVIT AN. D. 1648 (2).

(1) 1447 suivant M. Jacques.
(2) Deville.

Digitized by Google

En 1458, la chapelle de Saint-Louis ou de Bourbon, fut érigée en l'honneur du Saint Sacrement, par Charles de Bourbon, cardinal-archevêque de Lyon, qui y fonda six prébendiers. Etant mort en 1488, et ayant laissé cette construction imparfaite, son frère Pierre, duc de Bourbon et comte de Forez, la continua. Elle fut achevée en 1508.

En 1496, la chapelle de l'Annonciation fut construite par Pierre et Jacques de Semur, chanoines-comtes; vers 1500, ils y fondèrent trois prébendiers. De nos jours, privée de son autel, cette chapelle sert de passage pour monter au clocher.

En 1504, la chapelle de Saint-Raphaël fut construite vers le passage de l'Archevêché (elle n'existe plus), par Claude de Fougère, qui mourut doyen en 1507. Il y avait fondé six prébendiers.

En 1617, la chapelle de Saint-Jean-Baptiste, maintenant Sainte-Anne, fut construite sous le vocable de Notre-Dame et de Saint-Jean Baptiste, par Jean Meslet de la Besnerie, doyen. Il y fonda deux prébendiers.

En 1623, la chapelle de Notre-Dame et Saint-Antoine fut construite par Antoine de Gibertès, archidiacre. Il y fonda pour tous les jours une messe dont il chargea les perpétuels. Elle renferme aujourd'hui les fonts baptismaux.

« Sous Louis XIV, il y avait, en outre, dans l'église, la chapelle de Saint-Lymphard, au pilier vis-à-vis l'horloge, où un maître de l'Œuvre avait fait quelque fondation dès 1323; Sainte-Anne, dans le cloître, qui est maintenant le chœur d'hiver; les deux autels de Saint-Ignace d'Antioche, et de Sainte-Apollonie, vers le trésor, au moins du XIVe siècle, Pierre de Crozet y ayant été inhumé en 1410; Sainte-Croix sur la tribune, à laquelle Jean de Dio, prieur de Montverdun en 1457, donna les maisons de la Bombarde et du Sablet, pour entretenir un prébendier. En 1382, il y avait dans le passage, conduisant de Saint-Jean à Saint-Etienne, une chapelle dite entre les deux églises, et dont les fonds étaient situés à Tassin et à Charbonnières. Elle avait reçu quelque chose de Thélis, dont la famille tenait le fief de la *Maison Fort*, à Charnay.

Quoique les premiers âges de l'Eglise fussent un temps de stabi-

Digitized by Google

lité, en comparaison de ceux où nous vivons, un saint en a quelquefois remplacé un autre sur le même autel, et plus souvent encore, diverses fondations y ont été cumulées, ce qui a fait perdre de vue les premiers et véritables fondateurs. Je trouve dans les titres gothiques que, pour la croisée en particulier, le trésorier Leymens avait, en 1257, établi deux prébendiers dans Saint-Pierre, chapelle qui eut des revenus à Larajasse. En 1347, le drapier Pérédo constitua une rente à la petite Magdeleine, et, en 1326, le chevalier Puppon fit de même à Sainte-Apollonie qui est dite lui être contigue. Avant que le jubé primitif eut été renversé par les calvinistes, je vois qu'il y eut en 1344, Saint-Jacques-le-Majeur, par Jean de Chatelard; Saint-Georges, à l'angle gauche du chœur, par de Marzé, chanoine en 1287 ; Saint-Thomas-le-Majeur, où de Saluces établit deux prébendiers en 1432 ; les trois Maries et Saint-Nicolas que Bérard d'Acre, de la famille de Brienne qui occupa le trône de Constantinople, dota magnifiquement par son testament de 1249 ; Sainte-Catherine, à l'entrée du chœur, par Arnoud de Colonges, chanoine en 1240, et à laquelle de Trézette attacha deux prébendiers en 1440. Il y eût encore la chapelle de la Trinité, sous la tribune, par Hugues de Talaru ; celle de Saint-Martin, où Simon de l'Aubépin fut inhumé en 1406 ; probablement celle de Saint-Jean-l'Evangéliste, pour laquelle Isoard de Brou fonda deux chapelains en 1260 ; celle à laquelle on attacha les prébendes d'Urgel ; celle dont Jean de Varennes ordonna la construction en 1215 ; celle de l'Eau-Noire qui était peut-être dans l'église de Saint-Etienne; enfin, l'autel de Saint-Spérat, dans la conque, de toute antiquité. Il ne m'est pas permis d'avancer plus loin dans ces ténèbres (1). »

Ces chapelles si nombreuses et si richement entretenues pour la plupart, ne formaient pas seules, au siècle passé, la décoration intérieure de la cathédrale, on y voyait encore une multitude d'ornements accessoires qui doublaient la splendeur du culte, et inspiraient un respect mêlé d'admiration. Tel était le jubé placé au-

(1) M. Jacques, *la Primatiale*, p. 54.

Digitized by Google

devant du chœur. Renversé d'abord par les calvinistes, il fut relevé ainsi que la tribune; on adopta pour sa construction l'ordre corinthien ; orné de bas reliefs, de bonnes statues et de marbres de diverses couleurs, il fut achevé en 1607 et coûta au Chapitre 4800 livres. Le jubé primitif était décoré d'un crucifix en argent que les huguenots traînèrent dans les rues de la ville, et finirent par fondre en lingots. On le remplaça par un Christ en croix, travaillé dans le goût de l'école de Michel-Ange ; on y remarquait la manière hardie et savante de ce grand maître (1).

A la même époque, on construisit le rastellier ou grand candélabre de cuivre qui était dans le sanctuaire devant le grand autel. Il coûta 937 francs, à raison de 12 sous la livre. Il consistait en deux colonnes de bronze soutenant un entablement sur lequel étaient rangés en droite ligne sept chandeliers égaux de même métal. On croit que c'était un emblême des sept églises d'Asie, d'où notre cathédrale prétend descendre. L'archevêque officiant par lui-même avait seul le droit de passer sous ce candélabre, dans les grandes solemnités.

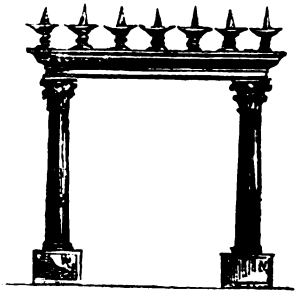

En 1749, on fit faire à Paris, la croix et les six chandeliers magnifiques qui paraient l'autel ; ils coûtèrent 50,000 francs. Le Chapitre en fournit 28,000 ; il employa à cet effet toute la vieille ar-

(1) Clapasson, p. 236.

Digitized by Google

genterie qui se trouva au Trésor; le cardinal de Tencin donna le reste de la somme. C'est alors que le Chapitre fit ôter le rastellier qui gênait la vue des six chandeliers, et pour conserver l'uniformité dans les trois églises, on enleva celui de Saint-Etienne formé de deux colonnes de bois, et celui de Sainte-Croix consistant en une colonne de cuivre. Dans cette église, il fut remplacé par deux girandoles à trois branches.

En 1755, la sombre et mystérieuse couleur des siècles, répandue sur les murs de la nef inquiéta les comtes de Lyon. Il faut avouer qu'on pouvait donner un nom moins honnête à cette vénérable patine, car, depuis sa construction, l'église n'avait jamais été nettoyée. Il fallut en laver les murs. Des ouvriers italiens qui passaient à Lyon se chargèrent de tout reblanchir. Quant au sanctuaire dont les matériaux étaient fort beaux, on se contenta de les laver, ce qui fit reparaître les frises d'incrustation jusque-là presque inconnues. A la même époque, on fit démolir le pilastre qui partageait le portail en deux portes étroites; on y donna Rapatel pour successeur à Germain Pilon, puis en 1804, Maurice Gallin succéda à Rapatel. On peut voir quelle était la forme de cette ancienne porte dans la planche qui représente la façade de l'église, et se trouve à la tête de chaque volume du vieux bréviaire lyonnais. On fit refaire à neuf toutes les portes de l'église, on fit démolir toutes les anciennes fermetures des chapelles qui étaient d'un goût peu uniforme et la plupart fort élevées. Le vandalisme monumental, on le voit, ne date pas de la révolution. Enfin, le grand dais fut refait, on peignit les armoiries du chœur et des chapelles, etc.

Avant l'irruption des calvinistes, il y avait onze cloches au clocher de Saint-Jean. Les hérétiques en rompirent et emportèrent neuf. Il ne resta que la grosse cloche fondue en 1554 par le Chapitre (1), et celle qu'on appelait *Gros sing*, cloche de signal. En 1569, on en ajouta deux autres, savoir: le *quart sing et seval*, car elles avaient des noms vulgaires, outre leurs noms de baptême; elles furent bénites dans le clocher par le suffragant Henrici. En 1750, il y en avait sept principales: Le bourdon, la deuxième, la

(1) Ce n'est pas le bourdon actuel.

Digitized by Google

troisième, la quatrième, le Gros sing, quart sing, seval, et quelques autres plus petites.

Parmi les objets précieux dont Saint-Jean fut dépouillé par la révolution, on regrette surtout un bon nombre de tableaux estimés ; quelques-uns d'entre eux étaient même l'œuvre de grands maîtres. Tels étaient : Un *Christ au tombeau*, par Pierino Devaga, dans la chapelle du Saint-Sépulcre ; *Une Cène*, de l'école de Jules Romain, dans celle de Bourbon ; Un *ex voto* de Leblanc, chapelle de Saint-Joseph, etc.

Quant aux reliques de la cathédrale, elles étaient autrefois très nombreuses, tant à St-Etienne qu'à Saint-Jean. Dans la première de ces églises, elles étaient gardées par le custode sacristain qui tenait son nom de cet emploi; dans l'autre, par le trésorier. On les portait en grande solennité aux processions des Rogations. Mais les calvinistes les dispersèrent en 1562, et il n'en resta qu'une très petite partie. C'était 1° le chef de St-Irénée soustrait à la fureur des protestants pendant le sac de l'église de Saint-Irénée et porté à la cathédrale. Une partie en fut laissée dans le Trésor d'où elle provenait. Une autre fut remise, en 1735, au séminaire de Saint-Irénée ; une dernière enfin à Louise-Elisabeth de France, duchesse de Parme, lors de son passage à Lyon. 2° Une mâchoire de saint Jean-Baptiste donnée à la cathédrale par Jean, duc de Berry, et préservée des huguenots ainsi que les deux suivantes par le greffier Croppet ; 3° un doigt de saint Etienne ; 4° un os du bras de saint Vincent, donné, en 1443, par le cardinal de Saluces ; 5° une côte de saint Laurent ; 6° le fameux morceau de bois de la croix de J.-C. ; 7° un morceau de la chappe de saint Pierre.

Digitized by Google

Au midi de la cathédrale, dans la continuation de la façade, est un édifice remarquable par son architecture. On a longtemps disputé, l'on dispute même encore sur la date de sa fondation, et sur l'usage auquel il était consacré. Les uns veulent que ce soit un reste de l'ancien palais archiépiscopal construit par Leidrade, au commencement du IXe siècle ; d'autres y voient le cloître primitif bâti à la même époque ; quelques-uns, enfin, le regardent comme le siége de l'école instituée à Lyon par le prélat que nous venons de nommer. De là lui serait venu le nom de Manécanterie : *mansio cantorum*, demeure des chantres ; *magni cantus*, les grands chants ; *manè cantare*, chanter dès le matin. « Dans la vérité, dit un auteur à qui nous avons fait et ferons encore de nombreux emprunts, c'était la dapiférie ou officine et réfectoire

Digitized by Google

des chanoines, au temps de la vie commune, ce qui le reporte pour le moins au XIIe siècle..... En 1453, on prit le local que les clergeons avaient obtenu au cloître pour en faire une chambre des comptes, et on les mit *in domo dapiferiæ et parva camera prope*. C'est alors qu'elle prit le nom de Manécanterie (1). »

Quant à l'érection du monument, nous pensons que l'on peut l'attribuer au Xe siècle ; il a plus d'une analogie avec les parties anciennes de l'église d'Ainay, que l'on s'accorde à faire remonter à cette époque. Malgré les mutilations que lui a fait subir le baron des Adrets, en 1562, la Manécanterie présente sur la place de Saint-Jean une façade très curieuse.

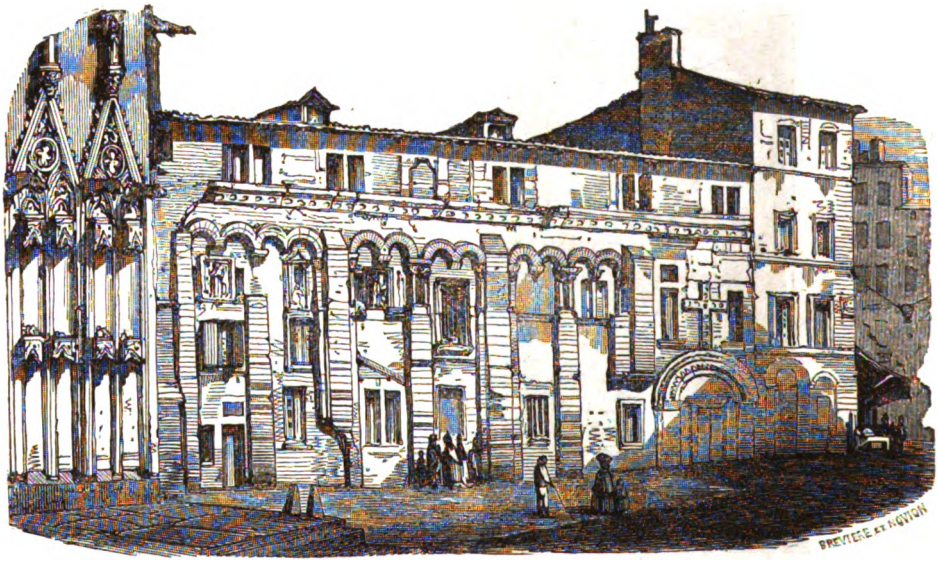

On y voit une série de petites arcatures ornées, reposant sur des colonnes accouplées, lesquelles ont pour piédestaux de longs socles, ou plutôt des contreforts d'une

(1) M. Jacques, *Guide pour l'église de Saint-Jean*, p. 20 et 21.

Digitized by Google

faible saillie. Les archivoltes ne sont point du même diamètre ni établies à la même hauteur ; des bas-reliefs intéressants, mais frustes en grande partie, en décorent plusieurs retombées. La brique rouge est employée en mosaïque dans l'ornementation, caractère distinctif de la plus ancienne architecture romane dans nos climats. Enfin, des fenêtres de largeurs variées, placées à des niveaux différents, augmentent l'irrégularité déjà si frappante de ce reste remarquable. Telle qu'elle est, la Manécanterie mérite néanmoins d'être vue et étudiée, ne fût-ce que sous les rapports du pittoresque et de l'antiquité. C'est là qu'est établie la maîtrise des enfants de chœur ; ils sont assez nombreux pour former un petit séminaire. Du cloître primitif que Leidrade avait bâti pour faire mener la vie en commun à son Chapitre, il ne reste plus rien aujourd'hui. Il était situé derrière la Manécanterie actuelle, parallèlement au côté méridional de l'église. Des maisons d'époques diverses en occupent l'emplacement ; parmi celles-ci, on remarque un édifice inachevé, connu sous le nom de grande Manécanterie. Il fut commencé, à la fin du XVIIIe siècle, par l'architecte Décrenice pour servir de logement au clergé. Son style est assez noble, et sa construction fort remarquable, de l'aveu des gens du métier ; tous les étages en sont voûtés. Il n'est séparé du palais archiépiscopal que par la cour de l'Archevêché.

Nous avons parlé plus haut du cloître de Saint-Jean, fondé vers l'an 800, par l'archevêque Leidrade ; le clergé y vivait en commun sous des lois sévères, et dans une soumission absolue au prélat, tant pour le temporel que pour le spirituel (1). Mais bientôt il devint insuffisant. On en fonda un second, du Xe au XIe siècle, et celui-ci nous est assez clairement désigné dans le privilége d'hospitalité accordé vers 1064 à l'abbé de Savigny, par l'église de Lyon. Ces deux cloîtres furent détruits à la fin du XIIe siècle, par Guy, comte de Forez, mais non pas entièrement, sans doute ; car il paraît que la façade de notre vieille Manécanterie est un fragment de cette deuxième construction. Le cloître ne tarda pas à être rebâti

(1) La vie commune ne cessa qu'en 1220.

Digitized by Google

ou restauré quelque temps après le passage du redoutable comte, et nos pères ont pu en voir des restes notables au milieu du siècle passé. Il s'y trouvait un réfectoire immense où étaient sculptées des armoiries, entre autres le lion et le griffon du Chapitre (1). On y conservait, dans la salle capitulaire, une pierre qui paraissait être la même que celle sur laquelle on lavait les corps des prêtres attachés à Saint Jean, aussitôt qu'ils venaient à mourir ; dans la suite on se contenta d'y laver ceux des archevêques après leur décès. Enfin, avant la révolution, elle servait de table où l'on déposait, aux principaux jours de l'année, les ornements des trois premiers officiants de la grand'messe.

Dans le même réfectoire, se faisait le repas des *trois cènes* (2), lequel suivait le lavement des pieds, le jeudi saint. Là, assistaient ensemble, autour de tables garnies de nappes, depuis l'archevêque et le doyen du Chapitre, jusqu'aux derniers enfants de chœur, bâtonniers, suisses et bedeaux. Là aussi, se faisait chaque dimanche la cérémonie de l'eau bénite par trois officiants, en rang de prêtre, diacre et sous-diacre. Après la bénédiction de l'eau dans un des bas-côtés de l'église, tout le clergé allait en procession dans le chœur pour y faire l'aspersion. De là, il sortait par la petite porte, à côté de la place du doyen, et venait se ranger dans le cloître, tandis que le prêtre assisté du diacre allait bénir l'eau du puits. Il montait ensuite au réfectoire, y bénissait les tables, et, pendant ce temps, le diacre allait à la cuisine bénir le bouillon des marmites. Puis on revenait au milieu de la nef et du chœur, achever la cérémonie.

Ce cloître était encore témoin de plusieurs autres pratiques singulières ou respectables. Chaque année, par exemple, le 23 décembre, avant-veille de Noël, on y faisait la nomination solennelle de tous ceux qui devaient officier durant les fêtes. Cette cérémonie est déjà mentionnée dans les statuts de 1175, et comme en 1750,

(1) Ces ornements accessoires sont probablement postérieurs à sa construction principale.

(2) Voyez l'ancien cérémonial de St-Jean, par M. Jacques.

Digitized by Google

portait le nom de *Truffe-Buffe*. Ducange fait venir ce mot de *Trifarii* et *Bifarii*, appellations sous lesquelles on désignait les clercs chargés de deux ou trois offices. Paradin, dans ses réflexions sur la Lettre de Leidrade à Charlemagne, a consacré quelques lignes à l'ancien cloître de Saint-Jean. « J'ay cette opinion, dit-il, que c'est ce haut cloître de Saint-Jean qui a été rué par terre du temps des troubles, car il était bien antique et de merveilleuse structure (1). » Selon Deville, il en restait encore en 1750 trois galeries au rez-de-chaussée, elles servaient de passage pour venir à l'église; puis le réfectoire et les logements contigus. Deux de ces galeries devinrent des chapelles, celle de l'Enfant Jésus, et celle de Sainte-Anne; elles avaient été fermées par des murs, du côté qui donnait jadis sur la cour. Dans le cloître, au-dessus de ces galeries, logeaient les enfants de chœur avec leurs supérieurs; ce fut le noyau du petit Séminaire érigé définitivement par le Chapitre en 1762. Nous regrettons de ne pouvoir dire si le corps du cloître dont parlent Paradin et Deville était un fragment de celui du Xe siècle, avec lequel la Dapiférie ou vieille Manécanterie actuelle ne faisait qu'un tout, ou bien s'il ne remontait qu'au XIIe siècle.

On ignore assez généralement que le clergé de la cathédrale occupa autrefois deux cloîtres successifs, différents par leur dimension et leur emplacement; le petit d'abord, au temps de la vie commune, puis le grand, élevé lorsque celui que nous venons de décrire parut insuffisant pour le nombre des membres du Chapitre et leur importance personnelle. Le grand cloître, ou cloître extérieur, renfermait dans son enceinte une partie notable du quartier de Saint-Jean, la cathédrale elle-même, les églises de Saint-Etienne et de Sainte-Croix ses satellites, l'hôtel de Chevrières, le petit cloître, et une foule d'autres constructions occupées soit par les officiers subalternes de l'église, soit par les chanoines. Après avoir été démoli par Guy de Forez, il fut rebâti et achevé sous l'archevêque Guichard, qui siégea de 1165 à 1180. Il avait six portes, dont la plus considérable était au bout de l'ancienne rue Sainte-Croix,

(1) Paradin, p. 102.

Digitized by Google

avant d'entrer dans la rue Saint-Jean. Elle se nommait Porte-Frau, *porta fratrum*, ou Porte-Froc, *porta frochium*, comme il se voit dans les statuts de 1175. En effet, c'était seulement après avoir passé cette porte que les clercs allant en ville pouvaient quitter leurs habits d'église, dont le capuce ou froc était la portion la plus considérable. La Porte-Froc fut reconstruite en 1437, par Bercheri (1), custode de Sainte-Croix. Les calvinistes la renversèrent en 1562, il en restait pourtant encore quelques vestiges en 1661.

Une autre porte du cloître regardait la Saône et se nommait porte de Savoie, parce qu'elle était près de l'hôtel de ce nom situé au-devant de l'église et maison de Saint-Alban. Toutes les portes se fermaient exactement chaque soir, après qu'on avait tinté à Saint-Nizier le *seval*, vulgairement appelé *chasse-ribaud*, et que le Guette ou Guyette de Fourvière avait sonné de la trompette pour donner le signal du couvre-feu (2). Les guichets restaient ouverts jusqu'au grand seval de Saint-Jean, qui se faisait entendre sur les huit heures; alors, on les fermait jusqu'au troisième coup de matines; les portes ne se rouvraient que lorsque le guette de Fourvières avait sonné de nouveau. Un seul guichet du côté de l'hôtel de Savoie restait ouvert, pour introduire dans les prisons de l'Archevêché les prisonniers faits pendant la nuit par la justice de l'archevêque. Dans ces temps reculés, c'était celui-ci qui avait la police de la ville; le chamarier avait celle du cloître et en gardait toutes les clefs; il nommait ordinairement le portier dont la maison était sise derrière l'église de Saint-Romain. Le solliciteur du Chapitre avait aussi sa maison dans le cloître, entre la Manécanterie et l'Archevêché; mais en 1563, on la lui ôta pour la donner au livreur, il fut alors indemnisé par une pension; huit ans après, cette maison devint la prison du Chapitre, et il fut décidé que le bâtonnier y habiterait. Au commencement du même siècle, la chamarerie avait été bâtie par le

(1) Ce Bercheri est sans doute le même que B. Berchier, que nous verrons figurer plus loin parmi les bienfaiteurs de l'église de Sainte-Croix. Ici son nom est latinisé.

(2) V. *Notre-Dame de Fourvières*, par l'abbé Cahour.

Digitized by Google

chanoine comte d'Estaing. Enfin, le pilori de la justice du Chapitre était élevé sur la place, en face du portail de Saint-Jean.

Dès le principe, aucun laïque ne logeait au cloître; ils ne pouvaient même y entrer que pendant les offices. Quant au clergé, il devait s'y comporter avec la plus rigoureuse modestie ; les statuts de 1175 prouvent combien était grande la régularité primitive. Ainsi, nul chanoine ou clerc ne devait y être vu autrement qu'en habit d'église, depuis Matines jusqu'à Sexte, et depuis Nones jusqu'à Complies. Si pourtant ils avaient affaire en ville, ils pouvaient se montrer, en passant, dans le cloître aux heures indues, pourvu qu'ils fussent à cheval. La règle de l'église de Lyon si remplie de devoirs impérieux, si hérissée de minutieux détails, semblerait bien rigide à un siècle aussi tiède que le nôtre ; cependant, elle était plus austère encore pour les clergeons ou enfants de chœur, et les jours de fêtes ou dimanches, les rigueurs redoublaient. Mais le relâchement du monde pénétra peu à peu dans ces saintes murailles ; tout en s'entourant de nouveaux honneurs, tout en réunissant des avantages matériels à la position la plus élevée, les chanoines finirent par transiger avec la sévérité du Chapitre primitif; en 1750, il ne restait plus de tous ces statuts que de légers vestiges. La plupart des maisons de l'intérieur du cloître étaient louées à des laïques, quelques-unes même leur appartenaient en toute propriété.

Le cloître, ainsi que nous le verrons plus loin, fut forcé et pillé, en 1269 et en 1310, par les habitants de Lyon. Il le fut encore, en 1562, par les calvinistes, qui en laissèrent quelques débris rue Porte-Froc, rue Bombarde, rue Tramassac, rue des Deux Cousins. Quant aux portes, il n'en restait plus au siècle passé ni traces ni souvenirs. La rue de la Brèche tira son nom de l'ouverture que les huguenots firent en cet endroit au mur du cloître, pour le passage de leurs troupes. Les maisons attenantes furent renversées en même temps, et le logement du sacristain de Saint-Etienne qui en faisait partie fut anéanti avec tous les titres de cette église.

Digitized by Google

ÉGLISE DE SAINT-ÉTIENNE.

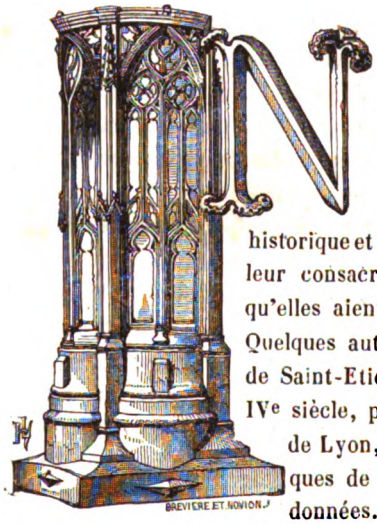

Nous avons parlé plus haut des églises de Saint-Etienne et de Sainte-Croix qui étaient contiguës à celle de Saint Jean, du côté du nord ; leur liaison avec la cathédrale, leur importance historique et monumentale, exigent que nous leur consacrions ici quelques pages, bien qu'elles aient toutes deux cessé d'exister. Quelques auteurs ont cru que la basilique de Saint-Etienne avait été bâtie à la fin du IVe siècle, par St-Aubin ou Alpin, évêque de Lyon, à l'occasion de plusieurs reliques de saint Etienne qu'on lui avait données. Mais le P. de Colonia a prouvé que le corps de saint Etienne n'avait été découvert qu'au Ve siècle. Notre église ne peut donc être antérieure à cette époque. Soit qu'elle ait été érigée en cathédrale au temps de saint Eucher, c'est-à dire en 450, ainsi que le pense Deville, soit

Digitized by Google

qu'elle n'ait obtenu ce titre que sous Leidrade, comme le fait entendre M. Jacques, il est certain qu'elle servit de chapelle royale aux anciens monarques bourguignons qui faisaient leur séjour à Lyon. Attila ravagea cette ville en 461, et n'épargna certainement pas l'église de Saint-Etienne ; aussi, notre évêque saint Patient dût-il la restaurer et l'achever entre les années 470 et 490 ; peut-être même fut-il obligé de la rebâtir en entier (1). Leidrade, comme il le dit dans sa fameuse Lettre, la fit recouvrir à neuf ; il éleva près d'elle un cloître où il logea tous les clercs ensemble ; on les appela dès lors les frères de Saint-Etienne, parce que leur principale fonction était de desservir cette église. Peu de temps après, le roi Gontran-Bozon y déposa son sceptre et sa couronne ; et, l'an 855, la princesse Berthe d'Aquitaine, femme de Gérard de Roussillon, ancien comte de Lyon, y donna à l'archevêque saint Remi une nappe d'autel brodée de ses mains. Ce morceau curieux où l'or et les perles accompagnaient des vers sur la présence de J.-C. dans l'Eucharistie, était conservé dans le trésor de l'église, parmi d'autres monuments respectables. Il fut perdu entre les années 1650 et 1696 ; Lamure en a donné la description (2) ; le Père Ménestrier ne put la retrouver malgré ses recherches (3). Enfin, saint Anselme de Cantorbéry, pendant ses divers séjours à Lyon, sur la fin du XIe siècle, célébra plusieurs fois la messe à Saint-Etienne, et y fit un jour un miracle, en faveur d'un malade qui était venu l'entendre pour obtenir sa guérison.

Jointe immédiatement à l'église de Saint-Jean, celle de Saint-Etienne était bâtie en forme de croix latine, régulièrement orientée. Mais les dessins qui nous en restent, ne nous permettent guère de décider si elle avait, comme monument, la haute antiquité qu'on lui attribue. La critique archéologique était peu avancée, au siècle dernier, aussi n'est-ce pas sans crainte que nous empruntons les lignes suivantes à la Notice de l'abbé Guillon :

(1) Cette opinion est généralement adoptée aujourd'hui.

(2) La Mure, ch. XLIV, p. 127.

(3) Menestrier, *Hist. Cons.*, p. 238.

Digitized by Google

« On ne peut contester qu'elle ne soit un ouvrage du Ve siècle ; au moins sa structure l'atteste. Le sanctuaire est fermé par cette espèce de tribune qu'on appelait ambon ou pupitre, du haut de laquelle le diacre lisait l'Épitre et l'Evangile que l'évêque expliquait ensuite au peuple. Dans la distribution de ce temple, on remarque encore le lieu propre de chacune des quatre stations de la pénitence publique usitée dans les premiers temps. 1° Hors de la porte principale, le vestibule dans lequel les pénitents restaient d'abord assez longtemps à genoux et se recommandaient aux prières des fidèles qui passaient ; 2° le lieu de la seconde station qui, quoique en dedans de la porte était, pour ainsi dire, séparé de l'église, et dans lequel les pénitents assistaient aux instructions sans participer aux saints mystères; 3° la partie qui forme la nef servait à la station des prosternés, dans laquelle ils restaient inclinés profondément aux prières, et même à la messe jusqu'après l'Evangile. On sait qu'après qu'ils avaient passé dans cette troisième station, on leur donnait l'absolution : il leur était ensuite permis d'entendre la messe en entier, mais ils ne pouvaient y communier qu'après un quatrième degré de pénitence qu'on appelait la station des consistants (1). »

Depuis Leidrade, Saint-Etienne avait subi de nombreuses restaurations qui en altéraient le véritable caractère. Ainsi, la chapelle de la Croix avait été bâtie en 1519, par le précenteur Jean d'Amoncourt, dont on y voyait les armoiries ; il y avait d'abord à la même place « une image antique de pierre demi-forgettée, assez bien faite, que l'on appelait communément *ferrabo* ; et aucuns citoyens, certains jours de l'année, assavoir la veille de Saint-Etienne, y venaient de nuit en chemise rétrograde, adorer ladite image, et lui offrir des chandelles. Quoy fait, ils avaient certaine espérance de prospérer en biens toute celle année (2). » Le pieux chanoine fit alors enlever et détruire l'objet d'une superstition si condamnable; quant au nom de *ferrabo*, il venait, selon

(1) L'abbé Guillon, *Description de Lyon*, p. 85.

(2) Paradin, *Hist. de Lyon*, p. 63.

Digitized by Google

Paradin, de *farrago*, qui veut dire mélange de grains ou amalgame, et avait été donné à cette figure à cause des fruits et animaux domestiques dont elle était entourée.

La tribune de l'église avait été réparée par Philippe de Thurey, qui fut archevêque de Lyon, depuis 1389 jusqu'en 1415. Les vitraux étaient incomparablement plus beaux que ceux de Saint-Jean ; on y voyait le martyre de saint Etienne, et ils étaient dus à l'archevêque Amédée de Talaru, 1415-1443. Ceux du chœur et des chapelles de Saint-Eustache et de Saint-Clément portaient les armoiries des Sacconay. Le sanctuaire lui-même avait été retouché pendant l'ère ogivique ; mais la nef avec ses deux bas-côtés, le *pronaos* ou vestibule, et la chapelle de Saint Clément, avaient conservé tous les caractères de l'ancienneté la plus reculée. Le sol des rues voisines de Saint-Etienne s'étant successivement exhaussé, l'église devint humide et malsaine ; le Chapitre y fit en conséquence quelques réparations, au milieu du siècle dernier, et confia le soin de la blanchir aux mêmes ouvriers italiens qui venaient de profaner les voûtes de Saint-Jean. Ce sacrilége ne coûta, il est vrai, que 250 francs.

L'antiquité mystérieuse de Saint-Etienne, et son importance passée lui attiraient le respect le plus religieux, tant de la part du peuple, que de celle du clergé de Lyon. Le Chapitre ne permit jamais qu'on y enterrât personne dans les nefs, ni dans les chapelles. L'office y était célébré par le clergé de Saint-Jean, en même temps que dans la cathédrale et dans l'église paroissiale de Sainte-Croix. Un des quatre custodes de Saint-Jean était sacristain de Saint-Etienne ; c'est à lui qu'appartenait par le titre de son bénéfice, la garde de cette église et de ses reliques. Au commencement du XVIIe siècle, l'archevêque y venait quelquefois conférer les ordres ecclésiastiques ; et, par une singularité remarquable, lorsque Saint-Jean qui avait été d'abord le baptistère de Saint-Etienne fut devenu cathédrale, Saint-Etienne devint à son tour le baptistère de saint-Jean. La dimension et la forme des fonts baptismaux qu'on y voyait, prouvaient assez qu'ils n'avaient pas été faits pour être, comme dans les derniers temps, un simple bénitier. Ils étaient en tout semblables à ceux qui étaient représentés dans le

Digitized by Google

sanctuaire de Saint-Jean, au haut d'un pilastre plaqué contre le mur. Le chapiteau de marbre blanc qui le terminait, offrait dans ses sculptures la figure d'un catéchumène plongé dans des Fonts baptismaux, et supporté d'un côté par son parrain, de l'autre par sa marraine. La bénédiction des fonts de Saint-Etienne se faisait avec un grand appareil. Le curé de Sathonay était chargé spécialement de pourvoir à ce qu'ils fussent remplis d'eau aux deux jours où cette cérémonie devait avoir lieu. Il payait même une redevance quand il omettait de le faire. Dès le commencement du XVIIe siècle, on ne s'en servait plus que pour baptiser les juifs et les turcs qui se convertissaient ; la plupart des autres baptêmes se faisaient à l'église de Sainte-Croix qui était la paroisse, et où il y avait plus de commodités pour cela. Enfin, en 1632, le Chapitre décida par un acte capitulaire, qu'à l'avenir, les veilles de Pâques et de Pentecôte, la bénédiction des fonts ne se ferait plus à Saint-Etienne, mais à Sainte-Croix.

Les longs et illustres souvenirs de Saint-Etienne, les usages pieux auxquels cette église avait été appliquée, son importance pour l'histoire de l'art et des coutumes religieuses, ne purent la préserver pendant la révolution du marteau des démolisseurs. Elle succomba l'an 1796, après avoir été debout pendant quatorze siècles. Des maisons s'élevèrent de ses débris, et l'on crut faire beaucoup en donnant son nom à la rue qui en occupa l'emplacement.

Digitized by Google

ÉGLISE DE SAINTE-CROIX.

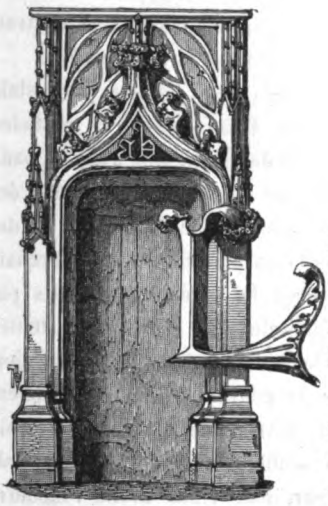

La basilique de Sainte-Croix fut bâtie au commencement du VIIe siècle, par l'évêque Arigius, pour servir de paroisse. Renversée par les Sarrasins un siècle plus tard, elle fut relevée au IXe par Leidrade, et subsista ainsi jusqu'en 1443. A cette époque, elle tomba en ruines, mais elle fut rebâtie presque aussitôt par les soins et les libéralités des paroissiens. Le Chapitre y contribua dès le principe pour quelque chose, puis il ajouta, pendant la construction, de nouveaux dons à ceux qu'il avait déjà faits. En 1453, les custodes de Sainte-Croix se joignirent à lui dans

Digitized by Google

cet acte de pieuse générosité par l'emploi de 290 écus provenant des principaux de plusieurs pensions à eux dues, et retirées depuis la réédification de l'église. Barthélemy Berchier, l'un des deux custodes de Sainte-Croix, eut la principale direction des travaux qui furent entièrement achevés en 1458. En 1576, l'archevêque consacra le grand autel qui avait été profané ou démoli par les calvinistes. Les vitres brisées par une tempête, en 1635, furent réparées l'année suivante par les paroissiens; aussi voyait-on leurs armoiries bourgeoises avec la date de 1636 figurer sur tout un côté de la nef.

L'étendue de l'église de Sainte Croix était fort médiocre, aussi bien que celle de Saint-Etienne; la voûte en était peinte en grisaille par Buron, et le chœur décoré sur les dessins de F. de la Monce.

Chabry le fils avait fait les sculptures du fond du sanctuaire. Les murs latéraux étaient décorés de bons tableaux. La chaire à prêcher qui faisait l'admiration des connaisseurs, était due à Clément Jayet; enfin, dans une chapelle, à gauche du chœur, se trouvait le tombeau d'un fils de Mandelot, mort du vivant de son père.

Nous avons déjà dit que Sainte-Croix était l'église paroissiale du cloître et du quartier de Saint-Jean. Deux des quatre custodes de la primatiale y remplissaient l'office de curés. Elle avait sa bannière propre que l'on voyait à toutes les processions générales des Rogations et autres, en compagnie de celles de Saint-Jean et des trois collégiales. Elle avait aussi sa croix particulière qui marchait toujours à côté du grand chœur dans les enterrements faits par cette noble partie du clergé métropolitain. On en exceptait toutefois ceux des chanoines-comtes ou des autres personnes distinguées, parce que dans les cérémonies de ce genre les comtes officiaient en personne; l'un d'eux, coiffé de la mitre, devait y porter la croix de Saint-Jean, et il n'aurait jamais souffert à côté de lui un simple clerc pour porter la croix de la paroisse. Nous avons rencontré dans les manuscrits du custode et sacristain Deville cette singularité moins importante que bizarre, et nous la rapportons ici, parce qu'elle nous a paru caractériser la morgue nobiliaire que l'illustre Chapitre conservait jusqu'au pied de l'autel.

Digitized by Google

L'église de Sainte-Croix touchait à celle de Saint-Etienne qui la séparait de la cathédrale; elle a également disparu pendant la révolution; des maisons ont été construites sur son emplacement, et son nom est devenu celui d'une rue.

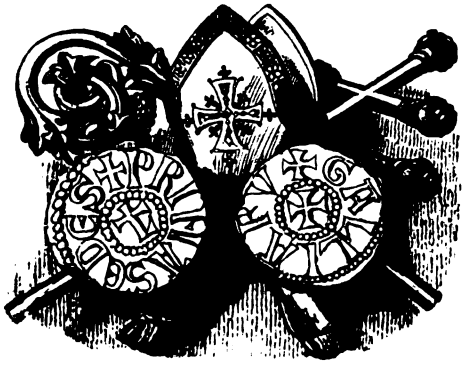

Digitized by Google

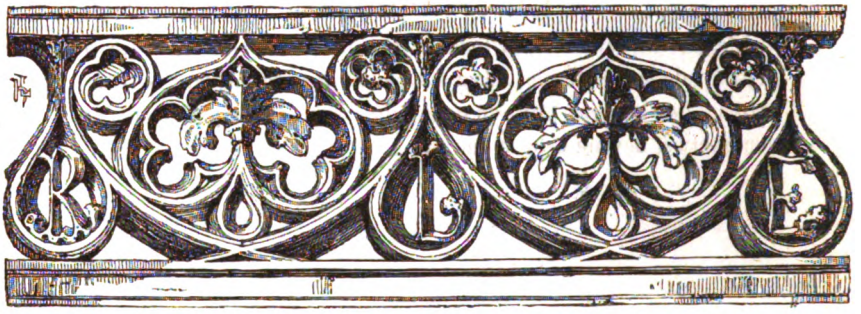

HISTOIRE DE L'ÉGLISE ET DU CHAPITRE DE SAINT-JEAN.

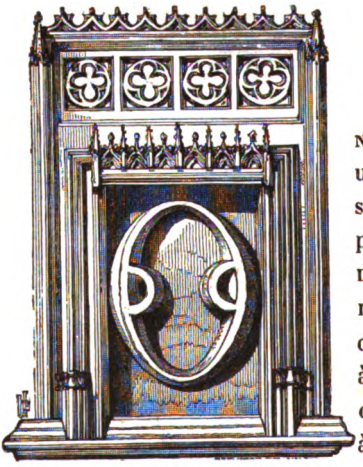

On a lu, dans le précédent volume, une Notice sur l'Archevêché et sur les prélats qui dirigèrent la province spirituelle de Lyon ; nous n'avons pas l'intention de recommencer ce travail. Bien des personnes seraient portées à croire que notre ancien évêché fut attaché à la cathédrale et à son Chapitre par des liens assez étroits pour que l'histoire de ces trois grands corps ne fasse qu'une seule et même histoire. Il semble, en effet, qu'un prince de l'église ancienne devait s'entourer à chaque heure de ses conseillers, les

Digitized by Google

appeler à partager avec lui le bien-être et les richesses temporelles dont il jouissait comme grand dignitaire et comme seigneur puissant, se joindre à eux lorsqu'ils chantaient en chœur les louanges de Dieu, et s'identifier par là avec la basilique où était placé son siége spécial, et qui devait lui être si familière. Telle était, en effet, la marche de l'église dans les temps primitifs ; mais cet heureux état de choses ne subsista par longtemps. Par des motifs que nous ne chercherons point à apprécier, les biens du clergé de la cathédrale devinrent entièrement distincts de ceux de l'archevêque. Celui-ci eût son château-fort qu'il habitait presque constamment et où se trouvait sa chapelle ; il eût une juridiction temporelle, à laquelle le Chapitre n'était pas soumis, et réciproquement, le Chapitre gouverna de son côté, sans contrôle, les propriétés nombreuses qu'il devait, soit aux premiers prélats, soit à l'esprit religieux de la population ; il n'obéit plus qu'aux lois qu'il s'était faites, il résista même plus d'une fois ouvertement aux ordonnances purement religieuses ou sacerdotales que les archevêques voulurent lui imposer. L'Archevêché et le Chapitre formaient donc jusqu'en 1780 deux grands corps séparés que la basilique voyait rarement ensemble. D'ailleurs, l'église de Saint-Jean dont nous nous occupons ici, ne fut point cathédrale dès l'établissement du christianisme à Lyon. Le siége fixé d'abord à Saint-Nizier, qui qui portait le nom de basilique des Saints-Apôtres, fut transféré dans celle de Saint-Etienne qui avoisinait Saint-Jean, puis enfin, dans l'église de Saint-Jean elle-même (1). Colonia et Pernetti ont cru que Saint-Just avait eu, à son tour, l'honneur d'être notre cathédrale, mais un auteur plus récent qui les a réfutés pense qu'ils se sont trompés à cet égard. Voici comment Deville rétablit les faits : Selon l'ancienne discipline, les évêques n'étaient jamais ensevelis dans leurs cathédrales ; ce n'est que depuis le XIIe ou XIIIe siècle que l'usage contraire s'introduisit. Le P. de Colonia (2), pour n'avoir pas fait cette remarque, a renversé d'une étrange manière

(1) Deville.

(2) *Hist. littéraire de Lyon.* 10. 1re partie. V. p. 250.

Digitized by Google

toute notre histoire ecclésiastique. Comme il voyait nos premiers évêques ensevelis à Saint-Just, et leurs successeurs à Saint-Nizier, il a placé le premier siége de la cathédrale à Saint-Just où il n'a jamais été, puis à Saint-Nizier dans le temps où il n'y était plus. Les églises de Vienne, Châlon, Mâcon, Autun et Langres, de même que celle de Lyon, n'ensevelirent leurs évêques dans leurs cathédrales qu'à une époque relativement très moderne (1), il faut conclure de là que si Saint-Just et quelques-uns de ses successeurs immédiats furent ensevelis vers la fin du IVe siècle dans l'église de ce nom, c'est qu'elle n'était point cathédrale. De même, si saint Rustique, vers la fin du Ve siècle, et quelques autres prélats après lui, furent ensevelis dans l'église de Saint-Nizier, on doit supposer que, dès lors, cette illustre basilique avait cessé d'être la cathédrale, et que le siége de nos évêques avait été transféré, comme on le croit communément, dans l'église de Saint-Etienne. Ceci arriva au temps de saint Eucher, c'est-à-dire vers le milieu du Ve siècle.

Quant au clergé de Saint-Jean, sa constitution primitive n'est point facile à connaître, les preuves de ces époques reculées étant perdues pour nous depuis longtemps. On sait seulement qu'il était très florissant lorsque des nuées de Sarrasins fondirent sur Lyon. L'archevêque fut obligé de s'enfuir; les basiliques de Saint-Jean et de Saint-Etienne tombèrent en ruines, par suite des ravages qu'elles avaient éprouvés, et de l'abandon où elles avaient été laissées. La fameuse lettre de Leidrade à l'empereur Charlemagne nous apprend quelles étaient les misères de ces temps barbares. Dès son arrivée à Lyon, cet archevêque dut songer à tout rétablir, car rien n'existait plus; il dut rassembler des clercs, recouvrer

(1) Le premier évêque enterré à St-Maurice, cathédrale de Vienne, est Robert en 1195; leur sépulture primitive était dans l'église de Saint-Pierre. A Autun, le premier évêque enseveli dans sa cathédrale, est Guy I, vers 1245. A Langres, Guy I, vers 1266. A Châlon, Bertrand de la Chapelle, en 1333. A Mâcon, Gaspard Dinet, en 1619. Pour la cause singulière de la mort de ce prélat voyez la *Biographie de l'ancien Bourbonnais*, p. 275, col. II, tome II.

Digitized by Google

pour leur entretien les anciens revenus de l'Eglise, rétablir un nouveau rit et de nouvelles cérémonies, conformément aux usages qui s'observaient dans la chapelle de l'empereur dont il avait été le chapelain. Il dut encore former des écoles pour le chant, pour les cérémonies, pour l'étude des saintes lettres. Il lui fallut procurer des habits sacerdotaux à ses clercs, leur distribuer à chacun leur emploi, rétablir l'église de Saint-Etienne, et surtout celle de Saint-Jean qui semblaient n'être plus que des ruines, enfin, reconstruire un cloître où son clergé pût mener sous ses yeux la vie en commun.

Mais les dévastations des Barbares n'étaient pas les seules dont le clergé eût à se plaindre ; les seigneurs avaient profité sans scrupule des malheurs de l'Eglise pour se partager ses dépouilles. Leidrade, et après lui, Amolon, firent auprès de Charlemagne et de Lothaire les plus grands efforts pour recouvrer ses biens dilapidés. Ces empereurs ordonnèrent, en effet, la restitution des terres et propriétés de tous genres qui avaient été ravies. Notre archevêque saint Rémy obtint aussi un grand nombre de restitutions des rois de France et de Bourgogne. Ménestrier, dans les preuves de son *Histoire consulaire*, cite neuf ordonnances rendues à ce sujet ; Paradin en rapporte une dixaine. D'autres archevêques, Aurelien, Alwalo, etc., recoururent aux mêmes moyens pour rentrer dans les biens de l'Eglise, et eurent le même succès.

La manière dont Leidrade, Agobard et Adon de Vienne, parlent de l'église de Saint-Jean au IXe siècle, pourrait faire présumer qu'elle était déjà cathédrale. Le premier, dans sa fameuse lettre à Charlemagne , l'appelle la grande église par excellence; il la nomme avant toutes celles de la ville, même avant celle de Saint-Etienne. Cependant, quoique la basilique de Saint-Jean fut dès-lors regardée comme cathédrale, on ne laissa pas de continuer pendant plusieurs siècles après Leidrade, de désigner l'église de Lyon sous l'ancien nom d'église de Saint-Etienne. C'était sous cette appellation que les empereurs, les rois de France et les autres princes la désignaient. Les chanoines en prirent le nom lorsqu'ils

Digitized by Google

furent institués, et ils le gardèrent depuis (1). On le voit dans les plus anciens statuts, comme dans la formule du serment que prêtaient, à leur réception, les archevêques et les comtes du siècle passé : *Audite canonici sancti Stephani*, etc. Mais cette dénomination n'était qu'une expression honorable pour l'ancienne cathédrale. On sait qu'elle était contiguë à la basilique de Saint-Jean, du côté du nord; elle faisait en quelque sorte avec elle une seule et même église; l'archevêque y officiait encore de temps en temps solennellement; par exemple, le jour de Saint-Etienne, et pour la bénédiction des fonts baptismaux. Il résulte de là que certains auteurs, et surtout Severt, continuent, comme par habitude, de donner sous des dates beaucoup plus récentes, le nom de cathédrale à la basilique de Saint-Etienne. Peut-être même y avait-il deux corps de chanoines, un pour chaque église, car on lit dans Severt ces paroles du pape Pascal II (1109) : *Inter sancti Stephani, et sancti Johannis canonicos cesset jam malitiæ zelus et dolositatis cavillatio, et prædictarum ecclesiarum negotium juxta litterarum nostrarum tenorem commodius peragatur.* En cette même année 1109, on trouve un *Isinio* qualifié *canonicus sancti Stephani;* en 1342, *Gaufridus de Balma* est qualifié *canonicus sancti Johannis.* La plupart portent le titre général de *canonicus lugdunensis.*

Quoiqu'il en soit, notre clergé était bien précairement constitué au Xe siècle. Entièrement subordonné aux archevêques, il ne ressemblait en rien au célèbre Chapitre connu de nos pères. On peut même dire qu'avant Leidrade il n'y avait pas eu de Chapitre, si l'on prend ce mot dans son acception la plus ordinaire; et il n'y en eut pas, bien longtemps après lui, quoique les trois églises réunies Saint-Jean, Saint-Etienne et Sainte-Croix lui fussent antérieures de plusieurs centaines d'années. Car ce ne fut qu'à la fin du XIIe siècle que les biens de l'archevêque devinrent distincts de ceux de son clergé; dès-lors, le réfectoire et la vie en commun disparurent, et, si l'on en croit la bulle prétendue d'Innocent IV, le Chapitre déclarait au pape, vers le milieu du XIVe siècle, qu'il était exempt

(1) Severt, § 7, p. 274.

Digitized by Google

de la juridiction de son archevêque et soumis immédiatement au Saint-Siége.

L'Eglise de Lyon commençait à respirer, grâce à la volonté puissante de Charlemagne et au zèle infatigable de ses prélats, lorsque des invasions de Barbares lui donnèrent de nouveau l'occasion de gémir sur la dispersion de ses membres (1). Les Hongrois ravagèrent, à plusieurs reprises, les provinces orientales de la France, pendant la moitié du Xe siècle. La cathédrale se serait relevée difficilement de ce dernier coup, si elle n'avait eu pour appui et pour bienfaiteur l'archevêque Burchard Ier, frère de Conrad-le-Pacifique, et oncle de Rodolphe III, le Fainéant, tous deux rois de Bourgogne. La comté de Lyon, sauf l'autorité souveraine, lui avait été donnée par son père Conrad, du consentement de Rodolphe III (2). Il en fit l'usage le plus honorable, et mit désormais son clergé à l'abri de l'indigence.

Constitué d'une manière plus large que par le passé, et grandissant de jour en jour, ce corps ne portait ni ne méritait pourtant pas encore le titre de Chapitre. On ne doit le lui donner, dit le sacristain Deville, qu'à partir de l'époque où il eut les moyens d'exister sans l'assistance de l'archevêque et jouit d'une autorité indépendante de la sienne. On en trouve, il est vrai, quelques premières traces informes dès l'an 954. Il se nommait collége ou assemblée des frères de Saint-Etienne, *consistorium*, *concio*, *collegium* ou *conventus*; mais, indépendamment de ses fonctions religieuses, il n'était que le conseil particulier de l'archevêque auquel il demeurait complètement subordonné. Toute l'autorité appartenait à celui-ci, soit dans son église qu'il régissait lui-même, soit dans les autres églises qu'il faisait administrer par des abbés. Burchard, accablé de priviléges par son auguste famille, voulut faire rejaillir une partie de ses honneurs sur sa cathédrale; il fonda, en conséquence, un nouvel ordre de choses que l'on n'avait pas encore

(1) Charte des archives de l'Hôtel-de-Ville de Lyon.

(2) Ménestrier, *Hist Cons.*, liv. IV. Lamure, p. 142-143. Le Laboureur, tom. I, p. 104-105.

Digitized by Google

vu (1). On trouve alors dans son conseil ou synode huit autres prélats, un fils de Rodolphe II, roi de Bourgogne, le doyen, le prévôt, et seize prêtres ou lévites. Un titre du même Burchard donné en 960, la vingtième année du règne de Conrad, prouve que l'archevêque n'avait pas cessé de disposer des biens de son église (2).

On voit signer après lui le prévôt ou vicaire-général du diocèse ; les trois dignités du Chapitre existaient sous les noms de doyen, archi-diacre, et précenteur. Il y avait, en outre, une dignité de trésorier ou archiclave, qui, vers l'an 1000, prenait rang avant le doyen. L'an 979, Burchard II, jeune archevêque de douze ou quinze ans, fils de Conrad et neveu de son arrière prédécesseur Burchard Ier, donna un autre titre à l'abbé de l'Ile-Barbe, pour confirmer ses priviléges (3). Celui-ci siégea avec l'archevêque dans le conseil des frères de Sant-Etienne, où se trouvèrent aussi des vassaux nobles et des clercs du prélat. Mais tout se faisait au nom de l'archevêque, ce qui écarte encore l'idée d'un chapitre proprement dit. « le nom de chapitre, dit M. l'abbé Jacques, fut donné à l'assemblée des chanoines, parce qu'à la suite des délibérations, on prenait des conclusions, *capitula* (4). » Nous insistons sur cette formation tardive et et successive du corps des chanoines de Saint Jean, parce qu'on la croit communément contemporaine de l'érection de la cathédrale. Des historiens l'ont même fait remonter jusqu'à la fondation de la basilique.

On lit, dans les preuves de Ménestrier (5), un acte de 984, par lequel Burchard II se réunit au collége ou à l'assemblée des frères de Saint-Etienne, pour leur faire jurer la conservation des terres et

(1) Deville.

(2) Guichenon, *Hist. de Bresse*, preuves, p. 96.

Gingins de Lassaraz, *Essai sur la souveraineté du Lyonnais*, p. 28.

La liste des archevêques publiée dans le 1er vol. du présent ouvrage, offre quelques erreurs de faits et de dates que nous relevons ici.

(3) Paradin, p. 262.

(4) M. l'abbé Jacques, l'*Eglise primatiale et son Chapitre*, p. 98.

(5) *Hist. Cons.*, preuves, p. 3.

Digitized by Google

autres propriétés qu'il partageait avec eux pour l'entretien de tous. Car les biens de l'église étaient communs à l'archevêque et à son clergé. Nous allons voir enfin changer cet état de choses. Une donation faite en l'an 1000 par Burchard II en faveur de l'abbaye de Savigny, constate une augmentation notable dans l'autorité des membres du chapitre. Burchard ne les appelle plus, comme auparavant, ses vassaux, mais ses enfants et ses vénérables frères; il statue, après avoir pris leur avis d'une manière honorable, puis chacun signe en cet ordre : l'archevêque, le prévôt et archiclave, le doyen, le précenteur, un diacre, un chanoine, un lévite, un prêtre. Il est évident que les quatre derniers personnages n'attachent à l'ordre de leurs signatures aucune idée de prééminence. Quant à celle du chanoine, nous observerons que cette dignité n'avait pas encore été vue dans les titres; elle parait être nouvelle alors.

Pendant le XIe siècle, le pouvoir des chanoines ou frères du Chapitre de Lyon ne cesse pas de s'accroître. Ils tiennent des assemblées entr'eux, font des donations, et en viennent jusqu'à vouloir se partager les biens qui leur ont été donnés à forme d'obédience.

L'archevêque saint Jubin ou plutôt Gébuin lutta de toutes ses forces contre ces innovations (1080).

Nous avons parlé plus haut des prétentions que les comtes de Forez manifestèrent sur la souveraineté temporelle de la comté de Lyon; c'est au milieu de XIIe siècle qu'ils employèrent les mesures les plus terribles pour obtenir la cession de ce qu'ils appelaient une propriété d'ancienneté immémoriale. Les archevêques cessionnaires authentiques et réels des deux Burchard, sauf l'autorité suzeraine des empereurs d'Allemagne comme héritiers des rois de Bourgogne jurane, ne voulurent point consentir à l'abandon du magnifique territoire et des droits en dépendants, dont ils jouissaient de leur côté depuis plus de deux cents années. L'un d'eux, Héraclius de Montboissier, avait même prêté serment de fidélité à l'empereur Frédéric Barberousse, qui, par une bulle de 1157, lui avait donné une nouvelle investiture de ce comté de Lyon; mais sa crosse, si respectée des faibles, fut impuissante contre l'épée du comte. Guigues II prétendit que l'empereur avait attenté à ses droits; il se jeta sur Lyon à main armée, chassa le clergé, ravagea le cloître et

Digitized by Google

la demeure de l'archevêque, et ne se retira qu'après avoir rendu la cathédrale tout à fait impropre au service divin (1158). Il est permis de croire que ce vénérable édifice dut succomber sous ses coups; car on voit, quelques années plus tard, l'archevêque Guichard réunir toutes ses ressources pour le réédifier. Par les soins du pape Alexandre III, un premier accord eut lieu, en 1167, entre Guichard et le comte Guigues; il n'eut pas de résultat (1). Six ans après, les mêmes parties se réunirent de nouveau : l'Eglise céda au comte tout ce qu'elle possédait au-delà de la Loire, et reçut, en échange, la souveraineté immuable du Lyonnais et de la ville de Lyon.

On a vu que saint Gébuin avait fait tous ses efforts pour empêcher ses chanoines de se partager les biens temporels qui leur avaient été cédés à titre d'usufruit; mais Renaud de Forez, un de ses successeurs, monté sur le siége de Lyon vers 1195, s'engagea dans une route toute différente. Il ne craignit pas l'affaiblissement de l'Eglise, grâce à la puissance nouvelle qu'elle avait acquise par l'échange de 1173, et introduisit, entre l'archevêché et son chapitre, la séparation tant désirée. Il céda en toute propriété au clergé un tiers de la totalité des biens, revenus, justice et droits temporels de la comté de Lyon; il garda le reste pour lui. Dès lors, chacune des deux parties fit administrer ses propriétés et sa justice par des officiers particuliers. L'auteur de l'article *Archevêque*, 1er vol. de cet ouvrage, fait remonter à Guichard l'origine du titre de comte de Lyon que portèrent les chanoines de Saint-Jean ou frères de Saint-Etienne. Ménestrier et Deville, à qui nous devons les renseignements que l'on vient de lire, prétendent que cette qualification distinguée dans la hiérarchie nobiliaire leur fut donnée par Renaud de Forez, lequel, étant fils de Gui II, frère de Gui III, et tuteur de Gui IV, comtes de Forez, eut plus de facilité que tout autre pour consommer l'élévation du Chapitre. Elle lui acquit, dit ce dernier historien, un relief si considérable, qu'un de ses anciens registres, cité par Champier et d'autres auteurs (2), ne fait point difficulté de dire que

(1) Paradin, 127 et suiv.

(2) Severt, 262. La Mure, 169. Ménestrier, 284.

Digitized by Google

Renaud de Forez l'avait anobli : *Renaudus de Foresio ecclesiam Lugdunensem nobilitavit ;* soit parce que l'archevêque avait ainsi rendu les chanoines co-seigneurs avec lui, soit parce que, les ayant élevés à ce nouveau degré d'honneur, il voulut leur donner un lustre qui les mit en état de marcher de pair avec lui, en établissant parmi eux, d'une manière plus fixe qu'auparavant, la nécessité des preuves de noblesse. L'opinion de Deville nous paraît d'autant plus probable, que les familles nobles de Lyon et des provinces voisines présentaient depuis longtemps leurs enfants au Chapitre de Lyon. On y voit figurer, au XIe siècle, les comtes de Genève, les sires de Villars et de Beaujeu, etc. Au XIIe, ceux de Chal, de Ferlay, de Roannais, de Jarest, de Talaru, de Marzé, de Coucy, de St-Trivier, de Chaponnay, de St-Amour, d'Urgel, de Viégo, de Forez, de Miribel, de Mont-d'Or, de Brienne, etc., tant de familles illustres et puissantes, pour lesquelles le titre de comte de Lyon était moins un avancement qu'une sorte d'enregistrement nobiliaire honorable aux yeux de la postérité. En effet, il faut remarquer que depuis de longues années déjà on ne recevait plus de chanoines qui ne fussent nobles. « La règle d'Aix-la-Chapelle, dit M. Jacques, dans son projet de former comme un noyau de société modèle, avait ordonné que dans les établissements de chanoines on recevrait les nobles, sans exclure les personnes appelées viles. Mais le triage se fit de lui-même, en certains lieux, à mesure que le nombre des hommes libres devint plus petit et que l'importance de ces familles qui avaient morcelé le sol se trouva mieux assise. »

La fortune temporelle attachée aux canonicats provenait en grande partie, indépendamment de l'échange de 1173, sanctionné en 1220, de legs faits par les chanoines ou d'autres personnes pieuses. Elle était bien considérable à cette époque, puisqu'au XIe siècle, elle se composait déjà de plus de cent terres. Aussi, pendant six ou sept cents ans, le Chapitre métropolitain de Lyon fut-il un centre commun auquel tout ce qu'il y avait de choisi entre l'Ain, la Loire et le Mont-Pilat venait se rattacher ; les autres provinces de la France, l'Europe même entière concouraient pour cette admission glorieuse, d'où vient le titre de maison de pourpre que l'on donnait à notre église. Il y avait telle année, où quatre à cinq chanoines étaient

Digitized by Google

promus, ce qui fait du chapitre un véritable séminaire d'évêques. On sait que les papes Grégoire X, Adrien V, Boniface VIII, Clément VII avaient été chanoines de Lyon; quant aux cardinaux, le nombre en est trop grand pour être compté (1).

Le Chapitre possédait, en 1220, environ trente-deux châteaux, et l'archevêque sept, sans compter les terres, les autres propriétés isolées, les redevances et les droits de suzeraineté qui devaient augmenter de beaucoup sa portion effective, puisqu'il s'était réservé les deux tiers de la comté de Lyon. Ils y joignaient une grande puissance judiciaire; voici comment ils en furent dépouillés l'un et l'autre. Les empereurs d'Allemagne, et les rois de France après eux, devinrent jaloux de cette autorité; craignant peut-être de la voir mal appliquée, ils s'efforcèrent très anciennement de s'en emparer ou du moins de la concentrer sur un seul. Saint Louis, entr'autres, d'abord pris pour arbitre par la commune contre l'archevêché et le Chapitre, se glissa peu à peu, en vue de ces principes dans l'administration du Lyonnais. Après lui, Philippe-le-Bel devint seigneur suzerain et justicier de la province, et acheta, en 1307, de l'archevêque la temporalité de la ville de Lyon (2). Dès lors la juridiction de celui-ci fut réduite à peu de chose ; elle diminua de jour en jour, malgré ses plaintes, jusqu'en 1563; à cette époque, Charles IX la réunit définitivement à celle qui émanait de la couronne, et l'archevêque ne conserva plus de juridiction que sur le château de Pierre-Scize. Quant au Chapitre, à la suite de discussion avec la commune dont nous entretiendrons bientôt nos lecteurs, sa juridiction sans cesse amoindrie finit par ne plus s'exercer que sur le cloître et sur les terres qui en dépendaient. Il essaya, il est vrai, de se faire une puissance nouvelle qu'il put exercer sur les Lyonnais dont il avait jadis été le maître; en conséquence, il demanda au pape Nicolas IV, et en obtint le privilége du *glaive spirituel* qui lui permettait de poursuivre et excommunier ceux de la ville dont il croyait avoir à se plaindre (3). Mais le roi Charles V envoya aussitôt au bailli de

(1) M. Jacques, *La Primatiale*.

(2) Ménestrier, *Hist. Cons.*, preuves, p. 49.

(3) Ménestrier, *ibid*, preuves, p. 15.

Digitized by Google

Mâcon, qui exerçait pour lui la justice dans notre ville depuis que celle-ci s'était donnée aux rois de France, des lettres où il lui enjoignait de protéger ses sujets contre le Chapitre. « Nous ne voulons, disent ces lettres, nos sujets être traités ne fatigués par voies obliques contre les termes de raison. Contraints lesdits doyen et chapitre, lesdits commis et autres qui seront à contraindre, par la prinse et détention de leur temporel et autrement comme bon te semblera de raison, à cesser lesdites évocations, procès et excommuniements..... à leurs propres cousts, frais et dépens, et avec ce leur faire défense sur certaines et bonnes peines appliquez à nous, que dorosnavant ils ne s'entremettent de cognoistre ou faire cognoistre des choses dessus dites, touchant actions réelles ou autres semblables, dont à juge séculier appartiegne ou puisse appartenir la connoissance, etc..... donné à Paris, le XXIIIe jour d'aoust 1377. »

Cette entremise des rois de France dans les affaires de la ville de Lyon, entremise qui eut des suites si fâcheuses pour la puissance des comtes, tirait son origine d'événements plus désastreux encore, tant pour la cité que pour le Chapitre. Quelques vexations que ses officiers s'étaient permises envers le peuple furent la cause ou le prétexte d'une émeute terrible. Les Lyonnais se portèrent en foule au cloître, en chassèrent les chanoines qui s'enfuirent tous épouvantés sur la montagne (1269). Heureusement pour le Chapitre de la primatiale, les chanoines barons de Saint-Just qui avaient offert l'hospitalité à leurs confrères, étaient défendus par de solides murailles et de vaillants hommes d'armes; aussi la fureur du peuple fut impuissante contre ces remparts épais, et plusieurs siéges qu'il tenta demeurèrent infructueux. L'Eglise de Lyon se trouvant alors sans prélat, Gérard, évêque d'Autun, premier suffragant de l'archevêché fut appelé par le Chapitre qui lui remit l'administration du diocèse pour le spirituel. Gérard assembla aussitôt un synode à Belleville-sur-Saône, où, par l'ordre du cardinal-légat, évêque d'Albano, se rendirent l'archevêque de Vienne et l'évêque du Puy. Ces prélats, joints aux évêques de Mâcon et de Châlon, aussi suffragants de Lyon, délibérèrent sur les moyens de faire rentrer les citoyens dans le devoir. Il fut décidé qu'on les interdirait et excom-

Digitized by Google

munierait jusqu'à ce qu'ils eussent obéi au commandement qu'on leur avait fait de rendre les clefs de la ville, d'abattre les fortifications et les retranchements dans lesquels ils se tenaient, puis de remettre le cloître et les églises. Les Lyonnais, d'abord épouvantés de l'attitude belliqueuse de leurs antagonistes et des moyens qu'ils employaient, eurent alors recours à la médiation du légat du roi de France; une trève fut signée. Le doyen et les deux Chapitres donnèrent pour garants et caution de la trève le comte de Forez et le sire de Beaujeu. Les citoyens présentèrent de leur côté : le sénéchal Hugues de la Tour-du-Pin, Humbert son frère, Humbert de Montluel, et quatre-vingt-deux des principaux habitants. Tous jurèrent la trève comme les chanoines et obligèrent leurs biens pour le cautionnement. Ceux-ci reçurent l'invitation de rentrer dans leurs maisons.

Sur ces entrefaites, le roi saint Louis étant mort en Afrique, rien ne put arrêter l'animosité du Chapitre et du peuple contenue quelque temps par l'autorité du saint roi. La guerre commença plus furieuse que devant; plusieurs nouveaux assauts furent donnés aux remparts du cloître de Saint-Just; il y eut un grand nombre de tués et de blessés. Exaspérés par l'insuccès de ces attaques, les Lyonnais se livrèrent à d'horribles excès; ils envahirent le village d'Ecully qui dépendait du Chapitre, tant pour le spirituel que pour le temporel, cernèrent les habitants avec leur curé dans l'église, et les y brûlèrent tous. Quinze jours après, ils firent contre Saint-Just la même tentative, mais ils ne parvinrent qu'à incendier un hôpital et quelques maisons; les villages de Genay et Couzon avaient éprouvé le même sort.

Enfin, Philippe-le-Hardi, de retour d'Afrique où il avait pris la couronne de France, fit cesser la guerre civile qui régnait à Lyon depuis un an. Les excommunications levées, la paix fut jurée de part et d'autre (1271).

Nous ne nous appesantirons pas sur de nouvelles querelles qui s'élevèrent entre l'archevêqne et le Chapitre relativement à leurs droits respectifs; le deuxième concile écuménique de Lyon, ouvert en 1274, apaisa tous les ferments de discorde qui existaient entre le peuple et les deux grands religieux de la ville. Chacun des règnes

Digitized by Google

suivants vit renaître les disputes entre le Chapitre et l'archevêque ou la couronne, mais aucune d'elles ne fut de longue durée.

Telle était au XIIIe siècle la puissance de l'Eglise de Lyon, que le pape Innocent IV, un de ses anciens membres, le même qui présida le premier concile général en 1245, ayant voulu y faire entrer quelques-uns de ses protégés, il lui fut répondu qu'on les jetterait à l'eau s'ils avaient l'audace de se présenter. Cette confiance et le pouvoir dont elle découlait n'empêchèrent pas le Chapitre de perdre devant le roi de France une cause qui lui suscitait depuis longtemps des querelles avec le peuple, quels que fussent les prétextes mis en avant par les Lyonnais pour satisfaire leur amour de l'indépendance. Les libertés, droits et franchises de la commune de Lyon, consentis par les archevêques précédents, Gérard, évêque d'Autun, et le pape Grégoire X, furent décidément confirmés par Philippe-le-Bel, l'an 1295. Les lettres données à cet effet portèrent pour la première fois que Lyon était de la dépendance du royaume. Elles furent comme la base sur laquelle s'appuya le droit de souveraineté des rois de France. En compensation, Philippe donna, douze ans plus tard, aux chanoines, la lettre célèbre sous le nom de Philippine, par laquelle il ordonna que tous leurs biens tant fiefs qu'arrière-fiefs, péages, leydes et autres droits fussent unis et tenus par eux à titre de comté de Lyon (1).

La succession non interrompue de guerres et de discussions que le Chapitre de Lyon avait eu à soutenir pendant près de deux cents ans, ne nous a pas permis de rapporter en leur place quelques-uns des faits les plus intéressants de son histoire; nous remonterons maintenant jusqu'au XIIe siècle pour leur donner une courte mention, puis nous continuerons à suivre l'ordre chronologique jusqu'à la fin du XVIIIe, époque où il cessa lui-même d'exister.

Ce fut l'an 1168 que le chanoine Olivier de Chavannes fonda l'Eglise de Fourvière. Cette fille de notre métropole ayant eu son histoire spéciale, nous nous bornerons à constater son origine. Soit que l'oratoire consacré à la Vierge, qui en fait partie aujourd'hui, existat déjà, soit qu'il ait été créé plus tard, il est certain

(1) Ménestrier, *Hist. Cons.*, p. 408.

Digitized by Google

que la grande nef fut dédiée à saint Thomas de Cantorbéry après la mort de ce prélat. Déjà, saint Anthelme, un de ses prédécesseurs sur le siége primatial d'Angleterre, était venu passer à Lyon une partie des années 1099 et 1100, auprès de son ami l'archevêque Hugues (1). Thomas, que les prétentions iniques du roi Henri II forçaient à s'expatrier, vint chercher un refuge en France; il habita quelque temps Lyon, telle est du moins l'opinion de nos historiens les plus dignes de foi. L'archevêque Guichard et son Chapitre s'estimèrent heureux de pouvoir l'aider à soutenir sa dignité. On lui donna une belle maison au cloître de Saint-Jean, aujourd'hui l'Hôtel de Chevrières, des terres et un manoir au petit bourg de Quincieux, dépendant du comté de la Salle, et l'on se fit gloire de compter un primat d'Angleterre parmi les chanoines d'honneur de l'église métropolitaine. Ces biens et ce titre passèrent aux archevêques de Cantorbéry ses successeurs; des moines anglais vinrent même par la suite, s'établir à Quincieux pour jouir de cette prébende. (2).

L'an 1245, le pape Innocent IV vint tenir à Lyon un concile œcuménique dont les assemblées eurent lieu dans l'église de Saint-Jean en présence de l'empereur latin de Constantinople, de son patriarche, de ceux d'Antioche et d'Aquilée. L'empereur Frédéric, ennemi du pontife, y fut cité à comparaître, mais il envoya à sa place son chancelier Pierre Delavigne, dont l'éloquence ne put le disculper. Par sentence prononcée en plein concile, l'empereur fut déclaré et proclamé excommunié, anathématisé et privé de l'empire. Dans le même synode fut publiée une croisade pour le recouvrement de la Terre-Sainte; saint Louis en fut élu chef et passa par Lyon avant de s'embarquer pour l'Egypte (3); ont sait assez quelle fut la malheureuse issue de cette expédition. Pendant un séjour de sept ans dans notre ville, Innocent IV décida les Lyonnais à construire un pont sur le Rhône, et quelques auteurs lui attribuent la gloire de son entier achèvement. C'est celui qui est connu sous le nom de pont de la Guillotière.

(1) Notice par M. l'abbé Pavy, *Revue du Lyon*. IV, p. 463.

(2) L'abbé Cahour; *N. D. de Fourvière*, p. 50.

(3) Paradin, p. 139.

Digitized by Google

Peu de temps après, saint Louis étant mort devant Tunis, ses restes rapportés en France furent déposés pendant quelque temps dans la cathédrale, et ce souvenir n'est pas un des moins glorieux de l'illustre sanctuaire. Des miracles y eurent lieu sur son corps; on les regarda comme une sanction céleste de la béatitude accordée au roi par l'opinion publique.

Un second concile écuménique fut tenu à Lyon l'an 1274, sous la présidence du pape Grégoire X, ancien chanoine de Saint-Jean. Ses assemblées se réunirent, comme la première fois, dans la nef de la cathédrale qui était déjà fort avancée. Au rapport de Paradin (1), outre le roi de France, Philippe le Hardi et sa cour, il y avait cinq cents évêques, soixante et dix abbés et mille prélats. L'empereur Manuel Paléologue et l'église de Constantinople y envoyèrent une ambassade suivie d'un nombre infini de grands seigneurs des pays du Levant. « Et y fut accordé l'article du Saint-Esprit lequel les Grecs confessèrent publiquement procéder du père et du fils, et chantèrent à haute voix le symbole avec l'église latine, et puis en leur langue grecque (2). Des ambassadeurs du Khan de Tartarie vinrent à Lyon pendant la tenue du concile où ils furent admis; l'un d'eux y fut même baptisé. On y condamna encore la secte et hérésie des pauvres de Lyon ou Vaudois; enfin saint Bonaventure qui y assistait, mourut pendant sa durée.

Quarante ans s'étaient à peine écoulés depuis notre deuxième concile écuménique, lorsque de nouvelles cérémonies plus rares chez nous, plus splendides peut-être, attiraient une foule illustre autour de notre cathédrale. Comme si rien ne devait manquer à sa gloire, un pape y ceignit la tiare, et porté en triomphe autour du parvis, appela du seuil de ses portes les bénédictions divines sur la ville et sur l'univers. Ce fut Jean XXII qui venait d'être nommé pape dans le conclave tenu aux Jacobins. Suivant quelques auteurs, il emprunta son nom pontifical au temple où il avait été couronné.

Le Chapitre de Saint-Jean et la vénérable basilique n'étaient pas toujours témoins de scènes purement religieuses. Les chevaliers

(1) Paradin, p. 153.
(2) Paradin, ibid.

Digitized by Google

vassaux de l'Eglise venaient quelquefois y renouveler leur hommage. En 1349, le dauphin de Viennois, Humbert II, qui, vers la même époque, céda ses états à la France, afin d'embrasser la vie monastique, se présentait en grande pompe, suivi de neuf grands seigneurs, pour faire son fief devant l'autel (1).

Mais des événements d'un genre moins agréable devaient, quelques années plus tard, réveiller le Chapitre au milieu de ses honneurs, et lui rappeler cruellement les dangers de la puissance terrestre. Si nous en croyons les actes capitulaires, l'an 1363, un corps d'Anglais s'était avancé jusqu'à Savigny d'où il ravageait les campagnes (2). Peut-être n'étaient-ce que les *tard-venus*, car Menestrier fait remarquer que les Anglais n'approchèrent pas de Lyon.

Quoiqu'il en soit, on promit 1200 florins à un *Maréchal* qui avait donné l'assurance de chasser leurs terribles bandes; pour trouver cette somme, les chandeliers d'argent furent mis en gage. Le Chapitre fit ruiner le château de Theizé de peur que l'ennemi ne s'en saisit; Humbert d'Albon fut proclamé capitaine pour défendre Albigny et Couzon. Plus tard, l'approche des *Anglais*, qui s'étaient emparés d'Anse, la plus belle mansion du Chapitre, obligea les comtes à de nouveaux sacrifices. Ils allèrent jusqu'à engager les vases sacrés à des Lombards et même à des Juifs. A la fin du même siècle, c'est contre le sire de Villars, puis contre le duc de Savoie qu'ils furent obligés de soutenir la guerre; ils eurent de nouveaux débats avec ce souverain dans le courant du XVe. En revanche, ils jouissaient, vers la même époque, de toute la faveur de Charles V et de ses frères. Ils reçurent de l'un d'eux, Jean, duc de Berry, de superbes présents, savoir : une fameuse relique de Saint-Jean qui valut un pardon à l'église, et la cession de l'hommage de Château-Neuf et Dargoire près de Rive-de-Gier. Ce duc de Berry et Philippe-le-Hardi, son frère, duc de Bourgogne, furent nommés chanoines d'honneur; le Chapitre ordonna qu'on

(1) M. Jacques.

(2) M. Jacques, *la Primatiale*, p. 106. Cet auteur pense que les Anglais en question étaient un de ces corps qui, après le traité, continuaient à guerroyer en leur propre nom.

Digitized by Google

leur érigerait des statues ainsi qu'au roi ; les matériaux devaient être pris dans les carrières d'Anse. (1).

Deux illustres parvenus donnèrent encore à notre cathédrale des témoignages flatteurs de leur bon souvenir. Le premier fut le cardinal Girard né en 1330 à Saint-Symphorien-le-Château, élevé à Saint-Jean, et plus tard bénéficier de la même église. Dans le testament qu'il fit à l'âge de 80 ans, il lui légua une mitre en or frisé enrichie de pierres précieuses, de perles et de rubis, qui lui avait été donnée par le duc de Berry, un calice d'argent et deux ornements (2). Le second, Jean de Rochetaillée, fils d'un pêcheur de ce village, comme Girard, élève du clergé de la métropole, devint successivement évêque de Saint-Papoul, cardinal archevêque de Rouen, patriarche de Constantinople, et vice-chancelier de l'Église romaine. Il fit une visite au Chapitre de Saint-Jean, et demanda à être inhumé dans cette église (3).

En 1425, les chanoines donnèrent au fameux J. Gerson, la terre seigneuriale de la Salle de Quincieux, la même que Saint-Thomas de Cantorbéry avait tenue à son passage à Lyon, comme si le sort de cette propriété eut été de nourrir d'illustres persécutés (4).

« Il est curieux d'examiner, dit M. Jacques, comment se faisait la guerre au XIVe et au XVe siècle, dans ces châteaux ecclésiastiques que nous voyons encore à Dardilly et en divers lieux. Quand les hostilités étaient déclarées, on les approvisionnait de blé, vin, fèves, etc, ; on nommait pour les défendre quelque gentilhomme qui avait la qualité de capitaine avec gage. Quelquefois, pour veiller plus sûrement, comme en 1401, on y envoyait des chanoines-comtes avec quelques gens du cloître ; et cette fonction ne leur plaisait pas

(1) Nous regrettons de ne pouvoir citer que sommairement les querelles que le clergé de Saint-Jean eut à soutenir au moyen-âge, mais les limites étroites de cet ouvrage nous imposent la nécessité d'être bref. Nous renvoyons le lecteur aux œuvres de Ménestrier, de Paradin et de M. Jacques.

(2) F. Cochard, *Notice sur Saint-Symphorien-le-Château*, p. 121.

(3) M. Guillon, *Tableau hist. de Lyon*, p. 83.

(4) M. Jacques, p. 109. J. Gerson avait été vivement persécuté par Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne.

Digitized by Google

longtemps, si nous en jugeons par les injonctions réitérées qu'ils reçoivent de rester à leur porte. A l'approche du danger, on rassemblait les provisions, le bétail et les habitants dans les enceintes auxquelles le clocher servait de tour, chaque famille un peu notable y ayant des logements pour ces occasions. La garnison proprement militaire était peu nombreuse, parcequ'on se faisait aider des paysans. En 1398, il y avait au château de Rochetaillée trois gentilshommes avec leurs valets, trois soldats arbalétriers, un portier et un artilleur; quatre bombardes garnissaient alors le donjon de Saint-Bernard, près d'Anse. Il est aussi parlé d'un arquebusier en cet endroit dès 1365. Si les termes ne nous font pas illusion, ce serait peut-être la première mention d'armes à feu dans notre province. »

Un premier grand jubilé local fut célébré avec éclat à Saint-Jean en 1446. L'empressement fut tel à ce sujet aux environs de la métropole, que plusieurs personnes furent étouffées. On sait que ce jubilé local a lieu lorsque la Saint-Jean et la Fête-Dieu se rencontrent le même jour. Pour celui de 1446, on frappa une médaille gothique ; elle porte un saint Jean tenant l'agneau de la main gauche. La légende est : *Le grand jubilé fut à Saint-Jean de Lyon*, 1446.

A l'époque de notre second jubilé local, qui eut lieu en 1546, une grande partie de cet enthousiasme existait encore malgré le progrès des idées nouvelles. Il y eut une telle affluence des pays de France, Lorraine et Savoie, qu'on ne pouvait marcher dans les rues ; on fut contraint de dresser des tables au milieu des places, sous le feuillage, pour servir à manger ; les églises et les couvents ne suffisaient pas aux confessions. Quoiqu'on eut établi tout exprès un pont de bateaux qui allait aux Célestins, il y eut encore de l'encombrement, et les accidents auraient été plus fâcheux, si des fenêtres, on n'eut jeté du pain trempé de vin, que les pauvres gens, dit Rubys, recevaient dans leur bouche, haletants comme poussins. Dans le jubilé de 1666, le Chapitre accompagna le mandement épiscopal d'une ordonnance fort sage. Il y était dit qu'il suffirait de visiter l'église une seule fois, depuis le mercredi 3 Juin, jusqu'au samedi suivant ; qu'on ne s'y confesserait point, et qu'on

Digitized by Google

ne s'arrêterait qu'autant de temps qu'il en fallait pour réciter la prière prescrite; afin d'éviter le désordre, on devait entrer par une des grandes portes et sortir par celle de l'évêché; le pont de Bellecour enfin établi offrant un débouché tout naturel (1). Un dernier jubilé du même genre fut célébré à Saint-Jean en 1734. Ces fêtes religieuses où se réunissait un concours immense de peuple du Lyonnais et des pays voisins, donnèrent lieu à la création des foires de Lyon qui ne présentent plus aujourd'hui que l'ombre de leur ancien état.

Cependant, le temps était arrivé où les divers pouvoirs locaux qui s'étaient partagé le sol devaient inévitablement tomber devant le pouvoir royal alors en plein progrès. La puissance politique du Chapitre qui avait commencé à pâlir, dès le moment qu'il fut forcé à faire le fief, et qu'un ressort royal eut été établi pour appeler de ses officiers, s'évanouit en grande partie sous les règnes de Charles VII et de Louis XI. Le premier de ces souverains mit garnison non seulement dans les places fortes que le Chapitre avait à la campagne, mais encore, chose inouie! dans ce cloître où la suite des rois même ne pouvait coucher. Bientôt après, en 1454, on donne ordre d'arborer les armes du roi aux châteaux, puis on réclame un droit de visite en son nom. Sous Louis XI, les empiétements continuèrent, non seulement de la part de l'autorité royale, mais encore de la part de la municipalité. Le lion avait vieilli. Les échevins qui au temps de sa plus grande influence avait quelquefois saisi le comtal pour dettes, venaient demander des redevances au Chapitre et il n'y eut pas jusqu'aux plus faibles corporations qui n'obtinssent contre lui des sentences en parlement (2). Il est vrai que les rois de France lui faisaient de temps en temps l'honneur de lui emprunter de l'argent, et que la cathédrale arrivée à son apogée de magnificence intérieure et extérieure abritait de pompeuses cérémonies. Une abbesse de Saint-Pierre avait précédemment forcé ses religieuses à réclamer l'intervention du Chapitre; en 1456, dix-sept chanoinesses, pour la plupart de maison con-

(1) M. Jacques, p. 120.
(2) Id., 122-125.

Digitized by Google

sidérable, reçurent le voile ou firent leur consécration dans Saint-Jean. En 1548, Henri II y fit une promotion de dix-huit chevaliers de Saint-Michel, envoyant en même temps le collier à divers princes. En 1453, le Chapitre avait fait une procession à Fourvière pour le succès des Chevaliers de Rhodes attaqués par le Turc (1).

Vers le milieu du XVIe siècle, les nouvelles idées religieuses qui avaient fait à Lyon des prosélytes, mirent à l'épreuve le courage et la patience du Chapitre. Les huguenots firent, en 1559, une première tentative pour s'emparer de la ville, mais ils échouèrent, grâce au gouverneur Antoine d'Albon. Ils furent plus heureux en 1562 où le féroce baron des Adrets fondit à leur aide sur nos contrées. Ils établirent aux Célestins une batterie qu'ils dirigèrent contre le cloître ; et après des combats acharnés dans lesquels le nombre des morts fut assez considérable, ils restèrent maîtres du champ de bataille. La plus grande partie du Chapitre sortit de la ville ; le resté fut fait prisonnier ou gardé comme otage. « Alors, creva furieux et terrible sur notre vénérable métropole, ce nuage de tempête que tant de causes puissantes avaient formé. Les autels, ymaiges et figures furent mis à terre ; la superbe chapelle de Bourbon fut privée de ses élégantes statues. Les demi-reliefs du frontispice furent mutilés, le chœur privé de ses marbres et même du cuivre qui les liait. On démolit le jubé, on enleva un superbe crucifix d'argent dont il était surmonté. On prit les ornements, on brisa les tombeaux, on dévasta même les archives ; dévastations encore attestées par les lacunes qu'on y remarque. Peu après, le clergé et les religieux sortirent de la ville ; force était bien à eux de le faire, car la messe était abolie, et deux mille huguenots étaient soldés en partie aux frais du clergé pour maintenir l'ordre qu'on venait d'établir..... en 1563, la paix est faite. On tint plusieurs Chapitres à St-Rambert en Forez. . . . . Maintenant notre clergé métropolitain en quitte les hauteurs ; il entrevoit de loin ces tours, insignes fastueux de son empire ; il approche du cloître : quel changement ! la clôture qui servait de rempart est rompue, plusieurs maisons canoniales sont renversées ;

(1) Ibid.

Digitized by Google

la rue Portefrau est obstruée de décombres ; le chemin inaccessible à cause des monceaux de ruines. Dans l'inventaire qu'on fit alors, les dégats furent estimés 50,000 écus, sans compter les maisons renversées. Il fallut mettre en vente plusieurs terres pour subvenir aux frais du rétablissement (1). »

Le calme revint enfin autour de la métropole. Elle put relever ses débris et réorganiser le culte sans se laisser préoccuper par les faits étrangers. En 1600, le légat Aldobrandin célébra dans l'église de Saint-Jean le mariage d'Henri IV et de Marie de Médicis ; puis deux siècles s'écoulèrent dans une tranquillité qu'on ne connaissait point encore ; à peine quelques disputes vinrent-elles la troubler. Des querelles de préséance, des discussions assez vives, du reste, avec l'archevêque Malvin de Montazet, au sujet du rituel imprimé, que celui-ci voulait substituer à l'ancien usage oral, discussions dans les quelles le Chapitre succomba, furent les grandes affaires dont il amusa sa vieillesse. Dix ans de procès à propos d'un bréviaire ! Quelles misères pour un corps recruté dans les plus fameuses maisons du royaume, qui pendant une période de mille ans d'existence avait donné l'hospitalité à des saints, assis des papes sur le siège de Rome, et gouverné tout un peuple !

Le Chapitre métropolitain ne pouvant donner aujourd'hui même la plus faible idée de ce qu'il a été aux siècles précédents, nous devons ajouter ici quelques mots sur son organisation définitive.

Vers 1440, il n'était pas nécessaire d'être dans les ordres sacrés pour faire partie du Chapitre ; on n'exigeait le sacerdoce que pour les dignités de doyen, de custode, et de maître de chœur ; plus tard, il en fut autrement. Quand il commença à s'assembler sans son archevêque, il prit le titre de *Lugdunensis ecclesiæ generalis conventus*, ou *conventus clericorum*, ou *capitulum canonicorum*. Il portait, en 1789, le nom de Chapitre des comtes de Lyon. Composé d'abord de 72 chanoines, il avait été réduit à 32 le 2 novembre 1321, sous l'épiscopat de Pierre de Savoie. Sous Louis XIV, l'office était célébré dans les trois églises à la fois, par un clergé de 200 personnes divisé en trois corps, et chaque

(1) Id., p. 136

Digitized by Google

corps en trois ordres. A la tête des chanoines proprement dits, étaient les huit dignitaires : le doyen *decanus*, qui présidait aux délibérations du Chapitre. Le chamarier, *camerarius*, qui couchait originairement dans la chambre de l'archevêque, pour servir de témoin à sa vie irréprochable ; dans la suite il eut la police du cloître avec douze caponniers sous ses ordres. Le prévôt, *præpositus*, qui présidait en même temps le Chapitre de Fourvière. L'archidiacre *archidiaconus*, le précenteur *precentor*, le chantre *cantor*, le sacristain *sacrista*, le grand custode *custos*, ou curé primitif de la paroisse. Venaient ensuite : le maître de chœur dont l'office n'était qu'un *personnat*, puis les 23 autres chanoines. Outre ces 32 chanoines comtes, le clergé de la cathédrale était composé d'un pareil nombre d'officiers, savoir: quatre custodes, huit chevaliers dont le dernier était théologal, et vingt perpétuels. Des quatre custodes, deux étaient curés de la paroisse desservie dans l'église de Sainte-Croix, le troisième était sacristain de Saint-Etienne, et le quatrième, trésorier de Saint-Jean. Les sept chevaliers qui avaient d'abord été établis pour défendre le Chapitre les armes à la main, devinrent dans la suite des temps ses conseillers ; ils avaient leurs entrées dans ses assemblées, mais sans prendre part aux délibérations ; ils devaient être gradués. Le théologal ne faisait pas partie du Chapitre ; on le chargeait d'expliquer l'écriture à vêpres ; c'était quelquefois un moine. Les perpétuels étaient institués pour chanter l'office (1). Nous ne ferons que citer les titres du sous-maître, du scholastique, du dapifer et du pannetier. Il faut ajouter cependant à cette liste déjà si longue plus de soixante habitués, prébendiers ou incorporés, y compris six diacres, dix-huit clercs, et vingt-quatre enfants de chœur (2). Ceux-ci après avoir passé par tous les degrés de l'ordination, demeuraient *habitués*, jusqu'à ce qu'ils pussent monter au rang de *perpétuels*. Un *manécantier* était chargé de les tenir en pension (3).

« Tous ces offices, toutes ces dignités avaient leurs revenus

(1) Brossette, *Hist. de Lyon*, p. 83.

(2) M. Jacques compte 20 clercs.

(3) V. Manécanterie.

Digitized by Google

fixes fondés sur quelques terres ; leurs devoirs et charges déterminés avec précision. Fallait-il en hiver garnir le chœur de foin et de tentures ; fallait-il l'orner à la fête de St-Jean avec des bouquets de serpolets et *bonnes herbes*, on savait qui en était chargé ; quel officier devait donner la cire, le vin, l'encens, le fameux cierge *tuffa*, les barques ornées pour la Fête des Merveilles ; qui devait produire les hommes pour défendre la bannière des comtes (1). »

Au XVIIIe siècle, le Chapitre avait encore une justice haute, moyenne et basse qui s'étendait dans le cloître de son église, de celle de Fourvière et dans les terres qui en dépendaient. Il lui fallait donc des officiers laïcs. C'étaient : un juge général, un procureur fiscal général, un greffier général, des commissaires, un voyer inspecteur du cloître et comté de Lyon, des huissiers au comté, et des échantilleurs au comté avec leurs commis. Il avait en outre ses officiers particuliers, savoir : deux secrétaires, un prévôt receveur, un commissaire en droit seigneuriaux du Chapitre, un archiviste, un bâtonnier, un dépositaire des terriers, plusieurs notaires, un conseil de cinq avocats (2). Il eut enfin un peintre et un médecin attitré, au temps où la saignée était partie nécessaire d'un bon régime de santé (3).

Indépendamment de son clergé particulier, la cathédrale recevait encore, à quelques-unes de ses principales fêtes, l'assistance des autres églises canoniales et monachales de Lyon. Presque toutes, en effet, étaient ses filles, ou se donnaient respectueusement ce titre vis-à-vis d'elle, et soit par devoir, soit en vertu de conventions, venaient de temps en temps grossir le nombre de ses prêtres. De leur côté, les abbés et supérieurs de ces églises jouissaient à Saint-Jean de certains honneurs et priviléges. Dès les premiers temps, l'abbé de l'Ile-Barbe en était le chorévêque ou coadjuteur. Leidrade, vers l'an 800, lui continua cet honneur à perpétuité, et, vers la fin du IXe siècle, il n'avait pas cessé d'en jouir. En l'an 1000, il siégeait au synode immédiatement après l'archevêque et y prési-

(1) M. Jacques.

(2) Almanachs de Lyon. XVIIIe siècle.

(3) M. Jacques.

Digitized by Google

dait avec lui (1). Il avait pour cela, dans le sanctuaire, une chaire de pierre qu'on y voyait encore il y a soixante ans ; elle était placée du côté de l'Évangile. L'abbé de St-Just avait, tous les dimanches, dans le Chapitre de St-Jean, des fonctions à assigner aux chanoines pour toute la semaine, conjointement avec les deux premières dignités de cet illustre corps. L'abbé de Savigny que les chanoines de la primatiale regardaient comme leur confrère avait dans le cloître sa maison qui lui servait d'hospice, tant pour lui que pour ses religieux quand ils venaient à Lyon. Les chanoines comtes, les quatre custodes, et les abbés du diocèse, étaient les seuls qui pussent célébrer aux autels majeurs de St-Jean et de St-Etienne ; ces mêmes abbés assistaient avec un rang fort honorable aux conseils que l'archevêque tenait à la tête de ses vassaux des deux ordres, pour les affaires les plus importantes du diocèse.

Outre les chanoines en titre il y en avait aussi d'honoraires. Souvent les cardinaux ambitionnaient le titre de chanoine d'une église si fameuse. Les princes laïques voisins se mettaient sur les rangs ; le roi de France, et au moyen-âge, les sires de Villars et les comtes de Savoie eurent comme un droit héréditaire au canonicat d'honneur, mais ils ne le recevaient réellement qu'après s'être présentés avec la chappe et l'aumusse à la porte du cloître.

Quant aux revenus de cet immense clergé, ceux des chanoines consistaient en terres ou mansions seigneuriales, et en livres capitulaires ou *pay*, qui se faisaient en deux termes. Cinquante-deux villes ou villages (2) composaient les terres dépendantes du Chapitre et comté de Lyon avant la Révolution.

Outre les revenus réguliers du Chapitre, tous les membres de l'église, tant le corps des chanoines que celui des incorporés, participaient, lorsqu'ils assistaient à matines et à vêpres, à des dis-

(1) Nous ne savons comment concilier l'opinion de Deville, au sujet de la longue durée du titre des chorévêques, avec l'assertion de M. l'abbé Depery qui semble fixer à l'année 816, la suppression des chorévêques en France. V. l'*Histoire hagiologique du diocèse de Belley*, par M. Depery, vicaire-gén. de Belley, 1835. Tome I, p. 167.

(2) Almanachs de Lyon au XVIIIe siècle.

Digitized by Google

tributions en argent nommées palettes, que l'on peut assimiler aux livraisons de jetons qui se font encore de nos jours dans certaines réunions. Ducange, au mot *paleta*, dit que c'était d'abord une certaine mesure de blé ; plus tard ce furent des méreaux ou plaques de métal. Les fondations de ces palettes étaient de différentes époques ; il y en avait de 1502 et de 1503. Celles de 1502 étaient d'étain, marquées d'un côté à l'image de St-Raphaël, et de l'autre, aux armes du fondateur. Les palettes de 1503 étaient de cuivre, marquées d'un côté à l'image de Saint-Jean, et de l'autre, aux armes du Chapitre et du fondateur. Elles valaient six deniers pour matines, et autant pour vêpres ; les présents profitaient des palettes des absents. Le Chapitre donnait chaque année au livreur 800 livres sur divers biens dont il jouissait, pour payer toutes les palettes de l'année. A la grand'messe il y avait eu primitivement des livraisons en denrées, plus tard, elles se firent aussi en argent. Elles montaient de 3 à 4 sols. Quand on allait dire la messe hors du cloître, elles étaient de 6 sols. Leurs fondateurs étaient inconnus, mais il paraît qu'à la réception des chanoines, custodes, chevaliers et perpétuels, celui qui prenait possession donnait une certaine somme au Chapitre. Dans les derniers siècles, le Chapitre recevait tous ces principaux de fondations, et ne fondait rien ; ce fut l'origine d'un procès que les perpétuels lui intentèrent en 1630. Ces livraisons furent encore augmentées, notamment à la réunion de l'abbaye de l'Ile-Barbe (1), sous l'épiscopat du cardinal de Tencin.

On observait à Saint-Jean les plus anciennes cérémonies de l'église, et cet attachement aux rits des premiers temps ne contribue pas peu, aujourd'hui encore, à la majestueuse gravité, à la pompe sévère de nos mystères. Une singularité que l'on y avait toujours remarqué, c'est que la cathédrale n'avait jamais admis les orgues, la musique, ni les livres. L'office se chantait, à peu près, tout entier par cœur. Pour transiger avec cette exclusion, il a fallu bien de la patience et une résolution bien ferme. L'archevêque Malvin de Montazet, après un procès qui dura dix ans, parvint,

(1) Deville.

Digitized by Google

dans la seconde moitié du dernier siècle à faire accepter par le Chapitre des livres imprimés. Il employa jusqu'à la ruse, pour faire triompher cette innovation *dangereuse*. Maintenant, de la musique de plus d'un genre retentit, depuis quelques années sous les voûtes de la basilique, et deux buffets d'orgue, au lieu d'un, vont désormais soutenir la voix du clergé, malgré son opposition. Cet auxiliaire lui est devenu nécessaire ; il ne compte plus, comme sous Louis XIV, deux cents membres pour célébrer les offices.

Parmi les usages particuliers à l'église de Saint-Jean, il en est un qui nous paraît venir bien vraisemblablement de ces sept églises d'Asie où Pothin fut instruit, et où la fameuse vision de Saint-Jean, encore assez récente, devait être regardée comme d'un intérêt local. Nous voulons parler de ce *rastellarium*, table à sept cierges qu'on plaçait devant le sanctuaire, et qu'il ne faut pas confondre avec le triangle lumineux des autres églises. Une preuve qu'il y a ic quelque allusion à l'apocalypse, c'est que sur le frontispice et même aux vitraux du chœur, on reconnaît précisément J.-C. entre sept chandeliers, et saint Jean qui tombe à ses pieds (1).

Il y avait encore une coutume singulière à laquelle on renonça de bonne heure, et qui, en effet, ne nous semble pas fort regrettable. Lorsqu'un des membres du Chapitre désigné pour entonner ou célébrer, manquait de se trouver à point pour sa fonction, aussitôt on se retirait derrière l'autel pour psalmodier à demi voix, ce qui s'appelait un *a priva* ; chose fort redoutée par une sorte d'excommunication qu'elle entrainait (2).

L'assistance régulière aux offices s'observait d'abord avec rigueur ; jusqu'en 1542, on n'en fut dispensé qu'à l'âge de soixante et dix ans.

En rapportant ici quelques-unes des singularités des rits de Saint-Jean, nous n'avons pas la prétention d'avoir tout dit sur ce que notre métropole avait de remarquable en ce genre ; au contraire, nous n'avons fait qu'effleurer un sujet aussi neuf qu'intéressant, pour lequel nous renvoyons le lecteur aux ouvrages spéciaux, et surtout à ceux de M. l'abbé Jacques.

(1) M. Jacques, *le Révélateur des Mystères*, p. 43.

(2) M. Jacques, *la Primatiale*, p. 86.

Digitized by Google

Nous avons dit combien étaient grandes, dans le principe, la puissance et les prérogatives du Chapitre, et par quelle suite de vicissitudes il les avait vues s'amoindrir. Celles dont il jouissait dans les derniers temps ne laissaient pas d'être fort étendues. Dépouillé du droit d'élire l'archevêque, il conserva celui de choisir ses propres membres. Il était exempt de la juridiction épiscopale et ne pouvait même être excommunié de Rome sans mention très spéciale. Il exerçait le pouvoir des censures, non seulement sur ses propres membres et sur les habitants du cloître, mais pouvait encore frapper d'excommunication certaines catégories de laïques ; c'est ce qu'on appelait la justice du glaive spirituel, qui avait été accordée par le pape Nicolas IV. Il avait le droit d'examiner les abbés et abbesses du diocèse ; il assistait également à l'examen et à l'intronisation des évêques dépendant de la métropole ; il réglait la lithurgie dans les paroisses de la ville ; il était nanti du gouvernement provisoire appelé régale, jusqu'à l'arrivée du suffragant d'Autun. Il envoyait des députés aux états généraux de France, et aux conciles généraux ; il avait même possédé jadis le droit de battre monnaie ; mais il ne paraît pas qu'il l'ait fait valoir, si ce n'est pour les méreaux ou plaques qui servaient aux distributions du chœur (1). Les monnaies, que cite M. Foulques (2), étant bien évidemment épiscopales, plutôt que capitulaires, puisqu'il y est fait mention du siége et non du clergé (3).

Pour régler l'application de si belles prérogatives, outre les Chapitres ordinaires, on tenait les deux synodes de mai et de la Saint-Luc, et de plus deux ou trois Chapitres généraux chaque année. A celui qui suivait la Saint-Jean, il était d'usage qu'on jurât l'observation de la fameuse composition avec les comtes de Forez, le statut qui fixait le nombre des chanoines à 32, et la constitution appelée Grégorienne qui réglait les rapports avec la commune.

(1) Menestrier, *Hist. Cons.*, p. 510.

(2) *Essai historique sur l'art monétaire et sur l'origine des Hôtels des monnaies de Lyon, Mâcon et Vienne*, par M. Foulques, p. 31.

(3) Menestrier, *Hist, Cons.*, p. 360.

Digitized by Google

On conçoit que tous ces droits, que cette immense autorité devaient faire rechercher singulièrement les admissions dans le sein de l'église de Lyon; les rois de France, eux-mêmes, ne dédaignaient pas l'honneur d'en être les premiers chanoines (1). Mais on exigeait des postulants en général des conditions qu'il n'était pas facile de remplir. Depuis le milieu du XVe siècle, tout chanoine devait être régnicole ; et dès une époque bien plus reculée, il devait faire preuve de seize quartiers ou cinq degrés de noblesse, tant de père que de mère, le récipiendaire comptant pour un degré. Il devait en outre faire une première résidence dont on l'exemptait rarement. Les chanoines de Saint-Jean avaient été maintenus par plusieurs arrêts du parlement et du conseil, dans le droit de prendre la qualité de comte de Lyon, tant en nom collectif que chacun en particulier, et cela sur le fondement de l'ancienne souveraineté qu'ils avaient eue dans la ville, conjointement avec l'archevêque (2). Ils officiaient la mitre en tête, portaient habituellement l'habit de pourpre des leudes du moyen-âge, et se dispensaient de se prosterner pendant l'élévation du St-Sacrement, usage qui choqua, dit-on, Louis XIV, à son passage à Lyon.

Le Chapitre avait ses armoiries spéciales consistant en un écu *de gueules au griffon d'argent et au lion d'or affrontés.* Enfin, des lettres patentes de Louis XV données à Versailles, au mois de mars 1745, enregistrées au parlement le 7 avril suivant, y ajoutèrent le droit de porter au col *un cordon, rouge de feu, liseré de bleu céleste, soutenant une croix à huit pointes, émaillée de blanc, bordée d'or, cantonnée dans chaque angle d'une fleur de lis d'or, les pointes de la croix jointes par quatre couronnes de comte d'or, perlées d'argent; au milieu, une médaille de gueules, et Saint-Jean-Baptiste sur une terrasse de sinople avec la légende: PRIMA SEDES GALLIARUM. Sur le revers de la croix, était un Saint-Etienne lapidé, avec cette légende: ECCLESIA COMITUM LUGDUNI* (3).

(1) Charles VII, François I, Louis XIII, Louis XIV.

(2) Clapasson, *Description de Lyon*, p. 242.

(3) *Art du Blason*; Lyon, Bruyset-Ponthus, 1770.

Digitized by Google

Cependant la révolution arrivait à pas de géant pour envelopper dans une ruine commune les institutions religieuses et les hommes qui vivaient à l'abri de l'autel. Il n'y eut qu'une voix dans le Chapitre du 10 octobre 1790, pour repousser la constitution civile du clergé ; le Chapitre émigra en grande partie ; puis deux évêques constitutionnels siégèrent successivement à Lyon, pendant que le prélat légitime se mourrait dans la basse Saxe. Ce fut alors que la *Déesse de la raison* parut sur son char dans le sanctuaire où des pontifes avaient présidé, où des saints avaient offert le sacrifice.

Napoléon ayant rétabli le culte, un Chapitre fut composé à Lyon avec de nouveaux éléments, et quelques restes de l'ancien clergé. A peine réinstallé, il eut à recevoir en 1805 le pape Pie VII qui célébra la messe dans la métropole, et y communia de sa main un très grand nombre de fidèles. Mais ce nouveau corps religieux n'eut plus rien de commun que le nom avec celui du siècle précédent, car sa puissance civile et politique était dissoute, ses châteaux avaient été vendus, ses propriétés dilapidées, ses maisons, deux de ses églises et ses cloîtres démolis. Il ne restait plus d'un passé si extraordinaire que des souvenirs chaque jour plus confus. Son titre même est aujourd'hui inconnu de plus d'un Lyonnais, et parmi les populations qui lui rendirent jadis foi et hommage, un bien petit nombre d'hommes se rappellerait cette immense existence qui n'est plus.

H. Leymarie.

Digitized by Google

COUP-D'ŒIL GÉNÉRAL

SUR LES COURS

DE LA FACULTÉ DES LETTRES

DE LYON.

COURS DE LITTÉRATURE ANCIENNE. — M. DEMONS.

Si les habitants de quelque continent inconnu ou de quelque planète lointaine envoyaient dans notre Europe une députation chargée de transplanter chez eux nos mœurs et nos lois, et si à son retour cette députation s'évertuait à leur prouver que nul général ne saurait disposer convenablement ses troupes à moins d'avoir longtemps aligné symétriquement les termes barbares d'une langue qu'on ne parle plus; que nul magistrat ne saurait interpréter d'une façon intelligente les lois de son pays, lesquelles sont écrites dans la langue de ceux qui l'habitent, à moins d'avoir consumé dix ans de sa jeunesse à plaquer dans sa mémoire les expressions

Digitized by Google

de deux langues mortes depuis deux mille années; si ces députés ajoutaient que le meilleur moyen de faire des échanges avantageux et de devenir un négociant habile, c'est d'apprendre ces deux langues hors d'usage, voire même que le médecin qui les ignore doit tuer ses malades indubitablement,—je m'imagine que les habitants de ce continent ou de cette planète ne pourraient s'empêcher de rire d'une façon fort irrévérencieuse pour nous. Ils seraient persuadés que nous avons pris, tous tant que nous sommes, quelques grains d'ellébore.

Et croyez-vous qu'ils seraient bien édifiés sur notre compte en voyant un être qui se définit modestement *un animal raisonnable* entasser, comme il le fait, contradictions sur contradictions dans le cours de sa vie, utilisant avec assez de bon sens les forces de la nature, mais quand il s'agit des forces du monde intérieur procédant d'une manière toute différente? Au lieu d'abandonner à leur pente naturelle les providentiels instincts qui portent primitivement l'esprit de l'homme vers les choses du dehors, nous nous jetons incessamment à la traverse; il n'est écluse, ni digue que nous n'opposions à leur expansion; il n'est étude si rebutante à laquelle nous ne nous ingénions à incliner et à plier une nature rebelle. Nous lui inculquons jusqu'à trois ou quatre systèmes de signes avant de lui donner la moindre notion des choses signifiées; nous plaçons à la base de ses connaissances l'étude philosophique et abstraite des langues mortes qui devrait en être le faîte, et nous ne nous donnons ni paix ni repos que nous n'ayons réduit les intelligences les plus limpides, les plus fraîches et les plus vives à un état stagnant. Tout cela, il faut en convenir, n'est guère le fait d'un animal raisonnable, et je crois (Dieu me pardonne et l'Université aussi!) qu'il faut avoir de bons yeux pour voir quel rapport il y a entre un homme qui sait le grec et le

Digitized by Google

latin et un homme honnête et sensé, entre une société qui passe sa vie à apprendre la langue des morts et une société vivante.

Du reste, contester la nécessité absolue d'une chose ce n'est pas contester sa nécessité pour quelques hommes et pour quelques époques et son utilité pour un plus grand nombre d'autres. Que l'Europe, au sortir du moyen-âge, ait bien fait de concentrer son activité sur la langue latine et sur la langue grecque, afin d'emprunter aux anciens quelques-uns des éléments sociaux qui lui manquaient, et d'exhausser sous quelques rapports sa civilisation au niveau de la leur, cela est incontestable; mais aujourd'hui que notre civilisation à nous déborde la civilisation ancienne par tous les points, l'étude universelle du grec et du latin ne saurait avoir de but réel. Que l'historien qui cherche à faire revivre le passé, durant ses laborieuses veilles, à reconstruire pièce à pièce et ses mœurs et ses idées, et ses sentiments et ses lois, éprouve le besoin d'étudier la langue dont ce passé s'est servi et où toutes ces choses ont laissé leur empreinte, rien de mieux. Que le philologue, qui veut connaître les lois du langage et les rapports qui existent entre les divers idiômes des peuples, place au premier rang l'étude des langues primitives, cela se conçoit encore. Mais on ne conçoit pas qu'on veuille bon gré malgré latiniser et gréciser indistinctement tous les hommes d'une génération. Sans doute il serait bon que chacun apprît le latin et le grec, mais l'indien aussi, l'hébreu aussi, l'anglais aussi, l'allemand aussi, l'espagnol aussi; il serait bon de tout apprendre, et la philosophie, et la physique, et les mathématiques, et la littérature, mais comme on ne peut pas apprendre tout, entre plusieurs choses utiles, il faut choisir celles qui le sont le plus. Or, si le latin et le grec sont plus utiles à connaître que l'indien et l'hébreu, par exemple, parce que notre langue, notre littérature, nos mœurs

Digitized by Google

et nos institutions se rattachent par une filiation plus immédiate à la civilisation des hommes qui parlèrent ces deux langues-là, ils ne sont pas plus utiles du moins que les langues anglaise, allemande, italienne, et que celles des autres peuples avec lesquels nous sommes continuellement en rapport, et, pour ainsi dire, en communion de vie. Et puis aujourd'hui que les sciences des choses ont pris de si vastes développements, avons-nous dix ans à perdre dans l'étude des mots? Aujourd'hui que le corps social a besoin, ou jamais, de toutes ses forces vives, ira-t-il les dépenser stérilement dans des labeurs sans fruit? La belle préparation, en vérité, pour les carrières libérales que de faire apprendre à la jeunesse les *Métamorphoses* d'Ovide et de planter et replanter des racines grecques dans sa tête, au lieu de l'exercer au travail viril de la réflexion!

Rendons justice à l'époque présente. Si elle aime de belle passion le latin et le grec, sa passion est au moins fort raisonnable et ne lui fera pas faire de grandes folies. Que sont devenus ces enthousiasmes, ces transports, ces battements de mains avec lesquels nos aïeux saluèrent la résurrection des écrivains d'autrefois? N'y a-t-il point quelques huit ou dix siècles, que l'on jurait par Aristote, et que l'on considérait les anciens comme la seule mesure possible du vrai et du beau, dans tous les genres? Vous figurez-vous, aujourd'hui, Despréaux cherchant à caractériser l'auteur de la *Jérusalem délivrée*, et celui de l'*Énéide*, en disant brutalement *le clinquant du Tasse* et *tout l'or de Virgile*? L'entendez-vous douter que Molière, à supposer même qu'il n'eut fait que des pièces comme le *Misanthrope*, l'eût emporté sur je ne sais quels comiques de la Grèce et de Rome, et s'écrier: le profane! Que le roi de la scène

Peut-être de son art eût remporté le prix?

Digitized by Google

Peut-être! Et c'est l'homme le plus judicieux de son temps en matière de goût qui articulait ce *peut-être* là. Faut-il que les chaînes de l'habitude soient difficiles à rompre et garottent fortement les esprits les plus vigoureux! Mais, comme je le disais tout-à-l'heure, nous marchons décidément dans une meilleure voie. Je cherche aujourd'hui ces beaux esprits qui ornaient tous leurs ouvrages de centons grecs et latins, ces avocats et ces prédicateurs qui entrelardaient tous leurs discours de vers d'Horace ou de Virgile, et je ne trouve plus que des écrivains et des avocats qui écrivent et parlent bonnement et simplement dans la langue de tout le monde, et des prédicateurs qui s'oublient jusqu'à faire du romantisme. Connaissez-vous, dites-moi, à l'heure qu'il est, un helléniste qui puisse se vanter d'avoir entendu les femmes s'écrier à son approche:

— Du grec! ô ciel! du grec! il sait du grec, ma sœur!
— Ah! ma nièce, du grec! — Du grec... quelle douceur!
— Quoi! Monsieur sait du grec! Ah! permettez de grâce
Que pour l'amour du grec, Monsieur, on vous embrasse!

Si on embrasse aujourd'hui ceux qui savent le grec, à coup sûr ce n'est pas pour l'amour du grec qu'on le fait.

Convenons-en donc, il y a loin du temps où l'helléniste P. L. Courrier a composé des pamphlets si spirituels, et où les hommes les plus passionnés pour l'antique ne dédaignent pas toujours la lecture de Brillat-Savarin à celui où Mme Dacier lançait contre Lamotte de gros et lourds volumes, et, de concert avec son digne époux, allait à travers in-quartos et in-folios à la conquête du brouet noir de classique mémoire, et en mangeait au risque de s'empoisonner.

Il n'est pas surprenant, d'ailleurs, qu'en littérature comme en tout le reste, le monde moderne ait fini par s'affranchir

Digitized by Google

de la tutelle que Dieu lui avait momentanément imposée. Quand, dans l'ordre religieux, le libre esprit de l'homme ébranlait sur leurs vieilles assises tous les temples chrétiens ; quand, dans l'ordre philosophique, il faisait table rase de toutes ses croyances ; quand, dans l'ordre politique, il se répandait en idées menaçantes qui débordaient sur l'Europe et l'inondaient de l'un à l'autre bout, entraînant déracinés tous les préjugés et toutes les institutions iniques d'autrefois, le principe d'autorité en matière littéraire ne pouvait surnager au milieu de tant de naufrages. Il n'y a pas dans l'humanité une vie double, triple, quadruple ; il n'y a pas une vie pour l'art, une pour la politique, une pour la philosophie, une pour la religion : c'est un seul et même esprit qui anime tout le corps social d'une époque, et, quand il agit d'une certaine manière dans une certaine direction, il ne tarde pas à agir de la même manière dans toutes les autres. L'esprit moderne avait dit : « Que vos dogmes religieux, que vos idées philosophiques, que vos institutions politiques aient dix siècles, vingt siècles ou trente siècles de date, il ne m'importe : ce que je veux savoir c'est si vos dogmes sont saints, vos idées vraies, vos lois justes, » et il aboutit à une vaste négation. En littérature il se demanda aussi si une chose est belle par cela seul qu'elle est vieille. C'était la même question : il y fit la même réponse. Il fit plus : il méconnut et dut méconnaître les grands hommes de l'humanité ancienne, car il réagissait contre eux ; il brûla et dut brûler ce qu'il avait adoré, car, suivant l'idée du poète, on broie sous ses pieds avec fureur ce qu'on a redouté longtemps. Aujourd'hui nous n'avons pour le passé ni haine ni tendresse, et nous le jugeons avec plus de calme. Dans la sphère littéraire, comme dans toutes les autres, nous ne décrions pas à l'exemple de nos pères, mais nous ne jugeons pas pour cela comme les siècles antérieurs. Les dieux d'autrefois ont reçu de trop

Digitized by Google

graves blessures, et ces blessures trahissent des êtres mortels : nous les admirons, nous ne les adorons plus.

M. Demons, dont le cours nous suggère ces réflexions un peu longues, serait au besoin une preuve vivante de leur justesse et de leur vérité. Tout professeur de littérature ancienne qu'il est, il ne jure pas sur la parole des anciens, il ne les estime pas de parti pris, il ne professe par pour eux une de ces traditionnelles admirations qui n'ont yeux, ni oreilles, et chez qui le *comment* et le *pourquoi* sont tout-à-fait hors d'usage. Il admire les anciens, mais son admiration est le produit de l'examen. Il les admire, mais non pas aveuglément et sans restriction ; il lui arrive, au contraire, fréquemment de reconnaître que les modernes leur sont supérieurs à certains égards. Ces jugements font honneur à M. Demons et prouvent qu'il est de son temps, et être de son temps pour un professeur de grec ce n'est pas peu de chose. Il faut un grand dégagement d'esprit et une abnégation personnelle peu commune pour se résoudre à croire et à dire que ce qui nous a couté le plus ne vaut pas le plus sous tous les rapports, que des auteurs que tout le monde comprend sont aussi recommandables que ceux dont nous avons à peu près seuls la clé. C'est une chose si naturelle, que le prêtre cherche à se rehausser à ses propres yeux et aux yeux des autres en rehaussant son Dieu ! C'est en même temps une chose si facile grâce à la disposition où nous sommes d'admirer ce que nous ne comprenons pas et de nous ébahir devant ce qui nous dépasse de quelque façon que ce soit ! *Omne ignotum pro magnifico est.* Le peuple aurait moins vénéré les oracles si ceux-ci s'étaient mieux fait entendre; il prierait avec moins de respect si ses prières étaient écrites dans la langue vulgaire, et s'il savait ce qu'il dit quand il les fait.

M. Demons s'est exclusivement occupé dans ces derniers

Digitized by Google

temps des tragiques grecs et de Tacite. Il ne pouvait faire un meilleur choix. Combien n'y a-t-il pas à profiter dans l'étude de ces grands maîtres du théâtre athénien que les peuples modernes, aux plus beaux jours de leur gloire littéraire, n'ont pas encore supassés ! Combien dans l'appréciation de cet historien unique qui, par la concision, la fermeté, la poésie et la chaleur de son style, non moins que par la profondeur philosophique de ses idées, est peut-être ce que Rome a produit de plus grand ! Néanmoins nous aurions aimé que M. Demons, s'il voulait à toute force mener de front la littérature grecque et la littérature latine, eut pris dans celle-ci et dans celle-là des sujets qui ne fussent pas aussi totalement différents et qui se prêtassent à des rapprochements multipliés. Il aurait ainsi, ce nous semble, pu caractériser d'une manière plus nette le génie grec et le génie latin, et il n'aurait pas fait deux cours au lieu d'un. Cette manière de procéder par comparaisons et par rapprochements nous paraît extrêmement féconde, et sans doute M. le professeur l'a senti comme nous, puisqu'il s'est laissé aller dernièrement à faire le parallèle du Prométhée d'Æschyle et du Satan de Milton, de quelques expositions du théâtre ancien et de l'exposition du *Bajazet* de Racine. Quand nous avons vu plusieurs objets, nous éprouvons le besoin de les comparer entre eux. C'est en les comparant qu'on les distingue, et savoir distinguer, dit Buffon, c'est savoir apprendre. »

La chaire de M. Demons n'est pas du genre de celles qui sont en possession d'attirer autour d'elle des flots d'auditeurs. Aussi son cours n'est-il pas excessivement suivi, à parler d'une manière générale ; mais il est très suivi pour un cours de littérature ancienne. Ceux de MM. Boissonnade, Burnouf, Tissot ne le sont pas autant et celui de M. Patin ne l'est guère davantage. Si ces Messieurs prêchent un peu

Digitized by Google

dans le désert, cela tient au mouvement général du siècle et à plusieurs autres causes dont voici les principales. La première c'est que l'objet de leurs cours est tout-à-fait placé en dehors de la vie réelle et qu'il est difficile de l'y rattacher par quelque point : la seconde, c'est que nous nous sommes tellement repus de grec et de latin, pendant l'espace de huit ou dix ans, que nous ne concevons pas qu'il nous reste à cet égard quelque chose à apprendre ; la troisième, c'est que les plus belles tirades des auteurs anciens s'associent dans notre esprit avec des circonstances extrêmement prosaïques, pour ne rien dire de plus, et que nous ne pouvons les savourer pures et sans mélange. Imaginez donc le moyen d'être ravi en extase dans ces calmes et riantes campagnes qui s'épanouissent avec tant de fraîcheur sous la plume de Virgile, quand les vers où elles sont décrites vous rappellent incessamment l'écolier pleureur ou l'écolier espiègle qui les récitait autrefois ! Cet écolier-là me gâte vos campagnes et me détruit l'illusion. Ajoutez à cela qu'en pliant forcément l'esprit de l'homme vers certaines études qui lui répugnent au premier âge de la vie, on lui inspire pour elles un dégoût et une horreur dont il revient rarement, et vous comprendrez que Cicéron lui-même apparut-il parmi nous, il aurait de la peine à donner de la vogue à un cours de littérature ancienne.

F.

(*Les cours de MM. François, Eicchoff et Bouillier au prochain numéro*).

Digitized by Google

ARRÊTÉ DE BONAPARTE

AU SUJET

DE LA STATUE ET DU TABLEAU DU MAJOR-GÉNÉRAL MARTIN.

Le bruit s'est répandu dans le public qu'un procès avait été intenté à la *Revue du Lyonnais* par les héritiers du major-général Martin. Un journal de notre ville a même donné le fait comme certain. Cette nouvelle, qui nous a valu de nombreuses adhésions, est tout au moins prématurée, car nous n'avons jusqu'à ce jour reçu aucune citation. Nous aimons à croire que la famille Martin y regardera à deux fois avant de compromettre à la barre du tribunal la mémoire du Major-général. Nous n'avons rien avancé de plus que l'article de la *Biographie universelle* reproduit par le *Rhône*, sans que cela ait donné lieu à aucune réfutation, et du reste les documents à l'appui ne nous manqueraient pas. Pour nous ce n'est pas là qu'est la question, car ce n'est qu'avec regret que nous nous sommes vu obligé d'entrer dans la vie du major, pour prouver que sa statue ne devait point avoir les honneurs de la place publique, mais être renfermée dans l'institution même fondée par notre compatriote. Toute statue doit avoir avec elle son enseignement et quel enseignement nous apporterait la statue du major Martin? Nous croyons donc avoir été plus soucieux de sa mémoire en lui assignant la seule et véritable place qui lui convienne, que ceux qui ont réclamé pour ce nom le périlleux honneur d'une publique ovation. Nous avons en cela accompli un devoir, et notre Conseil municipal, renouvellé en partie à cette heure, accomplira le sien en revenant sur la décision des conseillers de 1840. En attendant, voici un arrêté de Bonaparte et un acte de l'an XI qui viennent corroborer encore notre opinion :

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

BONAPARTE, PREMIER CONSUL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Sur le rapport du Ministre de l'intérieur,

Vu la lettre du Préfet du Rhône et la délibération du Conseil municipal de la ville de Lyon ;

Vu l'article XXV du testament du major-général Claude Martin ;

Vu l'état côté I A, article XXV (bis) ;

Vu la clotûre du même état;

Le Conseil d'état entendu;

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. Le legs de 250,000 sicka rupées, fait par Claude Martin, natif de Lyon, décédé à Lucknow, major général au service de la Compagnie anglaise des Grandes-Indes, suivant son testament du 1er janvier 1800, pour l'établissement d'une institution la plus convenable au bien public de la ville de Lyon, sera accepté par les maires de la ville de Lyon, au nom de la dite commune, à la charge de remplir fidèlement toutes les intentions du

Digitized by Google

testateur, telles qu'elles sont énoncées dans l'article XXV précité de son testament.

Art. II. Le legs de 4000 sicka rupées de rente annuelle, destiné par le même Claude Martin, à la délivrance des prisonniers pour dettes, sera accepté également par les maires de la ville de Lyon, à la charge de remplir pareillement et strictement les intentions du donateur.

Art. III. Le plus proche parent mâle du donateur résidant à Lyon, sera adjoint, à perpétuité, à l'administration des fondations énoncées dans les articles précédents.

Art. IV. Les maires de Lyon feront les diligences requises pour le recouvrement et la délivrance desdits legs, et feront, en attendant, tous les actes conservateurs qui seront jugés nécessaires.

Art. V. En cas de contestation, ils se feront autoriser dans les formes voulues par l'arrêté du 7 messidor an IX, à en poursuivre la délivrance par-devant les autorités civiles ou judiciaires qui devront en connaître.

Art. VI. Les maires présenteront dans le plus bref délai, au préfet du département du Rhône, le mode de placement du montant du legs, qu'ils jugeront le plus propre à remplir fidèlement les intentions du testateur, et ce mode sera soumis à l'approbation du gouvernement.

Art. VII. En reconnaissance des bienfaits du testateur, le Préfet du Rhône, conformément au vœu du Conseil municipal, fera exécuter aux frais de la cité, une statue et un tableau destiné à représenter le général Martin.

Art. VIII. Cette statue et ce tableau seront placés dans le batiment, où l'on établira l'institution fondée par le général Claude Martin, et dont l'Académie de Lyon donnera le plan. Au bas de la statue, on gravera une inscription semblable à celle qui doit être mise sur la porte de la maison d'institution, conformément au vœu du testateur. Cette maison sera acquise ou construite sur la place Saint-Saturnin, pour exécuter complètement la dernière volonté du testateur, et que sa mémoire soit honorée aux mêmes lieux où l'on bénit son enfance.

Art. IX. Le Ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent Arrêté, qui sera inséré au Bulletin des lois.

Le premier Consul de la République Française, *Signé*, BONAPARTE.

Pour le premier Consul, Le Secrétaire d'Etat,

Signé, Hugues B. MARET.

Bulletin de Lyon, 24 floréal, an XI.

Par un acte du 12 floréal an XI, article VIII, le gouvernement de la République a cassé et annulé l'arrêté du Conseil municipal de Lyon du 1er germinal de la même année en ce qui est relatif au placement de la statue sur la voie publique et le tableau dans le Musée; ce gouvernement jugea, comme nous, que la statue et le tableau du major-général Martin ne devaient être placés que dans l'intérieur de l'École.

Voir au sujet de la décision municipale de 1840 les articles du *Censeur* du 15, du 19 et 20 juillet 1841.

Digitized by Google

THÉATRES.

Mlles Rachel et Déjazet.

L'enthousiasme qui accueillit les débuts de Mlle Rachel était bien dû à un si rare ensemble de belles qualités tragiques, disons-le cependant, il y avait beaucoup d'espérance dans cette admiration ; dans le concert de justes éloges qui retentit dans la presse, le désir de voir se compléter des cordes indispensables cette lyre trop exclusivement dorienne perçait à travers les adorations les plus exagérées. Lyon vit alors Mlle Rachel, elle emporta du milieu de nous une couronne un peu prématurée peut-être, mais contre laquelle personne ne songea à protester. Après plusieurs années, le temps de créer et d'acquérir beaucoup, Mlle Rachel nous revient avec un répertoire plus nombreux, mais restreint toujours dans le cercle de l'ancienne école, dont on aurait aimé qu'elle sortît pour des œuvres plus vivantes. Nous ne l'avons vue encore que dans les mêmes rôles où elle parut il y a trois ans. *Phèdre*, sa dernière et sa plus difficile étude, ne nous l'a pas montrée encore aux prises avec la mélancolie languissante qui remplit une partie de ce rôle, et pour laquelle on se défie un peu de la voix grondante de Roxane et d'Hermione. Dans les *Horaces*, *Bajazet* et *Andromaque*, nous avons retrouvé Mlle Rachel en tout semblable à ses premières années, sauf peut-être une certaine fraîcheur, une certaine spontanéité qui ont laissé la place à un plus grand savoir-faire, mais que l'on regrette beaucoup dans la tragédie surtout, où le naturel est chose si rare, et, ajoutons-le, si difficile pour l'acteur. La jeune tragédienne laisse tomber aujourd'hui, avec l'accentuation conventionnelle, un assez grand nombre de vers qu'elle disait autrefois avec une intention mieux marquée et avec plus de nouveauté; du reste, même perfection inimitable dans son jeu muet; c'est là le plus merveilleux côté de son talent, le seul qui ne laisse pas subsister en nous ce désir du mieux, dont les plus grands artistes triomphent si rarement. Dans Camille surtout, on dirait qu'elle a surpris tous les secrets de la statuaire antique, et les marbres du Parthénon ne nous ont rien laissé de plus pur. Ce cachet sculptural de ses poses, nous l'attribuerions volontiers à l'ensemble de son talent, si ce n'était peut-être abuser un peu de la métaphore. La similitude nous semble juste toutefois ; il y a dans le talent magique de Mlle Rachel, la correction, la noblesse, le relief et la fermeté de la statuaire, mais, en même temps, il y a un peu de cette absence de variété et de vie, et de cette froideur de la plus belle statue. La comparaison de la littérature classique à la statuaire et de la littérature moderne à la peinture n'est pas nouvelle, elle date de Corinne ; mais, après tous les développements qu'a pris la critique depuis ce temps-là, elle n'a pas cessé d'être rigoureusement vraie. Ce que disait Mme de Staël de l'époque payenne et de l'époque chrétienne, on peut le dire ce nous semble de la tragédie du XVIIIe siècle et du drame de nos jours. Dans sa simplicité noble et immobile, dans sa grandeur sobre d'effets, l'ancienne tragédie ressemble à un groupe de statues. Le drame, plus coloré, animé par une passion plus chaude, a des formes moins pures, moins solides, mais plus saisissantes et d'un effet plus pénétrant. Un tableau a souvent fait verser des larmes d'attendrissement, excité souvent de vives émotions. L'effet causé par la statue la plus parfaite, dépasse rarement une admiration artistique, il est rare que le cœur soit atteint lors même que l'esprit est le plus ébranlé. C'est une émotion d'homme cultivé, mais que la masse ne peut pas ressentir, en un mot c'est une impression littéraire, mais ce n'est pas un sentiment humain. Voilà ce qu'est pour nous la tragédie ; pour qu'on ne nous accuse pas de la rabaisser, nous nous hâtons de dire que celui qui écrit ces lignes a une prédilection profonde pour la statuaire. et tout ce qui lui correspond dans le monde de l'art. Quoi qu'il en soit de ces goûts particuliers, dans l'état actuel des imaginations, la peinture

Digitized by Google

est d'un effet plus sûr et plus saisissant; la statuaire est un goût d'archéologue.

Mais revenons à Mlle Rachel. Ses qualités et ses imperfections font de cette artiste le représentant le plus complet de la tragédie classique. Talma, d'après ce que nous en avons entendu dire, apportait dans la tragédie beaucoup de choses qui n'y sont pas, le naturel et la vie par exemple. Cet homme était fait pour Shakespeare plutôt que pour Racine, il grandissait parfois Racine jusqu'à Shakespeare. Mlle Rachel rend peut être tout ce qui est dans la tragédie, mais, à coup sûr, elle n'y met rien de plus. Sa voix, extrêmement sobre d'inflexions, est d'une noble et énergique monotonie qui s'adapte admirablement à la monotonie du mode tragique. Cependant, nous ne croyons pas qu'elle parcoure toute la gamme des sentiments de Racine. La colère et l'ironie remplissent la plus grande partie des rôles de *Roxane* et d'*Hermione*, mais il n'y a pas que cela ; Racine était d'une nature trop tendre, trop langoureuse même, pour ne pas mettre un peu de douceur dans un rôle de femme, ne l'eût-il pas voulu; et nous ne croyons pas avoir entendu jamais sortir de la bouche de Mlle Rachel un accent qui ne fût pas un accent de menace ou d'amertume, ceci est peut-être un éloge pour *Hermione* et *Roxane*, mais partout elle nous fait peur quand elle dit : je t'aime. C'est bien là l'héroïne tragique, mais ce n'est pas la femme. Aussi, à notre avis, les personnages de femmes cornéliennes conviennent-elles surtout à Mlle Rachel. Là on peut rendre tout le rôle sans rien avoir de féminin. Dans ce que nous avons vu jusqu'ici, c'est *Camille* plutôt qu'*Hermione* qui nous a paru le rôle type de Mlle Rachel. Elle est sublime dans sa douleur humaine, c'est là le sentiment qu'elle sait le mieux peindre, avec l'ironie et la menace; c'est là aussi que nous l'admirons le plus, car cette douleur épique est le plus noble sentiment de ceux que sa voix peut exprimer.

Elle a, dans les *Horaces*, après le récit du combat, un cri de : *Oh! mes frères!* qui est resté dans notre esprit, comme une des plus grandes choses que nous ayons entendues, c'est beau comme la tête de Niobé.

Pour achever, sur des données plus complètes, une appréciation du talent de Mlle Rachel, attendons *Phèdre* et *Polyeucte*. Tout ce que nous avons dit jusque là est peut-être prématuré.

Si un parallèle entre Mlle Rachel et Mlle Déjazet ne devait pas sembler un peu paradoxal, on pourrait, en comparant ces deux talents réels, y montrer les deux extrêmes de l'art, deux perfections opposées. Osons le dire, il y a peut-être chez Mlle Déjazet plus de supériorité dans son genre, que chez Mlle Rachel dans le sien! Quel dommage que tant d'esprit, tant de naturel, un talent si fin, si souple, si varié, soit au service d'un pareil répertoire ! Quel charmant parti on pouvait tirer de cette voix toujours jeune et fraîche, de cette prestesse et de cette, grâce, sans descendre aux gravelures de la *Marquise de Pretintaille* et de *Frétillon*. Déjazet, c'est tout l'esprit du vaudeville français, de la chanson de Béranger, qu'on a fait dégénérer en un couplet plus que grivois.

Digitized by Google

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

ŒUVRES PHILOSOPHIQUES DU P. BUFFIER. — INTRODUCTION PAR F. BOUILLIER, MEMBRE CORRESPONDANT DE L'INSTITUT, PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE LYON (CHARPENTIER, ÉDITEUR).

La Bibliothèque philosophique, cette utile entreprise qui nous livre sous un format devenu populaire des éditions correctes et économiques des chefs-d'œuvre de la philosophie moderne, vient de s'enrichir des œuvres du père Buffier, de la Compagnie de Jésus. Philosophe français, philosophe estimable et trop oublié, ses écrits devaient, à ce double titre, être recueillis et remis en lumière. Chaque auteur publié dans cette collection est accompagné d'une introduction qui y ajoute un intérêt en quelque sorte actuel, car la philosophie de notre temps y compare et juge les systèmes qui ont précédé et que, placée à distance, elle peut embrasser à la fois du regard ; elle les voit se succéder, tantôt se complétant par une génération et un développement naturel, tantôt se dressant ennemis l'un en face de l'autre, par une de ces réactions de l'esprit qui, toujours subites, ne devraient plus être inattendues. Ainsi tout un système est d'avance démonté : les pièces d'emprunt, les pièces de rapport sont mises à part des parties vraiment originales, les influences exercées ou subies sont signalées, et l'auteur, quand après cela on l'aborde, n'est plus un étranger ; ses procédés sont connus, le dessin général de l'ouvrage est saisi, les points importants sont notés. L'attention est éveillée sur les erreurs.

Ces réflexions sur l'avantage de ces appréciations préliminaires se présentent naturellement à la lecture de l'introduction lumineuse de M. Bouillier aux œuvres du P. Buffier. Un intérêt vif et soutenu s'attache à cet écrit, soit que, recherchant les points de contact de son auteur avec les théories célèbres qui signalèrent la fin du XVIIe siècle et le commencement du XVIIIe, M. Bouillier en trace une esquisse rapide et précise, soit qu'il touche en passant aux plus hautes sommités de la philosophie moderne pour indiquer comment doivent être corrigées et remplies les erreurs et les lacunes qu'il rencontre. Il est impossible de démêler avec plus de sagacité quels hommes et quelles doctrines ont agi sur le P. Buffier et de mieux discerner le véritable sens de sa philosophie.

Mais ce n'est pas sans doute le hasard qui a fixé sur ce livre l'attention et l'étude de M. Bouillier ; il appartenait au savant historien de la philosophie cartésienne de suivre et de nous montrer dans le disciple l'influence du maître. En effet, Buffier a le même point de départ que Descartes et se conduit par sa méthode, et cet ouvrage du Père jésuite, approuvé par son ordre, est, après tant d'autres, un nouveau témoignage que l'injustice et la violence n'empêchent pas la vérité de se faire reconnaître et de s'imposer même à ses persécuteurs.

Il est vrai que le P. Buffier ne suit pas exclusivement Descartes, mais il n'avoue pas non plus tout ce qu'il lui emprunte. Au reste, l'ingratitude philosophique est chose commune et plus on prend à son devancier moins on lui rend en hommages et en publique reconnaissance : le plus souvent, c'est prétion à l'originalité, quelquefois c'est timidité qui s'effraye des clameurs soulevées contre un système; plus rarement c'est l'esprit qui recule devant certaines conséquences entrevues, et, craignant de verser du côté où il sait bien qu'il incline, renie d'abord le maître comme pour se détacher ensuite plus facilement de ses principes et mieux enrayer sur la pente des déductions. Quant au P. Buffier, ce sont, avant tout, les ménagements réclamés par les anciennes hostilités de sa compagnie et des répugnances qui duraient encore, qui font de lui un disciple honteux de Descartes ; il fait avec lui ses réserves, et le

Digitized by Google

raille même parfois. Lui touchant de moins près, peut être l'eut-il avoué plus hautement.

Outre la philosophie de Descartes, celle de Locke a laissé dans le P. Buffier des traces qu'il est impossible de méconnaître. Le spiritualisme cartésien avait à peine triomphé de la scholastique, et déjà, avec le XVIIIe siècle, l'on voyait poindre le sensualisme, déjà les ouvrages de Locke, qui venaient, d'être traduits, excitaient en France une vive curiosité. Au point d'intersection des grandes lignes de la philosophie, il arrive que plusieurs hésitent, et celles qu'ils prennent enfin ne continue pas celle que jusqu'alors ils avaient suivie ; à l'endroit où se croisent les routes de l'intelligence, plusieurs se troublent et s'égarent : tels sont ces esprits faciles et conciliateurs qui reçoivent leur direction plutôt qu'ils ne la choisissent, qui, chassés par deux forces diverses, s'échappent par une course intermédiaire, traits d'union tirés pour un instant entre deux opinions qui ne tardent pas à rompre avec éclat. Assurément le P. Buffier, avec sa haute raison, avec le fonds propre de philosophie qu'il possédait ne pouvait céder ainsi au souffle de chaque nouveauté ; mais il n'était pas non plus un de ces esprits rigoureux qui, résolument et dès d'abord, adoptent les idées nouvelles, ou se lient plus fortement aux anciennes, sans en faire aucun mélange, sans se prêter à aucune transaction. Ajoutons que son intelligence nette et précise, déjà rebutée par les hypothèses aventureuses du cartésianisme, et par ses écarts ontologiques, était faite pour comprendre Locke, que sa nature peu ardente, médiocrement tourmentée des problèmes élevés de la philosophie, devait se résigner dans le cercle qu'il trace autour du philosophe, et d'où il lui défend de sortir.

Quoiqu'il en soit, le P. Buffier a su choisir avec intelligence dans Descartes et dans Locke, combattre et modifier l'un par l'autre. Il fut en cela le précurseur de Reid. Sa théorie du sens commun, que l'on a tant loué dans l'école écossaise sans en connaître la source, est son véritable titre, et constitue son importance philosophique. « Avec Descartes, dit M. Bouillier, en résumant quelques points de son introduction, il admet des idées innées, des vérités premières qui ne dérivent point de l'expérience ; avec Locke, il rejette la preuve de l'existence de Dieu par l'infini, il proteste contre toutes les hypothèses ontologiques du cartésianisme, et tend à renfermer la philosophie tout entière dans les limites d'une analyse de l'entendement humain. Indépendamment de la vérité du témoignage du sens intime, seul vérité immédiate et évidente par elle-même admise par Descartes, le P. Buffier établit l'existence des vérités premières, pour ce qui concerne les choses placées en dehors de la conscience, vérités qu'on ne peut méconnaître sans s'exposer à tomber dans les plus extravagantes absurdités de l'idéalisme et du scepticisme. La source d'où découlent ces vérités premières, marquées du double caractère de l'universalité et de la nécessité, est le sens commun. »

M. Bouillier a su mettre en parfaite évidence l'analogie qui existe entre Reid et le P. Buffier : mêmes procédés, même résultat, même énumération vague et imparfaite des vérités premières antérieures à l'expérience et au raisonnement, mêmes vices d'une argumentation qui conclue de l'absurdité des conséquences à la fausseté du principe, mêmes insuffisantes protestations contre les erreurs que le sens commun repousse, car, dit M. Bouillier : « La mission de la philosophie n'est pas seulement de recueillir et de constater les croyances du sens commun, mais aussi de les expliquer et de les justifier... De telles protestations n'ont pas un caractère suffisamment scientifique... Si la philosophie ne pouvait aller au delà, si elle devait se borner à répéter ainsi les affirmations et les répulsions instinctives du sens commun, nous serions presque tentés de demander, nous aussi, à quoi bon la philosophie, en quoi l'emporte-t-elle sur le sens commun, tel qu'il est dans la conscience de chacun de nous. »

Digitized by Google

Le P. Buffier occupe donc, comme psychologue, une place distinguée parmi les philosophes français. Sans doute la psychologie n'est pas toute la philosophie, mais elle est le commencement de toute philosophie, et ce n'est pas une œuvre tout-à-fait sans gloire que d'avoir contribué à assurer le point de départ, à asseoir les bases d'une science. M. Bouillier rend pleine et bonne justice au P. Buffier, mais sans sortir d'une appréciation sage et mesurée; il se défend bien du faible de certains éditeurs qui toujours exagèrent le rôle de leur auteur, et qui ne savent pas appeler l'attention sur un homme injustement oublié sans aller jusqu'à l'apothéose.

Nous omettrions un trait essentiel dans la physionomie du P. Buffier, si nous ne parlions de l'esprit libéral et tolérant qui se manifeste partout dans ses écrits et qui lui dicte une apologie de la libre discussion : les personnes de sa robe pourraient aujourd'hui la méditer utilement.

« Je me fais honneur, dit-il, d'être l'apologiste des contestations, et elles sont beaucoup plus salutaires au monde que l'on ne pense d'ordinaire; un espagnol les appelait les sages-femmes de la vérité; l'expression est un peu violente en français, mais enfin il est vrai de dire que sans elles la vérité manquerait souvent à paraître dans le monde. Elle ne s'y montre, la plupart du temps, qu'à la faveur des disputes qui éclaircissent les choses en les faisant regarder par leurs différents jours. Donnez-moi une nation où l'on ne dispute, où l'on ne conteste jamais, ce sera, je vous assure, une nation très grossière et très ignorante. »

Une réflexion qui ne peut manquer de se présenter à tous les esprits après la lecture du P. Buffier, comme de tous les philosophes qui ont appartenu à l'Eglise, est développée par M. Bouillier d'une manière remarquable; nous terminons en citant cette belle page: « Sans doute sa philosophie est catholique, mais elle ne l'est pas, en ce sens qu'elle se déduise des dogmes et des textes sacrés. Or, c'est là précisément ce que veulent ceux qui aujourd'hui, avec plus ou moins de naiveté et de bonne foi, réclament à grands cris une philosophie catholique. On parle beaucoup de cette philosophie catholique, mais on ne la trouve nulle part; et cependant sans cesse on nous oppose cette insaisissable chimère. Si une telle philosophie pouvait exister, elle serait assurément dans les œuvres des hommes de l'Eglise, des prêtres éminents qui n'ont pas été moins remarquables comme philosophes que comme théologiens; cependant on ne l'y trouve pas. Lorsque les hommes de génie que l'Eglise a comptés dans ses rangs se sont mis à faire de la philosophie, ils l'ont faite comme nous, c'est-à-dire avec les mêmes procédés et la même méthode, c'est-à-dire avec la raison. Non seulement ils ont fait, comme nous, la philosophie avec la raison, mais presque tous ont suivi les traces de quelques-uns de ces grands philosophes que nous reconnaissons comme nos maîtres. Les uns se sont inspirés de Platon, les autres d'Aristote, les autres de Descartes. Quelle est la philosophie de saint Thomas? Ce n'est pas la philosophie catholique, mais la philosophie péripatéticienne. Quelle est la philosophie de Malebranche, de Bossuet, d'Arnauld, de Fénélon? Ce n'est pas la philosophie catholique, mais la philosophie cartésienne. Comment en serait-il autrement! Comment concevoir une philosophie catholique, puisque le catholicisme déclare se fonder uniquement sur la révélation et sur la foi, tandis que la philosophie déclare se fonder uniquement sur la raison? Une philosophie catholique serait une philosophie qui n'en serait pas une ; ces deux mots, en ce sens, ne peuvent s'allier ensemble, il y a contradiction dans les termes.

— MM. Genod et Tuffet, professeurs à l'école de Saint-Pierre, ont publié ces derniers temps, un ouvrage auquel ils travaillaient depuis bien des années. l'*Album du dessinateur* est appelé à rendre à notre fabrique d'éminents services en fournissant à l'imagination de nos artistes de nombreux et riches motifs

Digitized by Google

pour nos tissus et nos décors. Il sera également apprécié par le fabricant de soieries, le ciseleur, le décorateur et l'ornemaniste en tout genre. Les auteurs y ont réuni, avec une merveilleuse fécondité et une incroyable variété de formes tous les différents styles, depuis l'égyptien et l'étrusque, jusqu'au Rocaille et même au *Pompadour*, genres que la mode nous a ramenés et dont l'étude est devenue nécessaire à l'industriel presque à l'égal des beaux modèles de la Grèce et de Rome.

CHRONIQUE LOCALE.

Le plâtre de la statue de Jean Kléberger, est exposé depuis quelques semaines sur le rocher où doit plus tard être placé le bronze. M. Lepind, auquel les conseils de ses amis les artistes ne manqueront pas, n'aura sans doute qu'à se louer d'avoir soumis au public l'esquisse de ce grand travail qui sans être un chef d'œuvre sera pourtant un digne ornement pour ce quai si pittoresque, mais si pauvre en œuvres d'art.

La pose du *bon allemand* est simple et ne vise pas au romain, cette figure douce, calme et sans prétentions, quoiqu'elle ne ressemble malheureusement en rien au portrait qu'en a fait Albert Durer, nous représente bien l'homme généreux qui a laissé de si durables souvenirs chez les pauvres. La bourse et le testament que l'on voit dans ses mains suffiraient, au besoin, pour peindre le donateur. Mais si cette qualité est la première que son image doit rappeler, faut-il négliger absolument sa qualité d'homme de guerre ? L'épée qu'il porte au côté ne fait que compléter le costume civil de son temps; peut-être qu'un casque et des gantelets de fer placés à ses pieds, peut-être qu'un faisceau d'armes, pourraient, sans nuire à l'ensemble, rappeler convenablement ce guerrier, qui, à Pavie, combattait auprès de François 1er.

Nous ne chicanerons pas M. Lepind sur la manière dont a été placé le plâtre provisoire, il est évident que les ouvriers ne l'ont pas tourné comme l'a voulu l'auteur. Mais nous craignons que l'idée du piédestal ne soit de lui; indépendamment de la forme lourde et disgracieuse de ce cube, il nous semble que le rocher est une base naturelle et qui n'en exige pas d'autre; le piédestal n'est pas un ornement indispensable à une statue, l'usage ne s'en est introduit que par la *nécessité d'élever* au-dessus de la foule le personnage auquel on voulait rendre ce suprême honneur. Or, la figure de l'*Homme de la Roche* est déjà suffisamment élevée et nous ne voyons pas pourquoi ou voudrait ajouter quelque chose à cette base naturelle.

—La Commission chargée de recevoir la statue du major-général Martin dont M. Foyatier a exposé le modèle, n'a point fait de rapport *satisfaisant*, ainsi que l'ont avancé plusieurs journaux. Elle a, au contraire, pour ne pas mettre de limites aux retouches du statuaire, exprimé le vœu que l'œuvre entière fût revue et corrigée. C'est, on le voit, encore une statue à refaire pour l'artiste. Notre ville ne peut accepter de lui deux productions comme Jacquard. C'est déjà bien assez d'une. Pour esquiver le costume anglais que portait le major, il y aurait un parti à prendre, ce serait de convertir la statue en un buste. Tout le monde y gagnerait : le major, le statuaire, et notre cité.

— L'Académie de Lyon vient de faire un digne choix. Elle a admis au titre d'académicien libre M. Bouillier, professeur de philosophie à notre Faculté.

Cette Compagnie a eu un instant l'intention de donner une fête, une soirée en l'honneur de M.lle Rachel. C'eût été le pendant de la couronne d'or qui lui fut offerte il y a trois ans. On avait associé à cette solennité MM. de Lamartine et Ponsard. Déjà les invitations avaient été faites et acceptées à l'exception de l'auteur des *Méditations*, qui s'était excusé. L'Académie, mieux éclairée sur l'opportunité de cette ovation est revenue sur cette malencontreuse décision qui faisait de deux poètes les satellites de l'interprète de Melpomène.

Digitized by Google

ÉTUDES

SUR LES

HISTORIENS DU LYONNAIS.

ALLÉON DULAC. — A. LEYMERIE. — VERNINAC DE SAINT-MAUR.—NAJAC.—OZANAM.—FOULQUES.

Nous plaçons ici, à côté les uns des autres, quelques hommes qui se sont occupés de l'histoire naturelle, de la géologie, de l'art monétaire et de la statistique de la province du Lyonnais. Il faudra jeter ensuite un coup-d'œil rétrospectif, et parler de Siméoni, de Duchoul, de Balbis, etc. sans nous assujettir à un ordre plus rigoureux qu'il ne nous a été possible de le faire jusqu'à présent. Le premier des quatre personnages que nous avons nommés, Jean-Louis Alléon Dulac, naquit à Saint-Etienne le 11 février 1723, de Jean-François Alléon, bourgeois de cette ville, et de Catherine Carrier. Après avoir fait ses premières études, il alla suivre à Toulouse un cours de droit, y fut reçu avocat au parlement, plaida quelques causes, et vint à Lyon, en 1748, pour y exercer sa profession. Le goût des sciences prit un empire absolu

Digitized by Google

sur son esprit; la physique et l'étude de l'histoire naturelle occupèrent une partie de son temps. Cette étude, qui offre tant de charme, exige de fréquentes excursions, tandisque la vie d'un jurisconsulte veut être grave et sédentaire. Alléon Dulac se mit à parcourir en naturaliste et en agronome les trois provinces qui composaient, à cette époque, la généralité de Lyon.

Les recherches d'Alléon Dulac lui fournirent le sujet de plusieurs mémoires, dont quelques-uns furent communiqués à la Société royale d'agriculture, qui venait de s'établir à Lyon, et qui s'empressa de recevoir l'auteur. Il recueillit bientôt ces divers ouvrages et les publia sous le titre de *Mémoires pour servir à l'histoire naturelle des provinces de Lyonnois, Forez et Beaujolois;* Lyon, Cizeron, 1765, 2 vol. petit in-8°. Ce recueil n'a eu qu'une édition, mais on chercha plus tard à le rajeunir par un autre titre, celui de *Mémoires pour servir à l'histoire naturelle des départements de l'Rhône et Loire;* Paris et Lyon, 1795. Ces tours de librairie, si fréquents aujourd'hui et si effrontés, déroutent singulièrement les amateurs et les bibliographes.

« Tels sont, disait feu Grognier, tels sont les progrès que toutes les branches de l'histoire naturelle ont faits depuis la publication de ce livre, qu'il ne peut plus servir qu'à marquer, en quelque sorte, les pas de la science. Que de livres qui furent très précieux à leur apparition, n'ont pas aujourd'hui une autre destinée! Tandis que les productions littéraires brillent souvent d'un éclat d'autant plus vif, qu'elles s'éloignent davantage de l'époque qui les a vus naître, les ouvrages scientifiques sont toujours effacés par ceux du même genre qui leur succèdent. Ce n'est plus dans les *Mémoires* d'Alléon Dulac qu'on ira étudier l'éducation des mûriers et les mœurs des vers à soie, la nature de la houille et son exploitation dans les mines du Forez, la culture de la vigne, l'art de fabriquer le vin, la connaissance des insectes ennemis du plus précieux des arbustes. Mais, sous le rapport de la statistique

Digitized by Google

agronomique de notre province, les recherches d'Alléon Dulac ne paraîtront pas sans intérêt ; on aimera à le suivre dans les riches vignobles du Beaujolais, examinant les procédés de culture et signalant les meilleurs produits. On partagera la joie que lui inspire l'introduction de la pomme de terre, qui eut lieu, de son temps, dans le Lyonnais, et à laquelle il ne fut pas étranger. On déplorera avec lui la destruction des antiques forêts et l'absurde défrichement des montagnes ; on s'assurera encore que les désastres ont commencé plusieurs années avant la révolution. Alléon fut témoin des premiers travaux de la Société d'agriculture, de la fondation de l'école vétérinaire, de l'ouverture du canal de Givors, de l'établissement des filatures de coton dans le haut Beaujolais, il raconte ces importantes améliorations, et il en fait pressentir les conséquences éloignées. Quelquefois il a été prophète, et toujours il s'est montré plein d'ardeur pour tout ce qui peut concourir à la félicité publique (1). »

Les auteurs des *Mémoires de Trévoux*, ne sont pas si facilement admirateurs, et classent l'ouvrage d'Alléon Dulac parmi « cette multitude de compilations en tout genre, dont on inonde depuis quelque temps la littérature française : masses informes qui, loin de contribuer à la perfection des arts et des sciences, ne font qu'embarrasser la route qui conduit à la vérité. Nous n'hésitons pas à dire, ajoutent-ils, que l'histoire naturelle du Lyonnois, Forez et Beaujolois est encore à faire (2).

Il est difficile de n'être pas de l'avis des *Mémoires de Trévoux*, quand on a pesé leurs notes critiques. Dulac se bornait, en effet, à copier les dictionnaires et les ouvrages qui traitaient d'histoire naturelle sans application à nos provinces.

(1) Grognier, notice sur Alléon Dulac, au tom. 1er des *Archives du Rhône*. Nous différons des *Archives*, sur plusieurs faits, mais nous croyons avoir suivi une autorité mieux informée, celle de Bollioud-Mermet, dans son *Athénée*.

(2) Janvier 1766, pag. 104-126.

Digitized by Google

Ce fut cette manie de compiler qui le détermina à publier un autre recueil intitulé : *Mélanges d'histoire naturelle* ; Lyon, Duplain, 1763, 2 vol. petit in-8°; réimprimés en 1765 en 6 volumes in-12, avec figures. On chercherait en vain, dans ce recueil, une seule pièce qui n'eût pas été déjà publiée ; mais la collection, du moins, pouvait être plus méthodique, plus choisie et moins volumineuse (1).

Alléon Dulac avait encore écrit un *Remerciment de réception à l'Académie*, 1754 ; — *Réflexions sur l'étude et sur les progrès de la physique expérimentale, et projet d'un traité d'histoire naturelle*, 1754 ; — *Recherches sur la génération des grenouilles et sur l'usage avantageux qu'on peut faire de ces animaux.*

La Bibliothèque royale possède d'Alléon Dulac un manuscrit in-4°, que M. Champollion acheta de l'héritière de l'auteur, il y a près de quinze ans. Nous ne le connaissons que par le rapport suivant de M. Auguste Bernard.

Le foliotage établit trois grandes divisions :

I.

Observations topographiques, physiques et critiques sur le climat, les maladies, la population, les arts et le commerce de la ville de Saint-Etienne en Forez.

Avec cette épigraphe :

Soit instinct, soit reconnaissance,
L'homme, par un penchant secret,
Chérit le lieu de sa naissance,
Et ne le quitte qu'à regret. — Gresset.

Par un patriophile.

Cette première partie contient environ 300 pages in-8°. On

(1) *Mém. de Trévoux*, ibid.

Digitized by Google

y trouve les renseignements à une dame, sous forme de lettres. Il y en a vingt en tout, y compris celle qui a été laissée en blanc. Il suffira de dire que le titre est complètement justifié.

II.

Nouveaux mémoires pour servir à l'histoire naturelle des provinces du Lyonnois, Forez et Beaujolois;

Par M. A. D. avocat au parlement.

Multa latent in majestate naturæ.

PLINE. *Histoire naturelle.*

Cette seconde partie, qui pourrait donner environ 400 pages d'impression, se subdivise ainsi qu'il suit:

1° Mémoire sur le sol et les diverses productions du Lyonnois, Forez et Beaujolois;

2° Mémoire sur les rivières du Lyonnois, Forez et Beaujolois;

3° Mémoire sur les eaux minérales, *idem*;

4° Mémoire sur les sapins et les pins, *idem*;

5° Mémoire sur la montagne de Pierre-sur-autre.

C'est une longue et curieuse relation d'un voyage qu'Alléon fit sur cette montagne en juillet 1766.

III.

Observations générales sur le charbon minéral:

1° Essai sur l'histoire naturelle des mines de charbon de Rive-de-Gier et de Saint-Etienne.

Digitized by Google

2° Topographie des mines de charbon du Lyonnois et du Forez, depuis le Rhône jusqu'à la Loire.

Nisi utile, quod facimus, stulta est gloria.
PHÆDR. *Fab.* 17, *lib.* 3.

Cette troisième partie pourrait faire environ 500 pages d'impression. Elle renferme des renseignements fort curieux sur tout ce qui est relatif à l'extraction et à l'histoire naturelle du charbon dans notre département. On voit, page 102, de sages réflexions sur la misérable vie des mineurs. Cette partie se compose de quatre sections, outre un *avant-propos* ;

1° Observations générales sur le charbon minéral ;

2° Essai pour servir à l'histoire naturelle des mines de charbon de Rive-de-Gier;

3° Essai pour servir à l'histoire naturelle des mines de Saint-Etienne, avec l'analyse de ce fossile;

4° Topographie des mines de charbon du Lyonnois et du Forez, depuis le Rhône jusqu'à la Loire.

Le volume se termine par une lettre d'adresse au roi Louis XVI.

Pour achever de donner une idée du livre d'Alléon Dulac, nous en placerons ici quelques extraits.

On lit dans ces *Nouveaux mémoires pour servir à l'histoire naturelle :*

« Rien n'annonce que l'on ait jamais exploité des mines (1) dans le territoire de Saint-Etienne, et l'on en voit aucune trace. Il aurait été impossible qu'après les fouilles immenses qui ont été faites pendant tant de siècles pour extraire le charbon, on ne les eût pas aperçues. Il serait bien à désirer que l'on pût découvrir d'abondantes mines de fer dans cette contrée ; ce serait le plus beau présent que la nature pût lui faire : dès lors il ne manquerait plus rien à ses ma-

(1) Il faut entendre des mines de fer.

Digitized by Google

nufactures. Toute espérance n'est pas perdue: des indices de mines de fer dans quelques carrières de charbon ; des filons à jour, que l'on voit au Treuil, ainsi que plusieurs indications dans les paroisses voisines, semblent promettre que des recherches ne seraient pas infructueuses. C'est sans doute sur la possibilité d'en trouver que le gouvernement s'est déterminé à envoyer, en 1781, un Anglais, habile minéralogiste, qui a suivi, la carte à la main, toutes les carrières de Saint-Etienne et des autres lieux qui paraissaient lui annoncer du fer. On ne sait pas encore quel sera le fruit de ses observations. »

Dans l'*Essai pour servir à l'histoire naturelle des mines de Rive-de-Gier*, on lit:

« Dans quel temps fut faite la découverte des mines de Rive-de-Gier? Combien de siècles se sont écoulés depuis qu'on y fait usage du charbon? C'est ce qu'il est impossible de déterminer ; mais il faut qu'il y soit très ancien, puisqu'il en est fait mention, dès le commencement du XIIIe siècle, dans un terrier qui avait même une dérivation, et où des mines de charbon assignées pour confins y sont expressément rappelées. Un habitant de l'endroit a des titres du XIVe siècle qui attestent l'ancienneté du charbon dans ces contrées.... »

Ailleurs: « Cependant il ne paraît pas qu'on ait fait un grand usage du charbon jusqu'au XVIIe siècle, puisqu'en 1640, lorsqu'on fit les mesures à Lyon, on ne fit nulle mention du charbon. Depuis qu'il a été introduit dans cette ville, on fit une mesure qui donna lieu à des plaintes, soit qu'elle fût trop grande ou trop petite vis-à-vis de la mesure dont on se sert au lieu où sont les mines, ce qui obligea le Consulat d'envoyer sur les lieux pour prendre des documents, et, en 1741, il ordonna qu'il serait fait une mesure de laiton, en forme ovale, marquée aux armes de la ville, pour servir de matrice. Cette mesure fut changée contre une plus ancienne de cuivre rouge, et afin que ladite matrice nouvelle serve d'étalon aux *bennes* en bois qui seront délivrées au public. »

Digitized by Google

Le souvenir de la patrie et les sollicitations de sa famille ramenèrent Alléon Dulac à Saint-Etienne, en 1765; on place sa mort vers l'année 1768.

A côté d'Alléon Dulac, nous devons placer un très estimable opuscule de M. A. Leymerie, ancien directeur de l'Ecole Lamartinière, assez brutalement remercié en 1838. Ce fut alors qu'il mit au jour sa *Notice familière sur la Géologie du Mont-d'Or lyonnais* (1). On aura une assez juste idée de cette notice par le résumé général de l'auteur.

Le Mont-d'Or, dit-il, est un massif alongé du nord au sud sur une étendue d'environ 12,000 m. Sa plus grande largeur est de 6,000 m. Ses principales cimes sont : Verdun, dont la hauteur au dessus de la Saône est de 626 m.; Mont-Toux, 610; et Mont Cindre, 467.

Il est composé de grès, de marne, et principalement de calcaire, le tout reposant sur une base de gneiss et de granite.

Cette base appartient à la classe des terrains primordiaux.

Les autres roches que nous venons de citer doivent être comprises dans la grande division de terrains stratifiés fossilifères, et font partie des terrains secondaires inférieurs.

Elles peuvent se diviser en quatre sections :

I. Grès (arkose, grès bigarré, grés du lias);

II. Choin-bâtard (partie du lias, lumachelle de M. de Bonnard);

III. Pierre grise (lias, calcaire à gryphées, calcaire à bélemnites);

IV. Pierre jaune (calcaire à entroques).

Les couches du Mont-d'Or présentent un redressement de 12° moyennement vers l'ouest, c'est-à-dire vers la chaîne primordiale du Lyonnais et du Beaujolais. Ce redressement doit être attribué à un des soulèvements secondaires que cette chaîne a éprouvés après son surgissement.

(1) Lyon, Rossary, 1838, in-8° de 84 pages, inséré d'abord par chapitres dans le *Courrier de Lyon*.

Digitized by Google

Le Mont-d'Or n'est qu'un fragment redressé de la grande nappe calcaire qui s'étendait autrefois, sans interruption, depuis notre chaîne primordiale, jusque dans le Dauphiné, le Bugey et le Jura. Ses cimes et ses arêtes sont formées par les têtes des couches fracturées et relevées, de telle sorte qu'en général les protubérances présentent à l'ouest des escarpements ou des pentes rapides, tandis que, du côté opposé, elles se terminent en rampes plus ou moins douces.

Les vallées se divisent en longitudinales et en transversales.

Les premières sont en partie dans le gneiss et le granite, et en partie dans le terrain secondaire. Elles offrent une direction moyenne qui suit à peu près la ligne méridienne, et qui est par conséquent parallèle à la chaîne primordiale, à l'axe du Mont-d'Or et à la direction du soulèvement.

Celles qui existent dans le terrain secondaire montrent ordinairement, sur leur flanc oriental, les têtes des couches relevées vers l'occident comme les abruptes des protubérances. Ces vallées résultent probablement de ruptures produites par la cause qui a soulevé tout le massif.

Les vallées transversales ne sont autre chose que des gorges perpendiculaires à l'axe du Mont-d'Or, et n'existent que vers la partie moyenne du flanc oriental. Dans leur fond, coulent d'abondants ruisseaux, tandis que, du côté opposé de la montagne, on n'observe aucun cours d'eau transversal dans le terrain secondaire, ce qui est tout-à-fait en rapport avec la disposition des couches.

La coupe transversale du Mont-d'Or confirme pleinement l'ordre de superposition que nous avons indiqué plus haut, ainsi que la direction du redressement des couches; elle nous montre de plus certaines variations dans la valeur de l'angle d'inclinaison.

La distribution superficielle des divers terrains du Mont-d'Or peut, jusqu'à un certain point, être indiquée *a priori*, et se résumer en principes généraux qui ressortent naturellement de la théorie que nous avons exposée.

Digitized by Google

I. Les cimes doivent être en général composées de calcaire jaune.

II. Le même calcaire doit régner exclusivement sur tout le flanc oriental de la montagne.

III. La pierre grise paraîtra ordinairement au fond des vallées et sur leurs flancs, à une assez faible hauteur, et même au sommet des petites protubérances.

IV. Le grès et le choin-bâtard sortiront de dessous les autres couches, et se montreront sur le flanc occidental des vallées situées elles-mêmes du côté de l'occident. Les mêmes roches devront se faire remarquer surtout vers la limite occidentale de la montagne.

Le Mont-d'Or renferme des mines de plomb argentifère, dans le gneiss; et du minerai de fer oolitique dans le calcaire à bélemnites. Certains bancs de grès pourraient peut-être servir pour faire des pavés. Le calcaire à gryphées et le calcaire jaune fournissent des pierres de taille et d'excellents moëllons. Le premier donne une très bonne chaux. On trouve dans le lias des marnes pour l'encadrement des terres, et des argiles pures, dont probablement on pourrait tirer un bon parti.

Postérieurement au soulèvement du Mont d'Or, nos contrées ont été de nouveau submergées. Dans ces nouvelles eaux a été charriée et déposée une masse de cailloux de roches alpines, et ensuite une terre argilo-sablonneuse plus ou moins calcaire, renfermant des coquilles terrestres analogues à celles qui vivent encore dans nos environs, et des débris de grands mammifères étrangers à notre climat.

M. Leymerie, dans le courant de sa *Notice*, parle encore de coquilles marines, et il dit que, de l'aveu des conchyliologistes, elles ont appartenu à des mollusques qui n'ont pu vivre que dans des eaux salées, plus ou moins analogues à celles de nos mers actuelles.

Nouvelle preuve de ce déluge confirmé par les savantes découvertes de G. Cuvier, et contre lequel la vaine érudition du

Digitized by Google

dernier siècle avait amassé tant de pages incrédules et railleuses.

De M. Leymerie, nous passons brusquement à celui qui occupa, le premier, la place de Préfet du Rhône.

Raymond Verninac de Saint-Maur naquit à Cahors, en 1762. Il fut élevé au collége de Brives la-Gaillarde, et y fit ses humanités sous le célèbre abbé Sicard. Verninac vint à Paris, jeune encore, et attira l'attention sur lui par la publication de quelques pièces de vers dans les journaux et les almanachs littéraires. Au 1er juin 1791, le ministre Duport-Dutertre qui l'aimait, le voyant très attaché aux opinions nouvelles, le fit envoyer par Louis XVI, en qualité de commissaire-médiateur, avec Lescène-Desmaisons et l'abbé Mulot, pour apaiser les troubles du comtat Venaissin. Leurs efforts eurent d'abord du succès ; ils comprimèrent pour quelques temps la fureur des partis, mais, après leur départ, elle n'éclata qu'avec plus de violence. On en connaît les affreuses suites. Le rapport fait par Verninac à l'assemblée constituante, le 12 septembre, prouve que les commissaires, divisés d'opinion sur les causes des troubles, n'avaient pas eu les moyens d'y mettre un terme. Mais eussent ils été animés des mêmes idées, peut-être qu'au milieu du chaos politique dans lequel on s'agitait, il leur eût été impossible de prévenir une trop funeste explosion.

Nommé ministre de France en Suède, au mois d'avril 1792, Verninac arriva à Stockholm le 16 mai, deux jours après les funérailles de Gustave III Quoique la mort de ce prince eût rendu la nouvelle cour de Suède plus favorable à la révolution française, Verninac n'y fut pas bien accueilli, et n'y fit pas une longue résidence. Le scandale que causa en Europe l'arrivée à Paris du baron de Staël, six semaines après la mort de Louis XVI, obligea la France et la Suède à rappeler respectivement leurs ministres, et, en 1795, Verninac passa à la Porte Ottomane, avec le titre d'envoyé extraordinaire. Il fit son entrée à Constantinople le 26 avril. Lors

Digitized by Google

de sa première audience, il se fit précéder d'une musique militaire, et, escorté d'un détachement de troupes françaises, qui avaient la baïonnette au bout du fusil, il pénétra avec elles jusque dans la seconde cour du sérail, où elles présentèrent les armes au grand-visir et aux autres membres du divan, ce qui ne s'était jamais vu. On fut frappé en France d'une innovation bien plus importante. Verninac, le premier d'entre tous les étrangers, fit imprimer et distribuer à Constantinople une gazette écrite dans sa langue maternelle. Enfin, une circonstance non moins singulière dans l'ambassade de Verninac, c'est que le grand-visir lui donna le titre de *citoyen*, et que le mot ne pouvant être traduit, parcequ'il se trouvait inconnu en Turquie, où il n'était le signe d'aucune idée, on fut obligé de le prononcer en français.

Dans le cours de sa mission d'une année, Verninac notifia à la Porte le traité de paix avec la Prusse, fit reconnaître la république française, et détermina l'envoi d'un ambassadeur permanent à Paris, dans la personne de Seid-Ali-Effendi; mais il ne put réussir à faire entrer le Grand Seigneur dans une alliance avec la France, malgré ses conférences avec les ministres de Suède et de Prusse. Il fut contrecarré par tous les autres ambassadeurs, surtout par celui de Russie et celui d'Angleterre. Il sollicita son rappel, fut remplacé par Aubert-Dubayer, et quitta Constantinople dans les premiers jours de novembre.

Arrivé à Naples, et gardé à vue pendant quelques mois, il n'arriva en France qu'au mois de mai de 1797. Le 9 juin suivant, il fut reçu en grande audience par le Directoire, auquel il présenta un étendard ottoman et un diplôme de Sélim III. Il avait été introduit par Charles Delacroix, alors ministre des relations extérieures, et qui, peu de temps après, lui donna sa fille en mariage.

Le gouvernement consulaire le nomma préfet du département du Rhône, en 1800, et il fut installé dans ses fonctions

Digitized by Google

le 12 germinal an VIII (2 avril 1800). A peine installé, il régularisa dans tout le département l'autorité municipale; organisa l'octroi, source abondante des revenus de la Ville; fonda le quai de communication entre le pont du Change et le quai de la Baleine, donna des soins au jardin botannique, créa une chaire de chimie, une école de dessin pour la fleur; nomma des gens de l'art pour constater, au besoin, la réalité des décès présumés et les causes des décès, lorsque ces commissaires en seraient requis; enfin, pour multiplier les bienfaits en glorifiant les bienfaiteurs, il fit placer dans les cours de l'Hospice de la Charité des tables en marbre noir sur lesquelles sont gravés les noms de ceux qui ont doté cette maison des pauvres.

Le premier Consul, revenant de Marengo, posa la première pierre des façades, à l'angle nord-ouest de la place Bellecour, le 10 messidor an VIII (29 juin 1800). Ce fut un jour de fête pour la malheureuse cité qui commençait à se relever de ses ruines. Il y eut, ce jour là, réunion des fonctionnaires à la préfecture. A la fin du repas, le premier Consul rappelait qu'étant lieutenant, il avait fait partie d'un détachement de troupes venu à Lyon pour apaiser une émeute d'ouvriers.

« — Eh! bien, lui dit le commissaire du gouvernement près le tribunal civil, Boissieux père, — puisque vous connaissez la ville, vous savez qu'elle est tout industrielle et manufacturière; pour prospérer elle a besoin de la paix; vous devriez la donner à nos ennemis.

« — S'ils veulent nous faire trop petits, interrompit le Consul!

« — Mais il ne faut pas vouloir nous faire trop grands, reprit vivement le magistrat. » Réponse hardie et sensée, qui montre que dès longtemps les bons esprits avaient averti Bonaparte des dangers d'une ambition sans règle comme sans mesure.

Pour constater l'époque de la réédification des façades, le préfet composa et fit frapper une médaille. Elle fut gravée

Digitized by Google

par Mercié, et portait l'effigie de Bonaparte, avec cette légende : *A Bonaparte, réédificateur de Lyon.* Sur l'exergue, on lisait : *R. Verninac, préfet, au nom des Lyonnais reconnaissans.* Au revers, une couronne de chêne entourait cette inscription : *Vainqueur à Marengo, deux fois conquérant de l'Italie, il rétablissait la place Bellecour, désormais Bonaparte, et en posait la première pierre le* 10 *messidor, an VIII de la république, premier de son consulat.* 1800. *v. s.*

En 1807, à l'angle de la maison dont Bonaparte avait posé la première pierre, on plaça, du côté du pont Tilsitt, l'inscription suivante :

LE XXIX IVIN. MDCCC,
BONAPARTE
POSA LA 1re PIERRE DE CES ÉDIFICES,
IL LES RELEVA PAR SA MVNIFICENCE.

Pensant à rétablir l'Académie de Lyon, Verninac tint chez lui, le 24 messidor an VIII (13 juillet 1800) à l'hôtel de la préfecture, rue Boissac, une réunion de littérateurs et d'artistes, qui approuvèrent le projet qu'il leur communiqua. Il rendit, le même jour, un arrêté qui obtint l'approbation du gouvernement, et d'après lequel l'Academie de Lyon reprit son existence sous le nom d'*Athénée.*

Nommé président, Verninac employa tous les moyens possibles pour donner à la Compagnie renaissante le mouvement qui prouve la vie. Il doubla le prix, proposé pour l'an IX, sur les substances indigènes propres à la teinture ; il fit les fonds de la première couronne déposée sur le front de Millevoye. Le sujet du prix était la *Satire des romans du jour, considérés dans leur influence sur les mœurs et le goût de la nation.* Ce prix qui consistait en une médaille d'or de 600 fr. fut décerné en l'an X (1801-1802).

On dut à Verninac la fondation de rentes en tiers consolidé. Aucun détail d'administration intérieure n'échappait à

Digitized by Google

sa vigilance; il animait par ses talents propres l'essor de l'Académie. On discutait sur la forme des fauteuils académiques. Quelqu'un proposa de figurer une lyre dans le dossier de chaque siège: *Gardons-nous en bien*, dit Verninac; *il ne faut pas qu'un académicien se mette la lyre à dos.* Deux séances publiques furent présidées par lui. Dans la première, il lut un précis historique du rétablissement de l'Athenée; dans la seconde, le docteur Marc Antoine Petit lui dédia la première épître de son *Essai sur la médecine du cœur.*

En des assemblées particulières, Verninac offrit à l'Académie une *Epître d'Héloïse à Abeilard, nouvellement traduite de l'Anglais de Pope* (Paris, impr. de L. G. Michaud, 1813, in 8°). La traduction de Verninac est en vers, et se tient plus près du texte que celle de Colardeau, qui n'avait fait qu'une très libre imitation. Verninac, après ce travail, communiqua encore à l'Académie un poème sur les *Jardins de Chantilly*, et un *Voyage à la côte de Troie.* Il avait publié, en 1786, une *Oraison funèbre de Louis-Philippe, duc d'Orléans*, et, en 1790, des *Recherches sur les cours et les procédures criminelles d'Angleterre, extraites des commentaires de Blakstone sur les lois anglaises* (Paris, in-8°). Ce dernier ouvrage est une compilation. En 1787, il avait publié un *Recueil de poésies fugitives* (Paris, in-12), dans lequel sans doute se trouvaient les pièces par lui envoyées aux almanachs littéraires.

Mais une production plus importante pour l'étendue et pour le sujet, c'est la *Description physique et politique du département du Rhône;* Lyon, impr. de Ballanche et Barret, an IX, in-8° de 127 pages. L'auteur n'avait pas habité quinze mois le département dont il ne craignait point de publier la statistique, mais quoique son livre ne soit qu'une esquisse rapide et légère, il témoigne cependant d'un certain esprit d'analyse, et renferme des données fort utiles pour apprécier la situation du département du Rhône, au sortir de la tourmente révolutionnaire. Après la description physique du département du Rhône, Verninac aborde l'histoire naturelle, parle des

Digitized by Google

communications, de la population, des contributions, de l'agriculture, des manufactures de soie, de toile, de chapellerie, du commerce des fers, de la corroirie, de l'imprimerie-librairie, de l'épicerie, des manufactures d'indiennes à Vernaison, des filatures de coton à Lyon et à Neufville, des fabriques de chapellerie à Mornant, à Saint-Andéol, à Saint-Symphorien, des manufactures de papiers peints de Lyon et de Saint-Genis-Laval; des verreries de Givors, de Pierre-Bénite, d'Ainay et de Perrache; des manufactures de vitriol. Ce qu'il dit de l'instruction publique, des établissements de bienfaisance, nous paraît suffisant, quoique limité comme le reste du livre. Le chapitre de la religion est mesquin et sans portée. Verninac ne comprend pas que le peuple se fût attaché de préférence aux prêtres non assermentés, à ceux qui n'avaient pas brisé le pacte de la grande et forte unité religieuse. Au surplus, il déclare que l'attachement qu'on avait pour eux ne se liait à aucune vue politique.

Verninac avait eu de la peine à obtenir les renseignements qu'il désirait, et les indications ne lui étaient pas toujours venues avec précision et fidélité, surtout en ce qui touchait aux résultats de l'industrie et du commerce, ainsi qu'aux produits de l'économie rurale. Il a raison d'observer qu'un « homme public ne peut interroger à cet égard, sans exciter la méfiance. On croit qu'il cherche des bases de nouvelles impositions, lorsqu'il n'est animé que de vues de félicité publique. » Si l'on a cru quelquefois ce que dit le citoyen Préfet, on ne s'est pas toujours trompé.

La *Description* de Verninac avait un mérite qui fut apprécié, comme on le voit par la lettre que lui écrivit Chaptal, ministre de l'intérieur. « Vous avez réuni et classé avec beaucoup d'ordre un grand nombre de faits importants. Vous ne vous êtes pas borné à faire connaître les maux dont ce département a été théâtre et victime; vous avez indiqué les remèdes. Vous aviez commencé à les appliquer. Ce que vous observez sera utile à vos successeurs, et je crois qu'il est

Digitized by Google

bon que Lyon soit connu tel qu'il est aujourd'hui, pour que les bons citoyens se réjouissent, en voyant combien on peut attendre d'une administration sage, qui ne précipite pas sa marche. »

Le ministre parle au préfet de ses successeurs, parce que, en effet, au moment où la statistique fut livrée à l'impression, Verninac était déjà nommé plénipotentiaire en Helvétie. On peut croire que sa pleine puissance ne fut pas étrangère à l'organisation de la république du Valais ; il resta peu d'années à Berne, et depuis lors ne remplit plus aucune fonction publique. La Suisse fit à Verninac des remercîments plus utiles que séduisants, et qui donnèrent lieu à un procès (1807-1810). C'est là peut-être la cause pour laquelle Verninac fut éloigné de la carrière diplomatique.

Comme beaucoup d'autres qui oublièrent trop aisément leurs actes et leurs paroles, Verninac avait bien pu payer son tribut aux circonstances politiques, dans les violents orages de la révolution ; mais il n'a laissé à Lyon que le souvenir d'un bon administrateur, d'un homme aimable, spirituel et bon, enfin d'un protecteur des sciences, des lettres et des arts.

Il mourut le 1er juin 1822, à Manste, près d'Angoulême, et, peu de temps encore avant cette époque, ne cessait de parler de Lyon et de ses habitants avec le plus vif intérêt (1).

On peut utilement joindre à l'opuscule de Verninac l'*Instruction sur les nouvelles mesures à l'usage du département du Rhône, rédigée par la commission des poids et mesures établie à Lyon*. Cette instruction fut publiée par ordre du citoyen

(1) Cette notice est presque entièrement extraite d'un opuscule de M. J.-B. Dumas, l'*Eloge historique de Raymond Verninac, préfet du département du Rhône*, prononcé le 29 mai 1826, dans la séance publique de l'Académie de Lyon. *Ibid.*, Barret, 1826, in-8° de 43 pages. — *Archives du Rhône*, tom. IV. — Rabbe, *Biogr.* art. VERNINAC.

Digitized by Google

Najac, conseiller d'état, préfet du département du Rhône; Lyon, Ballanche et Barret, an X, in-8°.

Le docteur Ozanam, enlevé de ce monde par un déplorable accident, le 12 mai 1837, publia en 1829 un *Mémoire statistique pour servir à l'histoire de l'établissement du christianisme à Lyon, depuis le second siècle de l'Eglise jusqu'à nos jours* (1). Nous rappelons ce livre dans l'intention non pas de le présenter comme un travail approfondi, tout au moins en quelques points, mais de regretter qu'un écrivain studieux et grave se soit borné à grossir le nombre de ces indigestes compilations qui partent les unes des autres, et ne font qu'encombrer le sol, donner cours à des inexactitudes, à des erreurs que l'on prend ensuite pour de l'histoire positive. Du reste, le docteur Ozanam se recommande par d'autres titres que son *Mémoire*, et ses ouvrages, comme son caractère, ont été convenablement appréciés dans la *Revue du Lyonnais* (2).

On doit quelques pages à un homme qui suivit de près au tombeau l'honorable docteur Ozanam, et qui avait essayé depuis peu de débrouiller l'origine de notre Hôtel des Monnaies. C'est encore une histoire à faire, aussi bien que celle de l'Officine monétaire (*Lugdunensis Officina*) qu'il y avait à Lugdunum sous la domination des Romains. L'antiquaire Spon a dit quelques mots de cette Officine, dans sa *Recherche des Antiquités* (3).

Nous ne savons que peu de chose sur la vie de l'auteur de l'*Essai*. Louis Foulques, né vers l'an 1772 à Lisieux (Calvados), passa une partie de sa jeunesse dans l'émigration, et abjura le catholicisme en Angleterre, d'où il revint avec une anglomanie très prononcée. Foulques était possédé d'une autre manie plus forte, celle de l'alexandrin et du cothurne tragique. Il a laissé en manuscrit la traduction de plusieurs

(1) Lyon, Baron, 1 vol. in-8°.

(2) Tome VII, pag. 467-77.

(3) Pag. 18 et suiv.

Digitized by Google

pièces d'Alfieri, avec lesquelles cependant il ne put se faire ouvrir les portes de l'Académie de Lyon, et ce fut là un des très grands deuils de sa vie. Louis Foulques était, depuis un certain nombre d'années, Commissaire du roi près la monnaie de Lyon. A l'époque où il mourut, le 4 février 1838, il ne fut pas même présenté au Temple des Protestants, ce qui montre que, s'il avait eu la malheureuse inspiration de sortir du Catholicisme, la Réforme n'avait pas acquis un très fidèle adepte.

En 1836, il publia l'*Extrait d'un Essai sur la langue anglaise;* Lyon, impr. de Bachelaz, in-8° de 16 pages. L'année suivante, il publia un *Essai historique sur l'art monétaire et sur l'origine des hôtels des monnaies de Lyon, Mâcon et Vienne, depuis les premiers temps de la monarchie;* Lyon, impr. de Deleuze, in-8° de 86 pages.

Foulques n'a pas recherché avec grand soin les documents imprimés ou monnayés qu'il lui était nécessaire de consulter pour la composition de son *Essai.* Il se borne à peu près à reproduire tant bien que mal ce qu'il rencontre dans les auteurs qui ont traité avant lui cette même question, et son travail sent la peine et l'embarras. Néanmoins, comme il a groupé des détails dispersés çà et là, et qu'il a donné des planches figuratives, son opuscule méritera d'être consulté par ceux qui voudront parler de l'atelier monétaire de Lyon (1).

Ce qu'il dit de celui de Vienne n'est guère non plus qu'un résumé de quelques passages épars dans l'ouvrage de Leblanc, dans celui de Charvet, de Cochard, de Mermet; encore le résumé de Foulques n'est-il pas aussi complet qu'il pourrait facilement l'être. Ainsi, pour ne donner qu'un exemple, il ne cite nullement la monnaie de l'église Saint-Sévère de

(1) Voir, dans la *Revue du Lyonnais,* tom. IV, pag. 48, quelques données de M. Péricaud sur l'établissement de l'Hôtel royal des Monnaies à Lyon. Il ne date que du commencement du XVe siècle.

Digitized by Google

Vienne, monnaie qui est mentionnée par Charvet (1), et dont M. Mermet possède plusieurs types différents.

M. Colomb de Batines a indiqué, dans la *Revue de Vienne* (2), quelques monnaies Viennoises qui n'ont pas été décrites par Foulques :

1° Pièce en argent, représentant, d'un côté, une tête de chanoine, avec la légende : † S. M. VIENNA ; puis, au revers, une croix et la légende : GALL. MAXIMA. Cette pièce diffère de celle dont Chorier (3) donne l'empreinte, en ce qu'elle n'est pas cantonnée de points.

2° Autre pièce en argent, même représentation, même légende et même module, cantonnée de points. Elle diffère de celle que cite Charvet, en ce que le cercle qui entoure la croix n'est pas dentelé.

3° Méreau de l'église Saint-Maurice, en cuivre rouge, représentant, du premier côté, la tête d'un roi de France, couronnée, avec la légende : † SANCTVS MAVRITIVS ; et, au revers, une croix fleuronnée, avec la légende : † LIBRA PRESBITERORVM VIENNÆ.

Ces méreaux, destinés aux distributions mensuelles du Chapitre, n'avaient pas cours dans le commerce ; on en trouve encore à l'effigie de Saint-Maurice, avec les légendes : LIBRA CLERICORVM VIENNE, LIBRA CANONICORUM VIENNE. Celui qu'indique M. Colomb de Batines est de ceux qui se rencontrent le plus rarement ; il fut trouvé, ces dernières années, près du bourg de Sainte-Colombe, par des ouvriers occupés au terrassement de la nouvelle route du Languedoc.

4° Méreau de l'église Saint-Pierre, en cuivre jaunâtre, représentant, d'un côté, saint Pierre assis, qui tient de la

(1) *Histoire de la sainte Eglise de Vienne*; Lyon, Cizeron, 1761, in-4°, pag. 627.

(2) Tome I, pag. 243.

(3) *Recherches sur les Antiquités de Vienne*; Lyon, Millon, 1828, in-8°, pag. 76.

Digitized by Google

main droite une double croix, et de la gauche les clefs du paradis, avec la légende : † LIB. † ECCLIESCTIPETRI † VIENNE (*libra ecclesiæ sancti Petri*) ; au revers, une croix fleuronnée, et ornée de couronnes aux quatre bouts ; légende : IN HOC SIGNO VINCES.

Jusqu'ici, l'on ne connaissait pas de méreaux de l'église Saint-Pierre. Celui que M. Colomb de Batines a décrit fut trouvé dans les fondements de la verrerie de M. Johannot, laquelle est située sur un emplacement autrefois dépendant de l'ancienne église Saint-Pierre de Vienne.

F.-Z. COLLOMBET.

Digitized by Google

COUP-D'ŒIL GÉNÉRAL

SUR LES COURS

DE LA FACULTÉ DES LETTRES

DE LYON.

—

COURS DE LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE. — M. EICCHOFF.

Un cours non moins important et qui contient en lui-même beaucoup plus d'éléments de popularité, c'est le cours de littérature étrangère.

Enivrés des prodiges de notre civilisation et debout sur le piédestal où nous avait élevés l'admiration des peuples, nous nous sommes longtemps, nous autres Français, laissé encenser de la meilleure grâce du monde avant de daigner abaisser un regard sur nos timides adorateurs. Voltaire le premier nous entretint d'un certain poète barbare nommé Shakespeare qui enchantait l'autre côté du détroit; il nous

Digitized by Google

fit connaître le mouvement intellectuel qui s'y opérait, et la pensée française commença à prendre une autre direction. Pour les Allemands, ils ne nous occupaient pas encore, et dans le fait ils ne méritaient pas encore de nous occuper: nous leur souhaitons charitablement *plus d'esprit et moins de consonnes*. Enfin, cette vieille Germanie, qui semblait morte à la vie poétique et qui depuis des siècles et des siècles dormait comme son Barberousse d'un sommeil de plomb, se réveilla au bruit des canons français et fit sortir de ses entrailles fécondes tout un peuple de grands hommes. Mme de Staël se chargea de célébrer leur merveilleuse naissance, de les introduire chez nous avec leur blonde et mélancolique figure, et tous les regards se fixèrent aussitôt sur eux. Depuis lors le besoin de connaître les littératures étrangères est allé en croissant, et des chaires ont dû être créées pour lui donner satisfaction.

Je ne sache pas que l'on ait contesté jusqu'ici l'utilité des cours de littérature étrangère: il faudrait pour cela fermer les yeux à la lumière du soleil. N'est-il pas évident qu'en nous initiant aux langues des autres peuples on nous met en état de nouer avec eux de plus nombreuses relations commerciales, et que l'on contribue ainsi au bien-être de tous? N'est-il pas évident aussi que la connaissance de ces langues étrangères favorise la diffusion des idées, leur échange de nation à nation, et agit par conséquent de la manière la plus énergique sur les développements intellectuels de l'humanité entière? De même qu'un végétal ou un animal qu'on mettrait en dehors du grand tout, et qu'on enfermerait dans le vide périrait en peu de temps; de même qu'un individu qu'on séparerait complètement de tout milieu social et qu'on réduirait à vivre de sa vie propre et particulière tomberait bientôt dans l'idiotisme, comme l'indique l'étymologie de ce mot: ainsi une nation qui ne connaîtrait aucune des idées

Digitized by Google

qui ont précédé les siennes dans le temps, aucune de celles qui coexistent avec elles dans l'espace, qui ignorerait l'humanité d'une manière absolue, végéterait dans l'état le plus déplorable qui se puisse imaginer. Ses institutions ne vaudraient pas plus que ses autres produits intellectuels. Au contraire, plus les rapports matériels des peuples se multiplieront, plus ils se convaincront de cette vérité, que leurs intérêts, loin d'être dans un état d'antagonisme réciproque, sont parfaitement identiques ; plus il s'opérera entr'eux d'échanges d'idées, plus ils tendront à se défaire de leurs préjugés nationaux et à se réunir au sein de certaines doctrines communes. Une fois qu'ils en seront arrivés à ce point, les guerres d'intérêts seront impossibles et les guerres de principes aussi ; les nations convergeront de plus en plus les unes vers les autres, s'enlaceront de plus en plus étroitement les unes les autres, et formeront enfin un véritable corps social. Cela n'arrivera pas demain, mais cela arrivera.

Ces idées-là n'ont plus le tort d'être nouvelles. Cependant il y a beaucoup à parier que parmi les personnes qui liront ceci, plusieurs croiront entendre quelqu'un qui rêve tout éveillé. Ce sont les hommes positifs, comme ils s'appellent,

> Qui les deux bras croisés du haut de leur esprit
> Regardent en pitié tout ce que chacun dit,

dédaignent souverainement les hommes spéculatifs et les traitent sans façon de gens de l'autre monde. Hommes du fait ils ne comprennent pas les hommes de la loi ; ils croient très bien à ce qu'ils voient, mais ils ne s'imaginent pas qu'on puisse prévoir quelque chose, et je ne sais pas en vérité pourquoi ils affirment que le soleil ou la lune se lèveront demain, car c'est une chose qu'ils ne voient pas encore et qu'ils ne peuvent connaître que par prévision.

Supposez qu'un serf du moyen-âge, témoin des progrès in-

Digitized by Google

tellectuels qui s'opéraient de son temps et des rapprochements qui commençaient à se produire entre les hommes, eût dit à ses contemporains : « Il viendra un jour où les catholiques, les hérétiques et les schismatiques, les chrétiens, les juifs et les mahométans, loin de se combattre et de se brûler les uns les autres, vivront fort bien ensemble. Dans ce temps que je prévois, l'harmonie reliera toutes les parties de cette France que vous voyez aujourd'hui si divisée. Chaque village ne fera plus la guerre au village voisin, chaque castel au castel voisin ; le seigneur lui-même se gardera bien d'opprimer ses vassaux. S'il le faisait, au nom de la loi, et, malgré créneaux et pont-levis, on pénètrerait au cœur de son donjon, on l'emmènerait de gré ou de force devant le juge qui le condamnerait et le livrerait au bourreau, lequel l'exécuterait sans merci ni miséricorde comme le dernier des vilains. Bien plus, les mille jargons que nous parlons aujourd'hui seront réduits à l'état de patois, et une seule et même langue retentira des Alpes à la Manche, du Rhin aux Pyrénées. » Une pareille prophétie faite à une époque où l'homme était pour l'homme un loup, comme dit le philosophe anglais, où l'on devait dire ou jamais : Comment peut-on être persan ? Une pareille prophétie aurait fait tomber de son haut tout être humain qui l'aurait entendue, et pourtant elle eut été vraie de point en point. Eh ! bien, pourquoi ce qui s'est opéré pour les peuples de la France ne s'opérerait-il pas pour les peuples de l'Europe, et pourquoi ceux-ci ne s'organiseraient-ils pas un peu plus tôt ou un peu plus tard sous un vaste gouvernement représentatif ? Ce qui s'est fait en petit peut se faire en grand, et si le monde est déjà devenu un peu raisonnable en devenant vieux, je ne vois pas pourquoi en devenant plus vieux il ne deviendrait pas plus raisonnable encore.

Entre un concert européen et le cours de M. Eicchoff au

Digitized by Google

palais Saint-Pierre il y a un peu loin. Moins qu'il ne semble cependant. Sans doute chacun de nous n'est qu'un grain de sable dans la balance qui doit faire pencher les destinées humaines, mais c'est néanmoins la réunion de ces grains de sable qui doit les incliner d'un côté ou d'un autre. Je me figure le monde comme un navire antique que cinquante rames meuvent en cadence. Prises isolément ni les unes ni les autres ne sauraient l'ébranler, mais qu'elles s'abaissent toutes ensemble une fois, deux fois, dix fois s'il le faut, et qu'elles se relèvent ensuite, et le navire va glisser et voler sur la surface brillante des flots vers quelque splendide Ausonie ou vers quelque Colchide à la toison d'or.

Parmi les chaires de la faculté des lettres celle de la littérature étrangère est la seule jusqu'ici dans laquelle plusieurs professeurs se soient déjà succédés. Les uns et les autres y ont déployé des qualités également éminentes, mais dans un genre différent. Nous avons d'abord entendu la parole ardente et poétique de cet homme que Paris nous a promptement envié; puis une autre voix a remplacé la première, une voix moins retentissante, mais qui répandait à profusion les aperçus les plus fins, les plus délicats et les plus spirituels; enfin, M. Eicchoff est venu se créer aussi dans notre ville une place à part, par la vaste érudition qui le caractérise. Nous arrivons trop tard pour parler de lui: la voix publique l'a depuis longtemps proclamé l'un des plus habiles philologues de notre pays.

On pourrait reprocher à M. Eicchoff d'avoir commencé l'histoire de la littérature anglaise au déluge; mais il nous a fourni sur les émigrations primitives, sur les caractères des diverses races, et sur les mœurs des Scandinaves, tant de détails ingénieux que la plume nous tomberait des mains s'il fallait l'en blâmer. Disons d'ailleurs à sa décharge que pour apprécier un peuple sous quelqu'une de ses faces il n'est jamais

Digitized by Google

inutile de se rendre compte des éléments qui ont concouru à sa formation. Nous pardonnerons peut-être un peu moins à M. le professeur de littérature étrangère la circonspection avec laquelle il évite les idées générales et le soin qu'il met à s'abstenir des questions de pure théorie : il est bon, ce nous semble, de les aborder quelquefois pour éclairer d'une plus vive lumière les appréciations que l'on fait. Mais une chose dont nous pouvons louer M. Eicchoff sans restriction et qui mérite tous nos applaudissements c'est le projet qu'il a formé, et dont il a commencé la réalisation, de comparer entr'eux le sanscrit, le grec et le latin. Quand on possède autant de connaissances philologiques que lui, on ne saurait mieux les employer.

COURS D'HISTOIRE DE FRANCE. — M. FRANÇOIS.

Qu'est devenu le temps où les historiens nous promenaient de batailles en batailles, nous faisaient enfoncer tantôt l'aile droite, tantôt l'aile gauche des ennemis, et nous lançaient impitoyablement à leur poursuite ? Où sont ces conteurs à la langue de fer qui nous enchaînaient autour des villes assiégées, nous forçaient d'hiverner au pied de leurs remparts et de monter à la tranchée au milieu d'une grêle de balles ? C'étaient-là de rudes gens qui ne parlaient que de balistes et de catapultes, qui avaient toujours la bouche pleine de boulets et de bombes, et dont les récits étaient, depuis le commencement jusqu'à la fin, une perpétuelle détonnation. Je ne sais pas non plus où s'en sont allés ces historiens à la voix moins bruyante qui, pour nous exposer les caractères d'une époque, prennent le parti de nous faire faire l'anatomie physique

Digitized by Google

et morale d'un roi, de nous faire assister à ses bals et à ses fêtes et de nous faire grimper de branche en branche jusqu'à la cime de son arbre généalogique. Aujourd'hui vous n'entendez plus le brouhaha des combattants, ni le cliquetis des armes, ni les éclats du canon gronder et rouler dans les pages tranquilles de nos historiens. Pas un bataillon qui leur résiste un moment, pas une ville qu'ils ne fassent tomber d'un trait de plume. Troie et Véies qui occupèrent dix ans l'une les Grecs, l'autre les Romains, se rendent en quelques minutes à nos Achilles aux pieds légers. On dirait de petits Césars dont les bulletins de bataille portent toujours : *Veni, vidi*, *vici*, ou de modernes Josués qui n'ont besoin, pour renverser les places les plus fortes, que d'emboucher une trompette.

Ce fait de la transformation de l'histoire est, si je ne me trompe, un résultat tout ensemble et une preuve du système unitaire de lois qui régit la création, et de l'admirable économie de ressorts qui préside à l'évolution des mondes. Examinez, en effet, l'individu dans son enfance et l'humanité dans la sienne, et vous verrez si ce que je dis n'est pas parfaitement exact. Aussitôt que l'enfant peut se mouvoir il cherche à faire acte de puissance en détruisant faute de pouvoir encore construire, et en joûtant de vigueur et d'agilité avec ses jeunes camarades. Il se plaît au milieu du tumulte et du fracas, il aime par dessus tout les courses de chevaux et de chars, les combats des Hercules aux membres de granit, et il s'énivre du bruit des trompettes et des tambours qui retentissent à lui briser le tympan. Après les contes de fées, ses livres favoris sont ceux qui redisent des combats acharnés, qui font dresser devant ses yeux des héros d'une taille colossale, et aussitôt qu'il pourra manier une plume la première chose qu'il fera sera de décrire, d'après les historiens qu'il aura lus, les batailles de Marathon et de

Digitized by Google

Salamine, ou d'entonner une ode en l'honneur de Jeanne d'Arc et du chevalier Bayart.

Les jeunes sociétés ont absolument le même caractère et manifestent tout-à-fait les mêmes goûts. Elles agissent pour agir, sans aucun autre but ultérieur, et admirent avec transport tous les grands déploiements d'action quels qu'ils soient. Ce sont les Grecs s'embarquant bravement pour aller attaquer la ville de Troie ou conquérir la toison d'or; ce sont les Gaulois que l'esprit d'aventure, bien plus que leurs besoins physiques, pousse sur tous les rivages, comme il poussera leurs descendants sur toutes les plages du monde intellectuel; ce sont les Germains que Tacite nous représente offrant leurs bras, pendant la paix, aux peuplades qui font la guerre; ce sont enfin les chevaliers qui s'en vont à travers le monde rompre des lances contre tout venant, et redresser les torts pour le plaisir de se battre. Considérez tous les peuples naissants et chez tous vous retrouverez les goûts que l'on possède à ce premier âge de l'existence: l'amour des merveilleux récits et des récits guerriers. On prête une oreille avide ici aux belliqueuses épopées d'Homère, là, aux chants des bardes, plus loin, à ceux des troubadours, et, le soir, autour du foyer du vieux castel, on tressaille en lisant les romans de chevalerie, et en entendant le bruit de ces grands coups d'épée qu'on n'y ménage guère.

Voilà pour l'action, et voilà pour l'histoire et pour la poésie en même temps, car ces deux choses se confondent au berceau des sociétés.

Les sciences naturelles se développent de la même manière. L'homme n'a pas commencé par faire de la géologie ou de la minéralogie. Etudier la boue qu'il foule aux pieds et les pierres qui lui crèvent les yeux! A quoi bon? Sont-ce là des choses bien curieuses et ne les connaît-il pas assez? Ce qu'il veut savoir, c'est la cause des éclipses

Digitized by Google

et des tremblements de terre, des tempêtes et des marées, de l'inégalité des saisons et de l'éruption des volcans. Il a voyagé bien longtemps dans la lune et dans les étoiles, avant de descendre dans le monde de sa pensée ; il est resté bien des siècles pendu à une lunette, si lunette il y avait, avant d'étudier ce qu'il pouvait toucher du doigt. Il faut dire cela non seulement de l'humanité, mais encore de l'individu. Pour lui comme pour elle, dans les sciences naturelles comme dans les sciences historiques et dans la poésie, ce qui frappe les sens et l'imagination d'abord, et en dernier lieu ce qui s'adresse à l'intelligence pure.

Mais quand un homme ou un peuple est parvenu à l'âge de raison, il s'élance avec ravissement dans le monde nouveau dont il a brisé les portes, en parcourt à grand pas les contrées vierges encore, et ouvre les yeux avec délices à la lumière de ses astres rayonnants. L'esprit a alors ses exercices comme le corps avait eu les siens, il a ses expéditions aventureuses, ses tempêtes qui se dressent en grondant autour de lui, et ses bals intérieurs durant lesquels il savoure à longs traits l'existence, car le plaisir c'est l'activité corporelle ou spirituelle. Une fois qu'il en est arrivé là, action, poésie, histoire, science, tout s'empreint d'un autre caractère. Les travaux de la pensée prennent le pas sur les travaux du corps ; l'histoire les redit, la poésie les chante et la science s'en inspire : des guerres de raison au lieu des guerres de fantaisie, des poésies philosophiques au lieu des poésies d'imagination ; l'histoire des idées au lieu de l'histoire des faits matériels, et des sciences méthodiques, c'est-à-dire, qui partent de l'homme, au lieu de sciences arbitraires, c'est-à-dire, qui partent des choses extraordinaires et éloignées ; des sciences allant, non plus de la circonférence au centre, mais du centre à la circonférence.

C'est ainsi que le développement de l'humanité est cor-

Digitized by Google

rélatif à celui de l'homme ; c'est ainsi que l'homme et l'humanité produisent l'action, la poésie, les sciences historiques, les sciences naturelles, et les tissent parallèlement comme autant de brillantes ailes de couleur différente mais de contexture uniforme, qu'ils adaptent à leurs flancs pour s'élancer vers des régions de plus en plus hautes.

Est-il besoin de dire que M. François ne fait pas exception parmi les historiens de notre temps, qu'il suit leur manière de point en point et possède à un degré éminent leurs principales qualités ? Il appartient à cette grande école dont M. Thierry, Guizot, Michelet sont les plus remarquables représentants, et il se rapproche spécialement du dernier par l'éclat de la diction et par la vivacité du trait. On n'a pas une phraséologie plus élégante et plus harmonieuse que celle de M. le professeur d'histoire ; on ne réunit pas à un degré supérieur la chaleur qui anime un sujet et l'imagination qui le colore avec le bon goût qui fait éviter l'emphase et retient dans les bornes du naturel. Si vous êtes insensible aux accents que lui arrache la patrie ou la liberté en péril ; si vous avez l'ame si prosaïquement faite que vous résistiez au perpétuel enchantement de ses phrases mélodieuses, et que vous ne vous laissiez point aller à contempler ces fraîches guirlandes que nulle affectation ne déflore, vous allez être subjugué par le tour spirituel et piquant qu'il donne à ses idées, et par la manière naturelle dont il sait fondre dans le tissu de son style une infinité de brèves citations qui semblent venir s'y placer toutes seules et qui peignent souvent toute une époque ou tout un pays. Mais peut-être l'art n'est-il pas votre fait et désirez-vous avant toute chose une grande abondance d'évènements, ou des appréciations appuyées de bonnes et solides raisons ? Eh bien ! vous serez servi à souhait pour peu que vous vouliez l'entendre parler

Digitized by Google

de la politique de Richelieu ou de Louis XIV, du traité de Westphalie ou de celui d'Utrecht.

M. François vaut surtout comme ensemble. C'est la réunion des qualités que nous venons d'énumérer qui a fait tout d'abord et qui a soutenu depuis le succès immense qu'il a obtenu parmi nous. La grande salle de l'Hôtel-de-Ville suffit à peine à contenir le nombre de ses auditeurs, et les dames font cercle autour de lui comme le premier jour.

M. François n'appartient pas à la famille d'Aristote, de Kant, d'Hegel, de ces hommes qui ne vivent que par la tête, et qui, dans leur immobile royauté intellectuelle, ne savent pas s'incliner vers le peuple. Si tous les esprits d'élite ressemblaient à ceux-là la science serait à tout jamais scellée pour le profane vulgaire. Pour la répandre dans le monde, pour servir de médiateurs entre la vérité et les nations, il faut des hommes plus complets qui réunissent à la fermeté de l'intelligence la richesse de l'imagination et l'ardeur du sentiment : des Bossuet et des Fénélon, des Jean-Jacques et des Lamennais. C'est dans cette dernière catégorie que nous rangerons M. François ; c'est là que le place la nature de son talent.

M. François ne manque pas une occasion d'éclairer l'histoire politique par l'histoire religieuse et par l'histoire littéraire. Cependant nous désirerions, pour notre compte, qu'il pénétrât encore plus avant dans cette voie et qu'il formulât plus souvent encore les lois des faits sociaux. Nous croyons que le jour n'est pas éloigné où toutes les histoires s'absorberont dans une seule, et où l'histoire de la littérature, l'histoire de la philosophie, l'histoire de la politique feront place à l'histoire de l'humanité. Mais pour que l'histoire soit réellement une science, il ne suffit pas qu'elle embrasse tous les phénomènes par lesquels le genre humain s'est manifesté, il faut encore qu'elle les rattache à

Digitized by Google

des lois, car il n'y a pas de science du particulier et du passager. C'est ainsi seulement qu'elle fera mentir Aristote qui a dit: « La poésie est plus philosophique et meilleure que l'histoire, car la poésie s'attache plus au général, l'histoire plus au particulier (1). »

COURS DE PHILOSOPHIE. — M. BOUILLIER.

M. Bouillier a abandonné, cette année-ci, l'histoire de la philosophie pour la philosophie elle-même: nous ne saurions trop l'en féliciter.

L'histoire est une excellente chose, mais le mal est qu'elle veut être la seule chose. Nous avons donc besoin de protester contre les tendances envahissantes qu'elle manifeste aujourd'hui. Nous aimons beaucoup l'histoire de la littérature, de la philosophie et de la politique, mais la politique, la philosophie et la littérature ont encore plus de prix à nos yeux. On est curieux de savoir ce qu'un homme aussi éminent que Platon a pensé de l'immortalité de l'ame, mais on est encore plus curieux de savoir ce qu'il faut en penser. Que l'histoire de la philosophie ait ses chaires dans nos facultés et l'histoire de la littérature aussi, ce n'est pas moi qui veux m'y opposer; mais que la philosophie et la littérature elles-mêmes ne soient pas mises dédaigneusement à la porte comme cela se voit aujourd'hui partout. Il y a bien des chaires de littérature ancienne, de littérature française, de littérature étrangère, mais point de chaire de littérature

(1) Poétique, ch. 9.

Digitized by Google

proprement dite. Si on s'est trop peu occupé de l'histoire par le passé, ce n'est pas une raison pour trop s'en occuper à l'heure qu'il est. L'esprit humain est ainsi fait qu'il se précipite toujours d'un excès dans un excès opposé! C'est toujours le paysan ivre de Luther juché sur sa monture: quand on le relève d'un côté il tombe de l'autre! Le moyen de le bien mettre en équilibre serait, si je ne me trompe pas, de continuer à raconter de l'histoire, mais un peu moins, et de commencer à en faire un peu plus. Nos reliquaires sont assez beaux comme cela; cherchons à nous y préparer une place. Si nous passons notre vie à parler des autres, je ne vois pas ce que les autres auront à dire de nous. Un peuple occupé pendant une longue période de son existence à s'instruire de ses actions d'autrefois ressemble à un homme qui resterait assis pendant des années entières les coudes sur une table et son menton dans sa main et qui se dirait sans cesse: « Voyons! qu'est-ce que j'ai fait? et qui, en attendant, ne ferait rien du tout. Les examens de conscience sont fort bons, Pythagore l'a dit, et le christianisme l'a confirmé; cependant il ne faut pas passer sa vie à en faire.

M. Bouillier se distingue encore avantageusement de la plupart des écrivains et des professeurs de ce temps-ci par d'autres caractères.

Nous vivons à une époque où la philosophie rendue plus circonspecte par ses nombreux écarts, ne se demande plus guère qu'une chose, la route qu'il faut suivre pour ne plus se fourvoyer à l'avenir. On sort bien quelquefois de cette question de la méthode pour aborder des questions différentes, mais on ne traite pour l'ordinaire celles-ci que d'une manière isolée de peur apparemment qu'en les rattachant les unes aux autres on ne tombe dans de flagrantes contradictions. Aussi jamais époque ne produisit autant de *mé-*

Digitized by Google

langes et de *fragments* de tout espèce que la nôtre, et, n'étaient quelques brillantes exceptions, on serait porté à croire que notre sol intellectuel épuisé ne peut plus produire autre chose. A la liste assez nombreuse de ces exceptions, et à laquelle notre ville a déjà fourni un remarquable contingent, il faut ajouter les belles leçons de M. le professeur de philosophie. Parmi les publications de ces dernières années nous n'en n'avons pas trouvé une seule où les divers problèmes de la métaphysique fussent ainsi réunis tous ensemble et reliés en un seul et même faisceau de manière à s'éclairer mutuellement et où ils fussent en outre rattachés aux problèmes psychologiques qui leur correspondent, de telle façon qu'ils leur envoyassent et en retirassent les plus vives clartés. L'école éclectique, la seule de notre temps qui ait produit des travaux psychologiques un peu sérieux, n'a pas cultivé avec autant d'ardeur et de succès le domaine de la métaphysique, et l'école de MM. Schelling, Lamennais, Leroux, si on peut ranger dans la même école des penseurs qui n'ont guère de commun que la méthode, professe pour la psychologie un souverain mépris. Il était réservé à M. Bouillier de réunir dans le sein d'un vaste système les tendances opposées de ces deux écoles, de compléter l'une et de redresser l'autre. Il a trop bien commencé pour ne pas pousser plus avant. Tous les philosophes et toutes les écoles qui ont laissé une trace dans l'histoire, ont porté leur esprit dans plusieurs directions à la fois. Sans parler d'Aristote et de Leibnitz qui furent des génies encyclopédiques, Platon, Fénelon, Rousseau ont senti le besoin d'étudier l'homme social en même temps que l'homme individuel, et ont donné au monde des systèmes de politique et d'éducation. Jusqu'ici l'école éclectique n'a rien fait de semblable. Ce serait une entreprise digne de M. Bouillier de l'aider à combler encore cette lacune.

Digitized by Google

En attendant, sachons-lui gré de ce qu'il a déjà fait. Il a démontré que la psychologie doit reconnaître à côté des idées contingentes des idées nécessaires qui les accompagnent invariablement ; que la métaphysique doit admettre à côté des êtres finis un être infini dans son essence et dans ses attributs. Passant en revue les idées de substance et de cause, de temps et d'espace, de bien absolu, d'ordre absolu et de beau absolu, il a constaté leurs caractères d'universalité et de nécessité, et les suivant ensuite dans leur portée transcendante il a prouvé qu'elles se rapportent à un seul et même objet. Rien de plus saisissant et de plus net que les idées qu'il a émises sur le beau ! Elles se distinguent surtout de celles que l'on publie journellement sur la même matière par l'admirable précision qu'il a su leur donner. Rien de plus décisif que les arguments sur lesquels ils s'est fondé pour rompre avec la plupart des philosophes de l'école éclectique au sujet de la notion d'ordre absolu, celle-là même qu'ils appellent notion de la stabilité et de la généralité des lois de la nature. Il a très bien prouvé que si nous pouvons concevoir la suppression momentanée ou même le radical anéantissement des lois qui régissent l'univers, ce n'est qu'à la condition de concevoir en même temps d'autres lois plus élevées en vertu desquelles ce fait s'accomplit : tant l'idée d'ordre est fortement ancrée dans notre intelligence ! C'est pourquoi il ne faut pas créer pour cette idée une classe à part, comme on l'a fait mal à propos, et distinguer à côté des principes empiriques et des principes nécessaires d'autres principes qui ne rentreraient ni dans les uns ni dans les autres, et qu'on devrait nommer principes contingents non empiriques. M. Bouillier a mis cette vérité en lumière avec tant de bonheur, que c'est désormais, il n'en faut pas douter, un point acquis à la science. Il lui reste encore à aborder un problème formidable, celui de savoir si

Digitized by Google

l'infini et le fini peuvent coexister, s'il peut y avoir au monde l'infini plus quelque chose qui soit distinct de lui sans en être séparé. C'est l'un des grands problèmes de la philosophie contemporaine. M. Bouillier le résoudra comme le genre humain l'a résolu; il repoussera également l'athéisme et le panthéisme, la négation de la providence et la croyance à la fatalité, car tel a été jusqu'ici l'esprit de ses leçons. Nous n'avons jamais entendu des idées plus élevées que les siennes sur les attributs de Dieu et sur la morale; son cours est une continuelle prédication des dogmes et des devoirs qui font l'honnête homme et les fortes sociétés. Nous ne pouvons en faire un plus bel éloge qu'en disant qu'il continue dignement, quoiqu'il en diffère sous quelques rapports, le cours qui est professé avec tant de talent dans la modeste enceinte du Collége.

F.

Digitized by Google

DE L'HABITUDE,

DE SON INFLUENCE SUR LE PHYSIQUE ET LE MORAL

DE L'HOMME,

ET DES DANGERS QUI RÉSULTENT DE SA BRUSQUE INTERRUPTION,

PAR

Le Dr MARTIN jeune, de Lyon (1).

La science de l'homme ne pourra arriver à la perfection qu'il lui est donné d'atteindre, que lorsque les physiologistes et les métaphysiciens, qui se partagent à eux seuls son vaste domaine, auront enfin compris qu'ils doivent réunir leurs forces et marcher de concert à la conquête du grand problème de la pensée et de la vie. Tout en reconnaissant la nécessité de laisser la physiologie et la psychologie se développer librement dans la sphère de leurs attributions respectives, nous ne devons pas oublier qu'elles ont l'une et l'autre pour objet des faits de la nature humaine, que ces faits sont tous des manifestations de l'organisme vivant, qu'ils sont

(1) Chez Savy, quai des Célestins.

Digitized by Google

étroitement liés entre eux par un lien commun qui est la vie, et que les envisager isolément sans tenir compte de la solidarité qui les unit, c'est n'arriver qu'à une connaissance imparfaite des uns et des autres. Sans vouloir confondre ces deux sciences, nous désirons qu'elles oublient leurs anciennes hostilités, qu'elles se rapprochent afin de s'éclairer l'une par l'autre, que ceux qui recherchent plus spécialement les lois des organismes vivants ne restent pas étrangers aux lois qui régissent la pensée, que les physiologistes soient en même temps métaphysiciens, et réciproquement; c'est notre vœu le plus ardent, et le mieux entendu qu'on puisse former dans les intérêts de la science de l'homme.

Le travail que nous allons essayer d'analyser, vient à l'appui de l'opinion que nous venons d'émettre, et à laquelle nous nous proposons de donner plus tard tous les développements dont nous la croyons susceptible; la simple lecture de son titre annonce qu'il touche à la fois au domaine de la pensée et à celui de l'organisme; par la nature même de son objet il appartient à une catégorie spéciale de travaux qui préoccupent aujourd'hui des esprits très supérieurs, et qui dénotent chez les médecins de notre époque une remarquable tendance à s'engager dans la voie des recherches psycho-physiologiques (1). Pour rester à la hauteur d'une pareille tâche et pour l'accomplir avec succès, il fallait être à la fois médecin et philosophe, praticien et penseur; il fallait, à une vaste expérience des maladies du corps, joindre une connaissance approfondie des lois et des aberrations de la pensée; il fallait, en un mot, avoir longuement médité sur les rapports mystérieux du principe pensant et de l'organisme, et sur la réciprocité d'influence de ces deux éléments constitutifs de l'hom-

(1) Dans cette catégorie nous pourrions ranger les travaux de MM. Lelut, Leuret, Voisin, Cerise, Dauvergne, etc., etc.

Digitized by Google

bre. La lecture attentive du *Traité de l'habitude*, à elle seule, suffit pour nous démontrer que son auteur remplissait au plus haut degré toutes ces conditions, si déjà nous n'en eussions trouvé la preuve dans la réputation qu'il s'est justement acquise par ses travaux antérieurs, et par une pratique aussi longue qu'éclairée.

L'influence que l'habitude exerce sur le moral et le physique de l'homme fait observer, en commençant, le docteur Martin, n'a peut-être pas assez fixé l'attention des médecins. Pénétré comme lui des importants services que l'étude de cette influence peut rendre à la science et à l'humanité, nous ne saurions trop l'approuver d'avoir cherché à combler cette lacune, en livrant à la publicité ce que sa longue expérience lui a appris sur cet intéressant sujet.

Avant d'entrer directement en matière, l'auteur jette un coup d'œil rapide sur l'ensemble des fonctions de l'organisme humain et se livre à quelques considérations générales sur la vie. Il passe en revue les différentes définitions qu'ont donné de la vie les plus célèbres physiologistes et démontre qu'aucune de ces définitions ne peut être l'expression exacte du fait qu'elles veulent faire connaître, car l'essence, la nature intime de la vie, nous sera à jamais inconnue. Si la cause, si le principe de la vie, ajoute-t-il, est inaccessible à notre intellect, il n'en est pas de même des forces vitales qui en sont les effets ou les manifestations, que nous pouvons saisir par l'observation et analyser par le raisonnement.

Après une appréciation critique rapide du matérialisme d'Epicure, de l'animisme de Sthal, du vitalisme de Barthez, du dualisme de Bâcon, l'auteur déclare qu'il n'est disposé à adopter exclusivement aucun de ces systèmes, mais que s'il avait une préférence à accorder, ce serait à celui du chancelier d'Angleterre. Il ne croit pas devoir insister sur des ques-

Digitized by Google

tions encore si obscures et si controversées qui, suivant lui, n'auront jamais de solution satisfaisante ; il rappelle succinctement que Bichat a divisé tous les phénomènes de la vie en deux grandes catégories : ceux de la vie de *relation* et ceux de la vie de *nutrition* ; c'est sur ces deux catégories de phénomènes que l'habitude porte spécialement son action ; puis il aborde directement le sujet de son travail en commençant par cette citation latine dont il n'est en quelque sorte que le développement : *Vetus consuetudo naturæ vim obtinet vel consuetudine quasi natura efficitur.*

Les grammairiens définissent l'habitude une disposition de l'ame ou du corps acquise par des actes réitérés, ou, ce qui revient au même, par la coutume (*consuetudo*). M. Martin pense que, pour rendre cette définition plus complète, il faudrait ajouter que ces actes impressionnent la sensibilité physique ou morale.

Parmi les métaphysiciens, Pascal, Locke, Condillac considèrent l'habitude comme la vie elle-même, et la vie comme une première habitude au lieu de considérer l'habitude comme une seconde nature.

Les animistes, Sthal et Junker, confondent l'habitude avec l'instinct.

M. Martin ne saurait partager l'opinion des uns et des autres. Dire avec quelques métaphysiciens que l'habitude est la vie elle-même est, suivant lui, un paradoxe insoutenable, car il est évident que la vie a précédé l'habitude, ce qui prouve évidemment que cette dernière est un effet et non une cause. Confondre, à l'exemple des animistes, l'habitude avec l'instinct est une opinion tout aussi dénuée de fondement. L'instinct crée et pousse devant lui les habitudes *naturelles* que l'auteur distingue soigneusement des habitudes *accidentelles* de l'ordre social.

Il n'est pas absolument vrai que l'habitude soit une *seconde*

Digitized by Google

nature, car l'habitude ne change pas les lois essentielles et générales de la vie, elle ne peut que les modifier.

La disposition naturelle de l'homme à l'imitation et celle de ses organes à la périodicité, telles sont, suivant le docteur Martin, les deux causes principales qui le prédisposent à contracter des habitudes; quant à leurs causes efficientes il les trouve dans les impressions déterminées et répétées sur la sensibilité organique par les objets divers avec lesquels l'homme est en rapport

Nous sommes naturellement portés à rechercher le renouvellement des impressions agréables, et la succession plusieurs fois répétée de l'acte qui les produit, développe et forme l'habitude.

Il n'est pas jusqu'aux impressions désagréables et douloureuses au physique, repoussantes et antipathiques au moral qui, par la répétition successive et longtemps continuée des actes qui les produisent, finissent par donner naissance à l'habitude; c'est ainsi que l'organisme finit à la longue par s'habituer à la douleur, et que la sensibilité d'abord surexcitée par les premiers actes d'une impression violente finit par s'émousser au point de rentrer dans son état normal. C'est ainsi que les poisons les plus violents en produisant des effets toxiques successivement décroissants finissent par devenir de la plus complète innocuité, et c'est ainsi qu'on s'habitue au danger et à l'exercice de certaines professions qui au début excitent habituellement la crainte, la répugnance ou le dégoût.

Notre disposition naturelle à l'imitation nous porte à contracter les habitudes bonnes ou mauvaises, physiques ou morales de ceux au milieu desquels nous vivons; c'est ce fait d'une incontestable vérité qui justifie ce proverbe si connu: *dis-moi qui tu fréquentes, je te dirai qui tu es.*

Les maladies mêmes peuvent se développer sous l'influence

Digitized by Google

de cette disposition naturelle à l'imitation ; on trouve dans les auteurs de nombreux exemples d'affections nerveuses qui n'avaient pas d'autre origine.

Les impressions que l'homme éprouve de la part des objets matériels avec lesquels il se trouve en rapport, peuvent par la continuité ou la périodicité de leur action, exercer une singulière et mystérieuse influence sur la formation et sur l'enchaînement des idées. Laissons, sur ce sujet, parler le docteur Martin. « Doit-on classer dans la catégorie des habitudes ces préoccupations de l'esprit ou plutôt de l'imagination, qui, trompées dans leur attente, produisent une telle pertubation dans la série et l'ordre d pensées, qu'il devient impossible de les lier méthodiquement dans le discours ! Ce doute m'est suggéré par la singulière observation consignée dans une notice biographique sur le professeur Emmanuel Kant qui, dans le siècle dernier, changea la face de la philosophie en Allemagne. Pendant ses leçons, il avait les yeux habituellement fixés sur un de ses élèves à l'habit duquel il manquait un bouton ; il s'était tellement préoccupé de l'absence de ce bouton, que celui-ci ayant été replacé, il ne pouvait plus suivre le fil de son discours Il manda l'élève chez lui et le pria de faire ôter ce bouton afin qu'il ne fût plus un obstacle à l'ordre et à la série de ses pensées dans ses leçons publiques. »

Si les habitudes physiques peuvent prendre sur l'organisation un empire absolu, les habitudes morales peuvent dominer et enchaîner jusqu'à un certain point la liberté humaine ; cette domination qu'elles exerçent souvent à notre insu peut même se changer en un despotisme absolu devant lequel peut disparaître le libre arbitre.

Les réflexions auxquelles l'auteur se livre sur les habitudes morales ne sont que les développements de cette proposition du chancelier Bacon : « Nos sentiments tiennent plus

Digitized by Google

du naturel, nos discours de l'éducation et nos actions de l'habitude. »

M. Martin divisant les habitudes morales en deux catégories; les unes qui naissent de l'organisation même de l'homme et de ses penchants naturels et qu'on pourrait appeler *congéniales* ou *originelles;* les autres qui ne sont pas liées à la constitution, qu'on contracte par communication ou par l'exemple de ceux au milieu desquels on vit et qu'on peut désigner sous la dénomination d'*acquises.*

L'habitude qui est sous la dépendance des penchants naturels exerce un empire tyrannique sur les passions qu'elle concourt à développer ; passions que l'éducation ne peut détruire mais qu'elle est seulement appelée à modérer ou à adoucir sans être conduit à la négation du libre arbitre. L'auteur admet que son autorité peut être méconnue, mais que l'éducation, les croyances religieuses aidées d'une volonté ferme et des lumières d'un jugement droit peuvent arrêter, sinon détruire, les tendances les plus vicieuses, les passions les plus désordonnées; de là, la nécessité de la lutte ; de là, le mérite ou le démérite des divers actes de la vie.

Les habitudes acquises ne tenant pas à la nature même de l'être, l'éducation est toute puissante contre les passions qui se développent sous son influence.

Après avoir insisté sur l'importance d'une éducation bien dirigée pour combattre les habitudes vicieuses, soit originelles, soit acquises, et avoir surtout fait ressortir la supériorité de la morale chrétienne et l'influence qu'elle a eue sur la moralisation, le bonheur et la conservation des sociétés humaines, l'auteur étudie l'action plus ou moins directe exercée sur le développement, la durée, la résistance des habitudes, par l'âge, le sexe, le tempérament et le climat.

La puissance de l'habitude comme agent modificateur de la nature de l'homme étant un fait démontré, il n'est pas

Digitized by Google

douteux qu'appliquée à l'éducation, elle pourra servir au développement et au perfectionnement des fonctions organiques et des facultés intellectuelles.

L'étude n'est que l'habitude mise en pratique, et l'influence de la gymnastique sur la marche régulière de la plupart des appareils organiques est aussi incontestable que l'importance pour le développement intellectuel, de la répétition journalière et habituelle de l'exercice de nos facultés.

De la théorie passant à l'application, M. Martin pose en principe, qu'une habitude quelconque dans un sens donné au physique comme au moral, peut être modifiée, corrigée et même quelquefois entièrement effacée par une habitude en sens inverse. Ainsi tous ceux qui s'occupent du perfectionnement de l'homme, soit comme être organique, soit comme être métaphysique, peuvent trouver dans les lois de l'habitude de précieuses ressources, soit pour régulariser l'ensemble des phénomènes organiques, soit pour redresser les tendances vicieuses de l'âme et réprimer les passions, soit pour développer et diriger les facultés intellectuelles.

Après avoir fait observer que l'art qui prévient les maladies, est pour le moins aussi utile que celui qui les guérit, et constaté avec les plus grands médecins de tous les temps, l'importance de l'hygiène, M. Martin arrive à des considérations du plus haut intérêt et éminemment pratiques sur l'habitude considérée hygiéniquement et sur les conséquences fâcheuses qui résultent de sa brusque interruption. Cette partie de son mémoire mérite d'autant plus de fixer l'attention, qu'il est le premier des auteurs modernes qui ait envisagé l'habitude sous ce point de vue. Il signale avec Celse et Cœlius Aurelianus les dangers qu'il y a à contracter des habitudes et pense avec eux que la meilleure des habitudes est de n'en point avoir. Il cite des passages tirés d'Hipocrate, de Galien, d'Avicennes qui établissent positivement

Digitized by Google

que ces illustres fondateurs de la médecine ont observé les accidents morbides qui suivent la cessation subite de certaines habitudes, mais qu'ils n'ont pas indiqué les moyens d'empêcher leur formation et surtout ceux qu'on doit employer pour prévenir ou combattre les accidents qui résultent de leur brusque interruption. C'est cette lacune que l'auteur a cherché à combler.

Pendant le cours de sa longue pratique dans une cité éminemment laborieuse, M. Martin a pu se convaincre que l'habitude exerçait son empire sur le travail comme sur tous les autres actes de la vie. Il ne craint pas d'avancer que de toutes les habitudes celle du travail longtemps continué est la plus réfractaire, la plus difficile et la plus dangereuse à détruire. Il trace le tableau des troubles organiques et moraux, des accidents sans nombre auxquels s'exposent ceux qui passent brusquement de l'activité physique ou intellectuelle au repos ou à l'oisiveté. Les observations nombreuses qu'il a faites ont été recueillies dans toutes les classes de la société et dans toutes les professions; mais c'est surtout dans les arts industriels et le commerce qu'il a pu observer les funestes effets de l'interruption brusque des habitudes de travail.

Le repos est le but où tendent la plupart des ambitions humaines, mais, pour arriver à goûter sans danger ce repos tant desiré, il est des précautions à prendre, des moyens rationnels à employer.

Parmi ces moyens, ceux qu'on peut appeler prophylactiques se résument dans les préceptes suivants : 1° n'abandonner que d'une manière lente et graduée les occupations qui sont devenues des habitudes de la vie. 2° Diminuer progressivement et longtemps à l'avance les travaux accoutumés qu'on se propose d'interrompre un jour définitivement et les remplacer par des occupations adaptées aux goûts et aux penchants. Ces conseils s'adressent non-seulement aux indus-

Digitized by Google

triels et aux commerçants, mais encore à ceux qui exercent des arts libéraux.

Les moyens curatifs sont applicables à ceux qui n'ayant pas observé les précautions qui viennent d'être indiquées ont déjà ressenti les funestes effets du passage trop subit de l'activité au repos. Il suffit, lorsque la santé n'est que très légèrement compromise de conseiller au malade de reprendre, sinon en totalité du moins en partie, les occupations qu'il a abandonnées. Si les accidents morbides ont déjà une certaine gravité, il convient d'associer l'usage des agents thérapeutiques, appropriés à la nature du mal, aux distractions morales, aux exercices corporels et aux moyens précédemment indiqués.

L'auteur termine son important travail, en disant que son but sera rempli si, par les recherches auxquelles il s'est livré et les conséquences qui en découlent, il parvient à conserver à la société les citoyens qui lui ont rendu les services les plus signalés et qu'elle perd lorsque, arrivés à la fortune, ils veulent jouir d'un repos justement mérité par un long labeur et par l'accomplissement de tous les devoirs sociaux.

Dr Paul Brun.

Digitized by Google

Poésie.

HYMNE AU SOLEIL[1],

FRAGMENT DU POÈME D'*HERMIA*.

Soleil, ô créateur, la terre te salue,
L'être coule de toi, l'être vers toi reflue ;
Le monde, épanoui sous tes yeux bienfaisants,
Vient t'offrir un tribut riche de tes présents.

(1) Ces vers sont extraits du poème d'*Hermia*, que notre collaborateur, M. Victor de La Prade, a récemment publié dans la *Revue Indépendante*, recueil de jour en jour plus recherché, et où G. Sand, le seul romancier littéraire de notre temps, a fait paraître ses dernières œuvres.

La donnée du poème d'*Hermia* repose toute entière sur les affinités certaines et mystérieuses de l'homme avec la création, affinités que l'auteur de *Psyché* a si profondément comprises et qu'il s'efforce de mettre en relief. Hermia, l'héroïne de ce poème étrange, est un être à moitié mêlé à la nature et qui exerce sur elle et en reçoit une influence magique. Quelques instants avant de mourir, en face du plus beau paysage, et au milieu des émanations printannières les plus énivrantes, elle chante un hymne au soleil, père de la lumière et de la vie. C'est cet hymne que nous reproduisons ici. Nos lecteurs remarqueront sans doute, comme nous, le caractère philosophique de ce fragment grave et presque liturgique comme un hymne d'Orphée; ils y trouveront ce sentiment de la vie universelle qui appartient en propre à M. Victor de La Prade et qui donne à sa poésie une physionomie particulière.

Digitized by Google

Avec toutes leurs fleurs, les prés joyeux te louent ;
L'arbre, avec ses rameaux où mille voix se jouent ;
L'onde, avec la splendeur des torrents irrisés ;
La nue, avec ses flancs de ta pourpre embrasés.
L'esprit de toute chose à tes flammes s'envole.
L'herbe avec ses parfums, l'homme avec sa parole,
Et tous avec la vie et tous avec l'amour,
Tous t'adorent, ô Dieu qui nous fit ce beau jour.
La forme te sourit, marbre, écorce ou plumage
Pour toi dans l'univers la forme est un hommage ;
En des tons variés, sur les flots et les fleurs,
Chante en te célébrant le concert des couleurs ;
De leur plus pur encens, les ames et les roses
Chargent tes doux rayons dont elles sont écloses,
Et chaque atôme d'air se balance, animé
Du rhythme par son souffle à son aile imprimé.
Car c'est ta flamme, ô roi, qui meut tout et qui verse
Au sein du froid chaos la vie une et diverse ;
C'est toi qui donnes l'ame aux éléments grossiers,
Tu fais courir la sève en fleuves nourriciers ;
Chacun de tes regards jette à la terre avide
Et lumière et chaleur en un même fluide.
L'arôme intérieur, dans tout objet caché,
Ne saurait en jaillir si tu ne l'as touché ;
Sans toi, pas d'œil qui voit et pas de cœur qui sente.
Tout se renferme en soi quand ton rayon s'absente ;
Et ces esprits féconds, qui se cherchaient entr'eux,
Rentrent dans un repos stérile et ténébreux.
Mais, égal en ta course autour de tes domaines,
Vigilant et paisible, ô roi, tu te promènes,
Jetant, du haut d'un char, à ton peuple indigent,
Sans t'appauvrir jamais, des flots d'or et d'argent.

Digitized by Google

Et la terre à ta suite amasse une étincelle
De ces chaudes clartés dont ta face ruisselle.

Pour toi l'ombre n'a pas d'infranchissable seuil,
De flots ou de granit tu perces son linceul.
Tu fais dans la montagne, aux entrailles de pierre,
Germer les diamants d'un grain de ta lumière;
Sous le noir océan une perle qui luit,
Nous atteste un rayon déposé dans sa nuit.
Seul, tu peux traverser de tes flèches de flammes
La triple obscurité qui recouvre nos ames;
Dans les détours du cœur, comme en ceux des vallons,
Tu paraîs, et les bleds jaillissent des sillons,
L'eau coule des rochers, les nids se font entendre,
La feuille printanière exhale une odeur tendre,
Et l'homme tout entier est rempli d'un doux feu
Qu'il répand sur chaque être et qui remonte à Dieu!

Père de la beauté, toi seul nous la révèles,
Dans ton sein créateur tu portes ses modèles;
C'est par toi qu'au désir l'intelligence naît,
Roi sage et lumineux, par toi qu'elle connaît;
C'est toi qui fais sortir tout être de lui-même,
Et de chacun à tous es le lien suprême;
Tout s'ouvre et tout se mêle à ta sainte chaleur,
O père de l'amour, tu fais vivre le cœur.
Sans toi, la nuit, le doute et les terreurs funèbres,
Et l'immobilité dans le fond des ténèbres,
Et le cœur infécond dans son isolement;
Par toi, l'espoir, la foi, l'épanouissement,

Digitized by Google

Et le ciel en largesse, et la terre en prière,
Et la communion au sein de la lumière.

Mais, dis-moi, tous ces dons versés à pleines mains,
La vie à la nature, et la vie aux humains,
Ces effluves d'amour en qui flottent les mondes,
Où les vas-tu puiser, toi qui nous en inondes?
Quand tes feux sont taris pour les renouveler,
Quelle ame plus divine en toi sens-tu couler?
Mais il donne sans perdre, et de sa propre essence
Tire éternellement les rayons qu'il nous lance;
Ce n'est pas un flambeau prêt à s'évaporer,
Il n'a rien de mortel et je puis l'adorer.
Non, ce torrent de vie animant tout l'espace,
Ce n'est pas dans l'azur un globe en feu qui passe,
Sa lumière qui luit et qui crée en tout lieu,
C'est ton regard lui-même et ton verbe, ô mon Dieu!
Répands, répands, ô toi pour qui le printemps règne,
Cet or fluide et tiède où la terre se baigne,
Dont tout être vivant s'imprègne et se nourrit,
Enveloppe-nous tous, ô radieux esprit!
C'est ton heure, ô soleil, les plantes et les âmes
S'ouvrent de toutes part pour absorber tes flammes;
Toute écorce est gonflée et toute sève bout,
Mêlée à tes rayons, la vie entre partout!
Oh vie! Oh! douce vie! oh! qu'il est heureux d'être,
Quand de ses longs baisers, le soleil nous pénètre!
Au sein des prés fumants, sous cet azur serein,
Des choses qu'il est doux d'aspirer le trop plein,
Et ce double courant d'haleine ardente et pure
Qu'avec le créateur échange la nature.
Souffle amoureux, parfums de la terre exhalés,

Digitized by Google

Passez en moi, mon cœur s'élance où vous allez?
Chaste fluidité de l'eau qui s'évapore,
Frémissement de l'air et du rameau sonore,
Embrâsement des pics par la neige blanchis,
Rayonnement des flots dans mes yeux réfléchis,
Ame avec qui je sens mon ame correspondre,
Nature, viens à moi t'unir et te confondre,
Je te dois, ô désert, chaque jour visité,
Ce que j'ai de lumière et de sérénité!
Par toi de l'infini, l'image m'est connue,
Et la divinité dans mon cœur s'insinue.
Mais, ô forêt, ô brise, ô fleurs, à votre tour,
Recevez, recevez mon souffle et mon amour;
De ma bouche reçois tes rumeurs embaumées,
En verbe intelligent dans mon sein transformées,
O nature, et, mêlés dans le Père commun,
Que chacun vive en tous, comme tous en chacun!

Soleil, sur les hauts lieux j'irai te voir sourire;
C'est là que l'air est pur et c'est là qu'on respire;
Là qu'avec mon esprit plus libre et plus léger,
L'esprit universel est prompt à s'échanger;
Là, sur toutes les fleurs mon âme se disperse,
Là, de tous ses rayons le soleil la traverse,
Et, comme cette cîme exposée à tout vent,
Je sens de toute part ton souffle, ô Dieu vivant!

Digitized by Google

ADDITION

A L'HISTOIRE LITTÉRAIRE

DU P. DE COLONIA.

En parcourant les étalages des bouquinistes, genre de flânerie que relèvent des hommes tels que Nodier, Ballanche, etc., nous mîmes dernièrement la main sur un de ces volumes dont on reconnaît vîte la date à leur reliûre. C'était une de ces publications comme les aimaient le XVIIe et le XVIIIe siècle même ; et, quoique peu connu, l'auteur de ce recueil, l'abbé Joly, de Dijon, mérite cependant une place parmi les Niceron et les Goujet de second ordre. Le volume dont nous parlons, se recommande surtout à des Lyonnais, car il renferme deux notices qui ont pour notre ville un intérêt spécial. La première nous fait mieux connaître Jacques Daleschamps, médecin et naturaliste du XVIe siècle, lequel était né à Caen, mais vint s'établir à Lyon et y mourut ; la seconde nous révèle un nom qui ne se trouve ni dans le P. Colonia, son contemporain pourtant, ni dans le *Catalogue des Lyonnais dignes de mémoire*, publication très récente. Voici d'abord les noms des auteurs dont l'abbé Joly a écrit la vie et apprécié les travaux :

Digitized by Google

Bachet de Méziriac, Fr. *Bruys*, Michel *Montagne*, Pierre *Richelet*, Philibert *Papillon*, le cardinal de *Richelieu*, le cardinal *Charles de Lorraine*, Georges *Brossin* de Méré, G. *Daniel*, le P. *Hardouin* et les deux personnages déjà indiqués (1).

Nous donnons ici, dans un ordre meilleur, tout ce que le volume de l'abbé Joly renferme sur l'écrivain qu'il nous a fait connaître, et qui devra désormais avoir sa place dans nos biographies lyonnaises.

André Renaud était né dans la principauté de Dombes, comme il nous en instruit lui-même à la 347e page de la *Manière de parler la langue françoise*, où il dit qu'il est *né sujet du Duc du Maine*. Renaud passa quinze ans chez les Jésuites, et porta jusqu'à sa mort l'habit ecclésiastique. Il était Prêtre et Docteur en théologie, ainsi que nous l'apprenons d'un de ses livres, la *Critique sincère de plusieurs écrits sur la Baguette*, etc. Depuis qu'il eut quitté la Société de Jésus, il fixa son séjour à Lyon, et y mourut vers l'an 1702.

Voici la liste de ses ouvrages :

1° *Critique sincère de plusieurs écrits sur la fameuse baguette contenant la décision de ce qu'il en faut croire; avec la règle, pour justifier et pour condamner la magie, mille effets qui nous surprennent, par messire* André Renaud, *prêtre, docteur en théologie*. Lyon, Laurent Lenglois, 1693 in-12, pag. 160, sans l'Epître Dédicatoire à M. Vaginay, procureur du roi, à Lyon. Cet ouvrage de Renaud avait pour but de censurer la *Verge de Jacob du Sieur J. N.; — la Lettre de M. Chauvin, médecin de Lyon, au sujet de la Baguette divinatoire; —* la *Dissertation physique de M. Garnier, aussi médecin de Lyon, touchant la Baguette; — le traité de la Baguette et de ses véritables usages. composé par M. Panthiot* (2), *doyen des médecins de Lyon; — la Décision théologique au sujet de la Baguette, insérée dans*

(1) *Eloges de quelques auteurs français;* Dijon, P. Marteret, 1742, in-12 de xiiij-487 pages.

(2) Il fallait dire *Panthot*.

Digitized by Google

le Mercure galant *de* 1693; — *la Physique occulte de M. l'abbé de Vallemont*; — et enfin la *Dissertation physique des talents supposés de Jacques Aymar, par le sieur de* ***.

Dans la *Critique sincère*, A. Renaud parle avec beaucoup d'éloges du docteur Chauvin, qui était disciple de Régis, disciple lui-même de Descartes (1). Ce docte prêtre, nous apprend en outre qu'il préparait un *Traité de physique* (2).

Aprés avoir émis son opinion sur ces différents traités, l'auteur termine son livre par une Dissertation intitulée : *Décision de ce qu'on doit croire sur la Baguette*, et il conclut que la cause des effets surprenants qu'elle opère, est très naturelle.

2° *La mort de chaque jour, ou préparation de chaque jour au dernier jour de la vie;* ibid. L. Lenglois, 1693, in-12 pag. 191.

3° *Manière de parler la langue françoise selon les différents styles, avec la critique de nos plus célèbres écrivains en prose et en vers; et un petit traité de l'Orthographe et de la prononciation françoise.* Ibid Claude Rey 1697, in-12 pag. 594. L'auteur avait dédié ce livre à Messire François-Joseph de Nettancourt d'Aussonville, de Vaubecourt, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Conseiller et Aumônier du roi, abbé d'Ainay, et qui fut ensuite évêque de Montauban. L'auteur avait demandé quelques faveurs au Mécène qu'il s'était choisi, mais il ne put rien obtenir, quoiqu'il comptât bien sur l'épître dédicatoire, et sur l'honneur qu'il croyait faire à l'abbé d'Ainay. La Dédicace fut donc supprimée, et ne se trouva plus que dans quelques exemplaires déjà mis en circulation.

L'abbé Joly convient que l'ouvrage, quoique peu connu, a cependant quelque mérite; il reproche à l'auteur d'avoir assez servilement copié les *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, la *Manière de bien penser*, les *Pensées ingénieuses* par le P. Bouhours et les meilleurs écrivains français, mais en ne les citant que rarement. André Renaud tirait néanmoins de son propre

(1) Pag. 37.

(2) *Ibid.*, pag. 50.

Digitized by Google

fond quelques pensées qui n'étaient pas tout-à-fait indignes de celles qu'il empruntait à d'autres. Il écrivait avec facilité, mais son style n'était pas correct. Ensuite il donnait plus ici que son livre ne semblait promettre, car à la critique de nos grammairiens et des écrivains qui ont travaillé sur la langue, il joignait son sentiment sur les Dictionnaires français, tels que celui de l'Académie, celui de Richelet, de Furetière, de Danet, du P. Tachard, etc. Il ajoutait une liste des plus fameux imprimeurs, liste empruntée presque mot à mot aux *Jugements des Sçavants* par Baillet.

Une autre particularité que l'abbé Joly remarque dans ce livre, c'est que son exemplaire avait des cartons qui formaient deux feuillets, et qu'on avait mis de la page 349 à la page 352 inclusivement. Il soupçonne qu'on obligea l'auteur à faire ces cartons, pour anéantir ce qu'il avait dit, par malignité ou par naïveté, au sujet d'une curieuse approbation de M. de Cohade, Docteur de Sorbonne et Official de l'archevêque de Lyon.

L'abbé Chomel, curé de la paroisse de Saint-Vincent, avait publié un *Recueil de plusieurs Lettres familières d'un curé, adressées à d'autres curés.* Le livre parut avec une approbation ainsi formulée :

« On se contente ordinairement de trois qualités pour être bon pasteur, d'être appliqué à Dieu, à soi-même et à son troupeau. Elles ne suffisent pas pour M. Chomel, curé de Saint-Vincent de cette Ville; il en ajoute une quatrième, qui est d'être appliqué à tous les Curés de notre France, par un commerce de lettres qui portent avec elles une communication de lumières et de charité; il peut, et il doit prendre pour devise, ces paroles de S. Paul : *Instantia mea quotidiana sollicitudo omnium ecclesiarum.* Cet empressement l'engage à des veilles fréquentes et, des courses continuelles, par lesquelles il s'instruit ou il s'informe à fournir et à recevoir des Pratiques, pour adorer les mystères de Jésus-Christ, et des avis pour sanctifier les Paroisses, à donner la composition des potages

Digitized by Google

et des bouillons pour la nourriture des pauvres, des boissons à peu de frais pour leur rafraîchissement, et enfin des remèdes salutaires pour leur santé. C'est ce soin qu'il a de toutes les églises qui attire sur lui une foule d'affaires qui l'assiègent tous les jours, et qui l'ont obligé, pour pouvoir respirer, d'imprimer ce Recueil dont il favorise le Public. A Lyon, ce 13 juillet 1693. »

Voici maintenant à quelles réflexions l'abbé Renaud s'était livré.

« Tout est divinement tourné dans cette approbation ; il n'est pas jusqu'aux potages des pauvres, où l'illustre Approbateur ne fasse entrer un certain sel qui plaît extrêmement aux gens de bon goût. Tous ceux qui ont l'honneur de connaître l'auteur de ce livre (et qui ne le connaîtrait pas ? son zèle universel le fait connaître à tout le monde), conviennent que l'Approbateur Official a caractérisé l'Auteur Curé; que ce caractère est indélébile, qu'on le trouvera gravé profondément dans la mémoire de la postérité la plus reculée, et qu'enfin une approbation si juste peut servir à M. Chomel d'oraison funèbre après sa mort, selon la belle pensée d'un homme également considérable par sa piété, par son sçavoir et par sa charge. »

L'abbé Joly consulta cinq ou six exemplaires de la *Manière de parler la langue françoise* afin de voir si l'approbation se rencontrait ailleurs que dans le sien; il ne la trouva dans aucun, et pensait, réflexion faite, que Renaud pouvait bien l'avoir donnée de bonne foi. Les sincères éloges qui sont adressés à l'Approbateur en d'autres endroits de la *Manière de parler la langue françoise*, paraissaient justifier cette conjecture. Si André Renaud donnait l'approbation pour un modèle de style et de goût, quel était donc son goût, à lui personnellement?

IV *La Doctrine et la Pratique du Jubilé et des autres indulgences, selon l'Ecriture, les Conciles, le Saints Pères, les Docteurs scolastiques et les écrivains ecclésiastiques.* Lyon, Cl.

Digitized by Google

Rey, 1701, in-12. Ce petit livre est dédié à Mme la comtesse de Foudras-Rontalon, sœur de l'abbé de Cohade et parente de l'abbé de Damas, comte de Saint-Jean, grand-vicaire de l'Archevêché.

F.-Z. Collombet.

Digitized by Google

BIBLIOTHÈQUES LYONNAISES.

NOTICE DE LIVRES RARES ET CURIEUX ET RECHERCHÉS QUI FONT PARTIE D'UNE BIBLIOTHÈQUE DE PROVINCE APPARTENANT A M. P. L. (L'ABBÉ PERRICHON). LYON, J. B. DELAMOLLIÈRE; 1791, IN-8° DE 306 PAGES.

Je ne sache pas qu'aucun de nos principaux bibliographes ait fait mention de ce catalogue : j'en connais peu cependant qui soient mieux rédigés et plus dignes d'éveiller la curiosité et les désirs des bibliophiles. Il ne renferme que 1,406 articles, mais presque tous, soit par leur rareté, soit par leur belle condition, figureraient aujourd'hui avec honneur sur les riches tablettes de nos amateurs, et je crois pouvoir assurer sans crainte d'être démenti, que le catalogue de M. l'abbé Perrichon constitue une des plus belles collections de livres formées en province avant la révolution de 1789. On y trouve, tout à la fois, des incunables précieux, des raretés littéraires, et les chefs d'œuvre typographiques dus aux presses de Baskerville et de Didot le jeune. Quant à la conservation des volumes et à leur habit, ils étaient de nature à satisfaire l'amateur le plus difficile; les anciennes reliures en maroquin, si recherchées de nos jours, y figurent au nombre de plus de 300.

Tout ce que je sais de l'abbé Perrichon, c'est qu'il avait été chamarier de l'église de Saint-Paul de Lyon. Outre la belle

Digitized by Google

bibliothèque dont il a rédigé lui-même le catalogue, il avait encore réuni une grande quantité d'objets précieux en tableaux, dessins, pierres gravées, ainsi qu'une nombreuse collection d'estampes d'après les plus grands maîtres des écoles italienne, flamande et française. Il paraît que sa bibliothèque lui était arrivée, du moins en partie, par héritage, car on dit, dans le *Catalogue des Lyonnais dignes de mémoire* de MM. Breghot du Lut et Péricaud (Lyon, 1839, page 23), que Camille Perrichon, prévôt des marchands de Lyon en 1730, était possesseur d'une bibliothèque bien choisie, dont le *Catalogue* fut imprimé par les frères Duplain, en 1763, in-8°, et qu'en 1759 les mêmes imprimeurs avaient fait paraître le *Catalogue* de M. André Perrichon, sans doute le père de Camille. Qu'est devenue cette précieuse collection? A-t-elle été vendue en totalité à l'amiable, ainsi que l'on en exprimait le désir dans l'avertissement qui précède le catalogue, ou bien a-t-elle été livrée partiellement aux chances de l'enchère publique? c'est ce que pourrait certainement nous apprendre le savant bibliothécaire de Lyon, qui n'ignore aucune des particularités de l'histoire littéraire de cette ville (1).

(1) Cette Bibliothèque, dont le catalogue fut publié en 1791, fut acquise vers 1792, au prix de 21,000 livres, par François Bret, libraire, à Lyon, place du Grand-Collége. Ce fait résulte d'une note manuscrite qu'on lit sur le faux-titre de l'exemplaire que la Bibliothèque de la ville de Lyon possède du catalogue des livres de l'ancien chamarier de Saint-Paul. Bret, né à Grenoble en 1745, fut une des victimes de la Terreur; il périt sous la hache révolutionnaire le 13 décembre 1793, avec M. Barou du Soleil, ancien procureur du roi, et quelques autres Lyonnais. Dans son arrêt de mort il est qualifié de bouquiniste et de contre-révolutionnaire (Voyez Prud'homme, *Dict. des Condamnés*). Il avait sans doute rempli quelques fonctions administratives pendant le siége de Lyon, car s'il eût porté les armes, il aurait été fusillé. Ces ventes se faisaient alors dans l'église de St-Pierre, et elles étaient dirigées par M. Raynal, un des plus savants bibliographes de la province. Parmi les amateurs qu'elles attiraient, on remarquait MM. Rast, Riolz, Richard de Montbard, Souchay, etc., etc. — Aussi retrouve-t-on dans les catalogues de ces amateurs, rédigés le

Digitized by Google

Les incunables tiennent une place remarquable dans le catalogue de M. l'abbé Perrichon : il y en a environ 101, tous précieux, nombre fort considérable à une époque où la vente Boutourlin n'en avait pas encore inondé le commerce de la librairie. Parmi les plus remarquables, nous citerons :

2. — Biblia latina. *Venetiis. Genson*, 1479, in fol. mar. r., avec miniatures initiales, en or et couleur. Exemp. sur vélin. Vendu 656 fr. *Scherer*, et 98 livr. st. chez *Hibbert*.

19. — Le Mirouer de la redemption de lumain lignaige. (*Lyon*, *Mathis Husz*), 1482, in fol Bel exemp. d'une édition rare. Vendu 156 fr. *Scherer*.

25. — Exposition des Evangiles, en françois. *Chambéry, par Antoine Neyret*, 1484, in-4°. Livre extraordinairement rare, au dire de Brunet, et le premier qui ait été imprimé à Chambéry.

50. — Heures à l'usage de Rome. *Paris*, *Jehan Poytevin*, 1598, grand in-8°. Exempl. sur vélin, avec fig. Edition citée par Brunet, comme se trouvant dans la bibliothèque Bodelienne d'Oxfort.

77. — Le Livre des saints Anges. *Genève*, 1478, in-fol. Premier livr. imprimé à Genève ; très rare.

348. — Le Doctrinal de sapience. Edit. in-fol. S. l. n. d., que Brunet regarde comme étant peut-être antérieure à celle de Genève, 1478. Le rédacteur du catalogue remarque qu'il y a identité entre les caractères employés pour son impression et ceux du *Livre des saints Anges* que je viens de citer.

352. — Chappelet des vertus. *Lyon, Guillaume le Roy*, s. d., in-fol. Cette édition, vendue 4 liv. sterl., *Lang*, a été annoncée sous le titre de *Roman de Prudence*, parce qu'on lit à la fin du livre : *Cy finist le Roman de Prudence.*

plus souvent par M. Raynal, la plupart des livres qui figuraient dans celui de l'abbé Perrichon. M. Coste possède plusieurs ouvrages provenant de la bibliothèque de M. Perrichon.

A. P.

Digitized by Google

360. — Le Miroir de la vie humaine, trad. par frère Julien. *Lyon, Barth. Buyer,* 1477, in-fol. Première traduction française.

490. — Libellus de Epidemia quam vulgo morbum gallicum vocant. *Venetiis, Aldus,* 1497, in-4°. Opuscule fort rare.

629. — Theocriti Eclogœ. *Venetiis, Aldus,* 1495, in-fol. mar. r. Première édition, fort rare, vendue jusqu'à 450 fr. en 1805.

638. — Aristophanis Comediæ. *Venetiis, Aldus,* 1498, in-fol. mar. r. Première édition, vendue 425 fr. *Didot.*

707. — Philogenia, comedia, in actus nonos distributa, editio vetus, sine loci, anni et typographi indicatione. In-4°.

Edition fort ancienne, restée inconnue aux bibliographes. Cette comédie est en prose et l'on pense qu'Hugolin de Parme en est l'auteur. L'abbé Tiraboschi, dans son Histoire de la Littérature italienne, dit qu'il se trouvait une copie manuscrite de cette comédie dans la bibliothèque du duc de Modène; mais il est à présumer qu'il a ignoré qu'elle fut imprimée, puisqu'il n'en dit mot.

796. — La Comedia di Dante. *Milano,* 1478, in-fol., édition rare, vendue 151 fr. *Boutourlin.*

870. — Polyphili Hypnerotomachia. *Venetiis, Aldus,* 1499, in-fol. mar. r. Première édition, vendue 151 fr. *Scherer.*

1011. — Justini Historiæ. *Venetiis, Jenson,* 1440, in-4°, mar. vert. *Editio princeps,* vendue 680 fr. *La Vallière.*

Il serait trop long d'examiner toutes les raretés et tous les beaux articles dont fourmille le catalogue de M. l'abbé Perrichon; la partie la plus riche est sans contredit celle des Belles-Lettres. Galliot du Pré y apporte pour son contingent le *Roman de la Rose,* le *Champion des Dames,* les *Œuvres* de Chartier, de Villon, de Coquillart, de Ponthus de Thyard. Viennent ensuite les ouvrages de Guill. Michel, de Martial de Paris, d'Octavien de Saint-Gelais, de Jehan Bouchet, de Pierre Gringore, de Michel d'Amboise, généralement en éditions originales; puis encore un magnifique exempl. des *Marguerites des Marguerites,* édition de *Lyon, de Tournes,* 1547; un Baif complet, et un petit in-12 de toute rareté, resté inconnu

Digitized by Google

aux bibliographes, qui a pour titre : *L'Image de la Constance*, où sont dépeintes les amours du brave Polidor avec la belle Pangeliris, ensemble le combat du baron d'Arion, et autres diverses poésies, par le Sr Ybot de Montlimart. *Lyon, Rigaud*, 1609.

On voit figurer dans le Théatre : *Le Mystère de la Conception de la Vierge, de la Passion et de la Résurrection de Jésus-Christ*, exempl. de Gaignat. — *Le Mystère des Actes des Apôtres et celui de l'Apocalypse de saint Jean*, édit. des *Angeliers*, vendue 305 fr. *Mac-Carthy*. — *Le Mystère du Vieux Testament*, vendu 301 fr. *Scherer*. — *La Nef de Santé*, édit. de *Verard*. — *Le Theâtre* complet de Larivey, etc., etc.

Dans la classe des Romans, nous signalerons : Les deux tomes de la *Toison d'Or*, de 1517. — Le *Melliadus de Leonnoys* de *Galliot du Pré*. — Le *Livre de Baudouin, comte de Flandre*, imprimé sur le Rhosne (par Barthelemy Buyer), en 1478; vendu 179 fr. *La Vallière*. — *La Fleur des batailles de Doolin*, édit. d'Alain Lotrian, vendu 187 fr. *Revoil*.

L'article le plus rare de toute cette classe est sans contredit celui qui figure sous le n° 969.

Petri de Boissat Opera omnia. Sine loco et anno. In-folio.

L'abbé d'Artigny parle longuement de cet ouvrage dans ses *Mémoires* (tome II, p. 1-17), et réfute quelques assertions émises à son sujet par Niceron, l'abbé d'Olivet et l'abbé Le Clerc. C'est un in-folio de 730 pages environ, tout en latin, et imprimé en italiques, sauf les scholies. L'exemplaire vendu 81 fr. en 1781, à l'hôtel Bullion, comme unique, ne l'est certainement pas, car on en trouve un second à la Bibliothèque publique de Lyon, qui provient de la collection de M. Adamoli. Il a été décrit par Delandine dans le *Catalogue* de cette bibliothèque (*Belles-Lettres*, t. I, p. 372). Celui de M. l'abbé Perrichon doit avoir passé dans la bibliothèque de feu M. de Verna, ancien député de Lyon.

Je citerai comme hors ligne dans les autres classes :

N° 42. — Missale scriptum anno 1641. In-fol. mar. r. Chef-

Digitized by Google

d'œuvre du célèbre calligraphe Jarry, avec miniatures et lettres peintes en or.

1044. — Bartholomæi de Pisis, liber conformitatum *Mediolani*, 1510, in-fol. mar. r. vendu 481 fr. *Gaignat*.

1099. — La conjuration de Catilina, par Sallustio. *Madrid, Ibarra*, 1772, in-fol. mar. r., magnifique édition, vendue jusqu'à 461 fr. *La Vallière*.

Je ne terminerai pas cette sèche et riche nomenclature sans recommander le catalogue de l'abbé Perrichon aux futurs éditeurs d'une nouvelle édition, si désirable, de la *Bibliothèque* du P. Lelong. Ils y trouveront de nombreux et curieux recueils de pièces sur l'histoire de France, notamment sur les règnes de François Ier à Henri IV. Il en est quelques-unes si rares, qu'elles ont échappé aux longues investigations de M. Leber, le plus patient tout à la fois et le plus complet de nos collecteurs dans cette spécialité.

COLOMB DE BATINES.

Digitized by Google

THÉATRES.

Les représentations de Mlle Rachel se sont terminées assez froidement ; ce n'est plus là l'enthousiasme d'il y a trois ans ; les deux dernières soirées, quoique consacrées à de bonnes œuvres, n'avaient attiré que peu de monde, et cependant, *Marie Stuart* et *Polyeucte* sont sans contredit, avec les *Horaces*, les ouvrages qui font le plus briller la jeune tragédienne ; elle a eu beaucoup moins de bonheur dans les pièces de Racine, et ces pièces elles-mêmes ont paru impressionner le public moins vivement que les mâles beautés de Corneille ; du reste, pour ne pas revenir sur l'analyse tant de fois faite du talent de M.lle Rachel, nous ne ferons que constater ici le résultat de l'impression générale qu'elle a causée ; à savoir, que cette artiste a atteint l'apogée de son développement et ne fait rien présager de supérieur, enfin, qu'avec toute ses qualités brillantes elle est fort loin de dépasser les tragédiennes qui ont laissé un nom au Théâtre-Français. On nous avait annoncé du génie, le prospectus étant tombé, il nous reste encore un fort beau talent. Tirons maintenant la moralité littéraire des représentations de M.lle Rachel ; de même qu'il était convenu qu'elle éclipsait tout acteur passé, présent ou futur, il était aussi posé, en principe, qu'avec elle nous allions revoir les beaux jours de la tragédie ; Corneille et Racine, ces monarques légitimes de la scène française envahie par les barbares, allaient être restaurés dans leur royauté absolue, par cette Jeanne d'Arc de la poésie classique. Le grand argument était celui-ci : les plus fortes recettes du Théâtre-Français se font avec la tragédie et M.lle Rachel, donc la tragédie est infiniment supérieure au drame ; nous comprenons

Digitized by Google

que cette logique paraisse invincible à tous les banquiers plus ou moins israélites de notre temps. Cela n'empêche pas que la conviction bien profonde produite en nous par cette nouvelle revue de la tragédie classique faite avec M.lle Rachel, c'est que de toutes les choses mortes du dix-septième et du dix-huitième siècle, et il y en a beaucoup, la plus morte de toutes, c'est incontestablement la tragédie. Est-ce un bien ou un mal, nous ne le déciderons pas, mais c'est un fait; et tous les arguments du monde contre Victor Hugo et Alexandre Dumas n'y changeraient rien; dire pourquoi elle est morte ce serait bien long; d'ailleurs chacun porte en lui-même une réponse à cette question, réponse peu raisonnée en esthétique, mais malheureusement fort concluante. C'est un sentiment qui tend à justifier bien des écarts en littérature, qui n'est pas toujours d'accord avec le bon goût, avec les saines doctrines, avec la législation du Parnasse, mais qui triomphe chaque jour davantage de tous les articles du code poétique au profit de cette loi unique; *tous les genres sont bons, hors le genre.....*, nous n'achevons pas. Si notre goût s'est complètement perverti, tâchons au moins de n'avoir pas l'impiété d'insulter aux grandes ombres de nos poètes tragiques.

Le genre qui règne aujourd'hui sur nos théâtres menace de devenir par trop amusant, mais dans le sens tout à fait naïf et enfantin de ce mot! Il est très légitime de rire; cela peut être même fort littéraire quand c'est l'esprit qui rit; notre critique même n'est pas assez farouche pour faire un grand crime aux auteurs d'appeler un tout petit peu de décolleté à l'aide de la verve et de la finesse charmante de Déjazet; mais il faut avouer que les danses de la grande Chaumière ont trop de tendances à se substituer à toute espèce d'invention et de vraie gaîté dans nos vaudevilles; *Un Bas bleu*, *Endymion* dans lesquels M. Levassor s'est fait applaudir au théâtre des Célestins, sont vraiment des charges par trop grossières et les auteurs pourraient tirer un meilleur parti des excellentes qualités bouffonnes de *Polydore* et de *Jean Gobin*.

Nous avons, au Grand-Théâtre, une nouveauté d'opéra comique qui viendrait très agréablement varier la monotonie du grand répertoire lyrique, si elle tenait toutes les espérances qu'on pourrait tirer des éloges de la presse parisienne. La *Part du Diable* a été pronée à l'égal des *Diamants de la Couronne* qui a eu sur notre scène un si long succès. La pièce appartient à ce genre impossible dont M. Scribe se tire avec tant de bonheur, ce sont toujours de ces rois et de ces reines comme on n'en a jamais vu, de ces aventures qu'on ne peut pas s'empêcher de trouver absurdes, mais qui n'intéressent pas moins, seulement il faut qu'un auteur compte bien sur son

Digitized by Google

esprit pour s'attaquer à ce genre là, et même quand on est M. Scribe, on ne voltige pas toujours sans accident sur ce fil d'archal. La musique de la *Part du Diable* ne manque pas de charme, mais elle n'a rien de bien saisissant et paraît pleine de réminiscences. Somme toute, dans ces deux premières représentations, l'ouvrage a été très froidement accueilli ; il est encore assez difficile de bien savoir à qui la faute, aux auteurs ou aux acteurs ; nous ferons seulement une remarque dans ce petit drame si compliqué, où l'on aurait besoin d'un dialogue bien conduit pour expliquer les situations, il n'y a presque pas de dialogue, le chant a tout envahi, et les morceaux sont chantés de façon à ce que l'on ne distingue pas une syllabe, d'où il résulte que fort peu de spectateurs ont bien compris la pièce, ce qui n'aurait pas nui même à la musique.

Espérons que le succès se dessinera mieux aux prochaines représentations.

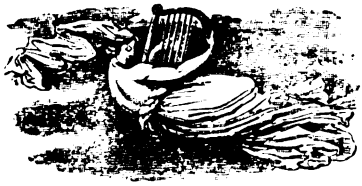

Digitized by Google

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

BROCHURE DE MM. SAVY ET DUPASQUIER, ARCHITECTES.

Depuis que la restauration des monuments religieux n'est plus une question, un vaste champ s'est ouvert aux discussions archéologiques; et Dieu sait combien d'opinions différentes étaient venues s'y heurter, lorsque M. Savy en entrant dans la lice osa y émettre les étranges idées qu'il développa dans la séance du 4 mars 1843, de la Société Académique d'architecture. M. Dupasquier qui dut se charger de leur réfutation, a eu, selon nous, le tort de ne pas faire usage de toutes les armes que lui fournissait l'attaque; tout en approuvant l'attitude pleine de convenance qu'il a su garder vis à vis de son confrère, et le bon goût avec lequel il s'est entièrement effacé devant une agression portée à ses convictions artistiques, nous aurions voulu lui voir moins de pitié et plus de colère contre des hérésies qui, prêchées par un homme du métier, peuvent trouver quelque crédit auprès de nos édiles, dont les idées, en fait d'art, ne sont point assez arrêtées, pour qu'on ne puisse les leur faire adopter en les leur présentant sous la spécieuse apparence de l'économie par exemple, motif toujours concluant pour eux. C'est sous ce point de vue que M. Dupasquier nous paraît coupable de n'avoir pas assez fait ressortir le ridicule des opinions de M. Savy. Vouloir relever ici toutes les étranges choses dont la brochure de M. Savy est remplie, serait la citer toute entière; il nous suffira de dire que, dans son enthousiasme pour la Renaissance, il biffe d'un trait de plume les cathédrales de Paris, de Rheims, de Chartres, de Bourges, d'Amiens, et tous les autres monuments de la même époque, dont le vieux sol de la France est couvert. Que deviendraient ces édifices vénérables, s'il était permis à chaque architecte à qui ils seraient confiés, de leur imprimer le cachet de ses goûts, de ses instincts? Les restaurations entreprises dans ce funeste esprit sont plus désastreuses que les ravages des siècles, et les fureurs populaires; car si le temps et les révolutions détruisent, le zèle ignorant, en ajoutant, retranchant, complétant, dénature et dépouille un monument de tout intérêt artistique et historique. C'est à la vue de semblables dangers que l'archéologie émue s'est écriée: « Soutenez, consolidez, mais ne restaurez pas. Remplacez, comme à l'arc de triomphe d'Orange, la pierre usée par la pierre neuve, mais gardez-vous de la sculpter. » Ces

Digitized by Google

principes sont applicables lorsqu'il s'agit d'une ruine curieuse, sans destination et sans utilité actuelle, mais ils ne sont pas admissibles dans la restauration d'une église ; dans ce cas, il faut non seulement que l'artiste s'attache à soutenir, à consolider et à conserver, mais il doit faire tous ses efforts pour rendre à l'édifice la richesse et l'éclat dont il a été dépouillé. Loin de vouloir faire disparaître les additions postérieures à la construction primitive, chaque partie ajoutée à quelque époque que ce soit doit, en principe, être conservée et restaurée dans le style qui lui est propre, avec une religieuse discrétion et une abnégation complète de toute opinion personnelle ; car il ne s'agit pas dans ce cas de faire de l'art, mais seulement de se soumettre à l'art d'une époque qui n'est plus ; c'est ainsi qu'on doit conserver à la postérité l'unité d'aspect, et l'intérêt des détails des monuments historiques ; respectons ces archives populaires de nos cités, nos annales sont écrites sur leurs vénérables murailles ; ils ont vu passer des siècles, s'éteindre des races, disparaître des nations ; à eux la mission de transmettre aux âges futurs les souvenirs des âges qui ne sont plus.

BIOGRAPHIE UNIVERSELLE DE MICHAUD.

M. Toisnier-Desplaces publie, de concert avec M. Michaud, une nouvelle édition, grand in-8° à deux colonnes, de la *Biographie universelle*.

Nous n'avons rien à dire sur le mérite de cet ouvrage, un des plus importants et des plus volumineux que notre siècle si fécond en entreprises littéraires ait vu naître. Si nous en parlons, c'est pour faire connaître à nos lecteurs les noms de ceux de nos compatriotes qui ont trouvé place dans les deux premiers tomes de ce Panthéon historique.

Abascantus, médecin du IIe siècle, par MM. Chaussier et Adelon.

Adamoli (Pierre), bibliophile et antiquaire, par M. Pericaud.

Agobard, évêque et théologien, par M. Beuchot.

Albon (Claude-Camille-François d'), par M. Beuchot.

Alinard ou Halinard, archevêque, par M. de Grégory.

Allart (Mary Gay, femme), romancière, par un anonyme.

Allion-Dulac (Jean-Louis), naturaliste, par M. Beuchot.

Ampère (André-Marie), mathématicien, par M. Etienne Arago.

Andry de Bois-Regard (Nicolas), médecin, par M. Weïss.

Aneau (Barthélemy), littérateur et poète, par M. Roquefort. C'est par erreur que la mort de cet homme célèbre a été placée au 21 juin 1565. Aneau fut massacré par la populace le 5 (et non le 12) juin 1561. Voyez à cette date

Digitized by Google

les *Notes et documents* de M. Pericaud, *pour servir à l'hist. de Lyon, sous Charles IX.*

Anisson (les), imprimeurs, par M. Peignot.

Arroy (Bésian), théologien, par M. Beuchot.

Aubert (Pierre), avocat, par M. Beuchot.

Audra (Joseph), historien, par M. Noël.

Audran (les), graveurs, par MM. Durdent et Ponce.

Ausserre (Pierre d'), magistrat, par M. Péricaud.

Aynès (François-David), polygraphe, par M. F.-Z. Collombet.

Balbis (Jean-Baptiste), botaniste, directeur du Jardin-des-Plantes de Lyon de 1819 à 1830, par MM. de Gregory et Weiss.

Badjer (Louis), ouvrier en soie, par M. Ch. Winter.—Voici les quelques lignes qui lui ont été consacrées. « ....Peu de jours après la prise de Lyon « par les troupes de la République, une Commission militaire fut établie « pour juger tous ceux qui avaient pris part à l'insurrection. Louis Badjer « apprend que son frère, qui se trouvait alors à l'hôpital par suite de « blessures reçues en défendant la ville, est cité devant l'impitoyable tri- « bunal. Trop certain du sort qui l'attend, Louis prend sur le champ la ré- « solution sublime de donner sa vie pour son frère : il comparait à sa place, « se laisse condamner à mort, et marche intrépidement au supplice (1). »

Le dévouement de Louis Badjer trouva plus tard des imitateurs dans Bruyset et dans le docteur Montain.

(1) Louis Badger périt le 15 frimaire, an II (5 décembre 1793). Voyez Prudhomme, Dict. des Condamnés, et la Biographie Lyonnaise, art. Badger.

Digitized by Google

CHRONIQUE.

—

Lyon a perdu dans le mois de juillet, à quelques jours de distance, deux poètes qui se sont développés dans son sein, Mme Clara-Francia-Mollard, auteur d'un gracieux volume de vers, intitulé : *Grains de sable*, et M. L.-A. Berthaud, qui publia chez nous, en 1833, *L'Homme rouge*, satire hebdomadaire. Ce dernier, qui vient de mourir à Chaillot d'une maladie de poitrine, poursuivait depuis quelques années la carrière littéraire à Paris; il était devenu un des collaborateurs du *Charivari*, auquel, chaque semaine, il donnait des vers, remarquables surtout par la forme et le coloris poétiques.

— Les Façades de Bellecour, dont les enseignes n'avaient point jusqu'à ce jour altéré l'harmonie des lignes, sont menacées de n'être plus respectées à l'avenir. Voici que l'une d'elles a reçu une énorme pancarte dont les lettres ont près de deux mètres de hauteur. Si l'on n'y prend pas garde, l'exemple que vient de donner M. Grandmotet trouvera des imitateurs, et alors ces deux édifices perdront tout ce qu'ils ont d'aspect monumental. L'autorité fera sagement d'intervenir en cette circonstance et de mettre un frein à l'industrialisme qui tend à souiller par des enseignes monstrueuses ou des affiches incommensurables la plupart de nos monuments lyonnais.

— M. Deplace, à qui l'on doit quelques opuscules littéraires, et qui fut le correspondant de Joseph de Maistre, est mort dernièrement à Roanne, dans un âge avancé. Notre prochaine *Revue* lui consacrera une notice.

— Un des membres de notre magistrature, M. Jouffray de Morand, petit-fils du constructeur de notre pont Morand, a succombé ces derniers jours à une longue et douloureuse maladie, dans sa terre de Maché, dans le Beaujolais. Il était âgé de 53 ans.

— L'Académie de Lyon souscrit pour une somme de 100 fr. à la statue qui doit être érigée aux Andelys à la mémoire de Nicolas Poussin. Avant d'aller à Rome, où il mourut, Poussin tenta deux fois inutilement le voyage, et, à la seconde fois, ne dépassa pas Lyon. Là, après avoir gaiment abandonné son dernier écu à la fortune, comme il le dit, Poussin resta dans cette ville jusqu'à ce qu'il eût acquitté en tableaux une dette contractée avec un marchand (*Biog. Univ.* tom. XXXV, pag. 561).

Ce marchand se nommait Cerisiers ; il était grand admirateur des talents de Poussin, qui fit pour lui plusieurs toiles, notamment les deux beaux Paysages où l'on porte le corps et où l'on recueille les cendres de Phocion.

Digitized by Google

Il parut, en 1824, une *Collection de lettres de Nicolas Poussin* (Paris, Didot, in-8°), dans lesquelles plus d'une fois il est question de ce même Cerisiers, mais c'est à tort qu'une note de la page 378 le suppose Lyonnais, car les *Lettres* montrent assez que c'était un marchand parisien, qui seulement passa quelque temps à Lyon. Jacob Spon (*Recherche*, etc., pag. 213), le met au nombre des *Curieux de Paris*, et en ces termes : *M. Cerisiers, vis-à-vis S. Mederic, tableaux du Poussin.*

C'était par la voie de Lyon que Poussin faisait parvenir ses toiles ; il les adressait dans notre ville soit à Cerisiers, soit à Hugues de la Belle, autre marchand, rue de Flandres (Pag. 243 et 252 des *Lettres*).

Nicolas Poussin était lié avec Jacques Stella. Vers la fin d'avril 1642, Stella vint à Lyon, où il devait passer tout l'été (*Ibid.* pag. 86); Poussin espérait se servir de lui pour des envois à Rome (*Ibid.*, pag. 100), mais il dit plus tard, le 18 septembre de la même année, que *Stella définitivement l'a mal servi* (pag. 113). André Felibien nous a conservé quelques fragments de la correspondance de Poussin avec Stella ; ils se trouvent dans les *Entretiens sur les vies et les ouvrages des plus excellents peintres anciens et modernes*, au tome II.

Une lettre de Poussin, parmi celles de la *Collection* dont nous avons dit un mot, nous montre comment se sont éloignées de nous la plupart de nos antiquités. En 1647, un certain Thibaut, fut retardé à Lyon par quelques circonstances qui le servirent admirablement, car il rencontra *cinquante-deux morceaux de sculpture, tant bustes antiques que figures de marbre, qu'il a eus, il faut le dire, pour rien.* (Pag. 255). Ainsi en était-il de beaucoup d'autres richesses.

— L'Académie de Lyon a également souscrit pour une somme de 50 francs à la statue que la ville de Montdidier doit élever à la mémoire de Parmentier. Nous rappellerons que feu M. Grognier vers 1820, et M. Mouchon, en 1843, ont fait l'éloge de ce célèbre agronome.

Digitized by Google

FORTIFICATIONS DE LYON

A DIVERSES ÉPOQUES.

De tous les auteurs qui ont écrit l'histoire de Lyon, aucun n'a considéré cette ville sous le point de vue militaire; il en est résulté que, de nos jours, il a pu paraître étrange de transformer en une place de guerre une ville essentiellement commerçante.

Cependant on peut facilement se convaincre que Lyon fut toujours fortifié et que les fortifications modernes remplacent celles qui furent élevées d'âge en âge par nos ancêtres.

Déjà l'abbé Greppo (1), dans un mémoire lu à l'Académie de Lyon, en 1787, donnait de précieux renseignements sur l'époque à laquelle fut formée l'enceinte de la Croix-Rousse, et sur la coopération du clergé à ces travaux; mais son ouvrage est resté incomplet, parce que l'auteur n'a pas su découvrir les enceintes successives de la ville ni les dates de leur construction.

(1) De l'honorable famille de notre docte antiquaire, M. l'abbé Honoré Greppo.

Digitized by Google

Après avoir cité plusieurs extraits de l'histoire de Paradin, concernant les fortifications, l'abbé Greppo s'est trompé en voulant établir, par des raisons spécieuses, que l'enceinte de Fourvière fut construite sous Louis XI, à la fin du XVe siècle, tandis qu'elle date du règne de Charles V. Il n'eut pas commis cette erreur, en suivant le conseil qu'il donne à la fin de son mémoire :

« Si l'on était curieux de fouiller dans les archives de la ville, « je ne doute pas que l'on n'y trouvât tous les détails qui peuvent « intéresser. »

Grace à l'obligeance de M. Grandperret, ces recherches ont été faites et ont amené la découverte de manuscrits authentiques qui sont aujourd'hui soumis à l'appréciation de l'Académie.

En étudiant le développement progressif de ces fortifications, on leur voit prendre l'empreinte de chaque époque. Au vaste camp retranché des Romains, succède l'enceinte continue des Rois Bourguignons. Puis vient la féodalité sacerdotale qui n'a pour se défendre que des cloîtres fortifiés. Sous la domination de nos rois, l'enceinte continue reparaît flanquée de tours rondes et carrées du moyen-âge, avec créneaux et machicoulis. A la renaissance, cette enceinte affecte la forme bastionnée, mais les murs s'élèvent encore à une grande hauteur au-dessus du terrain naturel. Depuis l'invention de la poudre, les moyens d'attaque s'étant multipliés, la défense fut obligée de se dérober aux feux courbes de l'artillerie et aux effets prodigieux des batteries de brêche ; c'est ce qui a donné lieu à la fortification moderne, dont le secret est de couvrir par des masses de terre, les maçonneries, le matériel et les défenseurs.

Nous ferons aussi remarquer que chaque enceinte nouvelle de Lyon correspond à une enceinte de Paris, et que ces deux villes se sont toujours prêté un mutuel appui dans les luttes terribles qu'elles ont soutenues contre les ennemis de la France.

I.

200 ans avant J.-C. — Avant l'arrivée des Romains dans les Gaules, il n'est pas probable que le plateau de Fourvière, qui était

Digitized by Google

déjà occupé par une bourgade de Ségusiens, fut entouré de fortifications, parce que les habitants, adonnés seulement au commerce, ne prenaient aucune part aux guerres des autres peuples des Gaules.

A cette époque, le confluent du Rhône et de la Saône se trouvait au pied même de la colline de St.-Sébastien, devant la ligne de rochers qui s'étendent des portes de St.-Clair au Pont-de-Pierre sur la Saône. La partie horizontale de la presqu'île était divisée en plusieurs îles submersibles dans les inondations, tandis que la partie qui s'élève en rampe, sur le plateau de la Croix-Rousse, portait seule quelques cabanes de pêcheurs.

II.

Lorsque César pénétra dans nos contrées, il reconnut que la position de Lyon, qui semble indiquée par la nature pour une ville de commerce, pouvait aussi devenir le centre de ses opérations militaires. En effet, la Saône, depuis le rocher de Pierre-Scise jusqu'au pont d'Ainay, trace un vaste contour qui transforme sa rive droite en une véritable presqu'île abordable d'un seul côté. Il suffisait aux Romains pour rendre ce point inexpugnable, d'entourer d'ouvrages défensifs le plateau de Fourvière, qui devait être le réduit du vaste camp retranché s'étendant du Mont-d'Or à la colline de Limonest, et jusqu'au contrefort des montagnes de Ste-Foy. Huit légions romaines furent conservées sur ce point important, pour surveiller les populations impatientes de secouer le joug de leur habile vainqueur. Un mouvement de terrain que l'on remarque près de Tassin est encore appelé le Camp de César.

Les villages de Marcilly, Tassin, Chasselay et Ecully étaient autant de postes occupés par ces légions.

Plus tard, la ville romaine placée sur la rive droite de la Saône ne s'étendit pas en amont, au delà du rocher de Pierre-Scise, ni au-dessous du pont d'Ainay en aval, comme le prouve le grand nombre de tombeaux qui existaient à ces deux extrémités de la ville. La partie principale s'élevait en amphithéâtre sur le plateau de Fourvière, c'était là que se trouvaient le théâtre, le Forum et le palais

Digitized by Google

des Empereurs. Entre les deux rivières l'Autel d'Auguste occupait la place de l'église d'Ainay. Sur le côteau de St.-Sébastien, versant de Saône, on remarquait la naumachie près du Jardin-des-Plantes d'aujourd'hui, et, au bas du côteau de Fourvière, à peu près où est aujourd'hui St-Jean, le temple d'Antonin qui pouvait servir de forteresse à cette partie de la ville.

Cette cité romaine ne brilla que pendant les plus beaux jours de l'empire. Il est donc fort douteux qu'elle fut entourée de fortifications permanentes, puisqu'elle n'avait pas à redouter d'attaques sérieuses. Brulée d'abord sous le règne de Néron, cette ville fut rudement maltraitée par Sévère, après la fameuse bataille que cet empereur gagna sur Albin, son compétiteur, et qui fut livrée près de Lyon.

Pendant les deux derniers siècles de l'occupation romaine, les empereurs sont successivement élevés et massacrés par les soldats, et au milieu de cette anarchie militaire, Lugdunum sort à peine de ses ruines, pour être anéantie de nouveau par les premiers barbares qui envahissaient les Gaules.

III.

400. — Ce fut au commencement du Ve siècle que les Bourguignons occupèrent ces contrées. Leur établissement ne devint fixe, qu'après la défaite d'Attila, et Lyon fut la capitale de ce premier royaume de Bourgogne. La portion la plus considérable de la ville était encore sur la rive droite de la Saône; défendue au nord par les rochers de Pierre-Scise, à l'est par la rivière, elle n'était attaquable que par le plateau de Fourvière où étaient restés quelques monuments romains, parmi lesquels se trouvait le Forum Trajanum qui ne s'écroula qu'en 840, et qui pouvait servir de citadelle.

500. — La partie de la ville placée entre les deux rivières et dont le centre était St.-Nizier, était plus facile à surprendre par le plateau de la Croix-Rousse. Aussi voit-on, dès le VIe siècle, une ligne de fortifications s'élever depuis le Rhône jusqu'à la Saône. Grégoire de Tours rapporte qu'en 593, sous le règne de Gontran, dernier roi

Digitized by Google

des Bourguignons, les eaux réunies des deux rivières s'élevèrent à une hauteur si prodigieuse, qu'elles abattirent cette ligne de murailles aux points où elle touchait au Rhône et à la Saône. Nous verrons ces remparts subsister pendant tout le moyen-âge jusqu'à François Ier. Ce sont les seules fortifications dont on suive les traces certaines avant l'établissement de la féodalité dans ces contrées. Elles limitaient la ville au nord, et ses fossés s'étendaient du pont Morand à l'extrémité de la place des Boucheries.

IV.

600. — Après la chûte du premier royaume de Bourgogne qui n'exista que pendant un siècle, Lyon rentra sous la domination des enfants de Clovis, et, pendant toute la durée de la première race de nos rois, cette ville ne put sortir de ses ruines. Ravagée d'abord par les Vandales (700), elle fut ensuite complètement rasée par les Sarrasins, qui achevèrent la destruction des monuments romains et de tous ceux que le christianisme avait faits sur les deux rives de la Saône (750).

V.

800. — Sous Charlemagne, Lyon semble renaître de ses cendres, mais pour briller d'un éclat éphémère, car ses monastères et ses basiliques ne purent la préserver des bandes de pillards qui dévastèrent le pays sous les descendants du grand roi.

900. — A la fin de la seconde race, de petits états héréditaires se formèrent au centre de la France, et l'ancien royaume de Bourgone ayant été divisé en deux duchés, Lyon fit partie de la Bourgogne transjurane ; mais Bozon, qui en était duc, s'étant fait déclarer roi après la mort de Louis-le-Bègue, Lyon devint une seconde fois la capitale de ce nouveau royaume de Bourgogne qui fit ensuite partie du royaume d'Arles, pour être enfin réuni à l'empire d'Allemagne par le testament de Rodolphe III.

1000. — Le frère de Rodolphe, Burchard, alors archevêque de

Digitized by Google

Lyon, crut devoir retenir cette ville sous sa domination comme apanage de sa mère Mathilde, fille de France.

Le gouvernement théocratique s'établit ainsi de fait, et nous voyons s'élever pour le défendre, non pas des citadelles, ni des enceintes continues, mais des cloîtres fortifiés avec leurs tours crénelées, leurs pont-levis et leurs hommes d'armes.

Saint-Nizier n'est plus la métropole de la ville, la suprématie des églises est réservée à St.-Etienne, près de St.-Jean. Autour de cette église se groupent des établissements religieux qui sont eux-mêmes entourés de fortifications régulières. Le cloître de St.-Jean est ainsi constitué et forme, pendant tout le temps de la féodalité, la forteresse principale de l'archevêque et des chanoines.

Ce cloître fut détruit en partie en 1562 par le baron des Adrêts qui fit brêche à ses fortifications.

Autour de l'église des Maccabées à St.-Irénée, s'était formé un autre cloître aussi célèbre qui sut résister long-temps aux efforts des bourgeois.

Je veux parler du cloître de St.-Just avec ses vingt-deux tours crénelées, ses pont-levis et ses immenses possessions.

1010. — Entre Rhône et Saône, à l'extrémité de la presqu'île, était l'abbaye d'Ainay à l'abri d'un coup-de-main. Quelques années plus tard l'archevêque fit bâtir sur le rocher de Pierre-Scise, un château féodal, et le chapitre fit élever à Fourvières la collégiale, sentinelle avancée qui donnait l'éveil au moindre danger.

VI.

Dans le douzième siècle, Philippe-Auguste, avant son départ pour la terre Sainte, entreprit la première enceinte qui fût construite à Paris depuis les Romains.

Elle n'avait pas plus de deux lieues de développement, embrassant les deux rives de la Seine, vis-à-vis l'île de la Cité, depuis le Pont-Neuf jusqu'au pont de la Tournelle et flanquée par 72 tours.

A Lyon, la ville des bourgeois était alors dans la presqu'île entre Saône et Rhône, bornée au nord par une fortification continue com-

Digitized by Google

posée de tours successives occupant la place du palais St.-Pierre aux Terreaux. Cette cité ne s'étendait pas au midi au-delà du port Chalamont, et la rive droite du Rhône était défendue par des tours crénelées.

Cette fortification est parfaitement représentée dans le plan du P. Ménestrier dont l'original vient d'être merveilleusement restauré et placé aux archives de la commune.

La ville des chanoines, située sur la rive droite de la Saône, était défendue par une ceinture de véritables forts détachés qui comprenaient le château de Pierre-Scise, Fourvière et le cloître St.-Just. Le cloître de St-Jean formait un réduit intérieur. Les églises de St-Georges et de St-Paul fermaient les deux entrées principales.

Lorsque la ville prit plus d'accroissement, les bourgeois firent une nouvelle enceinte au nord pour défendre leurs magasins, et, sans détruire celle des Terreaux, ils placèrent en avant une tour sur la Saône, une autre sur le Rhône, et ces deux tours furent reliées ensemble par les portes St-Vincent, St-Marcel et du Griffon. La portion de la presqu'île entre la place Bellecour et celle des Cordeliers se peupla d'établissements religieux qui peuvent être considérés comme édifices défensifs. La ville des chanoines s'augmenta du quartier de Bourgneuf, à l'extrémité duquel on mit une porte. On en fit de même à celui de Confort. Le quartier St-Just était appelé la *Retraite* et on avait placé à son extrémité une porte appelée de *Levois*.

A l'entrée des rues principales on tendait des chaînes. Telle fut la défense de cette ville pendant tout le temps de la domination des archevêques qui dura depuis 967 jusqu'en 1312.

Sous ce gouvernement, les habitants voulurent plusieurs fois secouer le joug de leur seigneur, mais leur énergie vint se briser contre les tours sacerdotales. Souvent les bourgeois s'emparèrent de la ville basse en se rendant maîtres des tours à l'extrémité du Pont-de-Pierre, ainsi que du cloître de Saint-Jean; mais ce fut en vain qu'ils attaquèrent celui de Saint-Just dont les hautes murailles résistèrent à tous leurs efforts. Dans un des siéges contre ce cloître, les bourgeois avaient construit un fort à la Magdelaine, près de

Digitized by Google

l'Antiquaille, mais il fut repris plus tard par les hommes de l'archevêque et rasé lorsque la paix fut rétablie.

Sous Philippe-le-Bel, l'autorité de l'archevêque qui avait résisté si longtemps aux attaques des bourgeois fut enfin brisée par le pouvoir royal, et Pierre de Savoie fut le dernier seigneur et maître de la ville de Lyon.

VII.

Lorsque la ville rentre sous la domination des rois de France, sa fortification prend un autre caractère et nous verrons les forts isolés se transformer en des enceintes continues.

Depuis Philippe-le-Bel jusqu'au règne de Valois, il n'y eut pas de changements dans la ville de Lyon; mais, après la bataille de Crécy, sous Philippe VI, et celle de Poitiers, sous Jean II dit le Bon, Charles V vint heureusement, dans un seul règne de seize ans, réparer tous les maux de la France. Si les hauts faits des Duguesclin et des Clisson lui acquirent de la gloire, ses fortifications lui méritèrent sans doute plus de reconnaissance de la postérité, puisqu'elles préservèrent la France d'une entière ruine. A Paris, l'enceinte de Philippe-Auguste fut entourée d'une autre ceinture de murailles, élevée à deux ou trois cents pas en avant de la première. En même temps, à Lyon, fut commencée cette enceinte de l'ouest qui s'étendait de Pierre-Scise jusqu'à la porte de Saint-Georges.

1369.—La paix venait d'être signée et Lyon était encore ému de la présence des *Tard-venus* qui avaient marqué leur passage par la malheureuse bataille de Brignais, lorsque Charles V ordonne la clôture de la ville du côté de Saint-Just, au lieu appelé la *Retraite*, près la porte du Pont-*Levois* « nonobstant les empêchemens faits ou à faire de l'archevêque et doyens des Chapitres. » Il donne en même temps la permission de prendre les matériaux partout où on les trouvera. L'archevêque et les Chapitres de Saint-Jean et de Saint-Just s'étant opposés à la construction de ces murs, le roi fut obligé de nommer deux experts pour juger le différend. Plus tard, les opposants ayant été condamnés à payer une partie des frais, les

Digitized by Google

habitants de la ville firent dresser un état estimatif des dépenses faites depuis 1369 jusqu'en 1378. Cet état, qui est dans les Archives de la ville, donne des détails précieux sur la construction de cette enceinte de l'ouest.

« Ce sont les mises (est-il dit dans le préambule) faites par les « conseillers qui ont été par le temps citoyens et habitans de la « ville de Lyon pour ouvrages de clôture, garde et réparations de « ladite ville à cause des guerres, tant en ouvrages de murailles, « charpenterie et terreaux, comme se peuvent voir par lesdites œu- « vres, lequelles sont visibles. Lesdits ouvrages sont faits dès l'an « 1346 jusqu'en 1369, en quel an fut donné le premier arrêt par « lesdits conseillers contre les gens d'église, aussi en y a qui sont « faits dès l'an 1369 jusqu'en l'an 1378, en quel an fut donné le « dernier arrêt. »

Les conseillers ajoutent dans toute leur naïveté : « S'il y avait « rien oublié de mettre audit compte qu'ils y pussent mettre et « écrire, et que s'il y avait erreur par manière d'écrire et de comp- « ter, qu'ils en pussent adouber et rappareiller sans que leur soit « imputé en nul cas, toujours entendent-ils user de vérité. »

Cette muraille, qui enveloppait le plateau de Fourvière et qui est encore parfaitement représentée dans le plan du P. Menestrier, avait environ 700 toises de développement. Elle était défendue directement par des créneaux avec machicoulis, et elle était flanquée par des tours, des demi-tours et des chiffes ou corps-de-gardes. Ces ouvrages défensifs étaient répartis depuis Saint-Georges, en contournant la montagne, jusqu'au rocher de Pierre-Scise, savoir : la porte Saint-Georges, le puy d'Ainay, la porte des Farges, aujourd'hui porte Saint-Just, les tours Peyrolier, de Beron, Bonin, Sainte-Marguerite, Serpolet, de la Batière, de Rippant, de Damillet, enfin le château de Pierre-Scise.

Le puy d'Ainay, occupé maintenant par le pavillon Chatard, était à 36 toises de la porte Saint-Georges. Entre ces deux ouvrages, s'élevait une chiffe ou corps de-garde. Du puy d'Ainay à la porte des Farges, on comptait 120 toises, et la tour Breton se trouvait au milieu de cette distance. La tour Peyrolier était à 260 toises de la porte des Farges, et il y avait entr'elles une petite tour et deux

Digitized by Google

demi-tours, dont l'une renfermait porte et poterne pour entrer dans les fossés. Entre la tour Peyrolier et la tour Bonin, on comptait 144 toises, et l'on rencontrait successivement la tour de Beron, deux demi-tours et sept chiffes.

Les tours Bonin et Serpolet étaient à 99 toises de distance, elles avaient entr'elles deux tours et cinq chiffes. La tour Serpolet était à 117 toises du château de Pierre Scise, et elle en était séparée par la tour de la Batière, la demi tour de Rippant, la chiffe d'Amillet et le poste près de la serve de Pierre-Scise. En dehors de cette enceinte continue de Fourvière se trouvait l'ancien cloître de Saint-Just qui comprenait avec toutes ses dépendances le faubourg Saint-Irénée. Ce vaste plateau fut entouré d'une muraille analogue à la précédente. Elle s'étendait de la porte des Farges à la porte Saint-Irénée, venait se rattacher à angle droit sur l'enceinte en arrière, près de la porte de Trion, et formait ainsi les trois faces d'un quadrilatère de 100 toises environ de côté. La face parallèle au mur de ville était flanquée par deux tours et par la porte Saint-Irénée. La face sud était défendue par trois tours et la face nord par deux tours et la porte de Trion.

A la porte de la Roche, la Saône était traversée par une chaîne longue de 51 toises et pesant 75 quintaux; elle fut payée 225 francs, c'est à raison de 3 francs le quintal, le quinzième de sa valeur actuelle.

Une autre chaîne de 70 toises de longueur et pesant 80 quintaux s'étendait sur la Saône entre Saint-Georges et Ainay, vingt-huit autres chaînes étaient mises aux barrières de la ville du côté du Royaume, et de petits navires armés, nommés *corcyères*, défendaient les chaînes de Saône.

Entre les deux rivières, l'enceinte s'étendait de la place actuelle des Boucheries à la hauteur du pont Morand. Elle se composait d'une tour sur la Saône pour défendre le passage lorsque les eaux étaient basses; des deux portes de la Pêcherie et de la Lanterne, plus de six autres tours dont la dernière se trouvait sur le Rhône. La tour sur Saône était de Jehan le vieux et le pont jeté près de la porte de la Pêcherie pour traverser les Terreaux ou lieux marécageux était de Chatel le vieux.

Digitized by Google

A la fin du XIVe siècle, on éleva, près de la porte de la Lanterne, une petite tour, et l'on fit de grandes réparations à toute l'enceinte. On jeta un nouveau pont sur le fossé des Terreaux, en avant de la tour de la Lanterne, et on releva un pan de mur de 70 toises tombé entre deux chiffes pendant l'année de la grande mortalité. On plaça aussi de nouveaux escaliers pour monter sur les grands murs qui réunissaient ces tours. Cette dépense dépassa trois mille francs.

Autour de l'enceinte de Fourvière on creusa un fossé de 9 toises de largeur sur deux de profondeur. Les dépenses en maçonnerie et en ouvrages d'art étaient estimées par les habitants à 23,000 francs, tandis que les terrassements l'étaient à 6,000. La toise carrée d'une muraille valait deux à trois francs, suivant la sujétion; la journée de manœuvre était alors payée 2 sols. Ainsi la valeur de l'argent était environ quinze fois plus grande qu'aujourd'hui.

Ces deux enceintes de Paris et de Lyon, élevées à la même époque, ont entr'elles certaines analogies; chacune d'elles, placée sur la rive droite d'une rivière, enveloppe la partie principale de la ville; le château de Pierre-Scise correspond à la Bastille, et ces deux boulevarts principaux eurent aussi une destinée commune; car, tranformés tous les deux en prison d'état, ils s'élevèrent et tombèrent en même temps.

A peine l'enceinte de Fourvière était-elle terminée que Charles V prit le sage parti en 1382 de faire renverser tous les bâtiments qui étaient trop rapprochés des murs de la ville au dehors, et les servitudes militaires furent ainsi établies.

VIII.

1400. — Au commencement du XVe siècle, la guerre avec les Anglais devenant tous les jours plus malheureuse, le bailli-sénéchal de Lyon présente au roi et à son conseil un état sur la clôture de cette ville et réclame les fonds nécessaires pour la fermer en avant des portes de Saint-Marcel, de Saint-Vincent et du Griffon.

Cette troisième enceinte, au nord de la ville de Lyon, s'établit depuis le rocher de Saint-Jean au bord de la Saône jusqu'à la petite

Digitized by Google

chapelle de Saint-Clair sur la rive droite du Rhône. Elle se composait de huit tours rondes et carrées, et elle n'avait qu'une seule porte qui était celle de Saint-Sébastien, à cinq cents pas en avant de la porte Saint-Marcel. Cette fortification n'a duré qu'un siècle environ, et nous la verrons bientôt remplacée par l'enceinte bastionnée de Louis XII. Elle est encore représentée sur le plan du P. Menestrier, ce qui prouve que ce plan ne reproduit pas la ville, comme l'auteur le prétend, telle qu'elle était sous les règnes de François Ier et de Henri II, mais bien sous celui de Charles VII ou de Louis XI.

Lorsque Paradin, dans son histoire, traite des fortifications faites par les comtes de Saint-Jean, sous le règne de Charles VII, il veut parler de cette enceinte du XVe siècle, et si l'abbé Greppo conteste ce fait, c'est qu'il n'a eu connaissance que de l'enceinte de Louis XII faite dans le siècle suivant. Nous verrons par les lettres patentes de ce roi que les derniers murs furent établis dans les vieux fossés de cette fortification du XVe siècle.

Au commencement de l'année 1417, Charles VI avait chargé les sieurs de Lafayette et de Grôlée de visiter toutes les fortifications de la ville et de faire toutes celles qu'ils jugeraient nécessaires pour la défendre contre le duc de Bourgogne qui cherchait à s'en emparer.

Afin de subvenir à ces dépenses, le roi donne, le 5 juin 1417, des lettres par lesquelles Sa Majesté octroye, aux habitants de Lyon, la somme de 300 livres tournois à prendre sur les aides pour les fortifications de la ville, et, le 19 juillet, il écrit en toute hâte aux consuls de la ville, pour leur accorder tous les aides qui avaient cours afin d'empêcher les dommages que le roi des Romains pourrait faire avec ses troupes qu'il avait aux environs de la ville.

Le danger augmentant sans cesse, Charles, dauphin du royaume, permet aux habitants de prendre 500 livres sur le monnoy de la ville.

Les dépenses avaient été si élevées, qu'en 1423, les conseillers demandent qu'il soit sursis à l'exécution des aides en considération des sommes dépensées. L'année suivante, 22 septembre 1424,

Digitized by Google

Charles VII date du Pont-sur-les-Anges des lettres par lesquelles il accorde 1000 livres pour les employer aux forteresses sur celle de 1600 que la ville devait au roi.

Le 14 juillet 1425, le roi quitte aux habitants de Lyon la moitié de 2,556 francs dont ils étaient redevables en payant l'autre moitié et en considération des grandes charges par eux souffertes à l'occasion des guerres et des réparations de clôture de la ville. En effet, les Lyonnais avaient, non-seulement à défendre leur ville contre tous les ennemis de la France, et notamment contre le duc de Bourgogne allié aux Anglais, mais ils purent encore envoyer au pauvre roi de Bourges de l'argent, des vivres et des munitions de toute espèce.

Au printemps de 1460, les habitants faisaient clore près de la forteresse de Pierre-Scize un passage par lequel les ennemis pouvaient entrer dans la ville. Le sénéchal interrompit ce travail par une ordonnance, mais les conseillers interjetèrent appel parce qu'ils avaient la garde des clefs des portes et des murailles de la ville et le droit de pourvoir à la garde et aux fortifications.

1473.—Ces braves citoyens ne se bornaient pas à garder leur ville, ils allaient quelquefois à la défense de leurs voisins, ainsi lorsque la ville de Mâcon fut menacé par le duc de Bourgogne en 1473, ils firent de grandes dépenses pour la secourir, et le roi par lettres de cachet leur délivre les bois et les débris des ponts, boulevards et autres matériaux du siège fournis par les conseillers de Lyon.

Pendant toute la fin du XVe siècle sous le règne de Louis XI, les fortifications de Lyon furent tenus sur un pied respectable, surtout du côté de la Bourgogne, parce que le duc de Bourgogne menaçait sans cesse de la suprendre. « En 1473, Sa Majesté fut obligé d'établir une imposition d'un denier sur tous les possédans de la ville de Lyon, quoique déjà on eût fait un emprunt. » Le Chapitre de Saint-Nizier avait prêté à la ville 200 l. à raison de six pour cent d'intérêt.

1511. — Outre ces ressources, Louis XI octroya aux habitants plusieurs droits sur le sel, farine et vin, pour subvenir aux dépenses. Plus tard, le bailli de Mâcon certifia un état de toutes les dépenses faites aux travaux, et, en 1511, Louis XII fut obligé d'accor-

Digitized by Google

der aux consuls et habitants de Lyon, la somme de 20,000 francs (tournois) pour l'entretien de ces mêmes fortifications.

IX.

1512. — Malgré ces dépenses successives, Lyon, au commencement du XVIe siècle, n'était entouré que de murailles du moyen-âge, c'est-à-dire des tours rondes ou carrées pour flanquer les murs. Mais les moyens de destruction avaient grandi, il fallait opposer des moyens de défense plus considérables, et aussi Louis XII sentit la nécessité de remplacer la troisième enceinte de la colline Saint-Sébastien par une autre plus forte et plus respectable, et, en 1512, il fit paraître ces lettres patentes.

Louis, par la grâce de Dieu, roi de France, à tous ceux que ces présentes verront salut.

« Comme notre ville, et cité de Lyon est assise et située en pays limitrophe et l'une des principales villes, clefs et boulevards de notre royaume, joignant et faisant frontière de la Bresse, Savoie et autres pays étrangers, et par ce d'autant plus requise et sujette d'être entretenue en bonne sureté, défense et fortifications, mêmement du côté dudit pays de Bresse et Savoie auquel il n'y a murailles, portaux, boulevards, clôture ni forteresse de sureté et défense pour résister aux ennemis et adversités de nous et de notre royaume, en temps de guerre et hostilité et éminent péril ainsi que nous l'avons vu et aperçu, fait voir et visiter par plusieurs personnages, tant capitaine que gens experts, commissaires et entendus en fait de fortifications et gardes de villes et de places, lesquels nous avons souventes fois appelés et fait venir avec nous sur le lieu, du temps qu'avons été audit Lyon, pour consulter et débattre de cette affaire et aviser tous les meilleurs moyens et expédiens pour fortifier et assurer ledit quartier et combien que tant dès lors que depuis ait été trouvé que pour à ce pouvoir, il était et est très requis et nécessaire de clore ce quartier et couté d'une grosse et puissante muraille garnie de portaux, tours, boulevards et batteries fort défensables, de prendre au-dessus de la montagne Saint-Sébastien dudit Lyon, à

Digitized by Google

l'endroit des vieils fossés qui jadis y ont été faits en y comprenant depuis la rivière du Rhône jusqu'à la rivière de la Saône. Toutefois il n'a été encore par nous ordonné du fait et édifice desdites fortifications, clôtures et ouvrages ni des deniers qu'il y conviendra frayer et despendre ce qu'il soit besoin de faire en toute diligence, comme de nos très chers et bien-aimés les conseillers, manants et habitants de notre dite ville et cité de Lyon, nous a été remontré, supplié et requis très instamment.

« Savoir faisons que nous voulant et désirant ladite ville et cité être tenue en toute bonne fortification, sûreté et défense et en ce pouvoir en manière que en tous temps elle puisse résister à toutes surprises et invasions d'ennemis ainsi que pour le bien et utilité de nous et de notre royaume, il est très requis et nécessaire, vu l'importance et situation de cette ville et l'émotion de guerre qui court de présent. Pour ces causes et autres considérations à ce nous mouvant, et par bon avis et délibération de conseil, avons ordonné et déclaré, ordonnons et déclarons, voulons et nous plaît de notre autorité royale par ces présentes, que ladite clôture de ladite ville de Lyon, de vers le côté de la Bresse et Savoie soit faite, et pourfaite tant de murailles et portaux, boulevards que autres édifices et autres défenses nécessaires depuis le Rhône jusqu'a la Saône à *l'endroit* et *selon que se comportent lesdits vieils fossés* ou *autrement* selon que par lesdits conseillers, manants et habitants de ladite ville sera avisé et qu'ils verront être le plus utile et profitable, pour le bien, sureté, tucion et défense de ladite ville et à iceux avons en tant que de besoin y serait donné et octroyé, donnons et octroyons, par ces dites présentes, congé, licence et permission de ce faire. Et pour ce que nous avons été averti que depuis le temps que lesdits vieils fossés furent faits et approprié à eux quelques portions de terre et en icelles planté vignes, arbres et autres choses que bon leur a semblé, nous voulons, ordonnons et entendons expressément, que pour tout ce qui sera trouvé avoir été pris et usurpé desdits vieils fossés leur appartenant et dépendant soit réduit, remis et intégré au profit et usage d'icelle chose publique et au premier état et dû; aussi que lesdits conseillers puissent prendre pour le parachèvement desdits fossés et construction de ladite clôture, telles pièces de terre, prés,

Digitized by Google

vignes et autres possessions qui seront requises et nécessaires pour ledit édifice en dédommageant et récompensant et payant aux particuliers auxquels ils appartiendront raisonnablement ou que d'eux ou des leurs aura été pris et qui se trouvera n'avoir jamais été des appartenans dépendances d'iceux vieils fossés et afin que iceux conseillers puissent fournir et subvenir aux grands et somptueux frais, mises et dépendance qu'il leur conviendra supporter pour le fait desdits édifices et fortifications, ce qu'ils ne sauraient faire sans avoir cueilli et levé quelques deniers sous la forme d'aide obstant les autres grandes charges et affaires qu'ils ont d'ailleurs, et qu'ils n'ont que très peu de deniers communs, nous leur avons octroyé et accordé que pour le temps et terme de six années prochainement venant et suivant et consécutives, commençant de la vérification de cesdites présentes, ils aient et prennent et puissent prendre, cueillir et lever sur toutes et chacune des denrées et marchandises ci-après déclarées et spécifiées les sommes des deniers contenues en chacun article ci-dessous couché qui nous ont semblé et aux gens de notre conseil, moins grevable et dommageable au peuple que autrement. »

Suit le détail de toutes les marchandises sujettes aux droits d'octroi.

Louis XII ajoutait, en finissant, qu'il accordait aux conseillers de la ville le droit de contraindre « de toute manière les gens exempts ou non exempts, privilégiés ou non privilégiés, nobles et non nobles, et pareillement les gens d'église à contribuer et à payer leur cotte et portion à laquelle ils seront tenus de droit de contribuer pour le fait de ladite clôture par prise de leurs biens et temporel, si besoin est, car ainsi nous plaît. Donné à Blois, le dernier jour de juin, de l'an de grâce 1512, de notre règne le XVe. »

On peut remarquer par ces lettres patentes la sagesse et la justice qui présidait à cette expropriation forcée pour cause d'utilité publique. Tous ceux qui avaient usurpé des parties des domaines de l'État furent forcés de les rendre. Nous verrons plus tard les mêmes faits se renouveller de nos jours, et l'État éprouver de grandes difficultés à rentrer dans ses droits de propriété.

Digitized by Google

X.

Pour suivre la marche de ces nouvelles constructions, nous allons consulter le registre du trésorier du clergé, pour les dépenses des gens d'église, et qui fut découvert par l'abbé Greppo.

« En 1512, est-il dit, au mois d'octobre, l'année la plus infortunée pour les Français, et remarquable par la perte de la Lombardie, de tout le Montferrat et du pays de Gênes, la France s'est vue attaquée par les Anglais ligués avec les Espagnols, par l'Empereur, les Vénitiens, par Jules II, ennemi de la paix et fauteur des désordres, et par les Suisses qui eurent tout l'honneur de la victoire et dont on avait méprisé l'alliance. Alors les Français qui, peu auparavant, étaient vainqueurs de toutes les nations, commencèrent à languir et à perdre tous leurs avantages. Dans ces conjectures si funestes, les citoyens de Lyon, pour pouvoir vivre en sureté, ont arrêté dans une délibération de fermer la ville par les murs les plus forts que l'on pourrait faire, car la plus considérable partie de la ville n'en avait pas. Il y a eu de graves débats entre les citoyens et le clergé, au sujet de la contribution dont, contre le droit, les serviteurs de Dieu n'ont pas été exempts, car ils ont été contraints de bâtir à leurs frais, la septième partie des murs.

« Dans ce siècle pervers, l'église gallicane a été accablée d'impositions tant par le concile de Pise, que pour les frais de la guerre, et tout le peuple a été réduit dans un état déplorable par les différentes espèces d'impôts que l'on a inventés, et par le passage de toutes les troupes qui ont fatigué toute la France. Aussi, sous d'heureux auspices et avec l'aide de la miséricorde de Dieu, et sous la protection de notre bon patron, saint Etienne, le clergé de cette ville, *seulement*, a commencé à bâtir avec tous les soins possibles sa partie des murs et des fossés, et il a été arrêté qu'il serait imposé cette année une somme de 1500 francs, destinée à cet usage.

« Monseigneur l'illustre et révérendissime archevêque, François

Digitized by Google

de Rohan, et le Chapitre, et le doyen de l'église de Lyon, et tout le clergé, après avoir visité les lieux avec beaucoup d'attention et murement délibéré, ont confié le soin de cet ouvrage, avec tous les pouvoirs nécessaires, au révérend et très généreux prévôt de l'église de Lyon, et au sieur Denis Grabot, chevalier de l'église pour la grande église, pour le Chapitre de Saint-Paul, au magnifique sieur, André Bodieu, chanoine de Saint-Just et de Saint-Paul, pour l'église de Saint-Nizier au révérend sacristain.

« Ils ont établi trésorier des deniers, saint Claude Builloud, chanoine de Saint-Just et de Saint-Paul. »

Que Dieu par sa miséricorde, daigne accélérer l'ouvrage et garder lui-même la ville et les citoyens !

La répartition qui fut faite par M. l'archevêque proportionnellement aux revenus du clergé nous fait connaître l'accroissement considérable des biens des communautés régulières, et de plusieurs églises et paroisses.

En effet, tandis que M. l'archevêque était imposé à 30 livres, le Chapitre de Saint-Jean à 600, celui de Saint-Paul à 150, l'abbé et les religieuses d'Ainay à 200, le Chapitre de Saint-Nizier et l'abbaye de Saint-Pierre ne furent imposés qu'à 50 livres, les pères Célestins à 15 livres, MM. de Saint-Antoine à 13 livres, le prieur, le curé et les religieux de la Platière à 20 livres, le curé de Saint-Saturnin à 6 livres, les Dominicains à 10 livres, et les Cordeliers, les Carmes et les Augustins à 5 livres.

On peut observer dans cette répartition que le Chapitre de Saint-Just, et les religieux de Saint-Irenée ne furent point compris dans cette imposition parce que le cloître de Saint-Just et l'église des Maccabées se trouvaient hors de la ville ; d'ailleurs, le Chapitre de Saint-Just était chargé de l'entretien des murs et des portes du faubourg.

XI.

Dès l'année 1513, les citoyens se mirent à l'ouvrage, et un nommé Jean Henrys, chargé par le consulat de veiller aux tra-

Digitized by Google

vaux de cinquante pionniers employés aux fortifications de la ville, ayant affecté de ne point se conformer à l'ordre qu'il avait reçu, fut condamné, par sentence du 6 juillet 1513, à tenir prison et à faire amende honorable.

François Ier était à peine sur le trône, qu'il ordonna, le 15 décembre 1515, d'imposer quatre deniers sur les habitants de Lyon, nobles, exempts, et privilégiés sans aucune réserve, si ce n'est des notaires et secrétaires du roi, pour lever une somme de 6000 livres destinée aux fortifications de ladite ville. Afin de suivre de plus près les importants travaux de l'enceinte bastionnée de la Croix-Rousse, François Ier nomme, en 1522, un commissaire-général et maître des œuvres sur le fait des réparations des villes et places du Lyonnais, Forest, Beaujolais et Dombes. Jean Paris, nommé à cet effet, s'étant présenté à l'hôtel de-ville, les conseillers consentirent à ce qu'il veillât aux réparations et fortifications de la ville, comme citoyen seulement, et non comme officier à ce député, ce qui fut accepté par ledit Paris.

En 1523, les travaux étaient grandement avancés, et, pour compléter l'œuvre, François Ier n'hésita pas de déclarer les servitudes militaires en ces termes.

« Au sénéchal de Lyon ou à son lieutenant, salut.

« Comme notre ville de Lyon est limitrophe, et faisant frontière à notre royaume, fort menacé et envié de nos ennemis et adversaires; pour la sûreté de laquelle, profit et utilité de nous et de la chose publique, de notre royaume, ayant été commencés et soient généralement faits et continués, murailles, remparts, boulevards, tours et fossés à l'entour de notre ville, mêmement au-dessus du fauxbourg de Saint Sébastien d'Icelle, savoir nous faisons que pour obvier que la forteresse desdits remparts, tours, portaux et fossés ne soient aucunement empêchés, nous mandons, commandons et expressément enjoignons que vous faites ou faites faire expresses inhibitions et défense de notre part et à son de trompe, et à publier à toute personne généralement quelconque qu'ils n'aient à bâtir auprès des dits remparts et murailles que de présent se font du côté de Saint-Sébastien, c'est à savoir, en dehors d'Icelle, *d'un quart de lieue*, et en dedans de *quarante pas*, et à ce faire et

Digitized by Google

souffrir et obéir. Contraignez et faites contraindre tous ceux qu'il appartiendra, et qui pour ce seront à contraindre, nonobstant oppositions ou appellations, à tous nos justiciers, officiers et sujets que à vous en se faisant soit obéi.

« Donné à Blois, le 18 janvier 1523, le Xe du règne. »

1523. — Ce ne fut que l'année suivante, au mois de juin 1524, que Jean du Peyrat, lieutenant-général, ordonne l'entérinement de ces lettres patentes, menaçant de 1000 livres d'amende quiconque enfreindrait la défense.

En envoyant les lettres patentes des servitudes militaires, François Ier en avait envoyé d'autres par lesquelles il enjoint aux conseillers de contraindre les habitants au payement des droits imposés pour la construction des murs et clôture de la ville.

Le travail n'était pas encore achevé, lors de la bataille où le roi chevalier écrivait *que tout était perdu fors l'honneur;* mais sa mère, régente du royaume, s'empressa de donner à Lyon, le 25 avril 1525, des lettres patentes portant « pouvoir aux dits conseillers de lever quatre deniers sur toute personne de la ville et possédant biens dans ladite ville. »

Malgré ces sacrifices énormes, les travaux ne marchaient pas encore au gré des habitants, car, dix ans plus tard, nous voyons les conseillers eux-mêmes portant au lieutenant-général de la sénéchaussée de Lyon, des remontrances sur la nécessité de travailler à la clôture, fortifications, réparations des murs, boulevards et bastions de la ville, et même du pont du Rhône.

Après sa captivité, François Ier, en 1535, fait octroyer aux habitants une somme de 7250 livres « provenant des octrois à eux accordés pour les fortifications. »

Dans le courant de cette année, les habitants se firent délivrer par Jean du Peyrat, général à la sénéchaussée de Lyon, un acte en forme, comprenant tous les travaux de fortifications faits depuis plusieurs années et ainsi conçû : « Il est besoin de connaître attestation, certification par devant nous, et que quinze ans sont passés, et davantage, lesdits conseillers ont fait besogner continuellement,

Digitized by Google

sans interruption ou discontinuation à la clôture, fortifications et réparations des murailles, boulevards et bastions de ladite ville, tant sur la montagne de Saint-Sébastien, pour faire ladite clôture entre les deux rivières, à savoir, depuis la rivière du Rhône jusqu'à la Saône, et, en plusieurs autres endroits, des murailles de ladite ville où était de besoin, et aussi à la réparation et entretènement du pont du Rhône, pendant que le temps était convenable et propice pour faire bâtiments, remparts et murailles, et les eaux grosses, qu'ils faisaient tirer pierres à maçonnerie et dresser leurs autres réparations pour les employer et convertir auxdites œuvres et fortifications de la ville.

« En outre, pour obvier à ce que la partie du pont du Rhône étant de bois ne se ruine, obstant l'impétuosité et courre du Rhône, est très nécessaire y besogner et raccoutrer de jour en jour, et encore il y a deux des axes de pierre les plus prochains de celui de la Trappe qui sont en gros et éminent péril de tomber et verser dans le Rhône, qu'il convient de retenir et bien tout refaire, et les frais, tant desdites fortifications que réparations dudit pont du Rhône, sont merveilleusement grandes, pour la difficulté des œuvres de grandissime entreprise, mêmement la présente année, y a été continué et besogné, tant audit pont du Rhône où l'on est encore contraint de besogner de présent pour obvier à la décadence d'icelui qu'aux murailles dessus la montagne Saint-Sébastien, lesquelles on a continué sans interruption quand le temps a été propice jusqu'au mois de juin « que les défenses du roi survinrent. »

En effet, le 15 juin 1536, le roi fut obligé pour subvenir aux calamités publiques (peste, famine et sédition), d'allouer aux habitants les sommes provenant des octrois accordés pour les fortifications.

En 1539, les travaux de la grande enceinte de la Croix-Rousse étaient assez avancés pour que François Ier permit aux habitants de renverser une partie de la première enceinte de Lyon et qui se trouvait sur la place des Terreaux aux façades mêmes du Palais St-Pierre. Voici ces lettres-patentes :

« François Ier au Sénéchal de Lyon, ou à son lieutenant, salut.

Digitized by Google

« Avons reçu l'humble supplication de nos chers et bien-aimés les conseillers, échevins, bourgeois, manants et habitants de la ville de Lyon, contenant que par lettres et mandements de nous lesdits suppliants ont fait faire les murailles et fortifications de ladite ville au-dessus du côté de la montagne Saint-Sébastien, lesquelles sont déjà fort avancées, et au-dessous, depuis la rivière de Saône jusqu'au Rhône, par quoy un vieux mur de ladite ville situé aux fossés de la Lanterne presque au milieu de ladite ville, et pour l'antiquité d'icelui-ci prêt à ruiner et mèmement le portail de la Lanterne prêt à ruiner qui est presque par terre, en grand danger de maison prochaine d'icelle. Nous humblement requérant pour le bien, profit, et commodité de nous et de chose publique leur permettre de démolir ledit portail de la Lanterne et eux aider de la place et démolitions d'icelui pour les commodités et affaires de la ville. Pour-ce est-il que nous, ces choses considérées, voulant subvenir auxdits suppliants en leurs affaires, nous mandons et commettons par ces présentes que appelés notre procureur et celui de la communauté de la ville de Lyon et autres qui pour ce seront appelés pour vous informer bien et dûment de la commodité et incommodité que nous et la chose publique pourrions avoir en la démolition et rétablissement dudit portail, et si par information dûment faite ou autrement, dûment il vous appert être expédient et profitable, faire lesdites démolitions et réparations en ce cas donnez et prononcez sur ce votre sentence et jugement, tel que vous verrez être à faire au bien, sûreté et commodité de nous et de ladite ville, et des habitants d'icelle, en procédant à l'exécution de votre dite sentence et jugement, nonobstant oppositions et appellations quelconques sans préjudices d'icelle.

« Donné à Paris, 2 juin 1539, et le 25e de notre règne. »

En 1541, les travaux sur la montagne Saint-Sébastien continuaient toujours, car nous voyons des lettres de François Ier, 15 juin 1541, qui enjoignaient aux conseillers de la ville de payer au receveur-général de ses finances, la somme de 11,032 l. 73 s. d.

Digitized by Google

Dans le registre déjà cité de l'abbé Greppo se trouve un état de l'imposition faite au clergé en 1543 : « Il a été ordonné par révérends MM. du clergé que la moitié de ladite somme 1500 livres tournois soit exigée cette année pour la continuation de la construction dudit mur, et pour l'exécuter ont été commis le respectable M. de la Barge, comte et chanoine de l'église de Lyon, et M. Antoine de Mondesert, chanoine de l'église de Saint-Paul. »

Du 3 mars 1543, au 23 juin 1544, on trouve dans le même registre quatre impositions de 750 livres chacune ; il y a lieu de penser que ce furent les dernières faites par le clergé d'après une quittance ainsi conçue :

« Au 3 mars 1543, on reconnaît avoir reçu des dames abbesses et couvent de Saint-Pierre de Lyon, la somme de 25 livres pour leur taxe et cotisation de 750 livres aujourd'hui imposée pour aider à parachever la part des murs dudit Lyon, concernant le clergé, suivant sur ce les cotisations faites en l'an 1512. »

En 1544, le roi donne pouvoir aux consuls et habitans de Lyon de lever sur eux et sur les étrangers ayant biens dans ladite ville les deniers qu'ils jugeraient nécessaires sur les denrées et marchandises entrant dans la ville pour être employés aux fortifications.

XII.

1550. — Au milieu du XVIe siècle, l'enceinte de la Croix-Rousse était terminée ainsi que les réparations du pont du Rhône, de sorte que la ville se trouvait parfaitement fermée entre Rhône et Saône, mais sa fortification de l'ouest était assez faible puisqu'elle se réduisait à celle de Charles V, composée simplement de tours rondes et quarrées ; l'enceinte de la presqu'île était entièrement ouverte, du côté du Rhône, depuis Ainay jusqu'à la place des Cordeliers, et de là jusqu'à la hauteur des Terreaux. Les anciennes tours du moyen-âge étaient dans un état de délabrement complet. Sur le quai Saint-Clair, le Rhône venait baigner le pied de la montagne. Depuis Ainay jusqu'aux nouvelles fortifications,

Digitized by Google

tout le long du Rhône, il restait plus d'une lieue de fortifications à faire.

1555. — Pour consolider l'enceinte de Charles V, on entreprit pendant le temps de la ligue une double enceinte qui partait de la rive droite de la Saône, vis-à-vis le fort Saint-Jean, et qui tournait tout le contrefort de la montagne et venait se rattacher à l'ancienne enceinte à la hauteur du cimetière de Loyasse, cette seconde enceinte était bastionnée, quelques uns des fronts étaient revêtus. Nous verrons qu'elle est remplacée aujourd'hui par deux forts détachés.

Plus tard, on fit la porte de Vaise en amont du château de Pierre-Scize ; elle portait la date de 1580, avec cette devise lyonnaise : *Un Dieu, un roi, une foi, une loi.*

A cette époque, la ville avait trois enceintes au nord de la ville : l'une à la place des Terreaux, l'autre à mi-côte, et la troisième sur le plateau.

1559. — Le roi permit alors par lettres-patentes de démolir les deux fausses portes de la Lanterne et du Chenevier, de percer la tour des serpents sur le Rhône, pour former un passage le long des murailles jusqu'au boulevard Saint-Clair. Ce fut en 1559, que la ville fit abattre les fausses portes de Saint-Marcel, du Griffon et de Saint-Vincent ; les bourgs en avant demeurèrent joints à la ville. Les malheureuses guerres de religion vinrent ensuite ensanglanter le sol lyonnais. Pour surprendre la ville les protestants arrivèrent par la rive droite du Rhône, entre l'abbaye d'Ainay et les rives du Rhône. En 1562, le baron des Adrets, de concert avec des habitants, s'empare de la ville, foudroie le cloître de Saint-Jean par des batteries établies aux Célestins, et poursuit les chanoines comtes de Lyon jusque dans le cloître et forteresse Saint-Just ; l'église des Maccabées, monument à jamais regrettable pour les arts, tombe sous les coups de ces forcenés, et le cloître de Saint-Just, boulevard de la ville, fut démantelé.

Ainsi les habitants qui avaient su faire respecter leur sol des ennemis conjurés de la France, osèrent tourner leurs mains coupables contre leur mère commune.

D'après un état dressé sur les lieux, « le cloître était clos de

Digitized by Google

murailles de la largeur de quatre pieds et de la hauteur de six toises. Ces murailles étaient garnies de tours de quinze en quinze pieds l'une de l'autre, au nombre de vingt-deux. L'entrée dudit cloître, des deux côtés, était de deux portails à fausses braies, fermant à bonnes portes et à grosses chaînes de fer par dehors. Dans lequel cloître il y avait une belle église (celle des Maccabées), avec deux tours non parachevées, avec un grand portail fait à l'antique et cinq petits portails.

« La longueur de l'église était de vingt-trois toises et de huit toises de largeur. Dedans ledit cloître, il y avait douze maisons canoniales fort grandes et spacieuses, avec cours et jardins, dans lesquels, par cy-devant, les rois et les grands seigneurs ont logé ; outre ce, leurs prisons et auditoires pour l'exercice de leur juridiction. » C'était l'ancien cloître de Saint-Just qui avait résisté aux attaques des bourgeois dans le XIIIe siècle. Entre les remparts Saint-Irénée et ce cloître, il y avait vingt-huit maisons appartenant tant aux chanoines particuliers, prêtres, perpétuels, qu'aux chapelains de ladite église, garnies de cours, de jardins et de vignes. On y avait aussi construit un hôpital pour loger les paysans.

XIII.

1575. — A peine la guerre était-elle apaisée entre les habitants de religions différentes, que Charles IX fit établir au-dessus de la côte Saint-Sébastien, entre les nouveaux remparts et la rue Neyret, une vaste citadelle pour dominer toute la ville. L'espace occupé avait plus d'une demi-lieue de périmètre, et le roi fut obligé de payer trois mille livres de rente aux anciens propriétaires. Le roi vint lui-même à Lyon suivre ce travail, où il employa plus de trois mille ouvriers, et il ne quitta pas la ville, avant que la citadelle ne fut achevée. Cet ouvrage immense ne dura que dix ans, et il est impossible maintenant d'en suivre les traces ; il est certain seulement que tout le plateau compris entre la porte de la Croix-Rousse et le fort Saint Jean était occupé, et que les glacis descendaient jusqu'à la rue Neyret.

Digitized by Google

En 1584, les habitants, de concert avec le gouverneur, s'emparèrent de cette forteresse en se glissant le long de la courtine, et entrèrent dans la place par une porte du côté de la campagne et qui leur fut ouverte par un sergent-major gagné, dit-on, pour une somme de deux mille écus. La garnison fut renvoyée avec armes et bagages, et les conseillers de la ville se hâtèrent d'envoyer des ambassadeurs près du roi, afin d'obtenir la faculté de raser cette citadelle qui ne pouvait plus servir, puisque tous les habitants semblaient être en pleine paix.

Henry II ne tarda pas à envoyer les lettres suivantes :

« Le roi ayant de tout temps desiré de gratifier les conseils échevins, manants et habitants de la ville de Lyon, pour reconnaissance de leur zèle et affection et sincère volonté, en ce qui concerne son service et la conservation de ladite ville sous son obéissance, et voulant à présent leur faire paraître plus que jamais la confiance qu'il a en leur loyauté, ayant égard aux remontrances par écrit et instances verbales à lui faites de leur part par le sieur de Servières, leur député, à ce que cessant l'occasion pour laquelle avait été construite la citadelle de ladite ville, l'effet en fut été comme pouvant ci-après être plus dommageable que utile au service de Sa Majesté et bien de ladite ville, Sa Majesté inclinant à leur requête et par plusieurs autres considérations leur a volontairement et libéralement et de son propre mouvement octroyé et permis ce qui s'en suit : A savoir que ledit sieur de Servières moyennera et fera que lesdits échevins fourniront en pur don à Sa Majesté pour le service et la nécessité de ses affaires quarante mille écus d'or sol.

« En ce cas, demeurera ledit de Servières en son propre et privé nom obligé de son corps et de tous ses biens, meubles et immeubles, desdits quarante mille écus pour y être contraint au premier commandement qui en sera fait par Sa Majesté sans obligation d'aucune excuse de s'être obligé par le fait d'autrui.

« D'avantage Sa Majesté veut moyennant ce que dessus être tenu quitte et déchargée d'or-en-avant de trois mille et tant de livres de rente ci-devant constitués pour récompenser les propriétaires des places occupées par ladite citadelle, de laquelle rente

Digitized by Google

lesdits échevins resteront à l'avenir chargés en retenant les fonds et places au profit de la ville, si mieux n'aiment les rendre aux propriétaires et éteindre lesdites rentes, selon qu'ils verront être raisonnables. »

De la vente des démolitions le roi permet d'établir un arsenal au lieu qu'il sera jugé le plus convenable, il permet en même temps d'augmenter le nombre de Suisses de deux cents et de les loger à Saint-Jean, à Saint-Clair, et à l'Arsenal.

Il envoie en même temps au gouverneur de Lyon la lettre suivante :

1584. — Henry, roi de France.

« Comme notre intention a toujours été de traiter autant favorablement qu'il nous serait possible nos bons et loyaux sujets, habitants de notre ville de Lyon, pour la sûreté desquels nous aurions ci-devant fait bâtir et construire en notre dite ville une forteresse et citadelle par le moyen de laquelle ils puissent être conservés en paix sous notre obéissance et garantis des accidents et injures provenant de la division de nosdits sujets durant les troubles de notre royaume, et soit aussi que nous ayons à présent toute occasion de prendre entière assurance et france de la loyauté desdits habitants pour être conjoints et unis ensemble et très disposés de nous rendre toute obéissance. Nous avons advisé sur les très humbles remontrances qu'ils nous en ont faites et réitérées par plusieurs fois, tant par écrit que par leurs députés, faire démolir et abattre ladite citadelle, et nous décharger de la dépense que nous apportent les soldats et états de gens de guerre que nous avons accoutumé d'entretenir en ville, à ces causes nous voulons et nous mandons que vous ayez incontinent à faire procéder à la ruine et démolition de ladite citadelle, soit par corvée des habitants de notre ville de Lyon et autres lieux circonvoisins, ou autrement, ainsi que vous aviserez être, et faire ensorte que notre intention en cet endroit soit suivie et exécutée, et qu'il ne demeure du côté de notre dite ville aucune marque, ni apparence de ladite citadelle ; de ce faire, nous avons donné et donnons plein pouvoir, puissance, autorité, commission et mandement spécial. Mandons et commandons à tous nos justiciers, officiers et sujets

Digitized by Google

que nous avons en cet endroit, ils obéissent, prêtent et donnent conseils, renfort et aide, car tel est notre plaisir. »

XIV.

Lorsque la citadelle fut rasée, les citoyens s'occupèrent de fermer la ville du côté du Rhône, et pour cela ils firent tant de représentations, que M. d'Halincourt, alors gouverneur, dressa un procès-verbal ainsi conçu :

1610.—« Le prévôt des marchands et les échevins de ladite ville nous auraient démontré que ladite ville est déclose en divers endroits, voire les plus suspects et sur lesquels on a toujours su que les entreprises ont été faites au temps des troubles et en plusieurs autres lieux, où il y avait des murailles et bastions de terre ou revêtus. Lesdites murailles sont abattues et tombées en ruine de vieillesse et caducité du côté du Lyonnais et du côté du Rhône. Les fondements d'icelle sont pour la plupart emportés par la violence de ladite rivière, et, en l'un et l'autre côté, il y a plusieurs grandes ouvertures et brêches qui ne sont closes et fermées que de palissades, n'ayant été au pouvoir des corps communs de ladite ville de les pouvoir réparer, ni mettre en meilleur état, ayant été privée de ses anciens octrois que Sa Majesté a affecté depuis quelques années au rachat de ses domaines, lesquels octrois ont été de tout temps destinés et employés à faire et entretenir lesdites réparations, de sorte que, au moyen desdites ouvertures, les habitants qui ont la garde des portes et murailles sont contraints de faire plusieurs corps-de-garde et des rondes continuelles autour desdites murailles qui sont de grande étendue avec une grande perte de temps et incommodités de leurs affaires et dépenses extraordinaires ; il est à craindre que toute cette vigilance et labeur quel qu'il soit, fait avec un très grand soin et affection ne soit un assez suffisant moyen pour tenir la ville en sûreté et la conserver à l'obéissance du roi, comme est le desir commun du consulat et du général des habitants. »

M. d'Halincourt déclare ensuite que s'étant transporté près des

Digitized by Google

nouveaux remparts sur le Rhône, où se trouve maintenant la porte Saint-Clair, il a reconnu que, depuis le boulevard Saint-Clair « (aujourd'hui porte Saint-Clair) » jusques à une petite porte qui est entre les vignes et ladite rivière appelée la porte du Peyrat, il n'y a aucune muraille le long de ladite rivière et que les bateaux qui descendent peuvent sans difficulté et empêchement aborder et prendre terre, et de là entrer dans le cœur de la ville. Au même lieu et en deça ladite porte du poste du Peyrat, la muraille qui est au long du Rhône, jusques aux rochers près les fossés des Terreaux, est à demi-abattue et ruinée, et à telle façon que les bateaux descendants ou traversant la rivière pourraient aisément aborder. Il est donc nécessaire de rehausser la muraille de trois à quatre pieds. La muraille depuis les Terreaux jusqu'au pont du Rhône était partout emportée et ruinée. Il ajoute : depuis le Rhône jusqu'à la rivière de Saône, au long du pré et brotteau d'Ainay, distant de six-cent-soixante pieds, avons trouvé toute la ville ouverte et déclose, n'y ayant rien que le reste de quelques bastions de terre tellement ruinés et démolis par le temps et pour n'être que terre mouvante, que, dans tous les endroits, les hommes, le bétail, y entraient et sortaient aussi facilement que si la terre était tout unie, et après que lesdits voyers, ingénieurs et jurés ont considéré et visité ledit lieu, nous avons dit et rapporté que c'est l'endroit le plus faible de la ville et le plus aisé à surprendre pour être un quartier fort retiré de la fréquentation et passage des habitants éloignés des maisons qui sont habitées, que l'on peut facilement descendre et aborder dans ledit pré ou brotteau d'Ainay, et de là dans la ville par les deux endroits des deux rivières du Rhône et de la Saône qui s'assemblent au bout dudit brotteau, qu'ils ont ouï dire que pendant les troubles, la plupart des entreprises qui se faisaient sur ladite ville, se projetaient en cet endroit, d'autant mieux que par icelui l'on se peut saisir de l'arsenal qui n'en est éloigné que de deux cents pas, n'y ayant que peu ou pas de maisons habitables entre les deux, de sorte qu'ils jugent fort nécessaire pour la sûreté de la ville de réparer cet endroit qui, à cet effet, l'on pourra relever et rehausser lesdits bastions de terre, unir et accroître en profondeur le fossé,

Digitized by Google

revestir lesdits bastions et flancs d'une muraille de six pieds en fond et trois pieds en cîme. » — Après s'être transporté le lendemain sur la rive droite de Saône, hors des murailles de la ville entre la porte de Saint-Georges et celle de Saint-Just, les jurés ont remarqué un grand bastion de fascines et terre servant de clôture à une grande partie de ladite ville, en cet endroit, » lequel est tout abattu et rogné, étant la terre tombée qui a rempli une grande partie des fossés, de sorte que, pour retenir le reste dudit bastion, il est nécessaire le revêtir de murailles, autrement ladite ville ne se pourra clore, et tout le reste du bastion sera par terre, ainsi que lesdits voyers, ingénieurs et jurés ont attesté. »

D'autres brêches furent constatées sur tout le développement de l'enceinte de Charles V, mais les murs de la seconde enceinte en avant de Pierre-Scise, furent trouvés en bon état, car ils venaient d'être achevés.

Le procès-verbal se termine en constatant que le Rhône quitte Lyon pour se diriger sur la Guillotière, et que le pont du Rhône demande de grandes réparations.

Ce procès-verbal ne resta pas sans effet, toutes les réparations demandées furent faites, et cet immense développement de fortifications depuis Ainay jusques aux portes St-Clair furent commencées et poursuivies avec une persévérance admirable. Dans un état estimatif de 1626, il est dit que les réparations « seront à continuer depuis la fin des fortifications nouvellement construites proche le corps de garde de Sainte-Helène sur les bords du Rhône tirant du côté de la venue de l'eau jusqu'au boulevard Saint-Clair.» La dépense s'élèvait à 20,000 francs, qui en représentent bien 200,000 d'aujourd'hui. L'intérieur de tous ces remparts fut planté depuis Ainay jusqu'au pont du Rhône. On commença le quai Saint-Clair, car nous voyons dans un mémoire de 1627 « des réparations à faire hors de la muraille et courtines de cette ville de Lyon, le long de la rivière du Rhône, afin que les charretiers qui mènent des terres et marrins puissent librement passer le long desdites courtines et y décharger les terres et marrins pour la continuation du quai qui a déjà été commencé pour la commodité et décoration publique. » Ainsi les beaux hôtels du quai Saint-Clair qu'on

Digitized by Google

peut appeler à juste titre les palais du commerce, occupent l'emplacement des fortifications de la ville au commencement du règne de Louis XIII.

Le pont du Rhône demandait sans cesse des réparations, et, en 1636, il était dit dans un rapport, « qu'il était nécessaire de réparer plusieurs petites brêches qui ont été faites au parapet dudit pont tant d'un côté que d'autre, tant il en a qui sont jusques à fleur du pavé. Le commis de ladite porte dit que ce sont des vaccabonds qui démolissent ledit parapet la nuit lorsque les portes sont fermées en haine de ce qu'il leur refuse l'entrée de ladite porte, et que les Suisses qui gardent le tour dudit pont s'y devraient prendre garde, ayant été les pierres de ladite brêche emportées et enlevées. » Il ajoutait qu'il était pressant de murer la porte du corps-de-garde de la tour du Fert, attendu qu'il s'y fait journellement des insolences, ayant été plusieurs fois enfoncés par violence, ayant emportés les ferrures et le plot pour le fermer.

XV.

En 1620, l'enceinte bastionnée de la Croix-Rousse était enfin terminée; elle se composait d'abord du fort Saint-Jean sur la Saône, plus de huit fronts en ligne droite, et qui n'étaient pas ricochables, puisque les deux extrémités de la ligne fichaient dans les deux rivières. Les huit bastions successifs étaient appelés boulevards Saint-Jean, de Notre-Dame, de la Grenoillie, de Saint-André, de la Torette, porte de Saint-Sébastien, boulevards d'Orléans, de la Fontaine, de Saint-Clair. Le bastion d'Orléans a seul conservé son nom.

Ces murs ont été remplacés par les nos 12 jusqu'à 8, le bastion 9 n'existe plus : il a été détruit à la fin du siècle dernier, et remplacé par les portes Saint-Clair.

Au commencement du XVIIe siècle, cette enceinte de la Croix-Rousse se compléta par une suite de demi-lunes revêtues avec

Digitized by Google

chemin couvert en avant et même avec contregarde sur le front (6,7).

En 1635, M. d'Halincourt, alors gouverneur, faisait continuer tous les ouvrages avancés, lorsque la peste survint et arrêta les travaux.

Il écrivait à M. Dunay, son secrétaire:

« Monsieur Dunay, j'ai vu par votre lettre écrite hier, ce que vous a dit M. le prévôt des marchands, des plaintes que quelques charretiers avaient faites à la Maison-de-Ville, qu'on les contraignait à travailler avec leurs chevaux à porter les gazons et fascines pour les fortifications, sur quoy je vous dirai que ça jamais été mon intention de faire contraindre lesdits charretiers audit travail, mais lesdits charretiers ayant été compris en un état, pour fournir une quantité de chevaux pour servir aux armées détachées de Bourgogne pour le canon, me vinrent trouver et me prièrent de les vouloir faire exempter, et que ce faisant ils me promettaient de servir avec leurs chevaux et charrettes aux fortifications de la ville de Lyon, j'en écrivis à M. Denoyers qui m'envoya une ordonnance de Sa Majesté pour faire exempter lesdits charretiers de Lyon, d'envoyer auxdites armées leurs chevaux pour servir au canon, et sur cela je fis rendre plus de cinquante chevaux de la ville qui avaient lors été pris par le roi pour cela, mais puisque lesdits charretiers prennent ce prétexte pour ne payer la contribution à quoi messieurs de la ville les ont cotisé pour la maladie, en quoy personne, quelqu'il soit, ne doit être exempt, je les exempte très volontiers desdites corvées pour les fortifications de la ville. Je vous envoie une lettre pour le capitaine Laligne, je l'y mande de ne plus les y faire aller, ayant aussi desir au sujet de ladite maladie faire cesser le travail desdites fortifications à deux ou trois ouvriers près pour achever de poser le gazon qui s'est trouvé coupé, d'autant que ceux des villages qui y devaient venir travailler, appréhendant la peste de Lyon, s'excuseraient pour cela de n'y pouvoir venir, je les ai remis à un autre temps plus propice auquel j'espère que Dieu nous fera la grâce de nous délivrer de ce mal comme je l'en supplie, qui est ce que je vous dirai en réponse à ce que vous avait dit M. le prévôt des marchands à ce sujet, auquel vous le ferez savoir, et je prie Dieu qu'il vous conserve comme je

Digitized by Google

le desire, Monsieur Dunay, votre affectionné ami, pour vous servir.»

4 août 1635.

A peine la peste avait-elle fini ses ravages que les travaux de fortifications sont poussés avec vigueur et même M. Dunay écrit au capitaine Laligne : « Etant nécessaire pour le service du roi et conservation de cette ville de faire promptement continuer à travailler aux fortifications qui sont ordonnées et qu'il est besoin pour ce faire quantité de charrois pour porter les fascines et gazons, nous ordonnons très expressément à tous les susnommés qui ont des chevaux et charrettes en cette ville d'en fournir tous les jours trois attelées de deux ou trois chevaux pour mener proche de la porte Saint-Sébastien toutes les fascines et gazons nécessaires où il leur sera montré. A peine de désobéissance et aux contrevenants de dix francs d'amende chacun pour le payement d'autres chevaux et charrettes à leur place. »

Un an plus tard, ces travaux n'étaient pas terminés, car, dans une délibération à l'Hôtel-de-Ville, le mardi 16 septembre 1636, le prévôt des marchands déclare « que la dernière alarme avenue samedi dernier à l'approche des ennemis, était cause qu'il avait donné aux comparans, c'est-à-dire aux échevins et à MM. les envoyés du clergé et de la justice, la peine de venir à l'Hôtel-de-Ville ;

« Quoiqu'on ait eu depuis avis que lesdits ennemis reculent pour se joindre aux troupes de Gallas, afin de résister à celles de Bernard de Veymard et au cardinal de Lavalette, le prévôt n'hésite pas à proposer la levée de deux mille hommes de pied et de deux cents chevaux, ce qui demande 84,000 francs pour tenir ces troupes deux mois en campagne.

« Il ajoute qu'un des principaux moyens de conserver la ville était la continuation des fortifications commencées, que la plupart des habitants du pays plat du Lyonnais y ont donné des corvées. Reste ceux du Forest et du Beaujolais, lesquels par leur éloignement ne pouvant rendre sans grand inconvénient pareil devoir, M. le gouverneur a résolu qu'au lieu de corvées ils bailleraient l'argent qu'il conviendra pour payer ceux qui travaillent pour

Digitized by Google

eux à leur lieu et place et que les deniers provenant seront employés pour faire pareilles demi-lunes et fortifications depuis la porte Saint-Sébastien à main droite du pont du Rhône, qui commande une partie de la ville du côté Saint-Clair et lui serait grandement préjudiciable si l'ennemi s'en saisissait, en sorte qu'il est nécessaire d'en faire au dehors et les fortifier, que pour ce lesdites corvées ni lesdits deniers qu'on pourra recevoir au lieu de celles qui doivent rendre ceux de Forez et Beaujolais ne sauraient suffire ; c'est pourquoi ladite ville y devait aider, quoiqu'on avait avisé que ceux qui n'auraient rien offert et avaient été jugés comme pauvres et n'ayant moyen de bailler argent devaient au moins contribuer de leurs peines et être employés à la confection de la forteresse nécessaire audit monticule, de sorte qu'il s'agit de savoir si ladite forteresse sera faite. »

L'assemblée décide « que l'on continuera de déplorer les bonnes volontés des habitants de la ville qui n'ont encore fait aucune offre et qu'après on avisera si chacun se sera mis à ce qu'il doit et peut ; au défaut de quoi, le péril qui a menacé ladite ville continuant, il sera procédé par toutes les voies propres à disposer les réfractaires à faire leur devoir et que lesdits chapitres et compagnies parachèveront aussi de leur part ce qu'elles ont commencé, afin qu'on puisse faire état au vrai de ce qu'on en peut espérer pour les fortifications, puisque M. le gouverneur et l'assemblée les jugent nécessaires; que ledit sieur gouverneur sera prié de continuer, par lesdites corvées et les deniers qui proviendraient des pays du Lyonnais, Forez et Beaujolais; les fortifications le long des murailles comme les plus nécessaires et encore de faire faire ledit fort proposé, sur la monticule hors de ladite porte de Saint-Sébastien, à main droite du côté du Rhône, y observant que, du côté de Lyon, il soit ouvert en sorte que la ville n'en reçoive aucune sujétion et à la charge que le péril des approches des ennemis étant passé, le fort sera mis à bas ras de terre et que lesdites corvées et deniers qui viendront, au lieu de celles de Lyon, de Forez et Beaujolais ne suffisant pour ledit fort, tous les habitants de ladite ville y feront des corvées, et ceux qui n'en voudront faire payeront les journées de ceux qui travailleraient pour eux.

Digitized by Google

Et finalement pour les canons que la ville en écrira à Mme de Saint-Chamond qui en a une vingtaine, et que M. de Gilberter sera prié de disposer Mme de Saint-Chamond à les prêter à la ville, en cas que le péril de siège ou courses des ennemis la presse; ce qui étant refusé par ladite dame, le Consulat en écrira au roi et autrement y pourvoirait par les moyens les meilleurs qu'il verra être. »

Le fort ne fut pas fait, mais le système de demi-lune fut achevé avec une contregarde en avant de la porte de la Croix-Rousse. On acheva en même temps la fortification qui bordait le Rhône depuis l'église d'Ainay jusqu'au pont du Rhône, et qui se termina par le bastion Villeroy, en avant de la Charité.

Telles sont les dernières fortifications qui s'entreprirent à Lyon jusqu'à nos jours, on ne fit plus que réparer ces fortifications, et, les fonds ne suffisant pas, elles ne tardèrent pas de tomber en ruines.

XVI.

1690. — A la fin du XVIIe siècle, Louis XIV rendit une ordonnance par laquelle les détenteurs des places qui avaient servi de clôtures, fossés, remparts et fortifications devaient payer une certaine somme au trésor pour avoir le droit de conserver ces places. En exécution de cette déclaration, MM. les prévôt des marchands et échevins furent taxés à 150,000 fr. et deux sols par livre, comme possesseurs des fonds situés dans l'étendue des fossés de la Lanterne depuis le Rhône jusqu'à la Saône; ce sont les seules fortifications anciennes rachetées par la ville.

1700. — Pendant tout le XVIIIe siècle, il n'y eut plus aucune nouvelle fortification, et les anciennes achevèrent de se ruiner. En suivant sur les plans successifs, on voit disparaître les remparts depuis les portes de St-Clair jusqu'à Ainay, et s'élever à leur place les ports, les quais et le quartier de Perrache qui s'agrandit à la fin de ce siècle de toute la presqu'île par la fameuse chaussée du même nom.

Digitized by Google

XVII.

1793. — A la fin du XVIIIe siècle, à l'époque à jamais mémorable de ce siège, où quelques milliers de citoyens luttèrent avec tant d'énergie contre une armée de cent mille hommes. Lyon n'était plus défendu que par sa vieille enceinte de Charles V, allant du pont d'Ainay aux rochers de Pierre-Scize, et par l'enceinte de François Ier, allant du fort St Jean aux portes St-Clair.

La rive droite de la Saône avait perdu cette enceinte avancée qui enveloppait le faubourg de St-Irénée, et qui, entamée par le baron des Adrets en 1562, finit par disparaître de manière à ne plus laisser d'autres traces que celles des anciens fossés.

La seconde enceinte qui couvrait le château de Pierre-Scize, n'était plus qu'une suite d'ouvrages non revêtus.

Les assiégés furent obligés de créer des ouvrages de campagne en avant de la ville pour la préserver des bombes de l'ennemi. C'est ainsi qu'ils établirent des ouvrages en terre en avant du Rhône, au milieu des Brotteaux entre le pont Morand et la ville de la Guillotière sur les hauteurs de Montessuy entre les deux rivières où se trouvait la fameuse batterie Gingenne. Enfin, sur la rive droite de la Saône, ils portèrent leurs redoutes jusques sur les hauteurs de la Duchère, de St-Irénée et de Ste-Foy. Les deux vieilles enceintes furent rétablies et portèrent des batteries.

Malgré toute l'énergie et l'intelligence de la défense, la ville succomba et ces vieilles fortifications qui avaient su faire respecter la cité depuis tant de siècles furent ruinées par le vandalisme révolutionnaire.

C'est à peine si l'on peut aujourd'hui reconnaître les traces de l'enceinte de Charles V, mais celle de la Croix-Rousse résista aux marteaux des démolisseurs, qui employèrent en vain la pioche et la mine pour la détruire. Depuis 1830, elle est rétablie à peu près, telle qu'elle fut construite, et chacun peut admirer aujourd'hui ces entreprises *grandissimes* de nos pères.

Digitized by Google

En 1814 et 1815, Lyon était entièrement ouvert à l'ennemi et quelques fortifications de campagne élevées à la hâte sur la rive gauche du Rhône, entre les deux rivières, et sur la rive droite de la Saône, ne purent préserver la ville de deux invasions.

XVIII.

Après la révolution de 1830, M. le général de Fleury envoyé par le gouvernement pour organiser la défense de Lyon contre une coalition que chacun devait prévoir, commenca par exposer les vues du gouvernement d'une manière bien remarquable.

Lyon, disait-il, à trois journées de la frontière, nœud des principales communications du nord au midi de la France, situé sur deux grandes rivières, entouré de montagnes, Lyon, avec ses immenses ressources de toute nature, offre un point militaire d'une telle importance, soit pour la défense, soit pour l'attaque du pays qu'il est dans la nécessité des choses, qu'il soit occupé militairement ou par l'armée ennemie ou par l'armée lyonnaise, qu'il soit fortifié par l'une ou par l'autre.

Nous n'avons pas besoin de nous étendre sur les malheurs de l'occupation par l'ennemi, sur la honte pour nous de sa présence dans la seconde capitale de la France, sur la pesanteur de ses contributions, sur la douleur de voir ses citadelles improvisées (ainsi qu'elles se font en pays conquis) couronner Fourvière et la Croix-Rousse et menacer de leurs canons jusqu'au murmure, jusqu'à la plainte de la population. Nous dirons seulement, sûrs d'être entendus de tout ce qui porte un cœur français, que la perte de Lyon compromettrait la défense et le salut de la France entière.

Il faut donc que Lyon soit fortifié, qu'il le soit de manière à pouvoir être abandonné à lui-même pendant quelques jours, défendu seulement par l'énergie de ses habitants aidés d'une faible garnison; il faut que l'armée défensive ne soit pas paralysée dans tous ses mouvements, par la crainte de le découvrir ; qu'elle puisse manœuvrer en toute liberté et sécurité sur les flancs de l'ennemi, menacer

Digitized by Google

ses lignes d'opérations par les montagnes du Bugey, ou par Grenoble et le fort Barrault, et pour cela il faut non-seulement des forts isolés qui tiennent l'ennemi à distance, mais encore, en arrière de ces forts, un obstacle continu qui ne puisse pas permettre à l'ennemi de traverser leurs intervalles pour arriver à une ville ouverte, un obstacle qui l'arrêterait sous les feux des forts, dont l'existence lui fasse par conséquent abandonner toute pensée d'une semblable tentative.

Lyon ainsi défendu ne sera pas attaqué, parce que son investissement devient impossible, parce que les moyens immenses que l'ennemi devrait y consacrer en personnel et matériel seraient compromis dans tous les moments, que les chances fatales seraient pour lui infiniment plus multipliées que les chances de succès, et enfin que cette puissance de moyens, s'il la possédait, serait ailleurs employée plus utilement par lui, et plus directement à son but.

Mais si on laisse ce système de défense incomplet, si l'on se contente de forts isolés en avant, sans appui en arrière, Lyon ne devient plus qu'un camp retranché, l'armée défensive est contrainte de perdre les avantages que peut lui ouvrir toute manœuvre fausse et hasardée de l'ennemi et d'abandonner les positions que la nature du pays lui offre en grand nombre sur les flancs de celui-ci; sa principale attention doit être de ne pas être séparée de Lyon. Dans cette état de défense ainsi génée, elle finira un peu plus tôt, un peu plus tard, à moins d'évènements heureux, indépendants de ses opérations par se retirer sous la protection des forts de Lyon ; et là, dans cette position, elle acceptera la bataille, ainsi que l'a fait l'armée du midi, en 1814, à Toulouse ; et tel n'est pas le but que l'on se propose de la mise en état de défense de Lyon, dans l'intérêt-général de la France, non plus que dans celui de la ville.

Lyon doit donc être fortifié solidement par une ceinture de forts hors du danger d'attaque de vive force, et appuyée en arrière sur un obstacle continu qui ne permette pas à l'ennemi de tenter même de la traverser.

Cet obstacle existe déjà, il est formé par les murs bastionnés de la Croix-Rousse, par le Rhône, par la Saône et par les murs d'octroi de Fourvière.

Digitized by Google

Par le rétablissement sous forme défensive des murs de la Croix-Rousse, le département de la guerre a pour but de compléter, entre la Saône et le Rhône, le système de défense adopté pour la rive gauche du Rhône, de forts détachés en avant d'un obstacle continu ; aux Brotteaux et à la Guillotière, c'est le Rhône qui forme l'obstacle ; à la Croix-Rousse, c'est la muraille à défaut d'obstacle naturel.

Dans ce système et dans le cas prévu de la ville livrée à ses propres forces, les forts avancés n'ont de valeur réelle que par la muraille en arrière et réciproquement.

En effet, si elle n'existait pas, l'ennemi, par un mouvement rapide et inattendu, pourrait traverser les intervalles des forts qui n'ont pas la faculté de le retenir matériellement, et se trouverait de suite sur la hauteur de la Croix-Rousse, maître de la ville ouverte devant lui ; d'autre part, sous les forts, la muraille au pied de laquelle l'ennemi arriverait par des travaux faciles, ne retiendrait celui-ci que peu de jours, mais le système complété de forts appuyés par l'enceinte ne permet pas à l'ennemi de venir s'établir à la Croix-Rousse, où il serait resserré sur ses flancs par deux rivières, entre les feux de la muraille qui l'arrêterait en avant, et les feux de forts qui, se croisant dans toute la largeur du plateau et battant les pentes de la Saône et du Rhône occuperaient les communications en arrière, il n'aurait donc pas la possibilité de s'établir pour entreprendre des opérations contre les bastions de la Croix-Rousse, dans une position fermée de toutes parts, qui lui présenterait sur tous les points des dangers ou des obstacles infranchissables, et qui l'exposerait, sans espoir raisonnable de succès, à une perte de toute évidence à ses yeux ; il ne le tentera pas. Les murailles entre la Croix-Rousse et Lyon garantissent donc la ville de la Croix-Rousse, autant que le pourront faire les forts de Montessuy et de Caluire, en avant desquels s'exercera la résistance active et se trouve le véritable champ de bataille. »

XIX.

Depuis lors, l'enceinte de la Croix-Rousse est rétablie sur un

Digitized by Google

pied formidable. Sur le plateau de Montessuy furent commencés deux forts importants pour arrêter l'ennemi qui aurait violé le territoire de la Suisse et qui aurait pénétré en France par Genève. Ces deux forts réunis en cas d'attaque par des ouvrages de campagne et reliés d'un côté au Rhône et de l'autre par la Saône forment une ligne de défense infranchissable pour une armée qui ne pourrait investir la ville entière.

Ces deux forts peuvent développer sur leurs fronts d'attaque plus de cent pièces d'artillerie qui rendent leur approche impossible, car les sorties qu'on pourrait sans cesse organiser détruiraient les établissements successifs de l'ennemi.

L'ancienne enceinte de Fourvière s'organise en fronts bastionnés et les tours crénelées du moyen-âge vont faire place à la fortification moderne, depuis le pont d'Ainay jusqu'au rocher historique de Pierre-Scize sur lequel doit s'élever un ouvrage nouveau.

L'enceinte qui couronnait le contrefort s'abaissant de Fourvière à Vaise est déjà remplacé par le fort de Loyasse et le petit fort de Vaise à cheval sur le roc vif. Au lieu du cloître de St-Just, le fort St-Irénée s'étend sur tout le plateau, et le fort de Ste Foy est destiné à protéger Perrache. Sur cette rive droite de la Saône, il restait encore le faubourg de Vaise à défendre, mais le fort de la Duchère saura le faire respecter.

La fortification de la rive gauche du Rhône remplace de nos jours la ligne de fortification qui bordait les quais depuis St-Clair jusqu'à Ainay.

Quatre forts principaux et six petits ouvrages réunis par un boulevard intérieur défendent toute approche à un ennemi qui aurait franchi le Mont-Cenis et qui aurait envahi notre territoire.

XX.

Les fortifications de Lyon qui transforment cette ville en une immense place de guerre doivent avoir une importance incalculable sur les destinées de notre pays.

Les traités de 1815 ont couvert notre frontière du côté de la

Digitized by Google

Suisse et de la Savoie, parce que leur prétendue neutralité en cas de guerre ne sera pas plus respectée qu'elle ne l'a été à la fin du siècle dernier.

Lorsqu'une coalition nouvelle menacera notre frontière, nous ne craindrons plus qu'une armée ennemie réunie à Genève franchisse en deux jours les montagnes du Bugey, et vienne planter son drapeau aux portes de Lyon.

Arrêté dans sa marche par des travaux redoutables, l'ennemi payerait cher sa témérité.

Le siége de Lyon n'est pas possible sans un investissement qui exigerait plus de deux cent mille hommes avec tout le matériel de siége. Pour tout homme sensé, l'attaque de Lyon est désormais impossible, car la défense en serait facile avec une petite armée de quinze à vingt mille hommes.

Dans le cas de désastres terribles pour notre pays, quand bien même l'ennemi serait au cœur de la France et arriverait par la route de Paris, la défense de Lyon pourrait s'étendre sur toute la ligne qui comprend le Mont-d'Or, la montagne de Limonest jusqu'au plateau de Ste-Foy.

Les armées françaises rappelleraient par leur énergie les légions romaines, et les citoyens lyonnais se souviendraient avec orgueil des hauts faits de leurs ancêtres et mériteraient bien de la patrie en se défendant comme leurs pères.

F. D.

(Extrait de *Lyon ancien et moderne*, 2e et dernier volume).

Digitized by Google

Biographie.

M. GUY-MARIE DEPLACE.

LETTRES INÉDITES

DE JOSEPH DE MAISTRE,

SUR LE LIVRE DU *PAPE*

ET LES *SOIRÉES DE SAINT-PÉTERSBOURG*.

ous éprouverions quelque scrupule à retracer la modeste et honorable carrière, à juger les écrits peu connus d'un apologiste chrétien qui tâcha toujours de s'enfermer dans le silence et le secret, s'il n'y avait d'autre part une sorte de bonheur pour nous à l'entourer, après sa mort, d'éloges aussi mérités qu'il s'en montra peu desireux pendant sa vie; s'il n'était juste et utile d'ail-

Digitized by Google

leurs de consacrer la mémoire d'un homme qui ne cessa de s'attacher invariablement au catholicisme et aux saints devoirs qu'il prescrit. Nous ne savons ce que la Providence nous réserve, mais il nous semble que nous allons vers des temps où la dignité de caractère, la constance dans les opinions sages et vraies, l'estime des fonctions simples et vulgaires, réhaussées toutefois par la noblesse d'ame et le désintéressement, le respect des aïeux et des traditions antiques s'effaceront de plus en plus pour ne laisser de place qu'à l'égoïsme, à l'intrigue, à l'amour de l'éclat et du bruit, au goût des théories vides et sonores, au culte de la matière et de l'argent. N'est-il donc pas nécessaire de saluer d'un adieu de regret ces dignes représentants des vertus sincères, et de rappeler aux générations présentes des hommes qui ne songèrent qu'à se mettre d'accord avec leur conscience, sans trop s'inquiéter des bruits du dehors, ni des jugements humains?

M. Guy-Marie Deplace, que la mort a enlevé le 16 juillet dernier, à Lyon, naquit à Roanne le 20 juillet 1772, et était le premier né d'une famille patriarchale du Forez, dans laquelle il fut suivi de vingt-trois enfants. Le jeune Deplace acheva de très bonne heure, au collége de sa ville natale, d'excellentes études, et, à la fin de son cours de philosophie, dans une de ces épreuves sérieuses, solennelles qui se faisaient en présence et avec la participation des hommes les plus instruits d'une cité, il déploya une étonnante souplesse de logique, une rare force de raisonnement. La Révolution française le saisit au sortir de ses études. Poussé, à dix-huit ans, sur la frontière en armes, il advint que, pendant qu'il risquait sa vie pour la patrie, la prison, vestibule de l'échafaud, se fermait sur son digne père et sur le respectable citoyen qui devait plus tard l'accepter pour son gendre, M. Tamisier, lieutenant-criminel au baillage de Roanne.

Digitized by Google

Une fois rendu à la vie civile, M. Deplace essaya du commerce, mais sans y apporter plus de goût qu'il n'en avait eu pour la vie militaire. Il entra donc avec l'ardeur d'une ame énergique et d'une forte intelligence dans le vaste champ de la philosophie, de l'histoire, de la littérature, et embrassa la difficile carrière de l'enseignement, qui lui parut être le plus impérieux besoin de cette époque de désorganisation sociale. Riche qu'il était de ses ressources naturelles et de ses ressources acquises, fort de l'irrésistible empire de ses convictions, cet homme, à lui seul, pendant l'espace de trente ans, forma dans le silence de son cabinet plus de disciples distingués par leur savoir, leurs talents et leurs vertus, que n'en produisirent, pendant la même période, bon nombre d'établissements remarquables. Les hommes distingués qui mirent à profit ses leçons, et qui lui vouèrent une affectueuse déférence, pourraient seuls nous dire l'étendue, la variété de ses connaissances, son habileté à les rendre accessibles, et mieux encore cet amour inné du vrai, du beau et du bien qui respirait dans tout son langage, comme il se traduisait naturellement dans sa conduite.

L'admirable alliance que celle du savoir et de la modestie! Ce fut elle qui assura contre les orages de l'ambition et préserva des piéges de l'orgueil la vie de cet homme si élevé par l'intelligence, si humble par sa foi chrétienne. L'enflure de l'esprit gagne bientôt le cœur. Seules donc la simplicité, la soumission raisonnée du vrai savoir, retiennent l'homme à sa place, et peuvent étouffer les rivalités et les luttes qui fatiguent la société. Seules aussi elles ont valu à M. Deplace l'inappréciable bonheur de mourir en paix avec Dieu et avec les hommes.

Il vécut dans l'intimité de M. le duc Matthieu de Montmorency, qui résidait à Lyon avant 1813. Ballanche, alors imprimeur dans la même ville, réunissait dans son salon des

Digitized by Google

Halles de la Grenette MM. de Montmorency, Ampère, Dugas-Montbel, Bredin, élève de Bourgelat, et plusieurs autres personnes d'un haut mérite, parmi lesquels M. Deplace prenait rang.

On peut aisément voir, d'après les divers opuscules qui nous restent de lui, combien peu il recherchait la publicité, car il n'y en a qu'un ou deux qui portent son nom, et souvent ses nombreux articles disséminés çà et là n'ont pas même d'initiale. Il nous serait malaisé de dresser la nomenclature des écrits de M. Deplace ; nous avons pu cependant faire une liste qui rappellera à peu près ce qu'il reste de principal d'un homme qui se contentait d'apprendre, et qui se montra toujours peu soucieux de confier ses idées à l'absorbante avidité de la presse. Le premier travail que nous connaissions de lui, est un *Examen de la critique des Martyrs, insérée dans le Journal de l'Empire* (Lyon, in-8°, de 96 pages). La critique examinée et combattue par M. Deplace, venait de la plume d'Hoffman, et traduisait en spirituelles, si l'on veut, mais injustes et parfois absurdes censures, l'antipathie que beaucoup d'écrivains de l'Empire, ou plutôt de la Révolution, nourrissaient contre la forte et éclatante renommée de M. de Châteaubriand. Qui donc ne sait que J.-M. Chénier, l'abbé Morellet, Ginguené, etc., formaient une opiniâtre ligue que le génie du Chantre d'Eudore et de Cymodocée n'avait pas le don d'émouvoir ? Les articles qu'Hoffman publia dans le *Journal de l'Empire,* étaient donc marqués à un coin bien particulier d'amertume et de violence, puisqu'un homme dont la nature calme, dont le goût très classique n'était pas fait pour admirer beaucoup, ce semble, l'école littéraire qu'intronisait Châteaubriand, se mit à relever les erreurs, les préjugés et les inconvenantes bouffonneries que le critique de Paris entremêlait à quelques observations justes et fondées. Ce fut dans le *Bulletin du*

Digitized by Google

Rhône, journal in-4°, dirigé par M. Ballanche, que parurent les sept articles de M. Deplace ; ils étaient signés d'un G., et se trouvent aux numéros du 13, du 20 et 27 mai ; du 3, du 14 et 21 juin, puis du 5 juillet 1809. La brochure dont nous donnons plus haut le titre, n'était qu'un tiré à part de ces articles, auxquels M. Deplace en joignit trois autres sur le *Génie du Christianisme*. Ils avaient paru également dans le *Bulletin de Lyon*, le 14 octobre 1807, le 22 et 29 avril 1809. Le premier regardait l'édition réduite à deux volumes in-12, en faveur de la jeunesse ; les deux autres concernaient l'édition en cinq volumes in-8°, et les critiques contenues dans le tome V^e^.

M. Deplace revint à la charge contre d'autres articles de la feuille qui avait publié ceux d'Hoffman, et fit paraître un *Examen de la nouvelle critique des Martyrs* (Lyon, Ballanche père et fils, 1810, in-8° de 24 pages).

Cette ardeur à défendre la belle et savante épopée de Châteaubriand, nous semble très honorable pour M. Deplace, surtout en la remettant à sa date. Nous avons sous les yeux une lettre dans laquelle un de ses amis, M. Béuchot, lui faisait part, le 9 août 1809, de l'opinion de Châteaubriand sur les articles du *Bulletin*, et lui transmettait aussi le jugement de M. Boissonade et celui du cardinal de Bausset.

« Je ne vous parlerai pas de l'opinion de M. de Ch... sur votre brochure relative à son ouvrage ; il a été enchanté. Je ne vous ferai pas de compliments en mon nom. Hélas ! que suis-je pour en faire ? Mais j'ai à vous annoncer que vous avez obtenu deux suffrages très flatteurs. Le premier est de M. Boissonade. C'est, comme vous le savez, un homme capable d'apprécier les gens et leurs travaux ; et Ballanche vous répétera, à son arrivée, les éloges qu'il vous a donnés. L'autre doit vous être infiniment précieux.

« J'avais envoyé à l'auteur de l'*Histoire de Fénelon* un exem-

Digitized by Google

plaire de notre brochure. Voici en quels termes ce respectable homme m'en parle dans une lettre que j'ai reçue hier. « J'ai lu avec un sensible plaisir les extraits du *Bulletin de Lyon* sur les *Martyrs* de M. de Châteaubriand; j'ai été frappé de l'excellente dialectique que l'auteur oppose aux mauvais raisonnements et aux inconséquences du journaliste critique. J'ai été surtout fort aise du ton de science qui s'y fait remarquer et contraste si bien avec l'indécence et le mauvais goût du journaliste; au reste, comme je vous l'ai dit dès les premiers moments, l'ouvrage de M. de Châteaubriand est un de ces ouvrages qui gagnent toujours à un examen réfléchi. J'ai déjà rencontré un grand nombre de personnes qui avaient vu s'évanouir, à une seconde lecture, les préventions qu'une première lecture trop rapide avait excitées en elles. Il y a dans les extraits du *Bulletin de Lyon* un admirable passage de Bossuet qui suffit seul à l'apologie de M. de Châteaubriand, et qui répond à toutes les objections qu'on avait entassées contre le système de son ouvrage, ou plutôt de son poème. »

L'année même où il écrivit l'*Examen de la nouvelle critique*, M. Deplace publia des *Observations grammaticales sur quelques articles du* DICTIONNAIRE DU MAUVAIS LANGAGE CORRIGÉ (Lyon, Ballanche père et fils, 1810, in-12 de 96 pages). A travers de justes remarques, il s'en trouve qui ne sont pas fondées, et le docteur Et. Sainte-Marie (1), se chargea d'en avertir M. Deplace d'une façon par trop dure. Sainte-Marie, qui ne voyait dans les *Observations* qu'une *satire amère dictée par l'humeur, la prévention ou la jalousie, et à laquelle la vérité,* prétendait-il, *n'avait que la moindre part*, aurait dû se défendre des défauts qu'il reprochait assez injustement

(1) Nous avons donné une *Notice* sur lui, dans la *Revue du Lyonnais*, tom. II, pag. 270-5.

Digitized by Google

à M. Deplace, dans les *Deux petits mots sur les Observations grammaticales* (Lyon, Yvernault et Cabin, novembre 1810, in-12 de 24 pages). M. Deplace n'avait peut-être pas toujours raison, et avait commis quelques fautes contre la langue, mais les insinuations de Sainte-Marie étaient des fautes contre la stricte justice et la charité.

Nous venons de voir le critique et le grammairien; on trouvera l'apologiste chrétien dans l'ouvrage intitulé : *De la persécution de l'église sous Buonaparte* (Lyon, imp. de Ballanche, 1814, in-8° de 132 pages). C'est le propre des hommes qui s'illustrent par des batailles, de tellement émerveiller les yeux des peuples qu'on en vient presque à oublier de combien de sang et de ruines cette gloire est pétrie; il est nécessaire pourtant de mettre en regard des victoires et des conquêtes les sévères jugements de l'histoire, et, si l'on fait entendre les acclamations triomphales, de ne pas étouffer les sanglots ni les cris des vaincus et des opprimés. Le grand nom de Napoléon a été chez nous l'objet d'éloges si effrénés que la tyrannie du fier Empereur, son inflexible despotisme ont trop souvent trouvé grâce aux yeux de ses historiens. Les sommets éblouissants leur ont caché ce qu'il y eut plus bas de misères et de ténèbres.

M. Deplace avait essayé, encore sous le coup des persécutions dirigées contre l'Eglise, contre les pouvoirs de son auguste chef, contre les évêques et les droits des consciences, de rappeler en un livre de peu d'étendue, les mesures astucieuses, les violences successives, les entreprises hardies qui tendirent à diminuer la majesté et la force du catholicisme pendant le règne de Napoléon, et qui furent son œuvre directement ou celle de ses ministres.

Lorsque l'Empereur, captif à Sainte-Hélène, autre Prométhée dévoré aussi par son vautour, se plaint de l'exil qu'on lui a fait, devrait-il oublier si aisément ses cruautés contre

Digitized by Google

Pie VI et Pie VII, tant d'autres violences contre des têtes princières, et le meurtre du duc d'Enghien?

Non seulement M. Deplace met au jour les actes odieux par lesquels Napoléon humilia l'Eglise, flétrit cette intolérante censure qui proscrivait d'innocents catéchismes, comme elle faisait briser les planches du livre de l'*Allemagne* par Mme de Staël, pour quelques insignifiantes lignes contre Attila et les conquérants ; mais encore il pousse jusque dans leurs dernières limites de déraison les mesures vexatoires que l'on prenait alors contre le catholicisme, tout ainsi qu'on eût étendu des cordons sanitaires contre la peste. Il se rencontre un si grand nombre de gens qui, avec leur haine de parlementaires et de jansénistes, en appellent aux quatre fameux articles de la déclaration de 1682 que nous croyons qu'il serait utile de leur soumettre une réflexion de M. Deplace, à propos du troisième de ces articles si chers aux ennemis de l'Eglise, et dont Bossuet à la fin était si embarrassé qu'il les envoyait se promener, *abeat quo libuerit.*

Ce troisième article, c'est « qu'il faut régler l'usage de la puissance apostolique en suivant les canons faits par l'esprit de Dieu, et consacrés par le respect général de tout le monde; que les règles, les mœurs et les constitutions reçues dans le royaume et dans l'église gallicane *doivent* avoir leur force et leur vertu, et les usages de nos pères *demeurer inébranlables*; qu'il est même de la grandeur du Saint-Siège apostolique que les lois et coutumes établies du consentement de ce siège respectable et des églises, *subsistent invariablement.* »

Si cette proposition absolue est vraie, dit M. Deplace, il en résulte, 1° Que le pape et Bonaparte n'ont pas eu le droit de faire le dernier Concordat. Car, pour nous servir des expressions d'un des plus grands théologiens de notre temps, l'abbé Emery, « il est très vrai que ce que nous appellons nos

Digitized by Google

libertés, répugne absolument aux changements qui ont été faits dans l'Eglise de France, et *qu'elles ont été ouvertement violées dans leurs articles principaux*, et dans ceux même que nous regardions avec justice comme étant des mieux fondés (1). »

Il en résulte, 2° que tous les Evêques, les Chapitres et les Curés institués par le dernier Concordat, sont sans titre et sans pouvoir réels, car ils ne peuvent avoir ce que le pape n'a pu leur donner.

Il en résulte, 3° que ceux qui, depuis le Concordat ont, par ordre du gouvernement, signé le troisième article, ont aussi par là reconnu eux-mêmes la nullité du titre et du pouvoir en vertu duquel ils ont exercé leurs fonctions jusqu'à ce jour.

Si, au contraire, la proposition absolue exprimée dans la déclaration n'est pas vraie; c'est-à-dire, si l'on admet qu'il y a certains cas, même extraordinaires, dans lesquels le pape est au-dessus des Canons, il en résulte incontestablement, 1° que le pape et le gouvernement ont bien pu faire le dernier Concordat, mais que le gouvernement n'a pas eu le droit d'exiger la signature d'une proposition fausse et qu'il a reconnue telle, par le seul fait de la convention qu'il a provoquée. Il en résulte, 2° que pour tout prêtre exerçant en vertu du Concordat, c'était une obligation rigoureuse de ne pas la signer.

Et qu'on ne dise pas que l'article III de la Déclaration ne fait pas loi pour les *cas extraordinaires*, car la généralité des termes dans lesquels il est conçu, exclut tous les cas possibles, et c'est précisément pour cela que les Papes l'ont toujours rejeté.

Le IIIe article de la Déclaration ne serait-il pas beaucoup plus vrai, si l'on y ajoutait cette proposition du P. Thomas-

(1) *Opuscules de Fleury*, pag. 240.

Digitized by Google

sin : « Rien n'est plus conforme aux Canons que le violement des Canons qui se fait pour un plus grand bien que l'observance même des Canons (1)? »

Le livre de la *Persécution de l'église sous Buonaparte* peut se compléter par un opuscule d'une moindre étendue. L'*Apologie des Catholiques qui ont refusé de prier pour Buonaparte, comme Empereur des Français;* Lyon, imp. Barret, in-8° de 48 pages. Quand Napoléon reparut soudainement en France, et que Louis XVIII descendit d'un trône sur lequel il n'avait pu s'affermir assez pour résister au prestige que portait avec lui le nom de l'Empereur, fallait-il que la prière publique intervînt dans cette grande lutte de souverain à souverain, et se hâtât de reconnaître celui qui venait ressaisir un pouvoir abdiqué ? L'Eglise n'eût-elle pas semblé légitimer une hardie levée de bouclier ; et les prières que certains hommes prétendaient imposer aux Catholiques, n'étaient-elles pas plutôt une démonstration inquisitoriale et vexatoire, qu'un acte de foi et de piété? M. Deplace prit donc la défense des Catholiques qui refusaient de prier pour Bonaparte comme empereur des Français, et fit porter son argumentation sur l'absurdité, sur l'injustice qu'il y aurait eu à se déclarer pour un prince, qui, malgré l'éclat de sa gloire, ne pouvait être si vite considéré comme prince légitime. S'il fallait prier pour Bonaparte comme *empereur des Français*, alors il n'était pas permis de prier pour Louis XVIII, comme *roi de France.*

M. Deplace expose la doctrine de l'Eglise sur ses devoirs dans des circonstances analogues, et repousse la fausse interprétation qu'on avait faite de quelques paroles de Tertullien, qui devient au contraire une de ses plus fortes autorités.

Bientôt après son *Apologie des Catholiques*, M. Deplace se

(1) *Discipline de l'Eglise*, livre II, chap. 68.

Digitized by Google

chargea d'écrire la *Lettre de Jean Barbier, impliqué dans la conspiration du 8 juin 1817, à M. Charrier-Sainneville*; Lyon, Brunet 1818, in-8° de 62 pages, signée au verso du titre par Barbier. Ceci est un simple Mémoire par lequel M. Deplace combattait les accusations que l'ancien lieutenant de police, à Lyon, avait formulées contre Barbier dans un Compte-Rendu des évènements qui s'étaient passés dans cette ville, depuis l'ordonnance royale du 5 septembre 1816, jusqu'à la fin d'octobre de l'année 1817.

M. Deplace passe pour être l'auteur des *Mémoires sur la guerre de la Vendée en* 1815, par le général S. Canuel (Paris, Dentu, 1817, 1 vol. in-8°).

La *Lettre sur la tolérance de Genève*, etc., adressée à *M.***, membre du Conseil souverain, par M. Nachon, curé de Divonne* (Lyon, Perisse 1823, in-8° de 126 pages), était destinée à combattre un arrêté du Grand Conseil en date du 20 juin 1823, qui défendait d'imprimer et de débiter un ouvrage intitulé : *Considérations sur la Confrérie en l'honneur du Saint-Sacrement*, et punissait les contrevenants d'une amende qui pourrait s'élever à 2000 florins. La raison de cet arrêté, c'est que le livre de feu M. Vuarin, curé de Genève, devait, par l'exposé des doctrines catholiques sur les honneurs dus au Saint-Sacrement, s'opposer au bon accord entre les deux religions. Mais comment se faisait-il que le protestantisme multipliât les écrits dans lesquels, pour contribuer sans doute à une parfaite harmonie, les catholiques étaient traités d'*Idolâtres*, et le pape d'*Antechrist*? Voilà une des considérations que M. Deplace fit valoir avec avantage. Il rappelait ces mots du célèbre philosophe d'Alembert: « On voit encore entre les deux portes de l'Hôtel-de-Ville de Genève, une inscription latine, en mémoire de l'abolition de la religion catholique. Le pape y est appelé l'*Antechrist*. Cette expression que le fanatisme de la liberté et de la nou-

Digitized by Google

veauté s'est permise dans un siècle encore à demi barbare, nous paraît peu digne aujourd'hui d'une ville aussi philosophe. Nous osons l'inviter à substituer à ce monument injurieux et grossier, une inscription plus vraie, plus noble et plus simple. Pour les Catholiques, le pape est le chef de la véritable Eglise; pour les Protestants sages et modérés, c'est un souverain qu'ils respectent comme prince, sans lui obéir; mais, dans un siècle tel que le nôtre, il n'est plus l'*Antechrist* pour personne (1). »

En 1825, il parut contre Mgr. de Pins, évêque de Limoges, nommé à l'administration apostolique de notre diocèse, un pamphlet intitulé: *Le Solitaire. Coup-d'œil sur l'église de Lyon, du* 15 *février* 1824, *au* 15 *février* 1825; Lyon, Boursy, in-8° de 32 pages. M. Deplace publia une *Réponse* à ce *Coup-d'œil du Solitaire*; Lyon, Pitrat, in-8° de 24 pages.

En 1828, *première Lettre* à Messieurs les Curés des *paroisses catholiques de Genève, par l'Eclaireur du Jura;* Lyon, Barret, in-8° de 160 pages. — *Deuxième Lettre*, aux mêmes; *ibid.* in-8° de 188 pages. C'est une discussion sur les mesures prises au sujet des mariages mixtes; elles étaient fâcheuses pour le catholicisme.

M. Deplace écrivit de nombreux articles de littérature ou de philosophie pour divers journaux, spécialement pour le *Bulletin de Lyon*. Il serait impossible de retrouver tous ces chapitres tombés de sa plume, et que le plus souvent il ne signait pas. Nous pouvons indiquer seulement quelques numéros du *Mémorial religieux, politique et littéraire*, qui se publiait à Paris en 1815. Ainsi, nous trouvons, à dater du n° 28 jusqu'au 295, des articles *Variétés*, sous les titres suivants : *Des lumières du XVIII*e *siècle*; — *Sur le cri Vive l'enfer!* — *Des Idées libérales*; — *Lettre sur les Jésuites;* —

(1) *Encyclopédie*, tom. VII.

Digitized by Google

Ignorance de la religion ; — Deux mots sur les Jésuites, etc. Dans ses réflexions sur les lumières du siècle, M. Deplace appréciait à leur juste valeur ces progrès trompeurs qui se font en dehors de la loi morale, et ne sauraient conséquemment améliorer le cœur humain, ni le pénérer d'un jour salutaire.

« Toute lumière, disait-il, qui n'éclaire pas sur les devoirs, ne peut conduire par elle-même qu'à une fin particulière, à une fin qui ne saurait être celle de tous. Elle rendra l'être intelligent plus éclairé comme astronome, comme chimiste; elle ne le mènera jamais à la fin générale où il doit tendre comme homme, comme membre de la Société. Si l'on s'arrête aux besoins ou aux agréments de la vie, elle pourra paraître plus ou moins utile, plus ou moins nécessaire, mais jamais de cette nécessité absolue, rigoureuse, et telle que le corps social ne puisse subsister sans elle.

« Quand les Herschell ou les Lalande nous auraient laissé ignorer l'existence de quelques-unes des étoiles égarées qu'ils ont aperçues dans les cieux; quand la chimie de Macquer n'aurait pas cédé la place à celle des Lavoisier et des Fourcroy, les hommes et les peuples auraient-ils couru le risque d'être moins sages, moins tranquilles, moins heureux! Quand les sciences qui ont pour objet notre conservation physique en seraient encore au point où elles en étaient au siècle de Henri-le-Grand ou à celui de Charlemagne, pourrait-on dire que la société en eût beaucoup souffert? Sans doute, ce serait un crime de refuser sa reconnaissance aux savants qui, par les travaux de leur vie, sont parvenus à multiplier les moyens de conserver la nôtre. Cependant, après tout, que sont les lumières auxquelles on peut être redevable de continuer à vivre, en comparaison de celles auxquelles seules on peut être redevable d'être bon? Et, d'un autre côté, malgré les lumières nouvelles sur l'art de guérir, à prendre les choses en général, les hommes aujourd'hui vivent-ils plus long-

Digitized by Google

temps que ne vivaient nos aïeux? Si nous consultions les registres mortuaires des siècles passés, nous trouverions que, dans toutes les classes, dans toutes les conditions, les vieillards contemporains étaient bien plus nombreux qu'ils ne le sont parmi nous. La mort semble être devenue, si l'on peut parler ainsi, beaucoup plus impatiente de nous atteindre, depuis que nous nous glorifions d'avoir découvert de nouveaux secrets pour lui échapper; et quiconque voudra sérieusement s'instruire à son école, pourra encore y apprendre que la lumière qui éclaire sur les devoirs est toujours la plus sûre conservatrice de la vie.

« Des réflexions semblables à celles que nous venons de faire sortiraient du fond de notre sujet, si nous parcourions de même les autres branches des connaissances humaines, pour apprécier les *lumières nouvelles* que nous en avons recueillies.

« Nous dédaignons les âges qui ont précédé le nôtre. Que notre fière vanité s'arrête un moment à les considérer : elle reconnaîtra que les lumières qui les éclairèrent, quoique parfois moins étendues, furent plus nobles, plus utiles que celles que nous exaltons si fort....

« ... Voyez aujourd'hui ces savants qui fermèrent les yeux à toute autre lumière que celle des sciences qu'ils ont cultivées! Les plus grands intérêts des familles et des états sont peu de chose auprès des intérêts de leur science. Se regardant comme les premiers acteurs sur la scène du monde, tout le reste de la société n'est pour eux que comme une réunion de spectateurs qui doivent n'avoir rien de mieux à faire qu'à écouter leurs oracles, à les admirer, et à les prendre pour guides. On ne sait rien si l'on ne sait pas ce qu'ils savent.... »

M. Deplace écrivit aussi plusieurs articles dans la *Gazette universelle de Lyon*, et en consacra jusqu'à dix à discuter ou à combattre le discours de M. de Châteaubriand sur la liberté

Digitized by Google

de la presse. Ils ouvrent les numéros du 8, du 9, du 22, du 29 juillet 1827, du 5 et du 24 août, du 3, du 10 et du 19 septembre, puis enfin du 10 octobre. Cette discussion calme et serrée produisit alors une certaine sensation dans le public. On remarqua aussi, dans la *Gazette* du 13 juin 1828, un article sur le monogramme du Christ, ce I. H. S. (*Jesus Hominum Salvator*), qui avait causé à M. Dupin une si étrange et si niaise horripilation.

M. Deplace composa, sans y mettre son nom, quelques pièces de vers dictées par les circonstances. Dans le *conte de la grand'maman Baschu à ses petits enfants*, il satyrisait Napoléon, et le poursuivait encore dans la *Proclamation des Fédérés du département du Rhône, au mois de mai* 1815. Nous détacherons quelques couplets de ce dernier morceau.

De vingt jusqu'à soixante ans,
Il faut que tout aille,
Les pères et les enfants,
Au champ de bataille;
A celui qui tombera
Le voisin répètera :
  C'est pour Bonaparte, ô gai,
  C'est pour Bonaparte.

Faites des fossés profonds
Sur toute la ligne ;
Coupez vous-mêmes vos ponts,
Arrachez la vigne ;
Par la suite il sera beau
De dire en buvant de l'eau :
  C'est pour, etc.

Barricadez le chemin,
Si le danger presse ;
Faites de chaque moulin

Digitized by Google

Une forteresse ;
Quand vous n'aurez plus de pain,
Vous vivrez de ce refrain :
C'est pour, etc.

Qu'heureux sera votre sort !
Voyez-le d'avance ;
Ceux qu'épargnera la mort,
Au sein de la France,
Iront mourir à Berlin,
En chantant par le chemin :
C'est pour, etc.

S'il nous reste des soldats,
Gare à l'Allemagne !
Gare au roi des Pays-Bas,
Et gare à l'Espagne !
Il faudra bien que leurs champs
Reçoivent nos ossements.
C'est pour, etc.

Après Madrid et Berlin,
Vite en Angleterre,
A Pétersbourg, à Pékin,
Au bout de la terre ;
Tant que cela durera,
Chacun de vous chantera :
C'est pour, etc.

Le *Chansonnier des Amis du roi* (Lyon, Chambet, 1815, in-18), contient quelques pièces de M. Deplace, entre autres le *Bonheur de la France* et les *Grandeurs de Napoléon-le-Grand*, pages 94 et 132 de la première partie.

Nous ne rappelons ces bluettes que pour faire connaître une face inattendue probablement de l'esprit de M. Deplace.

Digitized by Google

Au reste, depuis 1830, il resta tout-à-fait en dehors des discussions politiques, et ne se mêla plus à rien dans les recueils ni dans les journaux. Il lisait et étudiait toutefois comme par le passé, mais il ne s'est pas mêlé, que nous sachions, à d'autres travaux littéraires qu'à un *Pélerinage à Jérusalem* par le P. de Géramb (1), ouvrage dans lequel la main de M. Deplace est entrée pour une assez bonne part.

Mais ce qui honore surtout M. Deplace dans sa vie littéraire, c'est la confiance qu'avait en lui Joseph de Maistre, le respect qu'il portait à ses décisions, comme on le verra par quelques fragments de leur correspondance. Ce qu'il y a de singulier dans ces rapports où le génie se montre si candide et si simple, c'est que l'illustre auteur du *Pape* et M. Deplace ne se virent jamais. M. Sainte-Beuve, dans une excellente étude sur la vie et les écrits du comte Joseph (2), rappelle en quelques mots le correspondant de M. de Maistre.

Les sept lettres qui vont suivre, se rapportent au livre du *Pape* et l'une d'elle aux *Soirées*. Ce facile et intime épanchement de l'amitié pouvant jeter quelque jour sur le caractère du noble écrivain à qui la religion catholique doit tant d'éloquentes pages, nous sommes heureux de publier ces pièces encore inédites, et nous nous associons bien volontiers au vœu de notre ami M. Sainte-Beuve, qui exprimait dernièrement le désir qu'il soit formé un volume choisi de la correspondance de M. de Maistre.

I.

Turin 19 décembre 1818.

MONSIEUR,

J'ai reçu vos deux dernières lettres et la copie du premier

(1) Lyon, Rusand, 1834, 3 vol. in-8°.

(2) *Revue des Deux Mondes*, 15 juillet, 1er août 1843.

Digitized by Google

livre. Je suis rongé de remords pour l'épouvantable ennui que j'aurai donné à votre cher enfant. Certainement il m'aura maudit et très justement. C'est aussi à l'aide d'une demoiselle assez intelligente, que j'ai pu faire la petite besogne que je vous envoie et qui satisfait, je pense, à toutes nos observations. Lorsque vous en serez au chapitre des textes russes, je crois que vous fairez (*sic*) parfaitement bien de m'envoyer l'épreuve, autrement les textes esclavons seront tous estropiés et ne feront nul effet en Russie, contre mes intentions les plus expresses. Vous n'êtes point obligé par les nouvelles lois d'affranchir à Lyon pour Turin. Ici ma charge me donne une franchise illimitée; il faut mettre cette épreuve sous bande avec mon adresse officielle que vous lirez au bas de cette lettre. Je tiens beaucoup à ce que l'ouvrage soit daté, ou à la fin du discours préliminaire, ou à la fin de l'ouvrage (Mai 1817). M. B. (1) vous l'aura peut-être mandé. Mais, à propos de préliminaire, que dites-vous, Monsieur, de l'idée qui m'est venue de voir à la tête du livre un petit avant-propos de vous? Il me semble qu'il introduirait fort bien le livre dans le monde, et qu'il ne ressemblerait point du tout à ces fades avis d'éditeurs fabriqués par l'auteur même, et qui font mal au cœur. Le vôtre serait piquant, parce qu'il serait vrai. Vous diriez qu'une confiance illimitée a mis entre vos mains l'ouvrage d'un auteur que vous ne connaissez pas, ce qui est vrai. En évitant tout éloge chargé qui ne conviendrait ni à vous, ni à moi, vous pourriez seulement recommander ses vues et les peines qu'il a prises pour n'être pas trivial dans un sujet usé, etc. Enfin, Monsieur, voyez si cette idée vous plaît. Je n'y tiens qu'autant qu'elle vous agréera pleinement.

Je ne puis envoyer par ce courrier que ce qui concerne le premier livre, moyennant quoi : *Passez le Rubicon*, mais ce n'est pas sans trembler que je vous donne le signal.

Digitized by Google

J'enverrai le reste quand je pourrai; je n'ai plus le temps d'écrire. Souvent je regretterai ma ci-devant nullité, qui avait bien ses agréments. Notre excellent ami de Saint-Nizier vous aura sans doute fait connaître ma destination qui ne saurait être plus honorable ni plus avantageuse.

On ne saurait rien ajouter, Monsieur, à la sagesse de toutes les observations que vous m'avez adressées, et j'y ai fait droit d'une manière qui a dû vous satisfaire, car toutes ont obtenu de moi des efforts qui ont produit des améliorations sensibles sur chaque point. Quel service n'avez-vous pas rendu au feu pape Honorius, en me chicanant un peu sur sa personne? En vérité, l'ouvrage est à vous autant qu'à moi, et je vous dois tout, puisque sans vous jamais il n'aurait vu le jour, du moins à son honneur. — Tout le reste à un autre ordinaire : — Voici mon adresse officielle :

A S. E. le ministre d'état, Régent de la grande Chancellerie, Grand-Croix de l'Ordre royal de Saint-Maurice et de Saint-Lazare.

Je suis de tout mon cœur, Monsieur, avec la considération la plus distinguée et toute la reconnaissance imaginable,

V. tr. h. et tr. o. s. L. C. de M.

II.

Turin, 22 janvier 1820.

Monsieur,

J'ai reçu vos deux lettres des 20 et 27 décembre dernier. Je voulais vous exprimer tout à la fois mon plaisir, mais il faut diviser la motion. Le plaisir me manque encore; la reconnaissance parlera seule. Mon livre ne m'est point encore parvenu, mais d'autres en sont possesseurs. Un seul de mes amis, qui avait écrit d'avance à je ne sais quel libraire de Lyon,

Digitized by Google

en a reçu treize exemplaires. Je lui en ai emprunté quelques-uns en riant, pour satisfaire à mes offrandes premières et de devoir. J'espère qu'incessamment mon ballot de Chambéry ou celui de M. l'abbé Valenti arriveront à leur destination.

Mais que ne vous dois-je pas, Monsieur? Et qu'est-ce que ne vous doit pas mon ouvrage? Il n'y a pas, je crois, une page qui ne vous soit redevable et qui ne vous soit retournée améliorée par vos observations. J'espère que, de votre côté, vous m'aurez trouvé tout-à-fait pliant, et toujours prêt à entendre vos raisons, c'est-à-dire la raison. Je ne vous parle pas de cette petite misère d'épigraphe; ce n'est rien, et si votre scrupule m'était arrivé plutôt, j'y aurais mis bon ordre; mais comme je vous disais, ce n'est rien. Priez, au reste, vos amis et je vous le dis avec franchise et confiance, essayez vous-même de traduire en douze syllabes françaises οὐκ ἀγαθὸν πολυκοιρανίη, εἷς κοίρανος ἔστω (1). Vous verrez de quoi il s'agit.

Il y a bien longtemps, Monsieur, que j'ai écrit à vous ou à M. R. (je ne me rappelle plus lequel) pour vous prier, ainsi que M. l'abbé Besson (2), de vouloir bien vous emparer des premiers exemplaires, comme il était bien naturel; mais comme je ne reçois à cet égard aucun avis, permettez-moi de vous en offrir en particulier six exemplaires, sans préjudice de ceux qui pourront vous être nécessaires au delà de ce nombre.

J'espère aussi que vous voudrez bien coller sur l'un de ces exemplaires, le petit billet suivant; ce sera le *souvenir d'un inconnu*. C'est un étrange mot, Monsieur, auquel mon oreille ne s'accoutume pas. Ma femme a été beaucoup plus chanceuse, et jamais elle ne sait que je vous écris, sans me charger,

(1) La polycratie ne vaut rien; il faut un souverain unique.

(2) L'abbé Jacques-Fr. Besson, alors curé de la paroisse Saint-Nizier de Lyon, mort évêque de Metz, le 23 juillet 1842.

Digitized by Google

comme elle le fait aujourd'hui, de mille amitiés pour vous.

Revenant à la littérature, il me reste peu de choses à vous dire sur le Ve livre. Je fairai (*sic*) certainement droit à vos observations postérieures au chapitre XI, comme à toutes les autres. J'adopterai surtout bien volontiers tout ce qu'on appelle adoucissement. Bien entendu que, pour l'époque de l'émission, je m'en rapporte à vous. Je suis sur tout cela d'une froideur risible, au point même desirer que mon livre n'eût jamais paru, tant je redoute le mauvais succès. Mes amis me querellent beaucoup sur cet article, mais peut-on se refaire ?

M. R. me menace déjà d'une 2e édition. Que de fautes nous aurions encore à corriger, malgré votre attention et la mienne! La page 186 m'a donné des convulsions, non-seulement à cause du beau monosyllabe *sûr* qui fait un si bel effet, mais bien plus encore parce que cet endroit était *adouci*, et que la correction s'est perdue je ne sais comment. Incessamment, je répondrai à votre ami l'abbé B. En attendant, priez-le de ma part, je vous en prie, d'agréer un pareil nombre d'exemplaires. Si j'ai oublié quelque chose, je l'ajouterai à cette lettre.

Agréez, Monsieur, l'assurance bien sincère de mon invariable attachement, et de la haute considération avec laquelle je suis, Monsieur,

Votre très humble et très obéiss-serv.

De M.

III.

Turin, 3 avril 1820.

MONSIEUR,

Je ne saurais vous exprimer combien votre dernière lettre m'a été agréable. Extrêmement retardée, je ne sais pourquoi ni comment, enfin elle est arrivée. Je tremblais pour vous,

Digitized by Google

Monsieur, et sans oser vous écrire, car j'étais informé vaguement du malheur arrivé à Mme votre fille. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Je voudrais bien, Monsieur, pouvoir vous témoigner ma reconnaissance sans bornes pour toutes les peines que vous a causées un ouvrage qui se trouvera toujours bien dans votre bibliothèque. Vous me faites à cet égard un badinage que je n'ai pas compris ; c'est le *souvenir d'un inconnu*. Puisque vous soulignez, vous faites allusion à quelque chose, mais ce quelque chose est totalement sorti de ma mémoire.

J'ai terminé toutes les questions d'intérêt avec M. Baillot, qui a les pleins pouvoirs de M. R. La deuxième édition, infiniment supérieure à la première, ne vous coûtera aucune peine. J'ai fait *construire* d'abord un errata des plus exacts ; ensuite j'ai corrigé toutes les fautes sur un exemplaire même de l'ouvrage ; et quant aux corrections et additions, elles sont toutes contenues dans un cahier à part, et toutes indiquées sur l'exemplaire qui doit servir à la 2e édition. Avec cette double précaution, et la promesse expresse de me faire passer les épreuves, il n'y aura plus que les fautes qu'on y mettra exprès. Incessamment on mettra la main au cinquième livre ; mais je voudrais cependant recevoir vos dernières idées sur cet article. Il me semble qu'en général vous vouliez moins de vivacité dans le style et dans les expressions. Je suis tout-à-fait de cet avis, et je passerai volontiers le polissoir sur toutes les aspérités ; mais si vous avez quelque chose encore de particulier à me communiquer, dépêchez-vous, je vous en prie ; vous m'obligerez infiniment.

Si je me suis mis à votre place comme père, je ne vous ai pas moins plaint, Monsieur, comme Français. Grand Dieu ! que n'avez-vous pas dû souffrir par l'effroyable attentat du

Digitized by Google

13 février! Au reste, il n'y a rien là qui dérange mes idées, les mêmes, suivant les apparences, qui flottent dans votre tête. Que n'aurais-je pas à vous dire? mais le temps me manque, etc.

Je sais maintenant qu'un ordre direct avait ordonné le silence à tous les journaux, mais qu'est-ce que cela fait? Sans contredit, on n'a pas compris mon livre encore, car il n'est ni gallican, ni ultramontain; il n'est que logique et historique. Il fait voir qu'on ne savait ce qu'on disait, ni ce qu'on voulait. Et quant à ceux qui n'ont pas vu que votre nation en général et votre clergé en particulier n'ont pas de plus sincère ami que moi, Dieu les bénisse! Si quelqu'un vous dit encore que je n'ai pas *su distinguer les deux nations*, assurez-les de ma part que, suivant les notions qui me sont parvenues, je suis très persuadé que le manche du poignard qui a tué le duc de Berry n'était pas long de deux cent lieues, et que tous les Français ne l'ont pas saisi et poussé, et que je l'expliquerai dans la prochaine édition. J'accorderai aussi en termes exprès que tous les Français n'ont pas tué Louis XVI. Je réponds de vous surtout. — Mais cessons de plaisanter. Je suis inconsolable que vous ne m'ayez pas envoyé ces nouvelles observations dont vous me parlez, et qui vous étaient venues à l'esprit, pendant qu'on imprimait la conclusion. A présent, voilà M. Baillot qui part, comment fairons-nous?

Ma femme, qui est votre constante admiratrice, me charge de mille choses pour vous, et vous remercie de votre souvenir. Elle a bien partagé vos angoisses paternelles.

Le parti que vous avez pris de faire copier le cinquième livre est admirable, mais que ne vous dois-je pas, Monsieur, pour tant d'embarras? Je finis sans compliment : faites de même. Notre correspondance est assez longue pour que nous lui coupions la queue. Tout à vous, M.

Et dans un angle de la lettre :

La pointe de votre prote m'a fait pâmer de rire.

Digitized by Google

IV.

Turin, 22 avril 1820.

MONSIEUR,

J'ai reçu votre lettre du 14. Mille grâces pour tous les détails utiles et obligeants dont vous l'avez remplie; mais elle jette dans un embarras inexplicable, car je vois bien clairement que les cartes se sont brouillées avec M. R. et vous; et vous sentez de reste, Monsieur, que mon rôle se borne à ne rien dire. Si par hazard j'ai aperçu quelque mécontentement dans la conversation de M. B. (1), je ne dois point vous en parler, et je dois de même garder le silence à son égard sur tout ce qui concerne ces Messieurs dans la lettre à laquelle je réponds. Que faire, Monsieur? En vérité, je l'ignore. Je sens parfaitement tout ce que vous me dites, et quel homme dans sa vie n'a pas rencontré de ces moments terribles où l'amitié semble tout-à-fait oublier ses obligations? Peut-être même que si j'étais à Lyon, je pourrais dissiper le nuage, mais, par lettres, je ne ferais que l'épaissir.

Oui, Monsieur, j'ai aliéné mon ouvrage pour n'en plus entendre parler. Le Ve livre, qui formera un ouvrage à part, est compris dans la vente, de manière que, si je ne puis l'imprimer, ce sera un imbroglio terrible. Il dépendra de vous de m'en tirer, Monsieur, si vous pouvez me communiquer votre copie, comme j'ai déjà eu l'honneur de vous en prier. Vous me rendrez, je puis vous l'assurer, un très grand service : une fois que j'aurai ce précieux exemplaire, tout mon travail se bornera à faire disparaître jusqu'à l'apparence de l'aigreur : je veux en faire un ouvrage tout-à-fait philosophique et pacifique. Mais les coups pressent; en attendant,

(1) Baillot.

Digitized by Google

je vous réitère la prière expresse de ne pas livrer le M. S. qui est encore en vos mains, jusqu'à ce que j'aie pu le voir et le renvoyer; car je serais mortellement affligé, si le Ve livre s'imprimait dans l'état où il se trouve.

Voilà encore quelques lignes de votre dernière lettre, que je n'ai pas comprises. C'est le Post-scriptum où vous me dites : « *Notre excellent ami n'a appris que par moi le sort du* « *Pape.* » Cela fait croire que M. l'abbé B. n'est pas à Lyon, autrement il en saurait autant que vous, et où donc se trouve-t-il? J'ignorais sa *Rustication* ou sa *Pérégrination*.

Je ne puis vous exprimer, Monsieur, tout ce que m'a fait éprouver le détail de vos angoisses domestiques. . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Vous avez été sur le point de pleurer une fille; et moi, Monsieur, je pleure réellement le fils unique de mon bon, cher, excellent frère, mort à St-Pétersbourg le 21 février dernier. Il s'appelait André, comme l'évêque d'Aoste. Ce nouveau coup de poignard enfoncé dans une plaie encore vermeille, m'a privé de la respiration; je suis tout-à-fait abêti.

J'oubliais de vous le dire : vos dernières observations sur mon livre sont très justes. Votre difficulté chronologique sur les saints du Panthéon s'était présentée à mon esprit. Le morceau, dans sa totalité, a quelque chose d'éblouissant qui cache d'abord le défaut, mais il y est. Vous pouvez avoir raison sur la sainte Vierge, cependant je ne changerai rien à cet endroit, parce que je ne veux pas faire un autre ouvrage, ni trop altérer un morceau final de quelque effet; mais, quant à saint François d'Assise et à saint François Xavier, je verrai s'il est possible de remédier à la faute, par quelques futurs intercalés; par exemple, *Plutus, le Dieu de l'iniquité*,

Digitized by Google

y sera remplacé par le plus grand des Thaumaturges, etc. *Quod felix faustumque sit.*

Ma femme me charge spécialement de bien des compliments pour vous. Recevez les miens envoyés de tout mon cœur. J'accepte avec joie et reconnaissance ce sentiment que vous m'offrez à la fin de votre lettre, avec tant de grâce et de bienveillance, et en me recommandant à votre sagesse pour ne pas me brouiller avec M. R., je *passe* (comme on dit en Italie) à vous renouveler l'assurance de mon éternel attachement.

M.

V.

Turin, 18 septembre 1820.

MONSIEUR,

J'ai lu avec un extrême plaisir votre longue et intéressante lecture du 8. Vous m'apprenez bien des choses et vous m'en expliquez beaucoup. Puisque vous y consentez, j'envoie le M. S. directement à M. R. J'aurais peur d'être fade, si je vous répétais l'expression de ma reconnaissance. Elle est véritablement sans bornes. Vous jugerez en me lisant que jamais on n'a pu faire plus d'honneur aux observations d'un homme en qui l'on a toute confiance. Il n'y a pas une de vos objections sur laquelle je n'aie fait droit. Peut-être même, Monsieur, vous ne me trouverez pas gauche tout-à-fait, lorsque j'ai épousé vos idées et que je vous ai donné place dans l'ouvrage. Vous verrez.

Voici l'histoire de l'avis des éditeurs. C'est moi qui ai tort, parce que j'aurais dû vous écrire directement. J'ai profité avec reconnaissance de vos éloges, parce que la fiction reçue permet de supposer que je ne vous ai pas lu; mais dans une seconde édition, n'est-ce pas comme si j'écrivais

Digitized by Google

au bas de la page : *Vu et approuvé*. J'ai été saisi d'une telle honte que je ne puis vous l'exprimer. C'est ce que je mandai un jour à M. R., pensant que ma correspondance était commune entre vous ; et puis je n'y ai plus pensé, comme il m'arrive ordinairement. Une affaire, si elle n'est pas importante, *tombe* pour ainsi dire de ma mémoire, et fait place à une autre. — Je vous répète que j'ai manqué en n'écrivant pas à vous pour cette suppression. Aujourd'hui je vous dis mon cas de conscience. Tirez-moi de là, si vous pouvez. Il m'en coûte beaucoup de me séparer de cet avant-propos dont la suppression faira (*sic*) tort à la 2e édition ; mais d'un autre côté, comment m'absoudre de la plus gauche vanité, si l'avis reparaît ? Sur mon honneur, je n'y vois goutte.

J'ai beaucoup ri du *haut prix payé* par ce pauvre M. R. Il faut que vous sachiez, Monsieur, que jamais il n'y a eu entre nous un seul mot dit dans ce sens. M. Baillot étant venu *ad hoc*, vous sentez bien que je pouvais tirer mes conclusions. Cependant je ne lui demandais pas un centime de plus que le prix fixé par mes enfants à Chambéry, un mois ou deux auparavant. M. Baillot ne fit pas la plus légère objection, pas le plus léger signe de surprise, ou d'espérance contraire. Il ne me répondit qu'en me présentant son obligation. J'y lu (ce qu'il ne m'avait point dit du tout) que l'acquittement aurait lieu en quatre payements partiels, de trois mois en trois mois. Je ne fis pas plus d'objection contre cette division qu'il ne m'en avait fait sur la somme totale. Enfin, Monsieur, je puis vous le dire au pié (*sic*) de la lettre, l'accord s'est fait sans parler.

Quant aux *Soirées de Saint-Pétersbourg* et à la collection des Œuvres que m'a proposée M. R., c'est une autre affaire ; il n'y a rien de décidé.

Mais puisque nous parlons argent, permettez, je vous prie, que je vous communique une idée. Rien n'est plus à nous

Digitized by Google

que nos pensées. Or, les vôtres sont jointes aux miennes d'une manière qui nous rend co-propriétaires de l'ouvrage. Je ne vois donc pas, Monsieur, que la délicatesse m'empêche de vous offrir, ou que la délicatesse vous empêche d'accepter un coupon dans le prix qui m'est dû. Si j'y voyais le moindre danger, certainement, Monsieur, je ne m'aviserais pas de manquer à un mérite aussi distingué que le vôtre, et à un caractère dont je fais tant de cas, en vous faisant une proposition déplacée; mais, je vous le répète: vous êtes au pié (*sic*) de la lettre co-propriétaire de l'ouvrage, et, en cette qualité, vous devez être co-partageant du prix. Si donc je vous priais d'accepter un léger intérêt, de mille francs, par exemple, dans le prix qui m'est dû, cet arrangement, connu seulement de vous et de moi, n'aurait rien, ce me semble, qui pût vous déplaire. Je vous répète, sur mon honneur, que s'il pouvait porter un autre nom que celui de co-propriété reconnue, jamais une telle idée n'aurait pris la liberté de se présenter à mon esprit.

Je suis ravi que Mme votre fille vous donne une nouvelle preuve de parfaite santé, mais je suis inconsolable que vous m'ôtiez l'espérance de vous voir ici. Reposez-vous à la campagne, remplissez vos poumons de bon air avant de retourner à vos travaux, et si jamais le courage vous saisit, *macte animo !* venez-vous en *ad limina Apostolorum*, et faites-nous une visite en passant.

Tout à vous, Monsieur,

V. T. h. et T. o. S.,

MAISTRE.

Digitized by Google

VI.

Turin, le 11 décembre 1820.

MONSIEUR,

J'ai été malade, *fort occupé* et fort ennuyé : c'est ce qui m'a privé jusqu'à présent du plaisir de répondre à votre charmante lettre du 16 octobre, que j'ai cependant toujours tenue sous mes yeux. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . Je vous répète, Monsieur, que jamais il n'y a eu entre nous l'ombre même de discussion. Il y a plus, jamais M. Baillot ne m'a répondu un mot ; son projet arrêté était le silence. Le prix ayant été proposé à Chambéry, et nullement rejeté, je répétai ici la proposition. M. Baillot prit un air qui voulait dire *fort bien ;* et, le lendemain, il m'apporta ses quatre obligations, *dont il ne m'avait pas dit le mot,* et je les signai de mon côté sans faire une objection ; car je n'y entends rien. Au premier moment où j'entendis prononcer le nom de *perte,* j'envoyai un ami chez M. R. pour lui offrir d'annuller le marché ; il ne le voulut pas ; cependant il a toujours continué a parler de *ses pertes.* On a contrefait mon ouvrage en Flandres : je le crois. Il fallait y en envoyer une forte pacotille et baisser les prix. La seconde édition avance, mais lentement. Dieu veuille que tout ne finisse pas par une froideur qui ressemble à une brouillerie. M. R. m'a fait les plus vives instances pour avoir mes *Soirées de Saint-Pétersbourg,* mais il n'y a pas eu moyen. Ma femme, d'ailleurs, à qui j'ai fait présent de mon manuscrit, préfère s'adresser à Paris. Tous ces malentendus et contretemps m'ont ennuyé à l'excès.

Digitized by Google

Quant à vous, Monsieur, c'est tout autre chose; *vous m'aimez tout bas,* dites-vous, *depuis trente ans.* Vous ne sauriez croire à quel point cette charmante expression m'a touché. Je ne puis vous la renvoyer, puisque je n'avais pas l'honneur de vous connaître. Ce que je puis bien vous assurer, c'est que mes premières relations m'ont inspiré pour vous une confiance sans bornes. Vous l'avez vu et vous le verrez encore mieux, quand vous lirez la seconde édition. Certainement, Monsieur, l'ouvrage vous appartient en grande partie, ce qui motivait complètement la proposition que j'avais cru pouvoir vous adresser. Cependant, vous la repoussez d'une manière qui ne me permet pas d'insister.

Quanquam ô.... mais, puisque vous le voulez, taisons-nous donc au moins pour ce moment. J'espère, Monsieur, que mon ouvrage demeurera toujours dans votre bibliothèque comme un monument qui vous sera cher à double titre, mais je ne cesserai de penser, en le voyant, que sans vous il n'existerait pas, ou qu'il vaudrait beaucoup moins. A Rome, on n'a point compris cet ouvrage au premier coup d'œil, mais la seconde lecture m'a été tout à fait favorable. Ils sont fort ébahis de ce nouveau système, et ont peine à comprendre comment on peut proposer à Rome de nouvelles vues sur le pape; cependant, il faut bien en venir là. — Il peut se faire que la seconde édition soit dédiée au pape; ce point n'est pas encore décidé. Dès que cette œuvre sera terminée, je mettrai fin au second volume des *Soirées de Saint-Pétersbourg.* Le premier est fait et parfait, et déjà il a pris son vol vers la grande Lutèce. Les *Soirées* sont mon ouvrage chéri. *J'y ai versé ma tête;* ainsi, Monsieur, vous y verrez peu de chose peut-être, mais, au moins, tout ce que je sais, j'y ai fait entrer un cours complet d'illuminisme moderne, qui ne manquera pas de vous amuser. C'est le temps, au reste, qui est mon grand persécuteur; il me tue, Monsieur,

Digitized by Google

la tête me tourne; et la formation même de mes lettres en est sensiblement affectée, comme vous le voyez. Imposé par force, je ne sais plus à quoi tenir. Sur cela, Monsieur, je prends congé de vous en vous renouvelant l'assurance de tout mon attachement et de ma vive reconnaissance,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

De M.

P. S. Voilà mon secrétaire intime (Mlle Constance) qui m'ordonne de décacheter, pour vous faire ses compliments particuliers. Elle a toujours *sur le cœur*, mais dans le bon sens, une certaine lettre charmante qu'elle a reçue de vous.

VII.

A M. Besson (curé de Saint-Nizier, depuis évêque de Metz).

22 juin 1819.

Monsieur l'Abbé,

Je reçois votre accablante lettre du 17; ah! mon Dieu, quel malheur! Je vous assure bien sincèrement, Monsieur, et vous n'aurez pas de peine à me croire, que dans ce moment je ne puis penser à mon livre. Pauvre M. Depl.! Le cœur me battra jusqu'à la réception de votre première lettre. Ce délire me fait une peur que je ne puis vous décrire. Au moment où j'ai reçu votre dernière lettre, j'en commençais une grande à cet excellent homme, qui devait servir d'accompagnement aux feuilles ci-jointes. Il faut bien, Monsieur l'abbé, que vous nous prêtiez la main pour nous tirer de cet abyme. Je ne répugne pas à votre idée de publier le 1er volume. Mais l'avis qui doit précéder, que de-

Digitized by Google

viendra-t-il? Enfin, sur ces détails du 2e ordre, je ne puis que me fier à vous. Pour la première fois depuis le commencement de notre longue correspondance, je me suis trouvé contraire à votre docte ami. Non seulement je n'ai pu reculer, mais puisqu'il m'était impossible de changer d'avis, je l'ai renforcé par un morceau logique que j'ai rendu aussi concluant qu'il m'a été possible; car, lorsque vous avez contre vous des hommes tels que M. D., il faut faire bonne mine et redoubler de force jusqu'à l'impertinence; je ne dis pas même tout à fait *exclusivement*. Quant aux autres observations, j'y ai fait honneur avec ma docilité ordinaire.

J'ai toujours prévu que votre ami appuyerait particulièrement la main sur ce livre Ve. Je ferai tous les changements possibles, mais probablement moins qu'il ne voudrait. A l'égard de Bossuet, en particulier, je ne refuserai point d'affaiblir tout ce qui n'affaiblira pas ma cause. Sur la défense de la Déclaration, je céderai peu, car ce livre étant un des plus dangereux qu'on ait publié dans ce genre, je doute qu'on l'ait encore attaqué aussi vigoureusement que je l'ai fait. Et pourquoi, je vous prie, affaiblir ce plaidoyer? Je n'ignore pas l'espèce de monarchie qu'on accorde en France à Bossuet; mais c'est une raison de l'attaquer plus fortement. Au reste, M. l'Abbé, nous verrons. Si M. D. est longtemps malade ou convalescent, je relirai moi-même ce Ve livre, et je ne manquerai pas de faire disparaître tout ce qui pourrait choquer. J'excepte de ma *rébellion* l'article du Jansénisme. Il faut ôter aux Jansénistes le plaisir de leur donner Bossuet. *Quanquam ô.....*

Vous avez grandement raison, M. l'Abbé, *celui qui est sur les lieux*, etc. Cependant voici qui me paraît fort. — *Si l'épiscopat triomphe et se rétablit*, ce grand événement n'est possible qu'en vertu d'une révolution dans l'esprit public. — *Ergo*, mon livre sera inutile. Qu'en pensez-vous? Cependant,

Digitized by Google

je ne dis point ceci dogmatiquement; je m'en rapporte à vous.

Mais j'en reviens toujours à cette maladie. Quel malheur! quel chagrin! quel contretemps! *Vous ne pouvez entrer dans son cabinet.* Qu'est-ce que cela signifie, bon Dieu?

Il faut que je m'arrête. Au revoir, M. l'Abbé.

V. T. H. et T. O. S.

M.

On dit que la famille de M. Deplace doit réunir en un volume le choix de ses meilleurs écrits, et élever ce monument à une mémoire chère et vénérable. S'il nous appartenait de diriger ce choix, nous indiquerions l'*Examen du Génie du Christianisme,* le livre de la *Persécution de l'Eglise,* l'*Apologie des Catholiques,* les principaux articles épars dans les journaux et les recueils, puis enfin ce que l'on possède de lettres inédites de Joseph de Maistre adressées au noble défunt. Dans ce qui vient d'une pareille plume, de cette main qui nous a donné le *Pape* et les *Soirées,* il est peu de chose qu'il ne soit utile de sauver.

F.-Z. Collombet.

Digitized by Google

LES

FRÈRES DU MONT-CARMEL.[1]

Le Mont-Carmel est une des montagnes, un des *hauts lieux* de la Terre-Sainte. Comme l'Horeb, comme le Sinaï, il a été consacré par les pas du Seigneur. Ses versants fleuris, ses riches pâturages, ses vignes fertiles, ses bois de chêne en font une oasis délicieuse au sein de la Palestine. Il est situé entre Tyr et Césarée, en face de Saint-Jean-d'Acre, dont il n'est séparé que par le golfe de Ptolémaïs. Il baigne sa base dans les eaux du Cison, et il s'avance dans la mer de manière à former un promontoire nommé *cap Carmel.*

(1) Cet article fait partie d'un volume que doit publier incessamment le libraire Eymery, sous le titre de : *Les Anges de la terre.* Nous devons cette communication à l'amitié de l'auteur, M. Auguste Desportes.

Digitized by Google

« Cette pointe, dit M. Alexandre Dumas, se présente de loin au voyageur qui vient d'Europe comme le point le plus avancé sur lequel il puisse tomber à genoux. » Et, en effet, le pélerin, en abordant de ce côté *la terre travaillée par des miracles*, touche à un lieu que beaucoup de miracles ont consacré. C'est dans une des grottes du Carmel qu'Elie se cacha pour échapper aux persécutions de Jézabel. C'est au sommet du mont que les quatre cent cinquante prophètes du culte de Baal et les quatre cents prophètes d'Israël se réunirent, afin qu'un miracle décidât lequel de Baal ou de Jéhovah était le vrai Dieu. C'est du haut du Carmel qu'Elie parlait en souverain aux éléments : il ouvrait, il fermait à son gré les écluses du ciel. Mais écoutons Racine rappelant tous ces prodiges accomplis près du mont sacré :

Des prophètes menteurs la troupe confondue,
Et la flamme du ciel sur l'autel descendue ;
Elie aux éléments parlant en souverain,
Les cieux par lui fermés et devenus d'airain,
Et la terre trois ans sans pluie et sans rosée ;
Les morts se ranimant à la voix d'Elisée, etc.

Depuis ces temps miraculeux, le Carmel est resté en la possession des fidèles. Après Elie, Elisée ; après Elisée, les fils des prophètes jusqu'à St-Jean. Après la mort du Christ, de pieux solitaires y fixèrent leur demeure ; mais il faut aller jusqu'au XIIe siècle pour trouver quelque trace d'établissement régulier. C'est un Calabrais qui le premier réunit sous son autorité dix cénobites qui reconnaissaient le rit romain. Deux siècles plus tard, l'ordre des Carmes y prit naissance ; saint Albert en fut le fondateur. Albert était non-seulement un saint personnage, mais un homme d'une haute capacité, estimé des souverains de son temps pour sa prudence, pour sa droiture et pour son habileté dans les af-

Digitized by Google

faires. Le pape Clément III et Frédéric Barberousse le choisirent pour arbitre de leurs différends, et Célestin III et Innocent III l'employèrent souvent dans des négociations difficiles. En 1206, Albert fut nommé patriarche latin de Jérusalem. Ce législateur des Carmes établit dès lors pour l'ordre naissant une constitution qui bien qu'adoucie quelques années plus tard par le pape Innocent IV, n'en a pas moins conservé un grand caractère d'austérité. Le couvent fut bâti à l'endroit même où Elie avait dressé son autel et confondu les faux prophètes de Baal; et depuis, ce couvent s'est toujours ouvert gratuitement à tous ceux qui souffraient.

Toutefois ce lieu de prière et d'hospitalité n'a pas traversé tant de siècles sans vicissitude et sans outrages. Les soldats de Titus, et, douze-cents ans plus tard, les soldats des soudans dévastent le saint monastère; mais, comme un oiseau qui refait son nid après l'orage, la sainte famille, après chaque désastre, rassemblait de nouveau ses enfants dispersés et reprenait son œuvre de religion et de charité. D'ailleurs, même après l'abandon de la Terre-Sainte par les Français, le nom de saint Louis y protégeait les chrétiens. Plus tard, leur sécurité devait être plus grande encore, car, à partir de François Ier, les établissements catholiques de tout le Levant, et particulièrement le Saint-Sépulcre et le mont Carmel furent placés, par les traités, sous le patronage de la France.

Cependant les derniers temps du saint hospice semblaient être venus. En 1799, Bonaparte en se retirant sur Jaffa, après le siége infructueux de St-Jean-d'Acre, laissa dans le couvent des Carmes, ses malades et ses blessés. Peu après, les Turcs se rendent maîtres du monastère, et, malgré la résistance des commissaires britanniques et les représentations constantes de sir Sydney Smith, les janissaires de Djezzar

Digitized by Google

massacrent sans pitié les blessés français, dispersent les moines et laissent inhabitable la maison de Dieu.

Vingt ans plus tard, ce monastère en ruines semblait encore trop menaçant au pacha d'Acre, Abdallah, qui nourissait une haine profonde contre les chrétiens. Les Grecs venaient de se révolter. Abdallah écrit au Grand Seigneur que ces murs encore debout pourraient bien, un jour, servir de forteresse à ses ennemis. Il lui demande l'autorisation de les détruire. Cette autorisation est accordée sans peine. Dans le même temps, le général de l'ordre des Carmes, à Rome, envoyait au Carmel un Frère, le Frère Jean-Baptiste Casini, architecte habile, qu'il chargeait d'examiner si le couvent pouvait être reconstruit. Le Frère part, et, à peine arrivé à Kaïfa, il entend l'explosion des mines et voit sauter en l'air les débris du monastère.

Le Frère Jean-Baptiste pleura sur ces débris, comme autrefois Jérémie avait pleuré sur Sion détruite. Sans doute, il s'écriait avec le grand prophète : « Comment cette contrée, naguère si peuplée, s'est-elle changée en une vaste solitude ? Les routes qui conduisent à ces murs sont en deuil.... O vous qui traversez ces lieux solitaires, voyez, et jugez s'il est une douleur comparable à la mienne.... Couvre-toi du cilice, répands la cendre sur ta tête ; pleure comme une mère qui a perdu son fils unique ; fais retentir l'air de tes douloureux gémissements, car l'impitoyable dévastateur est venu....» Mais, après avoir pleuré, le saint Frère entendit sans doute cette voix d'un autre grand prophète : « Le Seigneur dit : parle à ces ossements et dis-leur : Ossements arides, écoutez la parole du Seigneur : le Seigneur dit : Je vais vous animer de mon souffle et vous vivrez..... Que ton souffle parte des quatre points du monde, qu'il anime ces morts et qu'ils vivent..... Je rouvrirai vos tombeaux, Je vous appellerai du fond de vos sépulcres ; car vous êtes

Digitized by Google

mon peuple, et je vous ramènerai sur la terre d'Israël; et quand j'aurai ouvert vos sépulcres, quand je vous aurai fait sortir de vos tombeaux, vous saurez que je suis le Dieu tout-puissant; j'ai dit, et ce que j'ai dit a été fait. »

Or, voyez maintenant comme ces paroles s'appliquent merveilleusement au Carmel. De son temple, de son couvent et de son hospice il n'y avait plus rien que des ruines en 1821, et voici qu'aujourd'hui, en 1843, s'élèvent sur ces ruines saintes un temple, un hospice, un couvent plus grands et plus beaux que les premiers. Nous sommes sur la terre des miracles; racontons comment celui-ci s'est fait.

En 1826, le Frère Jean-Baptiste, qui était à Rome, se rend à Constantinople. Grâce au crédit de l'ambassadeur français, M. de Latour-Maubourg, il obtient du sultan Mahmoud un firman qui autorise la reconstruction du monastère. Il en esquisse rapidement le plan, revient à Rome, et bientôt après s'embarque pour Kaïffa. Quand il y arriva, le dernier Frère de la communauté, qui s'était retiré dans cette ville, venait d'y mourir. Frère Jean-Baptiste gravit seul et triste la montagne. Il se recueille un moment dans la prière; puis, s'asseyant sous un sycomore, il achève le plan du monument. Il en fit ensuite le devis qui s'élevait à 350,000 francs. Frère Jean-Baptiste ne possédait rien, ni lui, ni les siens, mais il ne s'en inquiétait pas: l'aumône devait pourvoir à tout. Il avait reconnu que l'ancien couvent n'avait qu'un terrain fort restreint: il veut doter le nouveau de dépendances plus considérables. Il parcourt les environs. A cinq lieues du Carmel, il remarque deux moulins à eau qui ne fonctionnent plus, et, à deux lieues plus loin, il trouve la source qui les alimentait autrefois, et dont les eaux ont été détournées sans profit pour l'agriculture. C'était pour le futur couvent un trésor que cette source et ces deux moulins. Il veut les acheter. D'argent, point encore; mais que ne fera pas

Digitized by Google

cet homme qui a déjà tant fait? Vous verrez qu'il aura les deux moulins. Ils étaient la propriété d'un de ces Druses qui se disent descendus des Israélites qui adoraient le veau d'or. C'eût été, au sentiment de ces idolâtres, une impiété que de vendre un terrain légué par leurs ancêtres, et ils s'y refusèrent obstinément. « Ce terrain que vous ne voulez pas me vendre, dit alors frère Jean-Baptiste, louez-le moi; » le Druse y consent. Le Frère devait payer sa location au moyen des bénéfices que donneraient ses usines; mais pour mettre les usines en mouvement, il fallait d'abord les réparer, et les réparations semblaient devoir être coûteuses; de plus, il fallait y amener les eaux par une canalisation tout entière à faire. Or, l'argent manquait pour ceci comme pour le reste. Frère Jean-Baptiste alla trouver un Turc qu'il avait connu dans son premier voyage, et lui demanda 9,000 francs à emprunter. Il proposa de les rembourser sur les produits des moulins. Cette garantie peut sembler illusoire; mais frère Jean-Baptiste est éloquent: il parle du prophète Elie dont le nom est en grande vénération parmi les Turcs. De plus, le frère donnait sa parole, et chez un peuple où l'on écrit peu de contrats, la parole d'un homme est restée quelque chose. Notre Turc prêta donc les 9,000 fr., et bientôt les travaux de réparation et de canalisation commencèrent. En même temps commencèrent aussi les pélérinages lointains de frère Jean-Baptiste. Il parcourt d'abord les côtes de l'Asie-Mineure, les îles de l'Archipel, les environs de Constantinople, demandant partout des secours. Il recueillit de cette excursion 20,000 francs, et, revenu sur sa montagne, en 1828, il posa la première pierre du nouveau temple, le jour de la Fête-Dieu, jour pour jour, heure pour heure, sept ans après la destruction de l'ancien. Les 20,000 francs épuisés, frère Jean-Baptiste se remet en route. En sept ans, quatorze fois il quitta le Carmel, et

Digitized by Google

quatorze fois il y revint. Il a visité Jérusalem, Damas, Beyruth, Sidon, Tyr, Jaffa, Alexandrie, le Caire, Malte, Tripoli de Syrie, le mont Liban, Smyrne, Athènes, Lépante, Corfou, Constantinople, Tunis, Tripoli d'Afrique, Syracuse, Girgente, Palerme. Il a fait mille lieues sur la côte redoutée d'Afrique; il est allé à Gibraltar; il est entré en Espagne en invoquant le nom de sainte Thérèse; en Angleterre, en invoquant celui de saint Simon Stock, né dans le comté de Kent; puis enfin il est venu en France, la terre de saint Louis, où les cœurs et les bourses s'ouvrent si facilement pour toutes les infortunes, et qui a concouru pour une large part au trésor pieux destiné à la réédification du temple. Enfin, ce temple s'est élevé. En l'absence du frère Jean-Baptiste, frère Matthieu, de Saint-Paul, a dirigé l'exécution des travaux. C'est encore un digne et habile Frère que celui-ci. Les Arabes, émerveillés de sa facilité à parler les langues de l'Orient, et de sa prodigieuse activité qui suffit à tout, l'appellent le frère *Cinq-Cents*, c'est-à-dire valant cinq cents personnes: (*Lo chiamano*, me disait le frère Charles, Fra *Cinquecento*, *volendo dire che fra Matteo è buono per cinquecento persone*). Donc le temple s'est élevé; mais, cette fois comme toujours, le devis des dépenses a été de beaucoup dépassé. La réédification a déjà coûté 500,000 francs, et il reste encore à faire une grande et utile construction, celle d'un mur d'enceinte, pour protéger contre les attaques des tigres et des chakals, qui s'embusquent sur les flancs de la montagne, les habitants du monastère et les voyageurs qui viennent y chercher abri et secours. Ce mur d'enceinte est indispensable, mais les fonds sont épuisés au Carmel: une nouvelle quête est nécessaire. Frère Jean-Baptiste allait partir pour cette quête, et c'est en France qu'il venait la faire: déjà il avait repris son bâton de voyageur; mais ses forces trahissent son courage. Frère Jean-Baptiste a soixante-six ans. Il a déjà

Digitized by Google

parcouru tant de mers! visité tant de cités! Il comprend que Dieu réserve à d'autres mains la gloire de cette dernière moisson. Il s'est alors adressé à l'un de ses plus intelligents compagnons, le Frère Charles d'Ognissanti, et le Frère Charles est parti pour la France. C'est lui que nous voyons depuis quelque temps à Paris. Si vous l'avez, par hasard, rencontré dans les rues, vous vous êtes sûrement arrêté pour admirer ce beau costume levantin, et plus encore la noble tête de celui qui le porte, un type romain à la fois énergique et doux; et si vous avez reçu chez vous le Frère Charles, si vous l'avez vu chez lui ou dans le monde, vous aurez été frappé de la mobile expression de cette figure qui fait paraître tant d'intelligence et de cœur. Sa conversation vous donne tout ce que promet sa figure; mais, à vrai dire, pour jouir bien complètement de cela, il faut savoir l'italien, et le laisser parler sa belle langue. Il vous dira alors ses voyages. On ne saurait croire combien ses récits sont attachants. Que de travers! que de périls! que de fatigues et de privations! Mais je veux, en courant, vous en rapporter quelque chose. En 1835, le Frère Charles était venu en Italie. Il parcourait le royaume de Naples. Le choléra y éclate tout-à-coup. Les populations éperdues fuient en vain devant le fléau : la mort est partout de l'une à l'autre mer. Sous ce ciel éclatant, dans cet air si pur et si doux, chargé de vie et de bonheur, il n'y a de fléau redouté que l'Etna, mais l'Etna menace avant de frapper : il obscurcit les cieux d'épaisses fumées, il ébranle la terre, il rugit, il tonne. Les Napolitains vivent, tranquilles et confiants, à ses pieds; ils comptent sur ces avertissements. Mais le choléra n'envoie pas aux peuples des précurseurs de ses colères; il frappe à l'improviste, dans le silence, et il vous atteint partout. Il est comme cet ange dont parle l'Écriture, ange de mort, aux invisibles coups, que le Seigneur envoya dans

Digitized by Google

le camp de Sennachérib, et qui, dans une nuit, tua cent-quatre-vingt mille de ses soldats, en les touchant de son haleine. Le mystère qui enveloppait dans sa marche le fléau destructeur, fit naître les plus absurdes soupçons : là, comme en Russie, comme à Londres, comme à Paris même, on crut à des empoisonnements, et il y eut des victimes des fureurs populaires. Les villes avaient fermé leurs portes ; les bourgs, les villages, les moindres hameaux interdirent également leur entrée. Malheur à l'étranger errant dans les campagnes ! il était exposé à être massacré ou à mourir de faim. Frère Charles quêtait alors à une assez grande distance de Naples. Son habit religieux avait jusques-là protégé sa vie, mais n'avait pu faire lever l'interdiction d'entrée dans les villes. Il était sans asile et sans pain; nulle habitation ne voulait le recevoir. Chose étrange ! on laissait mourir de faim l'un des plus laborieux ouvriers de cette maison du Carmel, qui s'ouvre pour tous ceux qui ont faim !

Il put enfin rentrer à Naples. Il obtint une audience du roi. Au moment où il commençait à lui raconter son histoire, le roi l'interrompant lui dit avec bonté : « Je sais tout : vous avez bien souffert; mais vous trouverez désormais dans mon royaume plus d'hospitalité. » Et, en effet, le roi Ferdinand donna immédiatement des ordres pour que le Frère Charles rencontrât partout secours et protection. Frère Charles retourna ensuite au Carmel, et nous avons vu pourquoi il en est reparti, et pourquoi il est au milieu de nous. C'est toujours, pour me servir de l'expression de M. Poujoulat, l'*humble et infatiguable ambassadeur du Mont-Sacré auprès de la charite européenne*. Il vient quêter pour le mur d'enceinte. Donnons au noble quêteur. Ne souffrons pas que l'œuvre du Carmel reste inachevée. Songeons qu'il y a là, outre la question de religion, une question de civilisation. Partout où l'on fonde un monastère, on fonde une civili-

Digitized by Google

sation. A côté des murs du temple viennent bientôt se placer les murs de la ville : les maisons de Dieu appellent autour d'elles les maisons des hommes. Donnons au noble quêteur. Après tout, nous ne faisons qu'acquitter une dette de reconnaissance. Combien de pélerins et de voyageurs français n'ont-ils pas trouvé au Carmel une généreuse et touchante hospitalité. Et puis, savez-vous ? Après la destruction du couvent, en 1799, les cadavres de nos soldats, ces malades et ces blessés massacrés par les janissaires de Djezzar, étaient restés sans sépulture. Leurs ossements blanchis se montraient ça et là dispersés sur les flancs de la montagne. Les frères Jean-Baptiste et Charles ont pieusement recueilli ces os des vainqueurs des Pyramides, et ils leur ont donné, après trente ans, l'abri protecteur et inespéré d'une tombe. Une pyramide la surmonte. C'est un monument placé dans le jardin du cloître. Et puis, savez-vous encore ? Dans la récente expédition anglaise de Syrie, des chrétiens de tous pays, des protégés de la France, des arabes, des Egyptiens s'échappent de Kaïffa que bombarde le canon anglais, de Beyruth que menace le même sort, se réfugient sur le Carmel, à la suite du vice-consul français. Ils étaient au nombre de cinq mille. Un officier anglais s'inquiétait du mouvement de cette population. On lui dit quelle est là sous la protection du pavillon de la France, et l'officier anglais se retire. Jugez donc si notre nom doit être béni en Palestine ! Ce nom y a conservé un prestige glorieux qui n'appartient à aucun autre peuple de l'Occident. C'est là que, au commencement de ce siècle, et à Jérusalem même, si j'en crois un souvenir de lecture dont je ne puis en ce moment vérifier l'exactitude, c'est là que M. de Châteaubriand vit des enfants, jouant dans la rue, faire l'exercice à la française. Ils commandaient en français le : *Portez armes !* Les soldats des Pyramides avaient laissé en Syrie ces souvenirs de leur ra-

Digitized by Google

pide passage. Ah! que ces souvenirs de notre gloire militaire s'effacent, si l'on veut, de la mémoire des peuples : cette gloire coûte trop de larmes. Mais, du moins, ne laissons pas perdre notre renommée d'humanité. Conservons saintement ce refuge du Carmel qui, sur une terre lointaine et désolée, s'ouvre pour tous ceux qui souffrent, qui ont soif et qui ont faim, et qui sera un foyer sacré de lumières, qui de jour en jour et de proche en proche, gagnera à notre religion, à nos mœurs, à nos sciences, à nos arts, des populations que l'ignorance et le despotisme ont flétris. La foi et la lumière nous sont venues de l'Orient : que, grâce à nous, la foi et la lumière y renaissent. L'Occident s'affaisse, inquiet, malade, épuisé..... Que sait-on? Peut-être qu'un jour ce vieux monde ira raviver sa vieillesse là où la jeunesse du monde a commencé.

Auguste Desportes.

Digitized by Google

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Parmi les affections si diverses et si nombreuses du système nerveux, il en est une qui, par sa fréquence, l'intensité et le caractère spécial des douleurs qui en sont la principale manifestation, est parfaitement connue des gens du monde, et qui, surtout au point de vue thérapeutique, mérite toute l'attention des hommes de l'art. La *Névralgie*, comme son nom l'indique, a pour symptôme dominant une douleur, d'intensité variable, et ayant son siége sur le trajet d'un nerf. C'est une des maladies que le médecin rencontre le plus communément dans sa pratique, et une de celles qui, en raison des souffrances souvent intolérables qui l'accompagnent, réclame la médication la plus prompte et la plus énergique. Tous les excitants du système nerveux, tout ce qui tend à le faire prédominer sur les autres appareils organiques, sont autant de circonstances qui prédisposent au développement de cette affection; c'est ce qui explique sa fréquence dans les grands centres de civilisation et en particulier dans notre ville, où aux causes morales qui agissent si puissamment dans la production des névroses, viennent encore se surajouter les influences pathogéniques qui résultent des changements brusques de température et de l'action incessante de l'humidité. — Le livre de M. Rougier, outre une valeur scientifique qui sera appréciée partout, nous offre en outre un intérêt tout spécial en ce sens que nous le considérons comme présentant un véritable caractère d'utilité locale.

La méthode de traitement qui a servi de point de départ aux recherches du docteur Rougier, consiste essentiellement à faire pénétrer la substance médicamenteuse dans le torrent circulatoire à travers la peau préalablement dépouillée de son épiderme, en choisissant, pour effectuer cette pénétration, le point de la surface cutanée qui correspond au foyer de la douleur. Le soulèvement de l'épiderme peut être opéré à l'aide de moyens divers; M. Rougier donne la préférence au marteau de M. Mayor, de Lausanne. Le cylindre métallique ayant été plongé dans de l'eau bouillante jusqu'à ce qu'il se soit mis en équilibre de température avec ce liquide; une des extrémités du cylindre est rapidement appliquée sur la peau, et il suffit, pour produire la vésication, d'un contact dont la durée est à peine d'une seconde. — L'épiderme enlevé, la substance médicamenteuse est appliquée sur le derme dénudé, et aussitôt commence un travail d'absorption dont les effets ne tardent pas à se manifester. M. Rougier a reconnu que le chlorhydrate de morphine était, de toutes les préparations opiacées, la plus efficace et la plus propre à l'absorption. — L'ad-

Digitized by Google

ministration de cette substance par la méthode endermique exige une grande attention et une habitude toute spéciale pour en apprécier les effets et en approprier les doses aux différentes individualités.

L'idée de cette méthode de traitement n'appartient pas en propre à M. Rougier, mais nous croyons qu'il a été le premier à en faire l'application sur une grande échelle à toutes les formes de névralgie. — Personne avant lui n'avait étudié avec autant d'attention les effets des médicaments narcotiques, n'avait donné des règles aussi sûres et aussi précises sur son mode d'administration et n'avait autant que lui insisté sur la nécessité d'essayer les susceptibilités individuelles par des doses successivement croissantes. Quant à nous qui avons été témoins, un grand nombre de fois, des résultats obtenus par la méthode endermique, et qui avons été à même de la comparer aux autres médications, nous nous croyons autorisés à affirmer qu'elle leur est incontestablement supérieure, surtout lorsqu'il s'agit de faire cesser immédiatement le symptôme douleur, ce qui est, suivant nous, la première indication à remplir.

Il arrive souvent que lorqu'on a eu à combattre une névralgie ancienne et rebelle, et que le malade a été soumis à l'action prolongée de la morphine, il succède à la disparition de la douleur un engourdissement du membre inférieur, très incommode et qui rend la marche pénible et mal assurée ; dans ces cas, M. Rougier a eu l'ingénieuse idée de recourir à l'emploi de la strychnine qui, par l'action excitante qu'elle exerce sur le système nerveux, corrige en quelque sorte l'excès de la stupéfaction qu'a produit la morphine, et ramène ainsi l'innervation à son type normal.

La chorée ou danse de St-Guy, est une des névroses les plus rebelles et pourtant une de celles contre lesquelles la thérapeutique a dirigé ses agents les plus variés. — Dans ces dernières années, on a publié quelques observations mettant sur la voie de l'efficacité de la strychnine contre cette affection, en rapportant des observations de chorée guérie par la strychnine, et en appelant l'attention des médecins sur cette préparation qui est peut-être, selon lui, destinée à devenir le spécifique d'un mal dont ils ont été longtemps les spectateurs impuissants ; M. Rougier nous paraît avoir rendu à la science et à l'humanité un véritable service.

Médecin de l'Hôtel-Dieu pendant plusieurs années, M. Rougier a pu disposer d'un vaste champ d'observations et donner à ses recherches une étendue et une publicité qui sont de sûrs garants de leur importance pratique et préparent à son œuvre un succès mérité.

Dr P. B.

— Nous rendrons compte, dans le prochain numéro de cette Revue, d'un important ouvrage du docteur Durand, de Lunel, dans lequel l'auteur expose une nouvelle théorie de l'action nerveuse et des principaux phénomènes vitaux.

Digitized by Google

CHRONIQUE.

L'église de la Guillotière est en reconstruction, et, dans la crainte où nous sommes de voir remplacer le bénitier roman qui s'y trouve, par un bénitier en marbre blanc tout neuf, nous croyons devoir dire quelques mots sur son importance. C'est un des morceaux les plus anciens et les plus curieux en ce genre. Il est en granit gris d'un très beau grain. La cuvette a la forme d'un carré un peu allongé. Six serpents s'enroulent autour et se tiennent les uns aux autres. Un septième serpent vient d'être saisi par un homme dont on voit sortir la tête et le buste d'une cuve. Le tout et d'un travail excessivement barbare, et le symbolisme en est transparent. L'artiste a sans doute voulu figurer par ces serpents les sept péchés capitaux, dont l'un vous entraîne à l'autre. Celui que l'homme a saisi au moment où il est baptisé, c'est le serpent de l'orgueil, le maître de tous les autres. Le triomphe du baptême, la régénération de l'humanité, voilà notre explication. Ce petit monument doit, selon nous, remonter au VIIIe siècle, et pourrait bien avoir été pris à quelqu'une de nos anciennes églises romanes à l'époque de leur destruction.

— M. Charrier de Sainneville, qui fut adjoint à la Mairie de Lyon, sous l'administration du comte d'Albon, et se trouva, après les Cent-Jours, investi des importantes fonctions de lieutenant-général de police, fonctions qu'il remplissait au moment où éclata le mouvement du 8 juin 1817, est mort dans le courant de septembre. Il avait perdu, depuis plusieurs années, l'usage de la raison. Tout dévoué à la faction Decaze, M. Charrier se crut alors en opposition avec les autorités de l'époque, au sujet de ces tristes événements, causés par la fameuse ordonnance du 5 septembre 1816, qui brisait la majorité royaliste au sein de la Chambre des Députés.

Il parut divers écrits de M. de Chabrol, préfet du Rhône, du général Canuel, de M. de Farges, maire de Lyon, et du colonel Fabvier; M. Saineville ne resta pas en arrière, et son *Compte-Rendu des événements qui se sont passés depuis l'ordonnance du 5 septembre* 1816, *jusqu'à la fin d'octobre* 1817, est une complète glorification du système à bascule de M. Decaze, des hautes machinations du ministre favori de Louis XVIII. Le but de M. Charrier, c'était de montrer que la sédition du 8 juin avait été amenée par de prétendus *agents provocateurs*, mis à la solde d'une police occulte et spéciale.

— L'un des médecins les plus distingués de notre ville, M. le docteur Baumers, est mort le 2 septembre 1843, à l'âge de 69 ans, à la suite d'une longue maladie. Ses confrères et ses amis, MM. les docteurs Rougier, Polinière et Brachet ont tour à tour pris la parole pour lui adresser au bord de la tombe les derniers adieux.

— La statue de Jacquard, cette masse informe du sculpteur Foyatier, va définitivement être refondue. Notre Conseil municipal a pris enfin un arrêté à ce sujet. Nous le félicitons d'avoir fait justice d'un si pitoyable morceau, tant dans l'intérêt de la cité, que dans celui de notre illustre mécanicien. Il est fâcheux seulement qu'en véritable artiste, M. Foyatier n'ait pas été le premier à reconnaître son *erreur*.

— Trois artistes Lyonnais, MM. Rey, Chenavard et Dalgabio, viennent, dans un but tout artistique, d'entreprendre un voyage en Grèce. Nous espérons qu'à leur retour Lyon recevra d'eux quelques intéressantes communications.

Digitized by Google

A la Mémoire

DE BARTHÉLEMY TISSEUR [1].

Dans les cités, tombeaux dont le peuple croit vivre,
Où s'agitent des morts par des morts coudoyés,
Où l'ame aspire un air qui la tue ou l'enivre,
Ceux qui sont nés à Dieu sont bien vîte oubliés.

(1) Cette pièce termine un volume de poésies de M. Victor de Laprade, volume qui doit paraître au mois de novembre, et qui est dédié au noble et malheureux jeune homme dont nous annonçâmes, il y a quelques mois, la fin si imprévue et si terrible. Ce que les vers du poète font éclater d'ardente admiration pour le penseur ignoré, sera loin de paraître exagéré à ceux d'entre nous qui ont pu voir de près Barthélemy Tisseur et apprécier, malgré son excessive modestie, l'espèce d'intuition philosophique qu'il apportait dans l'examen des matières les plus diverses, même de celles qui semblaient lui devoir

Digitized by Google

Là, des spectres faisant de l'ombre et du tumulte
Vous cachent à mes yeux, vous-même ô mon ami,
Et j'omets tout un jour de vous rendre mon culte,
Vous l'hôte de mon cœur, vous d'hier endormi !

Les bruits humains font taire en moi le saint murmure
De votre esprit qui souffle et qui veut me parler,
Et la foule tarit sous son haleine impure
Ma paupière au moment où mes pleurs vont couler.

Mais sitôt que j'ai fui tout seul vers la campagne,
Et trouvé la nature et vu le jour vermeil ;
Sitôt que je respire une odeur de montagne
Et que Dieu dans mon ame entre avec le soleil ;

Sitôt que l'infini se fait dans ma pensée,
J'y revois, près du Dieu que je viens adorer,
Votre ombre lumineuse un instant éclipsée
M'appeler, me sourire, et je puis vous pleurer.

être le moins familières. Quand la mort l'a frappé, il y avait un an à peine que les circonstances lui avaient permis de se livrer tout entier à sa vocation littéraire. Le cours de littérature qu'il professait avec éclat à l'Académie de Neuchatel (Suisse), serait devenu, à en juger par les notes éparses qu'il a laissées, un monument d'esthétique tout à fait original. Ses amis espèrent tirer de ces notes la matière d'une publication qui donnera une idée de ce qu'aurait pu faire, dans la plénitude de son développement, cette intelligence d'élite. L'influence qu'il a d'ailleurs exercée sur l'esprit de l'auteur de *Psyché*, et dont ces vers sont un noble témoignage, ne pouvait appartenir qu'à une nature rare et puissante. (*Note du Directeur*).

Digitized by Google

Tout alors, fleur qui s'ouvre et rayon qui s'allume,
Arbres, flots exhalant un soupir triste et doux,
Sillons où court la brise et toit lointain qui fume,
Tout semble s'animer et se peupler de vous.

Les cîmes des forêts d'un bruit large inondées,
Les buissons fourmillant de chansons et de cris,
En écho, tour à tour, redisent les idées
Dont votre ame féconde emplissait nos esprits.

Aux êtres vous parliez dans leur langue divine,
Vous les sentiez tous vivre, ils vous sentaient rêver ;
Car, vous aviez l'amour qui sait, ou qui devine,
Et leurs secrets accords, vous les deviez trouver !

Tout se réfléchissait dans votre ame profonde,
Torrent, fleuve et ruisseau, tout vous payait tribut ;
Vous avez promptement fait votre œuvre en ce monde,
Et, le premier de nous, avez atteint le but.

Votre esprit visitait les chênes et les roses ;
Et, sans doute, sachant qu'à mon tour j'y viendrai,
Vous avez, en partant, laissé sur toutes choses
Des vestiges de vous ; je les recueillerai !

Avec l'odeur montant de ces prés en corbeilles,
Avec l'oiseau qui fuit et va chanter là-bas,

Digitized by Google

De l'herbe et des rameaux avec un bruit d'abeilles,
Un souvenir de vous s'élève à chaque pas.

L'atmosphère s'emplit d'une vivante flamme,
C'est vous qui de vos yeux la versez par éclair,
Sa chaleur m'enveloppe, et j'ai senti mon ame
S'épanouir en vous comme mon corps dans l'air.

Alors, la part de vous que Dieu nous a ravie,
Celle en qui rien ne change et dont rien n'est distrait,
Celle qui goûte au ciel une meilleure vie,
Ce qu'en vous nous aimions, votre cœur m'apparaît.

Vous êtes revêtu de la forme plus pure
Que prend l'homme là-haut quand son corps y renaît ;
Mais, sous ce vêtement, quoiqu'il vous transfigure,
Vous êtes bien le même et l'on vous reconnaît.

C'est bien lui ! cet esprit plein de mansuétude,
Parole qui charmait ma joie ou ma douleur,
A qui toute science arrivait sans étude,
Comme l'onde à la source et le miel à la fleur.

C'est lui ! dans tous ses maux toujours paisible et grave,
Que j'ai tant vu souffrir sans se plaindre jamais !
Cet homme à la raison puissante, au cœur suave,
Mont de granit couvert de fleurs jusqu'aux sommets !

Digitized by Google

C'est lui ! pour vivre en nous s'oubliant à toute heure,
Lui, qui prenais pour siens mes travaux, mes combats;
C'est lui, dont la pensée, onde supérieure,
Fertilisait la mienne et ne tarissait pas !

De ces forêts vers moi je vous ai vu descendre,
Ainsi qu'un blanc nuage et glissant lentement;
Le sol autour de vous s'éclaire d'un jour tendre,
De votre corps nouveau, divin rayonnement.

Les plantes s'inclinant baisent vos pieds de neige,
L'air est rempli d'oiseaux et de joyeuses voix,
Les bois semblent marcher pour vous faire cortége,
La nature vous rend votre amour d'autrefois.

Vous, calme et traversant son peuple qui s'assemble,
Vers moi, sans lui parler, vous voilà parvenu,
Et, comme aux jours heureux où nous pensions ensemble,
Vous avez pris mon bras, cet appui si connu.

Et nous marchons tous deux en dominant la plaine
De mon pays natal que je vantais souvent;
Les montagnes du soir nous déroulent leur chaîne;
Beaux lieux que j'espérais voir avec vous vivant !

Vous m'êtes si présent que nous causons encore
D'hier et de demain, de nos projets nombreux;

Digitized by Google

Hélas, comme si Dieu, dans un but que j'ignore,
N'avait pas déjà mis un monde entre nous deux.

Le mobile entretien vole en sa fantaisie
Des étoiles du ciel aux herbes des chemins,
Nous parlons de mon cœur et de ma poésie,
Coursiers dont vous teniez les rênes dans vos mains.

Car, je croyais en vous, que nul n'a su connaître !
Onde au modeste flot qui dans l'ombre a coulé;
J'ai vu vos profondeurs, et vous fûtes mon maître;
Tous mes doutes fuyaient quand vous aviez parlé.

Dieu vous donna le sens des clartés éternelles;
Jamais, idée ou fait, vous ne jugiez en vain;
Tandis que nous errions dans les choses mortelles,
Vos yeux, à travers tout, allaient droit au divin.

De la sphère idéale où vous viviez d'avance
Pour moi vous revenez; et, comme aux anciens jours,
Vous m'en communiquez aujourd'hui la science,
Et ma foi se rallume au feu de vos discours.

Et longtemps nous restons assis près des fontaines,
Nous errons sur la mousse et le gazon nouveau,
Cherchant si nous pourrons, en dominant nos peines,
Faire ici-bas le bien, et contempler le beau.

Digitized by Google

Mais trop tôt, étouffant la voix dont je m'enivre,
Un bruit d'homme s'élève et nous a séparé,
Moi, pour aller mourir, et vous, pour aller vivre
Dans le monde d'amour au sage préparé.

Je le sais, votre part, sans doute, est la meilleure;
Mon esprit dort encor, le vôtre eut son réveil;
Cette vie est mauvaise... et pourtant je vous pleure,
Vous qui ne verrez plus les fleurs ni le soleil!

Grande ame à ses amours avant l'heure arrachée,
Source pour nous tarie avant les jours d'été,
Fort ouvrier laissant l'œuvre à peine ébauchée,
Harmonieux oiseau mort sans avoir chanté!

Peut-être en te pleurant je gémis sur moi-même
Resté seul dans la lutte où tu viens d'expirer;
Mais les décrets de Dieu sont sacrés pour qui t'aime,
Et, plein de ton esprit, je les dois adorer.

Comme tu le serais, je suis fort dans mes larmes;
Je garde ta doctrine, et ta foi m'agrandit;
En de mâles adieux tu me lègues tes armes,
Ta voix parle, j'entends; voici ce qu'elle dit:

« Frère! si Dieu te laisse ici-bas seul et triste,
« C'est que l'homme nouveau dans ton cœur n'est pas né;

Digitized by Google

« La main de la douleur, cette sublime artiste,
« Au gré du maître encor ne t'a pas façonné.

« Dans la sphère où je monte, avant que de me suivre,
« Il te reste à livrer de plus rudes combats,
« Ce n'est que pour lutter, que tu dois encor vivre
« Et les adversités ne t'épargneront pas.

« Il te faut, comme moi, prendre la voie étroite;
« L'ombre abonde et les fleurs sur la route du mal;
« Celle où tu marcheras plus âpre mais plus droite
« Mène par le désert plus près de l'idéal.

« Tu porteras le poids de ton cœur solitaire,
« Déjà ton front penché se dépouille et pâlit,
« Nul œil ne sourira près de ta lyre austère
« Et la seule insomnie habitera ton lit.

« Jamais tu ne verras un champ dont tu sois maître
« Se couvrir à ton gré de rameaux ou d'épis,
« Et jamais en des bois plantés par un ancêtre
« Tes bras ne berceront des enfants assoupis.

« Sans même que l'oiseau pour son nid les recueille,
« Tu verras, sous les pas de l'homme indifférent,
« Tes stériles chansons s'envoler feuille à feuille
« Et jusqu'aux mers d'oubli couler dans le torrent.

Digitized by Google

« Le monde tient pour vils les objets de ton culte,
« Il cherche d'autres biens qu'un son mélodieux
« Tu n'auras rien de lui qu'ironie et qu'insulte
« Toi ne le maudis point! sois fidèle à nos dieux.

« Passe au milieu de lui sans haine et sans murmure,
« La sagesse est amour ; mais garde la fierté,
« Que ton front de l'orgueil porte la noble armure
« Et pour trésor au moins choisis la liberté.

« Marche inflexible au but, je t'ai tracé la route;
« Mon esprit vit en toi, suis ce guide sacré;
« Songe, en te relevant dans tes heures de doute,
« Que, de près ou de loin, pour toi je combattrai!

Partout, ainsi, partout son ombre m'accompagne;
Sans cesse à mes côtés je l'entends, je le vois,
Tel qu'il me dit adieu du haut d'une montagne,
Sans le savoir, hélas, pour la dernière fois!

Par l'amitié conduits, sur un sommet auguste
Exempt des bruits du monde et par Dieu visité,
Nous habitions tous deux dans la maison d'un juste
Et trouvions dans son cœur une hospitalité;

Là, tout penser grandit, tant cette cîme est haute!
Dans ces bois solennels nous allions, tour à tour

Digitized by Google

Ecoutant la nature, où l'ame de notre hôte
Homme entre tous choisi pour enseigner l'amour.

Là, nous avons vécu de divines journées,
Parlant des vérités et des biens éternels;
De célestes lueurs nous y furent données,
La sagesse descend dans les cœurs fraternels.

Vous aviez vos desseins sur nos dernières heures,
Seigneur! en nous menant vers ces sommets bénis;
Sans doute, ainsi, tous trois dans des sphères meilleures
Un jour, en votre nom nous serons réunis!

Je partis le premier rappelé dans les villes,
Et lui, pour prolonger notre cher entretien,
Me suivit jusqu'au bout de ces forêts tranquilles,
Et son bras ne pouvait se détacher du mien.

Il en fallut enfin rompre la douce chaîne;
Alors, restant, malgré le soleil lourd et chaud,
Debout, au bord des pins et tourné vers la plaine,
Il me voyait descendre et me parlait d'en haut.

Longtemps sur ce trépied de mousse et de bruyère,
— Cette image à jamais vit dans mon souvenir,—
Je l'aperçus baigné d'une ardente lumière
Tenant son bras levé comme pour me bénir.

Digitized by Google

Et Dieu m'a retiré cette main forte et pure,
Ce rayon tout-puissant qui m'aurait rajeuni;
Dans ces bois, altérés de son souffle, ô nature!
Nous n'irons plus tous deux respirer l'infini.

Seul, je vous cherche encor, désert, forêt divine,
Chaque arbre y fait surgir son ombre à mon regard;
De chaque émotion qui gonfle ma poitrine,
A son esprit, là-haut, je fais monter sa part.

Et toi, tu la reçois, n'est-ce pas, ô chère ame!
Ces brises, ces parfums des pins mélodieux,
Cet horizon qui roule un océan de flamme,
Tu les sens par mon cœur, et les vois par mes yeux.

Eh bien! j'irai souvent pour te faire une offrande
M'imprégner des rayons et des bruits des sommets,
Et prier dans ces bois dont la paix est si grande
Et qu'il m'est doux d'aimer, puisque tu les aimais!

Victor de LAPRADE.

Digitized by Google

Anciennes Institutions Religieuses

De Lyon.

II.

MONASTÈRE DES ANNONCIADES,

DITES BLEU-CÉLESTES.

Mme Gabrielle de Gadagne, comtesse de Chevrières, avait perdu son mari, et restait avec un fils unique dont la Providence voulut encore priver la pauvre mère, car ce jeune homme fut emporté par l'explosion d'une mine, au siége de Turin, en présence de Louis XIII, qui donna des regrets à sa mort. Mme de Chevrières, attaquée ainsi dans ses affections les plus vives, fit à Dieu l'offre de ses biens et d'elle-même, et songea à bâtir un monastère où il pût être reli-

Digitized by Google

gieusement servi par les personnes qu'elle y appellerait. Les PP. Jésuites, à qui elle s'adressa, lui proposèrent de former un établissement d'Annonciades, dont l'Institut avait pour but d'honorer surtout le mystère de Dieu fait homme, et de rappeler l'Annonciation de l'ange à Marie.

Or, le 8 juillet 1623, Mme de Chevrières demandait à l'abbé Thomas Mechatin de la Fay, comte de Lyon et vicaire-général de Mgr de Marquemont, alors résidant à Rome, la permission de fonder l'établissement projeté. Elle écrivit ensuite aux Religieuses du monastère de l'Annonciade de Pontarlier, pour leur demander quelques Sœurs qui consentissent à venir former une maison à Lyon. Pendant ce temps-là, Mme de Chevrières s'occupait activement de leur préparer un logis convenable, et d'enrichir leur chapelle de toutes les choses nécessaires à la dignité du culte extérieur. Le 24 mars 1624, le Prévôt des marchands et les Echevins de Lyon lui délivrèrent le permis qu'elle leur avait demandé pour la fondation de son monastère. Elle pria le P. Le Jeune, prédicateur et Religieux de la Compagnie de Jésus, d'aller prendre à Pontarlier les RR. Mères qu'elle avait demandées pour sa fondation et de les amener dans notre cité; elles y arrivèrent le 16 octobre 1624, et furent conduites à leur petit monastère, que l'on avait érigé dans la maison de M. de la Chassagne, au quartier de Bellecour. Le 6 novembre de la même année, la comtesse de Chevrières passa un contract de fondation, par lequel une pension de mille livres, au sort principal de seize mille livres, suivant l'usage de cette époque, leur fut assignée sur les biens qu'elle possédait dans le Mâconnais.

Parmi les premières personnes qui entrèrent aux Annonciades, on remarqua une parente de la fondatrice, Mlle Jeanne de Gadagne, fille de M. de Gadagne, seigneur de Beauregard (9 avril 1627). Au bout de quelque temps, on chercha une retraite plus éloignée du bruit et où les Religieuses fus-

Digitized by Google

sent définitivement chez elles. Mme Loubat offrit une maison et ses dépendances, près des Carmélites; on en acheta une autre avec le jardin qui en relevait, et ce fut là qu'au mois de juillet 1625, avec l'agrément de la comtesse de Chevrières, l'Ordre naissant alla s'établir. On y bénit, avec les cérémonies accoutumées, l'oratoire du couvent et une grande croix bleue et blanche, qui fut plantée sur le portail de la chapelle. Comme l'Institut des Annonciades avait pris naissance en Italie, à Gènes, celles de France n'avaient qu'en italien leurs Règles et leurs livres de cérémonies. La Mère Jean-Baptiste-Angèle, Prieure, les traduisit en français, et, le 24 avril 1628, cette version fut approuvée par le comte Mechatin de la Fay, grand-vicaire.

Le cardinal de Marquemont avait envoyé de Rome, en 1628, des reliques de corps saints, et on les avait déposées dans l'église de Saint-Jean. La comtesse de Chevrières demanda pour les Annonciades le corps de saint Anastase, pape et martyr. Ce devait être une douce joie, chez ces bonnes Religieuses, de posséder quelques restes de ces dépouilles sacrées, qu'habitèrent autrefois de sublimes ames. Après la décision du Chapitre de Saint-Jean, Mme de Chevrières commanda un beau reliquaire d'argent. Il était en forme d'église: quinze piliers d'argent en soutenaient la voûte, sur laquelle il y avait un crucifix de même métal; l'entre-deux des piliers était fermé avec des cristaux de Venise. Le 17 août, le comte de Cremaux, doyen, MM. de Charmazel et de Mechatin de la Fay, vicaires-généraux du diocèse, firent placer les reliques dans le reliquaire, et on le porta solennellement au couvent. La fête du saint martyr se célébrait le 17 avril.

Ce fut la même année que, sur les instances du cardinal de Richelieu, archevêque de Lyon, le pape Urbain VIII publia, en date du 6 novembre, la Bulle qui érigeait en monastère la maison des Annonciades de notre ville.

Digitized by Google

Le 7 novembre 1635, mourut la fondatrice du monastère, Mme la comtesse de Chevrières.

En 1637, l'Eglise du couvent fut achevée, grâce aux libéralités de quelques pieux Lyonnais. Le sieur Scarron, trésorier de France, fit les frais du rétable de l'autel; le sieur Noirot donna un tabernacle, travaillé et doré en Flandre; un avocat, du nom de Faure, donna une lampe d'un travail fort délicat; son frère, chanoine de l'église de Saint-Just, fit présent de deux tableaux, qui furent placés aux deux côtés de l'autel, et d'une chapelle entière, c'est-à-dire de quatre chandeliers, d'une belle croix, d'un calice, de burettes avec leur plat, le tout en vermeil doré. Un peu avant sa mort, le même chanoine leur donna douze cents livres et une belle horloge. Pour tous ses dons, il pria seulement les religieuses de réciter en leur particulier, trois fois, chaque année, les vêpres des morts pour le repos de son ame, et de faire dire trois messes dans leur Eglise, à perpétuité, le jour de son décès. Les Mères de Gadagne et de Monteson, donnèrent de fort beaux pavillons de velours blanc et rouge qui paraient l'autel aux grandes solennités.

La Mère Marie-Hiéronime Chausse raconte, dans son *Histoire de l'établissement des Annonciades célestes*, beaucoup d'autres dons qui leur furent faits par la suite.

Le 25 février 1697, la Mère Gabrielle de Gadagne de Beauregard, à qui la Communauté devait beaucoup, fut emportée par une pleurésie.

La Mère Chausse, Religieuse Annonciade du monastère de Lyon, en a écrit une *Histoire*, à la suite de laquelle se trouve un abrégé de la vie des *Religieuses* qui y moururent, depuis la fondation du monastère en 1624, jusqu'à l'an 1698. L'auteur fut admise au couvent le 3 janvier 1652, et, le 11 février 1674, reçut la mission d'aller tenir compagnie quelque temps à la Prieure du monastère des Annonciades de

Digitized by Google

Vienne en Dauphiné; elle en revint le 11 avril 1676, et était Sœur Discrète et Maîtresse des Novices, quand elle publia son livre. Cet écrit tout rempli de longues minuties, d'où l'on n'arrache qu'à grand' peine quelques faits secondaires, fut dédié à Mgr Claude de Saint-Georges, qui venait d'être nommé archevêque de Lyon. Il y a en tête ce cette *Histoire* son portrait gravé par E. Desrochers en 1699, avec ce méchant quatrain :

Qui peut tout à la fois comme ce grand prélat,
Joindre au rare talent d'une doctrine exquise,
La discipline de l'Église,
Est bien digne d'être Primat.

L'Ordre des Dames Annonciades avait deux branches : les unes portaient un scapulaire bleu-céleste, les autres un scapulaire de couleur rouge. Elles vivaient dans une retraite étroite, et presque sans rapport avec le reste de la société.

Il n'existe de l'établissement des Annonciades que leur petite chapelle, qui est devenue celle des Sœurs de Saint-Charles. Pendant la Révolution, une réunion d'amateurs y jouait la comédie. On lit encore, gravée sur une pierre, au-dessus du portail qui donne sur le côté des Carmélites, l'inscription suivante :

PREMIER MONASTÈRE DE
L'ANNONCIADE CÉLESTE. 1624.

Les historiens de notre ville qui ont donné la date de 1639, ont commis une erreur que l'on a reproduite avec une constante fidélité.

F.-Z. C.

Digitized by Google

BÉRANGER

ET

PAUL-LOUIS COURIER.

COURIER naquit à Paris en 1773 et Béranger à Péronne en 1780. Ainsi à sept années d'intervalle, la France donnait naissance à deux hommes dont les noms sont désormais immortels et qui devaient mettre au service de la même cause le même esprit de raillerie, avec des moyens et des degrés différents.

Le rapprochement de ces deux grands noms, l'étude de ces deux hommes, dont les destins et les talents furent à la fois si ressemblants et si divers, nous a semblé un beau dessein. La séduction du sujet a pu seule l'emporter sur le sentiment de notre faiblesse : de plus habiles approfondiront ce que nous n'avons fait qu'effleurer.

Digitized by Google

Courier et Béranger fournissent des rapprochements intéressants, soit que l'on considère en eux l'homme privé, l'écrivain ou l'homme politique. Tous deux sont nés dans le peuple et n'ont point voulu en sortir. Soldat par hasard, écrivain par goût, paysan (comme il s'appelle lui même) par tactique, Courier est toujours resté *Paul-Louis*, nom qu'il a illustré et dont il aimait à se parer, car ce nom prouvait qu'il n'était rien, et pour lui c'était beaucoup; il fut soldat parcequ'alors tout le monde l'était, mais artiste et savant avant tout, il fit la guerre sans l'aimer. Dans sa campagne d'Italie, il ne s'occupe guère des plans de batailles, de conquêtes à étendre ou à assurer, mais, en revanche, il est fou de manuscrits, de tableaux, de statues; son courage est grand, téméraire même, mais ce n'est point la valeur du soldat, c''est bien plutôt la tranquillité du philosophe dont la peur de la mort ne saurait triompher; le danger ne l'énivre ni ne l'attire, mais il lui semble que pour l'Hermaphrodite ou la Vénus de la Villa Borghèse on peut bien braver un coup de stylet. Il ne s'occupe guère de fonder des dynasties, il en rit même assez volontiers (autant qu'on pouvait rire dans ce temps là); s'il prend l'Italie, c'est qu'il veut la voir; ce singulier conquérant rendrait volontiers sa conquête après l'avoir parcourue et visitée en tous sens. Pour lui, c'est un livre qu'il emprunte, un peu brutalement, il est vrai, qu'il étudie et rendrait volontiers à ses maîtres quand il le sait par cœur : « Nous triomphons en courant, écrit-il, et ne nous sommes encore arrêtés qu'ici où terre nous a manqué. Voilà, ce me semble, un royaume assez lestement conquis et vous devez être contente de nous. Mais moi je ne suis pas satisfait. Toute l'Italie n'est rien pour moi, si je n'y joins la Sicile. Ce que j'en dis est pour soutenir mon rôle de conquérant; car, entre nous, je me soucie peu que la Sicile, paie ses taxes à Joseph ou à Ferdinand, là dessus j'entrerais facilement en com-

Digitized by Google

position, pourvu qu'il me fût permis de la parcourir à mon aise; mais en être venu si près et n'y pouvoir mettre le pied, n'est-ce pas pour enrager? »

S'il est sensible à ces merveilles de l'art semées sur la terre d'Italie, la belle nature méridionale ne le touche pas moins vivement : « Pour la Calabre actuelle, ce sont des bois d'orangers, des forêts d'oliviers, des haies de citroniers..... Ce n'est pas ici qu'il faut prendre exemple d'un bon gouvernement, mais la nature enchante. Pour moi, je ne m'habitue pas à voir des citrons dans les haies. Et cet air embaumé autour de Reggio! On le sent à deux lieues au large quand le vent souffle de terre. »

Avec ces amours-là, notre soldat antiquaire et poète n'avait guère peur des *bons Calabrais qui nous brulaient le plus doucement du monde* en revanche de nos fusillades : *Il* donnait deux batailles et saccageait quelques villes pour s'en aller voir le temple de Proserpine près Milet; et puis si l'armée avait vaincu au pas de course, selon la mode du temps, Courier rebroussait chemin, seul ou mal accompagné, fouillant partout, sans songer qu'il y allait de sa vie.

Ces préoccupations si éloignées des soucis du temps, ce courage indolent si différent de la valeur bouillante de ses compagnons, sauvèrent Courier d'un avancement qui l'aurait peut-être dévoué au pouvoir, dans un temps où tout commençait à graviter vers un seul homme.

La campagne d'Italie finie, il donne sa démission et revient en France : ne demandant aucun emploi, il vit au milieu des savants dont il recherche le suffrage et se fait estimer comme helléniste. Il compose quelques ouvrages d'érudition et de style, et semble voué à la vie littéraire; lorsque la campagne de 1809 s'apprête, il part, peut-être par le besoin de reprendre son ancienne vie si active, si pleine de dangers, peut-être pour connaître un nouveau pays, peut-être

Digitized by Google

pour combattre sous le plus grand des capitaines. Il assiste au sanglant triomphe de Wagram; blessé dans le combat, il ne voit plus dans cette gigantesque bataille qu'une horrible boucherie; au nom de l'humanité, il condamne cette guerre et la fuit: à peine rétabli il quitte l'armée, revient en France, encourant ainsi les peines réservées aux déserteurs avec la même insouciance qu'il avait bravé jadis le poignard des Italiens.

Désormais il ne reparaît plus sur la scène du monde qu'avec le nom de Paul-Louis, qu'il a su conserver humble, indépendant et sans honneurs aucuns jusqu'au moment de sa mort.

Si maintenant nous esquissons si rapidement la vie de Béranger, nous ne le trouverons pas moins jaloux de son indépendance; nous le verrons, je puis dire avec attendrissement, conserver précieusement cette misère qui l'affranchit des hommes de cour et des ministres. Sa vie est moins variée, moins pleine d'incidents que celle de Courier, mais cette uniformité même tient sans doute à sa persévérance à rester humble et ignoré. Un modeste emploi dans les bureaux de l'Université suffit au chantre de *Lisette* et de *Mon habit*. Les places ne peuvent le séduire, les amitiés les plus hautes ne l'éblouissent pas. Le seul homme politique pour lequel il ait une affection profonde, c'est Manuel, et s'il l'aime, c'est qu'il est modeste, ennemi des honneurs. Sa sérénité au milieu de la misère, le calme de son cœur dans les luttes de sa jeunesse, sont peints dans ce passage touchant d'une de ses lettres: « J'étais si pauvre! La plus petite partie de plaisir me forçait à vivre, pendant huit jours, de panade que je faisais moi-même, tout en entassant rimes sur rimes, et plein d'espoir d'une gloire future. Rien qu'en vous parlant de cette riante époque de ma vie, où, sans appui, sans pain assuré, sans instruction, je me rêvais un avenir, sans négli-

Digitized by Google

ger les plaisir du présent, mes yeux se remplissent de larmes involontaires.... »

Quel exemple que cette vie qui se passe à aimer Lisette et la gloire, où trouvent place toutes les joies naïves du cœur et que n'a jamais souillée aucun vice égoïste, ni l'ambition, ni la cupidité, ni la flatterie; et cela, sans se démentir pendant plus de vingt-cinq ans, tout simplement, tout naïvement, sans songer le moins du monde à passer pour un Brutus! Oui, qu'il nous soit permis de nous arrêter pour admirer ce sage des derniers jours. Le monde ne parlera pas de ses vertus austères, de ses grands renoncements, de ses stériles macérations, grandeurs infécondes d'un passé ignorant; mais les hommes de cœur aimeront cette vie de poète qui ne demande, pour être douce et belle, que de l'amour et de la gloire; ils se sentiront de la sympathie pour ce chantre aux mélodies immortelles, dont le courage sans faste n'a poursuivi jamais qu'un seul bien : une existence libre et ignorée.

Et pourtant, combien ne voient en lui qu'un épicurien aimable! Non, s'il chanta ces plaisirs qui n'ont besoin ni de la fortune ni de la puissance, et ne coûtent de larmes à personne, ce n'est pas qu'il encensât les idoles grossières d'Aristippe; mais encore moins son cœur a-t-il jamais compris l'égoïsme, cette sublime sagesse d'Epicure, qui, tranquille sur le rivage, contemple avec joie la menace d'un naufrage :

Suave mari magno turbantibus æquora ventis
E terrâ magnum alterius spectare laborem, etc...

Non, il n'eût pas écrit ces vers, lui qui se sentait si ému de la mort d'Escousse et de Lebas, lui qui fit l'*Exilé*, et disait d'un ton pénétré sur la tombe de Debraux :

De sa famille allégez l'indigence,
Riches et grands, achetez ce recueil;
A tant d'esprit passez la négligence;

Digitized by Google

Ah! du talent le besoin est l'écueil.
Ne soyez point ingrats pour nos musettes,
Songez aux maux que nous adoucissons :
Pour s'en tenir au lot que vous lui faites,
Le pauvre peuple a besoin de chansons.

Si le vin de Chypre (1) lui inspire des chants d'une poétique ivresse, qui ne le cèdent en rien à ceux d'Horace, je dis plus, qui respirent un facile abandon, impossible à la langue rigide de l'ancienne Rome, — combien ailleurs son âme est fière, profondément sensible, combien il a conscience de la dignité humaine! Le vit-on jamais attaché à la fortune d'un prince, payer ses faveurs passagères de vers immortels? quel est l'Auguste auquel il eût adressé ces éloges fastueux :

Quæ cura patrum, quæve Quiritium
Plenis honorum muneribus tuus,
Auguste, virtutes in ævum,
Per titulos memoresque fastos
Æternet? etc... etc...

et tant d'autres?

Qu'il lui eût été facile cependant d'avoir aussi, lui, son Mécène, et de le mettre au rang des dieux! En 1803, Lucien Bonaparte le tire de la misère; n'est-ce pas là une belle occasion « pour un poète naissant » de faire d'harmonieuses généalogies et de se créer, à peu de frais, une *muse bien pensionnée?* Et pourtant, pas un vers d'éloge pendant trente années de publications;—mais, au bout de ces trente années, à qui croyez-vous que Béranger dédie son dernier volume de chansons, en 1833? à ce Lucien Bonaparte, au prince exilé: lisez cette dédicace, et vous jugerez avec nous si ce noble orgueil de poète n'a pas une source plus haute que ces doctrines sans grandeur.

(1) Voyez la délicieuse chanson intitulée : *Le vin de Chypre.*

Digitized by Google

Oh ! qu'il a bien eu raison de chercher dans d'humbles amours les jouissances vraies qui laissent dans l'âme la paix et la plénitude, au lieu de s'abandonner aux ambitions vulgaires, mères des insatiables désirs ! Lui qui ne fit point de discours sur le mépris des richesses, lui qui ne maudit point le poids et l'ennui des grandeurs en s'appuyant sur un portefeuille de ministre, vécut, ne s'en vantant pas, dans la pauvreté et la solitude, suivant, sans y songer sans doute, le précepte du philosophe : « Tâchant plutôt à se vaincre, que la fortune; à changer ses désirs, que l'ordre du monde. » A toutes les époques de sa vie, il refuse les emplois, les récompenses. — Dans son premier recueil il s'écrie :

Respectez mon indépendance,
Esclaves de la vanité,
C'est à l'ombre de l'indigence
Que j'ai trouvé la liberté.

Après 1830, il répondait aux offres empressées de ses amis :

Non, mes amis, non je ne veux rien être,
Semez ailleurs places, titres et croix.
Non, pour les cours Dieu ne m'a pas fait naître,
Oiseau craintif, je fuis la glu des rois.
Que me faut-il? maîtresse à fine taille,
Petit repas et joyeux entretien ;
De mon berceau, près de bénir la paille,
En me créant, Dieu m'a dit : ne sois rien.

Et, enfin, en refusant les dons de M. Sébastiani :

Au fait, pourquoi pensionner
Ma muse indépendante et vraie ;
Je suis un fou de bon aloi,
Mais en secret argentez-moi
Et je deviens fausse monnaie.

Digitized by Google

Il faut le dire, peut-être même y a-t-il eu chez Béranger, plus que chez Courier, un dessein fermement arrêté de rester libre au milieu des partis : ce fut chez lui l'œuvre d'une noble et persévérante volonté, qui a duré, qui dure encore et ne s'est jamais démentie ; tandisque les circonstances ont peut-être donné au pamphlétaire cette admirable position dont il a si habilement profité.

Mais à quoi bon abaisser l'un pour élever l'autre, en sondant ces secrets abîmes de l'intention connus de Dieu seul ? — N'ont-ils pas rendu des services également grands ; et Courier, après avoir franchement embrassé la cause de la liberté, ne l'a-t-il pas défendue jusqu'à sa mort, acceptée encore pour elle ?

Appelés tous deux à jouer à peu près le même rôle dans la politique, sans avoir pris aucun parti, sans s'être rangés sous aucun drapeau, guidés par un amour profond de la patrie et une haine vigoureuse des oppresseurs, ils eurent une influence immense dans les affaires du temps.

Mais aussi il ne se commettait pas une violence, il ne se glissait pas un abus que ne poursuivît quelque infatigable refrain du chansonnier, ou quelque supplique ironiquement soumise du pamphlétaire. Les efforts du pouvoir étaient vains. Emprisonnait-on Béranger ? sa verve s'accroissait sous les verroux, — le moindre rayon de soleil à travers les barreaux faisait trouver au poète un chant de tristesse et une malédiction partout répétés contre ceux qui lui enlevaient sa chère liberté. — Condamnait-on Courier ? il occupait les loisirs de la prison à se remémorer son procès, à raconter, en style digne des *Provinciales*, ce qu'étaient ses juges, ce qu'il leur avait dit et pourquoi ils l'avaient condamné. — Combien ces incessantes révélations, ces mordantes moqueries troublaient les persécuteurs et vengeaient les opprimés ! avec quelle ardeur on lisait ces poétiques manifestes, échos de l'opinion popu-

Digitized by Google

laire! Si la censure, s'évertuant en vain contre la pensée, bâillonnait toutes les bouches et ne permettait plus qu'une publicité illusoire, il restait la presse clandestine, les vers manuscrits; — on lisait en cachette, on se passait mystérieusement ces petits trésors, on s'enivrait en retrouvant écrit ce que chacun portait au fond de sa pensée; les uns apprenaient par cœur, les autres faisaient des copies : le secret, le danger rendaient les mémoires plus sûres et les mains plus promptes. Au bout de huit jours, toute la France savait ce que les censeurs ignoraient seuls. — Qui peut dire le résultat de ces luttes acharnées et les échecs qu'en a reçu le gouvernement de la Restauration? Que de griefs, que de rancunes assoupies devaient se réveiller à l'accent de ces deux voix! que de sombres indignations, quand l'un rappelait les gloires oubliées ou abaissées de la France, quand l'autre mettait au grand jour les tyrannies de détail et la mesquine oppression d'un gouvernement qui surveillait tout, parcequ'il avait peur de tout?

Venu au monde après Courier, Béranger débute le premier dans la carrière politique, par la chanson intitulée : *Ma dernière Chanson, peut-être*, et sous la date du 1er janvier 1814, il entre le premier dans cette voie glorieuse où tous deux prirent à l'envi la défense des victimes contre les persécuteurs. Béranger n'attend pas l'oppression pour la maudire, il la prévoit : on annonce nos défaites, l'étranger met le pied sur le sol de la France, et sa gaîté est déjà moins franche, une note grave a résonné au milieu des chants pleins d'abandon de sa jeunesse; le chansonnier rit encore pour obéir à sa nature, mais le Français s'écrie du fond du cœur :

Amis, s'il n'est plus d'espérance,
Jurons, au risque du trépas,
Que pour l'ennemi de la France
Nos voix ne résonneront pas.

Digitized by Google

Mais il ne faut point qu'on ignore
Qu'en chantant le cygne a fini :
Toujours, Français, chantons encore,
Autant de pris sur l'ennemi !

Poursuivant, sans se démentir, cette carrière pendant plus de vingt ans, Béranger a pu, avec raison, donner à ses œuvres le nom modeste de *Mémoires chantants.*

Courier le suit de près, et, en 1816, il publie la célèbre pétition aux deux chambres, commençant par ces mots : *Je suis Tourangeau ;* de ce jour, ils ont manifesté la même ardeur à la défense de la justice, le même courage à dénoncer et poursuivre un pouvoir qui la bravait, la même haine pour ces courtisans de toutes les puissances, nourris de la substance des peuples. L'indignation cruelle de Courier éclate à chaque instant contre eux, et Béranger lui-même, dont les écrits ne semblent respirer qu'une malignité sans fiel, s'anime jusqu'à leur lancer les traits amers du pamphlétaire.

Un autre point de ressemblance entre Béranger et Courier, c'est le peu d'enthousiasme qu'ils se sont sentis l'un et l'autre pour la gloire militaire de Napoléon ; mais hâtons-nous d'ajouter que leurs antipathies furent différentes : Béranger, amant passionné de la liberté, détesta dans Napoléon l'un de ses mortels ennemis, et le créateur du despotisme militaire en France, mais il rendit hommage à ce génie des combats : il l'aurait même accepté volontiers pour souverain, sans trop lui en vouloir de ses victoires, en lui donnant *la politique de Lise* pour charte constitutionnelle ; au lieu que Courier ne comprit jamais cet homme qui, faisant de l'Europe un immense champ de bataille, l'embrassait d'un seul coup-d'œil et y conduisait, de triomphe en triomphe, ses redoutables légions. Ses *Conversations chez la comtesse d'Albany* attestent son mépris aveugle pour ces guerres mémorables où éclataient une science et un génie qu'il ne sut pas admirer.

Digitized by Google

Il faut le dire, même au risque d'être sévère, Courier est un de ces esprits fins, ingénieux et merveilleusement cultivés; éminemment doués de sens commun, mais plus justes que profonds, possédant au suprême degré les qualités nécessaires au genre satyrique. Myopes au moral, ces hommes perçoivent le détail et ne saisissent pas l'ensemble. Le côté mauvais d'une action ou d'un évènement, circonscrit à sa valeur présente, sans tenir compte de son origine ou de sa fin, est ce qui les frappe tout d'abord; ils ne voient pas, avant, la grandeur des desseins, ni après, la puissance des résultats, ou, s'ils le voient, ce n'est pas assez lumineusement pour qu'ils en soient uniquement préoccupés, et oublient ce que toute chose humaine a en soi de ridicule ou de douloureux.

Ce n'est pas seulement en face de la grandeur, quelquefois odieuse, de Napoléon que le jugement de Courier a défailli. Il n'a guère compris les plus illustres de ses contemporains; ses affections sont rares, ses répugnances nombreuses : Il se moque de Lamennais avec une incroyable légèreté; il proscrit *le galimathias* de M. de Châteaubriand et de M. d'Arlincourt, associant ainsi deux noms qui n'ont de commun que le titre de vicomte.

Pour les littératures étrangères, la grecque est à peu près la seule dont il fasse grand cas et dont il se serve : la préface à sa traduction *d'Hérodote* en fait foi, et ailleurs il raille, par quelques-uns de ces mots plaisants et superficiels dont a tant abusé Voltaire, les études sur la science indienne, devenues de nos jours la source de profondes découvertes philosophiques. Il a son savoir, ses idées, ses principes et il y demeure : ceux qui ne sont point avec lui, sont contre lui. Il n'éprouve pas cette vénération religieuse des âmes vraiment grandes, pour les travaux consciencieux du génie humain qui méritent l'examen avant la condamnation, car s'ils contiennent une parcelle de vérité, il faut la séparer avec respect

Digitized by Google

pour la mettre dans l'arche sainte des conquêtes de l'esprit, et ne frapper que sur les erreurs. Si cette vénération manqua à Courier, c'est qu'il lui manqua aussi le sens de l'avenir par lequel on devine, pour ainsi dire, la vérité naissante avant qu'elle soit démontrée. Il fut l'homme du présent, il le trouva laid et se mit à le railler. Raillant beaucoup parce qu'il sentait peu, il n'a pas eu un moment de *pitié pour notre gloire*, pas un élan douloureux vers une destinée meilleure; en un mot, il a été incomplet.

Tel ne fut pas Béranger, et c'est en cela qu'il est vraiment admirable. Il faut des hommes comme Courier, patients et sagaces investigateurs des fautes de leur temps, mais il en faut aussi qui ne se contentent pas de flétrir le présent et d'y rester; il en faut qui aspirent, par une sainte pitié, à délivrer et à faire marcher la race humaine. Mais s'il s'était trouvé un homme qui eut manié mieux que nul autre le *fouet aux satyriques nœuds*, selon l'expression d'un poète; si cet homme, impitoyable pour les méchants, avait senti son cœur se fondre en déplorant les maux de ses concitoyens; si, avec cette intelligence occupée du présent, ce cœur ému des misères passées, cet homme avait encore possédé une âme pleine des aspirations de l'avenir, exprimées en vers sublimes, nous dirions : où est ce citoyen intrépide? où est ce poète, ce philosophe?... Quoi! ce n'est qu'un chansonnier? oui, mais ce chansonnier, c'est Béranger.

Écoutez, voici une chanson! politiques qui agitez en longs discours le destin de la France, lequel, par bonheur, ne dépend pas de vous. Cette chanson s'appelle *les Fous*, et ce titre est amèrement sérieux :

Vieux soldats de plomb que nous sommes,
Au cordeau nous alignant tous,
Si des rangs sortent quelques hommes,
Tous nous crions : à bas les fous!

Digitized by Google

On les persécute, on les tue;
Sauf, après un lent examen,
A leur dresser une statue
Pour la gloire du genre humain.

Combien de temps une pensée,
Vierge obscure, attend son époux!
Les sots la traitent d'insensée;
Le sage lui dit : cachez-vous.
Mais la rencontrant loin du monde,
Un fou *qui croit au lendemain*
L'épouse, elle devient féconde
Pour le bonheur du genre humain.

J'ai vu Saint-Simon, le prophète,
Riche d'abord, puis endetté,
Qui, des fondements jusqu'au faîte,
Refaisait la société.
Plein de son œuvre commencée,
Vieux, pour elle il tendait la main;
Sûr qu'il embrassait la pensée
Qui doit sauver le genre humain.

. . . . . .
. . . . . .

Qui découvrit un nouveau monde?
Un fou qu'on raillait en tous lieux.
Sur la croix que son sang inonde,
Un fou qui meurt nous lègue un Dieu.
Si demain, oubliant d'éclore,
Le jour manquait, eh bien! demain,
Quelque fou trouverait encore
Un flambeau pour le genre humain.

Digitized by Google

En entendant ces vers délicieux, ne vous semble-t-il pas revenir à ces beaux temps où les sages séduisaient les hommes à la philosophie dans la langue harmonieuse de la poésie, sa céleste sœur? Écoutez encore, le chansonnier se fait prophète:

Société, vieux et sombre édifice,
Ta chûte, hélas! menace nos abris:
Tu vas croûler, point de flambeau qui puisse
Guider la foule à travers tes débris!
Où courons-nous? Quel sage en proie au doute
N'a sur son front vingt fois passé la main?
C'est aux soleils d'être sûrs de leur route;
Dieu leur a dit: voilà votre chemin.

Mais le passé nous dévoile un mystère;
Au bonheur, oui, l'homme a droit d'aspirer:
Par ses labeurs, plus il étend la terre,
Plus son cerveau grandit pour l'enserrer.
En nation il vogue, nef immense,
Semer, bâtir, aux rivages du temps;
Où l'une échoue, une autre recommence.
Dieu nous a dit: Peuples, je vous attends.

Humanité, règne! voici ton âge
Que nie en vain la voix des vieux échos.
Déjà les vents, au bord le plus sauvage,
De ta pensée ont semé quelques mots.
Paix au travail! paix au sol qu'il féconde!
Que par l'amour les hommes soient unis;
Plus près des cieux qu'ils replacent le monde;
Que Dieu nous dise: Enfants, je vous bénis.

Du genre humain saluons la famille.
Mais qu'ai-je dit? pourquoi ce chant d'amour?
Aux feux des camps le glaive encore scintille,

Digitized by Google

Dans l'ombre à peine on voit poindre le jour.
Des nations aujourd'hui la première,
France, ouvre-leur un plus large destin ;
Pour éveiller le monde à ta lumière,
Dieu t'a dit : Brille, étoile du matin.

Si nous avions à analyser ces beaux vers, il nous serait facile d'y faire voir le tableau le plus complet de l'état présent des esprits. Il suffit à notre dessein d'en tirer la preuve d'un génie universel chez Béranger, en l'opposant à ce que nous avons trouvé d'incomplet chez Courier.

Nous venons de voir Béranger et Courier, pour sauver leur indépendance, fuir les cours et les honneurs avec le même courage, nous leur avons trouvé à peu près les mêmes instincts politiques; c'est en les considérant comme écrivains que nous essaierons de manifester les différences profondes qui séparent ces deux grandes intelligences.

L'éducation de Béranger, presque abandonnée par son père, avait été fort négligée dans sa jeunesse; né dans un temps où la patrie demandait des bras pour porter le fusil et non des intelligences pour l'illustrer, il fut élevé dans une institution républicaine où il apprit les belles maximes de Rome et de Sparte, mais où on oublia de lui enseigner les langues de ces vieilles cités. Courier, au contraire, fils d'un père littérateur et riche, a puisé de bonne heure des exemples à la source de l'antiquité. Tout jeune il se passionne pour le grec, et, dans toutes ses campagnes, il porte, comme Goëthe, son Homère avec lui. Dans ces commencements, l'avenir de tous deux se découvre déjà : à l'un, l'inspiration; à l'autre, l'érudition; à l'un, l'abondance, la fécondité, la grâce, le style et la vraie poésie; à l'autre, la concision, l'expression forte, mais laborieuse, la naïveté maniérée du tour, le style serré, châtié, réduit, rapide et fait pour le trait.

En effet, les hésitations de la jeunesse de Béranger ont été

Digitized by Google

longues : il ne savait quel genre devait l'attirer; mais il se sentait poète. Il s'est essayé tour à tour dans l'ode, dans la poésie épique, et toutes ces premières tentatives d'une plume encore novice, se distinguent déjà par une heureuse et facile simplicité qu'il devait alors bien plus à un instinct du beau qu'à un goût encore peu exercé. Courier, de son côté, annonce déjà dans sa correspondance d'Italie ce que pourra un jour l'incomparable pamphlétaire. Ses lettres abondent de détails piquants, de plaisanteries fines et mordantes; cependant, il est jeune, et sa plume n'a pas encore l'amertume qu'elle devra acquérir plus tard au spectacle de l'injustice, et par l'habitude de l'ironie et de la raillerie; mais, dès cette époque, il n'y a pas un instant où sa phrase courte, vive, travaillée s'abandonne ou s'allanguisse. Aussi quelle différence dans leurs destinées! Béranger est resté et restera toujours populaire, tandis que Courier est déjà presque dans le domaine de l'érudition.

Et cependant, tous deux, comme nous l'avons déjà dit, sont sortis du peuple; tous deux se sont sans cesse relevés de cette origine honnête, ce qui veut dire souvent plus que glorieuse; et cependant Courier a écrit partout avec la recherche de la *simplicité naïve*, selon sa propre expression; et cependant Béranger a parlé dans la langue poétique la plus pure, et le peuple ignore Courier le vigneron, tandis que Béranger le poète s'est vu chanter partout par ce peuple dont il ambitionne toujours et surtout le suffrage. Comme ces premiers lyriques grecs, dont il possède la riche simplicité, il aurait pu oublier d'écrire ses vers, nous les aurions retrouvés dans la bouche de tous ses contemporains, nouveaux rhapsodes de ce nouvel Homère.

D'où vient cela? d'où vient que l'un n'a pas atteint cette naïveté qu'il poursuivait, et que l'autre l'a trouvée presque sans y avoir songé, dès le début de sa carrière? Pourquoi,

Digitized by Google

tous deux défendant les intérêts du peuple, l'un est-il toujours populaire et l'autre ne l'est-il plus, ne l'a-t-il même jamais été? — C'est que la vraie simplicité n'est pas une combinaison de l'esprit; elle part du cœur, et l'on peut dire, en changeant un vers connu :

Ce que le cœur sent bien s'exprime simplement.

Or, comme notre Lafontaine, dont il a la fine bonhomie, l'abondance, le tour heureux et sans effort, Béranger écrit surtout avec le cœur. Puisées à cette source, ses pensées, sa parole ont cette couleur qui plaît au peuple, parce qu'il s'y reconnaît. Mais Courier, a demandé à son esprit ce que le sentiment pouvait seul lui donner; il a cru trouver la simplicité, et n'en a rencontré que la *manière*. — Aussi a-t-il produit des effets bien différents de ceux qu'il attendait. Que voulait-il, en effet? traduire cette bonhomie narquoise du paysan du centre de la France, atteindre à la naïveté de l'expression cachant la sagacité naturelle et l'inflexible bon sens. Eh bien ! j'ose le dire, il a manqué son but : il a été admirable, mais autrement. Son talent, ses titres aujourd'hui, sont dans cette facture habile, finie, savante. En vain prend-il le ton et l'accent d'un villageois de la Touraine, on s'aperçoit qu'il sait le grec et qu'il a lu Aristophane. Il y a un travail si manifeste dans Courier, on le sent si bien ce travail, qu'aujourd'hui, l'intérêt du moment n'y étant plus, on se prend souvent à s'occuper encore plus des efforts de l'artiste que du but où il a voulu atteindre, des moyens que du résultat : on se complaît dans cette parfaite connaissance de chaque mot, de chaque tour, dans cette habileté qui manque précisément son but par l'excès; car, manier ainsi notre langue, cela accuse une érudition énorme, et le savant Courier n'est pas aussi paysan qu'il veut bien le dire; il a fait autre chose que tailler sa vigne de la Chavonnière.

Digitized by Google

Mais peut-être sommes-nous mauvais juges en fait de style simple et populaire, peut-être ne découvrons-nous si bien tout cet art que parceque nous savons ce que c'est; peut-être est-ce parceque nous avons lu Hérodote et Aristophane que nous reconnaissons la filiation? Mais les villageois, le peuple s'y est trompé: l'artifice des moyens lui échappant, il a cru, sans doute, que c'était un des siens qui parlait, ou du moins il a reconnu son langage? ne le croyez pas, ce que nous analysons, le peuple le sent.

Il n'éprouve jamais ces joies du littérateur, de l'homme de goût, qui, derrière la pensée pleine de finesse, sous l'expression complète et achevée, découvre la lutte de l'intelligence, applaudit à une victoire remportée sur des difficultés qu'il connaît, qui l'ont arrêté, peut-être, et dont il aime à voir triompher; tout cela échappe au peuple, il n'a guère d'admirations, il a des sympathies, et ces sympathies viennent du cœur et se gagnent avec le cœur; c'est pour cela que la plus rude éloquence entraîne les masses, tandis que l'orateur le plus dissert peut à peine s'en faire écouter.

Or, le cœur c'est ce qui manque à Courier; son style semble révéler une sorte de sécheresse d'âme; ce style n'a que de l'esprit; du reste, il est froid et cruel; — l'ironie en est mordante, mais elle n'a pas l'amertume douloureuse de celle qui échappe à une ame outragée; c'est une arme préparée d'avance, lancée de sang-froid et à temps par le pamphlétaire, moins pour obéir à une véritable indignation que pour complaire à la nature de son génie caustique.

Mais quand Béranger, au contraire, chantait sa maîtresse, sa misère, ses plaisirs et sa liberté; quand il pleurait sur nos triomphes passés, sur nos défaites et notre humiliation présente, le peuple se reconnaissait et il répétait avec lui: *les Infidélités de Lisette, la Grande Orgie, mon Habit, le Marquis de Carabas, le Grenier, le Vieux Drapeau, les Conseils*

Digitized by Google

de Lise. — Et puis Béranger, à qui il faut appliquer ce qu'il disait de Manuel, aime réellement le peuple, lui; il s'émeut sincèrement et profondément au spectacle de ses douleurs; c'est à lui qu'il demande une partie de sa gloire ou plutôt toute sa gloire; c'est avec persistance qu'il rejette les éloges des habiles et des académiciens, préférant entendre des voix rauques répéter partout ses couplets. On peut voir quel cas il en faisait par ces vers, mis à la tête de la première édition in-8° qu'on ait faite de ses œuvres :

L'humble format (in-32) sut plaire à cette classe
Sur qui les arts sèment trop peu de fleurs,
Il se fourrait jusque dans la besace
De l'indigent dont il séchait les pleurs;
A la guinguette instruisant les recrues,
D'obscurs lauriers, j'ai fait large abattis.
Pour rencontrer la gloire au coin des rues,
Mieux vous allait de rester tout petits,
Petits, petits, oui petits, tout petits.

Quoi! nous dira-t-on, en faisant honneur à Béranger d'être dans la mémoire du peuple où Courier n'a pas pénétré, n'établirez-vous point de distinctions entre la chanson composée en vers sur une mélodie toujours connue et le pamphlet écrit en prose et sur le ton de la polémique? — Oui, nous faisons une grande différence, oui, la chanson, en France surtout, a toujours pénétré plus profondément qu'aucune autre forme littéraire; mais nous ne reconnaissons là qu'une facilité de propagation plus ou moins grande, et non, pour tout écrit en prose, une condamnation à ne jamais descendre dans les classes dites inférieures. — Il y a des écrits en prose populaires, comme *Paul et Virginie*, *Atala;* il y a des pamphlets populaires, comme *le Bon Sens*, de Franklin, en Amérique; ceux de Courier ne l'ont pas été et ne le seront jamais ainsi.

Digitized by Google

— Certes, nous n'avons pas entendu dire que ses pamphlets dussent être récités comme on a chanté Béranger, mais nous avons voulu faire voir seulement que le nom même de Courier est inconnu au peuple, si familier avec Béranger.

C'est peut-être même par un besoin de se communiquer à cette humble partie de la nation, dont il se rapproche avec bonheur, que Béranger s'est renfermé dans la forme nationale de la chanson.

Comme nous l'avons dit, il s'essaya dans plusieurs genres, même dans la satire, dont l'odieux ne pouvait plaire à sa bonhomie; mais lorsqu'il eut créé quelques-uns de ces petits chefs-d'œuvre, qu'il faut bien appeler *Chansons*, faute d'un autre nom, il comprit vîte que c'était là, désormais, sa parole pour parler aux masses; et, si l'on n'en avait pour preuves ses déclarations à ses amis et sa persévérance à faire de la chanson l'unique expression de sa pensée, on en trouverait une décisive dans *sa vocation*, dont le ton rappelle les vieilles ballades les plus naïves et les plus touchantes:

Jeté sur cette boule
Laid, chétif et souffrant,
Etouffé dans la foule
Faute d'être assez grand,
Une plainte touchante
De ma bouche sortit,
Le bon Dieu me dit : Chante,
Chante, pauvre petit.

O divin Lafontaine, vous avez trouvé un rival!

En repoussant tout autre titre que celui de chansonnier, Béranger a été si bien apprécié qu'il a acquis tous les genres de célébrité littéraire ; aucun éloge ne lui a manqué : poète, tour à tour sublime, énergique et tendre, joyeux jusqu'à la folie, mélancolique jusqu'à tirer des larmes, comme dans *les*

Digitized by Google

Hirondelles, *l'Orage*, etc..., observateur plein de finesse, comique profond, écrivain admirable, il a été tout cela avec trois petits volumes de chansons. C'est que la chanson de Béranger n'est plus le couplet à boire ou le refrain grivois qui se chante et ne se lit pas; c'est une création nouvelle, c'est tout un monde découvert dans la littérature; c'est l'esprit, la sensibilité, la grâce naïve, la méditation philosophique, le style s'unissant pour former un petit tout, complet et parfait. Dites-moi, après certaines fables de l'adorable ami de Mad. de la Sablière, avez-vous lu quelque chose qui vous ait laissé un souvenir plus doux que *Mon petit Coin*, *la Mort de Manuel*, *Adieux à la Campagne*, *la Bonne Vieille*, *le Grenier?* Comme ces chants-là vous pénètrent et vous sont sympathiques! C'est que, je le répète, Béranger met son cœur dans ses écrits : je vois sa bouche rire malicieusement, mais son front pensif porte la tristesse du génie; malgré la douce existence qu'il avait su se faire, il a dû souffrir, car il a senti vivement, il a beaucoup aimé : il a aimé Lisette; ne souriez pas, il l'a aimée d'un amour vrai, avec toute la sincérité et le dévoûment de la jeunesse : « Elle était si bonne fille, si folle, si jolie! je dois même dire si tendre... Oh! que la jeunesse est une belle chose... Employez-en bien ce qui vous en reste, ma chère amie, aimez et laissez-vous aimer; —j'ai bien connu ce bonheur, c'est le plus grand de la vie. »

Devenu vieux, voilà ce qu'il écrivait, et on sent bien qu'il parle du fond de l'âme; il a aimé la liberté, il a aimé Manuel, il a aimé le peuple d'un amour évangélique. — O bon chansonnier! avec quelle joie je contemple votre visage, votre front penché mélancoliquement, votre regard doux et malin, votre bouche où la franchise habite et qui ne s'est jamais ouverte que pour glorifier les faibles et accabler les puissants.

La plaisanterie de Béranger n'est jamais méchante : le trait lui échappe, c'est une étincelle, un feu follet qui s'évapore

Digitized by Google

au milieu du rhythme, de la rime, du refrain et des charmes de la diction la plus pure et la plus facile. La raillerie de Courier est toujours amère, préparée et aiguisée avec soin; il ne la décoche que lorsqu'il est sûr qu'elle est mortelle. Le sourire qu'elle excite cache l'indignation; l'un est le poète malin qui suit le précepte d'Horace et rit avec son lecteur; l'autre est le satyrique sans pitié, qui n'ajoute la plaisanterie que pour mieux frapper son adversaire et le rendre ridicule, après l'avoir fait odieux.

Aussi l'un ne saurait m'attirer comme l'autre: ironique et logique comme Pascal; spirituel et léger comme Voltaire, la personnalité plaît trop à Courier; il pourrait bien, selon l'expression d'un poète, lancer le trait

Même à travers un cœur ami.

Loin de moi, cependant, la pensée de déprécier ce courageux défenseur de la liberté et de la justice, cet inimitable écrivain qui, dans quelques pages, savait mettre assez d'esprit pour défrayer bien de nos gros volumes, mais il lui a manque quelque chose. — En vain dira-t-on que la sensibilité n'est pas le fait du pamphlétaire, toujours armé de l'épigramme. On voit bien que ce n'est pas ainsi que nous l'entendons : s'il ne peut s'attendrir sur ceux qu'il châtie, n'a-t-il pas le spectacle des victimes qu'il défend, et n'en est-ce pas assez pour émouvoir son âme et son style s'il est réellement sympathique?— Quand l'âme de l'écrivain est ardente et passionnée elle éclate involontairement partout: de là naît l'éloquence ; sans cela il n'y en a point, aussi Courier n'en a-t-il montré nulle part. Il a pu comparer certains de ses écrits aux premières *Provinciales*, mais non pas aux dernières.

Une observation encore, ce sera la dernière; il nous paraît curieux de voir comment ces deux écrivains se sont jugés eux-mêmes : « Mon père a dit, et rarement il se trompa, le bon-

Digitized by Google

homme : *Tu ne seras jamais rien*, c'est-à-dire, tu ne seras ni gendarme, ni rat de cave, ni espion, ni duc, ni laquais, ni académicien; tu seras Paul-Louis pour tout potage, *id est*, rien. » Courier passa sa vie à justifier cet horoscope, et Béranger écrivait de lui-même :

En me créant, Dieu m'a dit : ne sois rien.

Non ! ils ne voulurent rien être, ni l'un ni l'autre, que deux génies immortels.

Mais Courier eut bien conscience de sa valeur littéraire: il a fait sur lui-même une critique où se retrouvent toutes les qualités de son talent, et il ne fut jamais plus justement et plus impartialement jugé. Tous les éloges qu'il s'y donne sont vrais, et il aurait pu ajouter comme Horace :

Exegi monumentum ære perennius,
. . . . . *Multaque pars mei*
Vitabit Libitinam.

Quant à Béranger, il n'en est pas de même, il a toujours parlé de lui avec embarras, pour ainsi dire; il trouve, sur ce sujet, des formes d'une humilité vraie, naïve, touchante même, car elle est sincère et ne ressemble guère à l'orgueilleuse affectation de certaines de nos gloires contemporaines. Dans sa préface à l'édition de 1825, il s'adresse à ses vers:

Petits Poucets de la littérature,
S'il vient un ogre, évitez bien sa dent;
Ou, s'il s'endort, dérobez sa chaussure,
De s'en servir on peut juger prudent.

Lafontaine (car on ne peut parler de l'un sans songer à à l'autre), dans toute sa bonhomie, était, avec juste raison, un peu moins modeste, quand il disait:

Anacréon, et les gens de sa sorte,

Digitized by Google

Comme Walter, St-Evremond et moi,
Ne se feront jamais mettre à la porte.
Qui n'admettrait Anacréon chez soi?
Qui bannirait Walter et Lafontaine?

Il est permis de croire que Béranger sait bien aussi ce qu'il vaut et ce que valent ses chefs-d'œuvre, mais l'homme qui fuyait les places et redoutait les honneurs, qui chantait :

Mes amis, laissez-moi de grâce,
Laissez-moi dans mon petit coin,

se rapetissait, sans doute, pour éviter les éloges officiels des grands journaux. Et puis, peut-être un trait piquant de plus : en voyant passer, dans le lointain, les vers burgraves de ce temps-là, hauts de cent coudées, il se remémorait l'histoire de Goliath et de David, et écrivait en souriant :

Petits Poucets de la littérature, etc...

Voilà ce que nous ont inspiré ces deux grands écrivains qui n'ont de rivaux ni chez nous, ni ailleurs; — à tous deux notre admiration, mais à Béranger, le poète, nos sympathies : ses vers écrits dans la langue la plus pure, et sa vie s'achevant maintenant dans la solitude, sont deux miracles dans notre siècle de faux goût et d'ambition. Heureux le pays qui a produit deux hommes dont la vie fut si noble, deux citoyens qui aimèrent et servirent la patrie sans ambition ni cupidité, deux écrivains inimitables! Aujourd'hui, il faut regarder en arrière pour retrouver les âmes désintéressées de l'artiste et du citoyen, les consciences pures des hommes forts. — Pour les nôtres, il n'y a pas longtemps qu'ils ont écrit; il faut se le répéter pour se rassurer sur l'avenir qui nous en ménage peut-être de pareils; — mais qui oserait le croire, dans ce temps où toute espèce de talent n'est qu'un moyen pour mieux servir, où les hommes les plus éminents, *quantò quis servitio*

Digitized by Google

promptius se ruent pour échanger leur conscience, leur honneur, et qui plus est, la vérité, qui n'est pas leur bien, contre des emplois et des richesses. O règne de l'égoïsme! quand finiras-tu? sous ta loi, le génie n'est plus que l'habileté au mensonge et à la bassesse; il ne fait plus que des sophistes déhontés, semblables à ceux que Socrate accablait jadis dans Athènes, en les appelant des maîtres de duplicité. Qu'il faut s'être abaissé dans son âme! à quel mépris de soi-même il faut être descendu, pour mettre le génie, ce serviteur du vrai, aux ordres de l'iniquité!

PAUL ROCHERY.

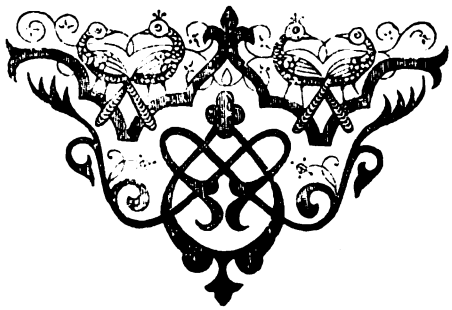

Digitized by Google

ÉTUDES

SUR LES

HISTORIENS DU LYONNAIS.

XIV.

MAZADE D'AVÈZE.

Quelques opuscules sur Lyon, mais des opuscules très médiocres, voilà ce qui donne place au marquis d'Avèze dans notre série d'historiens. Il n'était pas né à Lyon ; seulement il y séjourna un certain nombre d'années, et il mérite qu'on fasse mention de lui, ne fût-ce que pour les souvenirs qui rattachent son nom à celui de notre Ballanche. Le marquis d'Avèze était fils d'un ancien avocat-général aux Cours souveraines des Aides et Comptes de Montpellier ; il fit une partie de ses études chez les Oratoriens de Lyon, qui avaient la charge du collége de la Trinité, depuis la suppression de l'Ordre des Jésuites Il y passa l'espace de cinq ans, et y puisa, dit-il, ces principes de religion et de véritable philosophie qui lui aidèrent ensuite à supporter les revers dont sa vie fut assiégée (1). Neuf ans après, il se maria à Lyon,

(1) *Promenades à Lyon*, tom. I, pag. 2-3

Digitized by Google

et, quand éclatèrent les premiers troubles, précurseurs de 93, il chercha une retraite au château d'Avèze, dans les Cévennes. Là, il vivait simplement et dans une prudente obscurité, mais l'incendie qui embrâsa bientôt la France, et dont les châteaux furent les premières victimes, le força de quitter ses pénates et de fuir. Le départ eut lieu dans la nuit du 30 décembre 1788, pendant un des plus rigoureux hivers qui se soient fait sentir jamais.

Vers les six heures du soir, la famille d'Avèze était dans le salon du château avec le curé du lieu et sa sœur. Madame d'Avèze tenait sur ses genoux une jeune enfant, lorsqu'un domestique vint annoncer que les brigands étaient en vue du château, qu'ils paraissaient nombreux, portaient des torches allumées et poussaient des cris forcenés. A peine avait-il annoncé cette sinistre nouvelle, que deux autres domestiques vinrent supplier leurs maîtres de partir sans délai. On pensa qu'il n'y avait pas à hésiter. Vingt-deux paysans habitués à travailler pour la famille d'Avèze, conduisirent dans la cour du château d'immenses voitures qui furent immédiatement chargées de vaisselle, de livres, de linge, de tout ce qu'il y avait de plus précieux. A huit heures, les deux époux, avec une nourrice, une enfant et une femme de chambre, montèrent en voiture et se mirent en route par des chemins couverts de neige et de glace. Ils n'étaient qu'à une très faible distance qu'ils rencontrèrent la horde de brûleurs, tenant en main leurs torches allumées, dont ils jetèrent des éclats sur le convoi, qui passa au milieux d'eux sans éprouver d'autre malencontre que quelques grossières invectives et des cris de *vive la nation !* qu'ils proféraient avec fureur à la porte de la voiture. Nos fugitifs purent bientôt voir de loin les incendieurs qui montaient sur la cîme du château, et mettaient le feu aux quatre coins de la toiture ; toutefois, la garde nationale du lieu se présenta et les éconduisit.

Mazade d'Avèze, après s'être arrêté à Gange, petite ville

Digitized by Google

située à trois lieues de son château, et où son père avait sa demeure, continua de fuir, et traversa ainsi presque tout le royaume. Il vint à Lyon, s'y reposa quelques jours, et de là se rendit à Paris. Les évènements se précipitaient; d'Avèze, forcé de quitter sa patrie, alla chercher un asyle sur la terre étrangère, tandis que sa femme et sa fille se cachaient à Sèvres, dans la cabane du jardinier de Brimborion, jadis la demeure des tantes de Louis XVI. Il fallut chercher quelque moyen de vivre dans le misérable réduit que l'hospitalité venait d'ouvrir; nos deux recluses pourvoyaient à leur existence en travaillant à des gants au crochet, qu'elles allaient rendre, tous les samedis, à un honnête marchand du faubourg Saint-Denis, lequel ne manqua jamais de leur fournir du travail pendant les treize mois qu'elles furent ainsi cachées.

Après la chûte de Robespierre, d'Avèze rentra en France, et parvint à placer dans une maison d'éducation, à Paris, sa jeune fille, dont la condition se trouvait bien changée par des désastres accumulés. En sortant de pension, elle se réfugia avec sa mère chez une tante, à Montpellier, pendant que le père restait à Paris, où il trouva des emplois qui lui permettaient, quoique de loin, de subvenir aux besoins de sa famille. Au bout de deux ou trois ans, il se trouvait à Lyon; Bertille, sa fille, vint l'y trouver. Ce fut pendant ce voyage qu'elle écrivit l'*Ermitage du Mont-Cindre*, et qu'elle eut pour guide dans cette excursion notre célèbre compatriote, M. P.-S. Ballanche, qui n'avait publié encore que ses *Lettres d'un jeune Lyonnais*, sur le passage de Pie VII à Lyon, et son livre du *Sentiment*. Bertille venait d'atteindre sa seizième année, et M. Ballanche avait alors vingt-deux ans. C'est lui que la jeune voyageuse désigne dans les premières pages sous le nom de Pierre-Simon; c'est le guide qu'elle désire voir arriver; c'est lui qui, lorsqu'ils se trouvent tous deux dans l'ermitage, trace sur la muraille la pensée suivante: « Cet ermitage rappelle assez bien les destinées humaines. Resserré dans des bornes étroites, on y jouit d'une

Digitized by Google

étendue immense. » Pendant ce voyage, le père et la fille arrêtèrent un projet d'union, qui devint ensuite impossible, mais qui jeta sur la vie entière de Bertille une profonde teinte de tristesse. Si nous en pouvons croire les souvenirs d'un homme qui fut à portée de savoir ce qui se passa, voici comment fut rompu le mariage projeté entre Mlle d'Avèze et M. Ballanche. Mlle Bertille avait à Montpellier une vieille tante, qui devait l'enrichir d'une centaine de mille francs ; les deux futurs allèrent la voir. Infatuée d'idées nobiliaires, la tante ne voulut pas consentir à un mariage avec un imprimeur-libraire, et ce fut M. Victor de Bonald, second fils de l'écrivain de ce nom, qui, sur la proposition de communs amis, remplaça M. Ballanche. Quelques années auparavant, M.lle d'Avèze avait écrit, d'après la demande et seulement pour les yeux d'un père, son *Opinion sur le Mariage*. Ces quelques lignes d'une jeune personne de seize ans nous montrent un esprit d'une nature élevée et judicieuse ; peut-être renferment-elles assez de vérités pour valoir la peine d'être ici reproduites. Voici donc ce qu'elle écrivit à la hâte :

« J'avais toujours pensé que mes opinions sur le mariage paraîtraient trop extraordinaires, et je voulais les garder pour moi ; cependant comme j'ai la conscience qu'elles sont bonnes, je ne vois point de difficulté à les mettre au jour.

« J'envisage le mariage comme un sacrement, et, à ce titre, il m'inspire un respect religieux, et par suite des principes sévères sur les devoirs qu'il impose. C'est à mes yeux une association sainte, et, je le dirai franchement, je rencontre bien peu de gens qui ne la profanent pas dans ma manière de voir.

« Dès lors qu'on considère le mariage sous un point de vue religieux, on n'est plus libre d'adoucir avec indulgence les devoirs qu'on s'impose en contractant une union. Dieu les a fixés, les hommes ne peuvent plus les circonscrire et les déterminer. L'Ecriture veut que la femme de l'homme heureux

Digitized by Google

se tienne dans le secret de sa maison ; saint Paul veut qu'elles soient soumises à leurs maris comme au Seigneur, et que leurs maris les aiment comme Jésus-Christ a aimé l'Église.

« Saint Pierre défend aux femmes de se parer avec des bijoux d'or et la frisure de leurs cheveux ; et enfin Dieu les a créées fortes contre la douleur, afin qu'elles supportent avec courage la plus grande partie du poids de cette vie d'amertume. Mais comment la contracte-t-on souvent cette union sainte, et de quel droit attend-on de Dieu la force et la grâce pour remplir ses devoirs ? Quelque respect que j'aie pour le titre de père ou de mère, puisqu'on me le demande, je dirai qu'ils motivent tous la conduite bonne ou mauvaise de leurs enfants : les uns marient leur fille avec un homme riche, cela leur suffit ; d'autres satisfont leur orgueil en cherchant un homme qui leur donne un rang ; d'autres choisissent en bons pères, mais forcent la volonté de leurs enfants : que reste-t-il donc ? des enfants qui se marient malgré leur père. Parents ni enfants ne songent à s'informer si le sujet sur lequel ils jettent les yeux est religieux, et si son âge, ses goûts et son caractère conviendront à leurs enfants, s'ils les rendront heureux. Il semble que la rareté du bonheur fait qu'on se détermine ou plutôt qu'on se condamne à s'en passer. D'un autre côté, comment élève-t-on les jeunes personnes, et que d'idées fausses ne leur donne-t-on pas (si on prend la peine de leur en donner) ! J'avoue que les mœurs de l'Angleterre et de la Hollande, où les femmes vivent plus retirées que les demoiselles, me plairaient plus que les nôtres. Je frémis quand j'entends des parents dire à une jeune personne qui désirerait jouir de quelques plaisirs bruyants, tels que les bals et les spectacles : Vous irez quand vous serez mariée. Aime-t-elle la parure, une demoiselle doit passer peu de temps à sa toilette ; une femme, c'est différent. Enfin on lui fait mener une vie retirée, et on lui promet qu'elle fera tout ce qu'elle voudra (c'est le terme), lorsqu'elle sera sa maîtresse. Malédiction sur ces abominables préceptes si com-

Digitized by Google

muns aujourd'hui!... Que ne lui dit-on plutôt que la grâce est trompeuse et la beauté vaine, mais que c'est à la femme qui craint le Seigneur qu'on donnera des louanges !

« On n'est pas assez pénétré d'idées religieuses en se mariant ; il n'est pas une femme qui se croie obligée à renoncer au monde et à ses plaisirs. Elle appartient tout entière à son intérieur, à son mari, à ses enfants (si elle mérite que Dieu lui en donne), car ils sont un bienfait de Dieu. Plus de parure, à moins que cela ne la rende plus agréable aux yeux de son mari; plus de cette petite coquetterie, si commune chez les jeunes femmes, qui consiste à vouloir que tout le monde les trouve aimables; il faut vouloir que tout le monde les estime et les respecte, parce que leur réputation est un bien de leurs maris et de leurs enfants. Pour ce qui est grâce et agrément, elles font un vol à leur intérieur lorsqu'elles en apportent trop quand elles sont obligées d'aller dans le monde; car je crois qu'elles doivent le fuir, quel que soit leur caractère. Elles auront bien assez à faire de veiller sur le bonheur de tout ce qui les entoure.

« Si Dieu leur donne des enfants, je crois qu'elles sont obligées de les élever comme de les nourrir. Si elles ne sont pas instruites, qu'elles étudient; si elles ont des défauts, qu'elles se corrigent. Une mère ne doit point perdre de vue ses enfants; elle est leur bon ange; elle doit passer les journées avec eux, leur apprendre à prier Dieu en priant avec eux, et enfin dormir près d'eux; car son sommeil même doit être une veille. Qu'elle leur donne l'exemple de la déférence et de la soumission envers leur père ; que leur père à son tour fasse profession d'une tendresse pleine de respect pour la mère et ses enfants; que la vie entière soit un échange de soins maternels, de sacrifices à celle des deux volontés qui n'est pas la leur ; que la religion serve de règle à toutes leurs actions; que chacun des deux soit heureux du bonheur de l'autre ; alors seulement ils mériteront de l'être, et ils le seront sans doute. Que la femme s'enorgueillisse de la su-

Digitized by Google

périorité de son mari; que son obéissance soit plutôt reçue qu'exigée. J'en dirais bien davantage; mais j'en ai dit assez, je crois, pour faire connaître mon opinion. Je garderai ce griffonnage pour savoir si dans vingt ans j'aurai la même manière de penser; je me garderai bien de la mettre en évidence aujourd'hui, car je suis sûre que beaucoup de gens me demanderaient avec ironie si je crois possible de remplir de semblables devoirs sans peine et même avec satisfaction. Je sais bien qu'on pourrait leur répondre qu'on ne se fait pas des principes qu'on croirait impossible de suivre. »

M.lle d'Avèze était devenue Mad. de Bonald, quand elle se décida à publier ces réflexions. Une des douleurs qu'elle éprouva dans la vie retirée que lui firent les mœurs exemplaires, mais sévères, de l'époux qu'on lui avait choisi, ce fut de ne pouvoir allaiter elle-même ses enfants, car elle comprenait le devoir de mère et aurait voulu le remplir en toutes choses. Arrivèrent les Cent-Jours; Mazade d'Avèze accompagna les Bourbons dans leur second exil; il fut frappé alors d'une goutte sereine, et obligé de se jeter dans les bras de sa fille. Elle ne put résister à ce dernier coup, et succomba sous le poids de la maladie et des peines, le 14 août 1825 (1).

On a imprimé d'elle l'*Ermitage du Mont-Cindre près de Lyon et opinion sur le mariage écrits à l'âge de seize ans par feu madame Bertille-Honorine de Bonald, avec des notes historiques par le Père de l'Auteur;* Paris, Poussielgue-Rusand, 1843, in-18. C'est une 4e édition; la seconde est de 1814.

Le Mont-Cindre est un des mamelons qui composent le Mont-d'Or; la cime pelée et inculte de cette petite montagne, la richesse du sol qui se déroule à ses pieds, les carrières et les diverses natures de pierres qu'elles renferment, les coquillages et surtout les cornes d'Ammon qu'on

(1) Voir les Notes de la plus récente édition de l'*Ermitage*.

Digitized by Google

y rencontre fréquemment, tout annonce que ces aspérités furent autrefois travaillées par un déluge. A la cîme de la montagne se trouve un ermitage entouré de quelques arbres, et qui a reçu quelquefois un ermite n'ayant de commun avec les Paul et les Antoine qu'un nom profané. L'admirable point de vue dont on jouit du haut de cette solitude, y attire, pendant la belle saison, beaucoup de curieux des environs, et les étrangers qui ont le courage de gravir jusqu'au sommet. Mlle d'Avèze habitait une maison de campagne louée au hameau de Saint-Rambert, lorsqu'elle fit cette excursion tant désirée. Le récit qu'elle en a laissé n'est pas d'une grande étendue, mais il plaît par un reflet d'une douce et religieuse mélancolie, par un petit style naturel et déjà de bon aloi. Mazade d'Avèze ne trouva jamais des pages aussi heureuses que celles de sa fille. Nous connaissons de d'Avèze :

I. *Lettres à ma fille sur mes promenades à Lyon ;* Lyon, Yvernault et Cabin, 1810, 4 vol. in-18°. Beaucoup de données vulgaires ou fausses, exprimées souvent dans un langage d'une fade *sentimentalité* ; peu de renseignements nouveaux et curieux. Le 1er tome contient une réimpression des *Recherches de Delorme sur les Aqueducs de Lyon construits par les Romains*.

II. *La Bresse, sa culture et ses étangs, etc.* Bourg, 1810-12, 3 v. in-12.

III. *Itinéraire, ou Passe-temps de Lyon à Mâcon, par la diligence d'eau ;* Lyon, 1812, in 18.

IV. *Entrée à Lyon de l'armée autrichienne, le 21 mars 1814 ;* Paris (Lyon), 1814, in-8° de 24 pages. Cette brochure fut suivie d'un autre opuscule qui la complète, et qui est intitulé : *Séjour à Lyon des armées autrichiennes* ; Lyon, Barret, 1814, in-8° de 60 pages.

V. *Madame la duchesse d'Angoulême à l'Ile-Barbe,* etc. Paris, 1814, in-8°. Nous trouvons dans l'*Ermitage du Mont-Cindre,* une pièce de vers sur l'Ile-Barbe et sur le voyage que Madame y fit en 1814; c'est probablement la reproduction de

Digitized by Google

l'opuscule dont nous venons de donner le titre, mais que nous n'avons jamais vu.

VI. *Voyage aux eaux de Charbonnières près de Lyon, ou Natalie reconnue;* Lyon, Kindelem, 1814, in-18. Ce n'est qu'une méchante nouvelle dont sa fille est un peu l'héroïne et lui le héros, sous le nom de *Vazède* (d'Avèze). On y retrouve cette même sentimentalité puérile dont nous avons parlé déjà.

F.-Z. COLLOMBET.

Digitized by Google

TABLEAU DE LYON EN 1786,

PAR

GRIMOD DE LA REYNIÈRE (1),

ADRESSÉ

SOUS FORME DE LETTRE

A M. MERCIER, AUTEUR DU TABLEAU DE PARIS.

Vous voulez savoir, mon ami, mon sentiment sur la ville de Lyon, c'est comme si vous demandiez à un amant ce qu'il pense de sa maîtresse. J'ai reçu tant de marques d'estime, de bienveillance et d'affection depuis que j'habite cette aima-

(1) Cette pièce fait partie d'un ouvrage publié sous le titre de *Peu de chose, hommage à l'Académie de Lyon, par M. Grimod de la Reynière, avocat au Parlement de Paris, membre de l'Académie des Arcades de Rome, etc., etc.* Neufchâtel (Lyon, Perisse frères) 1788, in-8°. La Biographie des Contemporains fait naître cet auteur à Paris en 1758. L'éditeur de cet ouvrage n'est pas du même avis. Voici comme il s'exprime dans son Avertissement : « M. Grimod de la « Reynière, étant originaire de Lyon, où il a le bonheur de compter encore « quelques parents et beaucoup d'amis, a cru devoir profiter de son séjour « dans cette ville célèbre, pour payer ce faible tribut de sensibilité à ses

Digitized by Google

ble cité, que je n'ose en porter un jugement, car plus il se rapprocherait de l'exacte vérité, et plus vous pourriez croire qu'il ne m'est dicté que par la plus expansive reconnaissance.

Il faut cependant essayer de contenter votre curiosité, qui ne se payerait point d'une excuse plus spécieuse que solide. Il faut tâcher de vous faire connaître un peuple qui me paraît avoir les agréments de nos compatriotes sans partager leurs vices; et ce tableau consolant pour les mœurs et l'humanité, ne déplaira pas au philosophe courageux et sensible, qui a peint avec tant de grâce et d'énergie nos travers et nos ridicules.

La ville de Lyon est tout entière au commerce, et c'est peut-être à l'activité qu'il commande qu'elle doit ses vertus. L'oisiveté amène le désordre, mais l'amour du travail enfante nécessairement celui de ses devoirs, et lorsqu'on ne songe qu'à les remplir, il est rare que l'on pense à troubler l'ordre moral de la société. Paris, vous le savez, est peuplé d'êtres oisifs, et leur existence est un problême dont une industrie coupable peut seule donner la solution. Là, tout flatteur

Vit aux dépens de celui qui l'écoute.

(LAFONTAINE, fabl. II, liv. I).

L'ame y est flétrie par le besoin, le cœur altéré par l'exemple, le germe de chaque vice s'y trouve développé par la fa-

« aimables concitoyens. Cette brochure est donc un opuscule patriotique. « Elle est dédiée à l'Académie, parce que cette société illustre et savante est « composée de l'élite des habitants d'une cité chere aux Muses, et dans la- « quelle le savoir et le goût de la littérature n'ont pas fait moins de progrès « que les arts, le commerce et l'industrie. »

Dès l'âge de 17 ans, l'auteur publia plusieurs pièces de vers; elles sont adressées à plusieurs personnes de Lyon ou de passage en cette ville, et elles se trouvent dans le recueil que nous venons de mentionner.

Digitized by Google

cilité de les satisfaire; et de ce concours de turpitudes sans cesse renaissantes, sort cette foule d'êtres corrompus qui végètent dans la honte, et meurent sans avoir commencé de vivre.

Qu'ici le tableau est différent ! Si les fortunes y sont moins excessives, les besoins y sont aussi moins impérieux : si chacun n'a pas l'abondant superflu, tous jouissent au moins de l'exact nécessaire. La fainéantise n'ose point se montrer dans un lieu où tout homme se trouve honoré par le travail. Comme chacun y est occupé de ses affaires, personne n'a le temps d'être dupe, et les chevaliers d'industrie vont exercer ailleurs un talent qui ne leur attirerait ici que l'attention des magistrats, et des dangers sans profit et sans gloire : je dis sans *gloire*, car vous savez que, dans ce siècle philosophe, les filous ont aussi la leur. Ce n'est peut-être pas la plus usurpée.

De cette activité qui se porte à tous les endroits de la ville, il résulte un tableau fait pour intéresser l'observateur. A Paris, on court, on se presse parce qu'on y est oisif. Ici, l'on marche posément, parce qu'on y est occupé. Le négociant, le marchand, l'artisan, l'ouvrier, tous songent à leurs affaires en les faisant. Tous portent sur leur visage l'empreinte de la réflexion : et l'on voit que si leur intérêt les occupe, cet intérêt n'est pas fondé sur le malheur des autres. Le commerçant doit aimer sa patrie, le rentier n'aime que lui-même.

L'industrie est poussée ici au dernier degré de perfection. La main-d'œuvre y est à bas prix, et l'on y exécute des ouvrages admirables avec des sommes modiques. L'ouvrier se contente d'un léger bénéfice; le fabricant aime mieux accroître modérément ses fonds par une prompte circulation, que d'essayer de les doubler par les risques inséparables d'une longue attente. Les affaires s'y font avec une promptitude,

Digitized by Google

une confiance, une bonne foi que je n'ai vues qu'ici, et qui peut-être ne pourraient exister ailleurs. Les faillites y sont très rares, et plutôt l'effet du malheur que l'ouvrage de la cupidité : enfin l'on peut dire que si le dieu du commerce a son principal temple à Lyon, il n'y est honoré que par des mains pures, et n'y reçoit que des victimes sans taches.

Si de l'état du commerce nous passons à celui des sciences, des lettres et des arts, vous serez surpris de leurs progrès au milieu des calculs de l'intérêt et des soins du négoce. Le Lyonnais a naturellement de l'esprit; il conçoit facilement, il s'exprime avec grâce; il a pour les étrangers cette affabilité qui naît d'un cœur confiant et facile, et qu'il faut distinguer de cette politesse étudiée, masque d'une ame stérile, qu'on donne et qu'on prend si souvent à Paris pour un véritable intérêt. De ces dispositions heureuses naît une aptitude, un desir de s'instruire qui, lorsqu'il trouve à les satisfaire, le rend sensible aux charmes de l'étude et de la littérature. C'est surtout dans la génération actuelle que l'on remarque ce besoin d'apprendre, la source des jouissances les plus durables, et qui parle si impérieusement à ceux qui, comme vous, sont nés pour être les bienfaiteurs du monde qu'ils instruisent et qu'ils éclairent.

Vous attendez, mon ami, que je vous parle aussi des femmes, et je n'aurai garde d'omettre un article sans lequel mon tableau serait imparfait. Le sexe est ici beaucoup plus beau qu'à Paris. Les femmes y ont de la fraîcheur, de la grâce, et de cette finesse qui rend aimable jusqu'à la laideur : leurs yeux sont très expressifs, leurs gestes animés, leur langage doux et séduisant; elles annoncent dès leur plus tendre enfance un esprit très actif, des grâces qui n'appartiennent qu'à elles et dont elles tirent un merveilleux parti. Elles paraissent aimer beaucoup la parure, mais plus encore la propreté, c'est donc en elles moins un projet de séduire, qu'un

Digitized by Google

besoin de plaire, sentiment naturel à leur sexe, et qui relève le prix des autres vertus quand il est, comme ici, contenu dans les bornes de la décence.

Les ménages y sont très unis, et l'on n'y connaît point cette classe de femmes désignées à Paris par un nom qui leur convient moins qu'à toute autre; dont les piéges, sans cesse tendus à la jeunesse et à l'opulence, cachent les plus odieuses manœuvres; qui n'existent que par l'artifice, ne vivent que par le crime, et dont la corruption est portée au degré où elle cesse d'être dangereuse par l'excès même de son audace. S'il en est ici quelques-unes, elles rendent hommage aux mœurs, soit en se cachant sous le voile de la plus profonde obscurité, soit en tâchant de se faire prendre pour les épouses de ceux dont elles ne sont que les concubines. Ces efforts ne vous semblent-ils pas une victoire de la vertu sur le vice?

Le luxe a fait ici, comme ailleurs, de très grands progrès. Mais c'est plutôt un luxe de commodité que d'ostentation. Je connais des villes où la table est sacrifiée à la parure; où, pour me servir d'une de vos expressions heureuses et pittoresques, *l'on jeûne pour avoir du galon.* A Lyon, chacun est vêtu avec beaucoup d'élégance; les classes même les moins opulentes de la société s'annoncent par un extérieur très séduisant, et ce coup d'œil plaît à l'étranger dont les yeux ne se reposent que sur d'agréables objets. Mais l'éclat de la garderobe ne nuit point ici à la solidité de la cuisine. Les tables y sont servies avec abondance et délicatesse (1): les maîtres

(1) On raconte que Mercier, l'auteur du *Tableau de Paris* (d'autres disent M. Grimod de la Reynière), étant à Lyon depuis quelque temps, et parlant des diners auxquels il avait été invité, dit j'en suis à mon trente-troisième brochet. Il faut connaître les usages de notre ville pour comprendre ce mot vraiment caractéristique, il faut savoir que dans tous les grands repas qu'on y donne, on est sûr de voir figurer, comme plat principal, un brochet du Rhône.

Mélanges biographiques et littéraires, par M. Breghot du Lut, p. 129.

Digitized by Google

en font les honneurs avec plaisir, les femmes avec grâce ; et l'on voit à la gaîté qui y règne que ce plaisir n'est point factice, et que cette grâce n'est pas étudiée.

Le souper paraît être ici le repas le plus agréable, toutes les affaires étant finies avec le jour, chacun se livre plus volontiers à la joie de se retrouver ensemble. D'ailleurs la lumière inspire une certaine ivresse, que le soleil le plus brillant ne produit jamais. Les femmes sont plus aimables, elles sentent mieux toute l'étendue de leur empire, parce que l'heure s'approche où elles seront moins avares de leurs plus chères faveurs. J'ai assisté à quelques-uns de ces soupers, et je vous avoue, mon ami, que je les préfère aux plus brillants de la capitale. Il y règne une aisance, une aménité, un ton de bonhomie, qui n'exclut ni les grâces, ni la saillie, ni même l'épigramme ; mais son tranchant est émoussé par la gaîté. La sotte médisance, l'odieuse calomnie, l'envie au teint pâle et livide, ne trouvent point à s'asseoir à des tables occupées par le bonheur, la joie, le sentiment et la beauté : car vous savez que gens heureux ne s'occupent ni d'envier, ni de déchirer les autres.

Le jeu paraît être ici moins un besoin qu'un usage auquel on n'ose pas encore se soustraire. Vous savez combien je hais cette invention née pour mettre l'homme d'esprit de niveau avec les sots ; ce puéril ou dangereux emploi du temps qui fait perdre les plus belles heures du jour à remuer de grossières images, ou qui mine en peu de temps les fortunes les mieux établies. J'ai vu avec plaisir qu'on ne connaissait point ici les excès de cette passion stupide, avec tant de moyens de la satisfaire. On joue pour s'amuser ; mais joue qui veut. Dans une assemblée de quinze personnes, je n'ai vu que deux tapis verts, et leurs acteurs mêmes prenaient souvent part à la conversation des assistants. Voilà comme j'aime la société ; et cette liberté laissée à chacun de s'amuser comme il lui

Digitized by Google

plaît, prouve un grand usage du monde, et un grand savoir des convenances dans la maîtresse de maison qui permet qu'elle existe chez elle.

Le spectacle est ici le principal et presque le seul amusement; c'est le rendez-vous diurne de tous les gens occupés, c'est là qu'ils viennent se délasser l'esprit, et lier pour le soir quelques soupers aimables. Ce spectacle présente un bon ensemble; mais vous savez que l'opéra-comique a chassé Melpomène et Thalie de presque tous les théâtres de la province. Le public qui fait de la comédie plutôt une récréation qu'une étude, préfère une jolie ariette bien chantée à une belle tirade, quelquefois mal rendue. Je suis trop poli pour décider, à Lyon, qu'il ait tout-à-fait tort; mais je gémirai avec vous sur ce goût exclusif, qui ne permet plus aux sujets de se former, et qui amènera tôt ou tard la décadence d'un art qui depuis longtemps est pour vous une occasion de gloire, et qui a toujours été pour moi une source de plaisirs.

Afin de contenter tous les goûts, il a donc fallu faire ici marcher de front les trois genres : la déclamation, le chant et la chorégraphie. Ces deux dernières parties du spectacle laissent peu de chose à desirer : la première offre plusieurs sujets remplis de zèle et d'intelligence, et auxquels il ne manque que de bons conseils et plus d'encouragements pour développer des talents très réels, et faits pour honorer l'art dramatique. Le directeur (*M. Collot-d'Herbois*) est votre ami : ce mot renferme son éloge, et me dispense de vous répéter combien il est fait pour être celui de tous les gens de lettres, par les qualités de son cœur et de son esprit.

Voilà, mon ami, une lettre bien longue, et cependant je ne vous ai point encore parlé du physique de la ville dont j'ai entrepris de vous crayonner l'esquisse. Mais cet objet n'est point de mon ressort. Assez d'autres sauront vous vanter l'agrément de sa situation, la beauté de ses édifices, l'éten-

Digitized by Google

due de ses superbes quais, la propreté de ses rues, l'ordre admirable qui règne dans sa police, l'excellente administration de ses hôpitaux, etc., etc. (1). Si je joignais à ces tableaux celui, plus intéressant encore, des vertus civiques et vraiment

(1) Quel serait l'admiration de l'auteur, s'il vivait de nos jours, en voyant les travaux extraordinaires exécutés depuis un demi-siècle : les projets d'agrandissement commencés à cette époque par l'architecte Morand, ceux de Perrache, terminés par l'ouverture de la rue Bourbon à la place Louis-le-Grand. Cette rue, livrée à la circulation depuis quelques mois, avait reçu dans le projet de Perrache le nom de rue d'Euripide.

La place de Louis XVIII, beaucoup plus petite, devait communiquer avec le cours du Midi, désormais Napoléon, par la rue d'Euripide, au centre, et les deux rues latérales de Sophocle et de Térence (1).

L'administration municipale, sous l'Empire et la Restauration, a cru devoir changer les noms primitivement donnés aux rues, places et quais de ce nouveau quartier.

NOMS DES RUES DU QUARTIER NEUF DE PERRACHE

A QUATRE ÉPOQUES DIFFÉRENTES.

PROJET PERRACHE.	EMPIRE.	RESTAURATION.	1830.
Quai d'Orient.	Cours Napoléon.	Monsieur.	de la Charité.
Rue de la Charité.	de Kénisberg.	Charles X.	de la Liberté.
Rue de Térence.	d'Austerlitz.	de Sarron.	de Sarron.
Rue d'Euripide.	du Caire.	de Bourbon.	de Bourbon.
Rue de Sophocle.	de Sophocle.	d'Henri IV.	d'Henri IV.
Rue d'Eschile.	de Liémen.	d'Enghien.	d'Enghien.
Rue de Voltaire.	de Lodi.	de la Reine.	de la Reine.
Rue de Molière.	d'Iéna.	de Condé.	de Condé.
Rue de Racine.	d'Eylau.	Penthièvre.	Penthièvre.
Rue de Corneille.	de Marengo.	supprimée.	supprimée.
La place du Lycée.	des Victoires.	Louis XVIII.	Louis XVIII.
Cours du Midi.	Cours Napoléon.	du Midi.	Napoléon dep. 1842.
Quai d'Occident.	d'Occident.	d'Occident.	d'Occident.

(1) Voyez le plan du quartier neuf de la partie méridionale de la ville de Lyon en 1782, plan gravé par Meunier.

Digitized by Google

aimable de M. Tolozan de Montfort, prévôt des marchands et commerçant de cette ville, mon épître formerait un volume, et c'est une lettre que je voulais vous écrire.

Je ne la terminerai pas sans vous parler de l'Académie. Elle renferme un grand nombre de savants et de littérateurs illustres, et j'avoue que j'ai été surpris de ne point vous trouver inscrit sur cette honorable liste. Les gens de lettres les plus célèbres de la capitale sont au nombre de ses associés, et les noms des académiciens résidants prouvent combien l'on chérit et l'on cultive à Lyon les arts, les sciences et la littérature. Les savants sont ici, comme à Paris, aimables, studieux et communicatifs, mais l'Académie n'a ni la morgue, ni la charlatanerie de plusieurs de vos sociétés littéraires. Si les lumières et les connaissances ont fait autant de progrès ici que chez vous, l'on peut assurer que l'esprit d'indulgence, d'aménité, et de véritable philosophie, y en a fait davantage.

Adieu, mon ami. Je pars ou plutôt je m'arrache dans peu de cette ville délicieuse. Mes regrets seraient moins vifs si c'était pour me rapprocher de vous; mais, hélas! je vais encore m'en éloigner davantage! il faut suivre sa destinée, mais, si l'on ne peut commander aux circonstances, on dispose au moins de ses sentiments, et vous savez combien ceux que je vous ai voués sont inaltérables.

GRIMOD DE LA REYNIÈRE.

Digitized by Google

CLAUDE-FRANÇOIS LIÉNARD,

Vaudevilliste et Chansonnier Lyonnais.

Claude-François Liénard, que la mort vient d'enlever tout récemment, après une longue et douloureuse maladie, était, à Lyon, un des vétérans de la littérature chansonnière de l'Empire. Ce n'était pas un Désaugiers, ce n'était pas un Béranger, ce n'était pas un Armand-Gouffé ; son nom et ses écrits ne sauraient figurer en première ligne ; nous le placerons à côté des Antignac, des Moreau, des Brazier et de quelques autres chansonniers qui ont eu, sous la Restauration, une certaine vogue.

Avant de se faire connaître dans le monde chantant, Liénard, atteint par la conscription, et ne se sentant pas d'hu-

Digitized by Google

meur belliqueuse, vint à bout de se dérober au rude métier des armes, en s'attachant aux administrations militaires. En 1804 et 1805, il fut employé, à Turin, dans les bureaux de l'inspecteur aux revues, puis il partit pour l'Allemagne, en 1806, et fit, toujours en qualité d'employé à la suite de l'armée, la campagne entière de Prusse. Nous ignorons en quels lieux, et dans quelles occupations, il passa les années 1808, 1809 et 1810: ce que nous savons, c'est qu'il était à Lyon, sa patrie, en l'année 1811, et qu'à cette époque il fit partie d'une Société épicurienne, fondée par MM. Albertin, Montperlier, Félix Pitt et Bié. Dans le recueil publié, la même année, par cette société, figurent quelques chansons de Liénard, lesquelles trouvèrent des amateurs, et leurs gais refrains furent souvent répétés. Parmi les autres membres de cette Société épicurienne, on remarquait MM. Marchand et Carmouche. Ce dernier, venu à Paris, vers la fin de 1814, s'y est fait une réputation littéraire: depuis cette époque, sa muse spirituelle et féconde a l'honneur de fournir les théâtres du Vaudeville, des Variétés, du Gymnase et de la Porte St-Martin.

En 1815, après la seconde restauration, Liénard fit partie d'une Société des Amis des Muses et du Roi. Ce fut à peu près à cette époque qu'il prit possession d'un emploi dans les bureaux de l'administration de l'hospice de l'Antiquaille et qu'il se maria. Il paraît que cet emploi qu'il avait à l'Antiquaille, lui laissait assez de loisirs pour se livrer à ses goûts littéraires: il fut un des premiers qui prêta le secours de sa plume au sieur Galois, fondateur du journal du *Commerce*, journal non politique, mais qui se faisait lire alors, par son opposition tracassière aux actes administratifs de la préfecture et de la mairie. La coopération de Liénard à cette hostile feuille lui fit, dans le temps, de puissants ennemis,

Digitized by Google

et son imprudence ne tarda pas à lui valoir la perte de son mince emploi.

En 1827, Liénard fut admis au nombre des membres du *Caveau lyonnais*, société chantante où l'on distinguait MM. Castellan, Kauffmann, Coignet, Lamerlière, Valmore père, Emile Cottenet et Baron. Le recueil des chansons de cette société, publié en 1828 et 1829, présente un grand nombre de pièces pleines d'esprit, mais en grande partie dans le sens de l'opposition qui régnait alors contre le pouvoir; notre défunt y figure, sous le nom de *Théodore*, pour une quinzaine de chansons fort agréablement tournées.

Privé, sous la Restauration, de son modeste emploi dans les bureaux de l'Antiquaille, Liénard, comme cela devait être, eut part aux faveurs de la révolution de 1830. Employé d'abord dans les bureaux de l'administration des postes, il ne tarda pas à passer dans ceux de la mairie qui le plaça à la police municipale, en qualité de sous-chef, au bureau des mœurs. Vers l'année 1835, il plaida en séparation contre sa femme, et, depuis lors, l'état de sa santé alla toujours en déclinant. Atteint de la pierre, il se décida à souffrir l'opération qu'il supporta avec beaucoup de courage; mais, comme il arriva à Désaugiers, les suites de cette cruelle opération conduisirent au tombeau le malheureux chansonnier. Il mourut à l'hôpital, le 31 août 1843, âgé de 59 ans et demi; il était né le 29 janvier 1784.

Liénard était auteur de plusieurs vaudevilles joués au Théâtre des Célestins, dans le temps où M. Singier avait la direction des théâtres de Lyon. Ceux de ses ouvrages qui ont eu le plus de succès sont : *Amour et Galanterie, Madame Bonneau*, *Laurette ou trois mois à Paris*, *le Retour du spectacle* et *les Ouvrières lyonnaises*, Bien avant les évènements de juillet 1830, nous lui avions donné le conseil d'aller se fixer à Paris, où les Merle, les De Courcy, les

Digitized by Google

Carmouche se seraient empressés de l'accueillir et l'auraient associé à leurs nombreux travaux dramatiques. Que ne l'a-t-il fait? Sa réputation littéraire aurait été mieux établie, et peut-être y aurait-il été à l'abri des chagrins et des peines qui ont détruit sa santé, après avoir aigri son caractère jovial et facile.

J. S. P.

Digitized by Google

GRAND-THÉATRE.

—

LES MARTYRS.

Après le double échec de *Nizza de Grenade* et de *Robert d'Evereux*, la musique de Donizetti vient de se relever sur notre théâtre, sinon par un triomphe bien éclatant, au moins par un succès d'estime, peut-être aussi succès de curiosité, et dont le musicien et le poète n'ont pas la plus grande part à revendiquer. Pour faire à chacun celle qui lui revient, parlons d'abord des *Martyrs* comme libretto. Le nom de M. Scribe pouvait nous faire espérer un drame habilement agencé pour le compositeur, et un intérêt soutenu avec adresse, à défaut d'une bien grande vérité de situations et de sentiments; par malheur, M. Scribe n'a fait cette fois que traduire, on s'en aperçoit de suite à la charpente lourde et embarrassée de la pièce; le style seul est de lui, on ne pourrait pas non plus s'y méprendre. Or, le style de M. Scribe avec une charpente italienne, c'est tout ce qu'il faut pour avoir un livret au-dessous du médiocre comme composition dramatique et littéraire. M. Scribe, avec sa profonde expérience du théâtre, aurait vîte compris, lui, que si une tragédie lyrique des *Martyrs* présentait les éléments de grandes beautés musicales, ce n'est pas dans le Polyeucte de Corneille que le sujet du drame devait être pris; pour faire de Pauline et de Sévère des personnages musicaux, il fallait changer totalement leur caractère, et par conséquent toutes les données sur lesquelles reposent les situations. C'est ce qu'a fait l'auteur du livret; il a voulu néanmoins conserver les situations, il est devenu impossible de définir Pauline et Sévère dans l'opéra. Dans *Polyeucte*, Pauline lutte contre l'amour avec le sentiment du devoir; dans les *Martyrs*, on la voit livrée à deux amours à la fois et passant avec exaltation de l'un à l'autre dans l'intervalle d'une cavatine. Un tel personnage est assurément peu propre à exciter l'intérêt.

Digitized by Google

Aussi l'intérêt dramatique manque totalement à la pièce, et M. Scribe, avec toutes les invraisemblances de ses fables, l'excite plus vivement, que l'arrangeur italien n'est parvenu à le faire avec des éléments empruntés au drame le plus émouvant de Corneille.

Toutes ces scènes qui se suivent sans s'amener réciproquement ont un caractère de sérieux sans passions humaines qui implique dans la musique une monotonie et une sévérité difficile à faire goûter, pendant quatre actes, au public de notre temps. Il aurait fallu un génie du premier ordre pour se soutenir constamment à la hauteur religieuse qui doit régner dans toute la pièce, et il est probable que si les yeux n'étaient, par instant, vivement occupés, les oreilles ne pourraient pas suivre jusqu'au bout la musique du maestro, malgré les beautés réelles qu'elle renferme. Nous ne pouvons pas encore laisser passer le livret sans signaler une combinaison qui a paru sans doute fort adroite et surtout fort économique à M. Scribe, c'est l'enchassement fréquent d'un ou de plusieurs vers de Corneille dans le *nescio quid*, qui constitue la langue poétique du vaudevilliste académicien. Pour un esprit tant soit peu littéraire, le style de Corneille entremêlé à l'idiôme des opéras de M. Scribe, c'est comme serait, pour une oreille musicale, un duo concertant entre le violoncelle de notre excellent George Hainl et une serinette du Pont-Neuf.

L'ouverture commence par une mélodie touchante et merveilleusement appropriée au sujet ; c'est, à notre avis, une des bonnes idées de l'ouvrage. Le chœur des chrétiens dans les catacombes et celui des femmes païennes adressé à la reine des ombres, sont aussi d'un beau caractère ; les récitatifs sont insignifiants ; l'air de Pauline : *Qu'ici ta main glacée*, serait à peu près de nul effet, s'il était chanté avec moins de perfection. Au deuxième acte, la musique s'efface entièrement derrière les décorations ; elle est pompeusement vulgaire ; le morceau : *Sévère existe*, que Madame Miro fait toujours applaudir, est joli en lui-même, mais horriblement déplacé, et choquant dans la situation ; l'air de Félix : *Livrons, livrons aux flammes*, nous a paru d'une enflûre grotesque. Les beautés de la pièce ne se présentent qu'aux deux derniers actes, au troisième surtout. Le duo entre Sévère et Pauline est agréable, et tout le rôle de Polyeucte se soutient jusqu'à la fin à la hauteur religieuse du sujet. En somme, malgré des parties d'un mérite très élevé, ce n'est point là une œuvre de premier ordre, les morceaux les plus remarquables n'atteignent jamais ce degré de puissance qui enlève, leur originalité est toujours contestable, les redites et les passages vulgaires sont fréquents. L'abondant compositeur qui nous donne coup sur coup tant de partitions nouvelles pourrait, à défaut de la verve originale qui n'arrive

Digitized by Google

pas au commandement, mettre un peu plus de soin et de temps à ces œuvres. Pour devenir le beau, le bien dans les arts a besoin d'un degré supérieur de perfection qu'on n'atteint pas en se contentant des *à peu près*. Or, l'auteur de la partition des *Martyrs* nous paraît manquer de cette sévérité envers lui-même, nécessaire surtout à un génie du second ordre.

Il faut rendre à la direction de nos théâtres cette justice que tout ce qui dépendait d'elle pour la beauté du spectacle a été fait largement. La pièce est montée avec un grand luxe, et on a réussi à en faire une des choses les plus pompeuses de notre scène; les magnificences de la *Juive* sont dépassées. Il y a quelques observations à faire sur les décors des deux derniers actes; la statue du Jupiter est dans de mauvaises proportions, la tête paraît aussi grosse que le corps qui, lui-même, est beaucoup trop court. Dans le cachot de Polyeucte on ferait bien de faire disparaître les blasons qui se trouvent aux piliers. La toile qui représente le cirque manque d'air et de profondeur. Pour ce qui est de la mise en scène proprement dite, elle est faite avec beaucoup d'ordre et de jour, et les détails en sont soignés. Les dorures sont trop abondantes dans les costumes, cela donne à l'ensemble moins de vérité que n'en ont sur le théâtre les armures du moyen-âge où l'acier domine; on a aussi fait un peu abus de la couleur rouge; historiquement la pourpre devrait être moins prodiguée, cela vaudrait mieux aussi comme tableau. La marche triomphale du second acte suffit, à elle seule, pour attirer longtemps la foule. L'exécution musicale de l'ouvrage est, du reste, satisfaisante, et la partition, sévèrement jugée ailleurs, lui doit le bon accueil qu'elle a reçue parmi nous. Le rôle si difficile et si ingrat de Pauline n'exigeait pas seulement une habile cantatrice, mais une tragédienne lyrique, ce qui est rare. Madame Miro s'y est montrée avec cette supériorité qu'elle apporte dans toutes ses créations. Nous avons souvent à louer des parties brillantes chez nos autres artistes, mais c'est en elle que nous rencontrons ce quelque chose de complet et de fini qui satisfait à la fois à toutes les exigences du drame et de la musique. Elle a composé le personnage de Pauline avec une grande intelligence de la couleur antique et un profond sentiment du caractère de l'héroïne de Corneille. Son costume et ses poses seraient irréprochables aux yeux du plus sévère sculpteur. Comme tragédienne, elle nous a rendu les émotions de *Lucie* et de *Norma*, dans une pièce où l'intérêt disséminé ne se concentre par instant tout entier que sur le rôle de Polyeucte; elle a chanté avec sa perfection habituelle; sa voix nous paraît chaque jour plus pure et plus pénétrante. M. Raguenot mérite de grands éloges pour son rôle de Polyeucte, c'est sans contredit le meilleur

Digitized by Google

de son répertoire, et on voit qu'il a été consciencieusement travaillé, il a tiré un beau parti de la richesse de son organe et a bien dit tous ses morceaux, surtout ceux qui exigent de la largeur ; il lui reste quelque chose à faire dans les détails du chant et du geste, mais ce n'est que par les détails qu'on arrive à la perfection. Les autres artistes, chargés de rôles moins importants, ont tous été convenables.

Une chose qui mérite aussi d'être signalée, et qui ne s'applique pas seulement aux représentations des *Martrys*, mais constitue un progrès depuis longtemps accompli sur notre scène, c'est la manière dont fonctionnent les chœurs ; on n'a pas remarqué assez, ce nous semble, leur immense supériorité actuelle, sur ce qu'ils étaient il y a peu d'années. Cette importante amélioration témoigne du zèle et du talent de notre chef d'orchestre, et bonne part doit lui être attribuée dans tous les succès lyriques de notre théâtre. On nous promet pour bientôt, le *Puits d'amour* et *Don Pasquale*, c'est là une louable activité. Viennent *Charles VI*, et surtout les admirables partitions de *Moïse*, de *Norma* et de *Don Juan*, et notre répertoire ne laissera rien à desirer aux plus exigeants habitués de notre première scène.

THÉATRE DES CÉLESTINS.

Après la spirituelle et égrillarde Déjazet, nous avons eu les amusantes bouffonneries de Levassor. Lepeintre aîné leur a succédé, et nous a rapporté toute la verve, toute la franchise de l'ancien vaudeville, toute la joyeuse humeur de la chanson de Désaugiers. Lepeintre aîné est, en effet, un des derniers représentants du théâtre chantant de cette époque et l'un de ses plus complets interprètes. Le temps n'a point vieilli sa gaîté pas plus que son talent, et il nous a rendu *M. Botte* et le *Bénéficiaire* comme dans ses plus beaux jours.

Le public de notre seconde scène a cru, ces jours-ci, avoir retrouvé Déjazet. Mme Henri Monnier a joué le *Capitaine Charlotte* et les *Premières Armes de Richelieu*. Esprit, finesse, verve entraînante, joli voix, en fallait-il autant pour changer les débuts d'usage en véritables soirées d'artiste en représentation. Nous félicitons notre administration de s'être attachée, à tout prix, une artiste distinguée, et d'avoir comblé, d'une manière aussi remarquable, l'importante lacune qui existait dans le répertoire du vaudeville.

Digitized by Google

VARIÉTÉS.

—

UNE LETTRE D'HENNEQUIN, PEINTRE LYONNAIS.

Voici une singulière lettre écrite à la Commission temporaire, en 1793, par Pierre-Auguste Hennequin, peintre et sculpteur qui a laissé un nom qui n'est pas inconnu dans les arts. Après avoir habité notre ville, il mourut à Tourpay, au mois de mai 1833. On retrouvera dans cet écrit toute l'emphase et toute la boursoufflure que la tourmente révolutionnaire avait jeté dans les esprits. Il ne faudrait pourtant pas juger du mérite de l'artiste d'après cette lettre. Nous ne connaissons de lui à Lyon que deux paysages qui appartiennent à M. Louis Perrin et qui ne sont pas sans quelque mérite.

Citoyens,

Lyon fit la guerre à la liberté, Lyon n'est plus : j'habite sous ses ruines, je suis membre du comité des démolitions. Mais il ne suffit pas que ces maisons qu'habitaient le luxe et l'égoïsme, soient détruites, il faut que l'Europe entière et la postérité connaissent la juste punition de cette ville rebelle.

J'ai donc pensé qu'il en fallait faire un tableau qui serait vraiment national. On pourrait le multiplier par une gravure à l'eau forte, et ce serait une terrible leçon pour les villes qui auraient la témérité de vouloir suivre un exemple aussi funeste aux scélérats. Ce tableau serait exposé dans un lieu

Digitized by Google

le plus apparent de Commune-Affranchie. La ville serait tenue d'en faire les frais. Sa grandeur serait de douze à quinze pieds.

Voici une faible esquisse (*sic*) de ma composition ; je la soumets à vos lumières. J'espère, citoyens, que vous voudrez bien ne pas la refuser à un républicain enthousiaste, et dont la plus grande gloire sera d'avoir été utile à sa patrie.

Un jeune homme représentant le peuple français, debout et appuyé sur sa massue, ayant sous ses pieds la fédéralité terrassée ; les poisons, les poignards, les septres (*sic*) et les couronnes sont brisés autour de lui. Le jeune Hercule presse entre ses bras la Liberté ; son attitude est grande et fière ; la Victoire sur ses pas le couronne. Au pied d'une montagne élevée parroît (*sic*) la Raison, qui ordonne la destruction de la ville rebelle qu'un peuple indigné démolit lui-même. Dans une partie du tableau, on voit le fleuve du Rhône triste, abattu, qui se couvre le visage, gémissant d'avoir baigné les murs d'une ville qui fut sur le point de ravir la liberté à la France. Au haut du tableau parroît (*sic*) la Renommée publiant les triomphes des Français, etc.

Ce tableau ne peut être fait que par des pinceaux républicains. Je brûle d'en faire hommage à mon pays ; mais il faut, citoyens, que vous le fassiez approuver aux représentants du peuple ; ils ne peuvent refuser leur adhésion à ce qu'il soit fait un monument qui, à la fois, montrera la valeur du peuple français et les efforts impuissants des ennemis de la liberté.

Salut, Union et Fraternité.

HENNEQUIN.

Vu et approuvé à la commission temporaire, à condition que l'auteur lui présentera l'esquisse du tableau au crayon, et qu'il sera soumis à l'examen des représentants du peuple pour avoir leur approbation.

Ce pluviôse de l'an 2 de la république française, démocratique, une, indivisible et impérissable.

P. A. GRIMAUD, président ; MARINO, BOISSIER, CHAMBELLAN.

Au dos : « Les représentants ne peuvent qu'encourager les arts, et le pétitionnaire est très libre d'exercer son génie. »

MEAULLE.

Digitized by Google

ADDITION AU DICTIONNAIRE DES ANONYMES ET PSEUDONYMES DE BARBIER.

Aucun biographe de Philibert Collet ne lui attribue un livre qui nous paraît être sûrement de cet écrivain. L'ouvrage dont nous voulons parler est intitulé : *Du voile des Religieuses et de l'usage qu'on en doit faire. Selon l'Ecriture, les Conciles et les Saints Pères.* Lyon, Laurent Aubin, M.DC. LXXVIII, petit in-12 de 174 pages, non compris une Epître dédicatoire et un avertissement. Cet opuscule est dédié à Mme Marie-Magdeleine de Nagu de Varennes abbesse de Chaseaux (Lyon), et la dédicace est signée C. Or, l'exemplaire de la Bibliothèque de Lyon se charge de nous expliquer cette initiale, car ce n'est certainement pas sans quelque dessein de révélation qu'il porte sur l'intérieur de la couverture la note suivante écrite à la main : *Philibert Collet qui estoit bressan de de Chatillon-lèz-Dombes.* L'ancien possesseur de ce livre savait donc qu'il était de Ph. Collet, et la note manuscrite était destinée à en transmettre le souvenir.

En 1697, Philibert Collet publiait à Dijon un petit volume d'*Entretiens sur la clôture religieuse.* Il y a entre ce livre et le précédent quelques points de contact, et quoique l'auteur ne fasse nulle mention du traité sur le *Voile*, nous n'inclinons pas moins à présenter ce dernier ouvrage comme étant bien réellement sorti de sa plume.

F. Z. C.

CIPPE SERVANT DE BÉNITIER DANS L'ÉGLISE DE TALLUYERS, PRÈS LYON.

Voici l'inscription qui se trouve sur ce cippe, dont la partie supérieure a été creusée pour contenir l'eau bénite.

D. M.
ET MEMORI
Æ ÆTERNÆ CASSIÆ
RESTIOLA MAT
RI PIENTISSIMÆ
POSVIT
ET SVB ASCIA
DEDICAVIT

Digitized by Google

CHRONIQUE.

La présence à Lyon de LL. AA. RR. le Duc et la Duchesse de Nemours et les manœuvres du camp de Dessine, ont, pendant le mois de septembre, procuré à notre ville une animation extraordinaire. Les réjouissances qui ont eu lieu à cette occasion, ont offert le beau spectacle d'uue immense population pittoresquement agglomérée sur tous les points indiqués par le programme des fêtes. Le Bal donné dans la salle du Grand-Théâtre a présenté un des plus beaux coups-d'œil que nous ayons jamais vu.

Le 24 septembre, à une heure, a été posée la première pierre du monument qui doit remplacer le vieux Pont du Change, dont la première arche fut construite en 1050 par Humbert, archevêque de Lyon. M. Jayr, préfet du Rhône, a reçu des mains de M. l'ingénieur en chef et remis en celles de S. A. R., la double boite en cèdre et en plomb contenant les médailles qui devaient être scellées dans la pierre, ce que le prince a fait avec un marteau et une truelle en vermeil.

Voici le texte de la légende inscrite sur les médailles déposées dans la boîte placée par le duc de Nemours :

— *Lyon. — Pont du Change. — Le 24 septembre 1843, la première pierre de ce monument a été posée par Monseigneur le duc de Nemours, Louis-Philippe régnant, M. Teste, ministre des Travaux publics, M. Legrand, sous-secrétaire d'état, M. Jayr, préfet du Rhône, M. Terme, maire de Lyon, MM. Cailloux, ingénieur en chef, et Jordan, ingénieur ordinaire dirigeant les travaux.*

M. le duc de Nemours s'est ensuite adressée à M. Auguste Jordan et lui a remis la décoration de la Légion-d'Honneur. Le fils du célèbre Camille Jordan, notre ancien député, s'est déjà distingué par des travaux aussi importants qu'habilement conduits.

La Chambre du Commerce a offert à la duchesse de Nemours 25 robes de soie, 5 châles, 2 coussins et 2 tableaux tissés. Elle a décidé, de plus, qu'en mémoire du séjour de LL. AA. RR., il serait distribué cinq cents livrets de caisse d'épargnes de cinquante francs, aux enfants des écoles gratuites de Lyon, la Guillotière, Vaise et la Croix-Rousse qui se seront distingués par leur bonne conduite.

M. Vidalin, l'un des teinturiers les plus habiles de Lyon, auquel l'industrie doit d'importants progrès, a été présenté au duc qui, après lui avoir adressé des félicitations sur son mérite, lui a dit combien il lui était agréable d'avoir à lui en offrir la récompense ; en même temps, la princesse lui a remis la croix de la Légion-d'Honneur.

— M. le duc de Nemours a donué, au nom du roi, le brevet d'officier de la Légion-d'Honneur à M. Clément Reyre, premier adjoint au maire de Lyon et membre du conseil général du Rhône.

Digitized by Google

La Société des Amis des Arts a voulu laisser aux illustres voyageurs un souvenir de leur passage au milieu de nous. Elle leur a offert un album composé de trente dessins, et destiné à leur rappeler quelques-unes des phases de leur séjour à Lyon. M. Valois, président par intérim, a fait accepter ce présent de nos artistes. Il a, dans une courte allocution, appelé l'intérêt du prince sur notre Société des Amis des Arts. Le duc de Nemours a répondu qu'il connaissait depuis longtemps l'importance de cette institution et l'heureuse influence qu'elle exerçait sur les arts et sur l'industrie. Il a, de plus, ajouté qu'il serait heureux de faire partie d'une Société aussi utile à la cité lyonnaise. L'album a déroulé ensuite ses pages sous les yeux des princes, et le duc de Nemours a eu pour chacune d'elles de justes appréciations. Il a principalement remarqué la belle et élégante aquarelle de M. Leymarie; le spirituel croquis de M. Compte-Calix; les dessins de MM. Duclaux et Dubuisson, représentant l'un la course de chevaux, l'autre les manœuvres du camp; la vivandière de M. Laurasse; la chapelle Saint-Louis à Saint-Jean, par M. Desjardins; les fleurs de MM. Berjon et St-Jean; la pose de la première pierre du pont du Change ajustée dans un ornement allégorique, par M. Christophe; l'arrivée des princes à l'Ile-Barbe, par M. Sutter, et les jolis motifs lyonnais de M. Alponse James.

— Le duc de Nemours, avant de quitter Lyon, a envoyé à M. le maire de Lyon une somme de dix mille francs pour être distribués aux indigents. Il a fait remettre également à M. le maire de la Croix-Rousse une somme de trois mille francs, à M. le maire de Vaise mille francs, à M. le maire de Villeurbanne 300 francs, et à M. le curé de Villefranche 500 francs pour être distribués aux pauvres.

— L'Ecole d'Alfort s'est enrichi au détriment de l'Ecole Vétérinaire de Lyon, d'un de nos professeurs les plus distingués, M. Magne.

— M. Demogeot, professeur de rhétorique au Collége de Lyon, a été nommé à la même chaire au collége de Louis-le-Grand à Paris. C'est encore une perte pour notre ville.

— Le congrès scientifique de France s'est ouvert cette année à Angers avec 600 à 700 membres. Il a eu pour président M. de Las Cases, député, et pour vice-président M. Puvis, président de la Société de l'Ain. La session prochaine aura lieu à Montpellier.

— Le Cercle Musical qui a développé chez nous le goût et le sentiment de la musique, devait nécessairement faire naître une publication spéciale. C'est ce qui vient d'avoir lieu. Le *Salon Musical* que MM. Benacci et Peschier font paraître tous les jeudis, est appelé à seconder puissamment les efforts de notre Société philarmonique.

Digitized by Google

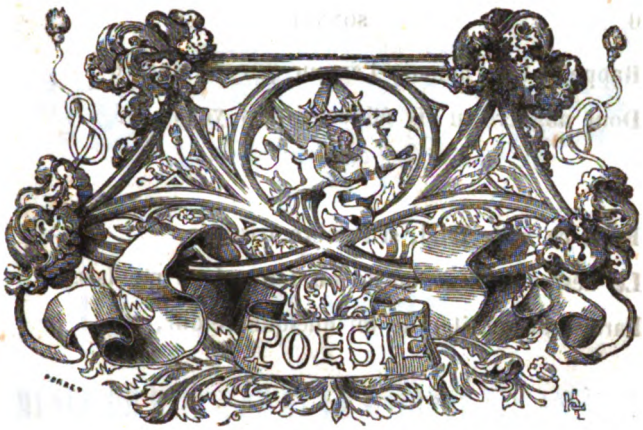

SONNET

TRADUIT DU PORTUGAIS DE CAMOENS.

Alma minha gentil, etc.

O toi qui fus si jeune enlevée à la terre,
Qu'un bonheur éternel t'enivre dans les cieux :
Qu'à ce prix, s'il le faut, je porte solitaire
Longtemps encor le poids de mes jours malheureux !

Mais parmi les élus au séjour de lumière,
S'il reste un souvenir de ces funèbres lieux,

Digitized by Google

Rappelle-toi l'amour, l'amour pur et sincère
Dont naguère tu vis étinceler mes yeux.

Et si ce coup fatal, si l'amère tristesse,
Le désespoir sans borne où ton trépas me laisse
Paraissent mériter de toi quelque retour,

A ce Dieu qui sitôt trancha ton existence,
Demande que je meure et vienne en ta présence
Aussi vite qu'il t'a ravie à mon amour.

Albert RICHARD.
D'Orbe (Suisse).

Digitized by Google

LE MUSÉE LAPIDAIRE,

LE MUSÉE DE PEINTURE ET LE CABINET DES ANTIQUES,

A LYON, EN 1811.

ARTAUD ET REVOIL [1].

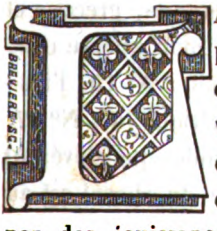

La longue description que j'ai faite de Lyon prouve assez combien j'ai étudié les antiquités de cette ville, et avec quel soin j'ai visité ses établissements. Il me restait peu de chose à voir. Aussi n'y suis-je resté que deux jours; mais ils ont été marqués par des jouissances continuelles. Le Directeur du Musée, M. Artaud, m'attendait. Avec quel plaisir j'ai revu l'édifice de Saint-Pierre ! Sa noble sculpture, ses beaux portiques, ses magnifiques galeries et les vastes salles qui l'en-

(1) Ce chapitre est extrait d'une *Lettre à M****; par L.-A. Millin (Paris, 1811, in-8° de 44 pages). L'habile antiquaire avait assez longuement parlé de Lyon, comme il le dit; mais il lui restait quelques observations nouvelles qu'il livra au *Magasin encyclopédique*, et que l'on aimera, sans doute, à retrouver ici.

Digitized by Google

tourent rendent ce bâtiment tout-à-fait propre à l'usage auquel il est destiné. J'ai vu avec plaisir rangées autour des portiques les nombreuses inscriptions qui étaient répandues dans la ville, et qui y ont été recueillies d'après l'idée que j'avais donnée (1) ; faisons des vœux pour que cet usage soit imité dans toutes les villes, et on ne craindra plus la perte des précieux restes de l'antiquité.

Trois côtés de ce grand portique contiennent les cippes, les sarcophages, les inscriptions de toute espèce. J'y reconnus toutes celles que j'ai décrites. J'indiquerai seulement celles qui doivent fixer l'attention des voyageurs, d'après l'ordre que M. Artaud leur a assigné, et selon les numéros qu'il leur a donnés, dans son intéressante notice (2). On doit principalement remarquer, N° 1, le vœu de Lucius Ænius Rufus aux Divinités des empereurs; N° 9, le beau taurobole qui était à l'hôtel-de-ville (3); N° 13, le cippe offert par Ligurius, qui a donné des spectacles au peuple et lui a fait des distributions, après avoir obtenu le pontificat (4); N° 16, une inscription bilingue, c'est-à-dire, en deux langues, grecque et latine, qui a été savamment expliquée par mon célèbre confrère M. Mongez; N° 18, un vœu à Sylvain; N° 19, l'inscription en l'honneur de Tatius, préfet d'Afrique (5); N° 27, le célèbre décret de trois provinces des Gaules qui élevèrent une statue équestre à Antistius: la jambe du cheval est au Musée, et il serait encore possible de retrouver la statue dans le lit de la Saône (6); N° 28, le monument consacré par Néreus et Palæmon à leur maître Quintus Capitanus Pro-

(1) *Voyage*, tom. I, p. 530.

(2) *Notice des Antiquités et des Tableaux du Musée de Lyon*; 1808, in-8°.

(3) *Voyage au Midi*, tom. I, p. 453.

(4) *Ibid.*, p.

(5) *Ibid.*, p. 526.

(6) *Ibid.*, p. 446.

Digitized by Google

banus, chef de navire ; N° 31, l'inscription métrique de Rufinus ; N° 44, celle qui a été consacrée aux mères Augustes ; N° 50, le vœu offert à Diane par les habitants de *Condatæ* (Saint-Claude) ; plusieurs autres inscriptions sont encore inédites. J'ai la copie de quelques-unes, mais elles seront toutes insérées dans la seconde édition que M. Artaud prépare de sa Notice, et on les y trouvera savamment expliquées, ce qui m'empêche de les rapporter ici.

La quatrième face du portique est consacrée aux inscriptions et aux épitaphes du moyen-âge.

Ces portiques contiennent encore quelques monuments de sculpture. On s'arrête avec stupeur devant la larve tragique, énorme et grandiose, N° 21, qui décorait probablement la face antérieure de quelque théâtre. On regarde avec surprise l'immense sarcophage, N° 24, à deux corps *bisomum* (1), orné de strigiles, de trophées d'armes et des figures en pied des deux époux qui y ont été renfermés. On remarque encore un bas-relief qui représente un groupe de soldats ; il vient de l'hôtel de Crillon à Avignon, et il faisait probablement partie d'une frise ou d'un pilier d'un arc de triomphe.

Au milieu de ces portiques est un terre-plein, dont le centre est occupé par un parterre de fleurs qui entoure une statue d'Apollon. On pourrait croire que Mercure, la bourse à la main, serait plus convenablement placé dans un lieu consacré aux relations et aux mouvements du commerce ; mais c'est le Dieu des arts qui règne principalement dans

(1) *Voyage au Midi*, tom. III, p. 523 et 556.

Digitized by Google

cette enceinte sacrée. M. Artaud lui a ingénieusement donné pour base une inscription antique ainsi conçue :

APOLLINI
SANCTO
IVLIVS. SILVA
NVS. MELANIO
PROC. AVG.
V. S.

Ce vœu de Julius Silvanus Mélanion, receveur augustal, au divin Apollon, est une heureuse application au zèle que le commerce de Lyon a montré pour cet utile établissement; aussi le dieu des arts, la main sur la tête, dans une attitude paisible, signe de contentement et de repos (1), voit-il sans peine les courtiers et les négociants s'assembler autour de lui, et s'occuper d'intérêts dont le résultat tournera au profit des arts qui lui sont chers. En leur montrant le monument qui consacre la piété de Mélanion, il semble les inviter à continuer d'imiter ce généreux financier, en honorant sa divinité. Nous allons voir, en effet, qu'ils n'abandonnent point son culte.

La salle du Musée, qui est dans l'étage supérieur, est imposante et magnifique ; son pavé de marbre est d'un grand effet. Cette salle est éclairée par le haut, et dans le fond est une espèce de rond-point séparé du reste par une colonnade, C'est là que seront placés les antiques. Les tableaux sont encore dans le dépôt provisoire; quelques uns ont été envoyés depuis mon passage (2).

(1) Cette figure est celle qu'on appelle l'*Apolline*. Voyez la *Galerie Mythologique*, tom. I, p. 23.

(2) J'apprends qu'il vient encore d'en arriver cinquante qui ont été tirés des magasins du Musée Napoléon.

Digitized by Google

On remarque principalement un beau saint François d'Assise, par Joseph *Ribera*, dit l'*Espagnolet*, N° 17 (1); le Christ attaché à une colonne, de *Palma le Jeune*, N° 18; un superbe portrait d'un chanoine de Bologne, par Louis *Carrache*; une Adoration des Mages, par *Rubens*; il vient de la galerie de Munich, N° 1 ; deux bons tableaux de Luc *Giordano ;* l'un est dans sa manière brune, et représente l'Adoration des Bergers, N° 3; l'autre, N° 4, est dans sa manière grise; c'est une Visitation. Le N° 7 est du *Tintoret ;* il représente la Vierge, saint Augustin, saint Joseph, saint Jean et sainte Catherine : ce tableau était aussi dans la galerie de Munich, et un peintre allemand a substitué la figure d'une Électrice à celle de sainte Catherine. Je remarquai surtout un magnifique *Van Huysum*, que la Société des Amis des Arts vient d'acheter 8,000 fr. Il était dans le cabinet de M. de Tolosan. On distingue encore plusieurs beaux portraits. On y voit aussi quelques monuments, entre autres un grand disque de marbre dont une face représente Bacchus couronné de lierre et tenant des fruits, et l'autre Phœbus couronné de chêne, ce qui est particulier. Au dessus sont deux Génies, un bas-relief composé d'un grand nombre de figures représentant l'espèce de sacrifice appelé *Suovetaurilia.* M. Artaud (2) doit graver ce monument ; une belle frise trouvée à l'Oratoire, un plan en relief du temple d'Isis à Pompéi, et un morceau d'étoffe trouvé à Paris, à Saint-Germain-des-Prés, dans un tombeau qu'on croit être celui de Pierre de la Relench ou la Relève, chancelier de France en 1067.

Près du Musée, est la salle où s'assemble la *Société des amis du commerce et des arts.* Cette Société prouve, par ses travaux et sa libéralité (3), qu'elle n'a pas pris un vain

(1) Les numéros sont ceux de la Notice qui a été publiée par M. Artaud.

(2) *Description du Musée*, N° 1.

(3) *Supra*, p. 28.

Digitized by Google

titre. J'y remarquai des essais de divers procédés des arts qui s'exercent à Lyon, principalement un échantillon d'étoffe représentant un fragment de la mosaïque des jeux du cirque, exécuté par un métier nouveau, de l'invention d'Etienne Jallier de Lyon. Ce métier transmet à l'étoffe toutes sortes de dessins, sans le secours du tissage. La mosaïque est si bien figurée qu'on en compterait les cubes. J'y vis encore un morceau d'étoffe et un fauteuil de velours teints, au moyen du prussiate de fer, par M. Raymond, à qui ses procédés pour la teinture ont mérité une récompense du Gouvernement.

Le cabinet des antiques est composé de celui de la bibliothèque dont j'ai donné la description (1), de la collection qui était au Musée (2), et de celle de M. de Migieu, dont la ville a fait l'acquisition. Le tout offre un assemblage très-nombreux de figurines, d'instruments civils, religieux et militaires, de lampes, d'émaux, d'armes, de verres antiques ; on y voit aussi quelques monuments du moyen-âge, tels que le vase de la Mère Folle (3) et des curiosités plus ou moins anciennes, entre autres un plat et une aiguière de faïence de la fabrique de Bernard Palissy, composés de reptiles et de coquillages en haut relief qui paraissent moulés sur la nature; un calendrier servien, formant une canne de trois pieds de long en émail sur cuivre ; des casse-têtes, des flèches, des armes étrangères, etc.

Près de là, on trouve l'amphithéâtre destiné pour les cours; un petit cabinet de physique et de chimie, et un autre qui renferme des objets d'histoire naturelle.

La salle destinée aux élèves pour le dessin, est bien éclairée et très commode : auprès est une autre salle qui contient

(1) *Voyage au Midi*, tom I, p. 438.

(2) *Ibid.*, p. 441.

(3) Dutillot, *Mémoire pour servir à l'histoire de la fête des fous*. Pl. 10.

Digitized by Google

de beaux plâtres de plusieurs statues du Musée Napoléon, et beaucoup d'ornements du Musée d'architecture, que nous devons aux soins du savant architecte M. Léon Dufourny.

Ce temple des arts est aussi la demeure des prêtres qui le desservent. Le directeur du Musée, M. Artaud, doit naturellement l'habiter. J'ai vu chez lui une jolie collection de lampes, de figurines, et de tout ce qui compose le cabinet d'un antiquaire. J'y remarquai une belle urne d'albâtre zonée, et une patère avec le manche en forme d'un belier de siége, de même matière (1); le curieux poignard trouvé à Crussol, dont il a donné la figure et la description dans ce journal (2); quelques sceaux antiques, et surtout un grand moule parfaitement conservé d'un vase de terre rouge gaulois qui avait des ornements en relief, et plusieurs autres fragments de creux ou moules du même genre. Toutes ces pièces ont été trouvées dans la manufacture de Clermont en Auvergne, qui était une des principales de la Gaule. M. Artaud me fit voir aussi une collection de dessins des mosaïques qui ont été découvertes dans le midi de la France, et un recueil de tous les monuments du département du Rhône. Ces recueils prouvent son assiduité constante, et sont le fruit de son zèle persévérant.

Je regrettai beaucoup de ne pouvoir visiter l'atelier de M. Richard, et de ne pas voir le beau tableau qu'il prépare pour la prochaine exposition ; il représente, dit-on, la sœur de Montmorency pleurant sur le buste de son frère au moment où on lui annonce la visite du cardinal de Richelieu. Le

(1) Ces pièces ont été trouvées, avec d'autres que j'indiquerai, dans le jardin appelé *Lavanel*, près de Montpellier. Voyez, dans les Mémoires de la Classe des beaux-arts de l'Institut, tome IV, page 47, le rapport de M. Mongès sur ces découvertes.

(2) Ann. 1811, t. III, p. 119.

Digitized by Google

peintre gracieux qui a si bien représenté la plaintive Valentine de Milan, le malheureux Jacques Molay, le sage et respectueux Louis IX, la généreuse Agnès Sorel, le brave et loyal François Ier, et la tendre La Vallière, était en Suisse. J'avais eu le plaisir de le connaître à Paris, où j'ai admiré ses productions, et je fus très-fâché de ne le point voir. M. Grobon, à qui on doit de si jolies vues de Lyon, était aussi absent. La santé de l'habile sculpteur, M. Chinard, ne lui permet pas de se livrer à ses travaux favoris, et de recevoir des étrangers.

J'avais aussi connu M. Révoil à Paris, lorsqu'il y a exposé son charmant tableau de Charles-Quint à la cour de François Ier. Je savais qu'il compose des romances ingénieuses sur les sujets toujours nobles et piquants de ses tableaux, et qu'il chante avec goût comme il peint avec grâce; mais je n'avais point d'idée de l'étendue de ses connaissances et de l'heureuse direction qu'il leur a donnée vers le bel art qu'il cultive avec tant de succès. Cet artiste, vraiment digne de ce nom, par son application constante et ses études suivies, n'a rien négligé pour s'instruire des mœurs des Français. Son cabinet, voisin de son atelier, paraît être une chambre du XVIe siècle; aussi croit-on y trouver un élève des grands maîtres que cette époque a produits. Le fond est occupé par une tapisserie singulière qui est un ouvrage du milieu du XVe siècle; elle a appartenu au cardinal de Richelieu qui la conservait par curiosité, et paraît avoir été fabriquée à Arras où on a copié les tableaux de Raphaël (1), et fait tant d'ouvrages précieux du même genre. Elle est partagée en huit bandes, dans chacune desquelles est un sujet qui se rapporte à l'histoire d'un miracle de saint Quentin: une simple

(1) *Magasin encyclopédique*, ann. 3, t. III, p. 378. *Nouveau Mercure allemand*, 1797, No 1 et 2.

Digitized by Google

indication et la copie textuelle des inscriptions qui sont au dessous de chaque sujet, en donneront une explication suffisante.

1° Un voleur s'empare du cheval d'un prêtre.

Pour cœurs en dévotion mettre
Nottez ce miracle loable
D'ung larron lequel à ung prestre
Robba (1) son cheval en l'estable.

2° Le prêtre est averti du larcin par un enfant, et en porte plainte au prévôt.

Ce prestre adverti du larcin
S'en vint plaindre par mos exprès (2)
Au prévost lors de Sainct Quentin
Qui ses gens envoya après.

3° Le voleur est mis en prison.

Le larron ainsi poursievy
Affin du larcin renseignier (3)
Fust trouvé du cheval saisi
Prins et enmené prisonnier.

4° Le prêtre est aux pieds du prévôt séant en son tribunal; il le supplie de faire grâce au larron, dont il ne veut pas avoir à se reprocher la mort.

Puis doubtant estre irrégulier
Se pour ce s'ensievoit sentence
Le prestre au prévost vint prier
Qu'au larron remist cette offense.

5° Le prévôt est inflexible. Le prêtre vient à la châsse de

(1) Déroba.
(2) En mots propres.
(3) De savoir qui avait commis le larcin.

Digitized by Google

Saint-Quentin ; il se jette à genoux, et demande un miracle en faveur du voleur.

Mais le prévost comme vray juge
Rien n'en voult au prestre accorder
Dont vint au corps sainct au refuge (1)
Priant qu'il lui voulsit aider

6° Le larron est pendu.

Et cependant fut condempné
A estre pendu au gibet
Où fust honteusement mené
Pour le loyer de son méfaict.

7° Mais, au grand étonnement du prévôt et de *sa gent*, ce misérable tombe tout vif au bas de la potence. Le miracle est reconnu, et le voleur est libre.

Pendu en ce point par justice
Incontinent la chaine et lacs
Par miraculeux artifice
Rompirent et vif cheut en bas.

8° Le voleur à genoux remercie saint Quentin de sa délivrance.

Lors ce fet donné à entendre
Au prévost plus n'y procéda
Dont le larron vint grace rendre
A sainct Quentin qui le garda.

Autour de cette tapisserie règne un banc terminé par des accoudoirs de stalles, dont la sculpture est du même temps : une espèce de chaire de bois, placée au milieu de ce parloir gothique, produit un effet pittoresque. Des armes variées forment sur les murs de riches trophées. J'admirai surtout

(1) Il se réfugie auprès du corps de Saint Quentin, implorant son aide.

Digitized by Google

une très-belle armure d'acier d'un travail presque miraculeux par la richesse et la perfection des arabesques, qui n'ont cependant rien que de grand et de largement taillé, ce qui est rare dans la ciselure moderne. Le dos est plus beau que le poitrail ; ce qui peut faire présumer que l'artiste avait commencé par la pièce principale, mais qu'il s'était instruit lui-même en travaillant, et que plus il avançait dans son entreprise, plus il approchait de la perfection. La crosse émaillée gothique et assez grossière d'Humbert, Dauphin de Viennois, contraste à merveille avec ces armes éclatantes.

Des bahuts du XVIe siècle, dont l'un a encore sa serrure primitive, renferment ou supportent un grand nombre d'objets plus ou moins anciens, tels qu'une dame à jouer, qui doit être du XIIe siècle ; plusieurs peignes de buis, sur lesquels il y a des inscriptions galantes. Ils paraissent du temps de Charles IX, et semblent avoir été des dons d'amour ou des gages d'amitié ; sur l'un, on lit en lettres gothiques :

Je vous aime ma belle amie
Plus que dame qui soit en vie.

Un autre a une de ses faces à coulisse ; elle se tire et cache un miroir : on y lit : POUR BIEN JE LE DONNE. Cette devise est accompagnée d'un cœur traversé d'une flèche. Les deux faces d'un autre se tournent en volets, et forment ainsi quatre peignes. On y lit ce *rebus* conforme au goût du temps : DE BON (un cœur figuré) JE LE DONNE. Un autre morceau de buis est façonné en livret avec ces mots : POUR BIEN MON COEUR AVEC. Enfin le roi Charles IX est figuré lui-même à mi-corps sur une autre boîte d'un travail délicat ; en face de son image est celle d'une femme que je crois être Marie Touchet, sa maîtresse (1). Une coulisse se lève, et laisse voir une place destinée à mettre un portrait.

(1) M. Bourdois, médecin de Sa Majesté le roi de Rome, possède un ta-

Digitized by Google

Plusieurs coffrets singuliers accompagnent ces peignes et ce livret; l'un est en fer, et paraît avoir été fait pour y mettre des pièces d'or ou des bijoux; un autre est percé en tire-lire; le plus beau est entièrement émaillé avec beaucoup de solidité et de goût, et d'une manière dont on a perdu le secret; car l'émail qu'on y appliquerait aujourd'hui serait épais comme une fritte, et cassant comme cette substance, et celui-ci paraît fondu dans la matière. Ce beau coffre est carré; on y remarque les armes de France et d'Angleterre; celles-ci, réhaussées d'or sur un fond bleu, n'ont point de fleurs-de-lis; ce qui prouve que ce coffre a été fait avant le temps où les rois d'Angleterre en ont placé dans leurs armes. On remarque, sur l'entrée du fermoir, un grand léopard; ce qui semble annoncer qu'il vient d'Angleterre. Ce coffre a-t-il été offert en présent par un ambassadeur anglais à une fille de France fiancée à son maître? Les *croix vairées* qui sont mêlées entre les écussons, peuvent servir à découvrir quel a été celui qui aurait été chargé de ce noble message. Mais je n'ai ni le temps ni la facilité de faire à présent cette recherche. Il suffit de dire que ce coffre a dû être un présent digne d'un souverain. On lit autour du couvercle ces quatre vers dont chacun est sur une de ses faces.

Dosse (1) Dame je vos aym léaumant (2)
Por Diu vos prie (3) que ne m'obliez mia (4)

bleau historique très-curieux qui représente une mascarade du temps de Charles IX. On y voit ce prince et sa maîtresse, Marie Touchet, dont l'image ressemble beaucoup à la figure qui est sur le peigne dont il est ici question. M. Bourdois a bien voulu me permettre de faire dessiner et graver cette peinture, et j'en donnerai un jour la description.

(1) Douce.

(2) Je vous aime loyalement.

(3) Pour Dieu vous prie.

(4) Point.

Digitized by Google

Vetsi mon cors (1) à vos comandemant
Sans mauvesté (2) et sans nulle folia.

La singularité de l'orthographe ajoute encore à la présomption que ce coffre n'a pas été fait en France.

M. Révoil possède encore des bassins aussi curieux que les coffrets, entre autres un qui ressemble à celui du cabinet de M. Fauvel, que Montfaucon (3) et La Ravallière (4) ont gravé pour donner la figure d'un ménestrel jouant du *rebec*. Un autre, qui est du temps de saint Louis, porte les armes des maisons de Lusignan, de Dreux, d'Aragon, de Champagne, de Turenne et de Castille.

Une riche collection d'anneaux et de sceaux est un digne accompagnement de tous ces objets de notre histoire; elle a pour base celle que M. De Migieu avait formée, et dont il a donné des gravures (5). Plusieurs ont été mal représentées dans son recueil, et beaucoup sont encore inédits. Je ne connais sous ce rapport que le cabinet de M. Bodmann qui puisse être comparé à celui de M. Révoil, et l'intérêt de cette collection prouve combien il serait important d'en former une semblable, dans le précieux établissement de la Bibliothèque impériale.

Tous ces objets ne sont point, pour M. Révoil, de futiles

(1) Voici mon cœur.

(2) Mauvaiseté.

(3) *Monuments de la Monarchie française*; t. I, pl. 32. — Millin, *Antiquités nationales*, t. IV, p. 11, pl. 42.

(4) *Poésies du roi de Navarre*, t. I, p. 251.

Nota. Le vase décrit par La Ravallière et Millin, l'a été aussi par Lebeuf. Il est à la Bibliothèque impériale. Pendant longtemps je l'ai vu dans la première montre à droite, où je l'ai fait dessiner. Willemin (*Monuments français inédits*) a publié les figures de ménestriers de la grandeur de l'original. Enfin M. Lenoir, dans son *Traité de l'Art en France*, en a donné une copie très-fidèle.

(5) *Recueil des Sceaux du moyen-âge*, dits *Sceaux gothiques*; in-4°.

Digitized by Google

amusements ou des objets d'une vaine curiosité, mais des sujets d'étude. Il sait les employer habilement dans ses ingénieuses compositions. L'anneau que Charles V présente à la duchesse d'Estampes, dans son beau tableau, a été peint d'après une bague d'or qu'il a dans sa collection de bijoux. Le cornet dont sonne un des varlets de Duguesclin, dans le tableau dont je vais parler, est une copie d'une corne d'ivoire semée d'aiglons qui est suspendue dans son intéressant cabinet.

C'est ainsi que Leonardo da Vinci et les grands peintres de l'Italie ont uni le goût des lettres à l'amour des arts. C'est à cet attrait pour l'histoire que notre jeune artiste doit la vérité de costume et la richesse de détails qu'il sait mettre dans ses compositions. Sans doute, cela ne fait pas le mérite réel d'un tableau : ce mérite consiste dans la pureté du dessin, la beauté du coloris, la grâce ou la force du style. Mais cette vérité de mœurs et d'usages répand un grand intérêt sur les sujets historiques. On en aura la preuve quand M. Révoil exposera son beau tableau du Duguesclin remportant le prix d'un tournois sur quinze chevaliers, et reconnu par son père au moment où il lève sa visière; celui où il a peint René d'Anjou, ce roi artiste traçant son portrait sur la porte de sa chambre, dans le château de Palamède de Forbin, en reconnaissance du bon accueil qu'il en a reçu; et le bon roi Henri, portant ses enfants sur son dos, en place du cheval de bois qu'ils viennent de casser, et disant à l'ambassadeur d'Espagne : *Monsieur, vous êtes père? — Oui. — Eh bien! je vais continuer.*

J'emporte la description complète de ces beaux ouvrages; mais je ne dois pas, par un zèle indiscret, nuire au plaisir que le public éprouvera à les voir, et trahir le secret de l'amitié.

Je fus aussi surpris à Lyon que je l'avais été à Mâcon, en voyant une fourmilière d'ouvriers activement occupés sur

Digitized by Google

l'une et l'autre rive. Le rocher de Pierre-Scise, entamé seulement par Agrippa, s'écroule sous des efforts plus puissants et mieux dirigés, et abandonne au voyageur un large chemin sur un quai accompagné d'un beau port. Le mouton enfonce les pilotis qui vont servir à relever le pont de Serin. Les quais de Bourg-Neuf et de l'Archevêché s'achèvent; les façades de la place qui a été si malheureuse sous le nom de *Bellecour*, reparaissent avec leur ancienne splendeur pour embellir la place Napoléon. La partie marécageuse de Perrache est presque entièrement comblée. Ce quartier fiévreux est maintenant salubre, et le palais impérial va s'élever sur le lieu où soixante nations gauloises consacrèrent un autel à Auguste. On a fait de tous les côtés des plantations agréables, et le jardin de botanique, qui est très-bien entretenu, est devenu une promenade charmante (1). Malheureusement cette ville, dont les entours sont si beaux, n'a que des rues salles et tortueuses, et des eaux assez mal saines.

(6) Ne pourrait-on pas découvrir les restes de la naumachie que l'on y voit encore, et, d'après l'idée de M. Flachéron, remplir le bassin au moyen d'une pompe à feu qui fournirait aussi de l'eau sur le plateau de la Croix-Rousse.

Digitized by Google

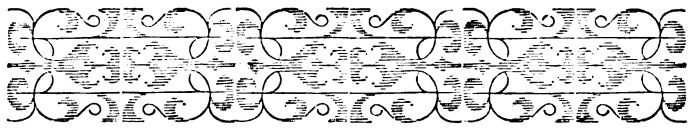

Correspondance.

—

SUPPLÉMENT A LA NOTICE

SUR

MAZADE D'AVÈZE.

—

La conduite et les opinions professées par le marquis Mazade d'Avèze en 1814, et plus encore l'alliance de l'ancienne et respectable famille de Bonald avec un homme de 93, qui, après avoir accepté et rempli un mandat dans le jugement de Louis XVI, parcourut toute la période conventionnelle et termina sa carrière politique, en siégeant comme Représentant du peuple au Conseil des Anciens ; le rapprochement de ces faits n'a pas sans doute permis à l'estimable auteur de l'article biographique, inséré dans le dernier numéro de votre *Revue*, d'ajouter foi et d'adopter le fait historique rapporté par les biographes (1), à savoir que M. le marquis d'Avèze n'est autre que le citoyen Mazade, représentant du peuple à la Convention nationale, nommé par le département

(1) *Catalogue des Lyonnais dignes de mémoire*, page 185.

Digitized by Google

de la Haute-Garonne, et qui, dans le jugement de Louis XVI, fit, par son vote, monter cet infortuné monarque sur l'échafaud, en le reconnaissant coupable d'un crime; car qui veut la fin, veut les moyens.

Voici les votes de Mazade d'Avèze dans ce mémorable procès :

Première question : *Louis est-il coupable de conspiration contre la liberté de la nation, et d'attentat contre la sûreté générale de l'état ?*

Réponse : oui. (Extrait du procès-verbal de la Convention nationale, séance du 15 janvier 1793).

Seconde question : *Le jugement de la Convention nationale sera-t-il soumis à la ratification du peuple ?*

Réponse : oui. (Extrait du procès-verbal du 17 janvier 1793).

Troisième question : *Quelle peine sera infligée à Louis?*

Réponse : la réclusion perpétuelle. (Procès-verbal du 16 et du 17 janvier 1793).

Quatrième question : *Sera-t-il sursis à l'exécution du jugement de Louis?*

Réponse : oui. (Procès-verbal du 19 janvier 1793).

Mazade d'Avèze ne se borna pas à reconnaître et à déclarer au sein de la Convention la culpabilité de Louis XVI, il publia son opinion avec un cynisme de langage incroyable; il parle de la vie et du sort d'un roi de France, de la même manière qu'un légiste, dans une question de mur mitoyen. Voici le titre sous lequel il a publié son vote : *Opinion du citoyen Mazade sur l'affaire de Louis Capet;* Paris, 1793, in-8°. Prix : 1 sol. Une autre édition sous ce titre : *Opinion de J.-B-D. Mazade, représentant du peuple à la Convention nationale par le département de la Haute-Garonne, sur l'affaire de Louis Capet.* Paris, 1793, in-8°. Prix : 1 sol. Marat publiait la sienne ainsi : *Opinion de Marat sur le jugement*

Digitized by Google

de l'ex-monarque. Le marquis de Robespierre : *Opinion de Robespierre sur le procès de Louis XVI.* Un simple ouvrier armurier de Saint-Etienne se servait d'un langage plus décent : *Opinion de Noël Pointe, ouvrier armurier, sur le jugement du ci-devant roi des Français.*

Mazade d'Avèze a cherché vainement, en 1814, à faire oublier l'homme de 93. Il n'y a pas plus réussi que le général Précy qui, lui aussi, en 1793, sur la place de la Fédération (Bellecour) et décoré de la cocarde tricolore, jurait à la face du soleil et en présence d'un peuple nombreux (1),

(1) « Le cortége, pour célébrer la fête du 14 juillet et proclamer général le citoyen Précy, arrive à travers un concours nombreux de citoyens, et au bruit de plusieurs salves d'artillerie, sur la place de la Fédération, se place sur un amphithéâtre dont les devises républicaines faisaient les principales décorations..... Après un discours prononcé par le citoyen maire de la commune de Lyon, lecture a été faite de l'arrêté du 4 juillet (*), et des trois serments prêtés par l'assemblée : « Nous jurons tous, se sont écriés unanimement tous les valeureux soldats de la *République*, nous adhérons aux arrêtés de la Commission, et ce fer déposé dans nos fidèles mains en assurera l'exétion.

« Le citoyen Perrin Précy a ensuite été proclamé général de la force dé-

(*) Voici cet arrêté pris par la Commission populaire républicaine et de salut public de Rhône et Loire. L'assemblée composée de 199 votants, 18 se sont trouvés absents, 1 a déclaré ne pas voter, 1 a adopté le projet avec un amendement, 33 l'ont adopté sauf une nouvelle rédaction, et 146 l'ont adopté purement et simplement ; en conséquence, l'arrêté a été pris ainsi qu'il suit :

Le peuple de Rhône et Loire déclare qu'il mourra pour le maintien d'une représentation nationale républicaine, libre et entière.

Déclare que la représentation nationale actuelle n'est ni entière ni libre ;

Déclare qu'il demande la réunion, dans le plus bref délai, d'une représentation nationale libre et entière.

Déclare que, jusqu'au rétablissement de son intégralité et de sa liberté, les décrets rendus depuis le 31 mai sont regardés comme non avenus, et qu'il va prendre des mesures pour la sûreté générale, etc., etc.

Extrait des registres des délibérations de la Commission populaire républicaine et de salut public de Rhône et Loire. Séance du 4 juillet 1793, l'an second de la République française. Lyon, imprimerie d'Aimé Vatar-Delaroche, 1793, in-4°, pages 9 et 10.

Digitized by Google

fidélité à la République et haine éternelle à la royauté, prêtait le serment de conduire nos héroïques compatriotes pour la défense et le maintien de la République une et indivisible, et de résister de tout son pouvoir aux anarchistes et aux oppresseurs qui compromettaient par leurs excès une *si belle cause* (1). Tous les actes publics ou privés du général Précy, à cette époque, témoignent de la sincérité des opinions républicaines qu'il professait et qu'il savait défendre au péril de ses jours, cependant le même homme, en 1814, avait l'audace de distribuer des brevets du Lis et des décorations portant les insignes les plus monarchiques; vains efforts de la part de ces deux hommes, leur conduite de 93 a été enregistrée d'une manière indélébile dans les archives contemporaines. Si les opinions professées par le général Précy sous

partementale : des applaudissements nombreux, les acclamations, les cris de *Vive le général !* répétés par toutes les phalanges, ont prouvé que le général avait la confiance publique.

« Les cris mille fois répétés de : *Vive la République!* se sont réunis au bruit des tambours, au son mélodieux de la musique, et la joie peinte sur tous les visages annonçait un assentiment général.

« Des chants républicains, des danses se propagèrent toute la journée dans les places autour des arbres de la liberté, qui ont toujours été le vrai signe de ralliement des bons citoyens. »

Relation de la Fête civique qui a eu lieu à Lyon le 14 juillet 1793, l'an second de la République françoise, imprimée par ordre de la Commission populaire républicaine et de Salut public de Rhône et Loire. Lyon, imprimerie d'Aimé Vatar-Delaroche, aux Halles de la Grenette; 1793, in-4°, pages 2 et 3.

(1) « Les bombes, les boulets rouges.... n'ont point altéré votre courage : continuez braves Lyonnais ! j'aime à rendre justice aux sentiments qui vous animent, mais je voue au mépris et à la haine publique ceux qui, cédant à la crainte, osent trahir UNE SI BELLE CAUSE. Vous défendez celle de la République entière.. etc., etc. » Ces lignes sont extraites de la pièce publiée sous ce titre : *Liberté, Égalité, République une et indivisible ; Proclamation du général Précy.* Lyon, 3 septembre 1793. Imprimerie d'Aimé Vatar-Delaroche, 1793, in-4° de 4 pages.

Digitized by Google

la Restauration, pouvaient faire naître quelques doutes et soupçons sur la sincérité de ses doctrines républicaines, professées si ostensiblement en 1793, ces doutes et ces soupçons sur ce fait historique, disparaissent entièrement en présence du choix que les Lyonnais en firent pour guider leurs héroïques phalanges. Certes, nos compatriotes n'auraient pas adopté pour général un homme dont les opinions fussent un instant douteuses, eux qui protestaient avec tant d'énergie contre les accusations de leurs ennemis. Voici le langage que tenaient nos pères, en 1793, à ceux qui les calomniaient, en prétendant que « *Lyon était le foyer d'une nouvelle Vendée, qu'il avait arboré la cocarde blanche, qu'il avait proclamé un Louis XVII pour roi, qu'il faisait marcher des forces contre la Convention, qu'il en méconnaissait les décrets et l'autorité, qu'il avait abattu l'arbre de la liberté, qu'il redemandait l'ancien régime.*

« Autant de mots, autant de mensonges. Les Lyonnais ne veulent point de Roi, les Lyonnais n'ont d'autre cocarde que la tricolore, les Lyonnais sont et ont toujours été ralliés à la Convention; les Lyonnais, bien loin d'imiter les rebelles de la Vendée, abhorrent l'ancien régime, et ne sont en force et en mesure que contre l'anarchie, que pour défendre leurs propriétés et leur vie, et non pour marcher contre Paris et la Convention. L'arbre de la liberté enfin est debout; il est l'objet de notre vénération, le témoin de nos serments, le signe de notre culte, de notre sainte idolâtrie. Cent cinquante mille ames attestent ces faits, et le dire de cent cinquante mille ames doit bien être de toute autre prépondérance que celui d'une poignée d'ennemis qui ne veulent que nous opprimer..... Et cependant l'on nous accuse, l'on entasse mensonges sur mensonges, calomnies sur calomnies. A toutes celles déjà énoncées, l'on ajoute encore *que notre prétendue résistance à l'oppression, n'est qu'une révolte combinée avec*

Digitized by Google

Marseille, Bordeaux, avec Pitt, Dumouriez et Cobourg, avec tous les ennemis de la République. Portant la calomnie jusqu'au délire, ils prétendent *que nous avons reçu, par la voie de Genève, quatre millions en or, pour nous en servir dans nos projets liberticides; que nous avons écrit à toutes les administrations, à tous les généraux, à toutes les armées, pour les entraîner dans ce qu'ils appellent notre conspiration; que nous avons envoyé deux mille passe-ports aux émigrés qui sont en Suisse, pour qu'ils puissent rentrer en France; enfin, que nous sommes d'intelligence avec les rois de Sardaigne et d'Espagne, et avec Condé, pour leur livrer la ville de Lyon où ils doivent placer le trône de la contre-révolution.*

« L'homme probe, le vrai patriote, le sincère républicain que peut-il répondre à des absurdités pareilles? Elles ne peuvent provoquer tout au plus que le sourire du mépris, et elles n'ont pas même le faible pouvoir de porter à nos cœurs un sentiment d'indignation profonde. Quoi! le peuple de Rhône et Loire, la ville de Lyon, *recevoir quatre millions en or de Genève pour résister à l'oppression!* Mais elle n'en a pas besoin, ses propres ressources sont plus que suffisantes pour lui épargner l'avilissement d'une demande ou d'une acceptation rien moins qu'honorable.

« *L'Espagne, le Piémont, le traître Condé, de connivence avec nous!* Mais nos frères d'armes combattent ces puissances, mais nous marcherons contre elles, s'il le faut.

« *Des passe-ports aux émigrés!* Mais tous les jours nous les poursuivons, d'après la loi, sur notre territoire, tous les jours nous cherchons à les découvrir, et nous provoquons sans cesse contre eux la surveillance des bons citoyens, *les dénonciations* des bons patriotes.

« *Des invitations aux armées, aux généraux, aux administrations, pour entrer dans la révolte!* Mais tous nos écrits,

Digitized by Google

toutes nos adresses, toutes nos lettres sont imprimées, sont publiques, on peut les lire, et on y verra nos principes, on y verra notre conduite.

« *Pitt, Dumouriez, Cobourg, Bordeaux, Marseille, d'intelligence avec nous !* Les trois premiers sont les ennemis de la République française ; ils sont conséquemment ceux des Lyonnais. Quant à Marseille et Bordeaux, elles n'ont reçu de nous aucun appui, aucun secours ; mais nous devons à la vérité de dire que ces villes veulent, *ainsi que nous, la liberté, l'égalité, la République une et indivisible,* et que sous ce rapport nous fraterniserons avec ces deux grandes cités.

« Voilà, citoyens représentants, la vérité ; voilà ce que nous opposons aux calomnies qu'on a disséminées, placardées, colportées dans toute l'étendue de la République contre le département de Rhône et Loire, et particulièrement contre la ville de Lyon..... Fait et arrêté en conseil général. Lyon, le 2 août 1793, l'an second de la République française. (1) »

J'ai pensé, Monsieur le Directeur, que ces documents sur Mazade d'Avèze et le comte Précy, pourraient jeter quelque lumière sur l'histoire de notre siége, et je vous prie de les insérer dans votre prochain numéro.

(1) *Adresse de la municipalité provisoire à la Convention nationale.* Lyon, imprimerie d'Aimé Vatar-Delaroche; 1793, in-4°, pages 4, 5 et 6.

Digitized by Google

SUR QUELQUES POINTS

DE L'ÉCONOMIE ET DES PROPORTIONS

DU CORPS HUMAIN,

SOUS LE RAPPORT SCIENTIFIQUE ET ARTISTIQUE.

La stature humaine a-t-elle décrue depuis les temps antiques jusqu'à nos jours ?

De la taille moyenne en France, dans ses rapports avec la loi du recrutement ?

De la décroissance sénile dans les deux sexes ?

De l'influence des races humaines et de la civilisation moderne sur la stature moyenne ?

Des lois de symétrie et de balancement dans les proportions du corps humain ; des moyens de l'art pour découvrir l'âge d'un cadavre inconnu, etc. ?

L'homme est pour l'homme la plus belle et la plus difficile étude. Source inépuisable de problèmes et de découvertes, il a occupé et enrichi presque toutes les sciences.

Digitized by Google

L'anatomie pittoresque et topographique, en ouvrant une voie nouvelle, s'est créé son objet spécial dans l'ensemble de ces recherches et a déjà apporté une large part de connaissances à l'art. Quoique voué surtout à l'analyse de l'organisation locale, elle ne se borne pas à étudier l'homme par sections et par zônes; elle se préoccupe des usages et de la destination de chaque localité, et donne ainsi naissance à une sorte de physiologie topographique; puis, abordant des considérations d'un ordre plus élevé sur le mécanisme de l'économie qu'elle a mission d'explorer, d'ailleurs, en détail, elle interroge sous le triple point de vue de la structure, des formes et des rapports, les éléments généraux de l'organisme qui peuvent lui inspirer quelques corollaires.

Deux éléments constitutifs distincts composent le corps humain, les *os* et les *parties molles*. Il doit aux uns sa stature et les proportions de ses diverses brisures; les autres lui impriment son volume et sa configuration extérieure.

La position intérieure du squelette chez l'homme fixe le rang qui lui appartient dans la série animale; par les phases variées du développement de ses différentes pièces, il éclaire sur l'âge de l'individu, et fournit à la *médecine légale* des indications précieuses. Le sexe se révèle par des formes et des saillies particulières; nous en dirons autant des races humaines; on sait qu'en zoonomie l'étude de la signification des os a permis de reconstruire, sur quelques fragments fossiles, des espèces animales entièrement perdues.

Malgré les parties molles qui le recouvrent, le squelette, par son voisinage de la superficie, permet à la vue et au toucher, de deviner sa présence, et de juger de ses formes et de ses lésions. La phrénologie a puisé dans cette disposition les bases de la crânioscopie; et l'on sait le parti que la chirurgie tire chaque jour des saillies et des empreintes sous-cutanées pour le diagnostic des luxations et des fractures,

Digitized by Google

pour la recherche d'un vaisseau à lier, d'un organe essentiel à ménager, ou d'une jointure à désarticuler.

Les os fournissent la charpente de notre machine; c'est d'eux qu'elle tire sa solidité; les conditions de mobilité proviennent des articulations qui fractionnent la tige osseuse dans sa continuité. Leur mécanisme, leur situation et leur nombre se trouvent partout combinés de manière à donner aux mouvements la force et l'étendue, aux attitudes la persistance ou l'instabilité qui leur sont nécessaires. Aussi, jamais la pseudarthrose pathologique n'est comparable, pour l'intégrité des fonctions, à l'articulation normale.

Autour du squelette se groupent des organes multipliés qu'on désigne usuellement sous le nom de *parties molles*. Leur disposition varie dans les membres et dans les cavités splanchiniques. Prend-on un membre pour type? l'os est au centre; les muscles glissent à sa surface sous des angles divers; le tissu cellulaire qui remplit leurs intervalles, loge les vaisseaux et les nerfs dont les principaux se cachent toujours dans l'interstice le mieux protégé par la nature ou l'épaisseur des parties. Un enveloppe fibreuse (aponévrose), entoure toutes ces couches, et leur prête des expansions centripètes qui se terminent en définitive au périoste du squelette: De là, la convergence de toutes les *chambres musculaires* à l'os; de là, leur communication mutuelle, dès que l'os est brisé; enfin, la facilité et la rapidité des infiltrations purulentes qui font tout le danger des fractures compliquées de plaies (Arthault). Dans les cavités splanchiniques, les organes spéciaux qu'elles abritent, s'accommoderaient mal de cette description générale. Seulement, partout, au tronc comme aux membres, l'enveloppe tégumentaire commune se prolonge, avec sa doublure cellulaire, à l'intérieur du corps, de manière à former un système unique, qui, sous le nom de membrane muqueuse, tapisse les appareils des sens et les

Digitized by Google

voies respiratoires, digestives et génito-urinaires. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans plus de détails.

L'homme est un animal *bipède*; le langage de l'anatomie sur ce fait est unique; les membres thoraciques seraient d'aussi mauvais instruments de sustentation et de progression qu'ils sont d'excellents organes de préhension et de tact. La station verticale est celle de l'homme dans tous les lieux et dans tous les temps; ne donnons donc pas, par une réfutation superflue, à l'hypothèse opposée un crédit dont le sens médical l'a dès longtemps dépouillée, malgré les sophismes de quelques philosophes.

Les mouvements et les *attitudes* impriment aux parties des modifications intimes qu'il importe d'étudier. La peau forme des plis; certains muscles se tendent; les vaisseaux se courbent ou se redressent, etc. La science met à profit toutes ces données pour deviner, d'après la situation du blessé au moment de l'accident, la direction de la plaie ou la marche d'un projectile à travers les tissus, pour faciliter l'extraction des corps étrangers, ou l'issue des matières épanchées. Ne sait-on pas combien les commémoratifs de cet ordre éclairent parfois sur le mode de perpétration de certains crimes? Suicide ou homicide : voilà la question qu'on a souvent à se poser en face d'un cadavre, et que les notions de ce genre peuvent conduire à résoudre d'une manière péremptoire. La signification des attitudes n'est pas moins précieuse dans la séméiotique des maladies internes.

La *taille* de l'homme varie suivant l'âge, le sexe et les races. A-t-elle décru depuis les temps antiques jusqu'à nos jours? C'est une question qu'il est difficile de résoudre, et sur laquelle la suite de ces recherches pourra peut-être jeter quelque lumière.

La stature suffisante pour le service militaire a plusieurs fois changé; elle est aujourd'hui fixée, en France, à 4 pieds

Digitized by Google

9 pouces 7 lignes (1 mèt. 56 cent.). On a appliqué les mesures, prises pour le recrutement, à la détermination de la taille moyenne; en France, elle serait de 4 pieds 11 pouces 8 lignes (1 mèt. 61 cent.), d'après un relevé de M. Hargenvilliers basé sur 100,000 conscrits. Mais cette proportion qui ne porte que sur des sujets de 20 à 21 ans, reste au dessous de la réalité, puisque la croissance n'est point achevée à cette époque. Selon M. Villermé, elle continue souvent jusqu'à 22 et 23 ans. M. Quetelet a même prouvé qu'elle n'atteint son maximum qu'à 25 ans, et parfois à 30. On a dit avec raison que de telles notions ne sauraient rester sans influence sur notre législation militaire, et qu'exposer un sujet qui n'a pas encore fini sa croissance à la fatigue du service de l'armée, surtout en temps de guerre, c'était ruiner à l'avance sa constitution imparfaite, et préparer de nombreuses réformes aux conseils de révision, et aux hôpitaux des encombrements perpétuels. La stature moyenne paraît être à peu près de 5 pieds (1 mèt. 62 cent.) pour l'homme; pour la femme il y a une infériorité d'environ 6 pouces (16 cent.).

Il est digne d'intérêt d'étudier les changements qu'apporte l'*âge* : Ténon avait déjà constaté que la stature diminue après 50 ans; on voit, dans les tableaux de M. Quetelet, qu'elle croît encore de 20 à 25 et plus, reste stationnaire de 30 à 40, a déjà diminué à 50 et plus encore à 60; de manière que l'homme de 40 ans, parvenu à une stature moyenne de 1 mèt. 684 milli., retombe, vers 80 ans, à 1 mèt. 613 milli. c'est-à-dire qu'il a perdu 7 cent. (environ 2 pouces et demi). La diminution n'est pas moins prononcée chez la femme; d'une moyenne de 1 mèt. 579 mil., à 40 ans elle redescend à 1 mèt. 505 mil. vers 80 ans, c'est-à-dire qu'elle a perdu 7 cent. et demi. (environ 2 pouces trois quarts). Le poids du

Digitized by Google

corps subit une décroissance analogue qu'il importe au médecin légiste de connaître.

Les *habitudes sociales* ont aussi une grande influence. La stature paraît plus élevée dans les villes que dans les campagnes : à Paris, la moyenne, d'après les chiffres de M. Villermé tirés des listes de recrutement, est d'environ 5 pieds 2 pouces et 2 lignes (1 mèt. 683 mil.), tandis que, pour le reste du département de la Seine, on trouve 5 pieds 1 pouce 9 lignes (1 mèt. 665 mil.). M. Quetelet a constaté la même différence en Belgique, où la moyenne pour les milices est fixée d'après cette proportion : à Bruxelles, 1 mèt. 6719; dans les commnnes rurales, 1 m. 6325.

D'après ces faits, la stature humaine grandirait donc avec la civilisation moderne; et peut-être serait-il permis de présumer qu'elle n'a pas décrû depuis les temps antiques jusqu'à nos jours.

Je ne dirai qu'un mot sur les variétés selon les *races*; Ténon établit que les Patagons ont de 5 pieds 5 pouces à 6 pieds trois pouces, et les Lapons de 4 pieds à 4 pieds 6 pouces (1 mèt. 452 mil.); la taille humaine serait donc comprise entre 4 pieds et 6 pieds 3 pouces.

Le milieu du corps tombe sur un point variable, suivant le sexe et les individus. Dans un tableau emprunté à M. Orfila, on voit que sur 44 hommes de 18 à 70 ans, ce point médian correspondait à la symphyse chez 7, au dessous de la symphyse chez 14, et au dessus chez 23; en général, les femmes présentent cette dernière disposition. Les physiologistes ont admis, d'après Sue, que le développement plus tardif des membres inférieurs fait remonter plus haut ce point moyen dans l'enfance et l'adolescence. M. Malgaigne refuse toute influence à l'âge. Mais il suffit, pour faire tomber cette théorie, de remarquer que les mesures qu'il cite ne portent que sur des sujets au dessus de 18 ans; et en outre, sur 44,

Digitized by Google

il n'y en a que 4 de 18 à 20 ans, et 3 de 25; les 37 autres comptent de 30 à 70 ans. On ne comprend guère comment cet auteur a cru avoir démontré la non-influence des âges, sans s'être donné la peine de mettre en présence les objets de comparaison.

On a établi de nombreux parallèles entre les parties supérieures et inférieures du tronc; ils manquent de vraisemblance, et surtout d'utilité. Nous nous bornerons à signaler l'analogie qui existe entres les membres thoraciques et abdominaux, dont Vicq-d'Azyr a développé les nombreuses similitudes. Leur longueur diffère peu dans la vie intra-utérine (Sue, Devergie), de même qu'après la naissance jusqu'à la vingtième année.

Mais, de toutes les analogies, celle dont sans contredit on trouve le mieux accentuées les preuves et les conséquences pratiques, est relative aux deux moitiés latérales. La *loi de symétrie*, qui régit les organes de la vie de relation, est remplacée par la loi de balancement pour ceux de la vie nutritive. Ici, ressemblance de forme; là, égalité approximative de poids. Pour l'ensemble de l'organisme, une ligne médiane distincte établit une barrière tranchée entre les deux moitiés de l'être pensant, sentant et mouvant. Un raphé médian accuse encore dans plusieurs points leur séparation originaire, dont témoignent hautement les monstruosités par défaut de fusion, comme l'extrophie de la vessie, l'éventration, la spina-bifida, etc. Les branches latérales de l'arbre vasculaire ou nerveux ne communiquent entre elles que par d'étroites anastomoses; aussi, est-on sûr de ne jamais rencontrer des vaisseaux ou des nerfs volumineux dans les incisions qu'on pratique sur la ligne médiane. Il est même des opérations, comme la cystotomie périnéale-médiane, qui ne peuvent guère revendiquer d'autre avantage.

On a accordé à tout le côté droit une prédominance dont on a voulu se servir pour expliquer le plus ou moins de fré-

Digitized by Google

quence de certaines maladies dont, pourtant l'étiologie complexe doit embrasser d'autres éléments. Aussi, ferons-nous seulement remarquer l'exception flagrante à la loi de symétrie que présente la prépondérance de l'un des membres supérieurs, le plus souvent du droit. Est-ce un effet de l'éducation, de l'habitude ou de la nature? Sans entrer dans les hypothèses qu'on a avancées, nous ferons observer que cette disposition a quelque chose d'originel, puisque, d'après M. Breschet, on la reconnaît déjà dans l'embryon. Mais l'exercice vient à son tour la développer; et l'exemple des deux membres inférieurs, toujours égaux prouve ce que peut la prédominence fonctionnelle. L'excès de longueur du bras droit, bien constaté pour le squelette, impose des réserves dans la science comme dans les arts : nous verrons qu'il empêche de le prendre pour terme de comparaison, lorsqu'il s'agit de mesurer exactement l'autre membre. Parlerons-nous d'une autre infraction à la loi de symétrie, qu'on trouve dans la déviation à convexité droite du rachis au niveau de la région dorsale? On lui a récemment assigné pour point de départ la plus grande énergie de nutrition, de la moitié de la colonne vertébrale qui imprimerait une concavité au côté gauche, par le même mécanisme que les lames compensatrices qui, formées de deux métaux inégalement dilatables, se courbent, lorsqu'on les chauffe, du côté le moins dilaté. Seulement la théorie oublie de nous dire pourquoi le rachis tout entier n'est pas courbé en arc de cercle, et pourquoi l'incurvation, en dépit des principes, reste bornée à quelques vertèbres. L'influence des sexes se traduit par les différences de taille, de poids et de formes que présentent l'homme et la femme comparés. L'importance de l'appareil génital serait minime à ne considérer que son volume par rapport à celui des autres appareils. Mais il révèle le premier besoin de l'espèce (celui auquel la nature a tout subordonné), quand on examine les

Digitized by Google

nombreuses sympathies, la révolution profonde qu'il détermine dans l'organisme à l'époque de son évolution et de son déclin, et les différences capitales qu'il imprime aux deux sexes. Moins développée dans son enfance que l'homme, la femme, dont la puberté est plus précoce, parvient, vers l'âge de 12 ans, à l'atteindre ; mais l'équilibre, momentanément rétabli, disparaît ensuite de nouveau pour ne plus se reproduire. Le maximum, sous le rapport du poids et de la stature, est à 40 ans pour l'homme et à 50 ans pour la femme. La *médecine légale* a tiré parti de ces enseignements (1), dont les beaux arts offrent de nombreux exemples.

(1) M. Quetelet a dressé un tableau comparatif qui, donnant la moyenne de la taille et du poids aux différentes périodes de la vie, permet de découvrir l'âge d'un cadavre inconnu. L'importance de ces documents en médecine légale m'engage à le reproduire ici :

AGES.	HOMMES.		FEMMES.	
	TAILLE.	POIDS.	TAILLE.	POIDS.
0	0 m 550	3 k. 20	0 m 490	2 k. 91
1	0 698	9 45	0 690	8 79
2	0 791	11 34	0 781	10 67
3	0 864	12 47	0 852	11 79
4	0 928	14 23	0 915	13 0
5	0 988	15 77	0 974	14 36
6	1 47	17 34	1 31	16 0
7	1 105	19 10	1 86	17 54
8	1 162	20 76	1 141	19 8
9	1 219	22 65	1 193	21 36
10	1 276	24 52	1 248	23 52
11	1 330	27 10	1 299	25 65
12	1 383	29 82	1 353	29 82
13	1 439	34 38	1 303	32 94
14	1 493	38 76	1 453	36 70
15	1 546	43 62	1 499	40 37
16	1 594	49 67	1 535	43 57
17	1 634	52 85	1 555	47 31
18	1 658	57 85	1 564	51 3
20	1 674	60 6	1 572	52 28
23	1 680	62 93	1 577	53 28
30	1 684	63 63	1 579	54 33
40	1 684	63 67	1 579	55 23
50	1 674	63 46	1 556	56 16
60	1 659	61 94	1 516	54 30
70	1 623	59 52	1 514	51 51
80	1 613	57 83	1 506	49 37
90	1 613	57 83	1 505	49 34

Il est aisé, avec ces données, d'arriver à la détermination de l'âge d'un individu. Supposons une taille de 1 m. 66 c. et un poids de 58 k., d'après la première colonne, il aurait un peu plus de 18 ans, et, d'après la 2e, un peu moins de 20 ; on conclura avec beaucoup de probabilité qu'il doit avoir 18 à 20 ans. Toutefois, dans l'âge adulte, où la taille change peu et où le poids varie beaucoup, ces chiffres ne donnent que des approximations incomplètes ; ils sont alors peu applicables. Mais, pour les autres âges, le rapport moyen de la stature avec le poids, qui indique le véritable degré de développement, peut fournir des données nouvelles et précieuses. On désirerait avec raison qu'on tînt aussi compte de la longueur des membres thoraciques et de celle des abdominaux comparativement au tronc. La longueur des premiers peut ajouter quelque chose au poids, tandis que celle des seconds, à taille égale, peut le diminuer.

Digitized by Google

Les *professions* et l'*habitude* modifient tellement l'organisme qu'on a dit qu'elles créaient une seconde nature. Les prédominances natives s'effacent ou se nivellent; un exercice partiel développe-t-il un organe? d'autres s'atrophient par le repos. La maigreur du bras chez les danseurs est aussi proverbiale que le volume de leurs mollets. Le cadavre d'un vieux tailleur mort phthisique, a offert à M. Diday un exemple curieux de ces effets : au milieu de tous les muscles amincis et décolorés, le couturier seul (justifiant ainsi son nom), témoignait par son volume et sa rougeur, que son usage prolongé l'avait sauvé du dépérissement général. Il importe au médecin d'étudier et de connaître les prédispositions acquises qu'amènent les habitudes sociales et professionnelles. Il saura qu'elles seules doivent être accusées de produire certaines déformations qu'il ne faut pas rapporter à d'autre origine; on peut citer les déviations des métatarses chez les tailleurs, les inégalités du sternum chez les cordonniers, etc. Parfois aussi, de nouveaux organes sont créés de toutes pièces et peuvent ensuite devenir le siége de maladies spéciales; telles sont les bourses muqueuses qu'on voit se former partout où s'opèrent et se répètent des frottements.

L'histoire du *développement embryonaire* a pris dans ce siècle une grande extension philosophique; ses lois générales, comme ses phénomènes de détails, sont élevés aujourd'hui au rang de vérité démontrée. L'être humain se forme de deux moitiés latérales dont la fusion s'opère sur la ligne médiane; et, sans avoir pu surprendre sur le fait leur séparation primitive, on l'admet par analogie, et les faits pathologiques et tératologiques viennent largement déposer en faveur de ce système. Faut-il rappeler d'une part la duplicité des organes latéraux, les symphyses médianes, le raphé des téguments, le frein de la langue, des lèvres, du prépuce, etc. ; d'autre part, la bifidité palatine, le bec de lièvre, le spina bifida,

Digitized by Google

l'hypospadias, etc.? Ce sont là autant d'arguments en faveur de cette doctrine, et surtout autant d'exemples qui en montrent la fécondité. Son grand mérite, pour le médecin, consiste dans la lumière qu'elle jette sur les causes d'une foule de monstruosités ou de maladies originelles.

Le rachés, premier appareil distinct, n'est d'abord formé que de deux parallèles, présentant à leur extrémité supérieure un point de jonction, rudiment de la tête. La moëlle apparaît plus tard entr'elles; et bientôt leur union complète à cet organe son cylindre protecteur. L'organogénésie des autres éléments de l'économie suit des phases analogues. Quelques conduits, primitivement doubles, le demeurent parfois pendant toute la vie (*vagius bifides; uterus bicornes*); d'autres, imperforés dans l'origine, conservent cette disposition (*atrésie anale*) ou ne s'ouvrent qu'incomplètement (*membrane hymen*). Il est remarquable que les diverses périodes par lesquelles passent le corps humain jusqu'à sa formation, sont chacune la reproduction de l'état définitif de certaines classes d'animaux inférieurs, circonstance qui donne la clef d'une foule d'anomalies, et qui apprend pourquoi, dans la série animale, jamais un vice de conformation ne représente chez un individu des dispositions propres à un être supérieur.

Les membres sortent du tronc par un espèce de bourgeonnement; c'est d'abord la main et le pied qui apparaissent; puis l'avant-bras et la jambe se détachent ensuite, et enfin le bras et la cuisse viennent à leur tour éloigner les extrémités podales et chéiriennes du lieu de leur implantation primitive (1). Aussi n'est-il pas rare de voir des monstres dé-

(1) Les proportions du tronc et des membres touchent à des questions qui intéressent l'artiste comme le savant. Voici quelques données sur la cuisse, la jambe et le pied, fondées sur des mesures exactes : M. Orfila, dans son

Digitized by Google

pourvus de cuisses ou de bras, ou n'ayant pour tout appendice que des mains ou des pieds. J'en ai récemment rencontré un exemple curieux sur un anencéphale. C'est là un arrêt de développement dans son expression la plus simple.

La doctrine des arrêts de développement révèle le secret de la plupart des monstruosités: seulement pour être vrai, il ne faut pas lui donner une valeur exclusive dans l'explication des difformités. Les accidents morbides de la vie intra-utérine jouent aussi un rôle secondaire; il faut reconnaître que certains vices de conformation résultent des maladies du fœtus (pied-bot), des rapports irréguliers de ses parties (adhérences anormales), ou du développement simultané de deux êtres dans les mêmes enveloppes (diadelphes), etc. L'évolution une fois troublée ou suspendue, les parties qui sont frappées ne croissent ni ne vivent plus comme à l'ordinaire; leur physionomie se dénature à la longue. Il est facile de concevoir les désordres que peut produire la puissance combinée de ces nouveaux éléments morbides. L'anatomie médicale doit connaître et apprécier toutes ces in-

Traité de Médecine légale, a fourni le tableau de 44 hommes de 18 à 70 ans, dont la mensuration a été faite avec soin. Or, je remarque qu'il n'existe pas des proportions exactes, entre la stature et les fémurs: ainsi on voit que la taille varie de 143 centimètres à 186, et la longueur des cuisses de 38 à 39 centimètres. Toutefois j'y trouve que sur 23 des 44 sujets, c'est-à-dire chez plus de la moitié, les fémurs étaient longs de 44 à 46 c., et chez 23 aussi la taille était comprise entre 166 et 173 c. Le rapport est donc de plus de 1/4.

Quant à la longueur moyenne du tibia, le même calcul nous montre qu'elle est de 36 à 38 c., chez 26 des 44 sujets précités; c'est-à-dire qu'elle surpasse 1/5 de la taille.

A l'égard du pied, les mesures que j'ai relevées avec le podomètre sur les formes de chaussures les plus usitées, portent à croire que, à Lyon, la longueur la plus générale est de 24 à 25 centimètres pour les femmes, et de 27 à 28 pour les hommes (extrait de mon *Traité d'anatomie médico-chirurgicale et topographique*, 1 vol. in-8°, Lyon, 1843).

Digitized by Google

fluences. Car le traitement d'une difformité variera évidemment selon qu'elle est un résultat de maladie ou un simple temps d'arrêt dans l'évolution organique.

A l'autre extrémité de la vie, l'influence de l'âge vient à son tour désorganiser le corps humain. Des organes entiers s'altèrent ou disparaissent à mesure que l'existence parcourt ses périodes; le thymus se résorbe; les mamelles et les ovaires s'atrophient, le crystallin devient opaque; les artères s'ossifient; l'ouïe s'émousse; les dents tombent ainsi que les cheveux, etc. L'économie se détériore jusqu'à son dernier jour.

La mort livre à l'anatomiste l'objet même de son étude; car, à part quelques rares occasions fournies par la médecine opératoire, c'est de la nécropsie que se tirent toutes nos notions de forme et de structure. Mais le cadavre prête encore à l'investigation médicale sous un autre point de vue: son examen éclaire sur l'époque et la cause de la mort naturelle. Le refroidissement est le premier phénomène appréciable, ainsi que la décoloration; les signes de fluxion se dissipent, et souvent les congestions ne laissent plus de traces. Les attitudes de l'agonie persévèrent, et les parties finissent par se raidir dans la situation ou la mort les a surprises; c'est la *rigidité cadavérique*, dont l'époque d'invasion, bien déterminée par Nysten, est un signe précieux pour calculer le moment d'un décès dont la date est encore récente.

Les nerfs des muscles paraissent perdre leur irritabilité galvanique dès les premiers jours, tandis que la fibre musculaire elle-même conserverait la sienne plusieurs semaines (Longet). Il est quelques actes fonctionnels qui se poursuivent quelque temps encore, comme la sécretion de la bile, de l'urine, dont les réservoirs ne sont jamais vides à l'autopsie; on dirait que le centre de l'économie continue à agir par une sorte de mouvement idio-organique (Ripault). Qui ne sait que les sécrétions épidermiques s'accomplissent

Digitized by Google

plusieurs jours encore après le dernier soupir (ongles, poils)? Quel anatomiste n'a pas constaté la croissance de la barbe sur les cadavres ?

On a désigné sous le nom d'*effets cadavériques*, divers phénomènes qui ne sont pas encore la décomposition, mais qui n'appartiennent déjà plus à la vie. La plupart de ceux qui précèdent rentrent dans cette catégorie ; il faut ajouter la décoloration de la pulpe des doigts qui, placés entre l'œil et la lumière, ne reflètent plus une teinte rougeâtre, comme sur le vivant ; diverses stases sanguines vers les points déclives ; une variété d'engorgement ou de pneumonie hypostatique ; les concrétions fibrineuses des cavités du cœur et des gros vaisseaux ; enfin la coloration verte ou bleue du ventre, seul signe univoque de la mort réelle, d'après M. Deschamps.

Personne n'ignore combien il importe d'étudier tous ces changements pour apprécier leur évolution et leurs degrés divers, afin de ne pas les rapporter à des affections étrangères à leur production, de n'attribuer aux lésions pathologiques que leurs caractères réels, et de ne pas confondre la léthargie et les différentes morts apparentes avec l'extinction absolue des forces vitales. La médecine légale surtout puise dans ces faits des lumières précieuses : par l'état physique et chimique des éléments organiques, elle détermine l'époque du décès.

L'examen des appareils cardiaque et pulmonaire lui permet d'établir si un nouveau-né a vécu de la vie extra-utérine (docimasie pulmonaire). Le seul aspect vultueux ou pâle de la face après la mort par suspension lui enseigne si le sujet a succombé à l'asphyxie où à la luxation des vertèbres (Orfila); en s'élevant à la théorie du mécanisme, et, de l'époque de la mort, elle va parfois jusqu'à en découvrir l'auteur par les circonstances spéciales des lésions traumatiques. Des malfai-

Digitized by Google

teurs font-ils des blessures au cadavre de leurs victimes pour dérouter la justice? Le médecin légiste trouve, dans l'absence d'un travail vital, d'ecchymose ou de turgescence, autour de la plaie, les éléments d'un diagnostic sûr; il déjoue les manœuvres du crime; la nature posthume des lésions est dévoilée.

Après une certaine période, variable suivant les causes de la mort et les circonstances extérieures, les éléments chimiques de l'économie se dissocient; à mesure que les tissus se décomposent, le corps humain dépouille ses caractères, et l'anatomie perd peu à peu ses droits. Toutefois les parties qui résistent un temps à cette action dissolvante, conservent encore une certaine importance qui rend la tâche du médecin aussi délicate que pénible dans les exhumations juridiques faites à longue distance du décès. Enfin, la décomposition s'achève; les divers éléments de l'organisme rentrent, en attendant de nouvelles combinaisons, sous l'empire des lois qui régissent la matière inorganique; l'homme a disparu.

J.-E. Petrequin,

Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Lyon.

Digitized by Google

Digitized by Google

DE L'HOMME

ET

DE LA SOCIÉTÉ.

ESQUISSES.

I.

Deux choses sont à considérer dans la religion chrétienne, savoir : l'enseignement historique et l'enseignement philosophique.

La différence qui existe entre ces deux enseignements, c'est que le premier s'adresse à la foi, et l'autre à la raison.

Suivant l'enseignement historique, le mal est entré dans le monde par la désobéissance du premier homme et de la première femme, lesquels, dans le jardin d'*Eden*, goutèrent du fruit d'un arbre auquel Dieu leur avait défendu de toucher.

Digitized by Google

Suivant l'enseignement philosophique, le mal est pareillement entré dans le monde par la faute d'Adam et d'Ève, lesquels, en sortant des mains du Créateur, furent aussitôt éclairés par la lumière divine sur les conditions morales de leur existence au milieu de l'univers, c'est-à-dire, sur la règle de conduite qu'ils devaient y suivre; trompés par une illusion qui séduisit leur esprit, ils eurent la témérité de soumettre à leur examen cette règle que leur prescrivait la justice de Dieu, ils la trouvèrent gênante, et l'amour de soi prenant en eux la place de l'amour du devoir, ils se firent eux-mêmes une règle qui devint le motif déterminant des actes de leur volonté. La préférence donnée par le premier homme et par la première femme au principe de l'amour de soi, est donc, philosophiquement parlant, ce qu'on appelle le péché originel, dont toutes les mauvaises actions ne sont que des conséquences.

Il est donc établi par l'enseignement historique du christianisme, comme par l'enseignement philosophique, que le mal moral est entré dans le monde par le fait de la volonté du premier homme et de la première femme, lesquels, créés libres, c'est-à-dire avec la faculté de choisir entre l'amour de soi et l'amour du devoir, eurent le tort de se déterminer pour le premier. Quant au mal physique, que l'enseignement historique fait pareillement entrer dans le monde en punition de la désobéissance d'Adam et d'Ève, l'enseignement philosophique s'en occupe fort peu, attendu qu'il ne lui convient pas de se heurter contre des faits matériels qui sont du domaine de la critique, et que l'étude de l'homme et de ses facultés intellectuelles sont le grand objet de ses spéculations.

L'enseignement historique dit qu'après la désobéissance d'Adam et d'Ève, Dieu annonça à l'un que *la terre serait maudite à cause de ce qu'il avait fait, et qu'il n'en tirerait*

Digitized by Google

de quoi se nourrir pendant toute sa vie qu'avec beaucoup de travail; qu'elle produirait des épines et des ronces, et qu'il mangerait son pain à la sueur de son visage jusqu'au moment où il retournerait dans la terre d'où il avait été tiré. S'adressant à la femme, Dieu lui annonça qu'il l'*affligerait de plusieurs maux pendant sa grossesse; qu'elle enfanterait dans la douleur; qu'elle serait sous la puissance de son mari et qu'il la dominerait.*

L'enseignement philosophique se tait sur toutes ces choses, par la raison qu'elles sont du nombre de celles que Moïse s'est contenté de proposer à la seule foi. Si la critique a souvent essayé d'en faire l'objet de son examen et de ses discussions, la critique s'est assurément fort aventurée; elle n'a pas fait attention que le législateur des Hébreux, élevé dans les sciences de l'Egypte, écrivant sous les inspirations de la plus haute sagesse, était placé dans des conditions que la philosophie seule peut comprendre et sait respecter.

II.

Quoiqu'il soit certain, historiquement et philosophiquement parlant, que le mal moral est entré dans le monde par la faute du premier homme et de la première femme, il faut reconnaître pourtant que ni l'un ni l'autre ne faillirent par corruption, mais seulement par séduction; car le mot hébreu *nacash*, qu'on peut traduire par celui de *serpent*, signifie également *illusion, enchantement, prestige.* L'erreur qui causa la chûte d'Adam et d'Ève ne put donc pas être de longue durée : créés, l'un et l'autre, dans toute la force

Digitized by Google

de l'âge et de l'intelligence, et le monde extérieur, au milieu duquel ils étaient jetés, ne pouvant exercer sur leur volonté que de bien légères influences, ils durent se relever promptement de cette chute et rentrer dans les voies du Seigneur.

Mais il n'en fut pas de même de leur postérité. Forcés, en entrant dans la vie, de passer à travers toutes les infirmités de l'enfance, les fils et les filles d'Adam et d'Ève, entourés au berceau des plus épaisses ténèbres, ne purent que lentement, que faiblement ouvrir les yeux à la lumière divine, et leur esprit fut dupe d'illusions encore plus fortes que celle qui avait égaré le premier homme et la première femme. La multiplication de l'espèce humaine fut encore la source de nouvelles difficultés. La descendance des fils et des filles d'Adam, à mesure qu'elle prenait de l'accroissement, vit s'élargir le cercle de ses relations et par conséquent de ses devoirs, et la lutte de tant de besoins, le choc de tant de volontés diverses, produisirent dans l'humanité cette perturbation morale qu'on déplore et qui ne cessera très probablement qu'avec le monde.

III.

L'enseignement historique s'accorde avec l'enseignement philosophique pour admettre que l'homme naît faible et non pas mauvais.

« Le caractère essentiel du mal et du bien moral, dit le philosophe Kant, est dans les maximes, c'est-à-dire dans la règle de conduite qu'une personne se choisit à elle-même, en vertu de sa liberté, et qu'elle adopte pour motif détermi-

Digitized by Google

nant de ses résolutions; d'où l'on peut conclure qu'il y a seulement dans l'homme le principe de la possibilité du mal et du bien, et que c'est la détermination de sa volonté pour les bonnes ou pour les mauvaises maximes qui le fait bon ou mauvais. »

Comme il existe dans la nature des animaux malfaisants et d'autres qui ne le sont pas, des plantes dangereuses et d'autres salutaires, on a quelquefois essayé de les comparer à l'humanité, et d'en conclure qu'il y a des hommes qui naissent bons et d'autres mauvais.

Mais, dans une comparaison, il faut que toutes choses soient égales, et il n'y a pas égalité entre l'espèce humaine qui est unique et les mille espèces d'animaux et de plantes que la création a disséminés sur la terre. Les tigres, les lions, les ours, les panthères, les loups, les renards, tous êtres malfaisants, sont autant d'espèces particulières d'animaux ainsi créés; il en est de même des plantes, dont les espèces, particulières aussi, ont été créées telles qu'elles sont, et ni les animaux malfaisants, ni les plantes dangereuses, n'ont en eux le pouvoir de changer leur nature. Cette heureuse faculté n'appartient qu'à l'homme; lui seul, étant né libre, peut, selon sa volonté, changer les mauvais penchants auxquels il s'est assujéti, et par conséquent se rendre semblable au Dieu juste et bon qui l'a créé à son image.

IV.

L'homme, dit le catéchisme, est un animal raisonnable, composé d'un corps et d'une ame. Cette définition est juste

Digitized by Google

et vraie, et l'on doit ajouter, pour la rendre complète, que le corps de l'homme est matière et que son ame est esprit.

Comme substance matérielle, le corps de l'homme ne sent ni ne pense; comme substance spirituelle, l'ame de l'homme pense et sent, d'où il faut conclure que le principe sentant et pensant, qui existe dans l'homme, est véritablement ce qui constitue l'homme même.

L'ame humaine se compose ainsi de deux facultés, l'une de voir par les yeux du corps, et l'autre par les yeux de l'entendement, ou bien, en d'autres termes, de se mouvoir d'une manière toute intellectuelle et d'une manière toute sensitive. L'ame des bêtes ne diffère de celle de l'homme qu'en ce qu'elle n'a qu'une faculté, celle de se mouvoir sensitivement.

Il y a donc deux puissances dans l'ame humaine, l'entendement et la sensation. C'est par la seconde que, dans le monde visible où nous sommes placés, les objets qui sont hors de nous arrivent à notre connaissance, et, c'est par la première que nous réfléchissons, que nous raisonnons sur ces objets, et même que nous formons une foule de réflexions et de raisonnements sur mille et mille choses étrangères à nos sens. Tout prouve donc que l'homme ne peut, sans absurdité, et même sans impiété, être assimilé à la bête qui, dans toutes circonstances, agit d'une manière instinctive, nécessaire, tandis qu'il est fort rare que nous n'agissions pas avec réflexion, avec connaissance, librement, volontairement.

De nos jours, une doctrine assez bizarre a pris cours parmi les physiologistes, nous voulons parler ici de la célèbre doctrine du médecin Gall, laquelle assigne, dans le cerveau, une organe particulier à chaque passion bonne ou mauvaise de l'homme, et cet organe est indiqué par une protubérance qui se montre à la surface du crane. Cette doctrine, qui a

Digitized by Google

ses partisans et ses adversaires, ne nous est pas assez connue pour qu'il nous soit permis de la juger à fond, mais nous dirons cependant que le peu que nous en avons appris, nous a semblé détruire le libre arbitre dans l'humanité, et conséquemment conduire à une sorte de matérialisme. Laissons donc le docteur Gall et tous les phrénologistes, et poursuivons le cours de nos observations.

V.

La destination de l'homme n'a pas été de vivre sur la terre sans liens de famille et de société. Caïn fut le premier qui, suivant l'enseignement historique, méconnut ces liens sacrés, en donnant la mort à son frère Abel. Si le crime de Caïn ne trouva pas alors sa punition corporelle, si le sang d'Abel ne fut pas vengé par la main des hommes, c'est que ni la société, ni la loi, n'existaient pas encore, et que, sur la *terre*, il n'appartient qu'à la loi, à la société de punir.

Mais quand l'espèce humaine eut pris de l'accroissement, *les enfants de Dieu,* dit l'enseignement historique, *voyant que les filles des hommes étaient belles, prirent pour femmes celles d'entre elles qui leur avaient plu, et il en sortit des enfants qui furent des hommes puissants et fameux dans le siècle.*

Cette différence que l'enseignement historique établit entre les enfants de Dieu et les fille des hommes, a besoin d'être expliqué (1).

Par suite du péché originel, les enfants qui sortirent di-

(1) Bossuet dans son fameux *Discours sur l'Histoire universelle,* en donne également une explication très peu différente de la nôtre.

Digitized by Google

rectement d'Adam et d'Ève, durent se ressentir plus ou moins du vice de leur naissance, et les petits-fils et les petites-filles d'Adam, ne furent pas meilleurs que leurs pères. Cependant, il s'en trouva parmi eux qui se montrèrent plus dociles à la volonté du Seigneur, ou, si l'on veut, qui écoutèrent plus facilement la voix de la raison. Ce sont ceux-là que l'enseignement historique désigne sous le nom d'enfants de Dieu, titre que ne leur conteste pas l'enseignement philosophique ; ce sont ceux-là qui, par le mariage, furent vraiment les fondateurs de la famille, type réel de la société ; ce sont ceux-là qui inventèrent les métiers, qui défrichèrent et cultivèrent les champs, qui élevèrent des troupeaux, qui furent en un mot les pères du travail ; car les autres hommes, entièrements dominés par leurs sens grossiers, n'obéissant qu'à leurs appétits corporels, ne pensaient pas qu'il put y avoir pour l'humanité un autre état que celui de pure nature, c'est-à-dire un état d'indépendance absolue, un état de vagabondage au milieu des forêts, au bord des fleuves et des rivières, état où les femmes étaient communes, où la chasse et la pêche étaient l'unique occupation et le seul moyen de pourvoir aux besoins de l'estomac.

De ces hommes que l'enseignement historique appelle enfants de Dieu, durent donc sortir des enfants qui, devenus hommes à leur tour, et remplis de la sagesse de leurs pères, travaillèrent comme eux à étendre les bases de la société, et furent par conséquent puissants en œuvres et en paroles ; mais il y a toute apparence que le nombre de ces *élus* fut très petit, puisque Dieu, suivant l'enseignement historique, *voyant que la malice des hommes qui peuplaient la terre était extrême, et que toutes les pensées de leur cœur étaient en tout temps appliquées au mal*, résolut d'exterminer la race humaine, et que Noé seul et ses enfants trouvèrent grâce devant lui.

Digitized by Google

VI.

Après le déluge, les enfants de Noé et leurs descendants remplirent de nouveau la terre. Les plus sages d'entre eux firent comprendre aux chefs des familles particulières, la nécessité de se réunir pour en former une plus grande et plus forte, placée sous l'autorité d'un chef commun ; ils bâtirent alors des villes, des bourgs, des villages, et ils mirent tout en œuvre pour forcer au travail les vagabonds, les fainéants, les déprédateurs. C'est à cette époque de l'humanité qu'on est convenu de placer le berceau des nations et le commencement du règne des lois ; car, alors, Dieu dit, suivant l'enseignement historique : *Je vengerai la vie de l'homme de la main de l'homme, et quiconque aura répandu le sang de l'homme, sera puni par l'effusion de son propre sang.*

Il n'y a pas de doute qu'après le déluge, et surtout après l'orgueilleuse entreprise de la tour de Babel, où les hommes, ne s'entendant plus, furent obligés d'abandonner leur fol ouvrage, et de se disperser dans toutes les parties de la terre ; il n'y a pas de doute, disons-nous, que l'effet de cette dispersion fut de diviser la race humaine en différents corps de peuples ayant chacun leurs intérêts particuliers à défendre, et que ces peuples naissants se trouvèrent par là constitués en état d'hostilité perpétuelle les uns contre les autres.

Il n'est pas douteux non plus que la guerre, dans ces temps d'ignorance et de barbarie, devait se ressentir du caractère atroce des combattants, et que les plus affreuses violations de droits en étaient le résultat ordinaire. Il est

Digitized by Google

certain aussi que les chefs des premiers peuples, quoique plus habiles que les hordes farouches qu'ils avaient à conduire, n'en étaient pas moins des êtres encore très grossiers, très passionnés, très violents, et les lois qu'ils essayèrent d'établir pour appuyer l'autorité de leur commandement, pour assurer le salut d'une société toute égoïste, témoignèrent bien plus de la barbarie des législateurs qu'elles n'attestèrent la rudesse et la brutalité des hommes qu'il s'agissait de contraindre à l'obéissance.

En effet, si l'on jette les yeux sur les premières ordonnances légales, dont l'histoire nous a conservé le souvenir, on voit qu'elles sont toutes de la plus effrayante sévérité. La mort et l'esclavage étaient les seules peines qu'elles prononçassent, elles n'admettaient aucune différence entre la faiblesse et la méchanceté, toutes les infractions, même les plus légères, se payaient de la privation de la liberté ou de celle de la vie. Sans parler ici des lois de Moïse, qui, presque toutes, menacent du dernier supplice, on sait ce qui a été dit de celles de Dracon, ce fameux législateur des Athéniens, à qui l'on reprochait d'avoir écrit son code avec du sang. Qu'on ouvre les lois romaines, on y verra les châtiments poussés jusqu'à la dernière cruauté. Les antiquités de tous les peuples de la terre présentent le même spectacle, et l'on peut affirmer que les législateurs de ces peuples s'occupèrent bien moins d'éclairer les hommes que de les frapper d'épouvante.

« Alors, dit le célèbre avocat Linguet (1), la justice s'éleva

(1) Simon-Nicolas-Henri Linguet, né à Reims en 1736, fut un homme fort bizarre. Après avoir écrit des volumes contre la secte des philosophes et celle des économistes, il prit fait et cause, en 1790, pour Vander Noot et les révolutionnaires du Brabant contre l'empereur d'Allemagne, et il défendit, en 1791, à la barre de l'Assemblée constituante, la cause des noirs contre les blancs. Arrêté à Paris pendant la Terreur, et traduit au tribunal révolu-

Digitized by Google

sur la terre entre les bras de la rigueur, elle fit briller un glaive étincelant pour arrêter des hommes sans lumières, elle leur montra leur sang toujours prêt à couler. Pour les empêcher de faire de leurs armes un usage arbitraire, elle leur fit voir un poignard tout prêt à les frapper eux-mêmes. Par cet aspect terrible, elle procura du moins à la terre une apparence de tranquilité. »

VII.

Suivant Linguet, la société n'aurait pas dû son origine à la sagesse, au bon sens des hommes de travail, mais bien aux violences, aux usurpations des vagabonds et des déprédateurs. Quoique son opinion soit présentée, à ce sujet, avec autant d'esprit que de talent, nous pensons pourtant qu'elle ne saurait être partagée que par un très petit nombre de personnes. Au surplus, la voici, à peu près telle qu'il l'a donnée, il y a environ quatre vingts ans.

« Le système, dit-il, qui attribue à l'agriculture la formation des sociétés, est contraire à la vraisemblance. Assurémenl, il serait flatteur pour l'humanité de pouvoir regarder

tionnaire, il fut condamné à mort, et décapité le 27 juin 1794. L'atroce Fouquier-Tinville, qui se livrait quelquefois, dans ses actes d'accusation, à d'assez mauvaises plaisanteries envers les malheureux envoyés à son tribunal de sang, fit le reproche à Linguet de s'être montré le *flatteur des tyrans et des despotes, et d'avoir calomnié jusqu'au pain*. Dans plusieurs de ses nombreux écrits, Linguet avait soutenu que le *pain* était une nourriture moins *substantielle*, moins *saine* que le *riz*.

Digitized by Google

les sociétés comme une des plus anciennes productions du labourage; il n'y aurait pas de spectacle plus agréable que de les voir se développer en paix sur la terre avec les nouvelles moissons, et de les envisager comme un des premiers présents que l'agriculture ait fait au genre humain.

« Malheureusement, les choses n'ont pu se passer ainsi. Les premiers hommes qui s'occupèrent à cultiver la terre, ou à nourrir des troupeaux, ne furent pas les premiers qui se rassemblèrent en corps de nation. Pour peu qu'on y réfléchisse, on voit qu'il a dû arriver tout le contraire. L'agriculture n'est pas la mère des sociétés, elle n'en est que la nourrice. La découverte de cet art, quoique favorable à la population, bien loin de réunir les familles, a dû d'abord les engager à s'isoler. »

Linguet prétend alors que les hommes féroces qui erraient dans les bois, et que leur manière de vivre exposait souvent à la disette, pendant que les laboureurs et les pasteurs ne manquaient jamais de rien, se mirent un jour en tête de s'emparer des champs cultivés et des troupeaux répandus dans les pâturages, d'en dépouiller les propriétaires, de massacrer ces derniers, au moins en partie, et de réduire le reste à l'état de servage.

« Au milieu des plaines couvertes de bois, que les cultivateurs avaient abandonnées, au sommet des âpres montagnes, se rassemblait véritablement, dit-il, une autre espèce d'hommes qui voyaient avec des yeux jaloux les laboureurs et les pasteurs. C'étaient les inventeurs de l'arc et de la flèche, des chasseurs accoutumés à vivre de sang, à se réunir par bandes pour surprendre et terrasser plus aisément les bêtes dont ils se nourrissaient, et à se concerter pour en partager les dépouilles. »

Digitized by Google

VIII.

Au sentiment de Linguet, ces hommes chasseurs, poussés par la faim, s'étant donc jetés sur un troupeau, vinrent, en dévorant leur proie, *à réfléchir sur l'agrément qu'il y aurait à trouver tous les jours une subsistance aussi commode, et ils comparèrent les dangers et les fatigues de la chasse aux bêtes cruelles avec la facilité d'en saisir à chaque instant quelqu'une de celles qu'ils voyaient si douces et si apprivoisées.*

« Cette idée, dit-il, aurait dû les conduire à apprendre eux-mêmes l'art dont ils sentaient l'utilité, elle devait les disposer à s'associer à des travaux dont les fruits leur paraissaient si doux ; mais leur méchanceté ne leur permit pas d'en former le projet, ils en imaginèrent un beaucoup plus facile et l'exécutèrent. »

Ce projet fut, comme nous l'avons dit plus haut, de se rendre maîtres des terres et des troupeaux, et d'en asservir les propriétaires, lesquels, effrayés par le nombre, intimidés par la vue des armes, se soumirent à tout.

« Ce fut ainsi, dit Linguet, que l'état de laboureur et de berger devint, même avant la seconde génération, un état de servitude. La plus ancienne de toutes les lois fut celle qui affermit la dépendance la plus humiliante ; la première apparence de société qui se forma sur la terre, y fit voir le despotisme et la bassesse, des maîtres impérieux et un esclave tremblant.

« Mais, réfléchissant sur leur première violence, les hom-

Digitized by Google

mes chasseurs, dit encore notre célèbre avocat, virent aussitôt qu'il était de leur intérêt d'en prévenir une seconde qui retombât sur eux, ils sentirent qu'il fallait proscrire toute usurpation nouvelle qui aurait pu contredire l'ancienne et la détruire. Pour y réussir, ils furent d'avis de n'autoriser que les brigandages qui se feraient en commun, et de punir sévèrement ceux qu'on oserait se permettre en particulier. Voilà en peu de mots la tige de toutes les lois humaines: c'est d'elle que dérivent toutes les constitutions imaginables; elle a, dans la suite, dirigé les démarches de tous les politiques, de tous les fondateurs de gouvernements et d'empires. »

Ainsi, selon Linguet, la société serait l'ouvrage d'une réunion de malfaiteurs, lesquels, une fois maîtres des propriétés des laboureurs et des pasteurs, auraient jugé à propos de faire des lois pour consolider leurs usurpations. Une opinion pareille est assurément fort singulière; mais on sait que Linguet, homme d'une très grande puissance de raisonnement, a eu le malheur, dans la plupart de ses ouvrages, de n'employer sa logique et ses talents, qu'à présenter et soutenir les paradoxes les plus étranges.

IX.

Non, la société n'a pas eu l'origine que Linguet s'est mis en tête de lui assigner. C'est l'agriculture qui a conduit les hommes par la main, de degrés en degrés, de la vie agreste à la vie sociale. Plus les terres ont été propres à recevoir des se-

Digitized by Google

mences, plus les grains comestibles ont été abondants, plus la culture des champs a rendu les hommes sédentaires, et les a par conséquent policés à demi. C'est l'agriculture qui a donné naissance à la propriété. Le premier qui a pris la peine de défricher un champ et de l'ensemencer, s'est acquis un droit sacré sur ce champ et sur les moissons qui ondulaient à sa surface; avec l'agriculture sont nés les métiers et tous les arts utiles. La subsistance des cultivateurs étant toujours assurée, leur manière de vivre étant plus paisible et moins inquiète, ils ont eu le temps d'inventer et de perfectionner leurs instruments de travail, ils ont eu du loisir pour penser et pour réfléchir.

Les chasseurs, au contraire, avec leur vie errante, avec l'incertitude où ils étaient sur leur subsistance d'un jour à l'autre, devaient craindre la réunion et la multiplication de leurs semblables; ils devaient regarder cette multiplication comme une calamité, parce que le gibier se dépeuple dans tous les pays du monde à proportion que le nombre d'hommes s'accroît. Leur amour pour les solitudes les éloignait à chaque pas de la vie sociale; s'il leur arrivait de construire une hûte, c'était plutôt pour s'y abriter dans l'occasion, que pour y établir leur logement, leur demeure fixe; plus leur esprit était occupé des moyens de subsister, moins ils songeaient à se policer.

C'est donc, à n'en pas douter, la réunion des familles agricoles qui a donné naissance à la société, et non la réunion des hommes chasseurs qui n'étaient après tout que de véritables sauvages, sans liens de famille, n'ayant rien à conserver, tandis que les laboureurs et les pasteurs, devenus propriétaires par le travail, devaient se mettre en mesure de garder et défendre par tous les moyens possibles les choses venues en leur possession. Dans les premiers âges du monde la force brutale ne pouvait pas plus qu'elle ne

Digitized by Google

peut aujourd'hui. Aux temps anciens comme aux temps modernes, c'est la force de l'intelligence qui a tout fait : or, cette puissance était bien certainement le partage des laboureurs dont la vie s'écoulait au milieu des plaines que leurs robustes bras avaient rendues fécondes, pendant qu'elle était absolument étrangère aux hommes chasseurs dont l'existence se passait oisivement au fond des bois ou sur le sommet des arides montagnes. Si le besoin de se procurer leur nourriture a pu faire trouver aux hommes chasseurs l'invention de l'arc et de la flèche, il est permis de croire que ces armes n'étaient pas d'un travail moins grossier que leur génie, et que leur emploi n'a pas dû conduire à l'asservissement des agriculteurs, hommes d'industrie et d'habileté, qui, dès les premières générations, connurent l'usage des métaux et l'art de forger le fer.

Mais si Linguet a prétendu s'amuser en disant que l'*état de laboureur et de berger devint même, avant la seconde génération, un état de servitude ;* s'il a voulu se divertir en avançant que les inventeurs de l'arc et de la flèche, *au lieu de se fatiguer à la chasse des bêtes sauvages*, trouvèrent plus simple d'aller *à la chasse des hommes qui savaient les apprivoiser*, qu'ils en *rassemblèrent autant qu'il leur fut possible*, qu'ils firent de ces hommes une autre *espèce de propriété*, et que, *pour mieux assurer leur dégradation, ils leur interdirent l'usage des armes ;* s'il a voulu plaisanter en ajoutant que *cette opération, réitérée dans tous les lieux où se trouvaient des créatures humaines, occasionna différentes peuplades, des colonies plus ou moins considérables, où le grand nombre continua d'être subordonné au petit, où la force se conserva le droit de dévorer le fruit des travaux de la faiblesse ;* si donc le spirituel avocat n'a pas écrit sérieusement toutes ces choses, comment décider lesquels des hommes chasseurs ou des hommes de travail sont devenus es-

Digitized by Google

claves, comment établir la véritable origine de l'esclavage dont l'antiquité se perd dans la nuit des temps?

X.

Le simple bon sens indique à tout esprit un peu réfléchi que l'esclavage n'a pu naître que du sentiment de la propriété et du besoin impérieux de la défendre. Rien n'empêche d'admettre, avec Linguet, qu'un jour les hommes chasseurs, poussés par la faim, osèrent porter atteinte à quelques unes des choses dont les hommes de travail étaient en possession; quelques veaux, quelques génisses, quelques moutons, quelques volatiles excitèrent leur convoitise, et, si l'attaque suivit aussitôt, la défense ne se fit pas non plus attendre. Assurément l'avantage dut rester du côté des hommes de travail, plus ingénieux, plus adroits, plus vigoureux, plus courageux même que les hommes chasseurs, fainéants aussi lâches que cruels; le vainqueur put disposer de la vie du vaincu; s'il ne le tua pas, c'est qu'il pensa gagner bien plus à en faire son esclave. Occupés de la culture de leurs champs et du soin de leurs troupeaux, les agriculteurs et les pasteurs n'avaient aucun besoin d'aller à la chasse des hommes; mais toutes les fois que les chasseurs essayèrent de les troubler dans la paisible jouissance de leurs biens, de les leur enlever, il est certain que, le plus souvent, ces derniers eurent à s'en repentir, et que lorsqu'ils ne trouvèrent pas la mort, ils ne purent éviter la perte de leur liberté.

2348 ans se sont écoulés depuis la création du monde

Digitized by Google

jusqu'au déluge. On ne saurait trop dire quel fut au juste l'état des personnes et des choses pendant cette longue période ; mais, en prenant pour base les versets 21 et 22 du chapitre IV de la *Genèse*, où l'on voit que Jubal, fils de Lamech, fut l'inventeur de l'orgue et de la harpe, et que Tubalcaïn, son frère, eut l'art de travailler avec le marteau, et qu'il fut habile en toutes sortes d'ouvrages de fer et d'airain, on peut très raisonnablement en conclure que s'il y avait alors sauvagerie d'un côté, il y avait pareillement civilisation de l'autre, ou du moins commencement de civilisation : or, dans cet état de civilisation naissante, il n'y a pas de doute que les hommes qui en goûtaient le bienfait, ne fussent infiniment supérieurs, en facultés morales et physiques, aux hommes dégradés qui croupissaient dans l'état de sauvagerie, et que les luttes qui venaient à s'élever entre ces deux espèces d'hommes ne pouvaient qu'être fatales à ceux de la seconde. Tout ce que nous venons de dire conduit naturellement à croire que l'esclavage existait dans le monde bien avant le grand cataclysme connu sous le nom de déluge universel, et qu'il fut, dans ces temps reculés, une puissante garantie de la propriété. Après le déluge, quand les hommes furent réunis en corps de nation, les choses prirent non pas tout à fait une nouvelle face, mais ce qui auparavant constituait l'intérêt de quelques familles devint celui d'un peuple entier, et le grand moyen de le mettre à l'abri de toute atteinte, fut encore de jeter dans l'esclavage les malheureux que le sort de la guerre faisait tomber entre les mains des vainqueurs. Ce fut alors, pour nous servir des expressions de Linguet, que la terre, disputée par les conquérants, ne présenta partout que le désolant spectacle de maîtres impérieux et d'esclaves tremblants.

Digitized by Google

XI.

On se plaît assez à croire que le fils aîné de Japhet, Gomer, qui, parti de l'Asie, tourna ses pas vers le nord de l'Europe, fut le père des anciens Celtes établis dans la Germanie, lesquels peuplèrent ensuite les Gaules. Qu'elle qu'ait été l'origine des antiques habitants de nos contrées, aujourd'hui si belles, si fertiles, si riches, toujours est-il constant que les premiers Gaulois, par cette incurie et cette paresse si naturelles à l'homme, vécurent longtemps dans l'état de sauvagerie, au milieu d'immenses forêts, se nourrissant de glands, de poissons, de rayons de miel qu'ils recueillaient dans le tronc des arbres, ne connaissant d'autres divinités que l'eau, l'air, la terre et le feu, et qu'ils ne sortirent que fort tard de cet état d'abrutissement.

A présent, comment en sortirent-ils? Par la conquête que firent des Gaules d'autres peuples venus des bords de la mer Baltique, lesquels, après avoir passé le Rhin, traversèrent la forêt des Ardennes et ne s'arrêtèrent qu'à la Loire; d'autres peuples, venus du midi, franchirent les monts Pyrénées, arrivèrent jusqu'à la Garonne qu'ils ne jugèrent pas à propos de passer, et d'autres encore, venus, dit-on, de la haute Idumée, pénétrèrent dans les régions que baignent le Var, le Rhône, le Gard, la Durance et l'Isère. Toute la partie centrale des Gaules fut intacte, à ce qu'il paraît, puisque les habitants des pays situés entre la Garonne et la Loire, et depuis le Rhône jusqu'à l'Océan, sont appelés les vrais Celtes, par la plupart des écrivains de l'antiquité.

Digitized by Google

Le résultat de cette triple invasion fut de mélanger le sang des conquérants avec celui des Celtes conquis, et ces derniers, surtout ceux de la partie des Gaules située entre la Loire et le Rhin, ne tardèrent pas de subir une transformation complète, par la persévérance que mirent les nouveau-venus à les amener forcément à la vie agricole et pastorale. Tout autorise donc de placer, à cette époque impossible de préciser, l'introduction de la servitude de la glèbe dans les Gaules, c'est-à-dire bien avant les grandes expéditions militaires de Sigovèse et de Bellovèse dans la Germanie, la Grèce et l'Italie, les premières expéditions Gauloises dont l'histoire fasse mention, et qu'elle place vers l'an 160 de la fondation de Rome, au moment même où les Phocéens s'établissaient sur les côtés de la Provence et fondaient Marseille.

XII.

Lorsque Jules-César arriva dans les Gaules, au commencement de l'an 58, avant Jésus-Christ, sous prétexte de les secourir contre les entreprises des montagnards de l'Helvétie, les idées civilisatrices y avaient fait, depuis plusieurs siècles, d'assez remarquables progrès, malgré les vigilantes précautions apportées par les Druides pour l'empêcher. Les Phocéens avaient enrichi le sol gaulois de plusieurs espèces d'arbres à fruits, de fleurs, de plantes potagères; ils avaient tiré la vigne de l'état sauvage; ils avaient implanté l'olivier et semé à la charrue les prunières céréales. D'un autre côté, les Gaulois, revenus des expéditions de Sigovèse et de Bellovèse,

Digitized by Google

avaient introduit dans leur patrie le poirier, le nefflier, le noyer, plusieurs espèces d'animaux parmi lesquels se trouvaient le cheval et le porc. Des mines d'étain, et même quelques mines d'or et d'argent avaient été découvertes dans les montagnes des Avernes et largement exploitées. Depuis l'an 121 avant Jésus-Christ, les pays situés entre la Méditerrannée, le Rhône, l'Isère et les Alpes, étaient devenus province romaine, et, par les victoires remportées vingt ans après sur les Cimbres et les Teutons, Rome était en outre restée maîtresse de tous les territoires qui forment aujourd'hui les départements du Gard, de l'Aude, de l'Hérault, du Tarn, de la haute Garonne et de l'Arriège.

Mais si cette province romaine, où Marius, pendant les trois ans qu'il y commanda, avait fait exécuter par ses troupes de nombreux et utiles travaux, se voyait dotée d'une foule de riches avantages ; si les habitants de ses villes avaient reçu du sénat de Rome le droit de bourgeoisie, et étaient administrés par des magistrats de leur choix, rien n'avait été changé dans le régime des campagnes, où les terres, possédées par les puissants du pays, ne produisaient, ne portaient des fruits que par le travail pénible des serfs attachés à la glèbe. L'esclavage personnel, très rare dans les Gaules, aux temps reculés, était devenu fort commun ; les grands et les riches ne pouvaient se passer d'esclaves qu'ils achetaient à de hauts prix, ils en remplissaient l'intérieur de leurs maisons et ils en trafiquaient comme de bêtes de somme.

Dans le reste des Gaules, le régime théocratique et le régime aristocratique, renversés tour à tour, avaient fait place au régime populaire et fédéral. Le territoire se trouvait partagé en diverses ligues, plus ou moins puissantes, ayant chacune leur sénat et leur mode électoral pour la nomination des magistrats et des chefs militaires. Les Druides, privés de leur ancienne influence, avaient conservé pour-

Digitized by Google

tant un grand crédit ; eux seuls dirigeaient l'éducation publique, eux seuls rendaient la justice, et leurs arrêts n'étaient pas exécutés par d'autres que par eux : à la fois prêtres, juges et bourreaux, eux seuls ôtaient la vie aux malheureux qu'ils avaient condamnés à la perdre, et, dans ces exécutions terribles, qui se faisaient toujours au milieu des forêts, leur pensée était bien moins de venger les hommes ou la société, que d'apaiser par un sanglant sacrifice la colère des Dieux. C'est pour cela que beaucoup ont cru, et que plusieurs croient encore que les Druides offraient à leurs divinités des victimes humaines, afin d'en obtenir un regard favorable ; les Romains eux-mêmes étaient dans cette persuasion, et, ni César, ni les ordonnances d'Auguste, de Tibère, de Claude et de Néron même ne purent venir à bout de détruire l'existence des Druides et leur culte sanguinaire (1) : la gloire en était réservée au christianisme seul. A l'égard des serfs de la glèbe, qui ne doivent pas être confondus avec les esclaves proprement dits, leur condition, dans la Gaule fédérale, était la même que dans la province romaine. L'u-

(1) « Du sang des victimes, que les Druides recevaient dans des coupes, ils arrosaient, dit Anquetil, les branches des arbres et en rougissaient le tronc : de sorte qu'on ne peut se figurer sans horreur ces ténébreux bocages, où l'on n'arrivait que par des sentiers tortueux. Là se voyaient des ossements amoncelés et des cadavres épars entre les arbres teints de sang. L'affreux silence de ces sanctuaires de barbarie n'était interrompu que par le croassement des corbeaux ou les gémissements des victimes. Le Druide, comme s'il eut été impassible, sans être distrait par les cris aigus de la douleur, contemplait tranquillement le malheureux qu'il venait de percer, le faisait expirer lentement, observant attentivement sa chûte, ses mouvements, ses palpitations, avant courrières de la mort, et la manière dont le sang coulait, afin d'en tirer des conjectures pour prédire l'avenir. »

Du temps de Charlemagne, il existait, dit-on, encore quelques Druides ; mais leur rôle se bornait à celui d'*inspirés*, de *diseurs de bonne aventure*, gagnant ainsi leur vie en parcourant les campagnes.

Digitized by Google

sage des armes était interdit aux esclaves, et l'honneur de répandre leur sang dans les batailles leur était refusé : les serfs de la glèbe, au contraire, marchaient à la guerre comme hommes du pays, comme nationaux ; mais, hors ce cas là, défense leur était faite, et sous les peines les plus sévères, de sortir du canton où les terres qu'ils cultivaient étaient situées, d'où il résulte que le servage de la glèbe était, en réalité, une conscription à la fois agricole et militaire.

Tel était l'état de la société dans les Gaules, quand César y arriva. Foulées, écrasées par les Romains, avant cette époque, toutes ces intéressantes contrées le furent encore bien plus après : pendant huit ans que César et ses légions y combattirent, elles virent périr la fleur de leur population, et la perte de leur indépendance fut bien réellement consommée par la défaite de la redoutable ligue à la tête de laquelle avait été placé le jeune et valeureux Vercingétory. Cet intrépide chef des Auvergnats, voyant tous ses efforts trompés, reconnaissant qu'il ne pouvait plus rien pour la défense et le salut des Gaules, se rendit lui-même à César, en jetant à ses pieds son casque et son épée : lâchement injurié par le vainqueur, qui le fit aussitôt charger de chaînes, il fut conduit à Rome, promené dans toutes les rues de la ville, bafoué par la populace, et livré ensuite au bourreau qui fit tomber sa tête d'un coup de hache, aux acclamations du sénat et du peuple-roi !!!

J. S. P.

(*La fin à un prochain numéro*).

Digitized by Google

ÉTUDES

SUR LES

HISTORIENS DU LYONNAIS.

XV.

F.-N. COCHARD.

Il n'est pas donné à tous d'apporter le brillant de l'imagination et les grâces de l'esprit dans les recherches scientifiques ; mais si, à défaut de cela, un patient érudit sait donner à ses travaux un certain cachet de bon sens, d'exactitude et de loyauté, les services qu'il rendra n'en seront pas moins utiles, quand même on pourrait leur contester l'agrément du style. C'est là ce que nous croyons en droit de dire d'un écrivain qui a fait beaucoup pour débrouiller l'histoire de nos contrées.

Nicolas-François Cochard naquit le 20 janvier 1763, à Villeurbanne, village du Dauphiné, à l'est et près de Lyon. Son père, propriétaire aisé, exerçait les fonctions du notariat, et, quoiqu'il aimât beaucoup son jeune enfant, ne s'occupa que très peu de lui, de la direction de ses études. Comme tant d'autres qui n'eurent jamais de guide, Cochard dut à

Digitized by Google

peu près tout à son travail et à ses efforts opiniâtres. Chose singulière! Ce fut vers le barreau et le blason qu'il dirigea les premières ardeurs de sa curiosité studieuse. A l'âge de dix-huit ans, il composa un mémoire intitulé : *Généalogies;* c'était l'extrait d'un ouvrage sur la noblesse du Dauphiné. Il fut inséré dans l'*Etat de la noblesse pour* 1782, et dans le *Traité des devises héraldiques*, par de Combles, 1783. L'auteur reçut de haut lieu des lettres de félicitation, adressées à *M. de Cochard*; on lui savait un gré infini d'avoir rehaussé d'antiques armoiries, et fait justice de blasons très modernes. En poursuivant ses recherches, surtout dans le nobiliaire lyonnais, il eût pu fournir au sévère d'Hozier de redoutables documents.

Pendant plusieurs années, il mena de front l'étude de l'art héraldique et celle de la jurisprudence. Il suivit l'école de droit de Grenoble, et fut reçu avocat. En 1782, il acheta une charge de procureur du roi en la justice royale de Sainte-Colombe, et l'occupa jusqu'à la fin de 1790, époque de la nouvelle organisation de l'ordre judiciaire. Ce fut en qualité de procureur du roi qu'il convoqua les assemblées du canton de Sainte-Colombe, pour l'élection des citoyens qui devaient concourir à la nomination des députés des Etats généraux. Avant 1789, il avait publié dans l'*Almanach du Dauphiné* une *Notice historique sur Vienne*, et une *Notice statistique sur les communes de Seyssuel et Chasse*. Mais le premier résultat de l'étude qu'il faisait de la jurisprudence parut en 1792; c'est un *Précis de l'effet des coutumes à l'égard de l'hypothèque*. (Vienne, J.-H. Labbe, in-8°). Cochard publia, cette même année, un *Précis pour le C. Claude F. Ressy, contre la C. Raviste, veuve Ricottier*. Le procès était pendant au tribunal de Mezenc, séant à Annonay. Vers le même temps, l'assemblée électorale de l'Isère l'appela au Conseil général de ce département, et celle du district de Vienne au tribunal de cette ville. Il exerça ces deux fonctions jusqu'au moment où leur incompatibilité ayant été prononcée, il opta pour la

Digitized by Google

magistrature, et garda toutefois les places de notable municipal et d'administrateur, tant de l'Hôtel-Dieu, que du comité philanthropique et du Collége de Vienne. Malgré ces différentes occupations, Cochard savait encore trouver du temps pour se livrer à des études agronomiques, dans un domaine de Sainte-Colombe que lui apporta en dot une nièce de l'abbé Rozier, qu'il avait épousée, le 16 avril 1793.

En l'an IV, il était président du canton de Sainte-Colombe, où il avait transporté sa résidence.

En l'an VI, il était juge de paix de ce canton, et membre de l'administration centrale du Rhône. Bientôt il vint se fixer à Lyon, en qualité de membre du Directoire du département (mai 1789), titre qu'il échangea dans la nouvelle organisation administrative, contre celui de Conseiller de Préfecture, avec la surveillance des Archives départementales (1800). Il remplaçait le préfet en tournée, et suppléait les commissaires généraux de police, quand ils étaient absents ; Cochard exerçait donc une grande influence dans l'administration, à une époque où l'on s'efforçait, principalement à Lyon, d'effacer les profondes traces des secousses révolutionnaires. Les connaissances et l'activité laborieuses de Cochard furent d'un grand secours dans le Conseil de Préfecture ; toutes les décisions de quelque importance venaient de sa plume, et portaient en général l'empreinte d'un esprit calme et d'un sens droit. Ce fut surtout à sa persévérante sollicitude que l'on dut la conservation de l'abbaye de Saint-Pierre-lès-Nonnains. Le gouvernement voulait la vendre à tout prix (l'an VI), pour subvenir aux frais de nos interminables guerres. Il était question de la percer par quatre rues, et on y eût établi des galeries comme celles du Palais Royal. L'administration centrale du département réclama contre la vente par des Mémoires pleins de raison et d'énergie, et la vieille abbaye fut sauvée. Une fois que la vente en eût été provisoirement obtenue, on se hâta d'y placer des établissements de commerce et d'instruction, tels que l'école centrale, et pendant

Digitized by Google

le séjour que le premier Consul fit à Lyon pour la Consulta cisalpine, on consacra les principes d'un arrêté qui fut publié le 23 germinal an X, et qui concédait l'Abbaye de Saint-Pierre à la municipalité de Lyon.

Le souvenir des efforts qu'avait faits Cochard et le succès dont ils furent couronnés, plaisait particulièrement à sa vieillesse. Si l'on eût suivi l'impulsion qu'il essaya de donner à la municipalité, le Musée eût été ouvert deux ans plutôt, et aurait pu ressusciter un grand nombre de morceaux précieux qui sont allés se perdre pour nous dans le musée de Vienne ou dans celui de Grenoble. Ce fut encore sur les instances de Cochard, aidé de M. Paul Cayre, que Lyon obtint la cession du bâtiment de la Déserte, pour la création d'une place et d'un marché; ce fut sur les mêmes instances que l'enclos du monastère devint la propriété de la ville, pour se transformer en jardin botanique. Enfin, Cochard se glorifiait d'avoir enrichi le Musée et la Bibliothèque d'une infinité de choses curieuses, et il contribua beaucoup à tirer notre Ecole vétérinaire de l'état de pénurie et de dépérissement dans lequel elle avait été plongée par les malheurs des temps. Il est fâcheux qu'on soit obligé de dire que le même homme qui s'employa si heureusement à sauver d'une imminente transformation le Palais Saint-Pierre, conseilla d'autre part la démolition de la belle Eglise des Jacobins, et avait de l'admiration pour ce triste hôtel de la Préfecture élevé sur les ruines d'un édifice qui gardait des souvenirs de quelque grandeur, et était déjà, comme il le serait aujourd'hui, si nécessaire à la splendeur du culte (1).

Après avoir passé vingt ans environ dans les fonctions administratives, Cochard quitta forcément son poste en 1815, et fut repoussé par le nouveau régime. Rejeté dans la vie privée à un âge où il lui restait encore beaucoup d'ac-

(1) Voir dans *Lyon ancien et moderne*, tom. II, notre chapitre sur l'*Eglise et le Couvent des Jacobins*.

Digitized by Google

tivité à donner à la chose publique, il se dévoua tout entier aux travaux de l'agriculture et aux recherches d'érudition, plus particulièrement sur l'histoire et la statistique. Il explora avec ardeur un assez grand nombre de cantons du département du Rhône, sous les rapports de la topographie, des antiquités, de la population, mais par dessus tout de l'agriculture et de l'industrie. Avant cette époque de libres loisirs, il avait essayé déjà ce genre d'études, et il publia dans l'Almanach de 1812 une notice sur le village d'Ampuis, mentionné dans l'histoire dès le VIe siècle (1), et connu par ses vins, ses abricotiers, ses melons, et le naturel industrieux de ses habitants. Les observations de toute sorte se pressent dans ce Mémoire de vingt-huit pages d'un petit texte; on peut y remarquer, entre autres choses, que l'auteur, de concert avec M. d'Herbouville, alors préfet du Rhône, préserva d'une prochaine destruction, et fit amener dans notre Musée, en 1807, une colonne milliaire placée sous Maximinus 1er et son fils Maximus. Elle annonce que ces princes firent ouvrir la route ; et, comme il s'agit de deux mille pas on a pensé qu'elle indiquait la distance de Vienne à Ampuis, qui est effectivement de deux mille.

En 1813, ce fut le tour du canton de Sainte Colombe-lès-Vienne, auquel Cochard consacra cinquante-trois pages bien remplies de documents utiles et neufs. Il vante surtout l'excellent jardinage de Sainte-Colombe, et son délicieux petit fromage connu sous le nom de *recuite*.

En 1815, Cochard publia la statistique de *Condrieu*, dont le territoire produit un des meilleurs vins blancs de France. Il possédait une vigne dans ce haut cru, et avait perfectionné quelques procédés de vinification. Ce tableau ne renferme pas moins de 78 pages, dans lesquelles l'auteur a donné en patois du pays la touchante parabole du Fils Prodigue.

En 1824, Cochard fit paraître la statistique de *Saint-Cyr*

(1) Luc. d'Acherg, *Spicileg.* tom. V, pag. 205.

Digitized by Google

sur le Rhône (14 pag.), de *Loire* (26 pag.), de *Saint-Romain en Galles* (28 pag.). Il n'est guère de tènements en France que l'on puisse comparer à Ampuis et à Saint-Cyr. Les vins qui s'y récoltent, et qui sont si connus sous le nom de vins de Côte-Rôtie, jouissent à bon droit de leur renommée. L'abbé Rozier les améliora en conseillant l'égrappage, et son neveu Cochard se montra fidèle à ce conseil. Quant à Saint-Romain de Galles, c'est lui qui donne les *marrons de Lyon* si recherchés à Paris, à l'étranger même, et dont il se fait de considérables envois. On les récolte presque toujours sur des châtaigners greffés. — Quant à la commune de Loire, Cochard observe qu'on y avait adopté avec succès la méthode fort rare de renouveler par la semence les bonnes qualités de parmentières.

En 1825, parut la fin de la Notice sur Sainte-Colombe, notice qui renferme *les Hayes*, *Longes* et *Trèves* et *Tupin-Semons* (40 pag.). Il montrait ici l'industrie agricole luttant contre l'inclémence d'une atmosphère orageuse et contre les résistances d'un sol ingrat. Cochard regrettait qu'on laissât enfouies des richesses minérales, décelées par de nombreux indices. Il lut à la *Société d'Agriculture, Histoire naturelle et Arts utiles de Lyon* plusieurs Mémoires encore inédits. Il remonte aux Romains pour trouver l'origine de l'exploitation des mines de Saint-Bel et de Chessy. Il la suit jusqu'au moment où ces mines furent cédées, avec toutes les autres du royaume, au célèbre Jacques Cœur, argentier de Charles VII. Cet homme extraordinaire exploita dans le Lyonnais non-seulement les mines de cuivre de Chessy et de Saint-Bel, mais encore celles de plomb de Courzieu, de Brullioles et de Joux. Ces communes ne sont pas les seules de notre province qui récèlent dans leur territoire des richesses métalliques. Cochard en indique à Odenas, à Tarare, à Chambost, à Givors, à Loire, à Longes, à Ampuis, à Condrieu, etc. Comment se fait-il que nous laissions enfouis sous notre sol des trésors que la nature y a déposé d'une main libérale ?

Digitized by Google

Les recherches de statistique avaient un grand attrait pour Cochard; il y voyait le moyen d'améliorer l'avenir, en exposant l'état du présent et rappelant le passé. Ce fut dans l'intérêt de la statistique qu'il fit, en 1816, un voyage de Sainte-Colombe à Annonay, en passant par Saint-Etienne et traversant le Mont-Pilat. Il communiqua, en 1818, à la Société d'Agriculture, une curieuse et pittoresque relation de ce voyage, et donna sur l'industrie qui anime Givors, Rive-de-Giers, Saint-Etienne surtout, le Manchester français, des détails alors peu connus. En 1820, il fit part à la même Société des travaux inédits de statistique, laissés par Messance, secrétaire particulier de la Michodière, intendant de Lyon en 1766. Il parla aussi des bienfaits de l'administration de Bertin, qui, de l'Intendance de Lyon, passa au ministère de l'intérieur. C'est à Bertin que l'on doit la création de la Société qui écoutait ces expositions, l'établissement de l'Ecole vétérinaire dans nos murs, et l'introduction des mûriers dans nos campagnes.

Les *Archives historiques et statistiques du département du Rhône*, commencées en 1825, terminées en 1831 et formant 14 volumes in-8°, qu'il faut compléter par deux volumes de *Nouvelles Archives* (1832), reçurent plusieurs bons travaux de Cochard. Quelque sécheresse qu'il y ait dans une nomenclature de ce genre, nous indiquerons le titre, le tome et la page de toutes les dissertations publiées par Cochard dans les quatorze volumes des *Archives* ; ce sera un moyen de faire connaître sur combien d'objets se portait le patient et laborieux esprit de l'écrivain (1).

(1) *Sur l'origine du Franc-Lyonnais*, tom. I, pag. 20-35.

Saint-Alban sur la Guillotière, ibid., pag. 81-93.

Observations sur la nécessité de réunir le département de la Loire à celui du Rhône; ibid., pag. 161-170.

Statistique. *Omissions réparées*; ibid., pag. 175-180.

Notices sur les voûtes souterraines, appelées improprement aqueducs du Rhône; ibid., pag. 241-269.

Digitized by Google

Cochard avait donné une notice historique sur Lyon à l'Indicateur de 1809 et à celui de 1810 (in-18); il se prépa-

1re *Lettre sur la ville de Vienne* (Isère); ibid., pag. 286-290.

2e *Lettre sur Vienne*; ibid., pag. 434-441.

3e *Lettre sur Vienne*; tome II. pag. 391-396.

4e *Lettre sur Vienne*, tome III, pag. 302-311.

Sainte-Foy-les-Lyon; Ibid., pag. 401-408.

Archéologie; Ibid., pag. 469-473; tom. II, pag. 55-61; tom. III, pag. 455-458. Il s'agit de pierres tumulaires découvertes à Saint-Irénée.

Langage vulgaire, tom. II, pag, 72-75.

Biographie lyonnaise (Hugues Athiaud) Ibid; pag. 138-142. (Jean d'Arces), ibid., tom. III, pag. 61-64.

Mélanges (littéraires); ibid., pag. 145-149.

Le Château de la Pape; ibid., pag. 157-168.

Le Perron. C'est une autre château, situé au midi de celui d'Oullins, et qui présente des souvenirs historiques; ibid., pag. 278-293.

Usage lyonnais (les charivaris donnés aux veufs qui se remarient) et *Proverbes lyonnais*; ibid., pag. 340-348.

Statistique. — *Oullins*; tom III, pag. 93-120.

Nouvelles Observations sur la Réunion du département de la Loire à celui du Rhône; ibid., 226-234.

Lettre sur le dôme des Chartreux de Lyon, ibid., pag. 256-257.

Note sur un modèle en terre cuite de la statue de N. D. qu'on voit à Saint-Nizier, par Coysevox, 1676; ibid., pag. 405.

Jugement sur l'*Histoire de René d'Anjou*, par le vicomte de Villeneuve-Bargemont; ibid.; pag 485-493.

Lettre à M. de Lamartine sur des monnaies des églises de Lyon et de Vienne découvertes à Lugny(Saône-et-Loire, tom. III, pag 43-57.

Notice historique et statistique du canton de Saint-Symphorien-le-Château; ibid., pag. 135-152; 220-241; 273-290; 388-406; 512-521; tom. V, pag. 30-36; 126-144; 253-268; 321-339. Ce travail, qui est d'une assez grande étendue, puisqu'il présente 216 pages, fut tiré à part; orné d'une lithographie représentant l'église, et d'un portrait du cardinal Pierre Girard, né à Saint-Symphorien-le-Château, et mort à Avignon le 9 septembre 1415. On peut considérer cette *Notice* comme l'une des bonnes productions de Cochard.

Aveyse et l'Argentière, tome V, pag. 321-339.

Digitized by Google

rait ainsi à un livre qu'il ne publia qu'en 1817, la *Description historique de Lyon* (Ibid. Perisse, 1817, in-12), ouvrage modifié depuis, et réimprimé en 1826, sous le titre de *Guide du Voyageur et de l'Amateur à Lyon* (Ibid. Pézieux, in-18). Ce qu'il peut y avoir de bon dans ce livre n'est pas dû tout entier aux recherches de Cochard : il s'en faut de beaucoup. On avait essayé avant lui un livre semblable ; *Lyon tel qu'il était et tel qu'il est*, par l'abbé Guillon, fournissait de bons matériaux et épargnait bien de la peine. Le *Guide* de Cochard n'a pas rendu inutile son devancier, car à des omissions, à des inexactitudes assez nombreuses, il ajoute le défaut d'un style tellement terre à-terre que rien n'attire et ne charme le lecteur.

Ce fut aussi en 1817 que parut un opuscule de Cochard, les *Séjours d'Henri IV à Lyon* (Ibid. Million, in-18).

L'année 1826 vit paraître de Cochard un *Voyage à Oullins et au Perron*, suivi d'une notice sur la mort et le tombeau de

Lettre sur l'Homme de la Roche; ibid., pag. 359 366.

Duerne; ibid., pag. 403-420.

Saint-Martin en haut, ou des Anneaux, tom. VI, pag. 26-40.

Meys, Pomeys; ibid., pag. 86-96.

La Rajasse; ibid., pag 161-175.

Lettre à M. Amanton sur des Lyonnais qui, au XVIe siècle, furent premiers présidents au Parlement de Bourgogne; ibid., pag. 324-336. Tiré à part, in-8° de 15 pages.

En collaboration avec M. d'Aigueperse, *Notice sur le canton de Beaujeu*, tom. XI, pag. 241-249; tom. XII pag. 81-103; XIV, pag. 139-149.

Sur le patois de ce canton, tom. XIII, pag. 167.

Relevé des Tables décimales de l'état civil; ibid. tom. XIV, pag. 108.

Lettres sur les Glossaires des chevauchées de l'Asne, tom. XI, pag. 254-258.

Lettre sur l'emplacement du nouveau Palais-de-Justice, tom XIII, pag. 16-28.

Notice historique sur la vie de Claude de Chavannes né à Villefranche, le 1er août 1753, mort à Lyon le 13 mars 1804, médecin et administrateur, ibid.. pag. 135-159.

Digitized by Google

Thomas (Lyon, Pézieux, in-8°). M. Dumas a publié (1), le premier, en regrettant qu'elle eût échappé à Cochard, une lettre que Ducis écrivit au président de l'Académie de Lyon, lorsque cette Société fut rétablie sous le nom d'Athénée. Cette lettre aurait eu sa place naturelle dans un opuscule comme celui de Cochard, et peut-être ne se plaindra-t-on pas de la retrouver ici ; elle est datée de Paris, 16 brumaire an IX de la République Française.

CITOYEN.

« J'arrive de la campagne pour faire distribuer les rôles d'une nouvelle tragédie, que je suis au moment de donner au public, et dont le titre est *Fædor et Mikalef*, ou *la Famille de Sibérie*. Voilà pourquoi je ne vous ai pas remercié plus tôt du diplôme d'associé honoraire que l'Athénée de Lyon a bien voulu m'accorder, et que vous m'avez fait passer à Paris. Voulez-vous bien agréer, comme président de cette Société savante, qui fait revivre une Académie célèbre, à laquelle je me faisais gloire d'appartenir, et mes respectueux remercîments et ma vive reconnaissance? L'espérance de la paix me rend celle de retrouver dans son sein mes illustres confrères, qui regretteront sans doute avec moi de ne pas lire sur leur liste le nom si cher et si justement fameux de Thomas, qui était aussi membre de la ci-devant Académie de Lyon ; de Thomas, mon tendre et fidèle ami, dont j'ai laissé les cendres à Oullins. Mais une idée douce me console ; ces cendres si respectables au génie, à la vertu et au patriotisme, sont sous la garde de l'Athénée, c'est-à-dire dans le sanctuaire des sciences et de la liberté.

« Agréez, je vous prie, citoyen président, l'assurance de tout mon respect.

DUCIS,

De l'Institut national et de l'Athénée de Lyon. »

(1) *Eloge de Cochard*, pag. 21.

Digitized by Google

Une publication rapprochée du *Voyage à Oullins et au Perron*, ce fut *l'Homme de la Roche*, ou Calendrier historique et anecdotique sur Lyon, pour l'an de grâce 1827, orné du portrait (lithographique) de Jean Cléberg, et suivi d'une notice sur cet homme célèbre (Première année, Lyon, Pézieux, in-18 de 84 pages. Voir sur ce *Calendrier* les *Archives du Rhône*, tome V, pag. 297 315).

Cochard publia pour l'année 1828 un second Calendrier, avec le même titre de l'*Homme de la Roche* (ibid. Pézieux, in-18). Tout ce qu'on y trouve d'utile se réduit à une notice sur la vie de Pierre Adamoli, fondateur de la Bibliothèque de l'Académie de Lyon, et à de nouvelles notes sur Jean Cléberg. Le reste n'est qu'un pauvre assemblage d'anecdotes bonnes et mauvaises, de chansons et de réparties plus ou moins ingénieuses. Il y a une très vulgaire particularité qui est là uniquement pour prouver que : « la commisération n'entre jamais dans le cœur des moines fanatiques ; » et l'on trouve après cet utile axiôme une chanson contre les navets, faite vers 1789, au séminaire de Saint-Irénée, par un élève qui était curé d'une des principales paroisses de Lyon, en 1828. Les belles choses à mettre dans un Calendrier!

L'année même où il rédigea cet opuscule, Cochard publia aussi les *Recherches sur les Antiquités de la ville de Vienne, par Chorier*, édition corrigée et augmentée ; Lyon, in-8° de lij et 567 pages. On peut voir dans le tome X, pag. 93-98 des *Archives du Rhône* un article de M. Mermet aîné sur cette réimpression. Cochard répondit dans le tome XI, pag. 115-119.

En 1832, Cochard écrivit une *Notice historique sur l'abbé Rozier*, et l'inséra dans la *Revue provinciale*, publiée à Lyon ; tome VI, pag. 105-124. C'est un travail qui a échappé aux divers biographes de Cochard. Il y raconte un fait bien singulier, et que nous reproduisons textuellement. « Rozier était descendu à Sainte-Colombe (vers la fin d'avril 1793) pour bénir, écrit notre auteur, l'union que je formai avec sa nièce, et son séjour dura une semaine. Un soir que nous étions

Digitized by Google

tous rassemblés dans le salon, je m'avisai de lui demander s'il desirait que je lui fisse connaître sa bonne fortune; il se prêta à la plaisanterie, et me dit qu'il serait bien aise de savoir de quelle mort il mourrait. Je lui fis tirer un numéro, et je consultai un ouvrage intitulé : *L'Oracle des Sibylles*, dont j'étais pourvu; la réponse à la question fut qu'il serait tué d'un boulet de canon; cette prédiction extraordinaire excita un rire général : *Allons, mon frère*, s'écria l'une de ses sœurs, *il faut espérer que sur tes vieux jours, tu seras à la tête de quelque régiment*. Alors on ne prévoyait pas le siége de Lyon; cependant, cinq mois après cette prophétie, cet homme de bien est emporté, non pas par un boulet de canon, mais par l'éclat d'une bombe; et le même jour, il avait échappé à la mort, en sortant de son cabinet, au moment où un boulet traversait sa croisée. »

La notice sur l'abbé Rozier fut suivie, deux ans plus tard, d'une *Notice sur Louise Labé*, dans l'édition des œuvres de cette poétesse; Lyon, 1834, in-8°. C'est un des bons travaux de Cochard, et les documents y abondent.

Nous ne devons pas oublier enfin la *Dissertation sur Barthélemy Aneau*, publiée dans la première livraison de la *France provinciale*.

Le comte de Tournon, qui occupait en 1822 la Préfecture du Rhône, avait projeté une Statistique du Département et communiqua son dessein à Cochard. Celui-ci, dans une lettre du 27 octobre 1822, parlait au comte de Tournon des mesures qu'il convenait de prendre pour l'accomplissement d'une œuvre difficile, et proposait la répartition des travaux entre quelques hommes : M. Cavenne, pour la topographie et les travaux publics; M. Clerc, alors professeur au Collége, et M. Mollet pour la météorologie et la physique; Artaud, pour les antiquités; Balbis, pour la botanique; Muthuon, pour la minéralogie; Mottet-Gérando, pour l'industrie et le commerce; M. Chenavard, pour l'architecture. Il n'y avait d'oublié qu'un littérateur, mais il se réservait cette portion, pour

Digitized by Google

laquelle certainement il ne pouvait suffire. De là, Cochard passait à ses propres labeurs et se plaignait de n'avoir obtenu en retour autre chose que dégoûts et injustices. Il disait avoir dressé un Vocabulaire du patois de ces contrées, travail qui n'a pas vu le jour; et comme il avait publié dans l'*Annuaire* du Département plusieurs Mémoires bien accueillis du public, il proposait de faire de cet *Annuaire* la propriété de l'Administration; de le rédiger d'après ses vues et ses principes à elle; alors il offrirait de l'intérêt, disait-il. Cochard demandait encore qu'un journal uniquement consacré au progrès des arts, à l'histoire, aux nouvelles découvertes, enfin à tout ce qui pourrait être avantageux au Département, parût chaque semaine, et que les maires y fussent abonnés. Le comte de Tournon fut bientôt remplacé par M. de Brosses, et les projets de Statistique en restèrent là.

MM. Dumas et Grognier font mention de plusieurs travaux manuscrits de Cochard, lesquels doivent être passés aux mains de ses fils.

En 1820, Cochard avait sollicité la place de Bibliothécaire de la Ville, place vacante par la mort de Delandine. Son passé politique était contre lui, aux yeux de la Restauration, et il n'obtint pas ce qu'il desirait beaucoup, en raison surtout de ses goûts littéraires.

Cochard avait été reçu avocat à la Cour impériale, en l'année 1810, mais il ne se livra pas à la plaidoirie, et se borna à donner des consultations principalement sur des questions administratives.

Cochard menait ainsi une vie studieuse, retirée et sans bruit. Une fièvre nerveuse le conduisit lentement au tombeau, et il mourut à Sainte-Colombe le 20 mars 1834. M. J.-B. Dumas prononça un *Eloge de Cochard* (1), dans une séance publique de l'Académie le 25 juin 1834. L.-F. Grognier lut à la Société d'Agriculture, dont Cochard était membre, ainsi que de l'Aca-

(1) Imprimé à Lyon, Barret, 1834, in-8° de 32 pag.

Digitized by Google

démie, une *Notice* (1) qui le considère plus spécialement comme agronome. Nous avons puisé beaucoup dans ces deux Éloges, mais nous différons dans certaines appréciations.

La Bibliothèque de Cochard fut vendue aux enchères, et il y avait dans le Catalogue 1723 articles. Beaucoup d'ouvrages sur Lyon contiennent des notes de sa main.

(2) Imprimé à Lyon, Barret, 1836, in-8° de 20 pages, reproduites dans la *Revue du Lyonnais*, tom. III, p. 464.

Digitized by Google

XVI.

DELANDINE.

Antoine-François Delandine naquit à Lyon, sur la paroisse de Sainte-Croix, le 6 mars 1756. Son père, d'abord avocat à Lyon, ensuite juge civil et criminel en la châtellenie et prévôté royale de la ville de Néronde, le destinait au barreau. Quand il eut achevé ses cours, Delandine se fit recevoir avocat au parlement de Dijon en 1775, et à celui de Paris en 1777; mais il abandonna bientôt l'exercice de sa profession pour se livrer entièrement à la culture des lettres.

L'académie de Villefranche ayant mis au concours, en 1777, l'Eloge du Régent (1), Delandine obtint l'*accessit*, et ce premier succès le décida encore à suivre le chemin qu'il avait pris. Il poursuivit alors ses études sous la direction de l'abbé

(1) *Eloge de Philippe d'Orléans, Régent de France.* Lyon, Cellier, 1778, in 8°.

Digitized by Google

Mongez, bibliothécaire de Lyon. En 1780, il publia ses *Dissertations historiques sur les antiquités de Bresse et de Lyon* (1). La première avait pour objet les traces d'un camp antique remarqué près de Coiron, en Bresse, et la seconde, le culte du dieu Mars à Lyon.

Au commencement du dernier siècle, près de la maison longtemps connue sous le nom de l'*Angélique* (2), derrière la maison actuelle de l'abbé Caille, on découvrit une statue du dieu Mars. Elle portait sur son piédestal quatre lettres, dont les trois premières : MAR. se lisaient distinctement; la troisième, plus effacée que les autres, offrait cependant encore un T à l'œil pénétrant. Cette statue était en marbre rapporté, blanc et gris, tirant sur le campan. Le visage du dieu était austère et farouche; sa tête, qui sembla d'une parfaite exécution, était entièrement conservée; elle était ornée d'un casque échancré des deux côtés en forme de coquille, immédiatement au-dessus des oreilles. Cette forme, à ce qu'il semble, était affectée au dieu Mars dans son armure. Les boucliers même qui lui étaient voués par les Gaulois, avaient cette échancrure; et les anciles (*ancilia*), dont la garde fut confiée aux Saliens, prêtres de Mars, étaient aussi échancrés (3).

A cette marque distinctive, la statue en réunissait d'autres. Mars était couvert du manteau (*paludamentum*) qu'on lui voit sur ses médailles; il était barbu, comme le Mercure gaulois découvert en 1695, près de Beauvais.

On lisait encore, en 1780, sur une tour de l'abbaye de Saint-Pierre, cette inscription :

MARTI SEGOMONI SACRVM (4).

(1) Lyon, Fauchery, 1789, in-8°.

(2) Elle fut ainsi baptisée au XVIe siècle par le président Nicolas de Langes, qui en avait fait sa demeure et y recevait les gens de lettres. Il avait réuni là un assez grand nombre d'antiquités.

(3) Plutarch. *in Numa*.

(4) Gruter, LVIII, 5.

Digitized by Google

C'était le Mars des Ségusiens, des peuples du Lyonnais et du Forez, qui avaient appliqué à cette divinité un surnom tiré de leur nom même. C'est ainsi que de leur nom de *Segusiani*, Cérès était appelée *Segesta;* Cybèle, *Ségusia*, et Mars, *Segomon*.

Dans la maison de l'*Angélique*, on a trouvé plusieurs inscriptions de Flamines. Le nom de *Flamen* n'était pas exclusivement affecté aux prêtres de Jupiter et de Romulus. Outre le *Flamen quirinalis*, le *Flamen dialis*, on reconnaissait le *Flamen martialis*, et celui-ci fut institué par Numa, suivant Tite-Live (1).

Ce fut près de l'*Angélique* également que, dans les premières années du XVIIIe siècle, on découvrit l'inscription d'un vœu fait à Mars par Callimorphus Secundarudis, dont le nom paraît barbare et latin tout à la fois (2). Ce fut près de l'*Angélique* aussi que l'on trouva le souvenir du vœu fait à Mars Auguste par un Decimius, dont Gruter a rapporté l'inscription. Il est sûr que la Gaule, la Germanie et la Bretagne honorèrent Mars d'un culte spécial; et César, dans ses *Commentaires*, a fait mention du culte qu'on rendait à ce Dieu.

On lui dévouait des armes, pour que les coups en fussent plus assurés; on lui offrait des chevaux, pour que ces belliqueux animaux concourussent efficacement à la victoire. Les particu-

(1) Duos flamines adjecit, Marti unum, etc., I, 20.

(2) DEO. MAR
TI. AVG
CALLIMO
RPHVS
SECVNDA
RVDIS
V. S. L. M.
Gruter, LVII, 8.

Digitized by Google

liers faisaient vœu de sacrifier en son honneur, s'il les rendait triomphants dans les combats et les défendait des coups de l'ennemi. Aulu-Gelle nous apprend que Pomponius, excellent poète gaulois, promit, s'il revenait sain et sauf de la bataille, d'immoler à Mars un sanglier de deux ans (1). La nation entière faisait souvent le vœu de lui consacrer tout le butin qu'elle prendrait à la guerre, et c'est ainsi, au rapport de Tacite, que les Catti, ayant été vaincus par les Hermonduri, furent tous sacrifiés à Mars (2).

Ce n'était pas seulement au milieu de la guerre qu'on offrait à Mars des victimes humaines; les Gaulois, au sein même de la paix, dans leurs tranquilles foyers, ensanglantaient leurs armes par des sacrifices affreux. Pour se rendre favorable le dieu, il fallait que les hommes égorgés fussent au nombre de neuf. On trouva un jour, à deux lieues d'Apt, sous une pierre de taille en forme d'autel, neuf têtes d'infortunés sacrifiés à Mars par un vœu particulier. La pierre portait cette inscription :

MARTI
VICTRICI AVIT.
V. S. L. M.

On donnait ici à Mars le nom de Victorieux ; à Rome, on l'appelait Gradivus, et, en Grèce, on le nommait Arès. Parmi les peuples d'Antibes, il portait le nom d'Olladius, et chez ceux de Rheims, celui de Camulus, comme aussi chez les Sabins (3):

MARTI CAMVLO
OB SALVTEM. TIBERI
CLAVDI. CÆS. CIVES REMI
TEMPLVM CONSTITVE
RVNT (4).

(1) Aul-Gell. *Noct. Attic.* XVI, 6.
(2) Post hunc Apollinem, et Martem et Jovem. *de Bello Gallic.* VI.
(3) Gruter, LVI, 11.
(4) *Ibid.*, 12.

Digitized by Google

Ce vœu pour la santé de l'empereur Tibère annonce que le culte du dieu, s'il était ainsi connu dans les pays septentrionaux, devait l'être bien davantage parmi les peuples du Midi, plus voisins de l'Italie et de la Grèce.

Les Gaulois, en effet, prirent de ces derniers le culte qu'ils rendirent à plusieurs divinités, l'usage de les représenter par des statues et de les renfermer dans des temples. On a découvert, près la ville de Vence, les vestiges d'un autre édifice consacré au même dieu. La pierre qui servait de fronton portait cette dédicace :

MARTI VINCIO,

au Mars Vincien.

Delandine présume qu'à l'endroit où fut la maison de l'*Angélique*, devait se trouver un temple consacré au dieu Mars. Les voûtes que l'on voit au-dessous de cette maison et qui s'étendent au loin, les arcades et les cintres qui supportent le bâtiment moderne, annoncent un temple de la plus haute antiquité. Enfin, Delandine appuie cette conjecture sur la présence d'une statue de Mars dans les ruines de la maison appelée autrefois l'Angélique. La critique moderne n'a vu dans ces ruines que les réserves d'eau de nos aqueducs romains.

Les deux *Dissertations* que nous venons de mentionner, ont été réimprimées dans le recueil que Delandine publia en 1816, sous le titre de *Mémoires bibliographiques et littéraires.* Elles lui avaient valu le titre de correspondant de l'Académie des Inscriptions; et, l'année suivante, il remplaça Bordes à l'Académie de Lyon. Cette même année, 1781, il mit au jour un *Hommage à la mémoire de M. l'abbé Bourdelin* (1), honorable ecclésiastique qui s'était consacré à la modeste carrière de l'enseignement avec zèle et distinction (2).

(1) Lyon, 1781, in-8°.

(2) Voir l'article Bourdelin, dans le *Catalogue des Lyonnais dignes de mémoire.*

Digitized by Google

Quelque temps auparavant, Delandine avait établi lui-même une Société Littéraire qui tenait ses assemblées dans sa bibliothèque à lui, et servit de modèle à la société fondée en 1783, par Riboud, à Bourg en Bresse (1).

L'année 1784 vit paraître *l'Enfer des peuples anciens*, ou *Histoire des dieux infernaux, de leur culte, de leurs temples, de leurs noms, de leurs attributs* (Paris, deux parties in-12). On vanta ce livre, qui était loin de mériter les éloges qu'on lui a donnés même plus tard. Delandine y montre seulement une érudition de seconde main, et c'est à peine si son ouvrage peut tenir lieu d'un dictionnaire de mythologie. L'auteur avait la prétention de rappeler, à côté de l'histoire des dieux, les principaux ouvrages de statuaire ou de peinture dont ils ont été l'objet ; mais ce n'est pas un des chapitres qui lui occasionnent le moins de mésaventures. Ainsi, Luca Giordano, qui peignit au plafond d'une salle du palais Riccardi, à Florence, différents traits de la fable de Pluton, se trouve chez Delandine, avec le nom de *Lucas Jordans* (2), et l'on ne dit pas en quelle ville est le palais Riccardi, ni quelle peut être la valeur, ni quels sont les détails de la fresque de Giordano. Ailleurs, la *villa Adriana*, que l'empereur Hadrien disposa au pied de Tivoli, *l'amœnum Tibur* d'Horace, s'élève tout-à-coup à la dignité de *ville*, et l'auteur parle ensuite de *rochers affreux*, d'une *vallée profonde et ténébreuse* (3), qui n'ont existé et n'existent que dans son imagination. Mais encore, en pardonnant à Delandine ses différentes erreurs, sera-t-on bien avancé de savoir que tel statuaire a sculpté, que tel peintre a représenté un Jupiter ou un Apollon, s'il est impossible d'avoir sous les yeux une esquisse du travail de l'artiste? La philosophie banale, les réflexions parasites de l'écrivain ne valent guère mieux que son style et sa science.

(1) Breghot du Lut, *Mélanges biogr. et litt.*

(2) Pag. 89 de la 1re partie.

(3) Pag. 414 de la 2e partie.

Digitized by Google

Delandine publia, l'année suivante, son *Traité de la Philosophie corpusculaire, ou des procédés magnétiques chez les divers peuples* (Paris, Cuchet, 1785, in-8°). Cet ouvrage parut à une époque où le système de Mesmer occupait singulièrement les esprits et les salons. Delandine, entraîné par le desir de donner quelque consistance à une théorie qui prêtait à l'imagination et flattait le goût du jour, rapporte les sentiments et les anecdotes qui se liaient aux rêveries anciennes, renouvelées par Mesmer, sur le fluide magnétique et les émanations corporelles.

L'année 1786 vit paraître les *Observations sur une sépulture antique découverte à Canon, en Normandie* (Lyon, in-4°). Delandine cherche à montrer que cette sépulture contenait les restes de quelques soldats Francs. Il a réimprimé cet opuscule dans ses *Mémoires bibliographiques et littéraires*. Vint ensuite un *Traité de l'Origine et de la Plantation du Mai* (Lyon, Faucheux, 1786, in-4°). Souvent les principaux chefs de la ville de Lyon virent s'élever à leur porte un arbre consacré par la reconnaissance publique. Le 1er mai 1537, on plaça, avec la plus grande solennité, un pin à la porte de l'Archevêque, à celle de du Peyrat, lieutenant du Roi, et à celle du Lieutenant-général de la Sénéchaussée. Les imprimeurs, ordinairement, faisaient planter un *mai* devant l'Hôtel du Gouverneur. Le plus célèbre fut celui qu'ils placèrent, en 1529, devant la porte de Théodore Trivulce, gouverneur de Lyon sous François Ier. Tolozan de Montfort, Prévôt des Marchands, est le dernier magistrat à qui ait été décerné cet hommage de la reconnaissance des Lyonnais. Cette dissertation se trouve reproduite dans les *Mémoires bibliographiques et littéraires*.

La même année, Delandine fit paraître son *Histoire de la Milice et garde bourgeoise de Lyon* (ibid., Faucheux, in-4°). L'auteur rappelle ici l'origine, les priviléges et les réglements de cette antique institution, qui remonte au-delà du XIIIe siècle, à l'époque où Lyon fut soustrait à la domination des

Digitized by Google

archevêques, et rendu à l'autorité de Philippe-le-Bel. Les Lyonnais obtinrent alors, en récompense de leurs efforts, le droit de se défendre et de garder le Souverain, lorsqu'il viendrait dans leurs murs. Dès ce moment, la garde bourgeoise de Lyon ne cessa de jouir de cet honneur, et ce fut ainsi qu'elle entoura successivement Charles VI, Louis XI, Henri II, Henri III, Henri IV, Louis XIII et Louis XIV.

A ces travaux succédèrent trois opuscules : des *Observations sur la vie et les écrits de Mad. de Lafayette,* en tête de ses *Œuvres* (Paris, 1786, 8 vol. in-16); — des *Observations sur les romans, et en particulier sur ceux de Mad. de Tencin*, également en tête de ses *Œuvres* (Paris, 1786, 7 vol. in-16); — puis un chapitre qui traite *des Romans héroïques ou de chevalerie, et en particulier de ceux de Jean-Ambroise Marini.* Cette médiocre étude, qui se compose d'une vingtaine de pages, sert d'introduction à l'édition des romans de Marini, publiée à Lyon, chez Bruyset, en 4 vol. in-12, 1707. Dans la Notice qui précède les œuvres de Mad. de Tencin, Delandine parle très légèrement des controverses religieuses du XVIIIe siècle, et de l'exil de Soanen, évêque de Senez, qui alla, dit-il, expier, à la Chaise-Dieu, « non des crimes, mais des idées métaphysiques, » comme si, de la part d'un évêque, les aberrations métaphysiques et l'entêtement dans les idées étaient une chose si vite excusable !

En 1787, Delandine publia des *Observations sur une tombe découverte à Villette en Dauphiné,* le 20 janvier de la même année. Il reconnut dans cette tombe une sépulture allobroge. La dissertation a été réimprimée dans les *Mémoires* de l'auteur.

Toujours en 1787, Delandine fit paraître les *Couronnes académiques,* ou *Recueil des prix proposés par les Sociétés savantes* (de France), *avec les noms de ceux qui les ont obtenus, des concurrents distingués, des auteurs qui ont écrit sur les mêmes sujets; les titres et le lieu de l'impression de leurs ouvrages, précédé de l'Histoire des Académies de France* (Paris,

Digitized by Google

Cuchet, 2 vol. in-8°). Le titre de ce Recueil en indique suffisamment le sujet et le plan.

En 1778, l'Académie de Rouen avait proposé pour sujet de l'un de ses prix, la notice raisonnée et critique des historiens de la Normandie. Delandine fit pour la province du Lyonnais ce que l'on avait proposé pour une autre province; il publia une *Bibliothèque historique et raisonnée des Historiens de Lyon, et des ouvrages manuscrits qui ont quelques rapports à l'histoire ecclésiastique et civile de cette ville et des trois provinces* (Lyon, de la Roche, 1787, in-8°).

Le *Conservateur*, qui parut la même année et l'année suivante, était destiné à recueillir des morceaux de littérature de peu d'étendue, des fragments d'ouvrages trop volumineux, de petites pièces traduites des langues étrangères. On y voit figurer tour-à-tour Winkelman, Marmontel, Duclos, Reyrac, Sicard, Florian, Raynal, Delandine lui-même et autres écrivains plus ou moins connus. Le *Conservateur* se compose de quatre volumes in-12.

En 1788, Delandine publia son livre *des Etats-Généraux, ou Histoire des Assemblées nationales en France, des personnes qui les ont composées, de leur forme, de leur influence, et des objets qui y ont été particulièrement traités* (Paris, Cuchet, in-8°). L'auteur divise son ouvrage en trois parties. La première commence au berceau de la nation, à l'enfance de ses lois et de son gouvernement. La seconde, présente les noms des personnes qui parurent dans les assemblées générales, et traite spécialement des préséances et des droits des trois principaux Ordres de la nation. Enfin, la troisième a pour objet la forme et les résultats des divers États-Généraux. « En 1614, où ils furent convoqués pour la dernière fois, dit l'auteur, les contestations particulières détruisirent l'accord général; les opinions, discutées avec passion, furent soutenues avec plus d'enthousiasme que de zèle, et le bien public échappa dans la confusion des intérêts personnels, des

Digitized by Google

demandes et des projets (1). » Ce tableau présente l'image de plus d'une assemblée postérieure.

Delandine fut député par le Tiers-État de la province du Forez aux États-Généraux, qui prirent, après la réunion des Ordres, le titre d'Assemblée constituante. Il publia encore, en 1788, une *Requête à messieurs les Prévôts des Marchands, Echevins et Officiers municipaux de la ville de Lyon* (ibid. in-8°). C'était une réclamation présentée au nom des habitants de Lyon, contre des réunions illégales et un écrit mal à propos intitulé : *Procès Verbal de l'assemblée des citoyens du Tiers-État de Lyon*. Delandine vota constamment avec les défenseurs des principes monarchiques, persuadé qu'il était que le trône sera toujours le plus ferme appui de la liberté civile. Au 1er août 1789, il combattit la déclaration des droits comme intempestive, et propre seulement à favoriser les insurrections. Le 9, il proposa d'employer à couvrir le déficit tout le revenu des bénéfices ecclésiastiques qui viendraient à vaquer; mais cette mesure, à laquelle l'archevêque d'Aix adhéra au nom du clergé, fut repoussée. Delandine, sentant bien les inconvénients du *veto* absolu pour le monarque lui-même, se prononça en faveur du *veto* suspensif. Il parla contre le plan d'une nouvelle division du royaume, dont le moindre mal, suivant lui, était d'accroître la prépondérance de Paris. Le 2 juillet 1790, il demanda qu'on exceptât de la vente des biens nationaux les patronages laïques, et les prébendes dont les revenus étaient destinés à l'éducation de la descendance des fondateurs. Il proposa le maintien des charges judiciaires et des offices ministériels, dont la suppression pouvait réduire à l'indigence une foule de familles. Le 3 septembre, il voulut s'opposer à une nouvelle émission d'assignats, et, malgré les cris de la gauche, tenta de réfuter les motifs avancés par Mirabeau pour la défense de cette mesure. Il demanda que la garde royale fût entièrement

(1) *Discours prélim.*, page xij.

Digitized by Google

laissée à la disposition du monarque, et qu'elle conservât dans la hiérarchie militaire un rang distingué, afin qu'elle pût facilement se recruter par un choix des meilleurs sujets dans les divers corps de l'armée. Après l'arrestation du roi à Varennes, Delandine fit avec succès une motion pour la mise en liberté des trois gardes-du-corps arrêtés avec ce malheureux prince. Le 4 juillet 1791, il protesta contre la détention du roi aux Tuileries, et déclara que si cet état de choses devait durer, il quitterait l'Assemblée avec deux cents de ses collègues. Le 13 août, il obtint l'élargissement des prétendus conspirateurs de Lyon, détenus à l'Abbaye. Lors de la discussion sur l'inviolabilité du roi, il fit imprimer le discours qu'il n'avait pu prononcer à la tribune, et le répandit à profusion. Tous les discours que prononça Delandine, pendant la session de l'Assemblée constituante, sont renfermés dans un ouvrage qu'il imprima en 1791, et qui est intitulé : *De quelques changements politiques opérés ou projetés en France, pendant les années* 1789, 1790 *et* 1791, ou *Discours sur divers points importants de la Constitution et de la nouvelle législation du royaume* (Paris, Buisson, in-8°). Cet ouvrage est devenu rare en France, parce qu'une grande partie de l'édition fut consumée dans l'incendie des magasins de Gattey, libraire au Palais-Royal, lequel fut guillotiné le 25 germinal an II (avril 1794). Le livre a été réimprimé à Liége.

Delandine avait publié avant ce temps-là un *Mémorial historique des Etats-Généraux* (Paris, 1790, 6 vol. in-8°). Cette Histoire des derniers Etats, depuis le 1er mai 1789, jusqu'au 1er novembre de la même année, contient beaucoup de détails qui ne se trouvent pas même dans les procès-verbaux de l'Assemblée nationale.

Bientôt Delandine publia l'*Almanach national pour l'année* 1790 (Paris, 1790, in-12). Il indique les époques des anciens Etats-Généraux, d'après la liste des membres de l'Assemblée Constituante, le Journal de ses travaux depuis le 27 mai 1789, les arrêts et décrets qui en sont émanés ; les arrêts et régle-

Digitized by Google

ments relatifs au régime intérieur des municipalités des principales villes du royaume, le tableau des diverses sociétés de bienfaisance établies dans la capitale, l'esprit de leurs réglements et les résultats de leurs opérations.

A la fin de la session de l'Assemblée Constituante, Delandine, qui avait renoncé, par désintéressement et noblesse d'ame, aux lucratives fonctions de greffier à la cour de cassation, rentra dans ses foyers; ses foyers, c'était l'Hôtel de-Ville. Il y était logé comme Bibliothécaire de l'Académie de Lyon. Après le 10 août 1792, il fut expulsé du logement qu'il avait occupé, et, voyant sa vie en danger, alla chercher un asile à Néronde, où il devait se croire à l'abri de nouvelles persécutions. Mais, quoiqu'il eût soigneusement évité de se compromettre, il y fut arrêté, dans le courant de 1793, par ordre du conventionnel Javogue, et conduit à Lyon. Il fut enfermé aux *Recluses* (1), prison située rue St-Joseph, et qui servait auparavant de retraite aux filles de mauvaises mœurs que la police y renfermait. L'emplacement des Recluses est occupé aujourd'hui par le bras méridional de l'église paroissiale de St-François. Lorsque Delandine entra aux Recluses, environ douze cents Lyonnais arrêtés depuis le siége, en peuplaient l'enceinte (2). Dans le nombre figurait notre sculpteur Chinard. Par une fatalité singulière, le même homme qu'une statue de la Liberté avait fait incarcérer au château Saint-Ange, devait être incarcéré à Lyon pour une autre statue de la Liberté, placée sur le fronton de l'Hôtel-de-Ville. Elle avait, disait-on, des airs d'aristocratie, et portait trop dédaigneusement une couronne civique. Le sculpteur, que sa déesse chérie servait si mal, s'amusait alors à modeler en relief de petits portraits du concierge, de son greffier, de

(1) M. Weiss, dans la *Biographie universelle*, au mot Delandine, s'est trompé quand il a représenté les *Recluses* comme étant un cachot de l'Hôtel-de-Ville.

(2) Delandine, *Tableau des prisons de Lyon*, page 26 et 29.

Digitized by Google

quelques détenus aux traits saillants et prononcés (1). Delandine ne partit des Recluses que le 9 thermidor. Sa longue détention lui fournit le sujet du *Tableau des Prisons de Lyon* (ibid, Daval, 1797), ouvrage qui, dans le temps, obtint les honneurs de six éditions, cinq format in-12, une in-8°, et fournit quelques utiles documents sur l'histoire de cette déplorable époque. Le livre affecte certaines formes romanesques, et il y règne en général un ton déclamatoire qui est plus excusable, vu le sujet et le temps, que ne l'est cette prétentieuse sentimentalité dont beaucoup de pages sont empreintes. Supposez, à la place de Delandine, un écrivain d'un ame chaude et calme, d'un esprit sagace et observateur, d'un goût pur et sobre; que n'eût-il point trouvé là d'inspirations tristes et gaies, dramatiques et variées!

En 1795, Delandine fut nommé professeur de législation à l'Ecole centrale du Rhône, et, pendant quatre ans, s'acquitta de cette honorable tâche avec beaucoup de zèle. Lorsque fut supprimée la place de Delandine, quelques-uns de ses anciens collègues à l'Assemblée Constituante tentèrent de l'attirer à Paris, où le gouvernement consulaire cherchait à s'entourer des hommes les plus éclairés; mais Delandine repoussa toutes les offres qui lui furent faites, et préféra aux postes les plus brillants la vie paisible qu'il menait au milieu de ses amis et de ses livres. Le prince Lebrun applaudissait à la modération de son ami, et finissait en lui disant : *Vous me faites appétit de vos montagnes.*

Delandine publia dans cet intervalle un *Almanach civil, politique et littéraire de Lyon et du département du Rhône,* pour l'an VI (1797-1790); Lyon, in-12; — puis un autre travail, les *Caractères de la Charité* (ibid., Maillet, 1800, in-12). C'était l'explication d'une gravure de J.-J. Boissieu, laquelle représentait six *Tableaux de la Charité.*

Lorsque la *Consulta* cisalpine s'ouvrit à Lyon pour dé-

(1) *Ibid.*, pag. 73 et 194.

Digitized by Google

cerner à Bonaparte le titre de président de la république italienne, Delandine, sur la proposition de M. J.-B. Dumas, fonda, avec lui, le *Journal de Lyon et du Midi*, qui parut le 22 décembre 1801, et exista trois mois. C'est un répertoire curieux, autant qu'exact, des opérations de la *Consulta*.

Au mois de mars 1803, l'ancienne bibliothèque de Lyon ayant été restituée à la ville par un arrêté consulaire, Delandine en fut nommé conservateur. Il n'avait cessé de consacrer une partie de ses loisirs à améliorer le *Nouveau Dictionnaire historique* de Chaudon, et il en préparait une huitième édition, augmentée de notices sur des personnages morts depuis 1789. Elle parut de 1804 à 1805 (à Lyon, Bruyset), avec les noms des deux auteurs, et forma treize volumes, dont quatre au moins appartenaient à Delandine. Cet ouvrage, dans lequel il avait su, malgré l'irritation des partis, conserver une juste mesure, sans craindre toutefois d'exprimer son opinion sur le jugement de Louis XVI, dont il parla comme l'histoire en a parlé plus tard, valut à l'auteur un auguste suffrage, auquel certainement il ne s'était pas attendu. L'empereur d'Autriche, lui fit remettre, en témoignage de sa propre satisfaction, la grande médaille d'or du mérite civil, distinction que ce prince n'avait accordée jusqu'alors à aucun français. Delandine ne demanda qu'en 1816 l'autorisation de la porter; cette autorisation lui fut accordée par ordonnance du 21 novembre de la même année.

Ce grand travail une fois achevé, Delandine se livra presque exclusivement aux soins qu'exigeait la Bibliothèque dont la surveillance lui avait été confiée. Quoiqu'il fût déjà sur le déclin de l'âge, il n'hésita pas à commencer un *Catalogue* raisonné, dont il publia successivement huit volumes in-8°. La partie des *Manuscrits*, éditée en 1812, forme trois volumes; celle des *Belles-Lettres* (1816-17), deux volumes; celle des *Ouvrages dramatiques* (1818), un volume seulement; celle de l'*Histoire* (1819-21), deux volumes. Le catalogue des Manuscrits s'ouvre par des Recherches sur les

Digitized by Google

anciennes bibliothèques de Lyon, et un Essai historique sur les manuscrits ; — le catalogue des Belles-Lettres, par un Essai sur l'histoire de l'imprimerie ; — et le catalogue des Ouvrages dramatiques, par une Notice sur l'origine du théâtre Français, et sur les pièces représentées en France depuis Faydit jusqu'à Rotrou. Ces huit volumes sont semés d'un grand nombre d'anecdotes littéraires ou bibliographiques. Ainsi, l'on ne doit pas s'étonner que l'auteur n'ait pas toujours cité fort exactement, et ait commis plusieurs erreurs, en partie relevées, soit dans les *Archives du Rhône*, soit dans les *Mélanges* de M. Breghot du Lut. Il faut tenir compte à Delandine de la difficulté qu'il y avait pour lui à débrouiller un pareil cahos, à trier, à classer, à décrire enfin. La tâche était immense, d'après le plan qu'il s'était donné; mais pourquoi n'eut-il pas le bon esprit d'exclure de son Catalogue d'incomparables pauvretés qui ne méritaient pas l'honneur d'y figurer?

L'ouvrage, du moins pour les trois premiers volumes, fut tiré à 600 exemplaires, sur lesquels il y en eut une centaine qui furent mis à la disposition du Maire de Lyon et du Conseil municipal ; une centaine d'octroyés à l'auteur pour les corporations littéraires auxquelles il appartenait, pour les journaux, pour les bibliothécaires de différentes villes, et enfin pour des littérateurs qui avaient fait don de leurs ouvrages à notre Bibliothèque. Restaient donc 400 exemplaires destinés à couvrir les frais d'impression.

En 1814, Delandine reçut la croix d'honneur, et plus tard des lettres de noblesse. Le rétablissement des Bourbons l'avait rempli de joie; mais le retour de Bonaparte vint troubler le calme dont il jouissait. Prévoyant bien les maux que ces évènements devaient attirer sur la France, et ne se sentant pas la force d'en supporter le spectacle, il écrivit ses dernières dispositions et se composa une épitaphe. La seconde rentrée de Louis XVIII dissipa les terreurs de Delandine, mais sa santé resta gravement altérée. Comme il voulait manifester la part

Digitized by Google

qu'il prenait à la joie publique, il établit, le 13 juillet 1815, dans la ville de Néronde, un prix de vertu qui, d'après les intentions du fondateur, doit être délivré chaque année, le 8 juillet, à tel habitant de cette ville dont la bonne conduite l'en aura rendu digne. Lorsque la duchesse d'Angoulême vint visiter la Bibliothèque de Lyon, elle se reposa sur un fauteuil que Delandine avait lui-même fait orner pour la princesse. Or, c'est ce même fauteuil qui dut ensuite, à l'église, servir de trône à la personne couronnée, et, après avoir reçu une fille de rois, recevoir à leur tour de modestes vertus. Delandine avait proposé son dessein dans un écrit intitulé : *Prix de Néronde* (Lyon, Mistral, 1817-19, in-8°). Les détails de cette fondation et les mesures nécessaires pour en assurer la durée l'occupèrent quelque temps, et semblèrent dissiper ses souffrances; mais le mal reparut bientôt avec plus d'intensité, et Delandine mourut le 5 mai 1820. Quoiqu'il eût désigné Néronde pour le lieu de sa sépulture, ses restes furent déposés au cimetière de Loyasse, sous une tombe recouverte de l'épitaphe qu'il s'était composée lui-même :

SOUS LA VOUTE DU CIEL,
ICI REPOSE, DU SOMMEIL DE LA MORT,
ANT. FR. DELANDINE,
NÉ EN 1756, MORT EN....
IL FUT BIBLIOTHÉCAIRE DE LYON,
ET DÉPUTÉ POUR LE FOREZ AUX
ÉTATS-GÉNÉRAUX DE 1789 OU
IL DÉFENDIT LES JUSTES DROITS DE LA
MONARCHIE (1).

(1) *Notice historique sur la vie et les ouvrages d'A. Fr. Delandine, par J.-B. Dumas;* Lyon, Mistral, 1820, in 8° de 78 pages. — Pour les renseignements, nous devons beaucoup à cette *Notice*, qui, du reste, est surchargée de marivaudage. — L'article de M Weiss, sur Delandine, dans la *Biographie universelle* de Michaud, nous a été quelque peu utile.

Digitized by Google

Le commencement de cette épitaphe est ridiculement emphatique, et ensuite nous aimerions que *le sommeil de la mort, les droits de la monarchie* fussent ici remplacés par une de ces aspirations chrétiennes, que l'Écriture sainte nous fournit si abondamment en face de notre passage à une autre vie.

Parmi les savants avec lesquels Delandine fut en correspondance, il se trouva Millin, connu surtout par un *Voyage dans les départements du Midi de la France* (1807-1811, 4 vol. in 8° avec Atlas). L'exemplaire de la Bibliothèque de Lyon est enrichi de l'original des lettres suivantes :

Paris, le 4 juin 1807.

Aubin-Louis Millin, Conservateur des médailles de la Bibliothèque impériale, membre de l'Institut et de la Légion-d'Honneur,

A Monsieur Delandine, membre de l'Académie de Lyon, et correspondant de l'Institut.

J'apprends, mon cher confrère, par une lettre de mon ami, M. Léchevin, que vous avés (*sic*) été satisfait de la mention que j'ai faite de vous dans mon Voyage. C'était un besoin pour mon cœur de vous offrir ce témoignage de ma reconnaissance, et il y a tant à louer et à aimer en vous que la chose était bien facile. Je désire beaucoup apprendre ce que vous pensés (*sic*) sur Lyon, et si notre Académie est satisfaite de ce que j'ai écrit sur les inscriptions inédites de votre belle ville. J'espère qu'on ne les laissera plus perdre comme on avait fait de celles publiées par Spon, mon devancier et mon maître. Il est si simple de les réunir dans le vestibule et sur les murs de la Bibliothèque ou de l'Académie! Ce n'est pas une dépense de cent écus, et ne pas prendre ce soin serait une négligence dont votre administration est incapable.

Je vous envoie quelques prospectus que je vous serai obligé de faire insérer, s'il est possible, dans les journaux de votre ville. On pourrait ajouter que l'on trouve dans cet ouvrage beaucoup de monuments lyonnais qui n'avaient point encore été publiés.

Présentés (*sic*) mes respects à l'aimable madame Delandine, et recevez l'assurance de ma sincère amitié.

A. L. Millin.

P. S. — Il faudrait faire prendre un bel exemplaire en papier vélin pour votre Bibliothèque.

Digitized by Google

Cette demande ne fut pas écoutée, car l'exemplaire de la Bibliothèque est sur papier commun. — Delandine s'était un peu occupé de faire connaître l'ouvrage, et Millin lui écrivit à ce sujet la lettre suivante :

Paris, le 16 juillet, 1807.

J'ai reçu, cher et savant ami, votre lettre du 26 juin, par laquelle vous voulés (*sic*) bien m'exprimer la satisfaction que vous dites avoir éprouvé (*sic*) à la lecture de mon Voyage. Je suis très fier, sans doute, de votre approbation; mais je sens bien aussi qu'on vous a exagéré le mérite de cette production. Il est toujours certain que j'ai fait *de mon mieux*, et avec zèle et intérêt. C'était un devoir pour moi de parler de vous comme j'en pense, et quant à Mme Delandine, aucun de ceux qui la connaissent ne démentira l'épithète que je lui ai donné (*sic*).

Je vous suis obligé des peines que vous avés (*sic*) bien voulu vous donner pour faire connaître mon ouvrage. Je désire extrêmement qu'il se répande, et que le libraire n'ait point à se repentir de l'avoir imprimé dans ces temps difficiles.

Je pense comme vous, que si la Bourse doit toujours se tenir sous les portiques de Saint-Pierre, les inscriptions pourront souffrir à cause de la multitude qui s'y assemble. Autrement, elles y seraient bien placées; il me semble que ce bâtiment de Saint Pierre est destiné pour le Musée, mais alors il faudrait en bannir les publicains; ils ont bien envahis (*sic*) le temple du Seigneur, comment respecteront-ils celui des Muses?

J'ai eu l'honneur de voir M. de Montlausier (*sic*), plusieurs jours avant son départ. Nous avons dîné ensemble chés (*sic*) votre ancien collègue, Renaud de St-Jean d'Angely.

Cette lettre, dont le dernier feuillet n'a pas été joint au volume, se trouve suivie d'un autre fragment qui est manifestement antérieur à ce que nous venons de transcrire. Voici encore ces quelques lignes :

Je ne sais quand j'aurai l'avantage de vous revoir, à moins que vous ne reveniés (*sic*) à Paris. Je suis cependant bien sollicité d'aller à Grenoble chés (*sic*) mon ami, M. de Valence; mais je suis retenu ici, et quand je prendrai mon essor, ce sera probablement pour visiter les contrées que je n'ai pas encore parcourues. Je désire de faire un voyage dans le nord de la France, quand j'aurai publié celui du Midi. Cependant il est possible que

Digitized by Google

des circonstances nous réunissent encore, et certainement je ne m'en plaindrai pas.

Si on fait un catalogue des inscriptions, je désirerais que l'on y joignît l'indication de la page de mon Voyage où j'en ai donné l'explication, parce que cela pourra servir à le répandre Si l'on fait quelques découvertes en ce genre, je vous serai obligé de me tenir au courant.

Présentés (*sic*) mon respect à Madame, et recevés (*sic*) l'assurance de mon sincère attachement.

A.-L. Millin.

A la nomenclature des ouvrages publiés par Delandine, il faut ajouter quelques opuscules détachés, tels que le badinage intitulé : *Monologue, dialogue, prologue*, imprimé en 1778 ; — *l'Ecuelle*, historiette dans le genre de Sterne ; — une notice historique sur Lemaire, chirurgien à Lyon ; — une autre sur Janin de Combe-Blanche, oculiste ; — sur Tolozan de Montfort, ancien Prévôt des Marchands ; — le Compte-Rendu des travaux de l'Académie de Lyon, pendant l'année 1804 ; — une foule d'articles de journaux, et quelques pièces de vers insérées dans *l'Almanach des Muses*, depuis 1797 jusqu'à 1803 ; — puis enfin des *Mémoires bibliographiques et littéraires* (Lyon, Mistral, 1816, in-8°). C'est une série de vingt-quatre articles, qui avaient déjà paru, et qui n'ont pas de liaison.

Entre les divers traits qui ont honoré Delandine, on cite une lettre insérée dans *l'Aristarque* du 1er nivôse, an III, et par laquelle, à l'occasion d'une représentation de *Philoctète*, il demanda au Directoire le rappel de La Harpe, compris dans la proscription du 18 fructidor.

F.-Z. Collombet.

Digitized by Google

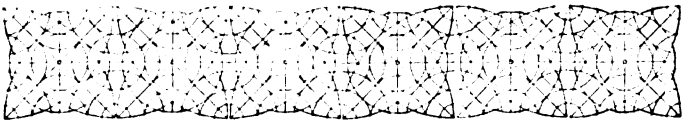

HOSPICE DE LA CHARITÉ

A

SAINT-ÉTIENNE.

—

Un de nos compatriotes et collaborateurs, qui se trouvait il y a quelques jours à Saint-Etienne, nous écrit les lignes suivantes :

« Je viens de parcourir le département de la Loire. Je me suis arrêté deux jours à Saint-Etienne qui serait le chef-lieu du département, si les villes comme les hommes occupaient toujours dans ce monde la place qui leur appartient. J'ai vu Rive-de-Gier, Saint-Chamond, Terre-Noire, toute cette riche vallée peuplée d'usines metallurgiques et minéralurgiques, hérissée de haut-fourneaux, ces obélisques de l'industrie, et je suis encore tout émerveillé de l'activité prodigieuse qui se développe à chaque pas que fait le voyageur de Givors à Saint-Etienne. Il me semble que, nous autres Lyonnais, nous apportons beaucoup trop d'indifférence à ce qui se passe chez nos voisins. La ville de Lyon et la presse lyonnaise traitent beaucoup trop en grandes dames Saint-Etienne, qui n'est pas du-tout *une petite ville de province*, comme se l'imaginent encore

Digitized by Google

tant d'honnêtes Lyonnais qui pourraient y aller chercher de beaux modèles d'alignement pour la plupart de nos places publiques et de nos rues pavées en cailloux, humides, tortueuses et noires.

« L'arrondissement de Saint-Etienne, à lui seul, et rien que par son industrie minérale, crée annuellement une valeur de plus de vingt millions de francs. Sous ce point de vue, déjà, aucun autre département en France ne pourrait rivaliser, il me semble, avec le département de la Loire.

« Les travaux d'exploration et d'exploitation des mines de Rive-de-Gier et de Saint-Etienne ont occupé, dans l'année 1841, cinq mille cinquante-trois ouvriers, 659 chevaux et 170 machines à vapeur.

« L'industrie manufacturière du département de la Loire ne le cède pas à l'industrie minérale. La fabrication des rubans, des velours, des crèpes, des lacets et de tout ce qui se rattache au commerce des soies; les filatures et les tissus de coton, la fabrication des armes de guerre et de luxe, la quincaillerie, la coutellerie, les fabriques de toile et de linge de table sont comme autant de joyaux formant la riche couronne industrielle de ce pays.

« Pour la plupart de ces industries, notammment pour celles des soies, des armes, de la quincaillerie et de la coutellerie, Saint-Etienne occupe encore ici le premier rang.

« Un jour, je pourrai vous adresser quelques notes statistiques recueillies dans l'intéressante excursion que je viens de faire sur les bords du Gier, du Furens et de la Loire. On s'étonnera de tous les prodiges industriels qui s'élèvent à nos portes, que nous coudoyons presque sans nous en apercevoir. Pour aujourd'hui, je veux seulement consigner dans votre *Revue du Lyonnais* un fait d'un autre ordre, pour lequel, j'espère, vous voudrez bien m'accorder une petite place, en raison de son importance morale.

Digitized by Google

« La ville de Saint-Etienne, ceci est encore à son honneur, possède plusieurs beaux établissements de charité publique, entre autres, un hospice appelé Notre-Dame-de-la-Charité. La fondation de cet hospice remonte à un édit de Louis XIV, du 11 juin 1662. A la tête des fondateurs est un respectable curé de la ville, M. Colombet, qui dota la maison de 30,000 livres. En vain j'ai cherché dans les environs du pieux établissement une rue qui portât le nom de son premier et généreux fondateur. MM. les administrateurs de la maison ont oublié de solliciter cette mesure de reconnaissance publique; encore si les administrateurs n'avaient fait que ce péché d'omission; mais ils viennent de prendre une décision inouie, contraire aux statuts fondamentaux de l'hospice, contraire aux vœux des fondateurs, contraire à la morale, contraire à la raison, une complète aberration de l'esprit et du cœur!

« Il existe dans la maison une ancienne fondation de cent lits destinés à cent pauvres enfants d'ouvriers, garçons et filles. Des écoles leur sont ouvertes; là, de respectables sœurs de saint-Vincent de Paul apprennent de bonne heure à ces enfants que le travail, l'ordre, la propreté, la résignation sont des vertus et que ces vertus conduisent à l'aisance, au bonheur. J'ai visité l'hospice de la charité; j'ai vu ces écoles, elles sont admirablement tenues, surtout celle des jeunes filles; on les reçoit depuis l'âge de 7 ans jusqu'à 12; elles sortent de la maison à 18 ans. On leur enseigne la lecture, l'écriture, la grammaire pratique et le calcul. La directrice de cette classe a eu l'obligeance de me montrer plusieurs cahiers des élèves; l'écriture est parfaite. Les classes ne prennent qu'une partie de la journée; l'autre partie est consacrée aux études religieuses, au travail manuel et aux soins du ménage. Les heures de recréations sont employées souvent à un exercice vocal. Les maîtresses pensent avec raison que la musique et le chant sont des distractions utiles et propres à concourir à la morali-

Digitized by Google

sation des pauvres enfants qui sont confiés à leurs soins. Les punitions encore sont toutes morales, c'est au cœur, c'est à l'esprit de leurs enfants que les respectables sœurs veulent parler : l'aptitude et l'activité des jeunes filles sont récompensées par une remise sur le produit de leur ouvrage; cette remise est calculée d'après le nombre des bons points obtenus sur toutes les parties du travail; elles varient de 50 centimes à 3 francs par mois. Ces épargnes sont employées en achats de livres, d'aiguilles, de fil, etc. On stimule encore, dans le cœur de ces pauvres enfants, un zèle charitable pour le malheur. Ainsi, lors de l'inondation qui a désolé nos contrées riveraines du Rhône et de la Saône, ces bonnes filles ont vidé leur modeste bourse en faveur des inondés. Autrefois, il n'y avait aucune classe réglée, aucune instruction élémentaire pour les filles; on leur apprenait seulement le devidage; aujourd'hui elles sortent de la maison, bonnes ouvrières en linge ou en robes. Une de ces jeunes filles a été placée, il y a quelque temps, dans un de nos pensionnats de Lyon, en qualité de sous-maitresse.

Cette amélioration d'une charité si intelligente est due à la supérieure de la maison, Mme Olivier.

« Eh! bien, croiriez-vous que cette sainte femme, à cause de cela même et en récompense de tant de zèle et de noble dévoûment à son œuvre, vient de recevoir un ordre de changement, qui l'enlève à ses chers enfants, dont elle était l'appui, le conseil, et aux pauvres de la maison, dont elle était la mère?

Voici le fait :

« Messieurs les membres de la commission des hospices de Saint-Etienne ont résolu de fermer ces écoles et l'asile ouvert par la charité des fondateurs à cent pauvres enfants d'ouvriers. Ils ont décidé de remplacer cette fondation par la création de 30 lits pour les vieillards et les enfants incurables. La mère Olivier, il faut bien le dire, était douée d'un esprit trop juste

Digitized by Google

et d'une charité trop éclairée pour ne pas voir tout d'abord dans cette mesure un petit coup d'état administratif, une atteinte grave portée aux statuts fondamentaux de l'institution ; elle n'avait pu dissimuler à MM. de la commission administrative, ce qu'elle pensait de leur projet et de cette charité qui déviait de sa route, et qui ne voyait qu'un côté de sa tache. Peut-être bien la bonne sœur appelait-elle cela de son nom : une sollicitude borgne, une charité boiteuse. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'un jour la mère Olivier dit à un administrateur, qu'elle avait *dix mille francs tout prêts* à donner à une souscription que l'on ouvrirait pour la création projetée des 30 lits destinés à des vieillards et à des enfants incurables, à la condition expresse que cette fondation ne se ferait pas au détriment de l'institution non moins respectable en faveur des enfants valides. L'occasion était belle pour ceux de MM. les administrateurs qui auraient voulu faire preuve de pieuses libéralités; mais aucun d'eux n'accepta la proposition faite par la sœur Olivier.

« D'une autre part, le conseil municipal de Saint-Etienne, en votant, il y a quelques mois, l'allocation annuelle de 40,000 francs pour les hospices de la ville, a exprimé formellement son désir de voir respecter la fondation des écoles.

« Mais la commission des hospices qui devrait cependant quelques égards à la ville qui paie, en a décidé tout autrement; elle poursuit son œuvre incroyable de destruction au milieu d'un hourra de réprobation, qu'elle feint de ne point entendre. Des cent enfants que prescrivent les règlements, il n'en reste tout au plus aujourd'hui que la moitié ; la mère Olivier, cette généreuse bienfaitrice de la maison, est partie, laissant dans le deuil et les larmes les pauvres, les enfants, les sœurs, tous les employés de l'hospice. On l'avait dénoncée auprès de la supérieure de l'Ordre, devinez de quoi? de s'être mise *en opposition* avec MM. les membres de la commission

Digitized by Google

administrative, et d'*avoir communiqué avec la presse locale.* Sous la Restauration, on n'aurait certainement pas formulé une accusation plus burlesque. Il est très vrai que le *Journal de Saint-Etienne*, dans une série d'articles sur les établissements de charité de la ville, a combattu la suppression des écoles d'enfants, et démontré en droit l'illégalité de cette mesure, aussi bien que sa cruauté, en morale. Mais les gérants responsables des journaux, que je sache, n'ont rien de commun avec les humbles filles de charité.

Cependant les choses se sont exactement passées comme je vous le dis, et la réforme fatale aux enfants des pauvres ouvriers de Saint-Etienne se poursuit à huis-clos et sans bruit.

La laissera-t-on s'accomplir? Pour l'honneur des autorités locales, il faut en douter.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE.

—

MM. BRUYAS, GUINDRAND, BERJON ET PÉTRUS PERLET.

M. Jean-Pierre Bruyas, ancien président à la Cour royale de Lyon, né à Montbrison, en 1763, a terminé récemment sa longue et honorable carrière, et la *Revue du Lyonnais* ne peut enregistrer cette perte sans rendre à sa mémoire un hommage mérité. Aussi distingué par l'esprit que par le cœur, ce sont d'abord les qualités sympathiques qu'il faut louer en lui, car il les appréciait avant tout dans autrui. Une sensibilité qui déborde le moi lui faisait ressentir vivement les joies et les peines de ses amis, et porter dans ses relations avec tous, une aménité parfaite et une douce bienveillance. Des principes arrêtés n'empêchaient pas M. Bruyas d'être conciliant, et cette qualité qui, chez quelques-uns, accompagne des convictions flottantes, tenait en lui au discernement de ce que l'opinion contraire renferme ordinairement de vrai : c'est ce point que, par courtoisie, et tout en faisant ses réserves, il aimait à toucher en finissant une discussion. Il comprenait au mieux la dissidence, et ne jugeait les opinions que d'une manière abstraite, sans les personnifier, sans leur créer une forme et un corps qui donnent facilement prise à la passion : son éloignement pour les idées ne devenait jamais de l'aversion pour les hommes. Après avoir trouvé l'explication d'un fait, M. Bruyas en cherchait presque toujours l'excuse, à moins qu'il n'excédât toute mesure possible d'indulgence, et cette haute impartialité ne se démentait pas à l'égard des faits dont il avait personnellement souffert. La connaissance profonde des hommes, des mobiles ordinaires et secrets de leurs actions, et toute l'expérience de ses 80 ans, n'avait pas abouti à la négation du désintéressement, de l'amitié et des meilleures choses de notre nature : ceux-là seuls en méconnaissent le noble germe dans les autres hommes qui ne l'ont jamais beaucoup senti, ni cultivé en eux ; le livre de Larochefoucauld devient leur manuel : M. Bruyas, avant d'y reconnaître la vraie science du cœur humain, eut fait une large part à l'exception.

M. Bruyas est du nombre de ceux qui ont passé dans le monde sans donner leur mesure ou du moins sans en laisser trace ailleurs que dans le souvenir de ceux qui l'ont connu intimement. Sans les affaires qui le disputèrent constamment aux lettres et à la philosophie il y aurait marqué sa place, grâce à un

Digitized by Google

esprit délicat et ingénieux au quel l'imagination ne faisait pas défaut, grâce à un jugement sûr, où la profondeur n'excluait pas la clarté. Du moins il fit toute sa vie son délassement de semblables études : passant sans cesse de la réalité à l'abstraction, il fuyait les habitudes intellectuelles qui tendent à confiner l'homme dans l'une ou l'autre de ces régions et laissent la spéculation inutile et inappliquée ou la pratique sans direction supérieure.

Dans cette organisation choisie et complète il y avait harmonie et accord de toutes les facultés, et cette chaleur d'ame, qui ne permettait pas le rôle de spectateur indifférent et curieux, se conciliait pourtant avec un jugement froid et exempt d'entraînement. Dans le cours d'une vie contemporaine d'événements si grands et si nombreux, M. Bruyas a pressenti bien des faits, prévu plus d'un dénouement : c'est qu'il apaisait son émotion pour ne chercher les effets que dans leurs causes et faisait taire ses desirs pour n'interroger que sa raison, tenant compte pour juger les choses des passions des hommes, mais sans y mêler les siennes. Une modération naturelle et réfléchie, un sens pratique et élevé le défendaient également d'un engouement aveugle pour toutes les innovations et d'une méfiance étroite et timide qui les repousse sans examen.

En politique, M. Bruyas appartint à cette éternelle Gironde, à ce parti qui toujours et partout se forme d'hommes modérés et généreux que les obstacles au bien ne peuvent réconcilier avec le mal, qui ne sentent faiblir leur courage, ni leur conscience en présence de ces obstacles et les surmonteraient sans le torrent de passions moins pures qui les emporte ou les écarte.

Telles sont les qualités éminentes que M. Bruyas fit aimer dans ses relations privées et qui furent toujours appréciées dans sa vie publique : il en a fourni d'honorables preuves dans l'Administration de la justice, dans le Conseil de la commune et du département, comme dans celui des représentants du pays.

La mort vient d'enlever aux arts qu'il honorait, à sa famille dont il était l'idole, et à ses amis qui le chérissaient comme un frère, notre compatriote Petrus Perlet, dont la mémoire vivra longtemps dans le cœur de ceux qui l'ont connu. Né à Lyon d'une famille où l'esprit et les talents sont héréditaires, il fit ses classes au lycée où il eut entr'autres pour condisciples M. Jayr, notre préfet actuel, et M. Jules Janin, dont il devint l'ami intime lorsque ses études de peinture le conduisirent à Paris dans l'atelier du baron Gros, qu'il quitta ensuite pour celui de M. Ingres, dont il devint l'élève de prédilection. C'est avec la conviction que nul mieux que Perlet ne comprenait la

Digitized by Google

peinture religieuse et monumentale, que le maître le recommandait au ministre des beaux-arts pour les travaux de Notre-Dame et de la sainte chapelle qu'il allait entreprendre, quand la mort l'a surpris au milieu de sa carrière. Fixé à Paris, l'unique capitale des arts, il fit, il y a peu d'années, le voyage d'Italie, où il obtint du grand duc de Toscane, la permission de faire une précieuse copie de la *Vierge du voyage* du Palais Pitti, faveur refusée jusqu'alors aux artistes de tous les pays. Son goût parfait, sa profonde érudition dans toutes les choses de l'art se retrouvent à un haut degré dans toutes ses œuvres, dont quelques-unes ont une place marquée parmi les meilleures de notre époque. On n'a pas vu ici son beau tableau de *la Prière au Réfectoire*, qui obtint, à Paris, les honneurs du Salon carré, ni *la Parabole de l'épi de blé* achetée par le ministère, et qui fut une des pages saillantes de l'Exposition de 1842, mais on se rappelle son excellent portrait qui figurait, l'an passé, à notre Exposition des Amis des Arts. Perlet était un de ces hommes rares, qui, méprisant le honteux savoir-faire où la médiocrité trouve un appui qui manque trop souvent au génie, s'élèvent, dans le silence de l'étude, le piédestal où la renommée les placera un jour. Aucun art ne lui était étranger, mais l'amour qu'il portait au sien était une véritable religion; l'art, disait-il, doit être un sacerdoce aujourd'hui que tous les autres s'en vont. Ceux qui n'ont vu dans Perlet que le peintre aimait son talent simple et consciencieux, mais ceux-là seuls qui vécurent dans son intimité, savent de quelles éminentes qualités il était doué. L'éloge de son cœur et de son esprit est tout entier dans les nombreux amis qu'il s'était faits. Les lettres qu'il leur adressait d'Italie, sont de véritables petits chefs-d'œuvre pleins d'observations fines et savantes sur les arts, les sciences, la littérature, les mœurs, et leur publication formerait la lecture la plus attrayante. Son esprit était vif et piquant, sa conversation toujours intéressante et souvent fort originale. Par une fatalité qui semble commune à la plupart des êtres privilégiés, il était d'une complexion délicate; sa physionomie expressive commençait la séduction que son esprit achevait ensuite; il savait, au reste, se faire pardonner sa supériorité incontestable par une modestie réelle, et par cette douce affabilité dont le vrai mérite est toujours accompagné. Une maladie de quelques jours vient de l'emporter à l'âge de trente-neuf ans, au moment où de beaux travaux lui ouvraient cet avenir de gloire que rêvent tous les véritables artistes. Son ami, J. Janin, qui l'accompagnait à sa dernière demeure, a rappelé, dans un simple et touchant discours, toutes les solides et précieuses qualités qui rendent sa perte à jamais regrettable.

Nous avons vu s'éteindre encore au milieu de nous, dans la lente agonie de

Digitized by Google

la folie, un de nos paysagistes, M. Guindrand, organisation d'élite, dont le talent a contribué à relever l'Ecole de Lyon de l'espèce de défaveur où elle était tombée. Nous avons aussi à déplorer la perte du doyen des peintres de Lyon, M. Berjon, mais celui-là avait rempli sa carrière. On a tout dit sur le talent de cet artiste qui a conservé dans l'âge le plus avancé une verve et une fraîcheur d'imagination, qui n'appartient d'ordinaire qu'à la jeunesse, mais on n'a pas généralement apprécié à sa juste valeur son esprit fin et original. Le laisser-aller de ses manières et sa brusque franchise lui ont fait bon nombre d'ennemis, mais ceux-là même étaient forcés d'admirer en lui un jugement sûr et prompt, un sentiment exquis du beau et du bon, et surtout l'extrême indépendance de son caractère. MM. Berjon et Guindrand étaient nos compatriotes, et nous nous énorgueillisons de l'éclat qu'ils ont jeté sur notre ville. Déjà les amis de M. Guindrand ont ouvert une souscription pour l'érection d'un monument à sa mémoire; les anciens élèves de M. Berjon et tous les amis des arts s'empresseront sans doute de réclamer pour lui le même honneur, honneur qui lui est dû à plus d'un titre. Espérons que, de son côté, la ville répondra au vœu émis par l'artiste en mourant, et qu'elle achètera le cabinet du peintre où nos jeunes dessinateurs trouveraient encore tant de précieuses leçons, tant de beaux modèles à étudier.

Digitized by Google

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

—

NOUVELLE THÉORIE DE L'ACTION NERVEUSE ET DES PRINCIPAUX PHÉNOMÈNES DE LA VIE, PAR M. A. DURAND (DE LUNEL) (1).

Les êtres vivants, quoique soumis aux lois générales de la matière, obéissent cependant à des lois particulières qui établissent entre eux et les corps inertes une ligne de démarcation bien tranchée et qui constituent ce qu'ils ont de caractéristique, c'est-à-dire la *vie*.

Tout ce qui, dans les organismes vivants, se rattache à la *phénoménalité* pure, à la forme, à la structure, à la composition, a été l'objet d'investigations nombreuses, et nous croyons que les connaissances humaines sont parvenues, sur ce point, à un degré voisin de la perfection. Mais lorsque des phénomènes on veut remonter aux causes, lorsqu'on cherche à connaître non plus seulement les manifestations de la vie, mais la vie elle-même, alors se présentent des obstacles qui n'ont pas encore été franchis.

Irrésistiblement entraîné par sa nature même à la recherche des causes, l'esprit humain tend incessamment à grouper les phénomènes, à les subordonner à des lois, à ramener ces lois à leurs formules les plus générales, et la causalité à sa plus simple expression; c'est en vertu de cette tendance qu'il s'est efforcé, dans tous les temps, d'arriver à la notion essentielle de la *vitalité*.

Dans l'impossibilité d'expliquer les faits vitaux par la simple contemplation des organismes vivants, les physiologistes ont demandé à la chimie et à la physique des lumières pour pénétrer dans les obscures profondeurs de la vie.

La physique et la chimie ne pouvant rendre compte des phénomènes vitaux, les physiologistes, désespérant de trouver la solution du problème dans les lois qui régissent la matière inerte, se sont renfermés dans les doctrines de *l'organicisme* et du *vitalisme*.

Les organicistes ne voient dans les corps vivants que des *propriétés*. Que ces propriétés s'appellent *sensibilité*, *contractilité* ou *irritabilité*, toujours est-il qu'ils ne constatent que des manières d'être des corps vivants, qu'ils ne proclament que des résultats.

Les vitalistes ne s'arrêtent pas à la propriété; ils assignent à la propriété

(1) Chez Savy, libraire, quai des Célestins.

Digitized by Google

une cause, une loi antérieure, à laquelle ils ont donné les noms de *force*, *principe*, ou *agent vital*. Mais ils n'ont point cherché à déterminer la nature, l'essence de cette force; c'est une abstraction, une inconnue qui résume tous les effets vitaux, sans les expliquer. De plus, les vitalistes ont posé en principe que l'essence de la *force vitale* nous serait à jamais inconnue, et qu'en cherchant à pénétrer la nature et le mode d'action de cette force, on ne pourrait jamais arriver qu'à des hypothèses qui détruisaient toute science physiologique.

Nous ne saurions trop approuver M. Durand de s'élever contre les prétentions d'une doctrine qui désespère ainsi de la science physiologique et de ses progrès ultérieurs.

Pour M. Durand, le vitalisme n'est pas le dernier mot de la science. Au lieu de se contenter de faire dépendre les phénomènes vitaux d'un principe vital qui n'explique rien, il veut qu'on cherche par voie d'analyse et d'induction si ce principe vital n'est pas lui-même sous la dépendance des lois qui régissent la matière inerte, et ne peut pas être expliqué par elles; il se demande s'il n'existe pas entre les éléments des corps organisés, des collisions matérielles, des actions de composition et de décomposition chimique, etc. qui les placent dans des conditions analogues à celles qui président à la formation des phénomènes physiques proprement dits de la matière inerte; si les manifestations vitales, généralement attribuées à une force, à un agent inconnu et spécial, ne sont pas en réalité sous la dépendance d'une des forces ou d'un des agents déjà connus du monde inorganique. A toutes ces questions d'un si haut intérêt, M. Durand répond par l'affirmative.

Si les théories physico-chimiques de certains physiologistes ont répandu de grandes erreurs, il n'est pas moins vrai de dire que la réaction vitaliste a été trop loin, et qu'aujourd'hui, avec les progrès incessants des sciences physique et chimique il n'est plus permis d'assigner un terme aux investigations de l'esprit humain dans le domaine de la vie.

Au commencement de ce siècle, un grand événement s'accomplissait dans le monde scientifique; Volta découvrait qu'en disposant, dans un certain ordre, des substances hétérogènes, il se développait, par le simple contact de ces substances, de l'électricité qui pouvait donner naissance à une multitude de phénomènes. — Les chimistes trouvaient dans la pile leur plus puissant moyen d'analyse. — Les physiologistes, à leur tour, se demandèrent si dans le principe des phénomènes électriques produits par la pile, c'est-à-dire par le contact de corps hétérogènes, ne résidait pas la cause de la vie. — De toute part on se met à l'œuvre pour chercher les rapports qui peuvent exister entre ce merveilleux instrument et l'organisme vivant; on se demande si cet

Digitized by Google

agent invisible et inconnu dans sa nature, qui circule dans les nerfs et nous met en rapport avec le monde extérieur, n'est pas l'électricité elle-même.

Des recherches nombreuses ont été entreprises dans le but de déterminer le rôle que joue l'électricité dans la production des actes vitaux. Nous n'hésitons pas à ranger le livre de M. Durand au nombre des plus importants travaux qui ont été publiés sur cette matière.

Les fonctions du système nerveux ont une prééminence incontestable sur celles des autres appareils organiques. — L'innervation considérée à juste titre par M. Durand comme le fait vital fondamental, c'est sur elle qu'il a spécialement fixé son attention; et, comme l'influence des agents de l'innervation s'étend à la presque totalité des phénomènes vitaux, toute théorie dont elle sera l'objet embrassera la généralité des faits organiques, soit dans l'état normal, soit dans l'état de maladie, ce qui permet de considérer à l'avance le livre de M. Durand comme l'exposé d'une doctrine tout à la fois physiologique, médicale et thérapeutique.

Pour expliquer les phénomènes de la vie physique, les physiologistes s'accordent à admettre dans le système nerveux la présence d'un agent impondérable désigné sous les noms divers de *principe*, *agent* ou *fluide nerveux*. Pour les uns, et c'est le plus grand nombre, le fluide nerveux est un fluide spécial, *sui generis*, qui ne peut être comparé à aucun agent impondérable déjà connu; pour d'autres, il est *analogue* au fluide électrique, et n'en peut être, comme le fluide magnétique, qu'une simple modification; pour quelques-uns, enfin, et disons-le par avance, M. Durand est de ce nombre, il est identique au fluide électrique.

L'homme est mis en rapport avec le monde extérieur par cinq appareils organiques spéciaux ou *sens*. Toute *impression* produite par les objets extérieurs sur ces appareils organiques ne devient *sensation* que lorsqu'elle a été transmise à la masse nerveuse cérébro-spinale par des conducteurs ou *nerfs* dont l'ensemble constitue ce que les physiologistes appellent le système nerveux de la *vie de relation*.

Un autre appareil nerveux préside surtout aux actes vitaux à l'aide desquels l'individu se nourrit ou végète, c'est l'appareil nerveux de la vie *de nutrition* ou *végétative*.

L'auteur commence par poser en principe *l'unité* du système nerveux, en démontrant que ces deux appareils n'en forment en réalité qu'un seul; qu'ils remplissent, relativement à l'innervation, des rôles parfaitement semblables, avec cette seule différence que l'influx nerveux circule avec beaucoup plus de rapidité dans les nerfs de la vie de *relation* que dans ceux de la vie de *nutrition*.

Digitized by Google

Toutes les fois que les corps extérieurs se mettent en rapport avec nos organes il y a, avons-nous dit, une *impression* produite. — Avant M. Durand, aucun physiologiste que nous sachions ne s'est demandé ce qu'était l'impression en elle-même, et n'a cherché à savoir si elle ne dérivait pas, ainsi que sa transmission, de faits subordonnés aux lois qui régissent la matière.

Il est admis, par tous les physiciens, que toutes les fois que deux corps de nature ou seulement de température différente sont mis en contact, il se développe de l'électricité. — Il suffit donc de la simple application d'un corps sur nos sens ou, autrement dit, d'une *impression*, pour qu'un dégagement électrique ait lieu, et ce dégagement sera d'autant plus marqué qu'il y aura action chimique, pression, frottement, etc., ou que nos sens seront impressionnés par un des fluides considérés par les physiciens, comme des formes, des émanations du fluide électrique lui-même, tels que la lumière et le calorique. L'électricité développée de cette manière est transmise par les nerfs qui sont bons conducteurs, jusqu'au centre cérébro-spinal où réside le *principe sentant*. C'est ainsi que l'auteur explique les *sensations* qui varient suivant l'appareil organique qui a été impressionné suivant que les agents extérieurs ont été mis en contact avec le sens du *toucher*, de *l'ouïe*, de la *vue*, etc.

Il se produit incessamment dans l'intimité de nos organes, des phénomènes de composition et de décomposition chimique, de capillarité ; des changements de température etc. Or, il est démontré que, dans toutes ces circonstances, il y a dégagement d'électricité. Il doit donc y avoir aussi dans l'accomplissement des actes de la vie de nutrition comme dans ceux de la vie de relation de l'électricité produite.

Il est démontré expérimentalement, que des courants électriques se forment au sein des organismes vivants, donc il y a dans ces organismes des conditions physiques et chimiques sous l'influence desquelles il y a un dégagement incessant d'électricité.

La sensation, produite par une étincelle électrique, est connue de tout le monde. Cette sensation a été nécessairement précédée d'une impression et de la transmission du fluide par les conducteurs nerveux. Pourquoi n'en serait-il pas de même de l'électricité produite par le contact d'un corps avec nos organes, ou de tout fluide électrique autre que celui qui provient directement de machines?

Provenant de toutes les sources que nous avons indiquées, l'électricité, accumulée dans les centres nerveux, peut être mise en mouvement par un principe spécial, par l'ame, d'où résultent les actes de *volition*.

L'auteur distingue soigneusement le *principe animal* ou *l'ame* du *principe vital* ou végétatif. Le premier préside aux actes *sensitifs* et *volitifs*; le second, aux actes *végétatifs* ou de *nutrition*.

Digitized by Google

Comment le fluide électrique se met-il en rapport avec le *principe animal* ? c'est ce qu'il est impossible de déterminer en invoquant les lois de la physique ; là, dit l'auteur, commence l'inconnue de la science ; là, commence le domaine du principe pensant.

L'hypothèse du fluide électrique circulant dans les nerfs donne à M. Durand l'explication de la plupart des actes vitaux ; par elle, il se rend compte de fonctions de nutrition et d'hématose, des phénomènes d'excitation, de sédation, etc. Il résout le problème du sommeil et de la veille ; il définit la génération et la vie ; il en tire, comme corollaire, une appréciation très ingénieuse et tout-à-fait neuve des phénomènes morbides d'irritation, d'inflammation, de fièvre, d'intermittence, etc.

Après avoir démontré que l'hypothèse du fluide électrique circulant dans les nerfs rendait parfaitement compte de la plupart des actes vitaux, l'auteur compare les propriétés de ce fluide à celles généralement attribuées au fluide nerveux, et arrive à établir, non seulement l'analogie, mais encore à faire valoir de puissantes raisons en faveur de l'identité de ces deux fluides. Nous regrettons que les bornes de cette analyse et la spécialité essentiellement littéraire de cette *Revue*, ne nous permettent pas même un exposé succinct des considérations nombreuses que l'auteur a développées avec une grande puissance de logique et une connaissance approfondie de tous les travaux qui ont été faits sur la matière, à l'appui d'une idée dont il ne revendique pas la priorité, mais qui, à coup sûr, n'a pas encore trouvé un aussi éloquent défenseur.

Sans adopter toutes les conclusions de M. Durand, sans prétendre que l'idée fondamentale de son livre, l'identité du fluide nerveux et du fluide électrique, soit à l'abri d'objections graves, et ne puisse être exposé aux attaques de la critique la plus équitable et la plus éclairée, nous croyons que son œuvre est une œuvre sérieuse, qui dénote un médecin observateur et un penseur profond, et qui, à tous ces titres, est digne des méditations de tous ceux qui, incessamment penchés sur les mystérieuses profondeurs de la pensée et de la vie, cherchent la solution du grand problème anthropologique.

Dr Paul Brun.

Digitized by Google

CHRONIQUE.

L'Administration des Théâtres de notre ville vient de réclamer le rétablissement de l'ancien prix des places au Grand-Théâtre, et d'adresser un mémoire à M. le Préfet du Rhône pour être autorisée à intenter une action judiciaire à la ville de Lyon, attendu qu'elle ne lui a point livré le nombre de places désigné dans son traité, et qne partant les recettes ne peuvent atteindre, à notre première scène, le chiffre qui a été annoncé. Fondée sur cet état de chose et sur une augmentation considérable de frais, cette réclamation nous semble tout-à-fait juste et légitime. Il suffira pour s'en convaincre de jeter un coup-d'œil sur le budget des dépenses et des recettes. Les chiffres ont une éloquence sans réplique. Les voici :

Dépenses, depuis le 5 novembre 1842 jusqu'au 31 octobre 1843.	492,350 f.
Recettes.	343,395 20 c.
Perte	148,954 f. 80 c.
De plus, pour les charges imposées par suite de la subvention, en entrées gratuites et en loges.	23,149 f.
En réparations, pour la salle des Célestins, en surcroît d'éclairage et restauration du mobilier.	11,000
Total du déficit. . . .	183,103 f. 80 c.

D'après ce tableau, le rétablissement de l'ancien prix des place serait un acte de justice, et l'administration n'y trouverait même qu'un faible dédommagement. Nous aimons à croire que, mieux éclairé, le Conseil municipal prendra en considération la demande qui lui est faite et qu'elle y verra autre chose qu'une question d'intérêt privé, car il se rattache trop d'existences et trop de considérations artistiques et morales à une entreprise de cette nature, pour que l'autorité ne se fasse pas un devoir d'en empêcher la suspension et la ruine.

— Mme Ducrest, cantatrice, et M. Rhein, se feront entendre, samedi 18 novembre, dans un concert qu'ils donneront dans la salle du Foyer du Grand-Théâtre. Plusieurs notabilités musicales de notre ville se joindront à eux pour ajouter à l'attrait de cette soirée.

Digitized by Google

CHARLES[1],

SCULPTEUR LYONNAIS.

Il faisait, ce jour-là, un froid superbe, c'est-à-dire qu'il gelait à fendre les pierres, et que le Rhône était pris dans toute sa largeur, car nous sommes à Lyon. La chaussée Perrache, merveilleusement disposée pour servir d'amphithéâtre aux gens prudents, qui aiment à voir patiner, mais de loin, portait une innombrable foule bien précautionnée contre l'âpreté de la saison. Les manteaux, les riches fourrures se pressaient sur une longue étendue au bas des peupliers sans feuillage. Du haut de cette immense

(1) L'auteur de cette notice, notre compatriote, M. Arthur Guillot, appartient à cette classe trop peu nombreuse d'artistes qui cherchent dans la littérature un délassement à leurs occupations de chaque jour. La *Revue du Lyonnais* lui a dû plusieurs pages remarquables. Collaborateur de *l'Artiste* et de plusieurs autres feuilles parisiennes, il se distingue dans ses articles par un style vif et coloré, souvent par une critique judicieuse et une parfaite

Digitized by Google

galerie, l'œil dominait la plage où quelques patineurs consommés s'évertuaient au milieu d'une nuée de novices. Aucune gaucherie ne passait inaperçue, et des rires sans fin, éclatant au milieu de la foule moqueuse, accueillaient les débutants malheureux. Cependant, sur un point, les spectateurs plus nombreux, une rumeur bruyante annonçaient quelque épisode extraordinaire. En effet, un petit ramoneur, d'une quinzaine d'années environ, venait de descendre sur la glace, en grand costume, c'est-à-dire tout barbouillé de la suie amassée chaque jour depuis la chute des dernières feuilles d'automme. La curiosité l'avait amené là, et tous les maladroits, ravis de rencontrer quelqu'un de plus maladroit encore, formaient autour de lui un cercle de mauvais plaisants. — Veux-tu patiner? lui dit l'un d'eux, charmé de cette belle invention. Le ramoneur, sans répondre, sourit d'un air où se peint une prodigieuse envie d'essayer. — Allons, viens, assieds-toi, voilà des patins. L'enfant les prend, met la pointe derrière, attache les courroies à contre-sens et fait si bien qu'un rire universel triple en moins de rien l'affluence des curieux. La charge promet d'être bonne. Pour n'en rien perdre, on s'empare de la victime, on l'ajuste. Bientôt l'imprudent est sur ses pieds. — Maintenant, tiens-toi bien; fais

indépendance. Ses travaux, comme sculpteur, appréciés de tous, le sont surtout de ceux qui tiennent compte à l'artiste d'études consciencieuses et de la patiente recherche du vrai. Chinard, dont il reçut les leçons, n'eut désavoué aucun des ouvrages de son élève. Entre les œuvres de cet artiste, on cite les bustes de Chinard et de Dugas-Montbel, au musée de Lyon; la statue de Jeanne de Valois, à l'église de la Madeleine de Paris; le buste de Vendôme, travail généralement estimé, au musée de Versailles. Le buste de Bourgelat, que M. Arthur Guillot termine en ce moment, paraîtra à l'Exposition prochaine où l'attend un véritable succès, au dire de ceux qui l'ont vu dans l'atelier du sculpteur à Paris.

(*Note du Directeur.*)

Digitized by Google

comme ceci, fais comme cela ; voyons, avanceras-tu, poltron? Lui, debout, les bras ouverts, le cou tendu et tout troublé par la peur de choir en si grande compagnie, n'osait et ne pouvait se mettre en route. On l'excite, on le pousse, mais les perfides lames d'acier tournent sous les talons, l'une part en avant quand l'autre fuit en arrière, le péril devient imminent, les badauds ne se sentent pas d'aise. Il crie, il demande grâce, il est prêt à pleurer. Inutiles efforts. Eh! mon ami, n'es-tu pas trop heureux d'amuser un instant ce beau troupeau d'oisifs? Bon! voici qu'on le pousse de nouveau. — Regardez-le qui chancelle. Il va tomber. — Il ne tombera pas. Si, non; pas encore. — Vraiment, on dirait qu'il gagne de l'aplomb. Mais voyez donc, il commence à filer. Courage! bravo, bravo! Pardieu, ceci est un peu fort! quelle grâce et quelle légèreté! Il fend l'air comme une hirondelle, et se balance comme un cygne. Est-ce donc bien le même petit drôle qui était là tout-à-l'heure? — Le même, absolument. — En ce cas, c'est nous qui sommes joués. Croirait-on qu'il se trouvât là des hommes assez spirituels pour s'offenser de cette licence inouïe? — Se moquer ainsi du public! disaient-ils; mais le public enchanté saluait les prouesses du malicieux enfant d'acclamations retentissantes. Quand ses évolutions le ramenaient près de la chaussée, les cavaliers agitaient leurs chapeaux, les femmes leurs mouchoirs; nul n'avait jamais rien vu de pareil. Ce n'était plus, selon la méthode pratiquée jusqu'alors, ces courses insipides, pendant lesquelles le patineur vulgaire traîne péniblement deux pieds lourds attachés à deux jambes rebelles; ce n'était pas non plus le monotone dandinement des merveilleux du jour, mais bien une gymnastique gracieuse en même temps que forte, pleine d'effets imprévus et des heureuses témérités de la jeunesse. Tantôt il se plaisait à varier, croiser, entremêler à l'infini d'élégantes spirales, semblable à ces légers levriers qui décrivent, dans les emportements de

Digitized by Google

leurs joies vagabondes, mille cercles capricieux; tantôt pour défier les jarrets les plus nerveux, il s'élançait avec l'essor d'une rapide fusée, devançait en un clin-d'œil ses rivaux haletants, puis laissait épanouir son vol en toutes sortes de tours bizarres, où d'autres que lui se seraient tués. Souvent, pour échapper aux importuns, il fuyait à tire-d'aile vers le courant, conservant son impétuosité jusqu'à quelques pouces du gouffre, et quand un cri d'effroi s'échappait de toutes les poitrines, il se détournait avec une adresse incomparable, glissant plus prompt qu'une flèche sur l'extrême bord de la glace et narguant ainsi les plus audacieux qui s'arrêtaient tremblants. Enfin, lorsqu'il eut assez joui de son triomphe, un dernier élan le ramena vers la chaussée. Chemin faisant, il déboucle les courroies; puis arrivé, il renvoie les patins d'un coup de pied à leur légitime propriétaire, se fraie lestement un passage au milieu de la foule ébahie, et disparaît. Eh bien! le petit ramoneur, ce petit drôle, ainsi que l'appelaient, dans leur indignation, les gros messieurs, était tout simplement l'un des élèves les plus remarquables, l'une des plus belles espérances de l'école des Beaux-Arts de Lyon.

Quelques années plus tard, en été, à l'heure où le soleil couchant promet un peu de fraîcheur et d'ombre, on rencontrait sous les tilleuls de la place Bellecour un promeneur en possession d'exciter au plus haut degré la pitié des uns, l'intérêt des autres, la curiosité de tous. Il avait de vingt-quatre à vingt-cinq ans. Sa taille était petite, mais parfaitement prise; petits pieds, petites mains, articulations fines, vaste poitrine, attitude ferme et délibérée, le tout accompagné d'une force musculaire peu commune et d'une dextérité supérieure à cette force. Depuis longtemps déjà l'abondante chevelure du bel âge n'ombrageait plus son large front. Ses traits offraient un rare mélange de délicatesse et d'énergie, et rien ne pouvait se comparer à l'expression inquisitoriale

Digitized by Google

de ses yeux. Depuis plusieurs mois, il avait pris l'habitude d'errer seul, semblable à une créature maudite. En le regardant passer, lui que personne n'abordait, qui ne tendait la main à personne, toujours pensif, toujours fier et dédaigneux, chacun demandait : — Quel est-il? Alors, parmi ceux qui le connaissaient ou s'imaginaient le connaître, les uns disaient : — C'est un original ; d'autres répondaient : — C'est un fou. Les hommes positifs, naturellement portés à se croire du génie parce qu'ils ont le cœur sec, affectaient de le mépriser. Au contraire, les bonnes gens murmuraient : — Quel dommage ! Et ses amis, l'œil humide, le cœur serré, l'observaient tristement de loin, n'osant plus aller le rejoindre, certains d'être repoussés avec colère. L'infortuné en était venu à ne voir dans les relations les plus intimes, comme dans les plus ordinaires, que des manœuvres d'ennemis occupés à le trahir. Pendant ce temps, silencieux, impassible, il allait, il revenait dans la foule, toujours en ligne droite et par le même chemin, comme si la promenade eût été déserte. Il parcourait de préférence l'allée la plus fréquentée, celle où, sur une triple rangée de chaises, s'asseyait le monde fashionable. On eût dit qu'il voulait braver, et c'est qu'il bravait, en effet, les mille propos soulevés par sa présence. Le sourire méprisant de ses lèvres contractées, sa démarche grave et lente, son front chargé de sombres nuages, décélaient un mortel dégoût des choses d'ici-bas, et ces tortures morales dont l'âcreté ronge sourdement les racines de la vie. Simple, mais d'un goût parfait, sa mise n'offrait aucune des négligences ordinairement inséparables du trouble de l'esprit. Une longue barbe noire, entretenue avec soin, descendait sur sa poitrine en touffes abondantes. Parfois autour de lui se trouvaient des êtres assez déplorablement nés pour oser tourner en dérision cette touchante misère ; mais qu'une inflexion de voix trop ironique arrivât jusqu'à son oreille, alors il dirigeait de ce

Digitized by Google

côté un long regard si froid et si hautain, qu'un respect involontaire s'emparait aussitôt des rieurs. Dans cette lutte contre les chimères de son imagination et contre les funestes réalités qu'avaient enfantées ces chimères, que de blessures ne recevait-il pas ! On voyait son front se colorer subitement, puis une pâleur livide s'y répandre soudain. C'était, sans doute, un ancien ami qu'il venait d'entrevoir, une femme qu'il avait aimée ou qu'il aimait encore, et son orgueil se révoltait à l'idée que le seul sentiment qu'il pût lui inspirer désormais ne pouvait être que de la pitié : c'étaient, sans doute, des regrets amers, un souvenir des jours heureux, souvenir dont l'éclat fugitif éclairait sa situation présente et la chûte de ses plus beaux rêves. Ce supplice, enduré en public, se prolongeait des heures entières, et l'infortuné rentrait chez lui cent fois plus exalté que la veille. Quel plus lamentable spectacle que celui d'une intelligence supérieure tombant en ruines pièce à pièce et finissant par s'abîmer, tel qu'un palais dont les colonnes, les portiques s'engouffrent les uns après les autres au sein d'un implacable incendie. Ainsi fit le noble jeune homme. Hélas ! c'était un artiste du plus brillant avenir, ceux qui l'ont connu le diront : c'était le petit patineur dont nous avons parlé, devenu l'auteur d'une statue colossale qui décore dignement la façade du grand Hôtel-Dieu de Lyon. Il s'appelait Charles. Malgré la tendresse de sa famille, malgré les efforts de ses amis, malgré la considération dont l'entourait le pressentiment d'une belle destinée, la plus effroyable calamité qui puisse atteindre une créature humaine fondit sur lui. A peine avait-il vingt-six ans qu'il mourut dans les transports d'une folie furieuse.

Le père de Charles, honnête et laborieux marchand de la rue de la Barre, eût sacrifié vingt fois sa modeste fortune pour faire de son fils un savant ; mais l'enfant tenait de la

Digitized by Google

nature un de ces esprits qui aiment les chemins directs, et ne s'accommodent point des méthodes tortueuses des pédagogues. Il ne ressentait pour l'étude aucune antipathie, mais il entendait y procéder à sa guise. Ne pouvant contraindre ses maîtres à satisfaire son impatiente curiosité, il les abandonnait au bout de quelques jours d'épreuve pour courir après l'espace et le grand air. Alors c'en était fait des plumes, des livres, surtout des livres latins. Adieu les insipides leçons qu'on semble affecter de rendre inabordables à la naïve perception de l'enfance, adieu l'aride assemblage de mots barbares, qu'on substitue aux exemples et aux idées. Le voilà parti pour les champs, pour les montagnes, pour les courses dangereuses le long du Rhône. Ah ! quelle joie de grimper, au soleil, sur les flancs d'un rocher pour conquérir une fleur que l'on jette l'instant d'après ! Quel bonheur d'aller rêver, on ne sait à quoi, sous la fraîche voûte des arbres, ou de s'ébattre au sein d'une eau murmurante pour s'attaquer ensuite au courant et s'habituer à le vaincre. Ainsi faisant, Charles devint bientôt un détestable écolier, mais en revanche un des plus intrépides nageurs. Cependant, un jour il se fit, en plongeant dans le Rhône, une grave blessure au genou. Rapporté évanoui, sanglant chez son père, il dut garder la chambre pendant une année, et marcher avec des béquilles pendant près de dix-huit mois. Sitôt que le blessé put s'occuper de quelque chose, ses parents songèrent aux moyens de prévenir les suites de ce repos absolu et forcé. Les livres ? plus que jamais il les avait en horreur, mais la vue des dessins, des gravures lui causait un contentement extrême : ainsi se révélèrent les premiers symptômes de sa vocation véritable. Bientôt le plaisir d'admirer cessa de lui suffire, il voulut imiter. L'école du palais Saint-Pierre existait déjà, toute peuplée de jeunes élèves, heureux et fiers d'en faire partie. Charles témoigna un désir si violent d'y

Digitized by Google

entrer que l'on réussit à l'y faire admettre. L'enfant malade n'eût point la patience d'attendre une complète guérison. Saisissant ses béquilles il s'en alla gaiement prendre sa place et commencer cette série d'émotions qui devait le conduire par degrés à la folie, puis enfin à la mort.

Le jeune Charles aspirait au grand art de peindre, car la peinture pour lui résumait tous les arts, et bientôt, grâce à de rapides progrès, il fut autorisé à prendre en main la palette. Voilà donc qu'un beau matin il se met en route pour aller acheter une boîte à couleurs. Une boîte à couleurs ! précieux petit meuble plus caressé mille fois que le coffre où l'avare enferme son or, que la cassette élégante où la femme à la mode cache sa correspondance amoureuse. Tout nouveau peintre le porte partout avec soi, le couve des yeux, se promène partout avec lui tant que dure cette délicieuse fièvre du premier bonheur; car il lui semble que de la boîte divine vont sortir, à son gré, la fortune, la gloire, les énivrantes amours, toutes les félicités du monde réel et du monde idéal. L'atelier du statuaire Chinard se trouve sur le passage de Charles, pourrait-il passer si près sans entrer serrer la main à de bons, de joyeux camarades? non, n'est-ce pas d'ailleurs une belle occasion d'épancher avec eux l'heureux trop-plein de son cœur? Ils sont là, les uns modelant d'après l'antique, d'autres faisant éclore, du fond d'un bloc de marbre, le sein d'une déesse ou le front d'un héros. Vite les discussions s'engagent et, comme de raison, c'est l'art qui en fait les frais. Age couronné de fleurs, véritable âge d'or. La froide expérience ne discipline point encore l'essor de l'imagination; les plus aventureuses témérités, alors, touchent à l'avenir par quelques points; les plus vives querelles viennent s'éteindre dans une insoucieuse fraternité, mais non sans laisser de secrètes traces de leur passage. Discussions bien inutiles en apparence, car nul ne s'y avoue

Digitized by Google

vaincu, discussions fécondes néanmoins, car on y rassemble des matériaux pour ces méditations solitaires qui fortifient ou transforment les convictions. Quel est l'art le plus difficile? grande et oiseuse question, s'il en fût jamais. C'est la sculpture, disent les sculpteurs; selon les peintres, c'est la peinture; d'un côté, l'on crie : vive la forme, à bas la couleur! de l'autre, vive la couleur, à bas la forme! Aujourd'hui, encore, peu de personnes sentent combien c'est un grand sacrilége de vouloir rompre en plusieurs fractions une indivisible unité. Quant à Charles, pour appuyer d'une preuve sans réplique son opinion de jeune homme, il parie de modeler de prime abord une tête signalée comme l'une des plus épineuses, et de suite il se met à l'œuvre. Cette étude terminée, il en entreprend une seconde, seulement, pour prouver que le succès de la première n'est point dû au hasard; puis après la seconde, une troisième, une quatrième, chaque jour amenant un lendemain. Mais, pendant ce temps, l'art de Phidias, de Michel-Ange, se développait à ses yeux, s'emparait de son esprit, de son âme, de son être tout entier. Bref, la boîte à couleur ne fut point achetée; il ne reparut plus parmi les peintres; un défi d'atelier l'avait fait sculpteur.

La sculpture, en effet, semble être le côté de l'art qui conviendrait particulièrement aux natures énergiques. Les principales opérations qui s'y rattachent exigent l'union intime de l'intelligence et de la force, et, sous ce double rapport, la puissance de l'homme s'y montre peut-être d'une manière plus complète. Les gens du monde, même beaucoup d'artistes, sont en général fort peu initiés à ces combinaisons ingénieuses. Le procédé par lequel le modèle d'argile se métamorphose en un plâtre solide, celui non moins savant que l'on emploie pour contraindre un bloc à revêtir la forme, les contours de ce plâtre, sont autant de

Digitized by Google

problèmes dont les plus patientes explications ne sauraient donner une solution compréhensible à ceux qui n'ont vu, ni faire un moule, ni préparer une ébauche. Les appareils de la sculpture ont tous une sorte de grandeur, et il n'est pas jusqu'aux instruments d'acier dont la main est armée sans cesse, qui n'impliquent l'idée d'un triomphe remporté sur la matière par le génie humain.

La poésie de la sculpture avait donc captivé le jeune homme, tout ainsi que les paysages d'un caractère grandiose, que les sites hérissés de rocs sourcilleux séduisent les âmes sérieuses et fortes. Il acheva ses études en avançant au travers des systèmes ennemis dont les écoles sont encombrées, guidé par l'inflexibilité de sa logique naturelle. Nous ne pouvons, et c'est pour nous un grand regret, développer ici les idées audacieuses qui, d'elles-mêmes, de si bonne heure, avaient envahi cette tête inculte et complètement illettrée. Notre tâche doit se borner à rendre un hommage public à une noble mémoire. Le premier ouvrage important du jeune statuaire, hélas! et son dernier, lui fut commandé pour la principale façade, alors dégarnie, de l'Hôtel-Dieu de Lyon. Il s'agissait d'exécuter, dans la proportion de onze pieds, les statues des deux plus anciens parmi les plus illustres bienfaiteurs de ce magnifique établissement, le roi Childebert et la reine Ultrogothe. Charles fut chargé de représenter la reine. L'exécution de cette œuvre colossale accéléra l'essor de son cerveau déjà si actif. Ravi d'une occasion qui lui offrait les moyens de mettre largement en pratique ses théories sur l'art, il s'élança dans l'arène ouverte devant lui, et qui bientôt ne suffit plus à sa pensée dévorante. En effet, de même que, par un privilége peu commun, il unissait l'audace des novateurs au goût sévère des classiques, de même il était également doué de l'esprit de synthèse et de l'esprit d'analyse. Il recherchait avidement les hommes instruits pour

Digitized by Google

interroger, pour discuter avec eux, car telle était son unique manière d'étudier. La hardiesse de son intelligence l'initiait promptement à des connaissances qui ne s'acquièrent que par une longue expérience et des efforts persévérants. Ce fut ainsi, par exemple, qu'il apprit la musique sans maître, et parvint à posséder plusieurs instruments sans autre secours que ces ouvrages élémentaires appelés *Méthodes*, où le doigté se trouve indiqué plus ou moins mal; mais loin de l'effrayer, les difficultés matérielles enflammaient son ambition; habitué dès l'enfance à jouer avec elles, il en triomphait par son opiniâtreté, et n'avait à vaincre que celles-là. Une sensibilité excessive tourmentait sans relâche cette organisation nerveuse. Le gazouillement d'une fontaine comme le bruit d'un torrent, le murmure de la brise comme le mugissement de l'orage excitaient en lui des émotions incessantes. Les pompeux aspects de la nature l'impressionnaient comme s'ils eussent apporté à son oreille l'enchantement d'une divine mélodie. Le soleil levant, avec ses teintes si fraîches, avec ses vapeurs argentées; le soleil couchant, avec les flots de poussière qu'il semble soulever dans l'atmosphère, le jetaient dans des extases dont il ne revenait qu'en proie à une exaltation fiévreuse. Même la simple contemplation d'une belle œuvre d'art lui faisait éprouver un attendrissement réel, tant l'heureuse harmonie des formes le pénétrait profondément. Et que de fois ne le vit-on pas au bord d'une prairie, plongé dans une admiration silencieuse, pleurer de plaisir sur une modeste fleur autour de laquelle son imagination créait tout un monde nouveau!

Ainsi organisé, pouvait-il échapper aux peines du cœur? non. Ce n'est point impunément que l'on reçoit de la nature tant de dons, en même temps précieux et funestes. Un amour malheureux vint le saisir; le trouble de tout son être s'en accrut d'une manière déplorable. Sa polémique en

Digitized by Google

toutes choses devint plus incisive, ses opinions plus absolues, son caractère plus irascible; les contradictions l'exaspéraient. Jour et nuit il rêvait aux arguments les plus propres à confondre ses adversaires; et lorsque ceux-ci n'avouaient pas leur défaite, il allait jusqu'à supposer en eux l'envie, la mauvaise foi, la haine de la vérité. Chaque jour l'engageant de plus en plus sous le poids de cette illusion fatale, il tomba dans une noire misanthropie, et s'éloigna peu à peu de tout le monde.

Le plus jeune de ses amis, que nous appellerons Georges, avait, le dernier de tous, conservé sa confiance, quoique déjà bien affaiblie. C'était près de lui qu'il exhalait ses plaintes, ses regrets, son désespoir; c'était à lui qu'il ouvrait son cœur désolé par des maux imaginaires. Jamais l'amitié n'eut un si déplorable privilége. On ne saurait se figurer avec quelle subtilité il faisait converger vers son idée fixe mille riens insaisissables pour tout autre que lui. Une parole insignifiante, le silence même, un geste, un regard, un sourire, s'étaient gravés dans sa mémoire, accompagnés d'une foule de circonstances à l'appui, et prenaient à sa voix une signification, une valeur si étonnantes, qu'un doute involontaire se glissait parfois dans l'esprit de son auditeur. Le devoir de Charles était difficile, sa position douloureuse. Charles ne voulait pas être consolé, encore moins souffrait-il qu'on essayât de lui démontrer son erreur. Cantonné, pour ainsi dire, dans l'intérieur de sa chimère, la moindre tentative pour l'en arracher était aussitôt considérée par lui comme un symptôme de défection. Ah ! s'écriait-il alors, vous aussi, vous êtes contre moi ! Enfin, quels que fussent les ménagements inspirés par la plus affectueuse compassion, Charles s'éloigna peu à peu de Georges, et bientôt il refusa de lui parler.

Plusieurs semaines s'étaient écoulés depuis cette rupture;

Digitized by Google

Georges, inquiet, se rendit au domicile de Charles pour en apprendre quelques nouvelles. — Hélas ! lui dit le vieux père du malheureux artiste, il est là, dans la pièce à côté ; voilà quinze jours qu'il s'obstine à n'en pas sortir; même on ne peut pas faire son lit, car il n'en bouge pas. — Quoi ! dit Georges, serait-il malade? Permettez-moi d'entrer. — C'est inutile, monsieur, il ne veut voir personne ; son agitation est extrême, et ce n'est pas surprenant, il ne dort ni jour ni nuit. — Et comment passe-t-il son temps ? — Il s'est mis à lire des livres qui se sont trouvés sous sa main. Tantôt, se parlant à lui-même, il en discute violemment les passages qui le choquent; tantôt il se lève pour parcourir sa chambre en furieux. Nous l'entendons frapper sur les meubles et proférer de terribles imprécations contre ses ennemis, et, Dieu lui pardonne, contre moi, son père. D'autres fois, il essaie sa flûte et se met à jouer des airs qu'il prend je ne sais où, mais qui ne sont jamais les mêmes, et si tristes, si tristes, que sa sœur et moi fondons en larmes ; après quoi il s'abandonne pendant des heures entières à des sanglots qui achèvent de nous fendre le cœur. Ah ! monsieur, que le pauvre garçon est à plaindre ! D'où peut donc lui venir un malheur si grand? Georges pouvait à peine s'empêcher de pleurer. M. Charles, reprit-il, la porte ferme-t-elle du côté de votre fils ? — Non, monsieur, heureusement. — Alors, veuillez m'ouvrir, je desire lui parler. — Ah ! monsieur, gardez-vous-en bien ! Le malheureux est armé d'un énorme couteau qui ne le quitte jamais et dont il nous menace aussitôt que nous voulons ouvrir sa porte. L'autre jour, il a failli tuer sa sœur, et ce n'est qu'avec des précautions infinies que l'on parvient à lui faire passer des vivres. Puisse le ciel avoir pitié de nous et de lui ! — N'importe ! répliqua Georges en insistant, je ne m'en irai pas sans l'avoir vu. — Du moins, attendez un peu, dit le vieillard désolé, depuis quelques moments nous ne

Digitized by Google

l'entendons plus, peut-être se prépare-t-il à jouer; ne privons pas mon enfant de la seule consolation qui lui reste.

En effet, presque aussitôt des sons partirent de l'appartement voisin, sons purs et doux, lents et plaintifs comme ceux d'un rossignol malade. C'était une mélodie pénétrante pleine d'une tendresse expressive; un chant suave, semblable à une longue rêverie, et qui allait se variant à l'infini, toujours simple, grave, sans qu'aucune phrase déjà dite, revînt sous les lèvres du musicien. Nulle parole ne peut rendre tout ce qu'il y avait de triste et de sombre, de souffrance et de désespoir dans ces accents jetés au hasard, errants pour ainsi dire, mais enchaînés ensemble par un sentiment puissant.

Georges n'en pouvant plus d'émotion, s'était laissé tomber sur une chaise : le père et la sœur pleuraient la tête dans leurs mains. Au bout d'une demi-heure, la flûte s'arrêta, puis nous entendîmes Charles sanglotter. — Voilà le nuage qui crève, dit le vieillard, j'espère toujours que ça le soulagera un peu. — Faites-lui savoir que je suis ici, dit Georges. Sa sœur s'approcha de la porte et l'entr'ouvrit, mais en se tenant toute prête à la refermer : — Charles, c'est ton ami Georges, qui vient te voir. Charles! Charles, veux-tu qu'il entre? point de réponse. Georges éloigna doucement la jeune fille, ouvrit tout-à-fait et entra. Charles, dont l'attention avait été excitée, était à genoux sur son lit, le regard tourné vers la porte, la figure hâve, les joues creuses, les yeux flamboyants et son couteau à la main. Soudain un torrent d'imprécations s'échappa de sa bouche. — Que voulez-vous? s'écria-t-il; je ne veux pas vous voir, je ne veux pas vous parler; sortez ou je vous tuerai! — Charles, vous êtes trop généreux pour vouloir tuer un ami qui s'approche de vous sans armes. — Je n'ai point d'ami! est-ce qu'il y a des amis? hypocrite, traître, osez-vous bien venir m'espionner jusque chez moi. — Ami, vous savez parfaitement que je ne suis

Digitized by Google

point un espion, je viens vous dire adieu; je pars dans quelques jours, et n'ai point voulu quitter Lyon sans vous avoir embrassé. En parlant de la sorte, Georges, qui s'était avancé toujours, s'assit sur le bord du lit.

Comment peindre le désordre hideux de cette chambre! Le lit incessamment broyé par les mouvements convulsifs du malheureux sculpteur, n'était plus qu'un grabat dégoûtant. Les draps, les couvertures en lambeaux couvraient le plancher pêle-mêle avec des assiettes brisées, une table renversée, des chaises rompues. Près de lui, sur des matelas troués, on voyait une flûte et cinq ou six volumes, dont l'état de dégradation témoignait assez qu'ils étaient en butte aux plus mauvais traitements. Une odeur nauséabonde infectait ce réduit, depuis si long-temps privé d'air; Georges feignit de ne pas s'en apercevoir, s'efforçant d'éviter tout ce qui pourrait heurter les fibres irritables de son ami. D'abord, il dut se résigner à parler seul; mais insensiblement ce long monologue imprima aux idées de Charles une heureuse diversion en réveillant chez lui le désir d'approuver ou de contredire. Il se mit à faire sauter son couteau avec une indifférence affectée. Georges causait toujours; il faisait le récit d'une longue promenade à travers champs, parlait de la beauté du paysage, de l'azur des cieux, des verts feuillages, ramenant sans cesse au milieu de ces descriptions les grandes questions d'art qui faisaient autrefois le charme de leurs beaux jours à tous deux. Ce pieux manége eut un plein succès. Quelques exclamations échappaient de temps en temps au sculpteur comme malgré lui; puis, s'animant par degré, il alla jusqu'à motiver d'un ton bref, tantôt son approbation, tantôt son dissentiment; enfin, l'entretien devint actif, rapide, chaleureux; Charles oubliait un instant ses sombres préoccupations, et la poitrine de Georges se dilatait sous l'influence d'une joie inespérée.

Digitized by Google

Que de choses furent passées en revue durant cette trop courte trêve! nous ne les redirons pas; Georges les garda précieusement dans la mémoire de son cœur. Ce qui l'étonna le plus fut d'entendre son ami juger Lafontaine et ses fables, Molière et son *Misanthrope,* absolument de la même manière qu'avait fait Rousseau. — Avez-vous lu Jean-Jacques? demanda-t-il à l'artiste. — Votre philosophe chéri? répondit celui-ci en haussant les épaules. Je ne le connais que par le chef-d'œuvre que voilà! Rousseau, avec son ardente prose et son âme tendre, eût assurément triomphé des préventions du jeune homme; malheureusement il ne connut de lui que les boursoufflures du monologue de Pygmalion; les doctrines artistiques de l'amant de Galathée l'avaient brouillé sans retour avec l'auteur. — C'est donc ainsi qu'on traite l'art dans les livres? s'écriait-il avec colère; voilà donc par quelles théories vos grands savants prétendent gouverner les artistes! Ce sont les divagations d'un fou qu'on leur offre pour préceptes et pour règle. Les enseignements qui nous viennent des splendeurs de la création, il faut les soumettre, suivant eux, aux lois chimériques inventées par des discoureurs vaniteux; et l'on me blâmait de ne pas vouloir étudier ces orgueilleuses sottises! Prétendre pénétrer les mystères qui président aux enfantements du génie! la plume d'un bel esprit peut-elle éclairer les mille détours de ce labyrinthe immense? Quelle pitié que tous ces commentaires sur les œuvres des anciens! Quoi de risible comme l'assurance de vos écrivains à expliquer les statues de Phidias, les vierges de Raphaël, les pensées de Michel-Ange? que de phrases creuses, de raisonnements ténébreux, d'analyses burlesques, d'enthousiasmes fouettés! Oui, mon cher, les livres font aux arts mille fois plus de mal que n'en ont fait les barbares. Oh! quelle main bénie du ciel, réunissant en un seul monceau ces misérables paperasses, les brûlera toutes d'un seul coup!

Digitized by Google

Le jeune sculpteur s'exprimait avec une véhémence inouie, sa parole fougueuse débordait et bondissait semblable à un torrent. Tantôt il s'agitait sur son lit comme un prêtre antique possédé par son dieu; tantôt il parcourait l'appartement à pas précipités, accompagnant ses discours des gestes les plus énergiques. Trois heures s'écoulèrent ainsi, entraînées par une conversation ardente où se confondirent, dans un poétique désordre, la philosophie, l'art, la poésie, les femmes, tous les sujets qui préoccupent la pensée, tous les rêves qui exaltent l'imagination. Enfin, il fallut se quitter. — Adieu, dit Georges, le cœur navré, en présentant sa main à l'artiste. — Adieu, répondit Charles, en lui tendant la sienne tristement, lentement; adieu! dit-il d'une voix émue: et les deux amis se séparèrent pour ne plus se revoir.

L'espèce de crise produite par cette entrevue fut pendant quelques jours favorable au malade; il sortit même plusieurs fois. Quoique toujours solitaire et rêveur, un moment on eut l'espoir que le calme rentrerait dans son âme et le rendrait aux belles destinées qui lui étaient promises. Cet espoir dura peu. L'isolement absolu dans lequel il s'obstinait à vivre, la concentration perpétuelle de son esprit sur les funestes chimères dont il était obsédé, ne tardèrent pas à ramener ses manies furieuses; elles reparurent plus violentes que jamais. Renfermé de nouveau dans sa chambre, on le vit en proie à de telles exaspérations, sa famille courut des dangers si réels qu'on dût le transporter dans une maison de fous. Là s'éteignit douloureusement une des plus belles intelligences qu'il nous ait été donné de connaître.

La statue colossale de la reine Ultrogothe, unique trace que le malheureux Charles ait laissée de son rapide passage en ce monde, suffit pour faire connaître tout ce qu'il eût pu devenir, et tout ce qu'il était déjà. Les hommes dont le goût est épuré, les artistes formés aux études sévères, la regardent

Digitized by Google

avec une juste admiration. Exprimer la vie sans grimace, le mouvement sans contorsion, la grâce sans afféterie; être correct sans être froid, être noble sans emphase, et simple sans raideur n'est chose facile en aucun temps et pour personne. Ces rares qualités, cependant, sont réunies à un degré remarquable dans l'œuvre du jeune et infortuné statuaire. On y voit, heureusement combinées, la grâce d'une belle femme, la tranquille majesté d'une reine. Les draperies amples, abondantes, riches, descendent avec une ondoyante souplesse autour de ce beau corps, moins comme un voile que comme un ornement. Une exquise pureté de dessin brille dans les lignes variées des plis aussi bien que dans les contours de la tête, et le modelé des mains qui sont particulièrement dignes d'attention. Dans cet ouvrage, rien n'accuse l'inexpérience ou l'exagération d'un début. Si les draperies se déroulent sans embarras et avec légèreté, d'un autre côté le nu ne se fait point sentir sous elles en dépit de la raison. Enfin, on retrouve là toute la maturité d'un talent achevé, et pourtant ce talent ne faisait que de naître !

ARTHUR GUILLOT.

Digitized by Google

DU CARACTÈRE RELIGIEUX

DE

LA PHILOSOPHIE,

ENSEIGNÉ DANS L'UNIVERSITÉ,

DISCOURS D'OUVERTURE PRONONCÉ PAR M. BOUILLIER A LA FACULTÉ DES LETTRES DE LYON.

MESSIEURS,

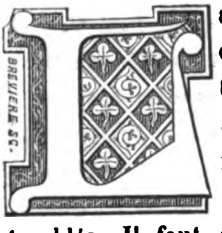

La philosophie que nous enseignons est-elle ou n'est-elle pas religieuse? Cette question, vous le savez, s'agite au dehors avec aigreur et passion, il convient de la traiter ici avec calme et impartialité, et de dissiper les alarmes de tous les esprits sincèrement troublés. Il faut d'abord nous mettre en garde contre les équivoques, et rappeler en quel sens seulement une philosophie peut et doit être religieuse. Partir de la raison, s'appuyer sur la raison et rien que sur la raison, voilà le premier principe, voilà la condition essentielle de toute vraie

Digitized by Google

philosophie, voilà aussi l'unique point de vue sous lequel on peut légitimement rechercher si une philosophie est ou n'est pas religieuse. Placés à ce point de vue, vous n'hésiterez pas sans doute à reconnaître, avec moi, un caractère religieux dans une philosophie qui pénètre les ames de l'idée de Dieu, de son action sur l'homme et sur le monde, et de sa constante participation avec les créatures. Vous appellerez religieuse une philosophie qui ne se borne pas à établir, en passant, pour la mettre ensuite à l'écart, la vérité de l'existence de Dieu, mais qui la place au sommet de toutes les vérités et de toutes les idées, qui lui rapporte tout et lui ramène tout. Vous jugerez qu'une telle philosophie, loin de dessécher les sources du sentiment religieux, les ranime dans les ames, et a droit à la reconnaissance profonde de tous les hommes qui ont à cœur le développement de l'idée religieuse et du sentiment religieux. Or, je crois que tel est le caractère de la philosophie éclectique, ou pour préciser encore davantage la question, de la philosophie enseignée aujourd'hui dans l'Université. Quelle place l'idée de Dieu doit-elle tenir dans tout système un peu profond de métaphysique? La place qu'elle tient dans la réalité, dans l'ordre moral et dans l'ordre social. Nulle idée ne doit passer avant elle, nulle ne doit attirer sur elle, à un plus haut degré, tout l'effort de la pensée philosophique. En effet, c'est à l'idée de Dieu que nécessairement nous reportent toutes les idées des choses qui passent, qui ont des limites, qui ne contiennent pas en elles-mêmes la raison de leur existence. C'est à elle que nécessairement nous arrivons en remontant la série des causes, ou bien les anneaux de la chaîne des êtres. Inquiet et tourmenté, l'esprit continuellement s'agite au sein de toutes les autres idées; dans l'idée seule de Dieu, il s'arrête et se repose.

Dans l'ordre de la vie humaine comme dans l'ordre de la

Digitized by Google

spéculation, l'idée de Dieu domine. Toujours présente à la conscience, elle y est un principe permanent d'inspiration, d'espérance, d'amour, d'action. Identique au fond avec l'idée de bien, elle est le principe de toutes les luttes contre la passion et l'intérêt, de tous les sacrifices, de tous les dévouements ; elle est la règle suprême et absolue des actions. Quiconque fait le bien suit cette idée, se conforme à cette idée souveraine, car le bien absolu est l'ordre éternel des perfections de Dieu.

Si vous sortez de la conscience de l'individu pour considérer le rôle de cette même idée, dans la société, dans le mouvement général de l'espèce humaine, elle y est encore au premier rang, et elle tient la plus grande place dans les destinées des peuples. D'un bout du monde à l'autre, depuis le grossier fétiche du sauvage, jusqu'aux chefs-d'œuvre les plus parfaits de l'art chrétien, la terre est couverte de monuments consacrés à l'idée de Dieu, et inspirés par elle. L'histoire de l'influence de l'idée de Dieu sur les sociétés humaines, c'est l'histoire de l'influence de toutes les religions qui se sont succédé dans le monde. En effet, quel est le principe de toute religion, sinon une certaine idée de Dieu, de ses attributs et de ses rapports avec le monde.

Méconnaître cette prédominance de l'idée de Dieu, soit dans l'ordre métaphysique, soit dans l'ordre moral, est le signe infaillible d'une philosophie sans portée et sans profondeur. Telle n'a pas été la grande métaphysique du XVIIe siècle, dont notre philosophie se porte l'héritière directe. Montrons le lien intime qui les unit entre elles, montrons que l'une n'est pas moins religieuse que l'autre, en comparant le rôle et la place de l'idée de Dieu dans la philosophie cartésienne, avec le rôle et la place de cette même idée dans la philosophie éclectique.

Dieu est non seulement le créateur, mais le principe per-

Digitized by Google

manent des êtres créés. Les êtres créés ne se soutiennent que par sa continuelle assistance, ne vivent qu'en lui et par lui; telle est, sous une forme ou sous une autre, la pensée qui domine dans les grands systèmes de métaphysique du XVIIe siècle, et s'ils ont erré par quelque endroit, ils ont erré presque toujours par l'exagération de cette pensée. Ainsi, c'est sous la consécration d'un Dieu souverainement parfait qui ne peut ni nous tromper ni se tromper que Descartes place la légitimité du criterium de l'évidence; tous les êtres créés ne peuvent, selon lui, un seul instant continuer d'exister qu'autant qu'ils sont continuellement créés, Dieu ne les conserve qu'en répétant à chaque instant l'acte par lequel, une première fois, il les a fait sortir du néant, et l'ame et le corps et toutes les substances en général passives de leur nature n'agissent les unes sur les autres qu'à la condition d'une continuelle assistance et intervention de Dieu. Toute la méthaphysique de Descartes est donc pénétrée de l'idée de Dieu et du sentiment de notre dépendance à son égard. Malebranche va plus loin encore que son maître Descartes. Il détermine en quoi consiste cette assistance divine dont les créatures ont besoin pour agir. Toutes les créatures étant dépourvues de toute causalité, soit propre, soit dérivée, elle ne sont jamais que la circonstance, l'occasion à propos de laquelle intervient la seule cause efficiente, la seule vraie cause, Dieu. C'est Dieu qui, selon Malebranche, est la cause directe et immédiate qui met le corps en mouvement à l'occasion des desirs de l'ame, et suscite dans l'ame des sensations et des idées à l'occasion des mouvements du corps; toutes nos idées viennent de Dieu, nous les voyons en Dieu; c'est en Dieu que nous sommes, que nous vivons, que nous agissons. Par où a péché Spinosa, sinon par l'exagération de cette grande et légitime tendance de la métaphysique cartésienne? Il l'a exagérée jusqu'au point d'absorber entière-

Digitized by Google

ment toutes choses en Dieu, de ne voir dans les créatures que des phénomènes de Dieu, jusqu'au point de ne voir partout que l'action directe et la substance propre de Dieu.

En dehors de la philosophie proprement dite, dans la littérature, dans les querelles théologiques du XVIIe siècle, j'aperçois encore cette même tendance à faire prédominer l'idée de Dieu sur l'idée de l'homme, je découvre toujours ce sentiment profond du lien qui nous unit avec Dieu. N'est-ce pas là un caractère commun à tous les grands écrivains du siècle, à Pascal, à Bossuet, à Fénelon? N'est-ce pas là le trait essentiel de Port-royal et du jansénisme? En effet, quelle est la tendance fondamentale du jansénisme qui tient une si grande place dans l'histoire littéraire et religieuse du XVIIe siècle? N'est-elle pas d'anéantir l'action et la volonté humaine sous l'action et la volonté divine? L'homme ne peut rien par lui-même, il ne peut rien sans la grâce, pas même demander la grâce; le juste qui succombe, comme le dit Arnauld, est un juste auquel la grâce a manqué, ou, en d'autres termes, nous ne sommes rien, nous ne pouvons rien qu'en Dieu et par Dieu. Tel est le principe défendu avec tant d'obstination et de courage par Port-royal, et vous voyez en quelle conformité il se trouve avec l'esprit de la métaphysique cartésienne.

Ainsi, chez les penseurs du XVIIe siècle, domine l'idée de Dieu, avec le sentiment profond de la dépendance de toutes les créatures en général et de l'homme en particulier. Il n'en n'est plus de même chez les penseurs du XVIIIe siècle, ils écartent l'idée de Dieu, ils la mettent, pour ainsi dire, au second rang. Le XVIIe siècle s'était tellement préoccupé de l'idée de Dieu, de l'idée du fini, qu'il avait plus ou moins perdu de vue la réalité du fini, la réalité de la personnalité et de la liberté humaine; en outre, il avait, comme si souvent il arrive, compromis cette idée dans ses applications à l'ordre social et politique. En effet, la plupart des écrivains et des

Digitized by Google

penseurs du siècle de Louis XIV, avaient placé sous le patronage de l'idée de Dieu, la société du XVIIe siècle, la monarchie absolue, l'obéissance absolue, les inégalités des castes et toutes les institutions sociales contre lesquelles, au nom de la justice, l'esprit nouveau commençait à protester. C'est pourquoi il y eut, en quelque sorte, au XVIIIe siècle, une réaction contre l'idée de Dieu et contre la prédominance qu'à juste titre la philosophie du XVIIe siècle lui avait reconnue et accordée dans l'ordre des idées et des principes. Par opposition, le XVIIIe siècle laisse de côté Dieu et l'infini, pour s'occuper avant tout du monde, de l'homme, du fini. Sans doute, la plupart des philosophes du XVIIIe siècle ne nient pas précisément Dieu, mais s'ils ne le nient pas, ils s'efforcent de lui faire la moindre part possible, ils n'en font mention que pour mémoire et sous forme d'appendice; à peine, suivant une expression énergique de Pascal, lui demandent-ils une première chiquenaude pour mettre le monde en mouvement. Quelle est la nature de Dieu, quels sont ses attributs, quels sont les rapports de Dieu avec l'homme et avec le monde? toutes ces grandes questions si profondément traitées par le cartésianisme, non seulement la philosophie du XVIIIe siècle les laisse de côté, mais encore elle affecte de les dédaigner. Que de plaisanteries, que de sarcasmes Voltaire et Condillac lui-même n'ont-ils pas accumulées contre la prétendue inutilité de ces questions, contre leur profonde et impénétrable obscurité! avec quel dédain superbe n'ont-ils pas classé parmi les rêveurs et les fous tous les grands génies qui les avaient agitées!

Ce qui se passe en métaphysique, relativement à l'idée de Dieu, se passe également à la même époque dans toutes les sciences morales et politiques. Considérez à l'œuvre les grands réformateurs de ce siècle; à l'exception peut-être d'un seul, de Jean-Jacques Rousseau, presque jamais ils n'ont à la bou-

Digitized by Google

che le nom de Dieu, dans leurs vives et éloquentes protestations contre les abus et les iniquités du vieil ordre social et dans leurs utopies inspirées par l'amour de l'humanité et de la justice. Ils invoquent l'éternelle justice, le droit, le devoir, et, dans leur superficielle métaphysique, ils n'aperçoivent pas que Dieu est le principe, la substance même de cette éternelle justice, au nom de laquelle ils travaillent à fonder une société nouvelle. Ils ne savent pas distinguer l'idée religieuse elle-même et ce qu'elle a d'essentiel des formes variées et des superstitions qui peuvent plus ou moins la fausser et la dénaturer, et ils l'enveloppent aveuglément dans la même proscription. Ils accomplissaient sans nul doute l'œuvre de Dieu, ils en étaient les prophètes et les ardents ouvriers, car quel homme encore aujourd'hui assez aveugle pour ne pas voir que prêcher la tolérance, la liberté, l'égalité des charges et des droits, la fraternité des hommes, c'était travailler à l'œuvre de Dieu? Mais tout en accomplissant cette œuvre de Dieu, ils l'ignorent, et, par une contradiction vraiment singulière, ils s'imaginent mettre Dieu de côté, alors précisément qu'ils travaillent avec le plus d'ardeur à établir son règne en ce monde.

Tel est le caractère général que présente la philosophie du XVIIIe siècle en opposition avec la philosophie du XVIIe. Elle est donc tombée au sujet de l'idée de Dieu et des rapports de l'homme avec Dieu dans la plus profonde et la plus dangereuse des erreurs, et elle a dû être repoussée et par tous les vrais métaphysiciens qui comprennent clairement, que ce qui est fini, limité, passager, ne peut se suffire à lui-même, ne peut s'expliquer par lui-même, et aussi par toutes les ames qui éprouvent le besoin de l'idée et du sentiment religieux.

Quelle est sur ce point fondamental la doctrine professée par la philosophie qui domine dans l'université? S'est-elle

Digitized by Google

portée l'héritière de la philosophie du XVIIe siècle ou de la philosophie du XVIIIe ? A-t-elle nié, ou du moins mis de côté l'idée de Dieu et de la participation de l'homme avec Dieu ? A-t-elle méconnu la place et l'importance de cette idée ? En un mot, est-elle religieuse comme le cartésianisme ou irréligieuse comme la philosophie du XVIIIe siècle ? A cette question je réponds sans hésiter et sans aucune crainte d'être démenti par tous ceux qui ont l'intelligence et non la haine de la métaphysique : elle est religieuse comme la philosophie du XVIIe. Elle a en quelque sorte renoué le lien que la métaphysique superficielle du XVIIIe siècle avait rompu entre Dieu et l'homme, entre Dieu et le monde. Comme Descartes et comme Malebranche, en rentrant dans la conscience, elle y trouve tout d'abord à côté de l'idée du fini et de l'imparfait, l'idée de l'infini et du souverainement parfait. Elle s'interroge sur la valeur de cette idée ; elle remarque qu'elle ne peut avoir ni son exemplaire, ni sa cause en notre nature imparfaite et bornée, mais seulement en ce qui est infini, souverainement parfait, en Dieu lui-même. Elle reconnaît ainsi, dès le principe, dans la conscience une idée qui est une aperception immédiate de Dieu lui-même. Non seulement dans cette idée elle découvre la preuve immédiate de l'existence de Dieu, mais elle établit que cette idée étant permanente au fond de notre intelligence, nous sommes par elle en un rapport continuel avec Dieu. En effet, il nous est impossible de penser ce qui est fini et imparfait, sans penser en même temps ce qui est infini et souverainement parfait. La première pensée appelle nécessairement l'autre à sa suite dans notre intelligence, de même, comme l'a dit Fénelon, que l'idée de la vallée réveille nécessairement l'idée de la montagne, l'idée de la faiblesse celle de la force, l'idée de la maladie celle de la santé, l'idée des ténèbres celle de la lumière. Donc l'idée de Dieu n'est pas, selon nous, une idée

Digitized by Google

qui de temps en temps, de loin en loin, fasse de solennelles et rares apparitions dans notre intelligence, mais constamment elle y demeure, constamment elle nous éclaire. Elle est le fond immobile sur lequel passent et repassent toutes nos autres idées, sur lequel se dessinent toutes les scènes mobiles et variables du monde, du fini et du contingent. Ainsi, chacune de nos pensées, chacune de nos paroles est un acte de foi, un hymne, comme l'a dit le chef de cette école qu'on accuse aujourd'hui de prêcher l'immoralité et l'impiété.

Dans la question de Dieu et des rapports de Dieu avec le monde, la philosophie éclectique va encore plus loin, elle se demande quelle est la nature de cette faculté merveilleuse par laquelle, êtres finis et contingents, nous connaissons l'absolu et l'infini, quelle est la nature de la raison impersonnelle? J'ai déterminé sa vraie nature dans le cours de l'année dernière en développant les principes posés par le cartésianisme et par nos maîtres. Cette raison impersonnelle, par laquelle tous les hommes de tous les temps et de tous les lieux contemplent l'infini et l'absolu, une même vérité et une même justice n'a point en nous son principe et sa source, elle n'est pas un organe de notre intelligence finie, elle est Dieu lui-même, Dieu présent en nous en vertu de son infinité. Ainsi nous professons que, par la raison impersonnelle, nous sommes en une communion, en une participation continuelle avec Dieu; que nous n'existons, ne vivons et ne pensons qu'en vertu de cette participation permanente; que, cette participation étant un seul instant suspendue, nous et tous les êtres finis nous serions anéantis, tout comme la pierre tombe lorsque la main qui la soutenait se retire; tout comme le ruisseau tarit lorsque la source tarit.

L'idée de Dieu joue donc le même rôle et tient la même place dans notre philosophie que dans la philosophie du

Digitized by Google

XVIIe siècle. Elle y domine de la même manière ; elle en pénètre également toutes les parties. Cependant, Messieurs, nous ne suivons pas en aveugles les traces du cartésianisme et nous sommes continuellement attentifs à ne pas nous heurter contre les mêmes écueils. Ainsi, malgré la distinction sévère tracée par Descartes entre la théologie et la philosophie, la philosophie du XVIIe siècle, plus d'une fois, a eu le tort en traitant de la nature de Dieu, de ses attributs, de ses rapports avec l'homme, de ne pas s'appuyer uniquement sur l'autorité de la raison, de faire intervenir les textes sacrés et les dogmes que la raison ne donne pas. Malebranche surtout offre, sous ce point de vue, dans toute sa philosophie, une singulière et fâcheuse confusion. Nous ne sommes pas tombés dans cette confusion, nous nous appuyons constamment sur la seule raison, en laissant sévèrement de côté tout ce qui ne nous est pas donné par elle. Un autre écueil que n'a pas toujours évité le cartésianisme, c'est la tendance à absorber notre individualité et notre personnalité au sein de l'être infini, c'est la tendance qui aboutit à Spinosa. Pour nous, nous prenons garde à mieux concilier que ne l'a fait le cartésianisme, l'infinité de Dieu avec l'activité essentielle, l'individualité et la personnalité des créatures. Instruits par l'histoire des excès contraires et également dangereux, dans lesquels est tombée, au sujet de Dieu, la pensée philosophique, nous nous appliquons constamment à éviter les uns et les autres, à ne pas, par exemple, donner dans l'excès d'un Dieu confondu, identifié avec le monde, ni dans l'autre excès d'un Dieu séparé du monde, ou bien encore, par crainte de l'absolu et de l'infini, nous prenons garde de ne pas aller à l'anthropomorphisme, ni par crainte de l'anthropomorphisme, de nous précipiter dans le néant d'un absolu indéterminé, dans le vide d'un être sans attributs, sans qualités, identique au non-être. Voilà par où nous nous rattachons fortement à la phi-

Digitized by Google

losophie du XVIIe siècle, et voilà par où nous nous efforçons de ne pas lui ressembler. J'en appelle de la vérité de ces assertions, à tous ceux qui sont instruits dans l'histoire de la philosophie de notre temps, à tous ceux qui ne se laissent pas emporter dans leurs jugements par l'esprit de parti, à tous ceux qui ont étudié sérieusement, sans prévention, les livres et l'enseignement de notre école.

Plus j'y songe, Messieurs, et plus je m'étonne. Comment se peut-il que cette même philosophie qui édifiait les ames les plus pieuses du XVIIe siècle, soit devenue aujourd'hui un sujet de scandale, une perturbatrice de la foi religieuse et des mœurs? Par quelle métamorphose étrange ces mêmes principes qui constituaient la foi philosophique des Arnauld, des Bossuet, des Fénelon seraient-ils changés en des principes destructeurs de toute religion et de toute morale? En proclamant la divinité de la raison, Malebranche n'était pas apparemment un impie, et, lorsque nous la proclamons après lui, on nous accuse de faire l'apothéose de l'intelligence humaine et de relever les autels impies de l'exécrable déesse raison. La foi serait-elle donc aujourd'hui plus sévère et plus pure, ou bien doués de plus de perspicacité et de profondeur les théologiens du jour auraient-ils découvert dans ces doctrines un poison que n'avaient pas aperçu les grands théologiens du XVIIe siècle?

Loin d'accuser ainsi la philosophie que nous enseignons, il serait plus juste et plus sage de reconnaître qu'elle a exercé sur les ames une influence morale et religieuse salutaire. Elle a efficacement contribué à les pénétrer davantage de l'idée de la divinité et du sentiment de notre participation avec elle; et si l'idée religieuse, j'entends l'idée religieuse dans sa plus haute acception, abstraction faite de toutes les formes qu'elle peut revêtir, est incontestablement plus forte aujourd'hui qu'au XVIIIme siècle, si personne n'est plus tenté de la tourner en ri-

Digitized by Google

dicule, si chacun la prend au sérieux, à qui principalement attribuer ce changement fécond et salutaire, sinon à cette philosophie nouvelle, qui a si vivement et si puissamment remis en lumière ce qu'il y a d'infini et de divin dans la conscience de l'homme, sinon à cette philosophie qui a enseigné de nouveau l'union intime et permanente du créateur avec la créature?

Peut-être serait-il plus avantageux, à la cause des irréconciliables ennemis de la philosophie, d'avoir à faire à une philosophie qui niât Dieu, ou les rapports de Dieu avec le monde, ou du moins qui ne sût que dire de la nature de Dieu et de ses attributs. Dans des querelles récentes, ne leur est-il pas plus d'une fois arrivé d'avouer naïvement qu'à tout prendre, ils aimeraient encore mieux la philosophie de Condillac que la nôtre. Nous concevons cette préférence, il leur serait en effet plus facile de traduire une pareille philosophie à la barre du sens commun et des croyances éternelles du genre humain, il leur serait plus facile de soulever contre elle tous ceux qui tiennent aux principes sans lesquels il ne peut avoir ni religion, ni morale. Mais, nous n'avons pas donné encore, nous ne donnerons jamais un tel sujet de triomphe aux ennemis de la philosophie, et quelque pénible que cela leur puisse être, quelque fâcheux pour leur système d'attaque, il faut qu'ils se résignent à nous entendre solidement établir toutes ces grandes vérités au nom desquelles ils nous déclarent la guerre. Profondément persuadés que nous pouvons atteindre Dieu par un procédé légitime de la raison, Dieu avec sa nature essentielle et les attributs par lesquels il entre en relation avec l'humanité, nous enseignons ce Dieu, tel que la raison nous le révèle, nous ne l'identifions point avec le monde, comme on se plaît à le répéter, mais nous ne le séparons pas du monde, nous le découvrons dans l'homme et dans la nature, nous l'apercevons comme le principe suprême de toute substantialité, de toute

Digitized by Google

causalité, de la vérité absolue du bien et du beau. Voilà ce que déjà j'ai longuement enseigné l'année dernière. Voilà ce que je me propose encore d'enseigner cette année, sous un autre point de vue et avec d'autres développements. De plus en plus, je l'espère, vous serez frappés du caractère moral et religieux de notre philosophie et de son respect profond pour toutes les croyances du sens commun, et de plus en plus vous admirerez la violence et la fausseté des accusations dont elle est l'objet.

J'imagine qu'au lieu de cette philosophie qui établit l'existence de Dieu et ses attributs, la participation de l'homme avec Dieu, la liberté, le devoir, la simplicité et l'immortalité de l'ame humaine, nous enseignions une autre philosophie qui niât l'existence d'un Dieu providentiel, de l'ame simple et immortelle, de la liberté, du devoir, de la fraternité entre les hommes, une philosophie qui proclamât l'intérêt et le plaisir, la règle suprême des actions des hommes, que dirait-on de nous et de nos doctrines, je le demande, que déjà l'on n'en dise, et quels anathèmes particuliers, quelles injures plus véhémentes a-t-on eu la précaution de tenir en réserve pour le cas où une pareille philosophie viendrait à se produire? Que, par cette supposition, chacun juge de l'iniquité vraiment ridicule des attaques dont nous sommes l'objet, soit de la part de ceux qui nous considèrent comme de dangereux idéologues, soit de la part de ceux qui nous considèrent comme des destructeurs systématiques de l'idée religieuse. Etablir par la raison et sur la seule raison les vérités qui sont le fondement de toute morale et de toute religion, les vérités qui intéressent le bonheur et la dignité de l'espèce humaine, voilà notre tâche, voilà le but unique de tous nos efforts. Or, qui donc, soit au point de vue social, soit au point de vue religieux, peut légitimement s'alarmer d'une pareille entreprise? Quel homme éclairé et honnête ne doit, au contraire, y applaudir de toutes

Digitized by Google

ses forces et en espérer quelque bien pour l'individu et pour la société tout entière?

Si donc, Messieurs, une telle philosophie ne peut aujourd'hui trouver grâce, n'en conclûrez-vous pas avec moi qu'il ne s'agit pas ici d'une guerre contre tel ou tel système de philosophie, mais contre la philosophie elle-même, contre le principe de toute philosophie, c'est-à-dire, la libre recherche par la raison des vérités relatives à Dieu, à l'homme et aux rapports de Dieu avec l'homme. On ne peut pas s'y tromper, c'est le principe de l'indépendance de la philosophie qui est en cause dans ce débat, et si l'on consent à le sacrifier, je ne doute pas qu'il ne soit fait bon marché de tout le reste. Mais, grâce à Dieu, si ce principe est attaqué, il est assez fort pour se défendre, depuis longtemps il a triomphé, il a conquis son droit de cité non seulement dans la science, mais dans l'état, il est sous la protection des forces invincibles de l'esprit nouveau. Il n'y a pas aujourd'hui de puissance au monde qui puisse nous ramener à un passé déjà bien loin de nous, à un passé dont nous sommes séparés non seulement par le XVIIIme siècle, mais par le XVIIme siècle tout entier; il n'y a pas de puissance au monde qui puisse remettre la pensée philosophique dans les chaînes de la théologie. La guerre qu'on nous a si imprudemment déclarée est donc malheureuse pour nos adversaires et heureuse pour nous. Elle est malheureuse pour nos adversaires, en qui elle a montré un opiniâtre et incorrigible attachement à des principes, à des prétentions que l'esprit du temps présent réprouve ; elle est heureuse pour nous, car elle a démontré l'identité de notre cause avec tous les grands principes de la civilisation moderne, car elle a réveillé une foule immense, qui déjà s'endormait sur des conquêtes qu'elle croyait n'avoir plus besoin de défendre.

Rassurons donc à la fois et les amis de la philosophie et ceux qui troublés par toutes les déclamations dont nous sommes

Digitized by Google

l'objet, avaient commencé peut-être à prendre nos doctrines en défiance. La libre recherche par la raison de toutes les vérités relatives à Dieu et à l'homme, est le résultat le plus expressif de tout ce qui s'est passé depuis trois cents ans dans le monde, elle ne peut pas périr, même dans l'enseignement public. La philosophie que nous enseignons n'est point une philosophie irréligieuse et impie, les doctrines que nous professons, ne peuvent qu'élever les ames vers Dieu et les rendre meilleures, loin de les abaisser et de les corrompre. Donc sans prêter plus d'attention aux clameurs du dehors et surtout sans leur faire aucune concession, continuons à interroger ensemble cette raison divine, de laquelle, selon Malebranche, on ne peut dire sans impiété qu'elle nous trompe sur ce qui est bien et sur ce qui est vrai.

BOUILLIER.

Digitized by Google

DE L'HOMME

ET

DE LA SOCIÉTÉ.

(SUITE ET FIN).

XIII.

Nous avons avancé, contre l'opinion de l'avocat Linguet, opinion assez mal fondée, que la société devait son origine à la réunion des familles agricoles et pastorales, lesquelles, pour garantir leurs propriétés, se trouvèrent dans la dure nécessité de forcer au travail les hommes sauvages dont ils redoutaient les incursions déprédatrices. Il nous aurait été facile d'ajouter que la puissance de la parole a bien pu tirer l'humanité de l'état de sauvagerie : les merveilles que l'antiquité raconte d'Orphée et d'Amphion, dans la Grèce, et d'Ogmius, chez les peuples celtiques, attestent le prodigieux pouvoir de l'éloquence; mais si nous pensons que, dans certaines occasions, et à l'égard de certains hommes, le langage de la raison a pu être employé avec succès, nous croyons également que cet heureux moyen n'a pas dû toujours réussir, et que, le plus souvent, il a fallu que la force fut unie à l'in-

Digitized by Google

telligence pour triompher des obstacles opposés par les volontés rebelles des hommes vivant dans l'état de pure nature. C'est donc ici, comme nous l'avons déjà dit, qu'a dû véritablement commencer la chaîne des calamités humaines. Dès que les propriétaires ne firent plus de différence entre l'homme sauvage et les sangliers qui dévastaient leurs champs, ou les loups qui dévoraient leurs troupeaux, alors eurent lieu les luttes meurtrières et incessantes; alors s'élevèrent des chefs impitoyables qui, dédaignant la vie champêtre, ne voulurent plus mettre bas les armes et redevenir agriculteurs; alors se construisirent des forts menaçants; alors enfin s'inventèrent et se perfectionnèrent mille instruments de destruction, mille moyens de donner la mort.

XIV.

Dans toute l'histoire du monde, on ne voit guère qu'une seule société qui ait été formée par la réunion volontaire d'un tas de vagabonds, d'aventuriers, de malfaiteurs. Chose remarquable, Romulus, l'illustre chef de ces bandits, trouva, dit-on, sur le champ, la forme de gouvernement qui convenait à leur caractère indépendant, et le moyen de les façonner au joug des lois, sans faire violence à leur amour pour la liberté.

En effet, tous les réglements que fit Romulus pour la police de la petite monarchie républicaine, dont il jetta les fondements, toutes ses institutions religieuses, civiles et militaires, eurent cela de particulier qu'ils se conservèrent intacts sous les rois ses successeurs, qu'ils ne souffrirent aucune altération après le renversement de la royauté, dans Rome, et que tous les principes de politique créés par lui, ne firent, dans la suite, que se développer avec plus de force

Digitized by Google

et d'étendue, comme le dit Rollin. Nés déprédateurs, les Romains le furent toujours ; nés conquérants, ils le furent toujours ; nés superstitieux et fourbes, ils le furent toujours ; nés fiers et méprisants à l'égard des autres peuples, ils le furent toujours, et le destin de leur ville impure et superbe qui donna ses lois impitoyables, ses mœurs dissolues aux trois quarts du monde connu alors, fut enfin de succomber, après douze siècles d'existence, sous l'effort des nations irritées contre elle.

XV.

La chute de l'empire d'Occident rendit-elle meilleur le sort de l'humanité? Les progrès du christianisme changèrent-ils quelque chose à la triste condition des peuples? Ces deux graves questions ont été plusieurs fois et diversement résolues. Dans notre pensée, les populations soumises à la domination de Rome ne firent guère, à l'invasion dite des Barbares, que changer de maîtres : on remarque, cependant, que les Gaules furent traitées plus doucement par les rois goths et bourguignons, qu'ils ne l'avaient été par les officiers de l'Empire. A l'égard de l'influence du christianisme, elle fut en effet prodigieuse aux premiers siècles de l'Église; mais il est de fait que cette influence n'eût lieu que sur l'esprit des pauvres, des opprimés, qui trouvèrent des consolations puissantes dans la douceur de la morale chrétienne, et sur l'esprit de quelques philosophes platoniciens qui furent subjugués par la hardiesse et la sublimité d'une métaphysique devant laquelle tombaient tous les rêves de l'ancienne sagesse, touchant la véritable nature de la divinité. Les grands de la terre, les puissants, les riches, refusèrent d'abord de reconnaître le Dieu des chrétiens, et les édits des Empereurs, pour le maintien des vieilles croyances du paganisme, surpassèrent en barbarie tout ce

Digitized by Google

qu'avaient pu imaginer les plus durs législateurs; la rage des juifs contre les sectateurs du Christ vint encore servir d'auxiliaire au fanatisme cruel des adorateurs du grand Jupiter. Cet affreux état de choses dura depuis la mort de Tibère jusqu'à l'avènement de Constantin au trône impérial.

Alors le christianisme fut véritablement triomphant. Pendant trois siècles, il n'avait eu que des combats à soutenir; dans Rome, toutes les hautes classes de la société, qui n'avaient pu comprendre la grandeur de sa théodicée, n'avaient également pu se soumettre à la pureté de sa morale; le sénat, les magistrats, tous les ordres de l'Empire, n'avaient cessé de mettre obstacle aux progrès d'une doctrine regardée par eux comme attentatoire à la majesté des Dieux, ainsi qu'à la sûreté de l'État; les rhéteurs avaient soutenu, de tout le prestige de leur éloquence, les rigoureuses mesures prises dans l'intérêt d'un culte discrédité; mais il était écrit que tant de répugnances devaient enfin céder, que tant d'efforts devaient s'évanouir, et que l'enseignement chrétien, qui satisfaisait à tous les besoins de l'humanité, qui s'adressait aux riches comme aux pauvres, qui réprimait l'orgueil des uns et calmait les souffrances des autres, qui recommandait à tous la justice, la patience, l'humilité, le désintéressement, l'amour du prochain, devait finir par être la croyance et la règle de l'univers.

Cependant, il faut le dire, il y eut moins de conviction que de politique dans les grands de Rome, qui se décidèrent à se ranger sous l'étendard du Christ; se voyant débordés de tous côtés, ils sentirent la nécessité d'abandonner les vieilles traditions du paganisme, de se mettre à la tête du grand mouvement qui s'opérait dans les esprits, et ils eurent l'habileté de s'en emparer, afin de le conduire au point où leurs intérêts voulaient qu'il s'arrêtât (1). La vérité est que si, sous le Bas-Empire, il

(1) « Ce ne fut point la piété, dit Montesquieu, qui établit la religion dans

Digitized by Google

fut défendu de faire de nouveaux esclaves, les affranchissements n'en demeurèrent pas moins facultatifs, que les malheureux, nés dans l'esclavage, continuèrent d'être une propriété, et que leurs maîtres purent en disposer selon leurs caprices ; la vérité est qu'alors l'étude constante du clergé fut d'attirer sur lui toutes les faveurs des princes, en s'anéantissant, en quelque sorte, devant l'action despotique de leur gouvernement, en la secondant même en donnant aux populations indigentes l'exemple d'une obéissance et d'une soumission qu'il savait bien ne devoir pas rester pour lui sans récompense. Effectivement, quelle position occupe le clergé sous le Bas-Empire? N'ayant plus rien à démêler avec le paganisme, on le voit lutter avec vigueur contre l'hérésie, et, tout en combattant les Gnostiques, les Valentiniens, les Marcionites et les Ariens, on le voit, disons-nous, rechercher avec empressement les largesses des Empereurs et des riches particuliers, persuadé, sans doute, que les intérêts du ciel ne demandent pas une renonciation entière aux biens de ce monde ; sans parler des vases d'or et d'argent, qu'il reçoit en présents pour les églises, on le voit accepter des maisons dans Rome, et même d'immenses domaines, dans toutes les parties de l'Empire.

Au surplus, que les grands de Rome aient embrassé le christianisme par sentiment ou par calcul; que le clergé, si

Rome naissante, mais la nécessité où sont toutes les sociétés d'en avoir une. Les législateurs romains firent la religion pour l'état; ils ne pensèrent point à la réformation des mœurs, ni à donner des principes de morale ; ils n'eurent qu'une vue générale, qui était d'inspirer à un peuple qui ne craignait rien la crainte des Dieux, et de se servir de cette crainte pour le conduire à leur fantaisie. »

Ainsi firent les grands de Rome, sous Constantin. Le paganisme s'écroulant, ils virent qu'une religion leur était utile, et ils se décidèrent enfin à se ranger du côté du christianisme.

Digitized by Google

pauvre d'abord, si humble, se soit, plus tard, laissé tenter par les richesses et les honneurs, toujours est-il certain que, sous le règne de Constance-Chlore, père du grand Constantin, le palais de ce prince n'était déjà rempli que d'officiers convertis à la foi chrétienne, et que l'Afrique, l'Asie, la Thrace, la Grèce, la Macédoine, l'Italie, la Pannonie, l'Illyrie, la Dacie, la Germanie, les Gaules, l'Espagne, avaient arboré l'étendard de la croix.

XVI.

En arrivant dans les Gaules, au commencement de l'an 407, les nations appelées Barbares, y firent partout des établissements, dont les plus considérables furent ceux des Visigoths, qui s'emparèrent de toutes les contrées situées entre le Rhône, la Loire, l'Océan, les Pyrenées et la Méditerranée, et ceux des Bourguignons qui restèrent maîtres de tous les pays renfermés par le Rhône, la Drôme, la chaîne des Alpes, les montagnes du Jura, la chaîne des Vosges et le cours de la Saône.

A cette époque, les habitants des Gaules étaient semblables, en tout, à ceux de l'Italie. La langue, la religion, les lois, les mœurs, les usages, étaient les mêmes chez les uns et chez les autres. Les Romains et les Gauloises, les Gaulois et les Romaines s'unissaient par de fréquents mariages; enfin, les deux peuples n'en formaient véritablement qu'un seul. Comme partout ailleurs, les habitants des Gaules étaient divisés en trois classes, les nobles, les hommes libres et les esclaves. Ces derniers, comme nous avons eu l'occasion de le dire, étaient de deux sortes : les uns, appelés *servi casati*, étaient employés par leurs maîtres aux travaux intérieurs de la maison; les autres, appelés *servi adscripti glebæ*, étaient employés à l'agriculture. Les premiers étaient achetés, vendus, échangés, traités comme

Digitized by Google

des bêtes de somme; les seconds étaient esclaves du fonds qu'ils cultivaient, et, comme tels, vendus avec lui, c'est-à-dire que lorsqu'un particulier, noble ou homme libre, vendait un fonds de terre, le nombre de serfs attachés à ce fonds était stipulé dans l'acte de cession et établissait le prix du marché. Les serfs habitaient de petites fermes appelées manses, et répandues çà et là dans la campagne; ils les occupaient à perpétuité, eux et leurs familles, et ils en cultivaient les terres à la charge par eux de payer à leurs maîtres une redevance annuelle en argent, en fruits ou en bétail, selon qu'ils en étaient convenus entre eux; le nombre de ces deux espèces d'esclaves était fort considérable au commencement du Ve siècle. L'abbé Dubos, dans son *Histoire critique de l'établissement de la Monarchie française,* dit que, sur environ dix-sept millions d'ames, qui composaient alors la population des Gaules, il n'y avait peut-être pas cinq cent mille chefs de famille qui fussent de condition libre.

XVII.

C'est un fait incontestable que l'empire Romain, depuis sa conversion à la foi jusqu'à sa chûte, a fort peu différé, sous le rapport de la législation et des mœurs, de ce qu'il était au temps où il dormait enveloppé dans les langes du paganisme.

. . . . . .

« Les Empereurs, dit le président de Montesquieu, dans son *Eprit des Lois*, et, sous leur nom, les magistrats romains, firent des conventions avec les Barbares pour le partage du pays. En conséquence, le Barbare eut, dans certains cantons qu'on lui assigna, les deux tiers des terres et le tiers des esclaves. Le Romain, au contraire eut les deux tiers des esclaves et le tiers des terres. Les bois furent partagés par moitié,

Digitized by Google

parce qu'à cet égard les besoins des uns et des autres étaient les mêmes. »

Il est de la plus haute importance de rappeler ici que ces terres ne furent données aux Barbares qu'afin de les engager à vivre en paix avec les habitants des provinces romaines, et à fournir des sujets et des soldats à l'Empire. Leurs rois eux-mêmes ne furent assez longtemps dans les Gaules que de simples gouverneurs militaires, dont l'autorité s'étendait uniquement sur les troupes, et qui n'avaient rien à voir dans le gouvernement civil. Quand, plus tard, ces princes se furent déclarés indépendants et rendus souverains des provinces, dont eux et les leurs ne formaient véritablement que la garnison, ils se gardèrent bien de troubler les Romains dans leurs propriétés ; ils respectèrent leurs usages, leurs lois, leur religion, et ils les firent participer à toutes les charges, à tous les honneurs de l'État. Les Codes des Bourguignons et des Visigoths ne laissent aucun doute à ce sujet.

C'est encore un fait certain que l'autorité des rois barbares était de la plus grande douceur et de la plus grande équité, tandis que, dans les provinces demeurées soumises à l'Empire, les agents du pouvoir étaient d'une rigueur, d'une dureté, d'une tyrannie sans exemple. On peut voir là-dessus ce qu'a écrit Salvien, prêtre de Marseille, lequel était contemporain des invasions successives qui eurent lieu dans les quinze premières années du Ve siècle.

« Les citoyens, dit-il, sont dépouillés de leurs biens, les veuves gémissent, les orphelins sont, pour ainsi dire, foulés aux pieds. Cette iniquité ne règne point parmi les Goths : aussi tous les Romains, qui vivent sous leur domination, demandent-ils au ciel, comme une grande grâce, de ne retourner jamais sous l'obéissance des officiers de l'Empereur. En effet, loin de voir nos compatriotes, qui habitent les lieux où les Barbares sont les maîtres, abandonner leurs domiciles pour se

Digitized by Google

réfugier parmi nous, nous voyons, au contraire, les Romains, qui demeurent dans les contrées où l'Empereur est encore le maître, quitter leurs pénates pour chercher un asile dans celles où règnent les Goths. Tous ceux de nos concitoyens qui ont pris ce parti s'en savent bon gré; ils aiment mieux être sujets en apparence et libres en effet, que d'être véritablement esclaves et de paraître libres. »

Ainsi donc, la société civile et politique, dans les Gaules, du temps des Empereurs, était bien loin de présenter un heureux aspect, puisque, d'après le témoignage des écrivains contemporains, le joug des rois barbares était trouvé plus doux par les populations conquises.

XVIII.

On ne nous contestera pas la grande modération des Francs quand, à leur tour, ils mirent le pied sur le sol gallo-romain. A la vérité, leur arrivée dans les Gaules, en 486, avait un autre motif que celui qui guidait les Barbares en 407. Ces derniers se présentèrent en vrais conquérants, tandis que les Francs-Saliens, alliés de l'Empire, sous Clovis, comme ils l'avaient été sous Childéric, son père, vinrent camper devant Soissons avec mission de l'Empereur d'Orient, et pour punir la révolte du romain Syagrius. Ce fut toujours ensuite de cette même mission que Clovis attaqua, et battit tour à tour les confédérés de l'Armorique, les Allemands, les Bourguignons et les Visigoths, et nous en avons la preuve dans la dignité de consul, dont le récompensa l'Empereur Anastase. Ce fut donc véritablement en cette qualité que ce prince commanda dans les Gaules jusqu'à sa mort, arrivée en l'an 511, qu'il y disposa des terres domaniales de l'Empire, qu'il en donna des portions, en toute propriété, aux officiers et soldats francs ou romains

Digitized by Google

qui l'avaient suivi dans ses expéditions guerrières, et qu'il employa ce qui restait à la formation de ces bénéfices militaires qui, dans la suite, prirent le nom de fiefs.

Rien ne fut changé par Clovis dans la religion, les lois, les mœurs, les usages des habitants des Gaules : au contraire, ce fut lui qui changea de religion et reçut le baptême avec environ cinq mille des siens; et, si cette conversion déplut au reste de ses soldats, qui, de colère, rompirent avec lui et passèrent sous les drapeaux de Ragnanaire, roi de Cambrai, il put se consoler de cette fâcheuse défection par le grand attachement que lui vouèrent les populations gauloises, et par la préférence éclatante qu'elles donnèrent aux Francs sur les Goths et les Bourguignons.

Considéré comme homme de guerre, Clovis est assurément une des plus grandes figures historiques que présentent la fin du Ve siècle et le commencement du VIe ; quant à sa politique, on peut dire qu'elle fut entièrement subordonnée aux vues des évêques des Gaules et des grands du pays, dont toutes les pensées étaient tournées vers les moyens d'arriver au rétablissement de l'unité de croyance religieuse. Les Bourguignons et les Visigoths avaient embrassé les erreurs de l'arianisme (1), des restes de paganisme existaient chez les tribus frankes établies en deçà du Rhin : anéantir la domination bourguignonne et la domination visigothe, faire disparaître

(1) Le libyen Arius, prêtre de l'église d'Alexandrie, soutenait *qu'à la vérité le fils de Dieu était né avant Marie, mais qu'il n'était point éternel, qu'il avait eu un commencement, et que, par le bon usage de son libre arbitre, il avait mérité de devenir le fils de Dieu, de créature qu'il était auparavant.*

Cette doctrine absurde fut condamnée par le concile de Nicée, où il fut déclaré que *Jésus-Christ était le vrai fils de Dieu, égal à son père, sa vertu, son image, subsistant en lui, enfin vrai Dieu.* Osius, évêque de Cordoue, dressa ensuite la solennelle profession de foi, connue sous le nom de *Symbole de Nicée*, et l'évêque de Césarée, Hermogènes, l'écrivit.

Digitized by Google

toutes les petites royautés rhénanes, telle fut la hardie entreprise qu'osa tenter Clovis pour satisfaire aux vœux des populations gallo-romaines, très zélées catholiques.

La puissance bourguignone fut attaquée, la première, en l'an 500 ; mais l'expédition du roi des Francs contre Gondebaud n'eut pas de résultat. Six ans après, Clovis tourna ses armes contre les Visigoths, et gagna sur eux la bataille de Vouillé, près de Poitiers, qui fut des plus sanglantes. Le roi des Visigoths, Alaric, y fut tué d'un coup d'épée de la main même du roi des Francs, qui resta maître d'une foule de provinces soumises à la domination visigothe, et, quelques années après cette grande expédition, il fit, sans pitié, massacrer tous les rois francs des rives du Rhin, dont quelques-uns étaient ses parents, et il s'empara de leurs possessions. La mort de Clovis suivit de très près cet horrible coup d'état.

Plusieurs ont douté de la sincérité de la conversion de Clovis (1). Ce que l'on peut affirmer, c'est que le christianisme n'adoucit aucunement la rudesse de son caractère, que la politique de ce prince fut à la fois artificieuse et cruelle, qu'il se mit fort peu en peine de changer quelque chose au sort des malheureux que la législation et les coutumes des Gallo-Romains tenaient plongés dans la servitude. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

(1) Dans une conférence tenue à Lyon, à la fin de 499, au sujet de *l'arianisme* le roi Gondebaud dit à Avitus, évêque de Vienne, et à quelques autres prélats catholiques : « Si votre communion est la bonne, pourquoi les évêques qui en sont ne désarment-ils pas le roi des Francs qui m'a déclaré la guerre, et qui, pour me perdre, s'est allié à mes ennemis ? La véritable foi peut-elle se trouver avec la convoitise du bien d'autrui et la soif du sang des nations ? Que Clovis justifie par ses œuvres la croyance qu'il professe. »

Digitized by Google

L'auteur suit le mouvement social sous nos deux premières dynasties, et, arrivé à l'avènement de Hugues-Capet sur le trône de France, il termine par les réflexions suivantes:

Cette révolution, la plus salutaire peut-être dont fassent mention les annales de l'univers, et dont l'influence s'étendra même hors de la Gaule, ne tardera pas à jeter les fondements d'une société nouvelle. Avec la troisième dynastie, on verra bientôt le trône et l'autel se prêter, dans plus d'une occasion, un appui réciproque; la couronne sera rendue héréditaire de mâle en mâle et par ordre de primogéniture; l'esclavage sera entièrement aboli, le régime féodal disparaîtra peu à peu, les serfs de la glèbe seront affranchis et appelés à la propriété; les communes s'organiseront, un troisième ordre de citoyens viendra siéger dans les assemblées de la nation avec la noblesse et le clergé; mais le nouvel état de société, quoique infiniment supérieur à l'ancien, conservera pourtant d'assez nombreuses traces d'un passé détestable, il tendra sans cesse à se perfectionner, et c'est probablement ce qui a fait sentir au philosophe Kant la nécessité d'une organisation sociale d'une telle moralité, qu'on puisse la regarder comme *la fondation du royaume de Dieu sur la terre* (1).

PASSERON.

(1) Voir la *Théorie de Kant sur la religion dans les limites de la raison*, ouvrage traduit de l'allemand, par M. le docteur Lortet; précédé d'une *Introduction* par M. Bouillier, professeur de philosophie à la Faculté des Lettres de Lyon.

Digitized by Google

MON VOYAGE A PARIS.

(IMITATION DE L'ANGLAIS).

CHAPITRE I.

Paris! Paris!! PARIS!!!... n'avoir jamais été à Paris!.. étonnant!.. stupéfiant!.. incroyable!.. impossible!.. inouï!..

Telles étaient les exclamations dont j'avais été la cause et l'objet pendant la soirée que je venais de passer dans la famille Muggins. Cette honorable famille composée de quatre personnes, savoir: M. Onuphrio Muggins, Mme Artémise Muggins et Mlles Coralie et Pénélope, leurs filles, avaient fait en masse ce fameux voyage. Ces quatre Muggins avaient résolument traversé le détroit sur le *Packet-Boat*, qui navigue de Douvres à Calais; puis ils s'étaient emballés dans une diligence de Lafitte-Caillard et Cie; enfin, après avoir couru les hasards d'un voyage sans mésaventure, ils étaient entrés dan la capitale de la France, majestueusement traînés par le tro

Digitized by Google

somnolent de cinq lourds chevaux. Le directeur de l'octroi s'était empressé d'envoyer une escouade d'employés pour les recevoir..... et pour visiter leurs bagages, et six maîtres d'hôtel étaient accourus leur offrir des hommages.... et des logements.

Il serait trop long de détailler les explorations de l'honorable famille pendant son séjour à Paris. Son plaisir et son enthousiasme furent des plus complets; cette époque fut, à son avis du moins, la plus belle de sa vie.

Aussi, était-il facile de reconnaître que M. Muggins, Mme Muggins et Mlles Muggins avaient été à Paris. Pourquoi dis-je *avaient été*? Par le ciel! je me trompe; il faut dire *étaient toujours* à Paris. Ces bonnes gens étaient, en effet, constamment à Paris, malgré et depuis leur retour à Londres. Même en prenant leur thé, dans leur maison de *Camomile-Street*, leurs cœurs, leurs ames, leurs yeux, leurs oreilles, leurs nez, leurs doigts, leurs langues, tous leurs sens et toutes leurs facultés, étaient encore à Paris. Partout et toujours, dans la maison, dans les rues, dans les carrefours, dans les promenades publiques, au temple, au théâtre, partout et toujours, enfin, ils voyaient Paris, ils sentaient Paris, ils entendaient Paris, ils parlaient de Paris, PARIS, PARIS!

Le diable vous... confonde, pensais-je, en tournant le coin de *bishop'sgate street*, ce même soir, après avoir pris congé de la famille Muggins, le diable vous.... confonde, ô Muggins, Muggins autrefois si aimables et si bons, maintenant si taquins et si rabâcheurs! M'en avez-vous assez dit, ce soir, parce que je n'ai pas profité, comme vous, de la diminution de prix survenue dans les moyens de transport pour acquérir, au rabais, la futile réputation de touriste. M'en avez-vous assez dit, ce soir, parce que je n'ai pas voulu courir dans les pays étrangers, vivre, même en voyageant, à meilleur marché qu'en restant moelleusement assis au coin de mon feu, dans ma vieille Angleterre! Mais qui voudrait rester exposé à vos dédains ou à votre blâme pour n'avoir pas fait un voyage sur

Digitized by Google

le continent, quand il n'en coûte que trente schellings pour aller, et trente schellings pour revenir? Certes, ce ne sera pas moi, ô Muggins de mon cœur, moi qui vous aime tant, moi qui desire si vivement être toujours bien venu et bien accueilli par vous! J'irai donc sur le continent, j'irai à Paris, je le traverserai de part en part et dans tous les sens, votre Paris, je l'explorerai, je l'analyserai, j'y suis résolu. Je cours de ce pas arrêter mon passage, et demain matin, en partant, je crierai : *au revoir, amis Muggins*!.....

Je m'adressais ce monologue en sortant de chez ces bons amis Muggins. J'étais alors sous l'influence de leurs aimables sarcasmes, de leur enthousiasme contagieux, et de l'excellent punch qui avait accompagné leur excellent thé; mais, dès que j'eus fait quelques pas, la fraîcheur de la nuit calma mes sens, et je réfléchis plus posément à ce que j'allais faire. Je pensai d'abord, qu'avant de me mettre en voyage, il fallait inévitablement me munir d'un passe-port. Cette nécessité m'obligeait à remettre au lendemain matin l'exécution de mon dessein; et puis, il était tard, j'avais besoin de dormir, je me décidai donc à aller me coucher.

Je rêvai toute la nuit de mon voyage projeté. Tantôt le *packet-boat*, retenu par une fatalité ennemie, ne pouvait démarrer du rivage anglais; tantôt, lancé sur la mer, il s'égarait dans des directions inconnues, ou bien il revenait sur son sillage, ou bien il pivotait sur lui même comme une toupie. Puis, il me sembla que j'étais à Paris, dans un grand jardin que je supposai devoir être le jardin des Tuileries. La foule était immense; j'étais splendidement vêtu et je me promenais en me pavanant. Tout à-coup on crie : Au voleur! Je vois fuir un jeune homme fort bien mis; je le poursuis. La foule se précipite sur nos traces. Au moment où je suis sur le point d'atteindre le coupable, il fait un brusque détour et disparaît dans une tortueuse allée d'arbres. Je veux le suivre; un chien se jette dans mes jambes, je tombe, et la foule qui accourait à ma suite se précipite sur

Digitized by Google

moi et me saisit, croyant s'emparer du voleur qui portait comme moi un habit bleu barbeau et un pantalon blanc. Je veux crier, m'expliquer, me défendre. Vains efforts! je ne sais pas le français. On regarde mon hésitation comme une preuve de culpabilité; on prend mon ignorance de la langue française pour une feinte calculée. On m'interpelle, on m'interroge. J'entends le mot *passe-port*; je me fouille avec empressement,.... hélas!.... j'ai laissé mon passe-port à l'hôtel. On me demande le nom de mon hôtel; mais l'émotion a paralysé ma mémoire, je ne peux me rappeler ce nom maudit!

La foule crie alors de plus belle. Des agents de police accourent, on me conduit ignominieusement, à pied et à travers tout Paris, vers la prison. Vers la prison, moi! vers la prison, moi innocent, moi gentlman anglais! A cette pensée mon sang bouillonne, ma tête s'exalte, et, comme dans ce moment nous traversons un pont jeté sur la Seine, écartant d'un mouvement brusque et rapide les deux agents qui m'escortent, je franchis le parapet, et je m'élance dans le fleuve pour y cacher ma honte et pour y finir une existence désormais flétrie!!!...

Mais quel fracas!... Où suis-je?... M'a-t-on sauvé de l'abîme des eaux?... mon front dégoutte encore!... Je suis couché dans un bon lit.... Mais, par Dieu, je le reconnais...., c'est le mien!... et puis, voilà ma chambre!.... je me frotte les yeux, je recueille mes sens, j'examine.... je réfléchis.... je comprends enfin, j'ai rêvé!!

J'ai rêvé, et, sous l'influence des pensées qui occupaient mon esprit la veille, en m'endormant, j'ai rêvé que j'étais à Paris, que je parcourais Paris, que je me noyais à Paris. Et en me débattant j'ai saisi et précipité sur ma tête le pot plein d'eau placé sur ma table de nuit. La cuvette s'est brisée sur le parquet, le pot s'est brisé sur mon front en l'inondant d'une masse d'eau fraîche. De là tout ce fracas; de là, cette eau qui ruisselle sur mon pauvre bonnet de coton; de là enfin, mon brusque réveil!!

Digitized by Google

Les mésaventures auxquelles j'avais été exposé en rêve auraient pu paraître à certains esprits faibles un avertissement du ciel pour les faire renoncer à leur projet de voyage. Je ne m'arrêtai pas à un tel fatalisme, et je persistai dans mon dessein.

J'allai donc, dans la même matinée, à l'hôtel de l'ambassade française, demander un de ces tout-puissants morceaux de papier, sans lequel l'entrée du royaume de France m'aurait été interdite. On prit en note mon nom, mon prénom, mon âge, ma profession, ma destination et plusieurs autres minutieuses particularités relatives à ma personne; puis l'on m'invita à revenir le lendemain à la même heure pour retirer mon passe-port.

Cette petite affaire étant terminée, j'allai dans *Regent-Circus*, ce rendez-vous de tous les voyageurs. Là je me mis à méditer pendant assez longtemps sur le choix de l'entreprise à laquelle je confierais le soin de transporter ma personne à Paris. Mes réflexions portaient à la fois sur deux objets : Paris était certainement le premier, mais la dépense était certainement aussi le second. La vanité me criait : « Pars ! » l'économie murmurait à mon oreille : « Reste! » Cependant les circonstances me parurent assez favorablement arrangées, pour me permettre de concilier les excitations de la vanité avec les conseils de l'économie. La compagnie de l'*Aigle Royal* m'offrait de me conduire à Paris pour vingt-six schellings, et la compagnie du *Taureau*, moyennant vingt et un schellings. Ainsi, moyennant vingt et un schellings je pouvais m'élever au niveau des présomptueux Muggins! En vérité, c'était un bon marché trop évident pour hésiter. L'*Aigle Royal* était certainement un noble oiseau, et il me promettait de me conduire à Paris en 48 heures, tandis que le *Taureau* en demandait 50 ; mais le *Taureau* prenait cinq schellings de moins que l'*Aigle Royal*, et cette différence faisait plus que compenser l'autre. Aussi, dès ce moment, toute mon hésitation disparut ; et l'*Aigle Royal* eut-il été un *phénix* que je n'en aurais fait aucun cas! Je pris

Digitized by Google

donc la résolution définitive de..... de rentrer immédiatement chez moi pour dîner, bien décidé à donner ensuite la préférence au *Taureau*.

Pendant le trajet de *Regent-Circus* à ma maison, j'explorai avec soin les étalages des libraires, afin de me pourvoir des ouvrages qui pouvaient m'être utiles pendant mon voyage. J'eus le bonheur de rencontrer l'occasion d'acheter pour huit schellings un *Guide de l'Étranger à Paris* daté de 1815, et un *Trésor de l'Ecolier anglo-français*. Ce dernier livre me parut surtout d'un grand mérite, il contenait les phrases les plus essentielles à un voyageur, et il était enrichi d'une prononciation figurée capable d'initier le néophyte à la véritable prononciation de la langue française. Je ne peux résister à l'envie de transcrire ici, pour l'édification de mes lecteurs, un extrait de ce livre précieux et de la manière intelligente dont il exprimait l'accent français.

PHRASES ANGLAISES.	PHRASE FRANÇAISES CORRESPONDANTES.	PRONONCIATION FIGURÉE DU FRANÇAIS.
How's your mother?	Comment se porte votre mère?	Commong si port' vote mare?
What a shocking bad hat!	Quel chapeau épouvantable!	Kell chapo pâouf-onetabeul!
It's all very well, M. Ferguson; but you don't lodge here!	C'est très bien, M. Ferguson; mais ce n'est pas possible que vous pouvez rester ici!	Say tray byéing, M. Fargâoussonne; may say nay pas pâosscibeul kay vâou pâouvay restay ci!
Oh spirituel man! there you go with your eye out!	O homme spirituel! vous voilà sans un œil!	Oh âoum spiritouïoul! vâou voâla sans âounc ale!
Who stole the donkey?	Qui a volé l'ane!	Ki la volay l'ann'!
Flare up!	Sacrebleu!	Sakkeur-bleu!

Digitized by Google

Vous pouvez juger du plaisir que me causa la possession de ce précieux livre. Je fus très satisfait aussi en examinant le *Guide des Voyageurs à Paris.* Quoique ce livre eut déjà une date un peu ancienne, je pensai en l'examinant qu'il me serait cependant fort utile. Il était orné de nombreuses gravures représentant les principaux monuments et les plus beaux points de vue de Paris; il contenait aussi de nombreuses indications qui me parurent très intéressantes. A en juger par le *Guide de l'Etranger à Paris*, cette ville devait être magnifique; je ne trouvai dès-lors rien d'étonnant dans l'admiration que la famille Muggins professait pour cette belle cité.

Je restai pendant plusieurs heures le nez plongé dans ma nouvelle acquisition, admirant les gravures et parcourant le texte.

Je vis d'abord le Louvre, ce beau palais! puis le Panthéon, édifice superbe, auquel cependant je préférai notre Saint-Paul ; puis le château des Tuileries dont les toits élevés et à pente très inclinée excitèrent mon étonnement ; enfin l'Arc de triomphe, monument vraiment admirable, grandiose et puissant, dont la vue me sembla devoir seule suffire pour motiver et compenser la dépense du voyage de Londres à Paris.

Je lus ensuite la description des cafés, puis celle des restaurants et de leurs *cartes* contenant la liste des mets offerts aux consommateurs, et quelles cartes bien garnies! quels dîners elles offrent! pour vous en faire juger, ô lecteur, je transcris cette indication de mon *Guide des Voyageurs à Paris :*

« Dîner à la carte à quarante sous par tête : potage, quatre plats au choix, dessert, une bouteille de vin et pain à discrétion! »

Pain a discrétion! entendez-vous, pauvres gens de notre vieille Angleterre qui, moyennant une somme équivalente à celle que coûte *tout* ce dîner, pouvez à peine obtenir à Londres assez de pain pour apaiser votre faim! Pain à discrétion, plus un potage, plus quatre plats au choix, plus du dessert, plus enfin une bouteille de vin!! O Paris, Paris, charmant et déli-

Digitized by Google

cieux Paris!!! Je vous comprends et je vous approuve maintemant, dignes Muggins! il me semble, en effet, que celui qui n'a pas vu Paris n'a rien vu!....

CHAPITRE II.

Le lendemain matin, à l'heure indiquée, je me rendis à l'ambassade française pour retirer mon passe-port. On me fit entrer dans une pièce où plusieurs personnes étaient déjà installées, attendant sans doute pour un motif semblable à celui qui m'amenait. On appela successivement chacun de nous. Mon tour vint bientôt : ce ne fut pas sans quelque émotion que je me vis introduit devant M. César de Barguignoles, chargé d'affaires de l'ambassade. On me demanda de nouveau quels étaient mon nom, mon âge, mon domicile, ma profession, ma destination. Je répondis promptement et succinctemeut à cet interrogatoire pendant lequel M. César de Barguignoles ne cessa de me regarder avec la plus grande attention. Enfin, un des secrétaires de Monsieur le chargé d'affaires me remit un carré de papier qu'il me dit être le *passe-port* demandé, et me reconduisit fort poliment jusqu'à la porte.

A peine rentré chez moi, je déployai ce papier si important et je l'examinai avec attention.

Après avoir admiré, comme cela convenait, les armoiries royales de France qui surmontaient le passeport, je voulus connaître le contenu de cette pièce officielle. Après une heure de travail, et grâce au secours d'un dictionnaire de poche français-anglais, je reconnus que le passe-port était ainsi conçu.

AU NOM DU ROI.

Il est enjoint à tous Maires, Préfets, Commandants de garnison et autres Autorités, de RECEVOIR et PROTÉGER le

Digitized by Google

sieur Timothée Twig, *de la maison* Twig *et* Figg, *épicier en gros et marchand de fruits étrangers, demeurant dans Rosemary-Lane, se rendant à PARIS,* viâ *CALAIS ou BOULOGNE, et de lui donner aide et assistance de tout leur pouvoir en cas de nécessité.*

Le chargé d'affaires du royaume français,

César de Barguignoles.

Je fus très flatté de la teneur de ce passe-port. Il était impossible d'être plus poli et plus obligeant. Au nom du roi! certes, cela est quelque chose ; et ensuite : « *Il est enjoint à tous Préfets, Maires et commandants de garnison de recevoir.....* » En vérité on ne pouvait rien dire de plus!!

Je fus infiniment flatté de me trouver ainsi un homme de grande importance aux yeux de tous « préfets, maires et commandants de garnison » du royaume français. Je ressentis une vive satisfaction à la pensée de l'effet que produirait sur les magistrats la lecture de mon bienveillant passe-port. Pour mieux apprécier la justesse des recommandations exprimées dans cette pièce officielle, je me posai devant le miroir qui ornait ma chambre, et prenant successivement des attitudes dignes et majestueuses, je crus reconnaître que je méritais parfaitement ces obligeantes recommandations.

Sans doute, pensai-je en me mirant dans ma glace, sans doute, la grâce et la noblesse de ma personne ont déterminé M. César de Barguignoles à me donner une lettre si flatteuse pour les fonctionnaires publics de la France. En vérité, ce *Monsieur le chargé d'affaires* a du tact et du goût; car je peux dire que je suis incontestablement le plus bel homme de tout *Rosemary-Lane.*

Ah! Pénélope Muggins! Pénélope Muggins! Que direz-vous quand vous verrez ceci! ne serez-vous pas forcé de reconnaître et d'avouer..... Mais, par le ciel, je n'ai pas tout lu ce passe-port! Que diable y a-t-il écrit en marge comme le détail des colis d'une lettre de voiture?.....

Digitized by Google

Je repris ma place et mon dictionnaire pour traduire cette partie jusqu'à ce moment inaperçue, et qui portait pour titre : DESCRIPTION.

Jamais mortel placé inopinément en présence d'un effrayant fantôme n'éprouva une horreur pareille à celle qui me saisit en voyant mon soi-disant portrait tracé sur la marge de ce passe-port qui m'avait d'abord semblé être une si agréable lettre d'introduction auprès de *tous préfets, maires et commandants de garnison*!

Quel portrait avait fait de moi ce César de Barguignoles ! J'en conserverai l'amer souvenir pendant toute ma vie. Je veux bien, mon cher lecteur, mettre cette *desription* sous vos yeux ; mais, je vous en prie en grâce, gardez m'en le secret, et surtout n'en parlez jamais à la famille Muggins ! !

Voilà ce diabolique extrait :

DESCRIPTION ! ! !

Cheveux *rouge ardent.*

Mensonge ! Mes cheveux sont blond prononcé.

Front *bas et ridé.*

Ridé ! trois plis, tout au plus.

Yeux *ronds, gris-vert.*

Exagération malveillante !

Regard *louche.*

Abominable fausseté.

Nez *petit et camard....* oh !....

Menton *carré et rentrant....* ah !....

Bouche *grande et dégarnie.*

Il me manque seulement sept dents de devant.

Jambes *cagneuses.*

Ignoble calomnie !

Physionomie *commune.*

Insolent mensonge !

Taille *cinq pieds....* et un pouce avec, s'il vous plaît.

Age *trente ans.*

Seule indication vraie.

Digitized by Google

Infâme caricaturiste, m'écriai-je, indigné, en froissant ce maudit passeport dans mes mains crispées ! Infâme caricaturiste, car ta *description*, comme tu l'appelles, n'est pas un portrait, mais une calomnieuse caricature ! Crois-tu donc que j'irai présenter ton offensante recommandation à tous préfets, maires et commandants de garnison de ton pays ? Crois-tu que j'irai exhiber ton malencontreux passeport dans toutes les villes de France où j'entrerai, afin d'essuyer les sarcasmes des soldats qui en gardent les portes, ou les malins sourires des employés subalternes ? Impudent chargé d'affaires, puisses-tu être chargé de malédictions. Tu pensais te jouer de moi, méchant scribe ! tu t'es trompé. Je n'aurai pas la maladresse de mettre moi-même en circulation ma propre caricature. Je ne serai pas assez sot pour porter mon or dans la France, au détriment de ma vieille Angleterre. Peu m'importe ce que pourront penser et dire les Muggins. Après tout, ma vie ne dépend pas de Pénélope Muggins et des quatre mille livres sterling formant sa dot. Il a raison le vieux proverbe qui dit : « Il y a encore du bon poisson à prendre dans la mer. »

En achevant ce magnanime soliloque, je jetai de côté le passeport, le dictionnaire, le *Guide de l'Etranger à Paris*, et le *Trésor de l'Ecolier anglo-français*, je pris mon chapeau et, me précipitant hors de chez moi, j'allai rafraîchir mon sang par une promenade.

Je parcourus *Oxford-Street*, puis *Regent-Street*. Je passai avec une dédaigneuse indifférence devant les bureaux de l'*Aigle Royal* et devant ceux de la compagnie du *Taureau*, sans même y jeter un regard, et comme si je n'avais jamais pensé à utiliser leurs services pour faire un voyage sur le continent. Je continuai ma promenade en sentant le calme renaître de plus en plus dans mon âme. J'arrivai enfin dans *Hay-Market*, ayant reconquis toute ma tranquilité morale habituelle.

Je marchais en réfléchissant sur toute l'affaire qui m'avait si

Digitized by Google

vivement préoccupé, lorsque je me sentis saisi et arrêté par le bras. Je me retournai vivement et je reconnus, à mon grand plaisir, dans celui qui avait ainsi interrompu ma promenade et mes méditations, mon ancien ami Tom Taylor, avec lequel j'avais été, pendant quatre années, apprenti dans l'honorable maison Muscado Pruno et Cᵉ, épiciers en gros dans *Lombard-Street*.

Tom n'avait aucune disposition pour le commerce; tout son plaisir était de lire et d'étudier. Il avait fini par abandonner la carrière du poivre et du café pour en suivre une moins lucrative, mais plus avantageuse au point de vue des intérêts intellectuels. Après les études nécessaires, il s'était engagé dans les ordres sacrés, et il avait été nommé récemment ministre dans un village voisin de Londres. Si ce modeste emploi ne lui avait pas valu beaucoup d'argent, il lui avait permis d'acquérir une belle et honorable réputation, et, ce qui était mieux encore, il lui avait fourni l'occasion de connaître une jeune miss, aussi aimable que belle, dont il avait eu le bonheur d'obtenir la main. Il y avait peu de temps qu'il était marié; il avait amené sa jeune femme à Londres pour lui faire connaître cette ville où elle n'était jamais venue.

Après les premières salutations, après nos exclamations simultanées sur le plaisir réciproque que nous causait cette heureuse rencontre, le révérend ministre me présenta à sa femme. Il m'invita ensuite à les accompagner tous deux dans l'exploration qu'ils voulaient faire, et à dîner avec eux.

— J'accepterais avec grand plaisir votre agréable invitation, répondis je à mon ancien ami, mais la vérité est que, ce matin, j'avais formé le dessein de partir aujourd'hui même pour Paris.

— Pour Paris!... s'écria Tom étonné. Mais dans quel but voulez-vous entreprendre un tel voyage, ami Twig?

— Dans le desir de voir cette ville qu'on dit si belle.

— Voir Paris, ami Twig! mais, n'y a-t-il donc rien d'inté-

Digitized by Google

ressant à voir dans notre Londres, pour que vous alliez sur le continent chercher satisfaction à votre curiosité? Avez-vous visité toutes les admirables choses que Londres contient? connaissez-vous, par exemple, l'intérieur de *Westminster-Abbey*?

— Non, en vérité, je dois en convenir, répondis-je.

— Quoi, serait-il vrai! vous ne connaissez pas ce monument qu'on dit si beau, s'écria Mistress Taylor! je vous assure que cela m'étonne beaucoup.

— Avez-vous visité la tour de Londres, continua le révérend ministre?

— Pas davantage, je l'avoue.

— Et l'église de saint Paul?

— Non, en vérité.

— Et le jardin zoologique?

— Jamais.

— Dieu me bénisse, mon cher ami, s'écria le ministre, en poussant mon bras sous le sien, vous pouvez sans scrupule ajourner votre voyage à Paris à quelque temps d'ici. Vous savez le proverbe: « N'allons pas glaner chez le voisin, quand nous avons à moissonner notre propre champ ». Acceptez donc notre invitation: nous prenons votre journée; nous vous ferons connaître ce Londres que vous avez *vu* tous les jours, depuis tant d'années, sans l'avoir, à ce qu'il paraît, *regardé* jamais.

Il n'était guère possible de résister à cette aimable insistance; j'acceptai l'invitation qui m'était faite de si bonne grâce.

Notre première visite fut pour *Westminster-Abbey*. Je n'avais jamais vu l'intérieur de ce temple magnifique; je fus frappé d'admiration en y entrant. Le silence majestueux qui régnait sous ces voûtes recouvrant les cendres des rois anglais et de tous les hommes illustres ou remarquables dont s'honore la Grande-Bretagne, le grandiose et la beauté de l'architecture intérieure, le jour mystérieux pénétrant par les fenêtres découpées en dentelle, tout, dans ce bel édifice,

Digitized by Google

se réunissait pour disposer l'ame à des réflexions sérieuses. Mon ami le révérend Tom Taylor, nous fit quelques remarques touchantes sur la fragilité des grandeurs humaines qui passaient dans le monde comme un brillant météore, et venaient s'éteindre sous ces voûtes dans la nuit du tombeau.

Nous voulûmes examiner quelques-unes des inscriptions gravées sur les nombreux monuments funéraires qui décorent ce temple. Le premier nom qui s'offrit à nos yeux fut celui de Pitt, le grand ministre ; le second fut celui de Shakespeare, le grand poète dramatique. Mon ami nous fit remarquer quel singulier hasard avait placé auprès l'un de l'autre deux hommes qui avaient si bien su exploiter et mettre en scène, l'un d'une manière réelle, l'autre d'une manière fictive, les passions et les faiblesses de l'humanité. Après le monument du grand poète tragique, nous remarquâmes, sur un somptueux sarcophage, une statue en marbre blanc serrant entre ses bras, avec l'expression du désespoir, une urne funéraire. Curieux, nous nous approchâmes et nous lûmes l'inscription suivante ;

DANS CE TOMBEAU
REPOSE !!
LE NOBLE LORD OCTAVIO BRIMBORION !!
! ! !
CE JEUNE SEIGNEUR DONNAIT
LES PLUS BELLES
ESPÉRANCES !!
IL AVAIT DÉJA QUATRE DENTS !!
QUAND IL A ÉTÉ ENLEVÉ !
A L'AGE
DE DIX MOIS !!
PAR L'IMPITOYABLE
MORT ! ! !...
!!!
PRIEZ POUR LUI !!!
!!!

Digitized by Google

Le bedeau qui nous accompagnait remarquant l'étonnement que nous causait la lecture de cette inscription, nous apprit que, moyennant forte somme, tout le monde pouvait se faire enterrer dans le temple consacré à la sépulture des rois et des grands hommes anglais. Beaucoup de gens, poussant l'orgueil au-delà même de la durée de la vie, achètent à prix d'or cette vaine distinction qui sauve leur nom de l'oubli pour le livrer au ridicule.

Cet incident refroidit quelque peu notre enthousiasme; mais nous n'en restâmes pas moins pénétrés d'admiration pour la beauté du temple.

De *Westminster-Abbey*, nous allâmes à la Chambre des lords. Ce n'était pas le moment des séances. Nous fûmes introduits dans la grande salle : nous ne manquâmes pas, selon l'usage adopté par tous les visiteurs, de nous asseoir les uns après les autres sur la balle de laine servant de siége au président, et d'essayer les fauteuils dans lesquels se prélassent les nobles pairs. Nous ne nous aperçûmes pas que ces actes de futile curiosité eussent rien ajouté à notre mérite, ni même, il faut l'avouer, à notre bien-être, car, en vérité, j'avais d'aussi bons fauteuils chez moi.

En sortant de la chambre des lords, nous nous rendîmes sur le bord de la Tamise, et nous nous embarquâmes pour Greenwich sur le bateau à vapeur le *Crache-Feu*. A peine étions-nous à bord, que le bateau leva l'ancre et partit pendant qu'un orchestre, établi sur l'arrière du bâtiment et composé de deux clarinettes, un ophicleïde et un violon, jouait à grand bruit l'air célèbre de « *God save the queen* ». La marée était haute, le temps magnifique; les eaux scintillantes de la Tamise étaient sillonnées par une foule de barques et de navires de toutes formes et de toutes dimensions. Notre bâtiment, poussé par sa puissante machine, semblait voler sur les eaux. Bientôt nous eûmes dépassé le pont de Londres, ce modèle de légèreté, de solidité et de grâce; nous découvrîmes alors l'immense quantité de vaisseaux qui, sans cesse

Digitized by Google

renouvellée, couvre la vieille Tamise d'une forêt de mâts. Cette vue admirable que je n'avais jamais aussi bien pu apprécier, car jamais je ne m'étais embarqué sur le fleuve, m'arracha un cri d'admiration.

— Eh! bien, que dites-vous de ceci, me demanda Taylor?

— En vérité, répondis-je, il me paraît difficile que la Seine puisse offrir un plus ravissant coup d'œil!

Mes paroles firent sourire Taylor et il s'écria :

On voit bien, mon cher Timotheé que vous n'êtes jamais allé à Paris. Si vous aviez vu la Seine, vous ne penseriez pas à la comparer à la Tamise, à cette grande artère commerciale de l'Angleterre, à ce rendez-vous général des vaisseaux de tous les peuples du monde.

— Grand Dieu! m'écriai-je, il faut donc que les Muggins aient l'esprit singulièrement dérangé, pour qu'ils puissent faire un éloge aussi emphatique de Paris et du fleuve qui traverse cette cité!.....

Nous arrivâmes à Greenwich. Nous visitâmes, dans tous ses détails, l'intérieur de l'hôtel des Invalides, ce noble palais élevé pour servir d'asile aux marins blessés en servant leur pays. Nous vîmes la chapelle à la fois si belle et si simple, la grande salle illustrée par les nombreuses peintures représentant les hauts faits de la valeur britannique. Nous visitâmes enfin toutes les curiosités que renferme ce magnifique hôtel.

En voyant si calmes ces hommes qui tous avaient bravé la mitraille et la tempête, en les voyant recueillis par la reconnaissance du pays et abrités contre les orages de la vie comme de nobles vaisseaux paisiblement ancrés dans le port après de longs et périlleux voyages, nous fûmes pénétrés de respect et d'admiration.

Après une courte promenade dans le parc et une intéressante visite au *naval azylum*, cet autre palais élevé pour recevoir et instruire les enfants des marins anglais, le révérend Tom Taylor nous demanda par quelle voie nous voulions revenir à Londres.

Digitized by Google

Mistress Taylor, avec une complaisance exemplaire, déclara qu'elle s'en rapportait à ce que son mari et moi nous voudrions décider sur ce point.

Je ne fus pas de si amiable composition. Préoccupé d'abord par le soin d'aller retirer mon passeport, puis par l'indignation que m'avait causé la lecture de la calomnieuse description de ma personne inscrite en marge de ce passeport maudit, j'avais oublié de faire mon déjeûner ordinaire, et je commençais à sentir des tiraillements dans mon estomac profondément vide. Je priai, en conséquence, mon digne ami et sa jeune épouse de me permettre de leur offrir à dîner dans un des hôtels de Greenwich.

Mais Taylor me fit observer qu'il m'avait lui-même invité à dîner, que nous serions exposés à rencontrer mauvaise chère à Greenwich, tandis que si nous revenions de suite à Londres par le chemin de fer, nous arriverions dans la capitale, où nous pourrions dîner plus confortablement.

Je dus consentir à cette proposition malgré l'impatience de mon estomac. Heureusement un convoi allait partir: nous montâmes en wagon, quelques minutes après nous étions arrivés.

CHAPITRE III.

Le premier soin de mon ami fut de nous faire dîner. Il nous conduisit à l'enseigne du *Magot de la Chine*, en nous promettant que nous serions satisfaits de son choix.

Cependant je ne pouvais m'empêcher de penser encore à mon projet de voyage à Paris, et aux louangeux récits des Muggins sur cette grande ville. Comme je savais que Taylor avait fait récemment une excursion en France, je ramenais toujours, et presque malgré moi, la conversation sur ce sujet qui me préoccupait si vivement.

Pendant le dîner, je demandai donc à mon ami si la cui-

Digitized by Google

sine française, sur laquelle j'avais entendu et lu tant d'éloges, était réellement aussi variée et aussi exquise qu'on le disait, et surtout, s'il était vrai qu'avec un vieux soulier et un oignon, un cuisinier français pût faire un excellent potage capable de flatter délicieusement le palais d'Apicius lui-même.

— Quoi donc! Monsieur Twig, s'écria Mistress Taylor avec une expression d'anxiété excitée sans doute par ma question, auriez-vous trouvé mauvaise la soupe à la queue de bœuf qui vient de nous être servie?

— Non, en vérité, Madame, répondis-je, elle était fort bonne, et tout ce que l'on nous a servi a été parfait. L'étuvée d'anguilles était excellente, il serait difficile de manger du poisson plus frais et mieux accommodé, les œufs pochés étaient singulièrement bons, le beef-steak admirablement préparé, le hachis de venaison succulent et le plumb pudding délicieux.

— Vous ne dites rien de la pâtisserie, fit observer la jeune dame, je desire que vous ne l'ayez pas trouvée mauvaise.

— Certainement, Madame, répliquai-je avec empressement, la pâtisserie était exquise et des plus délicates. Je déclare qu'il faudrait être bien difficile, ou, pour mieux dire, bien injuste, pour oser faire le moindre reproche au mérite vraiment supérieur de tous les mets qui ont composé notre excellent et copieux dîner : aussi ne prétendais-je établir aucune comparaison en demandant quelques renseignements sur la cuisine française. J'avoue que je serais curieux de vérifier par moi même si l'on n'exagère pas l'étonnante variété qu'on lui attribue.

— Mon cher ami, me dit Taylor, cette variété serait en effet merveilleuse si elle était bien réelle ; mais il n'en est pas de la sorte, je l'ai reconnu par moi-même pendant que j'étais à Paris. Ainsi, vous entrez pour dîner chez un restaurateur : vous demandez la carte, on vous apporte un immense catalogue contenant la nomenclature de cinquante différentes entrées de veau, de cent entrées de bœuf, de deux cents entrées

Digitized by Google

de mouton ! Il serait difficile que le chef de cuisine fût constamment en mesure de fournir à commandement cette immense variété de plats ; une supercherie habilement organisée supplée à cette évidente impossibilité.

Chaque sorte de viande est tenue au chaud dans de vastes terrines placées sur un feu modéré. Une autre terrine contient une sorte de sauce universelle, élément général de toutes les sauces possibles. Chaque fourneau est surmonté d'une étagère contenant un assortiment de cornichons, capres, moutarde, farine, pannure, sucre pilé, sel, poivre, épices, vin blanc, jus de citron, vinaigre, huile, enfin de tous les principaux ingrédients qu'emploie l'art culinaire. A proximité se trouvent des approvisionnements de cressons, herbes hachées, truffes séchées au four, des morceaux de palais de bœuf découpés en crête de coq, des écrevisses, et une foule d'autres objets servant aux divers apprêts de chaque sorte de viande. Ainsi organisée, la cuisine ressemble à un vaisseau gréé, armé et prêt à lâcher sur les consommateurs des bordées de plats de toutes dimensions, et de sauces de tous les goûts et de toutes les couleurs. Vous voici à table : vous demandez du *gigot de mouton à la sauce piquante*, le simple énoncé de cet ordre vous remplit agréablement la bouche, et vous vous attendez à recevoir quelque mets raffiné. Voici comment vous êtes servi : un chef de cuisine détache de suite un morceau d'une des pièces de mouton qui reposent dans les terrines ; il place ce morceau sur une assiette ; il l'arrose avec un copieux extrait de la *sauce universelle ;* puis il éparpille par dessus quelques capres ; enfin il termine l'opération en acidulant le tout avec *un filet* de vinaigre, dernière cérémonie de ce baptême culinaire qui vous gratifie d'un « *gigot de mouton* A LA SAUCE PIQUANTE ! » Il en est de même, à peu près, si vous demandez du *bœuf à la sauce aux tomates*, ou *à la jardinière*. Alors, au lieu de s'adresser à la terrine contenant le mouton, le chef s'adresse à la terrine contenant le bœuf : il coupe un morceau de cette viande, le place sur

Digitized by Google

une assiette et l'arrose avec la *sauce universelle* qu'il colore en rouge avec *une pointe* de vermillon ou d'ocre rouge impalpable, si vous avez demandé du *bœuf à la sauce aux tomates*; ou qu'il teint en vert avec *une pincée* de sauge sèche pulvérisée, si vous avez préféré du *bœuf à la jardinière*. Point de différence si, au lieu du mouton et du bœuf, vous demandez du veau à quelque sauce que ce soit : le chef puise toujours dans la terrine contenant la viande que vous avez choisie, et il arrose toujours cette viande avec la *sauce universelle*, modifiée par un ou par plusieurs des ingrédients composant son arsenal culinaire.

Voici, mon cher Twig, comment est variée à l'infini la cuisine française. Dites maintenant si la nomenclature moins nombreuse, mais plus exacte, plus vraie et surtout plus naturelle de la cuisine anglaise, n'est pas infiniment préférable à cette variété factice, malsaine et presque dérisoire que présente la carte des restaurants français ?

— O Muggins! Muggins! pensai-je, en entendant ces curieuses révélations, est-il possible que vous vous soyez laissé prendre et éblouir par de telles supercheries!...

En sortant de table, nous nous fîmes conduire par un fiacre au Jardin zoologique.

Mistress Taylor et moi, nous fûmes émerveillés de toutes les curiosités que ce jardin renferme. Taylor, qui connaissait parfaitement l'histoire naturelle, nous donna de précieuses explications sur les nombreuses variétés de quadrupèdes et d'oiseaux vivants renfermés dans les cages élégantes qui décorent le jardin.

Nous payâmes le tribut accoutumé de biscuit à l'ours, de pommes à l'éléphant et de bourgeons d'aubépine à la giraffe. Nous admirâmes le cygne noir voguant majestueusement sur les eaux du bassin, au milieu d'une foule d'autres oiseaux aquatiques. Nous nous arrêtâmes pendant assez longtemps à nous divertir des gambades et des grimaces des singes. Enfin, après avoir parcouru tout le jardin, après avoir vu tous les

Digitized by Google

ornements et toutes les constructions pittoresques qui l'embellissent, nous remontâmes en voiture et nous nous fîmes conduire au pied de *Primrose-Hill*. Nous gravîmes à pied cette colline. La peine que nous causa cette promenade ascendante fut largement compensée par le plaisir que nous éprouvâmes à la vue de l'admirable panorama que l'on découvre en arrivant au sommet. Le soleil descendait vers l'horizon, ses rayons presque horizontaux doraient les milliers de toits qui s'élèvent au dessus de Londres, et faisaient briller d'un scintillement flamboyant le dôme gigantesque de saint Paul qui domine toute la cité. A nos pieds s'étendait *Regent's-Park* et le Jardin zoologique que nous venions de visiter. Mistress Taylor était enchantée ; mon révérend ami déclara qu'il était difficile de jouir d'une vue plus agréable.

— J'ai entendu faire les plus grands éloges de la colline de Montmartre, dis-je, en m'adressant à Taylor, est-il vrai que cette colline soit le *Primrose Hill* de la ville de Paris?

— Qui a pu vous dire une telle chose, mon cher Timothée, s'écria Taylor! la colline de Montmartre mériterait plutôt le nom de *Rubbish-Hill* (1) que celui de *Primrose-Hill*! (2) Figurez-vous une sorte de rocher aride, nu, percillé de carrières de pierre, surmonté à son sommet d'un méchant moulin à vent tout délabré, et vous aurez une idée des attraits que Montmartre offre aux curieux.

Les renseignements que mon ami Taylor avait la complaisance de me donner sur Paris, m'étonnaient de plus en plus. Je ne pouvais comprendre quel engoûment bizarre portait les Muggins à donner de si pompeux éloges à des merveilles aussi apocryphes. Les réflexions que je fis à ce sujet tendaient à refroidir mon enthousiasme déjà singulièrement attiédi par le malencontreux incident du passeport; cependant j'étais toujours préoccupé de mon projet de voyage.....

(1) *Rubbish-Hill*, colline des ruines.

(2) *Primrose-Hill*, colline des roses précoces.

Digitized by Google

Après que nous eûmes admiré à notre aise la magnifique vue dont on jouit du sommet de *Primrose-Hill*, nous nous disposâmes à rentrer à Londres. Taylor nous proposa de compléter les plaisirs de cette journée en allant passer notre soirée au théâtre. Nous acceptâmes avec empressement cette agréable proposition.

Notre voiture nous conduisit donc à *Drury-Lane*. On devait représenter *Hamlet* et la salle était presqu'entièrement garnie.

Avant que le spectacle commençât, et pour occuper nos moments d'attente, je demandai à Taylor ce qu'il pensait de l'état actuel de l'art dramatique en France.

— Il faut que vous sachiez, répondit mon révérend ami, qu'il y a eu en France deux écoles dramatiques bien distinctes et toutes deux remarquables par le talent des auteurs qui les ont illustré. L'une est désignée sous le titre d'école classique, l'autre sous celui d'école romantique. La première fondée par Corneille, Racine et Molière, suivait les errements des auteurs anciens. Elle donnait des leçons de morale et fustigeait le vice; mais son mérite était gâté par un caractère général de pédanterie, de dignité guindée, et aussi, disons-le, par des facéties de bas étage voisines de la trivialité. La seconde, intronisée par Victor Hugo et Alexandre Dumas, et appuyée par l'aveugle engoûment de la mode, a suivi une route toute contraire: visant, du moins en apparence, au seul but d'exciter de vives et même de violentes sensations dans l'ame des spectateurs, cette école a employé tous les moyens qu'elle a cru capables de la conduire au résultat qu'elle désirait, sans examiner si ces moyens étaient bons ou mauvais. Il est arrivé de là qu'une fois engagée dans cette fausse route, l'école romantique, entraînée sur une pente rapide, est descendue d'exagération en exagération jusqu'à l'immoralité et à la démoralisation, et qu'elle a perverti le goût des Français, si même elle n'a pas eu le funeste pouvoir de pervertir leurs cœurs.

— Est-il possible que vous disiez la vérité, m'écriai-je étonné! Quoi, ce théâtre français si vanté, aurait-il autant dégénéré?

Digitized by Google

— Croyez, mon cher ami, que je n'exagère pas. Un recueil périodique a fait une curieuse énumération statistique dont je crois pouvoir me ressouvenir assez pour vous la rapporter exactement; elle vous donnera la preuve que mon opinion est fondée sur les faits. Ce journal a calculé que les dix drames les plus famés de l'école romantique française mettent en scène huit femmes adultères, cinq courtisanes, onze amants ou maîtresses qui assassinent l'objet de leur amour et six enfants naturels ou adultérins, héros qui débitent les plus ardentes déclamations contre l'organisation de la société et contre la légitimité de la naissance. Je vous fais grâce des amours incestueux, des jeunes femmes séduites, et de deux jeunes filles qui accouchent presque sur la scène!.. Que dites-vous de cette expressive nomenclature, ami Timothée? Ne vous semble-t-elle pas une preuve convaincante de la dégradation de l'art dramatique en France?

— Je vous avoue que je suis confondu d'étonnement, répondis-je, mais le public français n'a-t-il donc pas le sentiment des mœurs, des convenances et du bon goût, et ne fait-il pas justice de pareils dérèglements.

— Pour être vrai, reprit Taylor, il faut reconnaître que les Français, un moment séduits par les brillants oripeaux qui paraient l'école nouvelle, sont bientôt revenus de cette illusion déplorable. Le goût éclairé de la population commence à repousser ce dévergondage littéraire; mais cet heureux changement n'est pas complet encore, et les esprits sérieux peuvent s'alarmer avec raison des fâcheuses conséquences qui peuvent dériver de cette erreur temporaire d'une nation trop souvent entraînée par l'ardeur de son imagination.

Le commencement de la représentation mit brusquement fin à ces révélations qui produisaient une vive impression sur mon esprit.

Le chef-d'œuvre du grand tragique anglais fut admirablement joué; les acteurs recueillirent des applaudissements mérités et nombreux.

Digitized by Google

En sortant du théâtre, j'accompagnai mon révérend ami et son aimable femme jusqu'à la porte de leur hôtel. Je les quittai après avoir obtenu leur promesse qu'ils viendraient le lendemain dîner avec moi à la célèbre taverne de l'Ancre couronnée.

CHAPITRE IV.

Je rentrais chez moi en repassant dans mon esprit les incidents de l'agréable journée qui venait de s'écouler. Comme il était tard, les rues étaient presque désertes et je marchais d'un pas rapide. Tout-à-coup je suis arrêté par une jeune fille d'une mise à la fois élégante et modeste, qui implore en sanglottant mon secours pour la tirer d'un fâcheux embarras. La voix douce et l'air désolé de la jeune suppliante font naître en mon cœur une vive émotion. Je lui demande en quoi je peux lui être utile; elle me raconte qu'elle est arrivée depuis fort peu de jours à Londres où elle est venue voir sa sœur récemment mariée avec un négociant de cette ville. Elle a voulu dans la journée faire une promenade dans la cité; elle a cru pouvoir se diriger seule, elle s'est égarée. Depuis plusieurs heures, elle erre sur le pavé de Londres, espérant toujours pouvoir retrouver sa route, et n'osant demander qu'on la lui indique. Enfin, désespérant de réussir, voyant l'heure avancée, et inquiète de l'anxiété que son absence prolongée doit causer à sa sœur et à son beau-frère, elle a surmonté sa timidité, et s'est décidée à implorer mon secours.

Je la questionne pour connaître dans quelle rue demeure son beau-frère. Elle me cite un nom de rue qui m'est complètement inconnu. Je lui explique mon ignorance, elle me nomme plusieurs rues voisines, et continuant ses indications avec une aisance et une tranquillité que j'attribue sottement à la confiance que je lui inspire, et qui ont une toute autre cause, comme je l'appris bientôt à mes dépens,

Digitized by Google

elle me donne avec une singulière exactitude la désignation du quartier où elle veut se rendre.

Les lieux que la jeune égarée m'indiquait étaient heureusement peu éloignés de la rue où nous étions, et fort voisins de celle que j'habitais moi même. Je lui offris de la conduire jusqu'à la maison de son beau-frère. Acceptant d'un air empressé, elle passa sans plus de cérémonie son bras sous le mien, et nous nous mîmes en route.

Ma jeune compagne, parfaitement rassurée, entretint presque joyeusement la conversation pendant tout le trajet. Je ne laissai pas que de m'étonner de la promptitude avec laquelle son inquiétude et ses larmes avaient disparu. Bientôt nous arrivâmes dans la rue voisine de celle où elle m'avait dit que demeurait son beau-frère. Elle m'annonça qu'elle reconnaissait parfaitement les lieux, et m'indiqua une petite ruelle étroite et sombre dans laquelle, me dit-elle, devait être la maison que nous cherchions.

A peine avions-nous fait quelques pas dans cette rue ténébreuse, que deux hommes, sortant brusquement d'une allée voisine, se précipitèrent sur nous avec violence. A l'instant la jeune effrontée qui venait sans doute de jouer un rôle concerté avec les chenapans qui paraissaient sur la scène, dégagea son bras du mien et disparut dans l'ombre en poussant un malin éclat de rire. Je restai seul en présence des deux bandits. Ils ne me laissèrent pas longtemps indécis sur le sort qu'ils me réservaient. Avant que j'eusse pu pousser un cri, chacun d'eux déchargea sur moi un coup du bâton plombé dont il était armé. Frappé à la fois sur la tête et sur le corps, je tombai évanoui.

J'ignore combien de temps je restai privé de sentiment. Quand je revins à moi, j'étais étendu au milieu de la rue, à moitié dépouillé de mes vêtements. J'essayai de me relever; un cri de douleur m'échappa, j'avais un bras cassé. Heureusement ce cri de douleur fut entendu par un policeman qui accourut. Grâce à son secours, je pus me rendre chez moi. Un

Digitized by Google

chirurgien fut promptement appelé. Ses soins m'eurent bientôt soulagé; il m'assura, en me quittant, que cet accident fâcheux n'aurait aucune suite sérieuse.

Mon premier soin, le lendemain matin, fut de faire écrire à mon ami Taylor. Il accourut aussitôt qu'il eut appris le malheur qui m'était arrivé.

Quand je lui eus raconté tous les détails de cet évènement déplorable, il me fit de douces railleries sur mon empressement à secourir les belles éplorées, et finit par me faire rire moi-même de cette mystification qui me coûtait seulement ma bourse, mes bijoux, une partie de mes vêtements et un bras cassé, tandis qu'elle aurait pu me coûter la vie.

— J'espère, mon cher Twig, me dit en souriant Taylor, que cette mésaventure calmera votre envie d'aller courir le monde hors de votre pays. Vous conviendrez avec moi que c'est assez des chances fâcheuses qu'on est obligé de souffrir chez soi, sans qu'on s'expose de gaîté de cœur aux chances plus fâcheuses encore qu'on peut encourir chez les autres.

— Vraiment, mon cher Taylor, répondis-je, vous me jugez trop sévèrement. Ce n'était pas une futile curiosité qui m'engageait à faire le voyage de Paris. A vous, qui êtes mon ami, j'avouerai que j'avais un motif plus grave et plus important.

— Eh bien, quel était ce motif? Ne me faites pas vos confidences à demi; dites-moi tout, qui sait si je ne pourrai pas vous être utile.

— Je cède volontiers à vos instances. Aussi bien j'éprouverai un soulagement à mon anxiété, en vous en faisant connaître le motif.

Sachez donc que je suis amoureux, oui amoureux fou de Miss Pénélope Muggins; sachez que mon plus vif désir est de lui plaire et d'obtenir sa main; sachez que Miss Pénélope et toute sa famille sont allés à Paris, raffolent de Paris, n'estiment que ce qui vient de Paris, dédaignent tout ce qui n'a pas vu Paris, et comprenez enfin quel déplaisir je dois éprouver de ne pouvoir obtenir par un voyage à Paris ce prestigieux avantage de

Digitized by Google

la possession duquel dépend peut-être le succès de mes vœux!

— Vous exagérez sans doute l'effet du voyage que vous méditiez. J'aime à penser que la famille Muggins ne ferait pas dépendre d'une condition si peu importante son consentement à votre union avec Miss Pénélope. Cependant je dois avouer que votre confidence jette plus de gravité sur vos projets de voyage; mais le malheureux accident que vous venez d'éprouver vous force d'ajourner votre *pélerinage* à Paris. Prenez donc votre mal en patience et songez avant tout à vous guérir.

— Maudite soit l'effrontée coquine qui m'a conduit dans ce guet-à-pens! Si jamais on me rattrape à donner secours à qui que ce soit, je consens bien à.... aie! aie!.... J'en ai au moins pour un mois avant d'être guéri!....

— Allons, calmez-vous, un mois est bientôt passé.... Mais, il me vient une heureuse idée. Si vous vouliez me croire, vous utiliseriez ce mois d'arrêts forcés pour aller à Paris sans sortir de votre chambre....

— Vous n'êtes pas généreux de me plaisanter en un pareil moment!

— Je ne plaisante pas; écoutez le projet que je viens de former. L'accident qui vous est arrivé vous force à garder la chambre pendant quelque temps. Au lieu de rester à Londres, venez chez moi. Dans trois jours vous pourrez supporter le trajet des quelques milles qui séparent ma résidence de la capitale, surtout si vous faites ce trajet par le chemin de fer. Vous savez que j'ai habité Paris pendant près d'une année. J'ai dans ma bibliothèque l'excellent ouvrage intitulé *Paris and its environs*: pour peu que vous y mettiez de la bonne volonté, grâce aux nombreuses gravures contenues dans cet ouvrage et aux indications que je me ferai un plaisir de vous donner, vous pourrez arriver rapidement à connaître l'aspect général, les principaux monuments, les usages et la population même de Paris, sans quitter votre fauteuil.

L'obligeante proposition de Taylor était séduisante; il in-

Digitized by Google

sista tellement pour que je l'acceptasse, que je ne pus refuser. Trois jours après, j'étais installé dans son presbytère.

Je passai trois semaines chez mon révérend ami. Au bout de cet espace de temps, j'étais complètement guéri de mon accident, et les agréables conversations de Taylor, ainsi que l'étude des gravures et du texte de son précieux volume *Paris and its environs*, m'avaient appris *mon Paris* comme si j'avais habité pendant six mois cette capitale. Je le remerciai vivement, ainsi que son aimable femme, de leur obligeante et affectueuse hospitalité, et je revins à Londres.

Ma première visite fut pour les Muggins. Mon cœur était agité de pulsations précipitées au moment où le domestique m'introduisit dans le salon. Mon pauvre cœur battit bien plus fortement encore, quand je reconnus que miss Pénélope Muggins était seule dans l'appartement. Mes jambes tremblantes avaient peine à me soutenir, ma langue embarrassée avait peine à parler.

Miss Pénélope, en me voyant, poussa un petit cri qui me parut inspiré au moins autant par le plaisir de me voir que par la surprise. Cet agréable accueil raffermit mes esprits.... et mes jambes. Je m'empressai de demander en balbutiant des nouvelles de la famille.

— Tout le monde se porte à merveille, me répondit la charmante miss ; et vous, Monsieur Twig, continua-t-elle, donnez-moi des nouvelles de votre santé, dites-moi ce que vous êtes devenu pendant ces trois longues semaines écoulées sans que nous ayons eu le plaisir de vous voir ?

— Oui, certainement, miss... ma santé, ...certainement... certainement..... eh!... hum!.... brum!.... parce que.... dans le fait.... sur le continent.... un grand voyage.... hum!... visiter Paris.... je le connais, Paris, oui, Paris et tout le reste....

— Que me dites-vous, Monsieur Twig? Serait-il possible que, sans nous prévenir, vous soyez allé à Paris? Quoi! vous revenez de Paris!... Mais, en vérité, c'est charmant, c'est étonnant, c'est.... Maman, Coralie, papa!! venez donc, venez

Digitized by Google

vite!!... Ah Monsieur Twig, c'est joli de faire de telles incartades !... J'espère au moins que vous allez nous donner des nouvelles de Paris, de ce cher Paris !

Les exclamations et les interrogations de miss Pénélope se seraient peut-être indéfiniment prolongées, si elles n'eussent été interrompues par l'entrée de toute la famille attirée par les bruyants appels de l'aimable miss.

Après les premières exclamations, il me fallut subir de suite un multiple interrogatoire sur Paris.

— Comment avez-vous trouvé les Tuileries, me demanda Monsieur Muggins ?

— Oh! les Tuileries, répondis-je, les Tuileries, superbe palais, masse imposante de bâtiments.... Certes, les Tuileries !... oh ! très beau, très beau !

— Et le Louvre, demanda miss Coralie?

— Quant au Louvre, je répondrai que le Louvre.... Ah ! le Louvre, ...magnifique colonnade,... architecture somptueuse.... Oh ! j'ai fort admiré ce palais ;... la place du Louvre a 120 mètres carrés de surface.

— Et le Grand-Opéra, demanda miss Pénélope ?

— Ne me demandez rien sur le Grand-Opéra. Les mots sont insuffisants pour exprimer ce que l'on éprouve au Grand-Opéra.... Le Grand-Opéra! oh ! le Grand-Opéra !.... prestiges, profusion de lumières, affluence de dames, riches costumes, merveilleuses illusions, acteurs délicieux, tout est admirable au Grand-Opéra !... et puis le foyer, le balcon, les stalles, les loges, la scène, la pompe des représentations, tout enfin... Oh ! le Grand-Opéra ! le Grand Opéra! qui pourrait jamais l'oublier.... après l'avoir vu !

— Je suis charmée, cher M. Twig, dit mistress Muggins, que vous paraissiez aussi satisfait de ce que vous avez vu à Paris. Vous comprendrez maintenant l'enthousiasme que nous a inspiré notre voyage dans cette belle ville.

— Ah! belle ville en vérité, Madame, belle et noble ville... Quand on pense aux magnifiques monuments qu'elle renfer-

Digitized by Google

me..... la Bourse, avec ses soixante six colonnes ; le palais de Justice avec sa magnifique barrière ; le château d'eau, où l'on voit des lions de bronze jetant de l'eau par la gueule; l'église de Notre-Dame, découpée comme une dentelle, et ses deux tours qui s'élèvent comme des sentinelles veillant sur Paris ; le pont du Change, ainsi nommé du nom des changeurs qui l'habitaient autrefois ; la colonne Vendôme, cette superbe colonne, ordre dorique, 44 mètres de hauteur, toute en bronze, et surmontée de la statue de l'empereur Napoléon ; et le Palais-Royal, oh ! le Palais-Royal !.... charmant, délicieux,.... ses galeries, ses nombreuses boutiques,... et ses restaurants avec leur cent entrées de veau, leurs deux cents entrées de bœuf, leurs trois cents entrées de mouton et *leur sauce universelle* ; leur SAUCE UNIVERSELLE surtout, ah ! ah ! ah ! ah !... que dites-vous de leur sauce universelle ? ah ! ah ! ah ! ah !... précieux en vérité, excellent, ah ! ah ! ah ! ah !...

Je débitai cette longue tirade, soigneusement étudiée d'avance, avec un aplomb dont je fus moi-même très-satisfait. Mon auditoire émerveillé en parut charmé. La dernière partie de mon discours, relative à la sauce universelle, fut l'objet de questions empressées. Je racontai sur ce sujet tout ce que m'avait appris mon ami Taylor sur l'art culinaire des restaurateurs parisiens ; ces détails amusèrent beaucoup la famille Muggins.

Je dus encore répondre à de nombreuses questions sur Paris. Les instructions de mon ami Taylor et mes études des gravures du livre *Paris and its environs* me servirent merveilleusement. Le subterfuge ne fut soupçonné par personne.

Dès le lendemain, je m'empressai de reprendre le cours ordinaire de mes visites quotidiennes chez la famille Muggins. Cette fois encore j'eus le bonheur de rencontrer miss Pénélope seule au salon. Notre conversation retomba naturellement sur Paris.

— Eh bien, Monsieur Twig, dit la charmante miss, avouez

Digitized by Google

maintenant que vous n'avez jamais rien vu dans ce monde entier de plus beau, de plus agréable que ce délicieux Paris?

Saisissant avec résolution l'occasion qui m'était offerte d'expliquer mes sentiments à miss Pénélope, je pris sa main entre les miennes, et la regardant d'un air tendre, je lui répondis avec émotion :

— Pardonnez-moi, miss Pénélope, il y a au monde un objet que je trouve un million de fois plus agréable et plus beau que Paris, et toutes les merveilles qu'il renferme.

— Au nom du ciel! quel peut être cet objet, s'écria miss Pénélope, rougissant jusqu'au bout des doigts.

— Pouvez-vous me faire une telle question, m'écriai-je, avec passion, en pressant sa main contre mon cœur. Cet objet que je trouve le plus aimable et le plus beau du monde, c'est.... miss Pénélope Muggins.

A cette déclaration, non imprévue peut-être, la jeune miss laissant sa main dans les miennes, se couvrit la figure de son autre main, et détourna la tête avec une charmante confusion.

Au même instant, la porte du salon fut brusquement ouverte par mistress Muggins.....

Qu'ajouterai-je de plus ? Cette scène délicieuse s'est passée il y a un mois. Depuis trois semaines je suis l'heureux époux de miss Pénélope Muggins. Demain ma nouvelle famille et moi, nous partons pour visiter les bords du Rhin et l'Allemagne. Nous avons préféré nous diriger vers ce pays plutôt que vers la France, attendu que TOUS déjà nous connaissons Paris, au point de le *savoir par cœur*, comme le lecteur a pu s'en convaincre.

Les Muggins sont dans l'enchantement de leur prochaine excursion. Quant à moi, je partage d'autant plus leur satisfaction, que j'espère bien, cette fois, ne pas faire un voyage sans sortir de ma chambre.

BARRILLON.

Digitized by Google

CORRESPONDANCE.

—

Nous avons reçu, au sujet de la lettre sur M. le marquis Mazade d'Avèze, la réponse suivante de M. Victor de Bonald, gendre de M. Mazade d'Avèze et frère de Mgr. le cardinal archevêque de Lyon :

Montpellier, ce 29 novembre 1843.

MONSIEUR,

M. le marquis Mazade d'Avèze, auteur d'un petit ouvrage sur Lyon, n'a jamais été membre d'aucune assemblée. Il ne faut donc pas le confondre avec un citoyen Mazade, député de la Haute-Garonne. Je vous serai infiniment obligé de corriger sur ce point l'article que vous avez inséré dans la *Revue du Lyonnais*.

Agréez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

V. de BONALD.

Il résulte de cette lettre que notre premier correspondant a été induit en erreur par le *Catalogue des Lyonnais dignes de mémoire, de MM. Péricaud et Breghot ;* catalogue qui fait du marquis d'Avèze un député à la Convention et un membre du Conseil des Anciens.

M. le marquis Mazade d'Avèze est originaire d'*Avèze*, près le Vigan, département du Gard, tandis que le conventionnel Mazade était du département de la Haute-Garonne.

Nous apprenons que M. d'Avèze vit encore. C'est avec empressement que nous rectifions une erreur qui n'avait été commise que sur la foi de notre correspondant, à qui nous laissions d'ailleurs la responsabilité de ses assertions.

Digitized by Google

CHRONIQUE.

—

Le clergé lyonnais a perdu un de ses membres les plus distingués et les plus généralement aimés et estimés, M. Noël Jordan, curé de St-Bonaventure, mort le 2 décembre à l'âge de 65 ans, à la suite d'une longue maladie.

M. Noël Jordan appartenait à une honorable famille lyonnaise : il était frère de Camille Jordan. Dans l'exercice de ses fonctions sacerdotales, il s'était fait remarquer autant par l'aménité de ses manières et par la modération de son caractère, que par sa piété sincère, son zèle exempt d'ambition, sa charité sans bornes, et sa sollicitude infatigable pour les pauvres, la plus belle vertu du prêtre. Placé à la tête d'une paroisse dénuée en quelque sorte de ressources à cause du grand nombre de malheureux qui l'habitent, il était cependant parvenu, à force de zèle et de persévérance, à accomplir une partie considérable des travaux qui rendront son église l'une des plus belles de notre cité. Il lui a fait, à sa mort, l'abandon du peu qu'il avait conservé d'une fortune entièrement absorbée par les secours accordés aux malheureux.

M. Jordan prit, il y a neuf ans, possession de la cure de St-Bonaventure, en quittant celle de la ville de Roanne, où il laissa de vifs regrets ; sa bienfaisance y était populaire, et tout le monde savait que rarement il se levait de table sans avoir prélevé sur sa propre nourriture la part des malades ou des indigents.

— L'Académie royale des Sciences Belles-Lettres et Arts de Lyon, a pourvu, dans sa dernière séance, aux deux places d'académiciens libres qui étaient demeurées vacantes dans son sein. M. l'abbé Plantier, professeur à la faculté de théologie de Lyon, et M. Ponsard, auteur de *Lucrèce*, ont été élus à une grande majorité. Dans la même séance, l'Académie a conféré le titre de correspondant à MM. Itier, inspecteur des douanes, membre de la légation envoyée récemment en Chine ; Carre, directeur du cabinet d'histoire à la Faculté des lettres de Besançon.

M. le docteur Polinière a été élu président de l'Académie pour l'an 1844.

— Il a paru, ces jours derniers, à l'imprimerie de M. Louis Perrin, sous le titre de *Notices sur les Chemins de fer du département du Rhône et de la Loire*, une intéressante publication in-32, qui est appelée à un succès populaire. Ce volume en dit certainement plus qu'il n'est gros, et aucun des voyageurs qui prennent notre chemin de fer ne peuvent se passer de ce *vade mecum*, plein de détails curieux et instructifs sur tout ce qui doit frapper les yeux pendant le rapide parcours. Ce travail accuse de nombreuses recherches de la part de son auteur, M. A. de G.

— L'auteur des *Messéniennes* et de *l'Ecole des Vieillards*, Casimir Delavigne, se rendait dans le midi pour y rétablir sa santé délabrée. Arrivé à Lyon, il a expiré dans la nuit du 11 décembre, à l'hôtel de Provence. Il était accompagné de sa femme et de son fils, âgé de neuf ans. Mme Delavigne a fait procéder à l'embaumement de son mari, et ramené à Paris cette chère dépouille. Pleine de courage et de résignation dans sa douleur, elle a présidé, elle seule, à tous ces tristes apprêts.

— Notre jeune barreau vient de publier un nouveau journal intitulé : *la Justice*. Son premier numéro a paru le 5 décembre. Puisse cette feuille tenir tout ce que son titre promet, et réaliser tout ce qu'on est en droit d'attendre de ses fondateurs !

Digitized by Google

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE XVIIIe VOLUME.

POÉSIE.

AUGUSTE DESPORTES.	Le Lièvre et la Taupe, fable.	III
***	A des Enfants.	VII
VICTOR DE LAPRADE.	Hymne au Soleil, fragment d'Hermia.	144
IDEM.	A la mémoire de Barthélemy Tisseur.	257
ALBERT RICHARD.	Sonnet traduit du portugais de Camoens.	329

Lyon. — Histoire. — Monuments. — Institutions.

H. LEYMARIE.	Notice historique sur les églises de Saint-Jean, de Sainte-Croix, de Saint-Etienne et sur la Manécanterie.	1
	Arrêté de Bonaparte au sujet de la statue et du major-général Martin.	89
F. D.	Fortifications de Lyon à diverses époques.	169
COLOMB DE BATINES.	Bibliothèque lyonnaise de M. l'abbé Perrichon.	157
F.-Z. COLLOMBET.	Nicolas Poussin à Lyon.	167
— —	Monastère des Annonciades, dites Bleu-Célestes.	268
GRIMOD DE LA REYNIÈRE.	Tableau de Lyon en 1786.	307
C. MILLIN.	Le musée lapidaire, le musée de peinture et le cabinet d'antiques à Lyon, en 1811. Artaud et Revoil.	331
	Une lettre d'Hennequin, peintre lyonnais.	324
	Cippe romain servant de bénitier dans l'église de Tallluyer, près de Lyon.	326

Études sur les Historiens du Lyonnais.

F.-Z. COLLOMBET.	Alléon Dulac.	97
— —	A. Leymerie.	104
— —	Verninac de Saint-Maur et Najac.	107
— —	Ozanam.	114
— —	Foulques.	115
— —	Mazade d'Avèze	298
***	Réclamation au sujet de Mazade d'Avèze.	346-517
— —	Rectification. — Lettre de M. V. de Bonald.	517
F.-Z. COLLOMBET.	Cochard.	392
— —	Delandine.	406

Nécrologie. — Biographie lyonnaise.

F.-Z. COLLOMBET.	Guy-Marie Deplace, et lettres inédites de Joseph de Maistre.	210
	Clara-Francia Mollard.	167
	Jouffray de Morand.	167
— —	Charrier de Senneville.	256
— —	Le docteur Beaumers	256
PASSERON.	Claude-François Liénard.	316
***	J. P. Bruyas.	431
— —	Pétrus Perlet.	432
— —	Guindrand.	433
— —	Berjon.	434
ARTHUR GUILLOT.	Charles, sculpteur.	441

Digitized by Google

Cours de la Faculté des Lettres.

F. — Cours de Littérature ancienne, par M. Demons. . 80
— — Cours de Littérature étrangère, par M. Eicchoff. 118
— — Cours d'Histoire de France, par M. François. . 123
— — Cours de Philosophie, par M. Bouillier. . . . 129

Littérature. — Philosophie. — Sciences et Arts.

A. Desportes. — Les Frères du Mont-Cariqel. 243
P. Rochery. — Béranger et Paul Louis Courier. 273
Passeron. — De l'homme et de la société. 369-475
Paul Brun. — De l'habitude el de son influence sur le physique et le moral de l'homme. 134
J. E. Pétrequin. — Sur quelques points de l'économie et des proportions du corps humain, au point de vue scientifique et artistique. 353
Bouillier. — Du caractère religieux de la philosophie enseignée dans l'université. 459
Barrillon. — Mon voyage à Paris. 486

Théâtres.

Mlles Rachel et Déjazet. 91-161
Les Martyrs.—Mme Henry Monnier. 320
De l'augmentatton des prix des places au Grand-Théâtre 440

Bulletin bibliographique.

*** — OEuvres philosophiques du P. Buffier avec une Introduction par M. F. Bouillier. 93
*** — Brochures de MM. Savy et Dupasquier, architectes. 164
*** — Biographie universelle de Michaud. 165
Paul Brun. — De la Morphine administrée par la méthode endermique dans quelques affections nerveuses par L. A. Rougier. 254
Notices sur les chemins de fer du Rhône et de la Loire. 518

Variétés.

F.-Z. Collombet. — Addition à l'hisioire littéraire du P. Colonia. . 149
— — Addition au Dictionnaire des anonymes et pseudonymes de Barbier 326
*** — Hospice de la Charité à Saint-Etienne. . . . 425

Chronique.

Statue de Jean Kléberger, par M. Lepind, pag. 96.—Statue du major-général Martin, par M. Foyatier, 96.—Académie de Lyon, 96, 167, 168, 518.—Séjour à Lyon du duc et de la duchesse de Nemours, 327.—Société des Amis des Arts, Album offert au duc de Nemours, 328.—Congrès scientifique, 328.—M. Magne à Alfort, 328.—M. Demogeot au collége de Louis-le-Grand, 328.—Le salon musical, 328.— Bénitier roman de l'église de la Guillotière, 256.—La statue de Jacquard refondue, 256.—Mission artistique en Grèce de MM. Rey, Chenavard et Dalgabio, 255.—Mort de Casimir Delavigne, 518.—Mort de M. le curé Jordan, 518.—Un nouveau journal, *la Justice*, 518.

FIN DE LA TABLE.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

f. 398
41L

Digitized by Google

[redacted]

RETURN TO DESK FROM WHICH BORROWED

CIRCULATION DEPARTMENT

This book is due on the last date stamped below, or on the date to which renewed.
[redacted] books are subject to immediate recall.

JUN 17 1976 55

REC. CIR. JUN 17 '76

LD21—32m—1,'75
(S3845L)4970

General Library
University of California
Berkeley

Digitized by Google

GENERAL LIBRARY - U.C. BERKELEY
B000347977

Digitized by Google

Digitized by Google